

2522

243 1927

DICTIONNAIRE
DES
FAMILLES FRANÇAISES
ANCIENNES OU NOTABLES



A la fin du XIX^e siècle

PAR
C. D'E.-A.

TOME DIX-NEUVIÈME

FOR-FYO

107

ÉVREUX
IMPRIMERIE CHARLES HÉRISSEY
4, RUE DE LA BANQUE, 4

1927

DICTIONNAIRE
DES
FAMILLES FRANÇAISES
ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIX^e siècle

1184

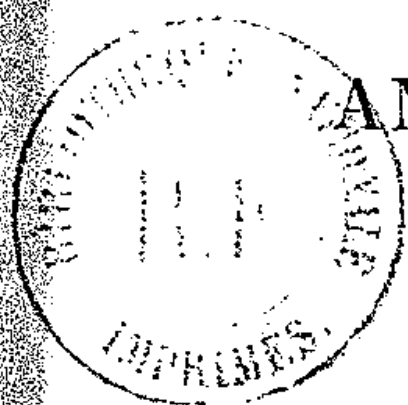
8° Lm¹
164

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.

N°

DICTIONNAIRE
DES
FAMILLES FRANÇAISES



ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIX^e siècle

PAR

C. D'E.-A.

TOME DIX-NEUVIÈME

FOR-FYO

ÉVREUX
IMPRIMERIE CHARLES HÉRISSEY

4, RUE DE LA BANQUE, 4

1927

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

F

FORNEL, ou FOURNEL, de LIMÉRAC, de REILHAC, de la GRESLIÈRE et de la LAURENCIE (de), en Limousin et en Angoumois. Armes : *d'azur à un vol d'or (aliàs d'argent), quelquefois accompagné d'une bordure cousue de sable.* — On trouve aussi les armes suivantes : *d'azur à une croix pommelée d'or, cantonnée de vingt billettes, cinq dans chaque canton, et surmontée d'un vol du même (aliàs d'or); au chef cousu de gueules chargé d'une aiglette d'or à dextre et d'une étoile de même à senestre.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE FORNEL, ou DE FOURNEL, appartient à la noblesse du Limousin et de l'Angoumois. Elle a eu pour berceau la ville d'Assise, en Italie.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'Étienne-Roch de Fornel de Limeirac fit en 1782 pour obtenir le grade de sous-lieutenant. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Nicolas-Maurice de Fornel de la Laurencie fit sous Louis XVI pour obtenir l'admission de son fils à l'École militaire. On trouvera, enfin, des renseignements sur la famille de Fornel dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau, dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, dans l'*Ordre de la noblesse de l'Angoumois aux Etats généraux de 1789* de Callandreaux, etc.

La famille de Fornel remonte par filiation à Pierre de Fornel, de la ville d'Assise, en Italie, qui épousa Marie d'Estivalle par contrat du 27 avril 1529. Paul Fornel, fils de Pierre, vint se fixer en France. Il reçut du maréchal de Brissac, le 27 septembre 1558, commission de maréchal des logis de l'infanterie italienne. Il épousa Marie de

Pluviers, ou de Pluvier, par contrat du 22 octobre 1562 que son père ratifia par un acte passé à Bologne, en Italie, le 15 décembre suivant. Il fut plus tard viguier en la cité, comté et diocèse d'Agde, en Languedoc, pour le compte de l'évêque et reçut de ce prélat en 1570 l'absolution pour l'hérésie qu'il avait professée pendant deux ans. Son fils unique, François-Ferrand de Fornel, écuyer, acquit, le 4 juillet 1603 de Diane des Cars, dame de la Vauguyon, le domaine de Lascoux-Bostison, situé dans la paroisse de Busserolles, près de Nontron, en Périgord. Il obtint en même temps la permission d'y construire un château avec guérites, défenses, fossés et pont-levis. Il épousa, le 25 mai 1608, dans l'église de Roussine Françoise de Croiset de Belat. Quelques années plus tard il fit faire une enquête à Montpellier pour prouver son extraction noble et obtint du roi Louis XIII, le 12 février 1612, des lettres patentes de ratification de cette enquête. Trois de ses fils, Jean, Jacques et Paul, furent les auteurs de trois branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 12 octobre 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges.

L'auteur de la branche aînée, Jean de Fornel, Sgr de Ferrand et de Las-Coux-Bostison, épousa le 7 mars 1639 Marie de Villars. Il en eut deux fils : 1° Jean de Fornel, Sgr de Minzac, maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement du subdélégué en Périgord de Pellot, intendant de Bordeaux, dont les petits-fils moururent sans postérité ; 2° François de Fornel, sieur de Burignac, décédé à Coutillias en 1713, dont l'arrière-petit-fils, Pierre de Fornel, Sgr de Coutillias, né en 1755, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême et mourut sans alliance, dernier représentant de sa branche.

L'auteur de la deuxième branche, Jacques de Fornel, fut seigneur de Limérac, dans la paroisse de Marthon, en Angoumois, et épousa en 1643 Anne de Villars, cousine de sa belle-sœur. Deux de ses fils Jean de Fornel, Sgr de Limérac, marié le 8 juillet 1685 à Jeanne de Magnac de Mazerolles, et François de Fornel, Sgr de la Greslière, marié en 1681 à Catherine de Bidurie, du bourg de Reilhac, près de Nontron, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le premier de ces rameaux est aujourd'hui éteint. Son chef, Jacques de Fornel, Sgr de Limérac, né en 1722, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. Il avait fait en 1782 les preuves de noblesse mentionnées plus haut pour obtenir la nomination au grade de sous-lieutenant de son fils, Etienne-Roch de Fornel de Limérac, né en 1756. Celui-ci s'était marié très jeune, en 1775, à Charlotte de Galard de Béarn. Il n'en eut que deux filles, dernières

représentantes de leur rameau, dont l'aînée épousa son cousin Jacques de Fornel de Reilhac et dont la cadette épousa M. de la Croix de Puyréaud.

Le second rameau subsiste. Son auteur, François de Fornel, Sgr de la Greslière, eut lui-même deux fils : 1° Jacques de Fornel, Sgr de la Greslière, né à Marthon en 1683, marié en 1716 à Marie Virouveau, dont le fils, Nicolas, marié à Bellac en 1771 à Marie de Tessières, fit les preuves de noblesse mentionnées plus haut et dont la descendance s'éteignit vers l'époque de la Révolution ; 2° Jean de Fornel, né en 1691, décédé à Reilhac en 1738, qui épousa Marguerite de Malaval, décédée à Reilhac en 1761, et dont la descendance s'est perpétuée. Jacques de Fornel de Reilhac, décédé au château de Limérac en 1857 à l'âge de 75 ans, avait épousé sa cousine Zéphyrine de Fornel de Limérac, dernière représentante du premier rameau ; il en laissa plusieurs fils.

Paul de Fornel, auteur de la troisième branche, épousa le 2 septembre 1641 Marie Reynaud. Leur fils, Pierre de Fornel, épousa à Pluviers en 1771 Anne Descubes, héritière de la seigneurie de la Laurencie, située dans la paroisse de Saint-Auvent, sur les confins du Limousin et du Poitou, dont sa descendance a conservé le nom ¹. Il fut le grand-père de Jean de Fornel, Sgr de la Laurencie, né en 1737, marié en 1761 à Jeanne de la Vallade de Truffin, décédé en 1811, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montmorillon, et le bisaïeul de Jean-Martial de Fornel, né en 1773, marié en 1795 à M^{lle} d'Hugonneau de Boyat, décédé en 1858, de qui descendent les divers représentants actuels de cette branche.

La famille de Fornel a fourni des officiers de mérite dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Aucune de ses branches n'est titrée.

Principales alliances : du Lau 1759, de Tessières 1771, Descubes, d'Hugonneau de Boyat 1795, de Livron 1841, Desmier de Ligouyer, de Saint-Georges 1855, de Mondenard 1867, de Moré de Préviala 1902, de Salignac 1735, Roux de Lusson 1760, de la Croix de Puyréaud, de Magnac, de Galard-Béarn 1775, le Vaillant de Folleville 1905, de la Myre-Mory 1898, de la Saigne de Saint-Georges 1894, etc.

FORNEL du ROURE de PAULIN (du). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à un cerf de gueules nageant dans une rivière d'argent, mouvante de la pointe de l'écu, qui est du Fornel du Roure ; aux 2 et 3 de gueules*

1. La famille de Fornel de la Laurencie ne doit pas être confondue avec la famille de la Laurencie, encore existante, d'ancienne noblesse de la même région.

à trois tours donjonnées d'or, maçonnées de sable, qui est de Châteauneuf-Rochebonne. — De nos jours la famille du Fornel du Roure ajoute à ces armes sur le tout celles de l'illustre maison de Beauvoir du Roure, originaire du Gévaudan, avec laquelle elle n'a cependant aucun rapport connu : *d'azur à un chêne englanté d'or à trois racines et quatre branches posées en double*. — Couronne : *de Marquis*. — Support et tenant : *un lion d'or et un ange vêtu d'azur tenant une bannière de sable chargée d'un lion d'argent, à la bordure engreslée de même*. — Devise (c'est celle de la maison de Beauvoir du Roure) : A VETUSTATE ROBUR. — Cri de guerre : SEMPER ROBUR.

La famille DU FORNEL, OU DU FOURNEL, DU ROURE appartient à la noblesse du Forez et du Velay.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans l'*Assemblée de la noblesse du bailliage de Forez* en 1789 de M. de Jouvencel, etc.

Noble Thomas du Fournel, habitant de Saint-Didier, au diocèse du Puy, auquel remonte la filiation, fit son testament, le 5 avril 1525, en faveur de sa femme, Madeleine Bayle, et de leurs enfants. On admet d'ordinaire qu'on doit l'identifier avec un Thomas Fournel qui fut anobli avec son frère Jean par lettres patentes de 1493. Il ne semble pas cependant que pendant plusieurs générations ses descendants aient porté de qualifications nobiliaires. D'autre part, d'après des notes communiquées à M. de Jouvencel, il aurait été le fils d'un Antoine du Fournel du Roure, marié à Catherine de Pandraud, qui aurait été en 1508 un des fondateurs de l'hôpital de Saint-Didier-la-Seauve, petit-fils d'un Louis-Thomas du Fournel du Roure et de Jacquette de Vergne et arrière-petit-fils d'un Armand du Fournel du Roure et de Marie de Joannès qui vivaient en 1424. Antoine du Fournel, habitant de Saint-Didier, fils de Thomas, épousa Catherine Forestier et fit son testament le 26 novembre 1544. Il fut père de monsieur maître Antoine du Fournel, docteur ès droits, lieutenant général au siège de Saint-Ferriol, châtelain de Saint-Didier, en Velay, qui épousa d'abord Anne du Faure, puis, par contrat du 29 avril 1593, Antoinette de Chave, fille de Sébastien de Chave, juge de Saint-Didier. C'est à cette date de 1593 que remontent les preuves de noblesse faites en 1771 par Marie-Madeleine du Fournel du Monteils pour être admise à Saint-Cyr. Antoine du Fournel laissa, entre autres enfants, deux fils, Paul, né du premier lit, et Jean, né du second lit, qui furent les auteurs de deux branches.

Son fils aîné, monsieur maître Paul du Fournel, Sgr de Pleyne, épousa, le 9 février 1613, Isabeau de Guilhaumin. Leur fils, Jean-Baptiste du Fornel, écuyer, Sgr de Pleyne, gentilhomme de

la chambre du Roi, acquit de la famille de Capponi-Feugerolles le fief du Roure pour lequel il rendit hommage le 4 juin 1674. Ce fief, assez modeste, était situé dans la paroisse de Saint-Just-Malmont, sur les confins du Velay et du Forez. Il ne doit pas être confondu avec l'importante seigneurie du Roure, ancienne baronnie de tour du Gévaudan, donnant entrée aux Etats du Languedoc, qui fut érigée en comté, par lettres de janvier 1603, en faveur de Jacques de Beauvoir de Grimoard du Roure, maréchal de camp. Ayant été inquiété dans l'exercice de ses privilèges nobiliaires et soumis au droit de franc-fief, Jean-Baptiste du Fornel s'adressa à la Chambre des francs-fiefs séant à Montpellier. Il en obtint, le 4 décembre 1663, un arrêt qui le déchargeait de la taxe comme ayant justifié sa descendance de Thomas Fournel, anobli en 1493. Malgré cet arrêt ce même Jean-Baptiste Fournel, habitant de la ville de Saint-Didier, au diocèse du Puy, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 8 août 1669 de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Cette branche acquit dans la suite la seigneurie de Paulin par une alliance avec l'ancienne famille de Châteauneuf de Rochebonne. Son chef, Antoine-Jules du Fournel, né en 1760, fut connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de marquis de Paulin. Il épousa d'abord, en 1804, Mélanie de Tournon-Simiane, décédée sans postérité dès 1805, puis, en 1808, M^{lle} Labro de Montagnac. Il eut de cette seconde union un fils unique, Paul du Fornel, marquis du Roure de Paulin, né en 1813, décédé en 1868, qui épousa en 1838 Delphine d'Aurelle de Colombines et qui en eut trois fils. Un des petits-fils de ce dernier, Paul Edmond, baron du Roure de Paulin, né en 1882, décédé sans alliance en 1919, a été un généalogiste distingué. Un autre, Raoul du Roure de Paulin, cousin germain du précédent, a épousé en 1920 Claude de Maubou.

L'auteur de la branche cadette, monsieur maître Jean du Fornel, docteur ès droits, épousa, le 7 janvier 1617, Louise Faure, fille d'un procureur d'office de la ville de Saint-Didier; il prit dans les dernières années de sa vie la qualification de noble et fit son testament à Saint-Didier le 12 mars 1649. Son fils, Antoine du Fornel, écuyer, Sgr du Monteil, épousa, le 12 février 1664, Antoinette Parchas, fille d'un lieutenant général civil et criminel au bailliage de Saint-Ferréol. Ayant été inquiété dans l'exercice de ses droits nobiliaires, il fit reconnaître sa noblesse, en même temps que son cousin germain, Jean-Baptiste du Fornel du Roure, d'abord le 3 juin 1662, par arrêt du sénéchal du Puy, puis, le 4 décembre 1663, par arrêt de la Chambre des francs-fiefs du Languedoc séant à Montpellier. Il fut père d'Antoine Joseph du Fornel, Sgr du Monteil, né en 1680, qui fut définitivement

maintenu dans sa noblesse, le 4 janvier 1711, par jugement rendu à Montpellier de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc, et grand-père d'Antoine-Laurent du Fornel, Sgr du Monteil, né à Saint-Didier en 1718, chevalier de Saint-Louis, qui prit part en 1789, à cause de sa seigneurie du Soleillant, aux assemblées de la noblesse du Forez. Ce dernier avait épousé en 1752 Antoinette-Laurence de Martinière, dame du Soleillant, près de Feurs. Il en eut trois fils qui paraissent être morts sans postérité, derniers représentants de leur branche. Il eut aussi deux filles dont la plus jeune, Marguerite-Madeleine, née en 1764, mariée dans la suite au baron le Blanc de Pélissac, fit en 1771 pour être admise à Saint-Cyr des preuves de noblesse conservées dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*.

La famille de Fornel a fourni des officiers de mérite.

Principales alliances : de Tournon-Simiane, de Labro de Montagnac, d'Aurelle, du Peloux, Cognet de la Roue de Maubou 1920, de Gidrol, le Blanc de Pélissac, de Châteauneuf de Rochebonne de Paulin, etc,

FORNEROD et FORNEROD de MONS, en Suisse et en Bordelais. Armes : *de gueules à un pal d'or chargé de trois trèfles de sinople*. — Supports : *deux lévriers d'argent*.

La famille FORNEROD, originaire de la petite ville d'Avenches, en Suisse, est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de son pays. Elle a fourni, entre autres illustrations, deux évêques de Lausanne et un président de la Confédération helvétique en 1856. Haag mentionne dans la *France protestante* un David Fornerod, né à Avenches, pasteur de l'église française de Berlin de 1671 à 1680, puis professeur à l'Académie de Lausanne, qui a laissé un grand nombre d'ouvrages de théologie protestante.

Un membre de la famille Fornerod, Daniel, conseiller du Conseil d'Avenches, vint sous Louis XVI s'établir comme négociant à Bordeaux, en France, y épousa Pauline Cavalier le 14 novembre 1789 et y fit souche. Benjamin Fornerod, né à Bordeaux, viticulteur distingué, épousa vers 1840 Delphine de Mons de Dunes. Leur fille, Marguerite Fornerod de Mons, décédée en 1906, épousa en 1866 le comte de Roquette-Buisson.

La famille DE MONS DE DUNES portait pour armes : *d'azur à trois mollettes d'or; au chef cousu de gueules chargé d'un lion passant d'or*. Elle était une des plus distinguées de la noblesse de robe bordelaise et tirait sa noblesse des charges que ses membres exercèrent au Parlement de Bordeaux. Guillaume de Mons, né en 1539, fils de François de Mons et de Jeanne le Piochel, conseiller au Grand Conseil en 1578, fut nommé en 1580 président aux enquêtes du Parlement de

Bordeaux. Il épousa en 1567 Jeanne Eyquem de Montaigne, fit son testament le 1^{er} avril 1624 et mourut peu de temps après. Sa descendance donna un autre président, deux procureurs généraux et sept conseillers au Parlement de Bordeaux, des jurats de Bordeaux, un page du Roi, etc. Elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux, à Saintes et à Libourne. Léonard-Joseph, connu sous le titre de marquis de Mons, épousa d'abord M^{lle} de Verthamon, puis, en 1759, Adélaïde de la Chabanne, dame de Dunes. Jean-Guillaume, marquis de Mons de Dunes, né de cette seconde union à Bordeaux en 1760, fut créé baron de la Tour de Mons, avec institution de majorat, par lettres patentes du 19 juin 1813. Il fut le dernier représentant mâle de sa famille et ne laissa de son mariage avec M^{lle} de Gères-Vauey que deux filles, M^{mes} de Lageard et Fornerod. La famille de Mons avait contribué à la fondation de l'église Saint-Michel, à Bordeaux, et ses membres se qualifièrent pendant plusieurs siècles *grands syndics de Saint-Michel*.

FORNIER de la CHAU, ou de la CHAUX, (Daignan-). Voyez : DAIGNAN-FORNIER DE LA CHAU.

FORNIER, à Toulouse.

Le nom de FORNIER, très répandu dans la région pyrénéenne, a été porté par plusieurs familles distinguées du Haut-Languedoc et du comté de Foix.

Plusieurs de ces familles revendiquent pour un de leurs membres, mais naturellement sans preuves à l'appui, Jacques Fornerii, né à Saverdun, ou à Toulouse, moine cistercien, évêque de Pamiers en 1317, qui devint pape sous le nom de Benoît XII et qui mourut à Avignon en 1342.

Celle de ces familles qui donne lieu à la présente notice appartient à la haute bourgeoisie toulousaine. M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie). Antoine Fornier, avocat en Parlement, à partir duquel il donne la filiation, avait épousé Marie-Anne de Saint-Pierre, décédée en 1770 à l'âge de 65 ans. Leur fils, Valentin-Gabriel Fornier, conseiller référendaire en la Chancellerie, receveur ancien et alternatif des tailles et taillons au diocèse de Toulouse, épousa d'abord Armande de Lartigue, puis, en 1774, Perrette Laurens, fille du médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Ambroise-Gabriel Fornier, né du premier lit en 1770, marié à Émilie de Corail, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; 2^o Bertrand Fornier, marié à

M^{lle} Molinier de la Bastide d'Anjou, dont la fille épousa Jules Gabolde, de Revel, et dont les fils moururent sans postérité.

Principales alliances : de Saint-Pierre, de Larligue, Constans, de Soulages, Fabre (de Cahuzac), de Corail, etc.

FORNIER de SAVIGNAC, de SAVIGNAC du CASTELLET et de CLAUZELLES (de), au comté de Foix. Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux croissants de même et en pointe d'une quintefeuille aussi de gueules; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles de même.*

La famille DE FORNIER DE SAVIGNAC ET DE CLAUZELLES appartient à la noblesse de l'ancien comté de Foix.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie). On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

La famille de Fornier a eu pour berceau la petite ville d'Ax. Son premier auteur connu, Pierre Fornier, habitant de cette ville, est mentionné dans un acte de 1453. On lui attribue deux fils : 1^o Bernard, auteur de la famille qui donne lieu à la présente notice; 2^o Pierre, Sgr de Sauzils, auteur d'une famille Fornier de Sauzils, fixée à Carcassonne, dont on fait descendre la famille Fornier de Violet, rapportée plus bas.

Bernard Fornier, habitant d'Ax, mentionné dans un certain nombre d'actes de la première moitié du xvi^e siècle, fit son testament le 1^{er} mars 1555. On lui attribue pour femme Françoise de Roquefort. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Bernard II Fornier, bourgeois d'Ax, marié à Jeanne Attanier, et Hiérosme Fornier, bourgeois d'Ax, marié à Esclarmonde Attanier, qui furent les auteurs de deux branches.

Ces deux branches ne tardèrent pas à s'agréger à la noblesse. Lors des recherches des faux nobles ordonnées par Louis XIV, leurs représentants furent condamnés à l'amende comme usurpateurs d'abord, le 14 novembre 1666, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, puis, le 29 novembre 1697, les 30 et 31 juillet 1698 et le 3 janvier 1699, par une série de jugements rendus par MM. Sanson et le Pelletier de la Houssaye, tous deux intendants de Montauban. Quelques années plus tard, noble Jean de Fornier, Sgr de Savignac, né en 1655; son frère, Jean-François Fornier, Sgr du Castellet, conseiller du Roi et son procureur en la ville d'Ax, au diocèse de Pamiers; et leurs cousins, Jacques Fornier, sieur de Garanou; Joseph Fornier, sieur de Clauselles; et Hiérosme Fornier, sieur de Vernisolles, se firent rece-

voir opposants à ces condamnations. Ils présentèrent à M. Legendre, intendant de Montauban, une série de titres faux qui les faisaient descendre d'un Bernard de Fornier mentionné dans un acte de 1539, un des auteurs de la famille de Fornier de Sauzils, et, sur le vû de ces titres et d'un jugement de maintenue de noblesse rendu le 13 novembre 1669 par M. de Bezons, intendant du Languedoc, en faveur de leur prétendu parent, François Fornier, Sgr de Sauzils et de la Croisille, véritable descendant de Bernard de Fornier, ils obtinrent de ce magistrat, le 23 novembre 1707, un nouveau jugement qui les maintenait dans leur noblesse.

La branche aînée est aujourd'hui éteinte. Son chef, Jacques-Jérôme de Fornier de Garanou, Sgr de Garanou, né en 1739, marié en 1761 à Françoise-Isabelle de Thonel d'Orgeix, décédé en 1790, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Pamiers. Il avait eu, outre plusieurs filles, un fils, Joseph-Jérôme, né en 1768, qui paraît être mort sans alliance.

Hiérosme Fornier, auteur de la branche cadette, fit son testament le 21 mars 1573. Ses deux fils, noble Hiérosme Fornier, bachelier ès-droits, procureur du roi et de la reine de Navarre, et sire Guillaume Fornier, bourgeois d'Ax, passèrent un acte de partage le 21 janvier 1578. Ils furent les auteurs de deux grands rameaux qui se sont l'un et l'autre perpétués jusqu'à nos jours.

Le premier rameau a possédé la seigneurie de Savignac. Son chef, Esprit-François de Fornier de Savignac, marié en 1764 à Marie-Anne Marcaillou, fut élu député de l'Ariège en 1815. Il eut deux fils, Jean-Esprit de Fornier de Savignac, marié à Toulouse en 1805 à M^{lle} Guilbon de Lestang, et Jean-Pierre de Fornier de Savignac du Castellet, marié en 1808 à Clotilde-Françoise de Montaut-Miglos, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux. Aucun de ces sous-rameaux n'est titré.

Guillaume Fornier, auteur du second rameau, fut père de monsieur maître François Fornier, sieur de Clauzelles, docteur et avocat, qui, étant veuf, se remaria dans un âge avancé, le 19 avril 1633, à Jeanne de Maurin, et grand-père d'Hiérosme de Fornier, sieur de Vernissolle, consul d'Ax, qui continua la lignée. Son descendant, Joseph-Basile Fornier de Clauzelles, Sgr d'Artigues, né en 1709, épousa Marie-Anne de Bourges. Il en eût plusieurs fils qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Pamiers tant en leur nom que comme représentants de M^{lles} de Bourges, leurs tantes. L'aîné de ces fils, Jean-Gaspard Fornier de Clauzelles, né à Ax en 1763, député et conseiller général de l'Ariège sous la Restauration, décédé sans alliance à Toulouse en 1843, reçut, par lettres patentes du 15 avril 1829 et sur institution de majorat, le titre héréditaire de vicomte transmissible à

son neveu, Joseph-Gaspard. Le second, Jérôme-Hilarion de Fornier de Clauzelles, né en 1761, conseiller général de l'Ariège, joignit à son nom celui de la famille de Bourges pour se conformer aux désirs testamentaires de ses tantes, M^{lles} de Bourges. Son fils, Joseph-Gaspard de Fornier de Bourges, né à Pamiers en 1815, recueillit après la mort de son oncle le titre de vicomte de Clauzelles. Il fut le dernier représentant mâle de son rameau et mourut à Toulouse en 1877 ne laissant que deux filles mariées successivement au marquis de Suffren. Ce rameau avait fourni plusieurs viguiers d'Andorre.

Principales alliances : de Luppé, de Thonel d'Orgeix vers 1680, 1761, de Montaut-Miglos, de Bourges, de Bon vers 1830, de Pons vers 1830, de Lafue de Marignac 1855, de Suffren 1878, 1880, du Périer, etc.

FORNIER de VIOLET, dans le département de l'Aude. Armes (ce sont celles de la famille Fornier de Sauzils) : *de gueules à un lion d'argent, armé et lampassé de sable.*

La famille FORNIER DE VIOLET est anciennement et honorablement connue dans l'ancienne sénéchaussée de Carcassonne, en Languedoc.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Cartulaires de Carcassonne* de Mahul, dans les manuscrits de Chérin, dans le *Nouveau d'Hozier*, etc.

La famille Fornier de Violet se croit issue d'une famille de Fornier de Sauzils qui a appartenu à la noblesse de la même région.

Cette famille de Fornier de Sauzils, sur laquelle on trouvera dans la *France nouvelle* d'intéressants renseignements, avait eu pour berceau la petite ville d'Ax, dans le comté de Foix. On suppose que son auteur, Pierre Fornier, était un frère de Bernard Fornier, habitant d'Ax, qui vivait à la même époque et qui fut l'auteur de la famille de Fornier de Savignac et de Clauzelles, rapportée plus haut. Pierre Fornier acquit les terre et château de Sauzils, au diocèse de Carcassonne, par acte du 12 octobre 1498 dans lequel il est dit natif du lieu d'Ax et habitant du lieu de Quillan. Il assista, le 8 octobre 1521, au contrat de mariage de son fils, noble Bernard de Fornier, habitant de Quillan, et d'Anne de Planhe. Bernard de Fornier dénombra en 1539 et en 1540 la moitié de sa seigneurie de Sauzils. Il fut père de Jean-François Fornier, Sgr de Sauzils, qui fit, le 12 septembre 1554, une transaction avec sa sœur, Françoise, femme de Guillaume Alverny, marchand, et grand-père de Pierre Fornier, Sgr de Sauzils et de la Caune, qui épousa, le 5 février 1600, Miramonde de Mauléon-Narbonne et qui continua la lignée. Le petit-fils de ce dernier, François Fornier, Sgr de Sauzils et de la Crousille, au diocèse d'Aleth, marié le 25 janvier 1663 à Jeanne de Lasset, fut d'abord condamné, comme usurpa-

teur de noblesse, à 400 livres d'amende par jugement du 20 août 1669 de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Il interjeta appel de cette condamnation et fut maintenu dans sa noblesse dès le 13 novembre de la même année, sur preuves remontant au dénombrement de 1539, par un nouveau jugement du même magistrat.

La famille Fornier de Violet descend de Pierre-Jacques Fornier, marchand drapier à Carcassonne, originaire du lieu de Malvies-en-Razes, au diocèse de Narbonne, décédé en 1718, qui épousa, le 17 février 1692, Jeanne, fille de feu Jean Escudier, marchand. Barthélemy Fornier, fils de Jean-Jacques, était conseiller du Roi et receveur des tailles du diocèse de Carcassonne quand il épousa, le 20 août 1726, Marie-Françoise de Lascaris de Vintimille. Il fut père de Blaise-Ambroise Fornier de Violet, né le 7 décembre 1741, contrôleur ambulant des domaines du Roi, qui épousa à Carcassonne, le 18 septembre 1774, demoiselle Jacqueline-Elisabeth Fornier, fille de M. Jean-François Fornier, copropriétaire de la manufacture royale de drap de la Trivale, à Carcassonne, et grand-père de Jean-Casimir Fornier de Violet, baptisé le 3 août 1779. La famille Fornier de Violet subsiste dans le département des Landes.

Blaise-Ambroise Fornier de Violet demanda en 1789 des lettres de confirmation de noblesse. Il prétendit que son grand-père, le marchand drapier marié en 1692, était fils de François Fornier, Sgr de Sauzils et de Crousille, le gentilhomme mentionné plus haut qui avait été maintenu dans sa noblesse en 1669, et d'une demoiselle Gabrielle de Degua qui, dans ce cas, aurait été sa seconde femme. Il apporta à l'appui de sa demande la copie d'un acte du 15 juin 1691 par lequel noble François de Fornier, écuyer, émancipait son fils, noble Pierre-Jacques Fornier, marchand fabricant de Carcassonne, et la copie du contrat de mariage de 1692 dans lequel sont nommés le sieur François Fornier de Sauzils, du lieu de Malvier, et sa femme, demoiselle Gabrielle de Degua, père et mère du marié. Chérin fils, chargé d'examiner la demande de M. Fornier de Violet, émit un avis très défavorable. Il fit observer dans son rapport, daté du 16 novembre 1789, qu'il était indispensable de savoir si le marchand marié en 1692 était bien fils du gentilhomme maintenu en 1669, que M. de Violet ne justifiait cette filiation qu'au moyen de deux expéditions des actes de 1691 et 1692 et d'un acte d'église alors que les originaux étaient seuls admis en preuves de la noblesse, que Pierre-Jacques Fornier n'avait pas le même domicile que son père et n'avait possédé aucun de ses domaines et qu'on avait lieu de soupçonner une tentative d'ensouchement d'une famille bourgeoise sur une famille noble.

Principale alliance : de Chancel de la Grange vers 1850.

FORNIER de SAINT-LARY (de) et FOURNIER de MONTOUSSÉ. Armes : (d'après M. de Magny), *d'azur à trois bandes d'or, celle du milieu chargée de trois roses de gueules.* — L'écu timbré d'un casque orné de ses lambrequins. — Le règlement d'armoiries de septembre 1817 attribue à la branche des Fornier de Saint-Lary les armes suivantes : *d'azur à cinq fasces d'or.*

La famille FORNIER, ou FOURNIER, DE SAINT-LARY ET DE MONTOUSSÉ est anciennement et honorablement connue en Bigorre et en Comminges.

M. de Magny lui a consacré un article dans le tome XVI de son *Nobiliaire universel*. On aussi trouvera des renseignements sur la branche des Fornier de Saint-Lary dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* et dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie.)

M. de Magny a cherché à rattacher la famille Fornier, ou Fournier, à une famille Fornier de Sauzils dont il a été parlé dans la notice précédente. Il la fait descendre d'un François Fournier, fixé en Bigorre vers 1570, qui aurait été un fils puîné de Bernard Fornier, Sgr de Sauzils. Il lui attribue un Jacques Fournier, avocat en Parlement, habitant de la ville de Castres, et un Vincent Fornier, viguier et juge Carcassonne, qui firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 leurs armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

La famille Fournier de Montoussé s'agrégea à la noblesse au cours du XVIII^e siècle sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier. Un de ses membres, M. Fournier de Montoussé, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du pays de Rivière-Verdun.

Bertrand Fournier, né en 1700 à Saint-Lary, dans le pays de Bigorre, dont M. de Magny fait un neveu de Jacques Fournier et de Vincent Fornier mentionnés plus haut, épousa Anne de Loubet. Leur fils Barthélemy Fournier, écuyer, Sgr de Montoussé, avocat en titre pour le Roi aux sièges d'Arreau, Vignec et Sarrancolie, épousa, le 7 février 1762, Claire-Françoise de Lassus, d'une des familles les plus notables de Montréjeau, en Comminges. Il en eut deux fils, Bertrand et Aimé, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Bertrand Fornier, né à Saint-Lary en 1763, député des Hautes-Pyrénées à la Législative en 1791, conseiller général et président du collège électoral de Bagnères-de-Bigorre sous le Premier Empire, député des Hautes-Pyrénées en 1811, en 1815, en 1816 et en 1820, décédé à Montréjeau en 1847, fut autorisé, par ordonnance royale du 17 janvier 1815, à ajouter à son nom celui de : DE SAINT-LARY. Il fut maintenu dans sa noblesse par lettres patentes du 12 septembre 1817 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père de

Gustave de Fornier de Saint-Lary, né à Tarbes en 1796, colonel d'état-major, directeur du personnel au ministère de la Guerre, député des Hautes-Pyrénées en 1849, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1870, et grand-père de Bertrand-Arthur de Fornier de Saint-Lary, né à Bordeaux en 1841, sous-préfet sous Napoléon III, qui n'a eu que des filles.

Le rameau cadet, connu sous le nom de Fournier de Montoussé, n'a jamais fait régulariser sa situation nobiliaire. Son auteur, Aimé Fournier de Montoussé, né à Saint-Lary en 1778, eut trois fils : 1^o Alexandre de Montoussé, qui épousa en 1830 M^{lle} de Castelnau de la Loubère et qui en eut un fils ; 2^o Amédée-François de Montoussé ; 3^o Saint-Ange-Joseph de Montoussé, né en 1813, dont le fils, Joseph-Théogène, né en 1847, est entré dans les ordres.

FORNIER de CLAUSONNE, et d'ALBE, à Nîmes. Armes : *d'or à un lion de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent*. — Armes concédées en 1808 au général baron Fornier d'Albe : *parti : au I d'or à un lion de gueules ; au II coupé de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires, *et d'azur à trois étoiles d'argent, 2 et 1*.

La famille FORNIER DE CLAUSONNE appartient à l'aristocratie protestante de Nîmes, en Languedoc.

On en trouvera une généalogie dans la *France protestante* de Haag.

Jean Fornier, auquel ce travail fait remonter la filiation, vint du Vivarais se fixer à Alais dans les dernières années du xvi^e siècle. Il épousa Jeanne Baldine et fut père de Pierre Fornier, né en 1591 qui épousa Jeanne Richère. L'arrière-petit-fils de celui-ci, François Fornier, né le 21 mai 1698, riche négociant en draps de Nîmes, marié à Catherine Gilly, de Montpellier, décédé en 1784, fut, en récompense de ses services, anobli, en mai 1774, par lettres patentes du roi Louis XV¹ dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier* ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Son fils, Barthélemy Fornier, né en 1735, marié à Suzanne André, décédé en 1788, se rendit acquéreur le 23 août 1779 de la baronnie de Ledenon et des seigneuries de Clausonne, de Laugnac et de la Bastide d'Albe. Il laissa trois fils : 1^o Barthélemy-Auguste Fornier de Clausonne, né en 1760, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 2^o Dominique-Casimir Fornier de Valaurie, né en 1763, général de brigade en 1793, décédé sans postérité en 1811 ; 3^o Gaspard-Hilarion Fornier d'Albe, né à Nîmes en

1. M. d'Hozier de Serigny fait observer dans une note qu'il est assez singulier qu'on ait daté ces lettres du mois de mai, la petite vérole dont mourut le Roi s'étant déclarée le 29 avril.

1768, général de brigade en 1809, commandeur de la Légion d'honneur, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 2 juillet 1808, décédé en 1834 sans avoir été marié. Ces trois frères prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes. Barthélemy-Auguste Fornier de Clausonne épousa Pauline Verdier-Allut et mourut en 1826. Il fut père de Gustave Fornier de Clausonne, baron de Ledenon, né en 1797, président de chambre à la Cour royale de Nîmes, décédé dans cette ville en 1873, et grand-père d'Emile, baron de Clausonne de Ledenon, né en 1827, qui a eu deux fils.

Principales alliances : Gilly, André, de Pelet, de Gineste, Gervais de Rouville 1845, Silhol, de la Farelle 1850, Seydoux 1902, etc.

Il a existé en Languedoc plusieurs familles Fornier, nobles ou très notables, qui étaient distinctes de celles auxquelles ont été consacrées les cinq dernières notices. Un M. Fornier exerçait en 1789 la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Toulouse. M. de Fornier, ancien officier de dragons, et M. de Fornier prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres. Jacques-Etienne Fornier de Fenerolles, né en 1761 à Escoussens, dans le département actuel du Tarn, fils d'Henri de Fornier, chevalier de Saint-Louis, et d'Henriette de Passeman de Saint-André, tué à l'ennemi en 1806, fut nommé général de brigade par Napoléon I^{er}.

FORNIER de CARLES de PRADINES (de) et FOURNIER d'AULTANE (de), au Comtat Venaissin. Armes : *d'argent à trois bandes de gueules, chacune chargée d'une étoile d'or; au chef d'azur chargé d'un lion d'or et d'une étoile de même posée au premier canton.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Le premier rameau de la branche aînée a souvent écartelé ses armes de celles de la famille Germain de Carles de Pradines : *d'argent à une bande d'azur chargée de trois merlettes d'argent.*

La famille DE FORNIER, OU DE FOURNIER, DE CARLES DE PRADINES ET D'AULTANE appartient à la noblesse du Comtat Venaissin.

On en trouvera des généalogies dans *l'Histoire du Comté Venaissin* de Pithon-Curt et dans le tome X des *Archives de la noblesse de Lainé*. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Cabinet d'Hozier*.

La famille de Fornier, ou de Fournier, est originaire du Dauphiné. Jean-Artaud Fournier, à partir duquel seulement la filiation paraît être régulièrement établie, vint de ce pays s'établir à Valréas, au Comtat Venaissin, dans les premières années du xv^e siècle, et y épousa Jeanne de Tholon, d'une vieille famille noble de la région, fille de Jean de Tholon, Sgr de Saint-Jalle. D'après Pithon-Curt et

Lainé ce mariage aurait eu lieu en 1417, tandis que d'après le travail conservé dans le *Cabinet d'Hozier* il aurait eu lieu dès 1408. D'après ce même travail Jean-Artaud Fournier aurait été fils d'un Bertrand de Fournier, qui serait venu se fixer à Crest, en Dauphiné, et qui y aurait épousé en 1343 Anne de Brolin, et neveu d'un François Fournier qui serait allé faire souche en Vivarais. D'après Pithon-Curt et Lainé, au contraire, il aurait été fils d'un Jean Fornier, dit Gayous, possessionné à Anneyron, au mandement d'Albon, qui aurait rendu hommage le 8 juin 1379 au dauphin Charles, petit-fils d'un Azon Fornier, demeurant au mandement d'Albon, qui rendit un hommage au dauphin de Viennois le 18 juin 1354, et arrière-petit-fils d'un Girard Fornier, chevalier, qui avait épousé N... de Chissé, d'une très vieille famille noble de Savoie. Drivon Fornier, fils de Jean-Artaud, épousa en 1450 Jeanne Troilhet; il en eut un fils, noble Robert Fournier (*Fornerii*), marié en 1498 à Marguerite Arnaud, qui continua la lignée, et deux filles qui épousèrent Didier et Etienne Guyard, de Lisle-sur-Sorgues, au Comtat. La situation nobiliaire de ces premiers auteurs de la famille Fournier, ou Fornier, paraît avoir été assez douteuse et on ne voit pas qu'ils aient possédé de biens nobles, ni qu'ils aient porté la qualification d'écuyer. Deux des fils de Robert Fournier et de Marguerite Arnaud, François et Elzéar, furent les auteurs de deux branches.

François de Fornier, auteur de la branche aînée, reçut diverses investitures des officiers de la Chambre apostolique du Comtat Venaissin pour des biens qu'il avait acquis sur le territoire de Valréas en 1531, 1541 et 1553. Il épousa en 1530 Marguerite de Lamiers, de la ville de Saint-Tropez, en Provence, et fit son testament devant notaire à Valréas le 20 mai 1574. Il eut trois fils qui partagèrent sa succession par acte du 5 novembre 1576. Ses deux fils aînés, Charles et Bertrand, furent les auteurs de deux grands rameaux. Le troisième, Jacques, Sgr de Loisonville, épousa en 1588 Diane de Villeneuve; sa descendance s'éteignit au XVIII^e siècle en la personne de son arrière-petit-fils.

L'auteur du premier rameau, Charles de Fornier, épousa, par contrat passé le 27 août 1578 devant François de Digoine, notaire à Montdragon, Philippe Germain de Carles, fille et héritière de Baptiste Germain de Carles, sieur de Pradines, viguier de la principauté d'Orange, et petite-fille de Jean Germain, dit de Carles, bourgeois d'Orange. Il en eut plusieurs fils qui joignirent à leur nom celui de la famille de Carles, à laquelle appartenait leur mère. L'aîné de ces fils, Jean-Baptiste, demeuré célibataire, fut viguier de la principauté d'Orange. Le deuxième, Charles, continua la lignée. Un troisième,

François, lieutenant des gens d'armes du maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, épousa en 1614 Isabeau Colla, fille d'un bourgeois d'Arles et nièce d'Antoine Colla, premier président au Parlement d'Orange; sa descendance donna un conseiller au Parlement d'Orange en 1701 et s'éteignit avec son petit-fils, Charles de Fornier de Carles, sieur de Pradines, citoyen d'Orange, qui légua ses biens et particulièrement le domaine de Pradines à son cousin, André Colla, auteur de la famille Colla de Pradines (voyez ce nom). Charles de Fornier de Carles, chevalier, Sgr de Pradines, deuxième fils de Charles et de Philippe Germain de Carles, fut un officier distingué et fut nommé en 1630 mestre de camp, puis, en 1637, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il épousa en 1618 Perronne de la Palu, d'une famille noble du Berry. Il acquit plus tard la seigneurie de Jeumailloche, en Berry, où il fixa sa résidence, et la châtellenie de Romesac, en Blésois. Son fils, Charles-Léon de Fornier de Carles, Sgr de Pradines, de Jeumailloche, de Ramesac, etc., gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans en 1646, puis chef de sa fauconnerie, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la grande recherche commencée en 1666, par un jugement de Lambert d'Herbigny, intendant du Berry. Il eut d'un mariage avec M^{lle} de Saumery un fils, Claude, dont il obtint en 1644 l'admission dans l'ordre de Malte. Il se remaria à Paris en 1671 à M^{lle} le Charon, fille d'un conseiller d'État, et eut de cette seconde union un autre fils, Jean-Léon, qui continua la lignée, et trois filles qui furent admises en 1686 à la maison de Saint-Cyr après avoir justifié leur descendance de François Fornier, écuyer, vivant en 1540. Jean-Léon de Fornier de Carles de Pradines, ayant trouvé la succession de son père très obérée, vendit ses propriétés de France pour aller se fixer aux Antilles. Il épousa à la Martinique en 1718 M^{lle} de Sainte-Marthe, fille du gouverneur, fut maintenu dans sa noblesse, le 2 janvier 1715, par arrêt du Conseil supérieur de l'île, fut nommé en 1734 gouverneur de l'île de la Grenade et mourut en 1748. Son arrière-petit-fils, Elie-Gabriel de Fornier de Carles, connu sous le titre de comte de Pradines, revint se fixer en France et épousa à Marseille en 1843 M^{lle} d'Oraison, décédée à Aix en 1892; il fut le dernier représentant mâle de sa famille et laissa une fille unique, Gabrielle, née à Aix en 1848, mariée en 1876 au vicomte Antoine de Jessé-Charleval, décédé à Aix en 1892.

Le rameau cadet, demeuré à Valréas, conserva à son nom patronymique la forme de Fournier. Son auteur, Bertrand Fournier, recueillit dans la succession de ses parents la seigneurie d'Aultane. Il épousa à Carpentras en 1579 Gabrielle de Rafélis de la Roque, d'une famille qui s'est brillamment perpétuée jusqu'à nos jours sous

le nom de Rafélis de Saint-Sauveur. Sa descendance donna des officiers généraux très distingués. Son arrière-petit-fils, François de Fournier, connu sous le titre de comte d'Aultane, né à Valréas en 1659, marié en 1686 à Claire de Capellis, décédé à Paris en 1729, fut nommé maréchal de camp en 1721. Il fut père d'Esprit-Bruno Fournier, chevalier d'Aultane, marié successivement à Laon en 1731 à M^{lle} de Vigny, veuve de M. de Bonigalle, et à M^{lle} de Thézan-Vénasque, veuve du marquis de la Baume-Pluvinel, décédé à Carpentras en 1782, qui fut nommé en 1789 lieutenant-général des armées du Roi, grand-père de Louis-Bruno de Fournier, connu sous le nom de marquis d'Aultane, né en 1737, marié à Marie de Morel, et bisaïeul de Joseph-Augustin, marquis d'Aultane, général de division en 1802, commandeur de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, créé baron de l'Empire par lettres du 2 juillet 1808, qui fut le dernier représentant de son rameau et qui mourut en 1828 dans sa ville natale sans avoir contracté d'alliance.

Elzéar, dit Osias de Fournier, auteur de la branche cadette, épousa Claire Alazar. Il en eut trois fils, Alexandre, marié à Diane d'Amalric, Gaspard, demeuré célibataire, et Michel, sieur de Champvert, marié le 20 septembre 1598 à Claire de Massebœuf, qui partagèrent sa succession en 1589. L'ainé de ces trois frères, Alexandre, fut l'auteur d'un sous-rameau, connu sous le nom de Fournier d'Amalric, qui fut maintenu aux francs-fiefs de Provence le 14 avril 1636 et qui s'éteignit peu de temps après. Le plus jeune, Michel, fut père de noble Lambert de Fournier, sieur de Champvert, de la ville de Valréas, né le 4 juillet 1612, qui épousa, le 6 juin 1679, Françoise Josseran de Pertuis et qui fit son testament le 19 août 1672. Le petit-fils de celui-ci, noble et illustre seigneur messire Jean-Baptiste de Fournier, chevalier, Sgr de Champvert et d'Aultane, marié le 6 septembre 1758 à Madeleine d'Inguibert, fit en 1771 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint Cyr de sa fille, Catherine, née en 1759 à Grillon, au diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Sa descendance s'est éteinte avec le colonel Fournier d'Aultane, né en 1787, qui périt assassiné, en janvier 1830, par un sous-officier sur le champ de manœuvres de Toulon.

La famille de Fournier a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de valeur dont plusieurs ont péri à l'ennemi.

Principales alliances : de Tholon de Sainte-Jalle, d'Amalric, de Régis, de Chabestan, d'Inguibert, de Carles, Colla, de Johanne de la Carre de Saumery, le Charon, de Gannes, de Simony de Broutières 1806, de Soye 1829, de Fulque d'Oraison 1843, de Jessé-Charleval

vers 1865, de Thézan-Venasque 1658, de Capellis 1686, de Vigny 1735, de Rafélis, de Nuchèze, etc.

FORNIER, en Bretagne. Armes : *d'azur à une herse d'or surmontée d'une étoile de même.*

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue dans le département du Morbihan, sur laquelle on trouva des renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

François FORNIER, sieur de Kermazéven, né en 1672, marié en 1725 à Françoise Ribert d'Entraigues, décédé en 1740, et son fils, François II Fornier, sieur de Kermazéven, né au Port-Louis, marié en 1750 à Catherine Dufay, fille d'un chirurgien de la marine, décédé en 1778, furent successivement secrétaires de la Compagnie des Indes à Lorient. Eugène Fornier, petit-fils de François II, né à Lorient en 1820, a été de 1874 à 1890 conseiller à la Cour de Rennes ; il avait épousé à Quimper en 1853 la dernière représentante de l'ancienne famille de la Fosse de Lanrial.

Principales alliances : Coudé, Regnier des Portes 1818, de la Fosse de Lanrial 1853, Eudel 1845, Urvoy de Closmadeuc 1870, Baudesson de Richebourg 1882, etc.

FORPOMÉS de POMIÉS. Armes de la famille Forpomés (d'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1909, p. 201) : *Coupé : au 1 de gueules à un château fortifié d'argent ; au 2 d'or à un pommier de sinople feuillé et terrassé du même.* — Armes de la famille Josset de Pomiés : *coupé : au 1 d'argent à la molette de sable accostée à dextre et à senestre de deux bois de cerf du même, qui est de Josset ; au 2 d'or à un pommier de sinople, fruité du champ, surmonté d'une colombe d'argent, le tronc portant le monogramme du Christ de sable, qui est de Pomiés.*

Famille de haute bourgeoisie.

Joseph-Calixte FORPOMÉS épousa vers 1840 Cora de Josset de Pomiés, dernière représentante de sa famille et héritière du château du Breuil, à Cissac, en Médoc. Il eut, entre autres enfants, une fille mariée en 1863 au baron de Miollis et un fils, né en 1843 à Bagnères-de-Bigorre. Celui-ci était avocat à Bordeaux quand il demanda, le 20 mai 1877, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de la famille de sa mère, sous lequel il était connu.

Principales alliances : de Miollis, de Belzunce, de Josset de Pomiés, etc.

La famille DE JOSSET DE POMIÉS appartenait à la noblesse du Bor-

delais. On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin. Louis du Jousset, écuyer, Sgr du Courrau, auquel remonte la filiation, est ainsi qualifié dans une ordonnance rendue le 31 mars 1552 par le sénéchal de Guienne. Il eut de sa première femme, Jeanne du Périer, plusieurs enfants qui partagèrent sa succession longtemps après sa mort par acte du 7 août 1581. Son fils aîné, Benoist de Josset, Sgr du Courrau et des deux tiers de la maison noble de la Taste, épousa, le 20 mai 1583, Guyonne de Macanan, héritière de la seigneurie d'Angludet, à Cantenac, en Médoc. Il fut père de Benjamin de Josset, Sgr de Taumeyran, marié en 1618 à Françoise de Quisacq, qui obtint le 13 mai 1625 une sentence des élus de Bordeaux défendant aux habitants de Cantenac de l'imposer à la taille, et grand-père de noble François de Josset, écuyer, Sgr de Ballac, demeurant à Saint-Laurent de Médoc, qui épousa, le 16 juillet 1664, Jeanne de Pomiés, dernière représentante de sa famille et héritière du château et de la baronnie du Breuil, à Cissac. Peu de temps après son mariage François de Josset fut condamné à 800 livres d'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 23 juillet 1669 de Pellot, intendant de Bordeaux. Il s'adressa au Conseil d'Etat et en obtint, le 23 juillet 1669, un arrêt qui le renvoyait devant les commissaires généraux députés pour la vérification des titres de noblesse avec sursis à l'exécution du jugement du Pellot. Ce fut seulement le 4 mars 1721 que son fils, Joseph de Josset, Sgr de Ballac, capitaine d'infanterie, marié en 1691 à Thérèse d'Anglade, put se faire maintenir dans sa noblesse, sur preuves remontant à 1551, par arrêt desdits commissaires. Le petit-fils de celui-ci, Jean-Joseph Josset de Pomiés, chevalier, Sgr baron du Breuil, marié à Vensac en 1774 à Catherine d'Audebard de Férussac, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Il fit cette même année des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marguerite, née en 1779. La famille de Josset de Pomiés avait contracté des alliances avec les familles du Périer, de Pomiés, d'Anglade, du Sault 1741, Belloguet de Lanessan 1725, d'Audebard de Férussac, etc.

FORQUET de DORNE, en Dauphiné. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois coquilles du même ; au chef d'argent chargé d'un corbeau de sable.*

La famille FORQUET DE DORNE, de très honorable bourgeoisie, est anciennement connue à Valence et à Montélimar, en Dauphiné.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne* (Drôme et Ardèche).

Berthon Forquet, né à Valence, à partir duquel il donne la filiation, fut sergent-major de Montélimar et consul de la même ville en 1606, 1608 et 1616. Son fils, Pierre Forquet, avocat, consul de Valence en 1627, 1632 et 1640, épousa en 1620 Anne James, fille de Jacques James, notaire, et de Madeleine de Dorne. Il eut deux fils : 1° Antoine Forquet de Beauséjour, consul de Montélimar en 1688, dont le fils mourut sans postérité ; 2° Mathieu Forquet, conseiller du Roi, assesseur en la mairie de Montélimar, marié en 1647 à Judith Vial, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Montélimar) et qui continua la lignée. Le petit-fils de ce dernier, Joseph Forquet, né en 1697, joignit le premier à son nom celui de la famille de Dorne à laquelle appartenait sa bisaïeule, M^{me} James. Il fut père de Jacques Forquet de Dorne, né en 1731, maire de Montélimar en 1786. Plus récemment, Charles-Joseph Forquet de Dorne, né vers 1830, a été conseiller à la Cour de cassation.

Une famille de Dorne, éteinte au xvii^e siècle, avait appartenu à la noblesse de la même région. Elle portait pour armes : *d'argent à un chevron de gueules ; au chef d'azur chargé d'un lambel à trois pendans d'or*, avec la devise suivante : *FACTIS FACTA ADORNAT*. Elle avait pour auteur Antoine Dorne, doyen de l'Université de Valence, anobli par lettres de 1530. François de Dorne, petit-fils d'Antoine, fut reçu en 1553 conseiller au Parlement de Grenoble ; il fut père d'Antoine de Dorne, président au même Parlement en 1595. Marie de Dorne, dernière représentante de sa famille, épousa en 1669 François Bally, conseiller maître en la Chambre des Comptes de Grenoble.

FORSANZ du HOUX (de), en Bretagne. Armes : *d'argent à trois chouettes de sable, becquées, membrées et clarinées de gueules, 2 et 1*. — Aliàs : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à trois chouettes de sable, becquées, membrées et clarinées de gueules, 2 et 1 ; aux 2 et 3 d'azur à neuf carreaux (aliàs neuf billettes) d'or, en sautoir*, qui est de la Nux. — Aliàs : *écartelé : aux 1 et 4 de Forsanz ; aux 2 et 3 d'or à un lion de gueules*, qui est d'Armagnac ; *sur le tout de la Nux*. — Tenant et support : *à dextre un sauvage au naturel, appuyé sur une massue, à sénestre un lion*. — Les anciens seigneurs de Forcez, ou Forsais, en Condomois, portaient : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à un lion de gueules*, qui est d'Armagnac ; *aux 2 et 3 d'argent à une corneille de sable, becquée et membrée de gueules*.

La famille DE FORSANZ appartient à la noblesse de l'ancien diocèse de Saint-Brieuc, en Bretagne. Elle a eu pour berceau la Gascogne,

où les noms de Forsan et de Forsanz sont assez répandus, et ne vint se fixer en Bretagne que dans les dernières années du xv^e siècle.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Carrés d'Hozier*, dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Dossiers bleus*, dans les divers ouvrages que MM. Potier de Courcy, Kerviler et de la Messelière ont consacrés à la noblesse de Bretagne, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896, etc.

La famille de Forsanz revendique une brillante origine. Les généalogistes la font descendre, en effet, de celle des anciens seigneurs de Forsaix, ou Forcez, une des plus vieilles de la noblesse de Gascogne. La seigneurie, ou baronnie, de Forcez, située près de Miélan, en Condomois, était, dit d'Hozier, une belle ville fermée de murailles, avec des foires quatre fois l'an, un marché toutes les semaines, un beau château couvert en ardoises, et étendait sa juridiction sur quatorze paroisses.

La famille des seigneurs de Forsaix, ou de Forcez, avait pour premiers auteurs connus noble dame Bruchite de Forsaix, qui fit donation de l'église de Pujols et de ses dépendances à l'église de Condom et à l'abbé Seguin, et son fils, Amathimus, qui ratifia cette donation par acte de 1010. Guillaume de Forsaix épousa vers 1030 Brachile, fille du comte d'Armagnac ; il fut père de noble et puissant Bernard, baron de Forsaix, marié à Azeline, fille d'Odon, vicomte de Limagne, qui fut lui-même père d'Hugues de Forsaix, vivant en 1100, et d'Odon de Forsaix. Peregrinus de Forsaix était abbé de Condom dans les dernières années du xii^e siècle. Gérard, baron de Forsaix, épousa Alpasie, fille unique du comte de l'Isle-en-Jourdain, décédée en 1236. La filiation est à peu près établie depuis haut et puissant seigneur Jourdain, qui était baron de Forsaix vers le milieu du xiv^e siècle. Ce gentilhomme fut le premier seigneur qui protesta auprès du roi de France contre les impositions dont la Guienne avait été frappée par les Anglais ; le roi d'Angleterre ordonna la confiscation de ses biens et fit raser le château d'Agnan qu'il possédait près d'Agen. En dédommagement des pertes qu'il avait subies et en récompense de son dévouement, le duc d'Anjou, lieutenant du roi de France, lui fit donation de divers domaines par acte du 3 avril 1369. Son fils, Jean, baron de Forsaix, prit, au contraire, le parti des Anglais, ce qui lui valut d'avoir ses biens confisqués au profit de Pierre de Montaut par acte du 1^{er} septembre 1378. Il est cité dans un acte passé en 1419 par son fils Hugues, Sgr, ou baron, de Forsaix. Celui-ci paraît devoir être identifié avec un Hugues, baron de Forsaix, qui, d'accord avec un de ses fils, Amanieu, fonda, par acte du 13 juillet 1471, une chapelle dans l'église de Forsaix. On lui attribue deux fils, Amanieu, qui

continua la ligne directe, et Pierre, qui serait venu se fixer en Bretagne et dont on a voulu faire l'auteur de la famille de Forsanz actuellement existante. L'ainé de ces fils, Amanieu, avait épousé vers 1467 Agnès de Montesquiou. Leur fils, Guy, baron de Forsaix, était encore fort jeune quand son château de Forsaix fut rasé, par ordre du roi de France donné à Chinon le 12 mai 1488, en punition de la rébellion de son oncle Pierre, auteur présumé de la branche passée en Bretagne. Il devint dans la suite un des plus vaillants guerriers de son temps, reçut en récompense de ses services d'importantes donations des rois Louis XII et François I^{er} et fit son testament le 10 septembre 1521. Il eut pour successeur son fils, Jacques, baron de Forsaix, marié, le 7 août 1543, à Jeanne de Clermont-Lodève. Sa descendance s'éteignit avec noble et puissant Charles, baron de Forsaix, chevalier, marié le 4 février 1649 à Catherine de Cheverry, qui légua tous ses biens à messire Charles de Lupiac, baron de Moncassin, à charge de relever le nom et les armes de la famille de Forsaix.

Pierre de Forsaix, second fils d'Hugues de Forsaix, suivit en Bretagne le sire d'Albret comme commandant d'une compagnie de cent lances et prit en 1487 du service dans les armées de la duchesse Anne, ce qui détermina le roi de France à faire raser l'année suivante le château de Forsaix appartenant à son neveu, Pierre, baron de Forsaix. D'après les généalogistes, il aurait été amnistié après la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, serait alors revenu en Gascogne, y aurait épousé à une date inconnue Jeanne, vicomtesse de la Nux, dernière représentante d'une vieille famille noble de la Chalosse, et se serait engagé par contrat de mariage à faire relever par ses fils puînés les armes de la famille de la Nux. On lui attribue deux fils. L'ainé de ceux-ci, Bernard, Sgr de Saint-Lary, n'eut qu'une fille, mariée au baron d'Esclignac. Le puîné, Gaillard, aurait adopté le blason de la famille de sa mère et serait l'auteur de la famille qui s'est perpétuée en Bretagne sous le nom modifié de Forsanz.

Dans la réalité un Pierre de Forsanz, capitaine des gens d'armes du sire d'Albret, se fixa en Bretagne dans les dernières années du xv^e siècle et y épousa Jeanne Nux, issue d'une famille de Saint-Brieuc dont il releva les armoiries. Sa descendance figura de 1535 à 1569 aux réformations et montres de la noblesse de la paroisse de Ples-tan, au diocèse de Saint-Brieuc, et fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction lors de la grande recherche, sur preuves de six générations, par arrêts des commissaires des 10 novembre 1668 et 10 juillet 1669. Son fils, Gaillard de Forsanz, gentilhomme de la chambre du Roi en 1526, gouverneur de Dinan, commissaire ordinaire

des guerres, commanda l'arrière-ban du diocèse de Saint-Malo. Il épousa en 1526 Françoise James, héritière de la seigneurie de Gardisseul, en la paroisse de Plestan. Il en eut trois fils : 1° Jean, Sgr de Launay, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, commissaire des guerres, gouverneur de Dinan, mestre de camp, tué en 1559 à l'assaut du fort de Risban, près de Calais, qui de son mariage avec Marie Gicquel eut un fils unique, Mathurin, tué à l'ennemi en 1579 ; 2° Jacques, qui continua la lignée ; 3° Gilles, page du Roi, tué à l'ennemi en 1568. Jacques de Forsanz, Sgr de Gardisseul, fut chevalier de l'Ordre du Roi, gouverneur de Dinan, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de Navarre et lieutenant-général de l'artillerie en Bretagne. Il épousa en 1570 Jeanne du Bouilly et en eut, entre autres enfants, trois fils, Jean, auteur d'un premier rameau, Isaac, auteur d'un second rameau, et Samuel, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre.

Le premier rameau est aujourd'hui éteint. Son auteur, Jean de Forsanz, chevalier de l'Ordre du Roi en 1626, marié à Marie des Landes, se qualifiait vicomte de Gardisseul. Il fut père de Maurille de Forsanz, vicomte de Gardisseul, marié en 1660 à Marie de Romelin, qui fut à son tour nommé en 1661 chevalier de l'Ordre du Roi. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un arrière-petit-fils de celui-ci, Jean-Baptiste-Ange de Forsanz, né en 1724, fit en 1739 pour être admis parmi les pages du Roi.

Le rameau cadet subsiste. Son auteur, Isaac de Forsanz, Sgr de Maradran, sénéchal de Montfort, épousa en 1622 Jeanne Rabinard, héritière de la seigneurie du Houx, en la paroisse de Talensac. Il fut père d'Hilarion de Forsanz, Sgr du Houx, décédé en 1694, qui épousa Marie Gibon, grand-père de Gilles de Forsanz, Sgr du Houx, né en 1658, décédé à Talensac en 1707, et bisaïeul d'Hilarion-Eléonor de Forsanz, Sgr du Houx, né en 1687, décédé à Rennes en 1766, qui épousa en 1715 Françoise-Catherine de Lantivy du Trémour et qui continua la lignée. Paul-Emile de Forsanz, né en 1815, décédé à Versailles en 1882 sans laisser de postérité masculine, fut successivement député et sénateur des Côtes-du-Nord. Le nom de la famille de Forsanz a été illustré par ses deux neveux : 1° Hilarion, connu sous le titre de comte de Forsanz du Houx, né à Saint-Pol-de-Léon en 1840, général de division, commandeur de la Légion d'honneur ; 2° Raoul, connu sous le titre de vicomte de Forsanz du Houx, né en 1845, général de brigade en 1898.

La famille de Forsanz a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : du Bouilly, le Mintier 1797, Fournier d'Al-lerac, de Carné 1804, de Roquefeuil, de Kermenguy, de l'Etang du Rusquec 1813, de Gibon, de Guéhenneuc, de Lantivy 1715, Thépault de la Ville-Ozern 1775, de Brilhac 1811, de Launay 1901, Pinczon, le Provost, du Boldéru 1723, des Congnets 1694, de Saint-Pern 1654, de Kérourat 1788, etc.

FORSANZ (de), en Gascogne. Armes inconnues.

La famille DE FORSANZ qui donne lieu à cette notice est anciennement et honorablement connue en Gascogne où, comme on a pu le voir dans la notice précédente, les noms de Forsan et de Forsanz sont assez répandus. Elle croit être une branche, détachée de la souche à une époque demeurée inconnue, de la famille de Forsanz qui est aujourd'hui fixée en Bretagne et être comme elle issue de la puissante famille des seigneurs, ou barons, de Forcez, ou de Forsaix, en Condomois. Dans ce cas, elle aurait pendant plusieurs générations perdu sa noblesse par suite de dérogeance. Ses membres, en effet, ne portaient pas au XVII^e siècle de qualifications nobiliaires ; on ne voit pas qu'elle ait fait reconnaître sa noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Un de ses membres, Bertrand de Forsanz, fut cependant pourvu en 1737 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Navarre. Un autre, M. de Forsanz, aïeul des représentants actuels, était en 1789 greffier en chef de la maréchaussée générale de Guyenne.

C'est vraisemblablement à la famille dont il vient d'être parlé qu'appartenait un N... de Forsanz fils, homme d'armes, jurat de la ville de Bayonne, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Principale alliance : de Nays-Candau 1732.

FORT (Galbaud du). Voyez : GALBAUD DU FORT.

FORTAGE (de Bordes de). Voyez : BORDES DE FORTAGE (DE).

FORTANIER (de), Armes (d'après le *Billet de part* de janvier 1913) : *d'argent à un château d'azur surmonté d'une étoile de gueules*.

La famille FORTANIER, aujourd'hui DE FORTANIER, de très honorable bourgeoisie, est anciennement connue dans les environs de Montpellier. Elle résidait au XVIII^e siècle dans la paroisse de Canet, aujourd'hui commune du département de l'Hérault.

Jean-Jacques Fortanier, du lieu de Vilasavari, fit enregistrer son

blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Castelnaudary) : *de gueules à un château donjonné de trois tours d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Louis-Charles-Henri de Fortanier, né en 1799, garde du corps sous la Restauration, épousa M^{lle} de Marguerit. Il eut un fils, Joseph, décédé en 1911, et trois filles dont l'une fut dame du Sacré-Cœur et dont les deux autres épousèrent le marquis de Ribiers et M. Fernand de Marion-Gaja. Joseph de Fortanier, fut le dernier représentant mâle de sa famille; il avait épousé M^{lle} Serres, petite-fille du général baron Solignac; il n'en eut que deux filles dont la plus jeune a épousé en 1913 le comte Bernard de Pins.

FORTE (Drier de la). Voyez : DRIER DE LA FORTE.

FORTELE (de Bernard de la). Voyez : BERNARD DE LA FORTELE (DE) au tome IV et aux Additions du tome V.

FORTERIE (de la). Voyez : LAFORTERIE (DE).

FORTESCU (de), en Normandie. Armes : *d'argent à trois bandes d'azur (alias de gueules).* — Alias : *d'azur à trois bandes d'argent.*

La famille DE FORTESCU appartient à l'ancienne noblesse du Cotentin, en Basse-Normandie. Elle a toujours été assez obscure et on n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements.

Jean Fortescu servit en qualité d'écuyer dans les guerres de son temps, en 1379; il est nommé dans l'Echiquier de Normandie de 1388 et 1392. Guillaume Fortescu périt en 1415 à la bataille d'Azincourt.

Tristan Fortescu, du Mesnil-Angot, et Richard Fortescu, de Sainte-Marie du Mont, furent du nombre des gentilshommes de l'élection de Carentan qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche de Montfaut, en 1463. La famille de Fortescu perdit dans la suite sa noblesse par suite de dérogeance et dut se faire accorder des lettres de réhabilitation.

Michel de Fortescu, marié en 1653 à Jacqueline le Quesne, ses frères, Léonor de Fortescu, marié en 1661 à Maria Merlet, et Tanneguy de Fortescu, mariée en 1661 à Marie du Ruel, et leur cousin germain, Jean de Fortescu, sieur de Launay, en la paroisse du Mesnil-Angot, tous arrière-petits-fils de Nicolas de Fortescu, marié en 1563 à Catherine Cadot, n'en furent pas moins maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issus d'une vieille race déjà maintenue noble par Montfaut en 1463. Leurs cousins, Jacques et

Marie-Antoine de Fortescu, petits-fils de Jacques de Fortescu, marié en 1581 à Jeanne Clérel, et arrière-petits-fils de Richard de Fortescu, furent maintenus dans les mêmes conditions par jugement du même magistrat.

Léonor de Fortescu, écuyer, Sgr de la Chesnaye, Charles de Fortescu, écuyer, Sgr de Langle, et Jacques-Pascal de Fortescu, écuyer, sieur du Tailly, eurent leur blason, enregistré à l'Armorial général de 1696 (registres de Saint-Lô et de Valognes).

Paul de Fortescu prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Lô.

M. Constant de Fortescu est décédé à Bayeux le 9 avril 1907 à l'âge de 39 ans.

Principales alliances : Cadot, Clérel (de Tocqueville), de Beaugendre, des Faveries 1597, de Paul, etc.

Une famille DE FORTESCUE occupe un rang brillant dans la noblesse anglaise. Elle revendique pour auteur Richard le Fort, gentilhomme normand, qui fut un des compagnons de Guillaume le Conquérant et qui lui sauva la vie à la bataille d'Hastings. Sir John Fortescue, chevalier (*knight*), fut nommé en 1442 grand-maitre (*lord-chief*) de la justice d'Angleterre; il fut un des plus célèbres légistes de son temps. Sa descendance est représentée de nos jours par plusieurs branches. Le chef de la branche aînée, sir Hugh Fortescue, fut appelé à la Chambre des Lords le 16 mars 1721, sous le titre de baron de Clinton, comme successeur de sa grand-mère, la comtesse de Lincoln; il fut encore créé en 1746 baron de Fortescue et comte de Lincoln. Il mourut sans postérité en 1751 et eut pour successeur son frère consanguin, Mathieu, deuxième baron de Fortescue, décédé en 1783. Le fils de celui-ci, Hugues, troisième baron de Fortescue, marié en 1782 à Esther Gréville, sœur du marquis de Buckingham, décédé en 1841, reçut en 1789 les titres de vicomte Ebrington et de comte (*earl*) Fortescue. Il fut père d'Hugues, comte Fortescue, né en 1783, vice-roi d'Irlande, grand intendant de la Couronne, décédé en 1861, dont la descendance subsiste avec distinction.

FORTET (de), en Auvergne. Armes : *d'or à un lion grimpant d'azur*.

La famille DE FORTET appartient à l'ancienne bourgeoisie d'Aurillac, dans la Haute-Auvergne. N. Fortet, président au siège présidial de cette ville, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La famille de Fortet, appauvrie avec le temps, subsistait obscurément à Aurillac en 1884.

FORTIA d'URBAN et de PILLES (de), au Comtat-Venaissin. Armes :

d'azur à une tour d'or, crénelée et maçonnée de sable, posée sur une montagne de sept coupeaux de sinople. — Couronne : de Duc. — Supports : deux lions. — Devise : TURRIS FORTISSIMA VIRTUS.

La famille DE FORTIA, complètement éteinte en 1876, avait occupé un rang brillant dans la noblesse du Comtat-Venaissin.

Pithon-Curt et Artefeuill en ont donné au XVIII^e siècle des généalogies détaillées. Le travail d'Artefeuill a été reproduit par la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi d'intéressants renseignements sur les Fortia dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1863, dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, dans la *Biobibliographie vaucloisienne* de Barjavel, etc.

La famille de Fortia, que l'auteur de l'*Histoire véridique* croit être d'origine israélite, a eu pour berceau la ville de Barcelone, en Espagne. Elle vint s'établir d'abord à Montpellier, où ses membres étaient marchands dans la première moitié du XV^e siècle, puis à Avignon où elle acquit dans le négoce une fortune considérable. Quand elle fut devenue puissante les généalogistes lui cherchèrent des origines plus brillantes et la firent descendre d'un Bernard de Fortia, né au château de Fortia, près de Roses, en Catalogne, qui fut dans la seconde moitié du XIV^e siècle lieutenant général en Catalogne du roi don Pedro IV.

Marc de Fortia, décédé en 1498, auquel remonte la filiation, exerçait le commerce à Montpellier. Ses deux fils, Jean et Bernard, furent les auteurs de deux grandes branches qui ne tardèrent pas à arriver à la noblesse.

L'aîné d'entre eux, Jean de Fortia, vint en 1507 s'établir à Avignon et était encore en 1540 marchand dans cette ville; il en fut élu troisième consul en 1531, fut plus tard trésorier général du Comtat-Venaissin et mourut en 1553. Son second fils, Charles de Fortia, était marchand à Avignon quand il se fit accorder par le roi Henri II des lettres de naturalité enregistrées au Parlement de Provence le 15 juillet 1550. Marc de Fortia, fils aîné de Jean, n'était âgé que de deux mois quand son père l'emmena de Montpellier à Avignon; il alla plus tard se fixer à Carpentras, fut pourvu par le Pape de la charge de président de la Chambre apostolique et mourut en 1582. Il laissa trois fils : 1^o Gilles, auteur d'un premier rameau, dit d'Urban; 2^o Jean, Sgr de Montréal, en Dauphiné, marié en 1583 à Françoise de Seytres, dont la descendance donna un évêque de Cavaillon, puis de Carpentras, décédé en 1661, plusieurs chevaliers de Malte et un page de la Grande Écurie en 1687 et s'éteignit avec Gaspard de Fortia, connu sous le titre de marquis de Montréal, né en 1691, et avec ses deux filles, la duchesse de

Gadagne et la marquise de Calvisson; 3^e Paul, né d'un second lit, auteur d'un rameau cadet, dit de Pilles.

L'auteur du premier rameau, Gilles de Fortia, Sgr d'Urban et de Caderousse, décédé en 1617, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de Saint-Michel et quatre fois viguier d'Avignon. Un de ses petits-fils, François de Fortia, sieur de Salettes, né en 1631, décédé sans postérité en 1700, fut major de brigade et gouverneur de Mont-Louis. Un autre, Louis de Fortia, Sgr d'Urban, frère aîné du précédent, syndic de la noblesse du Comtat en 1663, épousa en 1651 Marie de Vivet de Montelus et continua la lignée. Son petit-fils, François de Fortia, Sgr d'Urban, page de la Petite Écurie en 1700, fut nommé en 1728 syndic de la noblesse du Comtat-Venaissin. Il fut le grand-père d'Agricol-Joseph-Antoine, connu sous le titre de marquis de Fortia d'Urban, né à Avignon en 1756, littérateur très fécond, créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 2 mai 1811, admis en 1830 à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, décédé en 1843, qui fut le dernier représentant de son rameau. Le marquis de Fortia d'Urban avait épousé en 1785 M^{lle} des Achards de Sainte-Colombe dont il n'eut pas d'enfants. Ce fut lui qui publia en 1818 *l'Art de vérifier les dates* des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.

Le rameau cadet s'est éteint en 1826. Son auteur, Paul de Fortia, baron de Baumes, Sgr de Pilles, né à Carpentras en 1560, décédé en 1621, fut successivement chevalier de Saint-Michel en 1585, mestre de camp de cavalerie légère en 1591, gouverneur de Berre, puis du château d'If, et enfin, en 1608, conseiller d'État. Sa descendance conserva jusqu'en 1730 le gouvernement du château d'If. Il avait épousé en 1599 Louise de Tholon de Sainte-Jalle. Leur fils, Pierre-Paul de Fortia, baron de Baumes, Sgr de Pilles, maréchal de camp en 1649, viguier et gouverneur de Marseille en 1660, eut, entre autres enfants, trois fils : 1^o Charles-Bernard de Fortia, baron de Baumes, connu sous le titre de marquis de Sainte-Jalle, marié à Marie de Tholon de Sainte-Jalle, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Marie de Fortia de Tholon, marquise de Sainte-Jalle, mariée en 1723 au marquis de Coriolis-Limaye; 2^o Paul de Fortia, connu sous le titre de marquis de Pilles, gouverneur du château d'If, marié en 1675 à Geneviève de Vento, qui continua la lignée; 3^o Alphonse de Fortia, connu sous le titre de marquis de Forville, gouverneur et viguier de Marseille, chef d'escadre des galères, décédé sans alliance en 1711. Toussaint de Fortia de Pilles, second fils de Paul, page du Roi en 1694, fut plus tard chef d'escadre, commandant de la marine à Marseille en 1749 et commandeur de

Saint-Louis; il mourut en 1760 sans avoir contracté d'alliance. Il était l'oncle de Toussaint-Alphonse, connu sous le titre de marquis de Fortia de Pilles, gouverneur et viguier de Marseille, marié en 1735 à Anne d'Antrechaux, qui obtint le 14 juin 1775, par bref du Pape, souverain d'Avignon, l'érection en duché sous le nom de Fortia de sa seigneurie de Baumes. La dernière représentante de ce rameau, Alphonsine-Caroline de Fortia de Pilles, décédée le 28 juillet 1875, épousa d'abord en 1809 Paul de Laidet, puis Edouard de Noguier de Malijay. Son fils, Alfred-Alphonse de Laidet fut autorisé, par ordonnance royale du 21 août 1816, à joindre à son nom celui de la famille de Fortia; mais il mourut à Marseille dès le 10 février 1824, à peine âgé de douze ans. C'est à cette branche qu'appartenait Louis de Fortia qui en 1627 tua en duel le fils du poète Malherbe.

Bernard de Fortia, auteur de la branche cadette, alla se fixer à Tours, acquit en 1532 dans les environs de cette ville les seigneuries de Paradis et de la Branchoire et épousa Jeanne Miron, fille d'un médecin ordinaire du Roi. Il eut, entre autres enfants, quatre fils : 1° François de Fortia, Sgr de la Grange, secrétaire de la chambre du Roi, trésorier des parties casuelles en 1570, décédé en 1595, dont le fils, François, fut président des trésoriers de France au bureau des finances de Limoges, puis conseiller d'État, et dont la descendance s'éteignit avec Charlotte de Fortia, marié en 1747 au marquis de Scorailles; 2° Bernard de Fortia, Sgr de Saint-Mandé, aux portes de Paris, conseiller au Parlement de Bretagne, puis, en 1563, à celui de Paris, dont la descendance donna des magistrats distingués aux Parlements de Paris et de Normandie, des intendants et des conseillers d'État et s'éteignit avec Jacques de Fortia, Sgr du Plessis-Fromentières, baron de Nouan, président au Grand Conseil en 1704, décédé en 1726; 3° Marc de Fortia, Sgr de Paradis, président en la Chambre des comptes de Bretagne, décédé sans postérité; 4° Pierre de Fortia, abbé de Saint-Acheul, nommé à l'évêché d'Amiens, mort sans avoir pris possession.

La famille de Fortia a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des écrivains et des magistrats distingués, des chevaliers de Malte, un chanoine comte de Brioude, décédé en 1675, etc.

Principales alliances : de Galléan des Issarts 1582, de Galléan-Gadagne 1749, de Tholon de Sainte-Jalle 1592, 1599, de Vissec de la Tude de Ganges 1581, de Seguin-Pazzis d'Aubignan 1710, de Seytres (des ducs de Caumont) 1583, 1684, de Louet de Nogaret de Calvisson 1655, 1753, de Sassenage 1684, de Thézan-Vénasque, de

Covet 1627, de Grasse, de Blégier de Taulignan, de Coriolis 1723, 1756, de Vento 1673, de Vintimille, d'Urre, d'Agoult d'Ollières, de Flotte 1710, de Villages, Geffroy d'Antrechaux 1735, de Jarente 1764, David de Beauregard 1763, de Laidet, Miron, de la Michodière, de Scorailles 1747, de Chambres de Montsoreau 1617, de Harlay, etc.

FORTIS (de), en Provence. Armes : *d'azur à un lion d'or grimpant contre une palme de même, contourné et affronté à dextre.*

La famille DE FORTIS appartient à la noblesse de Provence.

Artefeuil en a donné au XVIII^e siècle une généalogie qui a été reproduite dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. Le baron du Roure a donné les derniers degrés de la filiation dans les notes de l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*.

Bertrand Fortis, auquel remonte la filiation, était dans la première moitié du XVI^e siècle juge de la Cour temporelle du Pape à Avignon. Son fils, Jean Fortis, d'Avignon, fut pourvu en 1545 du grade de docteur en droit civil de l'Université de cette ville qui, au Comtat Venaissin, conférait à ses titulaires la noblesse au premier degré. Il vint peu de temps après s'établir à Aix et y épousa, le 9 mai 1549, Jeanne de Séguiran, fille du seigneur de Vauvenargues et héritière de la seigneurie de Claps. D'après Artefeuil il fut député à la Cour par délibération du corps de la noblesse du 20 décembre 1557. Son fils unique, Boniface Fortis, Sgr de Claps, épousa, le 1^{er} octobre 1588, Madeleine Spinola. Il fut père de Louis de Fortis, Sgr de Claps, deuxième consul d'Aix, procureur du pays en 1647, qui épousa en 1624 Marthe de Guiran, et grand-père de Boniface II de Fortis, Sgr de Claps, deuxième consul d'Aix, qui épousa en 1663 Marguerite Marcel, fille d'un trésorier de France, et qui continua la lignée. Ce dernier fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par arrêt des commissaires généraux départis par le Roi pour la recherche des faux nobles en Provence. Barcilon fait observer dans sa *Critique du nobiliaire de Provence* que cet arrêt fut rendu par faveur. Pierre-Boniface de Fortis, petit-fils, de Boniface II, né à Aix le 17 août 1730, marié à Marie-Désirée de Moricaud-Soleilhas, décédé dans sa ville natale en ventôse an IV, fut reçu en octobre 1749 conseiller au Parlement de Provence. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castellane. Il avait eu, le 27 janvier 1782, pour successeur dans sa charge de conseiller au Parlement son fils, Jean-Baptiste de Fortis, né à Aix le 19 juin 1763, décédé dans la même ville le 12 septembre 1848, dernier survivant des magistrats du Parlement de Provence. Jean-Baptiste de Fortis avait épousé à Aix en 1788 Gabrielle-Françoise d'André. Il fut père de Boniface de Fortis, qui

épousa en 1828 Thérèse de Flotte-Montauban, grand-père d'Alphonse de Fortis, qui épousa en 1856 Caroline de Pluyette, et bisaïeul d'Arthur de Fortis qui épousa en 1891 Baptistine Gouttes.

La famille de Fortis n'est pas titrée.

Principales alliances : Rabasse, de Séguiran, du Périer de Flayosc, d'André, de Flotte, d'Albertas, d'Audiffret, de Villeneuve 1921, de Nicod de Neuvecelle de Maigny 1835, etc.

FORTON (de). Armes : *d'azur à deux colonnes d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux colonnes.* — Devise : FIDELITAS ET JUSTITIA.

La famille de Forton appartient à la noblesse du Languedoc.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* un tableau généalogique assez sommaire qu'elle produisit en 1825 et dans les *Carrés d'Hozier* des preuves de noblesse que Jean-Louis de Forton, né en 1729, fit le 8 octobre 1758 *pour une affaire particulière*. On trouvera, enfin, des renseignements sur les Forton dans l'*Armorial de la noblesse de Languedoc* de M. de la Roque et dans les *Titres, anoblissement et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Gérard de Forton, auquel remonte la filiation, était né sur la frontière d'Espagne ; il épousa Jeanne de las Alberas par contrat passé à Beaucaire le 21 septembre 1495 en présence de son oncle, vénérable et religieux homme messire Jean de Forton, et fit son testament le 28 janvier 1541. Il fut père de Pierre de Forton, décédé intestat en 1560, qui épousa, le 9 février 1535, Jeanne de Rocquesi, ou de Rocques, fille du seigneur de Clausonnette, et grand-père de Jean de Forton, né le 28 août 1550, qui épousa le 23 octobre 1581 Madeleine de Julien et qui fit son testament le 3 avril 1614. La situation nobiliaire de ces premiers auteurs de la famille de Forton paraît avoir été assez douteuse et on ne voit pas qu'ils aient porté la qualification d'écuyer. La famille de Forton ne figure pas, du reste, au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse par jugement lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666. Antoine Forton, fils de Jean, épousa, le 13 octobre 1619, Anne des Roys, fille du seigneur de Lédignan et issue d'une vieille famille noble du Languedoc encore existante. Il fut pourvu, le 28 septembre 1630, de la charge de conseiller au Parlement d'Orange et mourut le 22 juillet 1649. Son fils, Pierre de Forton, né le 14 juillet 1623, d'abord capitaine au régiment de Calvisson, fut nommé, le 18 janvier 1648, conseiller au Parlement d'Orange, épousa, le 12 décembre 1650, Louise de Roverié de Cabrières et continua la lignée. On ignore son degré de parenté avec un Jean-Louis de Forton,

juge mage en la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Le fils de Pierre de Forton, Claude, né le 7 août 1671, nommé garde de l'étendard royal des galères par brevet du 29 janvier 1692, épousa, le 12 novembre 1726, Marie de Virgile, veuve du marquis de Narbonne-Pelet, et mourut en 1751. Il laissait un fils unique, Jean-Louis de Forton, né en 1729, marié à sa cousine Marie de Virgile, qui fit en 1758 les preuves de noblesse mentionnées plus haut. Jean-Antoine de Forton, fils du précédent, né en 1756, président en la Chambre des comptes de Montpellier en 1785, marié l'année suivante à Henriette Fabre de Montvaillant, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier. Il fut nommé en 1815 premier président à la Cour royale de cette ville, reçut le titre héréditaire de marquis par lettres patentes du 8 mars 1817 et mourut à Beaucaire en 1823. Il laissait deux fils : 1^o Maurice, deuxième marquis de Forton, né en 1787, marié en 1808 à M^{lle} de Lagoy, dont le fils aîné, Henri, troisième marquis de Forton, page de Charles X, général de brigade, grand officier de la Légion d'honneur, mourut sans alliance en 1876 et dont le fils cadet, Louis, quatrième marquis de Forton, décédé en 1882, n'eut qu'une fille ; 2^o Isidore de Forton, né en 1788, marié à Zélia Durand, dont le fils, Prosper-René, cinquième marquis de Forton, né en 1833, marié à M^{lle} Broussonnet, décédé en 1883, a laissé une nombreuse postérité.

Principales alliances ; des Roys de Lédignan 1619, de Roverié de Cabrières, Fabre de Montvaillant, de Guibert, de Fesquet 1818, de Meyran de Lagoy, Court de Fontmichel, de Rocher, de Greling 1860, Durand, de Rivière 1848, Copin de Miribel, de Moracin 1862, Claret de Fleurieu 1858, Broussonnet, de Rovira de Roquevaire 1901, Rémy de Campeau 1905, etc.

FORTOUL.

Famille de haute bourgeoisie originaire de Provence.

On trouve que N... Fortoul, avocat en Parlement, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Aix) : *d'azur à un lion d'or, tenant de sa patte dextre une massue d'argent.*

Hippolyte-Honoré FORTOUL, né à Digne, en 1811, professeur à la Faculté de Toulouse, puis doyen à celle d'Aix, député des Basses-Alpes à l'Assemblée constituante de 1849, puis à l'Assemblée législative, décédé en 1856, fut appelé en 1851 par le Prince président au ministère de la Marine, puis, après le coup d'Etat du 2 décembre, au ministère de l'Instruction publique et des Cultes. Il fut nommé sénateur en 1852 et admis en 1854 à l'Académie des Inscriptions et

Belles Lettres. Il avait épousé à Aix en 1846 M^{lle} Pascalis, décédée dans la même ville en 1889. Leur fils, Joseph-Antoine Fortoul, colonel d'artillerie, a épousé en 1880 M^{lle} de Bourgoing, aujourd'hui remariée au maréchal Lyautey.

Principales alliances : Martin de Gibergues, de Bourgoing, Pascalis, Gabrielli de Gubbio, etc.

On trouve qu'un M. Émile-Joseph-Antoine Fortoul, receveur de l'enregistrement au Monestier de Clermont, demanda inutilement, le 25 mars 1862, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE CROSEY qui appartenait à des ascendants maternels.

FORTS (le Pelletier des). Voyez : PELLETIER DE ROSANBO, D'AUNAY, DES FORTS ET DE SAINT-FARCEAU (LE).

FORTS (Feugère des). Voyez : FEUGÈRE DES FORTS.

FORTUNET (Désir de). Voyez : DÉSIR DE FORTUNET.

FORVAL et de GASSART (des Hayes de). Voyez : HAYES DE FORVAL ET DE GASSART (DES).

FORVILLE (Loncle de). Voyez : LONCLE DE FORVILLE.

FOS (de), en Albigeois et à Saumur. Armes (ce sont celles des anciens vicomtes de Marseille) : *de gueules à un lion couronné d'or.* — Couronne : *de Vicomte.* — Supports : *deux lions au naturel.*

La famille DE Fos, originaire de Castres, appartient à l'ancienne bourgeoisie protestante du Languedoc.

Saint-Allais et M. de Magny en ont donné au XIX^e siècle des généalogies très fantaisistes, le premier dans le tome XIX de son *Nobiliaire universel*, le second dans son *Livre d'or de la noblesse*. Ils lui attribuent une ancienneté fantastique, lui donnent pour berceau la Provence et la font descendre d'une famille de Fos, depuis longtemps éteinte, qui a occupé au moyen âge un rang distingué dans cette province et qu'ils font descendre elle-même de celle des anciens vicomtes de Marseille.

On trouvera sur la famille de Fos des renseignements plus sérieux dans la *France protestante* de Haag et dans le *Bulletin de la Société héraldique* de juillet 1886.

Albert de Fos, auquel remonte la filiation, était industriel à Castres dans la seconde moitié du XVI^e siècle. D'après Saint-Allais et M. de Magny il serait venu de Provence se fixer dans cette ville pour échapper aux persécutions dont les protestants étaient l'objet. Il n'appartenait pas à la noblesse et on ne voit pas que ses descendants

aient jamais été anoblis ni par lettres, ni par charges. Il eut d'une alliance inconnue au moins deux fils : 1° Jacques de Fos, apothicaire, consul de Castres en 1583, qui continua la lignée ; 2° David de Fos, conseiller du Roi et contrôleur de ses domaines au comté de Castres en 1603. Il fut aussi père probablement d'un Abel de Fos qui était médecin à Castres en 1627. Daniel de Fos, fils de Jacques, quitta Castres pour aller s'établir à Alby. Il fut lui-même père de Guillaume de Fos, né le 31 juillet 1599, qui vint se fixer à Montaren, près d'Uzès. Le petit-fils de ce dernier, Étienne de Fos, né en 1679, décédé en 1759, fonda à Montaren d'importantes fabriques. Il laissa deux fils, Daniel et Étienne. L'aîné de ceux-ci, Daniel, né en 1715, décédé en 1792, resta à la tête des fabriques fondées par son père ; il fut l'auteur d'un rameau demeuré protestant qui paraît être aujourd'hui éteint. Le cadet, Étienne, né en 1722, embrassa la carrière militaire. Il se convertit au catholicisme après le mariage qu'il contracta en 1748, étant en garnison à Saumur, avec une demoiselle Massonneau, de Châtellerault. Son fils, Étienne de Fos, né posthume en 1753, se fixa définitivement à Saumur après le mariage qu'il contracta en 1784 avec M^{lle} Huart. Sa descendance s'est perpétuée avec distinction dans la région de Saumur. Un de ses petits-fils, Gustave de Fos, né en 1826, fut admis en 1840 dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Jacques Fos, marchand, bourgeois de la ville de Castres, Tobie Fos, marchand banquier à Castres, et Jean de Fos, conseiller du Roi, maire perpétuel du lieu de Cuq, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Castres).

Principales alliances : de Bouffard-Madiane 1700, Bonnemère de Chavigny, Bedeau de l'Écochère 1911, etc.

La famille provençale de Fos descendait d'un Pons de Fos qui vivait dans la seconde moitié du XII^e siècle. On peut voir dans la *Généalogie des vicomtes de Marseille*, le savant ouvrage de M. de Juigné-Lassigny, (p. 37), que c'est par erreur qu'on a voulu faire de ce seigneur un fils de Geoffroy, vicomte de Marseille, mentionné dans un certain nombre d'actes de 1131 à 1163.

FOS, ou DEFOS, du RAU (de). Armes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles du même*¹.

La famille DEFOS, ou DE Fos, DU RAU, originaire de Mont-de-Marsan, est anciennement et honorablement connue dans les Landes.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin.

1. Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Léon Dufour.

Elle sollicita en 1762 des lettres de confirmation de noblesse et envoya à l'appui de sa demande ses titres au Cabinet des Ordres du Roi. Le plus ancien de ces titres était le testament, daté du 15 juin 1557, de noble Jehan de Fos, sieur de Bernède, demeurant à Mont-de-Marsan. Dans cet acte, rapporté tout au long dans les *Carrés d'Hozier*, Jehan de Fos nomme sa mère, Sarrancipe de Sousbielle, sa femme, Marguerite de Mérignac, et ses enfants. Chérin déclare que ce testament a tous les caractères de la fausseté. Jehan de Fos laissa deux fils, monsieur maître Luc de Fos et Jean de Fos, procureur du roi de Navarre en sa vicomté de Marsan, qui épousèrent le même jour, le 27 juillet 1579, deux sœurs, Madeleine et Marie de Junca. Luc de Fos était en 1587 seigneur de Bernède et homme d'armes de la compagnie de M. de Poyanne. Il laissa à son tour deux fils, Fabien de Fos, qui épousa, le 21 décembre 1608, Marguerite de Lataulade, et monsieur maître Jean Defos, avocat du Roi au siège présidial de Dax, qui épousa, le 13 novembre 1622, Marie du Haa, dame du Rau, dans la paroisse de Gamarde et dans la sénéchaussée de Tartas. Le fils de ce dernier, Pierre de Fos, sieur du Rau, baptisé à Dax en 1624, épousa Jeanne de Maurian par contrat du 17 septembre 1656. Il fut condamné comme usurpateur de noblesse à 800 livres d'amende par jugement du 14 décembre 1666 de Pellot, intendant de Bordeaux, sur le vu du procès-verbal de M. d'Ailhenc, son subdélégué dans les Landes.

Son petit-fils, Alexandre de Fos, Sgr du Rau, baptisé en 1690, épousa à Bayonne en 1723 Catherine de la Borde. Il était capitaine d'infanterie quand il sollicita du Roi, en 1762, des lettres patentes de réhabilitation de noblesse pour lui et pour ses deux fils, nés en 1727 et 1729. Chérin, chargé d'examiner sa requête, tout en reconnaissant les services rendus par la famille de Fos, émit un avis défavorable, estimant que cette famille ne pouvait être rétablie dans une noblesse qu'elle n'avait jamais possédée.

On ne voit pas que depuis lors la famille de Fos du Rau ait fait régulariser sa situation nobiliaire. Elle ne figure pas au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Elle a fourni des officiers, des médecins, des magistrats de mérite. Son chef actuel, Joseph Defos du Rau, né en 1884, avocat distingué, amputé de la main droite à la suite de blessures reçues pendant la dernière guerre, a été élu en 1919 député des Landes ; il a épousé en 1909 M^{lle} Arnozan, de Bordeaux. Son frère, Louis, né en 1888, est professeur au lycée Louis-le-Grand, à Paris. Leur oncle, Pierre-Léopold Defos du Rau, a été tué à l'ennemi devant Sébastopol en 1855.

Principales alliances : de la Borde, du Camp d'Orgas, Balbédac, Arnozan, etc.

FOS DE MÉRY (du). Armes : *d'or à trois fasces de gueules*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille du Fos de Méry, éteinte dans les mâles en 1864, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne.

On en trouvera des tableaux généalogiques dans les manuscrits de Chérin, dans le *Nouveau d'Hozier*, dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*.

La famille du Fos de Méry est originaire du Quercy. Son auteur, Julien Dufos, né à Toulouse, se qualifiait docteur en droit, avocat au Grand Conseil et au Conseil privé du Roi, demeurant au Cloître Saint-Germain l'Auxerrois, quand il épousa, en janvier 1588, Marie Longuet, fille d'un maréchal des logis de la reine Catherine de Médicis. Il fut pourvu, le 19 octobre 1598, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France, acquit dans la suite la seigneurie de Méry, en Beauvaisis, et mourut en 1616. Il eut plusieurs fils : 1^o Jean, qui continua la lignée ; 2^o Pierre, Sgr de Cosigny, secrétaire du Roi, dont le fils Julien, décédé en 1659, fut trésorier de France à Paris ; 3^o Pomponne, officier, qui eut une fille. Jean du Fos, Sgr de Méry, la Taule, etc., fut reçu en 1619 conseiller au Parlement de Paris, épousa le 1^{er} mai 1620 Luce de la Nauve, fille d'un de ses collègues, et mourut en 1652. Son fils, François du Fos, Sgr de Méry, reçu le 9 avril 1652 conseiller au Parlement de Paris, décédé en 1687, épousa Elisabeth Rogé, fille d'un conseiller maître en la Chambre des comptes. Il en eut, entre autres enfants, un fils, Louis-François, qui continua la lignée, et une fille, Anne-Claude, qui épousa François Desfriches. Louis-François du Fos, Sgr de Méry, fut maintenu dans sa noblesse le 18 août 1701, par un arrêt des commissaires généraux du Conseil qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, et mourut le 9 janvier 1714 à l'âge de 44 ans. Il paraît avoir été connu le premier sous le titre de marquis de Méry conservé depuis lors par le chef de la famille. Il épousa, le 3 septembre 1695, Antoinette le Court de Janville qui, d'après le tableau des *Dossiers bleus*, était simple fille de chambre de sa mère et en eut trois fils. L'aîné de ceux-ci, Louis-Antoine du Fos, marquis de Méry, marié en 1735 à Marie-Louise de la Rue du Can, fut père d'Alexandre-Louis-Victor du Fos, comte de Méry, baptisé en 1740, chevalier de Saint-Louis, grand bailli d'épée d'Amiens, qui épousa, le 15 octobre 1766, Marie-Dieudonnée Cuperlier, veuve de René-François Binau, chevalier, Sgr de la Saline.

Alexandre-Louis-Victor eut lui-même deux filles dont l'aînée épousa successivement M. de Marbais et le comte de Pierrepont et dont la cadette épousa le comte de Beaussier. Il eut aussi deux fils, Alexandre-Claude-Victor, né en 1769, et Casimir-Félicien, dont il va être parlé. Alexandre-Claude-Victor, marquis du Fos de Méry, fit en 1782 pour être admis à l'Ecole militaire des preuves de noblesse qui sont conservées dans le *Nouveau d'Hozier* ; il fut après son père grand bailli d'Amiens, fut plus tard colonel de cavalerie et mourut fort âgé au château de la Taule le 22 février 1864 sans avoir eu d'enfants de mariage avec Anne-Angélique de Saint-Fuscien de Vignereul. Son frère, Casimir-Félicien, comte du Fos de Méry, épousa Armande-Marie Langlois de Rouvre ; il survécut à son fils, Frédéric-Victor, marié à M^{lle} de Marbais, et eut pour héritière sa petite-fille, Louise-Marie, dernière représentante de sa famille, qui épousa à Paris en 1866 Louis-Alexandre-Espérance, comte de l'Ecuyer de la Papotière.

Principales alliances : de la Rue du Can, Desfriches, le Vergeur d'Assy, de Paris, Eon de Cély 1762, de Marbais 1789 et vers 1845, de Pierrepont 1796, de Beaussier 1789, de Saint-Fuscien, Chérel de la Rivière vers 1830, de l'Ecuyer de la Papotière, etc.

FOSSA (de), en Roussillon. Armes : *de sinople à une lion d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de deux étoiles d'argent*. — Couronne : *de Comte*.

Ancienne famille du Roussillon.

François FOSSA, né à Perpignan le 21 juillet 1726, fils d'un avocat au Conseil souverain du Roussillon, était professeur doyen de droit en l'Université de sa ville natale quand il fut anobli, en décembre 1786, par lettres patentes du roi Louis XVI rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier* ; il reçut aussi du même prince le cordon de Saint-Michel. Fossa ne fut pas seulement un jurisconsulte éminent, il fut aussi un admirable philanthrope et fut pendant de longues années administrateur de l'hôpital Saint-Jean. Il mourut à Perpignan le 6 août 1789. Plus récemment Laurent de Fossa, capitaine d'état-major, épousa en 1860 M^{lle} Santerre des Boves.

Le chef de la famille de Fossa est connu de nos jours sous le titre de comte.

Une famille de Fossa, originaire de Crémone, en Italie, a occupé aux xvi^e et xvii^e siècles un rang distingué à Genève. Elle portait pour armes : *écartelé d'or et d'argent avec pour cimier un buste de cygne*. Son auteur, Joseph Fossa, vint se réfugier à Genève après avoir embrassé le protestantisme et se fit recevoir bourgeois de cette ville le

11 novembre 1555. Il laissa plusieurs fils. Un de ceux-ci, Marc de Fossa, baptisé à Genève le 14 septembre 1581, dont Beauchet-Filleau ne fait par erreur que son petit-fils, vint se fixer comme pasteur protestant à Melle, en Poitou, et y épousa Marguerite Rivet dont il n'eut que deux filles. Des représentants de la famille de Fossa, probablement petits-neveux du précédent, résidaient en Poitou dans les dernières années du XVII^e siècle. L'un d'eux, N... de Fossa, bourgeois de Saint-Maixent, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

FOSSE (Bouchelet de). Voyez : BOUCHELET DE BEURAIN, DE NEUVILLE, DE VENDEGIES, DE LA FOSSE.

FOSSE (de Bernard de). Voyez : BERNARD DE LA ROCHE, DE LA FREGEOLIERE, DU BREIL, DE LA FOSSE, DU PORT, DE LA BARRE DE DANNE, DE GAUTRET (DE).

FOSSE (Chatry de la). Voyez : CHATRY DE LA FOSSE.

FOSSE (Coessin de la). Voyez : COESSIN DE LA FOSSE.

FOSSE (Desportes de la). Voyez : DESPORTES DE LA FOSSE.

FOSSE (de Framery de la). Voyez : FRAMERY DE LA FOSSE (DE).

FOSSE (Vallerand de la). Voyez : VALLERAND DE LA FOSSE.

FOSSE (le Rouyer de la). Voyez : LE ROUYER DE LA FOSSE.

FOSSE (de la), ou DELAFOSSE, en Normandie. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même.*

La famille DE LA FOSSE, ou DELAFOSSE, appartient à la haute bourgeoisie de Rouen, en Normandie.

On en trouvera une généalogie dans les *Annales politiques*.

M. Auguste-Émile Delafosse, né à Rouen en 1838, fut autorisé le 2 avril 1862, par arrêt du tribunal de première instance de cette ville, à substituer à son nom celui de : DE LA FOSSE, en trois mots, que ses ascendants portaient avant 1789.

FOSSE de LANRIAL (de la), en Bretagne. Armes : *d'or à une roue de gueules.* — Devise : ROTAT OMNE FATUM.

La famille DE LA FOSSE DE LANRIAL, aujourd'hui éteinte, appartenait à l'ancienne noblesse du pays de Léon, en Bretagne. Elle avait eu pour berceau un fief de son nom, situé dans la paroisse de Lannilis, et avait possédé la seigneurie de Lanrial, sur le territoire de la paroisse de Plouescat.

On trouvera dans les *Dossiers bleus* le tableau généalogique qu'elle

produisit lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire véridique* de Lainé et dans les ouvrages que Potier de Courcy et Kerviler ont consacrés à la noblesse de Bretagne.

La famille de la Fosse figura de 1426 à 1534 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Léon. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, elle fut d'abord condamnée à l'amende comme usurpatrice par jugement rendu le 6 août 1669, M. de Langle rapporteur. Elle interjeta appel de cette condamnation et fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, sur le rapport de M. Huart, par un nouveau jugement du 8 août 1670. Elle fit encore reconnaître sa noblesse en 1704 par jugement de l'intendant de la province.

Le jugement de maintenue de 1670 reconnaît à la famille de la Fosse six générations de noblesse. Il en fait remonter la filiation à un Hervé de la Fosse qui avait épousé Mahotte de la Rive antérieurement à l'an 1503. D'après le *Dictionnaire véridique*, cet Hervé de la Fosse avait été anobli, en récompense de ses services, par lettres patentes de 1476. Il fut père d'Olivier de la Fosse, Sgr de la Villeneuve, qui épousa Anne Noblet, grand-père d'Alain de la Fosse, qui épousa Catherine Rosé, et bisaïeul de Louis de la Fosse, Sgr de Poulamblouc'h, qui épousa Fiacrette Sayfen, héritière de la seigneurie de Kerdrens dans la paroisse de Plouescat.

La famille de la Fosse a eu pour dernière représentante Marie-Céleste-Claudine de la Fosse de Lanrial, née à Quimperlé en 1826, mariée à Quimper en 1853 à M. Eugène-François Fournier, conseiller à la Cour de Rennes en 1874.

Elle avait toujours été fort obscure.

Il a existé en Bretagne une autre famille de la Fosse, celle des seigneurs du Hautmesnil, en la paroisse de Guer, au diocèse de Saint-Brieuc. Cette famille fut condamnée à l'amende comme usurpatrice de noblesse par arrêt du 31 août 1669.

FOSSÉ d'ARCOSSE. Armes : écartelé : au 1 de sable à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles et en pointe de deux demi-vols, le tout du même ; au 2 d'azur à trois besants d'argent, 2 et 1 ; au 3 d'or à un taureau furieux de gueules ; au 4 d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent, 2 et 1 ; sur le tout d'argent à une bande de gueules accostée de quatre roses tigées et feuillées au naturel, deux en chef et deux en pointe. — Cimier : un lion issant d'or. — Supports : un lévrier et un lion. — Devise : PRO DEO REGEQUE FLOREANT SEMPER ROSE MEÆ.

Famille de haute bourgeoisie.

Une ordonnance du 26 mai 1819 a autorisé Charlemagne-Ferdinand Fossé, né à Ecouen en 1780, trésorier-payeur, à joindre régulièrement à son nom celui de : d'ARCOSSE. M. André Fossé d'Arcosse a épousé en 1893 M^{lle} Jeanne Grévin. M^{lle} Fossé d'Arcosse a épousé en 1912 M. Maurice Crosson du Cormier.

Principales alliances : de Campou 1890, Camus de Lagrange de Rouville, Crosson du Cormier, Val de Conantray, etc.

FOSSEUX (du Bois de Hoves de). Voyez : BOIS DE HOVES DE FOSSEUX (DU).

FOSSEY (Mathieu de). Voyez : MATHIEU DE FOSSEY.

FOSSEZ (des), en Vermandois. Armes : *d'or à deux lions de gueules, adossés et passés en sautoir.* — La branche des seigneurs de Coyolles, aujourd'hui éteinte, portait : *de sinople à deux lions d'argent, adossés et passés en sautoir, les queues passées en double sautoir.* — La branche des seigneurs de Sisoy, également éteinte, portait : *de gueules à deux lions d'or, adossés et passés en sautoir.* — Supports et cimier : *trois licornes.* — Devise : CONCORDIA VICTRIX.

La famille des FOSSEZ appartient à la noblesse du Valois et du Vermandois. Elle paraît avoir eu pour berceau une terre de son nom qu'elle possédait dans le Valois dès le xiv^e siècle.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie très complète. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Denis-François des FOSSEZ de Coyolles fit en 1737 pour être admis parmi les pages de la Petite Ecurie et celles que Charles-Henri des FOSSEZ de Villeneuve fit en 1774 pour être admis à l'Ecole militaire. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* celles qu'Arthémise-Charlotte des FOSSEZ de Beauville fit en 1704 pour être admise à Saint-Cyr.

La famille des FOSSEZ a pour premier auteur connu un Simon des FOSSEZ qui était bailli du Vermandois en 1249. Un Guillaume des FOSSEZ était dans les dernières années du xiv^e siècle gouverneur du fort de Charenton, près de Paris.

Philippe des FOSSEZ, chevalier, Sgr de Chouy, près de Soissons, auquel la Chesnaye des Bois fait remonter la filiation suivie, était vraisemblablement fils de ce gentilhomme. Il épousa demoiselle Marie de Sissy par contrat du 5 mai 1413. Son fils, Jean des FOSSEZ, chevalier, Sgr de Chouy, fut homme d'armes des ordonnances du Roi en la compagnie de M. de Malortie; il résidait à Merlieu, en Laonnais, quand il traita, en 1460, avec sa cousine, Jeanne de Sissy. Il eut

de sa femme Marie, dont on ignore le nom de famille, un fils, Nicolas, qui continua la lignée, et une fille, Marguerite, qui épousa Pierre de Fontaines, chevalier. Nicolas des Fosseze vendit en 1486 sa seigneurie de Chouy au chapitre de la cathédrale de Soissons et recueillit en 1490 la seigneurie de Sissy par donation de sa tante à la mode de Bretagne, Jeanne de Sissy. Il épousa successivement Blanche du Puis et Madeleine de Vault et mourut en 1505. Louis des Fosseze, chevalier, Sgr de Sissy, Suzy, etc., né de la première union, fut gouverneur de Nesle. Il épousa successivement en 1512 Jeanne de Chin, puis, en 1521, Louise Dagobert, dont il n'eut qu'un fils, Louis, chanoine de la collégiale de Nesle en 1543, et enfin, en 1531, Anne de la Haye dont il n'eut que deux filles. Son fils du premier lit, Nicolas des Fosseze, chevalier, Sgr de Sissy, Beauvois, etc., homme d'armes de la compagnie de M. le Dauphin en 1538, fut plus tard commandant des ville et château de Nesle, en Picardie. Il épousa, le 14 juillet 1538, Marguerite de Chambly et partagea entre ses enfants, le 15 mai 1573, les biens provenant de la succession de celle-ci. Il eut trois fils : 1° Wallerand, page du roi de Navarre, puis gouverneur de Ribemont en 1578, dont le fils mourut sans postérité ; 2° François, auteur de la branche aînée ; 3° Antoine, auteur de la branche cadette.

La branche aînée subsiste seule. Son auteur, François des Fosseze, Sgr de Montigny, Rouy, Morteau, etc., gouverneur de Ribemont en 1576, mort assassiné en 1595, avait épousé en troisièmes nocces Louise de Crécy. Leurs deux fils, François, Sgr de Rouy, marié le 14 août 1603 à Marguerite de Bachelier d'Hyauville, et Antoine, Sgr de Pottes, marié, le 21 juillet 1620, à Michelle de Bachelier d'Hyauville, nièce de sa belle-sœur, furent les auteurs de deux rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, les 15 et 19 juin 1700, par jugements de Bignon, intendant d'Amiens, après avoir justifié leur filiation depuis 1413. C'est au premier rameau qu'appartenait Charles-Jean-Louis, connu sous le titre de vicomte des Fosseze, né à la Fère en 1737, guillotiné le 8 thermidor an II, qui fut député de la noblesse du Vermandois aux Etats généraux de 1789. Eustache des Fosseze, cousin germain de celui-ci, épousa en 1795 Louise-Barbe de Vezant dont il eut trois fils. Le chef du second rameau, Charles-Henri des Fosseze, Sgr de Villeneuve, connu sous le titre de comte des Fosseze, épousa en 1763 M^{lle} de Carraque ; il en eut deux fils dont l'aîné, Charles-Henri, né en 1764, fit en 1774 pour être admis à l'Ecole militaire les preuves de noblesse mentionnées plus haut.

L'auteur de la branche cadette, Antoine des Fosseze, Sgr de Longchamps, tonsuré le 3 août 1567 par l'évêque de Noyon, quitta l'habit ecclésiastique pour épouser, le 11 mai 1578, Anne du Puis. Son arrière-

petit-fils, Antoine des Fosse, Sgr de Beauville, etc., marié en 1693 à Marie-Charlotte de Fay, fut maintenu dans sa noblesse le 15 juin 1700 par jugement de l'intendant Bignon. Il eut un fils, Jean-Antoine des Fosse, Sgr de Vaux, de Beauville, etc., qui fut le dernier représentant de sa branche et qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Macquerel de Plémy. Il eut aussi deux filles dont la plus jeune, Arthémise-Charlotte, mariée dans la suite à Jean-Baptiste de Lance, Sgr de Chévrès, fit en 1704 pour être admise à Saint-Cyr les preuves de noblesse mentionnées plus haut.

Il a existé une troisième branche de la famille des Fosse, celle des seigneurs de Coyolles, près de Villers-Cotterets, dont le point de jonction avec la souche n'a pu être exactement déterminé. L'auteur de cette branche, Robert des Fosse, fit le 8 décembre 1420 une acquisition dans la terre des Fosse d'Haramont et était en 1443 lieutenant-général au gouvernement du Valois pour le duc d'Orléans. On le croit fils de Guillaume des Fosse, gouverneur du fort de Charenton, dont il a été parlé plus haut, et frère de Philippe des Fosse, Sgr de Chouy, auteur commun des deux autres branches. Son descendant, René des Fosse, Sgr de Coyolles, était chevalier-léger de la garde du Roi quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 8 novembre 1667, par jugement de M. Dorieu, intendant de Soissons. Louis des Fosse, connu sous le titre de marquis de Coyolles, décédé en 1747, fut nommé en 1732 bailli d'épée de Villers-Cotterets. Il fit en 1737 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir l'admission parmi les pages de la Petite Ecurie de son fils, Denis-François des Fosse de Coyolles, né en 1721 à Coyolles, au diocèse de Soissons. Celui-ci fut plus tard écuyer de main du Roi. Il mourut sans postérité, dernier représentant de sa branche.

La famille des Fosse a fourni cinq chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem depuis Jean des Fosse admis dans l'Ordre en 1518. Elle a aussi fourni un grand nombre d'officiers distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un abbé de Longpont, décédé en odeur de sainteté en 1515, etc.

Principales alliances : de Sissy, de Fontaines, de Moy de Sons, de Chambly, de Crécy, de Carpentier de Villecholles 1568, 1591, de Rouvroy (des ducs de Saint-Simon), de Lancry de Rimberlieu 1751, Chatelain de Popincourt 1763, d'Harzillemont 1661, de l'Escuyer 1694, de Gand 1748, de Fay 1693, 1753, d'Estavayé 1644, de Macquerel de Quémy, Jouenne d'Esgrigny, de Larminat vers 1905, etc.

FOU (du), en Bretagne. Armes : *d'azur à une aigle éployée d'or.* — Devise : DIEU, L'HONNEUR.

La famille du Fou appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne. Elle paraît avoir eu pour berceau la paroisse de Mur, au diocèse de Cornouaille, où elle a possédé de toute ancienneté les seigneuries de la Roche-Guézennec et de Locmaria.

On en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit au XVIII^e siècle pour obtenir l'admission de deux de ses membres à l'École militaire. On trouvera, enfin, sur elle d'intéressants renseignements dans les ouvrages de Potier de Courcy et de Kerviler, dans les *Filiations bretonnes*, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, etc.

Potier de Courcy et après lui Kerviler attribuent pour auteur à la famille du Fou un Hamon, dit *Stultus*, qui fut témoin d'une donation faite en 1204 par Alain IV de Rohan à l'abbaye de Bonrepos en sorte que son nom viendrait du mot français *fou*, traduction du mot latin *stultus*. Alain du Fou est mentionné dans des actes de 1293 et 1336. Roland du Fou, écuyer, comparut à une montre de 1336.

La famille du Fou figura de 1426 à 1562 aux réformations et montres de la paroisse de Mur.

La filiation suivie remonte à un Guillaume du Fou, marié à Jeanne de la Houssaye, qui comparut en 1426 à la réformation de la noblesse de la paroisse de Mur. La Chesnaye des Bois fait de ce gentilhomme le fils d'un Jehan du Fou, baron de Pirmil, châtelain de Noyan-sur-Sarthe, dans le Maine, Sgr de Coriller et de la Plesse-Chamaillard, en Anjou, Sgr de la Rocheguénenneuc, à Mur, qui aurait épousé Mahaut, fille du comte de Montfort, et qui serait descendu en ligne directe, on ne sait trop comment, des anciens vicomtes de Léon. Even du Fou, fils de Guillaume, épousa Catherine la Parisy. Il en eut trois fils : 1^o Jean, qui n'eut qu'une fille ; 2^o Christophe, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Suzanne, mariée en 1584 à Georges de Kervéno ; 3^o Jean le cadet, Sgr de Beauchesne, qui épousa Jeanne de la Cour à une date inconnue et qui parut à une montre générale en 1481. Le fils de ce dernier, Christophe du Fou, Sgr de Bezidel, figura comme gentilhomme en 1536 à une montre du diocèse de Cornouaille. Il se maria deux fois, d'abord avec Françoise Marigo, puis avec Louise de Kerlogoden et eut deux fils, un de chaque lit : 1^o Charles, Sgr de Bezidel, qui épousa Isabeau de Kermellec et qui continua la lignée ; 2^o Louis, Sgr de Launay, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de la Moinerie, fondue au XVIII^e siècle dans la famille du Parc.

Laurent du Fou, chevalier, Sgr de Nervoies et de Bezidel, en la

paroisse de Cléguerec, au diocèse de Vannes, marié en 1650 à Françoise Tanguy, dame de Kersabiec ; ses frères, Jean et François du Fou ; et leurs cousins issus de germains, représentants de la branche cadette, Antoine du Fou, Sgr de la Moinerie, au diocèse de Saint-Brieuc, et Tanneguy du Fou, furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction, sur preuves de huit générations, par arrêt des commissaires du 11 mai 1669.

Sébastien du Fou, Sgr de Bezidel, fils de Laurent et chef de la famille, fut nommé en 1698 gouverneur de la ville et du château de Pontivy. Il épousa à Saint-Pol-de-Léon en 1694 Marie de la Fosse et en eut, entre autres enfants, deux fils, François, Sgr de Bezidel, et Nicolas-Roland, Sgr de Kerdaniel, qui furent les auteurs des deux grands rameaux actuellement existants de la famille du Fou.

L'aîné d'entre eux, François du Fou, Sgr de Bezidel, né à Saint-Pol-de-Léon en 1697, gouverneur de Pontivy et des villes et châteaux du duché de Rohan, épousa en 1719 Marie-Bonaventure Hervieux, dame de la Villegros. Leur petit-fils, François-Bonaventure du Fou, né à Nantes en 1765, négociant dans cette ville, dont il fut maire de 1813 à 1816, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1833, reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du 25 octobre 1817. Il avait épousé en 1791 Félicité Jogues de Domerville, fille d'un négociant de Nantes. Il en eut deux fils : 1^o Jules, comte du Fou, consul de France, décédé en 1864, dont les fils se sont fixés en Champagne et en Lorraine ; 2^o Bonaventure, vicomte du Fou, né en 1806, marié à M^{lle} de Contades-Gizeux, décédé en 1873, dont le fils s'est fixé en Anjou.

L'auteur du rameau cadet, Nicolas-Roland du Fou, Sgr de Kerdaniel, épousa à Pontivy en 1741 Jeanne-Charlotte de Lantivy. Il fit en 1755 et 1761 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de deux de ses fils, Jérôme-Bonaventure, né à Pontivy en 1744, et François-Julien, né dans la même ville en 1749. Jérôme-Bonaventure du Fou fut connu le premier sous le titre de comte de Kerdaniel ; il fut gouverneur de Pontivy, ne revint d'émigration qu'en 1814 et reçut en 1816 le grade de colonel honoraire. Sa descendance était représentée de nos jours par le vicomte Henri du Fou de Kerdaniel, marié en 1901 à Antoinette de Chavagnac, et par leurs enfants.

La famille du Fou a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Maillé, de Kermellec, de la Fosse, de Lantivy, du Parc, de Pleurre 1861, d'Aubéry de Frawenberg 1894, de Contades-Gizeux, de Lestrade 1886, de Montécler, Mourin d'Arfeuille 1832, le Corgne de Launay 1861, Audren de Kerdrel 1885, de

Roquefeuil 1895, de Chavagnac, de la Tullaye 1822, de Joybert 1853, de Kersauson, etc.

FOUACHE de BOULAN d'HALLOY et d'HALLOY d'HOCQUINCOURT.

Armes : *d'azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules*. — Cimier : *un lion naissant d'or, lampassé de gueules, ailé d'argent*. — Supports : *deux licornes au naturel*. — Armes de la famille Aclocque d'Hocquincourt : *d'azur à deux chevrons d'or ; au chef de gueules chargé de trois cloches d'argent, baillées de sable*.

La famille FOUACHE d'HALLOY appartient à la noblesse de Picardie.

Son premier auteur connu, sire Jean Fouache, habitant de Corbie, mari de demoiselle de Saint-Quentin, était décédé quand en 1455 ses deux fils, tous deux appelés Jean, épousèrent deux sœurs, Mariette et Catherine Frérot, filles d'Arnould Frérot et issues d'une des familles les plus estimées de la bourgeoisie de la région.

La filiation suivie remonte à Michel Fouache qualifié écuyer dans un acte d'octobre 1485. Un descendant de celui-ci, Robert Fouache, écuyer, sieur de Glisy, était en 1505 maître de Notre-Dame-du-Puy, à Amiens. Un autre, Gaspard Fouache, fut maire d'Amiens en 1574. Il fut père de Melchior II Fouache, écuyer, qui épousa successivement en 1587 Marie du Fou et le 24 mars 1601 Marie Butes, et grand-père d'Antoine Fouache, qui se maria par contrat du 2 novembre 1638. Le fils de ce dernier, Louis Fouache, écuyer, Sgr de Boulan, marié par contrat du 16 novembre 1658, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Amiens). Bien que ses ancêtres aient presque constamment porté les qualifications nobiliaires depuis la fin du xvi^e siècle, il ne put faire reconnaître sa noblesse lors des recherches des faux nobles ordonnées par Louis XIV. Il se fit alors accorder, en mars 1705, des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin. Ces lettres sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Elles sont conçues dans les termes les plus flatteurs et rappellent les services que la famille Fouache n'avait cessé de rendre depuis 1485. Louis Fouache obtint au mois de septembre suivant le règlement de ses armoiries.

Jean-Baptiste-Louis Fouache, Sgr de Boulan et d'Halloy, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens.

La famille Fouache d'Halloy est représentée de nos jours par plusieurs rameaux. Un de ses membres, Aristide Fouache d'Halloy, conseiller à la Cour d'Amiens, épousa vers 1840 Marie-Charlotte Aclocque d'Hocquincourt. Le frère de M^{me} Aristide d'Halloy, le baron Charles Aclocque d'Hocquincourt, né en 1819, étant décédé sans

postérité, les deux fils de celle-ci, Alphonse et Jacques d'Halloy, se crurent en droit de joindre à leur nom celui d'Hocquincourt et de relever le titre de baron concédé en 1820 à leur bisaïeul maternel, Noël-Charles Aclocque d'Hocquincourt. Ils avaient épousé deux sœurs, M^{lles} de Lencquesaing, dont ils ont laissé l'un et l'autre plusieurs enfants. Il a été consacré en son lieu une notice à la famille Aclocque d'Hocquincourt. Un autre membre de la même famille, Maurice Fouache de Boulan d'Halloy, né à Amiens en 1836, épousa en 1864 Zélie Cossée de Maulde, comtesse (?) d'Hust et du Saint-Empire.

La famille Fouache d'Halloy a fourni des magistrats et des officiers distingués.

Principales alliances : de Lencquesaing 1866, 1867, de Dampierre 1872, Lebègue de Germiny 1879, Morel de Foucaucourt 1864, Cossée de Maulde 1864, Zylof de Steenbourg, d'Hespel 1892, de Lignaud de Lussac, le Rebours 1902, le Pelletier de Glatigny 1893, etc.

FOUAN. Armes concédées en 1826 à Jacques-Joseph Fouan : *de gueules à un dextrochère d'or, paré du même, tenant une épée d'argent, montée d'or, et une branche de lis au naturel.*

La famille FOUAN est originaire du lieu de Rocquigny, dans le département de l'Aisne.

Jacques-Joseph Fouan, né à Rocquigny en 1773, fils d'un cultivateur, était maire de Rocquigny et chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur quand il fut anobli, le 28 janvier 1826, par lettres patentes du roi Charles X. Il n'eut pas de postérité, mais son frère, Jean-Baptiste Fouan, fut père d'Alphonse-Benjamin Fouan, né à Rocquigny en 1819, conseiller à la Cour de Rouen, marié en 1851 à M^{lle} Patel, décédé en 1871, qui a laissé des enfants.

FOUANT de la TOMBELLE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1846) : *d'azur à une fasce d'or, chargée de trois fers de lance de gueules et accompagnée de six besants d'or, 3 et 3.*

La famille FOUANT DE LA TOMBELLE est originaire de la Thiérache où dès le XVIII^e siècle elle occupait un rang honorable dans la bourgeoisie. Elle ne figure pas cependant au nombre des familles notables qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres et confirmations de titres de 1830 à 1908*.

Antoine Fouant, garde de la porte du Roi, épousa vers 1720 Antoinette Poulain. Leur fils, Laurent-Antoine Fouant, sieur de la Tombelle, né en 1722, brigadier des gardes de la porte du Roi, che-

valier de Saint-Louis, décédé en 1800, épousa à Laon en 1747 Marie-Gabrielle Dagneau. Il en eut deux fils : 1° Antoine-Nicolas Fouant de la Tombelle, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1822, qui n'eut que trois filles ; 2° Antoine Fouant, né à Autremancourt en 1754, marié en 1779 à M^{lle} Dehon, décédé à Laon en 1820, qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, François-Isidore Fouant, ou Fouant de la Tombelle, né en 1781 à Vesle (Aisne), inspecteur de l'enregistrement, décédé en 1861, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 25 avril 1846 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé d'abord M^{me} Crépin du Havelt, fille du baron Liborel, décédée à Arras en 1823, puis, en 1827, M^{lle} le Gressier, décédée en 1868, dont il n'eut qu'une fille, M^{me} de Becquincourt, décédée en 1902. Adolphe, baron Fouant de la Tombelle, né de la première union en 1817, marié à M^{lle} Gueyran, fut assassiné dans des circonstances dramatiques en 1873 au château d'Ampouillac. Son fils unique, Fernand, baron de la Tombellet musicien distingué, a épousé en 1880 M^{lle} Henriette de Marivault, dont il a eu deux enfants.

Principales alliances : de Nugent, le Noir de Becquincourt 1816, 1846, Liborel, Delacoux de Marivault, de Maleville 1922, Brizon 1905, Bouteron 1907, etc.

FOUBERT de PALLIÈRES et de LAIZE, en Normandie. Armes (ce sont celles de la famille Foubert de Beuzeville) : *d'argent à une fasce d'azur chargée d'un léopard d'or*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux léopards d'or*.

Une famille FOUBERT DE BEUZEVILLE a appartenu à la noblesse de Normandie. Une tradition, qui naturellement ne s'appuie sur aucune preuve, la fait descendre d'un des compagnons de Rollon, premier duc de Normandie. La filiation suivie remonte à un Jean Foubert, vivant à Bayeux en 1464, dont le fils, Jean II Foubert, fut anobli en décembre 1479 par lettres patentes du roi Louis XI et prit part en juillet 1486 au ban et à l'arrière-ban du Cotentin. Jean II Foubert laissa d'une alliance inconnue deux fils : 1° Guillaume, sur lequel on ne sait à peu près rien et qui continua la descendance ; 2° Férault, prêtre, qui était en 1523 tuteur des enfants de son frère Guillaume, alors décédé. L'un de ces enfants, Jean III Foubert, fut maintenu dans sa noblesse en 1598 par jugement de M. de Mesmes de Roissy. On ignore le nom de sa femme. Il fut père de Roulland Foubert, sieur de Beuzeville, marié en 1558 à Fleurie le Breton, à partir duquel seulement le jugement de maintenue de noblesse de Chamillart donne la filiation. Pierre Foubert, sieur de Beuzeville,

petit-fils de Roulland, épousa en 1611 Jeanne Berthelot et fut maintenu dans sa noblesse, le 22 novembre 1634, par jugement de l'intendant d'Aligre. Il laissa plusieurs fils : 1° Jean, décédé sans postérité le 22 mars 1647 ; 2° Pierre, marié à Anne Bréart, dont la fille, Anne, mariée à François d'Ancel, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 ; 3° Guillaume, sieur de Beuzeville, marié en 1651 à Jeanne Jullien. Ce dernier était procureur du Roi en la maîtrise de Valognes, résidait en la paroisse de Martinvast et était âgé de 35 ans quand il fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de l'intendant Chamillart. Sa veuve fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Leur descendance s'éteignit avec leur petite-fille, Jeanne, dame de Beuzeville, mariée en 1702 à Bernardin le Courtois, Sgr d'Héraudeville.

Une famille FOUBERT DE PALLIÈRES ET DE LAIZE de la même région, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, revendique une origine commune avec la famille Foubert de Beuzeville et en porte les armes. Borel d'Hauterive en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1877. L'auteur de cette famille, Louis Foubert de Pallières, marié en 1666 à Anne le Teneur, décédé en 1705, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'or à un sautoir d'azur*. Il ne porte dans ce recueil d'autre qualification que celle de bourgeois de la ville de Caen. Il ne figure pas dans le jugement de maintenue de noblesse rendu par Chamillart. Il n'en aurait pas moins été, d'après Borel d'Hauterive, un fils que Pierre Foubert, mentionné plus haut, aurait eu d'un premier mariage contracté en 1639 avec Madeleine Masson et un petit-fils de Pierre Foubert, sieur de Beuzeville, marié en 1611 à Jeanne Berthelot. On ne voit pas que sa descendance ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Normandie. Il fut père de Thomas Foubert, sieur de Pallières, garde général des eaux et forêts, marié à Elisabeth le Baron, décédé à Caen en 1755, et grand-père de Pierre-Thomas Foubert de Pallières, né à Caen en 1721, recteur de l'Université de cette ville, marié en 1753 à Marguerite Marc, décédé dans sa terre de Laize en 1799. Les deux fils de ce dernier, Alexandre Foubert de Pallières, né en 1755, avocat au présidial de Caen, et René Foubert de Laize, docteur en droit de l'Université de Caen, épousèrent deux sœurs, M^{lles} de Neuville, et furent les auteurs de deux branches.

La famille Foubert de Pallières et de Laize n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers et des magistrats de valeur. M. Guy Foubert de Pallières, marié à M^{lle} Morel d'Arleux, a été tué au cours de la dernière guerre.

Principales alliances : de Madre de Loos, le Carpentier d'Epinne-

ville, Hue de Mathan 1849, de Vigan 1877, Clouet des Pesruches, Morel d'Arleux, etc.

Une famille FOUBERT DES FAGÈRES était honorablement connue à Paris au XVIII^e siècle. Son auteur, Antoine-Nicolas Foubert, sieur des Fagères, avocat en Parlement, fut pourvu le 15 avril 1707 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Il mourut en 1720 et eut pour successeur son fils, Jean-François, né à Paris en 1696. Celui-ci paraît avoir été père de Jean-Baptiste-Charles Foubert, Sgr des Fagères, capitaine des Cent-Suisses de la Garde du Roi, qui épousa Anne-Geneviève de la Motte.

Une famille FOUBERT DE BIZY, originaire du Nivernais, portait pour armes : *d'or à un palmier de sinople, terrassé de même, accosté de deux lions contrerampants de sable, armés et lampassés de gueules*. On en trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin. Son auteur, Nicolas-Louis Foubert, sieur de Bizy, né à Paris, bourgeois de cette ville, décédé en 1742, fut nommé ministre plénipotentiaire et prit dès lors la qualification d'écuyer. Il fut père de Bruno-Nicolas Foubert de Bizy, né en 1733, général de division en 1793, décédé en 1818, qui épousa en 1783 M^{lle} Carpeau, fille d'un armateur de Dunkerque, et grand-père de Jean-Bruno Foubert de Bizy, décédé sans postérité en 1851, qui fut anobli par lettres patentes du 21 septembre 1819, puis maintenu dans sa noblesse, comme fils d'un officier général, par nouvelles lettres du 11 septembre 1820. Jean-Bruno Foubert de Bizy avait épousé en 1824 M^{lle} Dumesnil qui lui survécut de longues années. Il eut un frère, Charles-Bruno Foubert de Bizy, décédé à Paris en 1840, qui épousa en 1827 M^{lle} Lange.

FOUCAUCOURT (Morel de). Voyez : MOREL DE FOUCAUCOURT.

FOUCAUD (de), en Bretagne. Armes : *d'azur à une bande d'argent accompagnée en pointe d'une ancre de navire de même et en chef d'un soleil d'or*.

La famille DE FOUCAUD appartient à la noblesse de Bretagne.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Carrés d'Hozier*, dans le *Nouveau d'Hozier*, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1894, dans les *Filiations bretonnes*, dans les ouvrages que Potier de Courcy et Kerviler ont consacrés à la noblesse de Bretagne, etc.

Ces divers travaux donnent la filiation depuis un René Foucaud qui avait épousé vers 1730 Jacqueline Genino. René-Yves Foucaud, fils des précédents, était négociant, avocat du Roi de la ville et communauté de Lorient, quand, en récompense de ses services sur mer, il obtint en octobre 1774 des lettres patentes d'anoblissement qui sont

rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier* ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il acquit la seigneurie de Launay, située en la paroisse de Bréhand-Moncontour, au diocèse de Saint-Brieuc. Il fut père de François-René-Jacques de Foucaud, Sgr de Launay, qui épousa à Saint-Brieuc en 1776 Marguerite-Jeanne de Rabecq, fille d'un secrétaire du Roi, remariée dans la suite à M. de Canly, et grand-père de René-François-Auguste de Foucaud de Launay, né en 1777, qui épousa à Saint-Brieuc en 1810 M^{lle} Latimier du Clésieux. Les deux fils de ce dernier, Ludovic de Foucaud, né à Launay en 1817, marié en 1847 à M^{me} Rouxel de Lescouet, née la Lande de Calan, conseiller général des Côtes-du-Nord, député du même département à l'Assemblée nationale de 1871, décédé à Versailles dès l'année suivante, et Auguste-René Foucaud (*sic*, sans particule), né en 1815, receveur des finances, marié à Saint-Brieuc en 1837 à M^{lle} Barrère, décédé dans la même ville en 1887, ont été les auteurs de deux rameaux. René de Foucaud de Launay, fils de Ludovic, né à Saint-Brieuc en 1848, marié en 1892 à M^{lle} d'Albyville, a été conseiller général des Côtes-du-Nord. Ses cousins germains, Auguste, marié en 1863 à M^{lle} Carron de la Carrière, et Paul, marié en 1872 à M^{lle} Allenou, tous deux fils d'Auguste-René, ont rétabli devant leur nom la particule dite nobiliaire que leur père avait supprimée.

La famille de Foucaud n'est pas titrée.

Principales alliances : Latimier du Clésieux 1810, de la Lande de Calan 1847, de Gouzillon de Bélizal 1872, Whyte d'Albyville 1872, le Normand de Lourmel du Hourmelin 1905, de Kersaint-Gilly 1907, Carron de la Carrière 1863, de Parscau du Plessis 1898, Bahezre de Lanlay 1898, le Breton de Vannoise 1909, etc.

Une famille de Foucault de Lescoulouarn appartenait au moyen âge à la noblesse de la Basse-Bretagne. Elle portait pour armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à six fleurs de lys d'argent, 3, 2, 1 ; aux 2 et 3 d'or au lion d'azur*. Elle figura de 1426 à 1513 aux réformations et montres des diocèses de Cornouaille, de Tréguier et de Léon et s'éteignit antérieurement à la grande recherche commencée en 1666. Elle était peut-être une branche, détachée à une époque inconnue, de l'illustre maison de Foucault de Saint-Germain-Beaupré, rapportée à la suite, dont elle portait les armoiries.

Une famille de Foucault de la Budorière et de la Guérivière a appartenu à la noblesse de robe de la même province. Elle portait pour armes : *de sinople à un chevron d'or surmonté d'un lion rampant de même et accompagné de trois trèfles d'argent*. Un Foucault de la Guérivière était bourgeois de Nantes en 1498. Jacques Foucault, sieur de la Guérivière, décédé sans postérité à Nantes en 1640, fut reçu en

1598 conseiller au Parlement de Bretagne. René Foucault, sieur de Launay, en la paroisse de Chantenay, fut reçu en 1621 conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse en 1672 par arrêt du Conseil d'Etat et s'éteignit peu de temps après.

FOUCAUD d'AURE (de), en Languedoc. Armes : écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un lion d'or ; au chef du même chargé de trois molettes d'éperon de sable, qui est de Foucaud ; aux 2 et 3 d'argent à trois pals de gueules, qui est d'Aure. — La branche d'Alzon, aujourd'hui éteinte, écartelait ses armes de celles de la famille d'Alzon ; de gueules fretté d'or, semé de fleurs de lys sans nombre. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions.

La maison DE FOUCAUD d'AURE appartient à l'ancienne noblesse du Languedoc.

On en trouvera des généalogies dans le tome IX de l'*Histoire généalogique et héraldique des pairs de France et des grands dignitaires de la Couronne* du chevalier de Courcelles et dans le tome III de la *France moderne* (première partie) de M. Villain. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1895, etc.

Une tradition très ancienne, mais qui ne s'appuie sur aucune preuve, en fait une branche détachée à une époque très reculée et, en tout cas, inconnue de la maison de Foucauld de Lardimalie, encore existante, une des plus illustres de la noblesse du Périgord, à laquelle on a aussi cherché à rattacher les familles de Foucault de Saint-Germain-Beaupré, de Foucault de Varzé et de la Roche-foucauld.

La maison de Foucaud revendique comme auteur un Jean Foucaud qui fut un des principaux seigneurs de l'armée de Simon et de Guy de Montfort lors de la guerre des Albigeois et qui, ayant été fait prisonnier, aurait été mis à mort par ordre de Raymond VIII, comte de Toulouse. Mais, d'après dom Vaissette, auteur d'une *Histoire générale du Languedoc*, ce gentilhomme n'aurait jamais existé et ce serait Foucaud et Jean de Brigier, frères, issus d'une toute autre famille, qui auraient été exécutés par ordre du comte de Toulouse. On peut attribuer comme premier auteur connu à la maison de Foucaud un Bernard Foucaud, noble consul de la ville de Gaillac, qui prêta serment de fidélité, le 1^{er} décembre 1249, à Alphonse, comte de Toulouse et de Poitiers. Des mémoires de famille font remonter la filiation à Jean Foucaud, le gentilhomme mis à mort par ordre du comte de Toulouse dont il a été parlé plus haut. Ils lui attribuent comme

fils un noble et puissant seigneur Arnulphe Foucaud, Sgr de Puy-laurens, qui aurait épousé Bérangère Rigaud, dame de Langautier, par contrat passé le 20 juin 1238 devant notaire à Saint-Félix, pour petit-fils un Bertrand Foucaud, Sgr de Langautier, qui aurait épousé à une date inconnue Anne d'Euze, dame de Saint-Martial, et pour arrière-petit-fils un noble et puissant seigneur Bertrand Foucaud qui rendit hommage en 1329 au vicomte de Caraman pour sa seigneurie de Saint-Martial. Bertrand laissa d'une alliance inconnue un fils, Guillaume Foucaud, Sgr de Saint-Martial, que dom Vaissette dit avoir été viguier de Toulouse, probablement en 1366. Guillaume Foucaud avait épousé, le 13 juillet 1339, Suzanne de Catalan. Il en eut trois fils : 1^o Guillaume, qui continua la descendance ; 2^o Philippe, qui alla se fixer à Gênes, qui y jouit d'une grande faveur auprès du doge et qui eut plusieurs enfants de son mariage avec Julie Frégose ; 3^o Thomas, qui accompagna son frère à Gênes et qui, paraît-il, y fit souche. Haut et puissant seigneur Guillaume Foucaud, chevalier, Sgr de Saint-Martial, fut nommé en 1399 viguier de Toulouse et mourut quelques mois après. Il avait eu d'une alliance inconnue un fils, Pierre Foucaud, décédé en 1422, qui fut nommé à sa place viguier royal de Toulouse par lettres patentes du 30 juin 1400 et qui fut dans la suite connétable du château de Lourdes. On ignore le nom de la femme de ce Pierre Foucaud. Son fils, Guillaume Foucaud, chevalier, Sgr de Saint-Martial et de Langautier, dont on ignore également l'alliance, est mentionné dans un acte du 29 janvier 1461. Il rendit au vicomte de Caraman, le 1^{er} octobre 1470, pour sa seigneurie de Saint-Martial un hommage dans lequel sont nommés son père et son grand-père. Il fut père de Philippe Foucaud, Sgr de Saint-Martial, nommé le 16 juin 1483 conseiller au Parlement de Toulouse, qui épousa à une date inconnue Gaucerande de Camières, et grand-père de Jean Foucaud, écuyer, Sgr de Saint-Martial, qui épousa, le 16 août 1511, Louise des Astars, fille d'un conseiller au Parlement. Deux des fils de ceux-ci, monsieur maître Philippe de Foucaud, docteur en droit, conseiller au Parlement de Toulouse en 1554, marié le 24 octobre 1542 à Jeanne d'Alzon, fille d'un conseiller au Parlement, et Germain de Foucaud, Sgr de Langautier, marié le 5 octobre 1544 à Anne de Montfort, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné d'entre eux, Philippe de Foucaud, eut lui-même plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Guérin de Foucaud d'Alzon, fut admis en 1565 dans l'ordre de Malte. Un autre, monsieur maître Thomas Foucaud, docteur ès droits, avocat au Parlement de Toulouse, capitoul de cette ville en 1592, 1599, 1605, 1622 et 1631, marié en 1597 à Anne de Thouéry, dérogea en prenant à ferme plusieurs domaines. Il n'en

obtint pas moins, le 26 mai 1631, l'admission dans l'ordre de Malte d'un de ses fils cadets, François. Un autre de ses fils, Jacques de Foucaud, né en 1603, décédé sans postérité, fut conseiller au Parlement de Toulouse. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse, le 24 décembre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Elle s'éteignit avec Bernard de Foucaud d'Alzon, baron de Brens et de Saint-Félix, en Albigeois, né en 1691, marié en 1725 à Louise de Bosc, veuve du marquis de Montaut-Navailles, décédé sans postérité en 1771.

Le chef de la branche cadette, Guérin de Foucaud, Sgr de Langautier et de Mouzens, fils de Germain, épousa en 1595 Marguerite de Montesquieu. Il en eut quatre fils qui furent maintenus dans leur noblesse, le 24 décembre 1668, par jugement de M. de Bezons. Trois de ces fils, Guillaume-François, Gabriel et Guérin, furent les auteurs de trois rameaux. Le premier rameau posséda, entre autres biens, la seigneurie de Mouzens, au diocèse de Lavaur ; il s'éteignit avec Etienne de Foucaud, Sgr de Mouzens, décédé en 1753, qui n'eut que deux filles, M^{me} d'Izalguier et la comtesse de Pibrac. Gabriel de Foucaud, auteur du deuxième rameau, fut père de Guillaume de Foucaud, Sgr de la Condamine, qui épousa en 1659 Jeanne d'Ausun, vicomtesse de Saint-Girons, au pays de Foix, et qui en eut une fille unique mariée en 1684 au comte de Polastron, lieutenant-général des armées du Roi. Le troisième rameau subsiste. Son auteur, Guérin de Foucaud, épousa en 1635 Jeanne d'Aure, héritière de la seigneurie de Braconac, au diocèse de Castres. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jean-Antoine, qui continua la lignée ; 2^o Jean-François, Sgr de Saumailly, qui alla se fixer dans le pays de Foix, qui y fut maintenu dans sa noblesse, le 26 juillet 1666, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, et dont la descendance s'éteignit vers l'époque de la Révolution. Jean-Antoine de Foucaud, Sgr de Braconac, épousa en 1677 Claire de Gontier, dame de Saint-Juéry. Il paraît avoir été connu le premier sous le titre de comte de Foucaud d'Aure. Son petit-fils, Bernard, comte de Foucaud, Sgr de Braconac, né en 1714, colonel, sénéchal de Castres, présida en cette dernière qualité les assemblées de la noblesse tenues dans cette ville en 1789. Il fut le grand-père d'Eugène-Honoré, comte de Foucaud d'Aure, né en 1800, marié en 1835 à M^{lle} de Verthamon, décédé en 1887, qui fut pendant quarante ans conseiller général du Tarn. Eugène-Honoré eut, entre autres enfants, quatre fils : 1^o Cyprien-Guy, comte de Foucaud d'Aure, marié en 1866 à M^{lle} de Montesquieu, qui n'eut que deux filles ; 2^o Bertrand, vicomte de Foucaud d'Aure, né en 1843, conseiller général du Tarn, qui épousa en 1868 M^{lle} de Laurens-Castelet et qui

en eut plusieurs fils ; 3^e Pierre, baron de Foucaud, né en 1847, propriétaire du château de Braconac, qui épousa en 1877 M^{lle} Marie-Henriette de Laurens-Castelet et qui en eut plusieurs enfants ; 4^e Louis, comte de Foucaud, né en 1856, qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec M^{lle} Carayon de Talpayrac.

La famille de Foucaud a fourni un grand nombre d'officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des présidents et des conseillers au Parlement de Toulouse, des chevaliers de Malte, des chanoinesses de chapitres nobles, des conseillers généraux du Tarn, etc.

Principales alliances : d'Alzon, de Bérail 1580, de Rességuier 1633, de Lostanges-Bédier 1743, d'Huteau 1722, de Montesquieu 1595, de Rigaud de Vaudreuil 1674, de Mauléon, du Faur de Pibrac, de Luppé 1755, de Saint-Paul, de Polastron 1684, d'Aure 1635, de Corneillan, d'Aspe 1766, de Toulouse-Lautrec 1820, de Verthamon 1835, de Secondat de Montesquieu 1866, de Laurens-Castelet 1868, 1877, d'Yzarn de Valady 1891, 1896, d'Alexandry d'Orengiani 1902, etc.

FOUCAULD de LARDIMALIE, de DUSSAC, de MALEMBERT et de PONT-BRIAND (de), en Périgord et en Limousin. Armes : *d'or à un lion morné de gueules*. — La branche de Pontbriand porte : *coupé : au 1 d'or à un lion morné de gueules, qui est de Foucauld ; au 2 d'azur à un pont d'argent soutenu de trois arches maçonnées de sable, qui est de Pontbriand*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*.

La maison de FOUCAULD DE LARDIMALIE est une des plus illustres de l'ancienne noblesse du Périgord.

Le chevalier de Courcelles en a donné une généalogie complète dans le tome IX de son *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France*. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin, de d'Hozier et de l'abbé de Lespine, conservés au Cabinet des Titres.

On lui attribue, mais sans preuves à l'appui, une origine commune avec la maison de Foucaud d'Aure, du Languedoc, à laquelle a été consacrée la précédente notice, et avec la maison de la Rochefoucauld dont le premier auteur connu portait, en effet, le nom de Foucauld. On lui attribue aussi avec plus de probabilité, mais toujours sans preuves bien certaines, une origine commune avec les familles de Foucault de Saint-Germain-Beaupré et de Foucault de Varzé auxquelles il sera consacré des notices spéciales.

Le vicomte de Foucauld de Pontbriand fut admis aux honneurs de la Cour en 1788 après avoir fait les preuves de noblesse prescrites par les règlements. Le mémoire du généalogiste des Ordres du Roi

chargé de vérifier ces preuves commence en ces termes : « La
« maison de Foucauld tient un rang considérable dans l'ordre de la
« noblesse du Périgord. Elle est connue dès le XII^e siècle par diverses
« chartes de l'abbaye de Chancelade et d'autres monastères de cette
« province. La filiation est établie depuis Bertrand Foucauld, damoi-
« seau, qui épousa avant le 2 juin 1298 Alix, sœur d'Hélie, Sgr de
« Lardimalie, damoiseau; elle lui apporta la seigneurie de Lardi-
« malie qui depuis ce temps a été possédée sans interruption par
« leurs descendants... »

La maison de Foucauld revendique pour un de ses auteurs, mais sans preuves à l'appui, un Gérard Foucauld qui est connu par des chartes de l'abbaye d'Uzerche des années 1072, 1074 et 1080. D'après une tradition ce Gérard Foucauld aurait été frère d'un certain Hugues Foucauld qui fit vers 1065 une donation à l'église de Saint-Pierre du Dorat et que l'on considère comme un des auteurs de la maison de Foucauld de Saint-Germain Beaupré. Hugues de Foucauld (*Folcaudi*) vivait en 1115. Hélie Foucauld vivait vers 1130. Bernard Foucauld, chevalier (*miles*), fut témoin d'une donation faite en 1189 à l'abbaye de Chancelade. Robert Foucauld, chevalier, vivait en 1148.

La filiation peut être considérée comme établie à partir d'un Bertrand Foucauld, donzel du lieu d'Auberoche, qui figure dans un certain nombre d'actes de 1298 à 1330 soit seul, soit avec sa femme, Alaïs de Lardimalie (*Lardimala*), sœur et héritière d'Hélie, Sgr de Lardimalie, dans la paroisse de Chiniac. Ce même Bertrand Foucauld est mentionné dans un acte de 1329 avec sa fille, Péronne Foucaude, veuve d'Auger de Salignac, damoiseau. Bertrand Foucauld, damoiseau de la paroisse de Chiniac, est encore mentionné dans un acte de 1330. Sa femme et lui sont rappelés comme défunts dans un acte de 1335. Bertrand Foucauld eut trois fils, Bertrand, né d'un premier lit, qui mourut sans postérité, Amblard, qui continua la lignée, et Hélie, dont on a voulu faire l'auteur de la famille de Foucauld de Varzé. Ces trois fils sont mentionnés dans un certain nombre d'actes du milieu du XIV^e siècle. Le deuxième d'entre eux, Amblard Foucauld, damoiseau, Sgr de Lardimalie, rappelé comme défunt dans un acte passé le mercredi de Pâques 1346, avait épousé Alpaïs de la Roche, héritière de la seigneurie de Larcherie, dans la paroisse de la Douze, qui se remaria à Gérard de Marcilhac. Leur fils, Hélie Foucauld, Sgr de Lardimalie, Larcherie et Salignac, damoiseau de la paroisse de Chiniac, fit en août 1372 un testament dans lequel est mentionnée sa femme, Françoise de Rouge (*de Rubea*), native de Sarlat, remariée dans la suite à Géraud de Peirat, licencié ès-lois, habitant de Sarlat. Jean Foucauld, damoiseau, Sgr de Lardimalie, fils

des précédents, n'avait que 14 ans quand il rendit hommage au comte de Périgord le mercredi après la fête de l'Épiphanie 1384 ; il prêta serment au duc d'Orléans en 1406. De son mariage avec Agnès Bertin il eut un fils, Bernard Foucauld, damoiseau, Sgr de Lardimalie, qui passa le 1^{er} septembre 1461 une transaction avec messire Pierre Cotet relativement au paiement de la dot de sa femme, noble Marie Cotet, ou Cothet. Le fils de ceux-ci, Bernard Foucauld, écuyer, Sgr de Lardimalie, Salignac, etc., épousa, le 8 janvier 1508, sa parente, Hélène Cotet. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Bernard, Sgr de Lardimalie, marié à Gabrielle de la Faye par contrat passé à Périgueux le 25 février 1539, et François, Sgr de Cubjac, marié le 18 mai 1548 à Gabrielle de Beaupuy, dame de la Garaudie, qui furent les auteurs des deux grandes branches de la maison de Foucauld.

Bernard de Foucauld, l'aîné de ces fils, fut père de Jean de Foucauld, Sgr de Lardimalie, baron d'Auberoche, né en 1542, gouverneur du Périgord et du comté de Limoges en 1574, chambellan du roi Henri IV, gentilhomme ordinaire de sa chambre, qui épousa, le 6 mai 1568, Marguerite de Saint-Astier, grand-père d'Henri de Foucauld, Sgr de Lardimalie, baron d'Auberoche, né en 1569, filleul du roi Henri IV, qui épousa en 1608 sa cousine Marguerite de Saint-Astier, et bisaïeul de Jacques de Foucauld, Sgr des mêmes domaines, décédé en 1652, qui épousa en 1639 Marie de Calvimont. Deux des fils de celui-ci, Jacques de Foucauld, baron d'Auberoche, connu le premier sous le titre de marquis de Lardimalie, marié en 1658 à Suzanne de Losse, et Léon de Foucauld, Sgr de Solignac et de Blis, marié, par contrat passé à Périgueux en 1674, à Anne de Vergnes, veuve de M. Mosnier de Planeau, furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau eut pour dernier représentant Louis, marquis de Foucauld de Lardimalie, né en 1755 au château de Lardimalie, mort accidentellement au même château en 1805 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Mauroy, décédée en 1824, qui fut député de la noblesse du Périgord aux États généraux de 1789 et qui s'y signala par son zèle royaliste.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que le chef du second rameau, Léon de Foucauld de Blis, marié en 1724 à Suzanne de Tessières, fit en 1749 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Marie, née en 1738. Le frère de cette jeune fille, François, connu sous le titre de vicomte de Foucauld, né en 1726, maréchal de camp en 1784, épousa à Béthune en 1768 M^{lle} de Beaulaincourt-Marles. Il en eut trois fils : 1^o Alexandre, page de la Petite Ecurie en 1782, décédé sans postérité dès 1790 ; 2^o Louis, marquis de Foucauld de Lardimalie, devenu chef de la famille après la mort de son cousin,

en 1805, qui épousa en 1807 M^{lle} de Souillac, héritière du château de Bridoire, en Périgord, et dont le fils, Louis, marquis de Foucauld, né en 1817, marié en 1849 à M^{lle} du Pavillon, a continué la lignée ; 3^e Valentin-Joseph, comte de Foucauld, marié en 1811 à M^{lle} du Hays, qui n'eut que des filles.

Deux des fils de François de Foucauld, auteur de la branche cadette, Jean, Sgr de Cubjac et de la Garaudie, marié d'abord en 1578 à Esther du Lau, puis à Marguerite du Bosc, et Poncet, marié le 12 mai 1581 à Gabrielle de Jaubert, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le premier rameau compte encore de nombreux représentants. Son auteur, Jean de Foucauld, laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils, un de chaque lit : 1^o Bernard, Sgr de Cubjac, marié en 1607 à Marie de Fayolle, dont la descendance s'éteignit en la personne de son arrière-petite-fille, Julie, dame de Cubjac, mariée vers 1700 au comte de Jumilhac ; 2^o Charles, marié en 1624 à Marguerite de Villedon. Deux fils de celui-ci, Jean de Foucauld, Sgr de Vaux, de Montbayol, etc., marié en 1653 à Marie Garnier, et Charles de Foucauld, marié en 1670 à Françoise de la Roche-Aymon, furent les auteurs de deux sous-rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse d'abord, le 23 décembre 1666, par jugement de M. de Montozon, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, puis, le 18 mars 1667, par jugement de Pellot lui-même et enfin, le 23 avril 1706, par jugement de Rouillé, intendant de Limoges. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un représentant du premier sous-rameau, Jean de Foucauld de Malembert, connu sous le titre de marquis de Foucauld, marié en 1745 à Marguerite de la Roque de Rouger, dame de Tourteille, fit en 1778 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr d'une de ses filles et en 1781 pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire d'un de ses fils, Jacques-Jean de Foucauld de Malembert, né à Saint-Yrieix en 1771, décédé dans la suite sans postérité. On trouvera dans le même recueil les preuves de noblesse qu'un représentant du second sous-rameau, Maximilien de Foucauld, Sgr de Marimont, baptisé en 1700 à Thiviers, au diocèse de Périgueux, marié en 1741 à Paule de Lignac, fit en 1760 pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Martial de Foucauld de Marimont, né en 1748 au diocèse de Limoges.

Poncet de Foucauld, auteur du deuxième rameau, fut père de Gaston de Foucauld, qui épousa le 16 septembre 1611 au château de Montréal, à Issac, Françoise de Pontbriand, héritière d'une branche de la famille de Pontbriand, grand-père de Gaston de Foucauld de

Pontbriand, marié, le 24 février 1647, à Françoise de Durfort de Goujonnac, qui releva le nom et les armes de la famille de sa mère et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 23 novembre 1666, par jugement de M. de Montozon, et bisaïeul d'Étienne de Foucauld de Pontbriand, connu sous le titre de vicomte de Montréal, qui épousa en 1703 Françoise de la Faye. Le fils de ce dernier, Henri, comte de Foucauld de Pontbriand, épousa en 1739 Sibylle-Marie du Lau d'Allemans. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Louis, comte de Foucauld de Pontbriand, né en 1742, marié à Saumur en 1772 à Victoire-Sophie Cailleau, dont le fils aîné, Alexandre, décédé sans postérité masculine, fut page de la chambre de Monsieur et dont le second fils, Louis, marié en 1810 à M^{lle} Berthelot de Ville-neuve, en eut un fils, Louis-Henri, né en 1820 ; 2° Armand, vicomte de Foucauld de Pontbriand, contre-amiral, admis aux honneurs de la Cour le 12 février 1788, décédé sans postérité à Périgueux en 1819 ; 3° Louis le cadet, chevalier de Foucauld de Pontbriand, né en 1750, marié à Metz en 1774 à M^{lle} de Belchamps, dont la fille, Monique-Victoire, née à Metz en 1780, fut admise à Saint-Cyr en 1790 et dont les deux fils, Camille-Louis, né à Metz en 1783, marié en 1817 à M^{lle} Grévin de la Neuville, de Soissons, et Charles, né à Metz en 1784, marié à M^{lle} Belfoy, ont eu l'un et l'autre postérité masculine. Il sera consacré en son lieu une notice à la famille de Pontbriand.

La famille de Foucauld a fourni dans ses diverses branches un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des pages des rois de France, des chevaliers de Malte et de nos jours un célèbre missionnaire (le P. de Foucauld).

Ses divers représentants prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux et à Limoges.

Principales alliances : de Saint-Astier 1608, de Calvimont 1639, de Losse 1658, de Comarque 1743, de Mauroy, de Tessières 1724, de Beaulaincourt-Marles 1768, de Souillac 1807, de Vincens de Causans, de la Faye, de Roffignac, du Lau 1578, 1739, de Fayolle 1607, d'Arlot de Frugie 1643, 1811, de Mellet de Fayolle 1672, Chapelle de Jumilhac, de Villedon 1624, Bouvier de la Motte de Cépoï, de la Roche-Aymon 1670, de Pontbriand, de Vassal, de Gascq 1596, d'Aitz, de Chancel 1657, de Lamberterye, de Lestrade-Conty, d'Abzac, de Massacré, de Chapt de Rastignac 1722, de Gironde 1674, de Beauchamps, de la Rigaudie 1825, du Cheylard 1499, de Durfort de Goujonnac 1647, du Hays, de la Selle 1897, de Bengy, de Carbonnières, de Corbier 1901, de Lasteyrie du Saillant, de Hercé 1902, du Cheyron du Pavillon, etc.

FOUCAULT de JARZÉ et de la LOË (de), en Berry, en Anjou et en Boulonnais. Armes : *d'azur à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles du même, les deux du chef surmontées d'un croissant d'argent*. — La branche cadette porte : *de gueules à une fasce d'or accompagnée de trois molettes d'éperon de même, deux en chef, une en pointe, et un croissant d'argent entre les deux molettes du chef*. — Depuis le milieu du ^{xix}^e siècle la famille de Foucault a adopté le blason de la maison de Foucauld de Lardimalie dont elle se croit issue : *d'or à un lion morné de gueules*. — Elle écartèle souvent ce blason de ses armes primitives. — Couronne : *de Marquis*.

La famille DE FOUCAULT appartient à la noblesse du Berry d'où ses branches se sont répandues dans le Maine, l'Orléanais et le nord de la France.

On en trouvera des généalogies dans l'*Histoire du Berry* de la Thaumassière, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le tome IX de l'*Histoire généalogique et héraldique des pairs de France* du chevalier de Courcelles, etc. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Recherches de la noblesse en Berry* du comte de Toulgoet-Tréanna et dans le *Parlement de Bretagne* de M. Saulnier.

Le travail de la Thaumassière, d'accord avec le jugement de maintenue de noblesse de 1667, donne simplement la filiation depuis Jean Foucault qui fut nommé en 1568 conseiller au Parlement de Bretagne et en 1570 président aux enquêtes du même Parlement, qui revint plus tard à Bourges, berceau de sa famille, et qui fut nommé, le 8 novembre 1585, président au présidial de cette ville.

Il est vraisemblable que le président Foucault fut anobli par ses charges. Mais sa descendance ne tarda pas à revendiquer une noblesse plus ancienne et les généalogistes des ^{xviii}^e et ^{xix}^e siècles s'ingénierent à trouver à sa famille les plus brillantes origines. D'après la Chesnaye des Bois le président Foucault aurait été fils d'un Marc de Foucault, jurisconsulte éminent, qui aurait été maître des requêtes ordinaire de la reine de Navarre, duchesse d'Alençon et de Berry ; d'après le même auteur celui-ci aurait été le descendant d'un Nicolas de Foucault, gentilhomme bavarois, qui serait venu se fixer en Bretagne vers 1400 et dont le fils, Artus, aurait acheté vers 1425 la baronnie de Bonnecourt, près de Saint-Brieuc. Le chevalier de Courcelles, adoptant un tout autre système, a voulu greffer la famille de Foucault sur celle des Foucauld de Lardimalie, du Périgord, et la faire descendre d'un Elie Foucauld, vivant dans la première moitié du ^{xiv}^e siècle, qui était le troisième fils de Bertrand Foucauld, donzel du lieu d'Auberoche, et d'Alaïs de Lardimalie, auteurs de cette famille.

Il fait remonter la filiation au 11 juillet 1396, date à laquelle noble Lambert Foucaud, Sgr de Miradoux, au diocèse de Bordeaux, fils de noble Pierre Foucaud, jadis damoiseau, décédé, aurait épousé Marie de Cors (*de Corsonio*), fille du seigneur de Treignac, en Limousin, par contrat passé à Florac, en Gévaudan, en présence de sa grand-mère, Bergie de Saint-Robert, veuve de noble Hélié Foucaud, damoiseau. Lambert Foucaud serait mort jeune et, par acte du 17 juillet 1412, ses deux fils, Patrice, âgé de 7 ans, et Jean, auraient été mis sous la tutelle de leur oncle, Hélié Foucaud, Sgr de Pons et de Mazor. L'aîné de ces fils, Patrice, aurait épousé dans la suite Marguerite de Salignac. Il se qualifiait seigneur de Miradoux et d'Ainay-le-Château et sénéchal de Saintes quand il acheta, par acte du 25 septembre 1471, la baronnie de Badefol, sur la Dordogne. Il aurait été père de Charles Foucault, Sgr de Miradoux, d'Ainay-le-Château, de Badefol, etc., marié à Jacqueline Sardé, à qui son beau-père, Pierre Sardé, écuyer, aurait fait don de la seigneurie de Rozay, en Berry, par acte passé à Vierzon le 19 avril 1544, et grand-père de Jean Foucault, le président au Parlement de Bretagne mentionné plus haut. L'éloignement des deux dates de 1412 de 1544 rend très suspect ce système de filiation. M. de Toulgoet-Tréanna fait, en outre, observer que la terre de Rozay appartient à la famille Sandé jusqu'en 1599, date à laquelle elle fut vendue par décret et adjugée à Jean Foucault.

Le président Foucault mourut le 24 janvier 1598 à l'âge de 78 ans et fut inhumé à l'Hôtel-Dieu de Bourges. Il avait épousé successivement Jeanne de la Saussaye et Perrette Fradet. Il laissa de sa première union cinq fils : 1° Guillaume de Foucault, grand archidiacre de l'église de Bourges, député du clergé aux États généraux de 1614 ; 2° Jean de Foucault, Sgr de Rozay, secrétaire du cabinet du roi Henri III, trésorier de France, général des finances à Bourges, marié en 1593 à Gabrielle Girard du Prunay, qui fut l'auteur de la branche aînée actuelle ; 3° Jacques de Foucault, secrétaire de Monsieur, frère du Roi ; 4° Marc de Foucault, qui fut l'auteur de la branche cadette actuelle ; 5° Louis de Foucault, Sgr de Champfort, président au présidial de Bourges, député du Tiers-État du Berry aux États généraux de 1614, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre.

Jean de Foucault, auteur de la branche aînée, laissa lui-même trois fils : 1° François de Foucault, Sgr de Rozay, conseiller au présidial de Bourges, marié en 1627 à Marie de Sauzay, qui continua la lignée ; 2° Etienne de Foucault, trésorier de France à Limoges ; 3° Louis de Foucault, trésorier de France à Bourges, maire de cette ville en 1655, marié en 1651 à Anne Labbé, dont la descendance posséda la seigneurie de Saint-Just et s'éteignit vers l'époque de la Révolution.

Charles de Foucault, Sgr de Rozay, fils de François, fut conseiller au bailliage et siège présidial de Bourges, épousa, le 18 janvier 1665, Marie Fradet et fut maintenu dans sa noblesse, le 7 mars 1667, par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny. Son arrière-petit-fils, François-Joseph de Foucault, né à Bourges en 1742, maréchal de camp en 1788, décédé en 1802, se fixa dans le Maine après le mariage qu'il contracta à la Flèche en 1777 avec Marie Pihéry. Il acquit en Anjou, en 1779, la seigneurie de Jarzé dont il obtint l'érection en marquisat par lettres patentes d'octobre 1781, enregistrées au Parlement le 4 mars 1782. Il laissa une fille, mariée en 1807 au comte de la Bouillerie, et un fils, François-Charles, marquis de Foucault, député de la Loire-Inférieure, marié en 1800 à M^{lle} de Soudeilles, qui continua la lignée. M^{me} Foucault de Berceau et M. de Foucault d'Insesche, Sgr de Marcilly, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Berry. François-Joseph de Foucault de Rozay, Sgr de Jarzé, maréchal de camp, prit part à celles tenues à Angers.

L'auteur de la branche cadette, Marc de Foucault, était capitaine enseigne en garnison à Calais quand il épousa dans cette ville, antérieurement à 1585, Suzanne de Calonne d'Alembon, issue d'une illustre famille du nord de la France et héritière de la seigneurie de la Loé, à Boningues-les-Calais. Il fut père de Marc de Foucault, Sgr de la Loé, qui épousa, le 11 décembre 1625, Marie Monet, fille d'un mayor de Boulogne, et grand-père de Marc de Foucault, Sgr de la Loé, né à Boulogne en 1630, lieutenant de Roi à Valenciennes, puis à Dunkerque, qui épousa à Paris en 1657 Catherine Huet de Grandpré, fille d'honneur de la Reine. Les deux fils de celui-ci, Louis-Daniel de Foucault, brigadier des armées du Roi en 1721, décédé sans alliance, et Charles-Marc de Foucault, Sgr de la Loé, lieutenant-colonel, marié en 1716 à sa cousine, Antoinette Monet, furent maintenus dans leur noblesse, le 23 janvier 1716, par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens. Le second fils de Charles-Marc de Foucault, Louis, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Picardie, marié en 1767 à Pétronille des Essarts, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Calais. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son neveu, Marc-Charles de Foucault, né en 1757 à Landrecies, en Hainaut, fit en 1767 pour être admis à l'École militaire. Cette branche s'est perpétuée avec distinction dans le nord de la France. Elle n'est pas titrée.

La famille de Foucault a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : Labbe, d'Anglars, de Calonne-Courtebourne, Deslutt 1704, de Durbois, de Soudeilles, Rouillet de la Bouillerie, du

Vergyer de la Rochejaquelein 1824, Pasquier, Tyrell de Poix 1920, le Bret, du Bois de Maquillé, Merveilleux de Vignaux, de Bernes de la Haye 1843, etc.

FOUCAULT de SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ et du DAUGNON (de), dans la Marche. Armes : *d'azur semé de fleurs de lys d'or*. — Supports : *deux lions d'or*. — Cimier : *un lys fleuri*.

La maison DE FOUCAULT DE SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ était une des plus illustres de la noblesse de la Marche. Tous les généalogistes anciens la donnent comme s'étant éteinte au XVIII^e siècle et elle ne figure dans ce recueil que parce qu'elle revendiquait une origine commune avec la famille de Foucauld de Lardimalie et parce qu'une famille Foucault, ou Foucault du Daugnon, fixée de nos jours à Milan, en Italie, s'en croit issue.

On trouvera d'intéressants renseignements sur la maison de Foucault de Saint-Germain-Beaupré dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans l'*Histoire des grands officiers de la Couronne* du Père Anselme, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, etc.

La famille de Foucault de Saint-Germain-Beaupré revendiquait pour un de ses auteurs un Hugues Foucault qui vers l'an 1065 fit donation à l'église de Saint-Pierre du Dorat de tout ce qu'il tenait en l'église de Dignac. D'après la tradition, ce gentilhomme aurait été le propre frère d'un Gérard Foucauld, vivant à la même époque, dont on fait descendre la famille de Foucauld de Lardimalie. On croit qu'il fut le grand-père d'un autre Hugues Foucault qui fit en 1115 une donation au prieuré de Chastein. La filiation est à peu près régulièrement établie depuis un Raymond Foucault, petit-fils présumé du précédent, qui est nommé avec son fils, Guy Foucault, chevalier, Sgr de Saint-Germain, dans un titre de l'abbaye de Grandmont de l'an 1232. Guy Foucault paraît avoir été père d'un autre Guy Foucault, chevalier, Sgr de Saint-Germain, qui fit son testament en 1278 et qui dans cet acte demanda à son fils Guyard d'accomplir le voyage de Terre-Sainte pour le salut de son âme. Guyard Foucault, chevalier, Sgr de Saint-Germain, recueillit dans la suite, par testament du 4 des ides de février 1290, les biens de son cousin germain, Emeric Foucault, donzel, fils de son oncle Emeric. Il laissa d'une alliance inconnue un fils, Guillaume Foucault, chevalier, Sgr de Saint-Germain, qui passa une transaction en 1320 et que le duc de Bourbon nomma en 1347 capitaine de son château de Crozant. Guy Foucault, dit le Borgne, Sgr de Saint-Germain, fils de Guillaume, fut capitaine des pays de Berry, Marche, Auvergne et Bour-

bonnais ; il obtint du duc de Bourbon, en juillet 1356, des lettres de rémission pour un meurtre dont il s'était rendu coupable. On croit qu'il épousa Marguerite de Bonneval. Un de ses fils, Guillaume Foucault, Sgr de Saint-Germain, fut un des cinq chevaliers qui prirent part en 1389 à un célèbre tournoi donné à Bordeaux. Un autre, Aubert Foucault, Sgr du Cros, puis de Saint-Germain, épousa Isabeau Pot de Rodes et continua la lignée. Il obtint du duc de Berry, le 12 novembre 1413, l'autorisation de reconstruire son château du Cros, détruit par les Anglais, et fut nommé par le Dauphin, en 1418, capitaine général de l'armée royale en Limousin. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jean, Sgr de Saint-Germain, décédé sans postérité en 1466, fut capitaine de Lagny, qu'il défendit vaillamment en 1430 contre les troupes du duc de Bedford, accompagna le roi Charles VII à Reims, lors de son sacre, et fut enfin nommé par le duc d'Orléans podestat d'Asti, en Milanais. C'est sans preuves que dans des *Recherches biographiques sur Jean Foucault*, imprimées à Montluçon en 1897, M. F. Foucault du Daugnon a assuré qu'il avait reçu le bâton de maréchal de France. Marc Foucault, Sgr du Cros, Chateaus, etc., deuxième fils d'Aubert, fut chambellan du Roi, épousa en 1434 Gallienne de Pierrebuffière et continua la lignée. Olivier Foucault, troisième fils d'Aubert, a été regardé, mais sans preuves sérieuses à l'appui, comme l'auteur d'une famille de Foucault, fixée en Lorraine et en Laonnais, à laquelle sera consacrée la notice suivante. André Foucault, Sgr de Saint-Germain-Beaupré, fils de Marc, fut chambellan du Roi et épousa en 1469 Marguerite d'Aubusson. Ses deux fils, Jacques et Pierre, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche cadette, Pierre Foucault, Sgr de la Salle, de Saint-Père, de Misy, etc., épousa Marguerite de Rochechouart, veuve de Jean Cléret, Sgr de Méré. Leur descendance donna un lieutenant général des armées du Roi, Charles, comte de Rasés, tué en 1675 à la bataille de Turckheim. Elle s'éteignit avec Charles-Louis Foucault, Sgr de la Poupardière, né en 1712, brigadier des armées du Roi en 1772, marié cette même année à Joséphine Hullin de la Selle.

L'auteur de la branche aînée, Jacques Foucault, chevalier, Sgr de Saint-Germain-Beaupré, chambellan du Roi, épousa en 1506 Claude de Talleyrand, fille du seigneur de Grignols et de Chalais. Son fils, Gabriel Foucault, Sgr de Saint-Germain-Beaupré, marié en 1533 à Françoise de Villelume, eut l'honneur d'être envoyé en Ecosse pour y épouser la reine Marie Stuart au nom du jeune roi François II. Gabriel Foucault, Sgr de Saint-Germain-Beaupré, petit-fils du précédent, marié en 1607 à Jeanne Poussart, fut connu sous le titre de

vicomte du Daugnon. Il fut chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes et gouverneur de la Marche et fit son testament le 10 décembre 1632. Il avait eu trois fils : 1° Henri de Foucault, créé marquis de Saint-Germain-Beaupré par lettres patentes du 8 avril 1645, maréchal de camp en 1649, gouverneur de la Marche, décédé en 1678 au château de Saint-Germain-Beaupré, qui épousa en 1644 Marie de Bailleul, fille du surintendant des finances, et qui continua la lignée ; 2° Louis de Foucault, comte du Daugnon, ou du Dognon, vice-amiral de France, maréchal de France en 1653, décédé en 1669, qui n'eut que deux filles mariées dans les familles de Castelnau et de Pons-Rochefort ; 3° François de Foucault, Sgr d'Eguzon, que tous les généalogistes disent être mort jeune et sans postérité, mais dont se croit issue la famille Foucault du Daugnon fixée de nos jours en Italie. Louis Foucault, deuxième marquis de Saint-Germain-Beaupré, mestre de camp de cavalerie, gouverneur de la Marche, décédé en 1719, épousa en 1677 Hélène Ferrand. Il en eut deux fils qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Armand, marquis de Saint-Germain-Beaupré, brigadier des armées du Roi, marié en 1711 à M^{lle} de Persan, décédé en 1752, dont la fille épousa en 1739 M. de Grivel, marquis d'Ourouer ; 2° Armand-Joseph, chevalier de Malte, dit le chevalier de Saint-Germain-Beaupré, brigadier des armées du Roi, grand-prieur d'Aquitaine, décédé en 1767.

La famille de Foucault avait fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers et des commandeurs de Saint-Jean de Jérusalem, etc.

Principales alliances : Pot de Rodes, de Pierre-Buffière, d'Aubusson, de Talleyrand, de Villelume, de Pompadour 1572, de Castelnau, de Pons-Rochefort, de Bailleul, Doublet de Persan, de Grivel, de Rochechouart, de Gourjault, de Beauvau, etc.

La famille Foucault du Daugnon actuellement existante en Italie revendique comme auteur François Foucault, Sgr d'Eguzon, un des frères du maréchal de France, que tous les généalogistes font mourir très jeune et sans postérité à l'armée des Flandres. D'après son système ce gentilhomme serait allé se fixer aux Pays-Bas, y aurait épousé Anne van der Sabre et en aurait eu un fils nommé Nicolas. Le fils de celui-ci, Gabriel Foucault, comte du Daugnon, serait venu s'établir dans les environs de Gray, en Franche-Comté, que sa descendance aurait habités jusqu'à l'époque de la Révolution. On ne trouve nulle part qu'une famille Foucault du Daugnon ait appartenu aux xvii^e et xviii^e siècles à la noblesse de Franche-Comté. Jean-Baptiste-Théodore Foucault comte du Daugnon, serait venu se

réfugier en Italie à l'époque de la Révolution et y aurait épousé une fille du baron Grasso d'Aci-Beale. Sa descendance subsiste à Milan.

FOUCAULT (de), en Lorraine et en Laonnais. *Armes : d'or à une croix ancrée de sable, soutenue par deux lions du même, armés et lampassés de gueules. — Le premier rameau de la branche aînée porte : d'or à trois chevrons de gueules surmontés d'une croix d'azur accostée de deux lions de même. — Couronne : de Comte. — Tenants : deux sauvages armés de massues. — Cri de guerre : ORES A EUX !*

La famille DE FOUCAULT qui donne lieu à la présente notice appartient à la noblesse de la Lorraine et du Laonnais. D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve sérieuse, elle serait une branche de la puissante maison de Foucault de Saint-Germain-Beaupré à laquelle a été consacrée la précédente notice.

Lainé en a donné une généalogie complète dans le tome III de ses *Archives de la noblesse de France*. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1777 pour obtenir l'admission d'un de ses membres à l'École militaire. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin.

La famille de Foucault paraît être originaire du Gâtinais. Jean de Foucault, Sgr des Hastes et des Ecrignelles, auquel Lainé fait remonter la filiation, était en 1450 homme d'armes de la compagnie du comte de Nevers. D'après la tradition il aurait été fils d'un Olivier Foucault, mentionné dans un arrêt du Parlement du 29 mars 1413, qui était le troisième fils d'Aubert Foucault, Sgr de Saint-Germain-Beaupré, et d'Isabeau Pot de Rodes. De son mariage avec Marguerite des Barres il eut trois fils, Lancelot, Jean et Roland, qui furent archers des ordonnances du Roi et qui arrivèrent peut-être ainsi à la noblesse. L'aîné de ces fils, Lancelot, continua la lignée. Le deuxième, Jean, épousa en 1514 Marie de Brion, héritière de la seigneurie de son nom, en Valois, et fut l'auteur de la branche des seigneurs d'Orouy et de Brion, éteinte vers le milieu du XVIII^e siècle, qui donna un lieutenant général des armées du Roi en 1656. Le troisième, Roland, n'eut pas de postérité. Lancelot de Foucault, possesseur de la verrerie de la Mivoye, au bailliage de Montargis, en Gâtinais, dut, d'après Lainé, se réfugier en Lorraine vers 1510 à la suite d'un duel dans lequel il tua son adversaire. Cependant un arrêt de 1775, dont il sera parlé plus bas, mentionne un certain nombre de personnages du nom de Foucault qui existaient en Lorraine antérieurement à cette époque et dont l'un, Jean de Foucault, figura dès 1382 dans un rôle des nobles du bailliage de Clermont. Lancelot de Foucault épousa Didette de

Failly, d'une ancienne famille de Lorraine. Deux de ses fils, Jean et Pierre de Foucault, furent les auteurs de deux grandes branches. D'après Lainé ils obtinrent, le 26 octobre 1559, du bailli de Montargis une sentence attestant qu'ils étaient issus de noble race et lignée.

L'ainé des deux frères, honnête homme Jean de Foucault, écuyer, archer des ordonnances du Roi, marié à Claude de Guibourg, vint se fixer à Laon. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Pierre, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le premier rameau revint en Lorraine et donna un grand nombre de gentilshommes verriers. Son chef, Pierre-Charles de Foucault, conservateur des chasses du comte d'Artois, puis chambellan de l'empereur d'Autriche François II, marié en 1772 à Marie-Madeleine de Dorlodot de Préville, dame de la Croix étoilée, reçut le titre héréditaire de comte par brevet du roi Louis XVI du 7 octobre 1787 avec dispense d'érection de terre; il fut père de Louis-Florent, comte de Foucault, maréchal de camp en 1827, qui épousa à Londres en 1819 Anne-Marguerite Brown et qui en eut trois fils. Son cousin, Claude-François-Marcellin de Foucault, né en 1766 à Aubreville, au diocèse de Verdun, fit en 1777, pour être admis à l'École militaire, les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut.

L'auteur du second rameau, Pierre de Foucault, Sgr de Roncière, épousa Marguerite de Crépieu. D'après une généalogie produite devant Chérin en 1787, ce mariage aurait été célébré par contrat du 29 avril 1541, ce qui est impossible. Chérin déclara du reste que le contrat de 1541 était faux. Pierre de Foucault, Sgr de Roncière, fils unique du précédent, épousa Élisabeth Marquette par contrat passé le 17 décembre 1595 devant notaire à Châtel-Fontaine, en Vermandois. Il avait fait faire, le 21 février 1582, devant les notaires du bailliage de Clermont, une enquête au cours de laquelle trois témoins certifièrent que son grand-père, Jean de Foucault, avait toujours été considéré comme noble. Il fut maintenu dans ses droits et privilèges de noblesse, le 26 juin 1602, par sentence des élus pour le Roi sur le fait des aides et tailles de la ville et de l'élection de Laon. Il fut père de messire Abraham de Foucault, chevalier, Sgr de Thoully, Lugny, Parfondru, etc., né en 1605, capitaine d'une compagnie de gens de pied, tué à l'ennemi en 1649, qui épousa Antoinette de Flavigny-Ribeauville par contrat passé à Laon en février 1644. Les deux fils de celui-ci, Robert de Foucault, Sgr de Thoully, Dugny, etc., né en 1645, présent en 1674 et 1689 au ban et à l'arrière-ban de la noblesse du Vermandois, et Louis de Foucault, né en 1647, marié à Laon en 1675 à Catherine de Lance, produisirent les 15 et 16 décembre 1667 les titres justificatifs de leur noblesse devant Dorieu,

commissaire départi dans la généralité de Soissons, qui les renvoya devant le Conseil d'État par jugement rendu à Soissons le 12 août 1669. Ils furent, enfin, maintenus dans leur noblesse le 10 juillet 1708 par jugement de M. d'Ormesson, intendant de Soissons, sur preuves remontant au prétendu contrat de mariage du 29 avril 1541 dont il a été parlé plus haut. Louis-Léonel de Foucault, fils de Louis, né en 1680, épousa à Laon en 1714 Antoinette de Marle dont il eut plusieurs enfants. Sa descendance obtint du Conseil d'État, le 22 décembre 1787, un arrêt de confirmation de noblesse. Son petit-fils, Jean-Louis de Foucault, né en 1769 à Crespy (Aube), garde du corps du roi Louis XVI, marié en 1803 à M^{lle} de Souyn, fut confirmé dans la possession du titre de vicomte sous lequel il était connu par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 16 août 1831. Il laissa deux fils, Alphonse, né en 1804, et Camille, né en 1814.

L'auteur de la branche cadette, Pierre de Foucault, Sgr de Dolignon, épousa vers 1450 Blanche de Bimont. Son arrière-petit-fils, Philippe de Foucault, Sgr de Bruyères, marié en 1650 à Claude de Dorlodot, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Bretel de Grenonville, intendant de Champagne. Il fut père de Philibert de Foucault, Sgr de Bruyères, né à Hondisy en 1656, marié en 1679 à Anne de Colnet, dont les cinq fils ont laissé une nombreuse postérité.

Un arrêt de la Chambre des comptes de Lorraine du 11 août 1775 maintint François-Nicolas et Augustin de Foucault de la Perrière, demeurant à Gerbeviller, aux droits et possession de se qualifier écuyers et de faire précéder leur nom de la particule DE et reconnut leur descendance de Lancelot de Foucault, propriétaire des verreries de Charmée et de la Mivoye, qui vivait en 1510 et jouissait de tous les privilèges de la noblesse. Ce même arrêt mentionne un Jean de Foucault qui figura dès 1382 dans un rôle des nobles du bailliage de Clermont. Les deux gentilshommes qui obtinrent cet arrêt de 1775 ne sont pas mentionnés dans le travail de Lainé et, faute de renseignements suffisants, on ne peut dire ici à quelle branche de la famille de Foucault on doit les rattacher.

Augustin-François de Foucault de la Perrière, chevalier, garde du corps du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lunéville ; Jean de Foucault, écuyer, prit part à celles tenues à Clermont-en-Argonne. M. de Foucault prit part à celles du Vermandois. Pierre-Antoine de Foucault et Emmanuel-Louis de Foucault, lieutenant d'artillerie, Sgr de Bression, prirent part à celles tenues à Villers-Colterets.

La famille de Foucault a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des gentilshommes verriers, des chanoi-

nesses de chapitres nobles, un page de la chambre du roi Louis XIV, etc.

Principales alliances : de Failly, de Bonnay, du Houx, de Brossard, de Dorlodot, Brown (de Colstown), de Flavigny, de Lalaing, des Essarts de Linières, le Sueur de Givry, de Marle, de Bernetz, de la Croix (de Castries), de Colnet 1679, d'Estocquois, de Gomer 1648, etc.

FOUCAULT. Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de cinq étoiles et en pointe d'un cygne de même sur une terrasse de sinople.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire du Bas-Poitou, sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Bulletin des Archives de Saintonge* de 1897.

Jean-Simon-David FOUCAULT était en 1774 sénéchal de l'île de Ré. Un de ses fils fut maire de Saint-Martin de Ré en 1790 ; un autre, Jean-Simon-David Foucault, colonel d'infanterie en 1790, chevalier de Saint-Louis, devint général sous la République.

La famille Foucault est représentée de nos jours à la Rochelle par deux branches, l'une catholique, l'autre protestante.

FOUCAULT des BIGOTTIÈRES, de VAUGUYON et de L'AUBINIÈRE.

Armes : *d'azur à une bande d'or cotoyée de six besants de même.*

La famille FOUCAULT DES BIGOTTIÈRES, DE VAUGUYON ET DE L'AUBINIÈRE a occupé un rang distingué à Laval, dans le Maine.

L'abbé Angot lui a consacré une intéressante notice dans son *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*.

Claude Foucault, sieur de la Montagne, fils d'autre Claude Foucault, sieur de la Montagne, et petit-fils d'autre Claude Foucault, sieur de de la Roche, fut sous Louis XIV lieutenant civil et criminel en l'élection et au grenier à sel de Laval. Il mourut en 1690 laissant de son mariage avec Jacqueline Charlot, entre autres enfants, trois fils, René, sieur des Bigottières, Jacques, sieur de Vauguyon, et Pierre, sieur de l'Aubinière, qui furent les auteurs de trois branches. Ces trois frères eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à trois besants d'argent chargés chacun d'un lion de sable et posés 2 et 1.*

René Foucault, sieur des Bigottières, lieutenant civil et criminel en l'élection et au grenier à sel de Laval, décédé dans cette ville en 1730, fut pourvu en 1725 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Son second fils, Jacques-Claude Foucault, sieur de la Marche, décédé en 1769, fut maître des eaux et forêts et capitaine des chasses du

comté de Laval. Il fut le grand-père de Claude-René Foucault des Bigottières qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Henri Foucault des Bigottières, né en 1827, zouave pontifical, fut assassiné pendant son séjour à Rome. M^{me} Butler O'Madden, née Foucault des Bigottières, est décédée en 1909.

La deuxième branche est demeurée non noble. Son auteur, Jacques Foucault de Vauguyon, lieutenant général au siège des traites, décédé à Laval en 1718, épousa Renée de la Porte qui lui survécut jusqu'en 1755. Il fut père de Jean Foucault de Vauguyon, fermier général de la terre de Marigny, et grand-père de Jacques Foucault de Vauguyon, échevin de Laval, décédé en 1783, et de l'abbé Pierre-René Foucault de Vauguyon, décédé à Laval en 1817. M. Foucault de Vauguyon, conseiller général de la Mayenne, fut décoré de la Légion d'honneur en 1869. M. Foucault de Vauguyon, conseiller général de la Mayenne, épousa en juin 1877 M^{me} Trippier de la Grange, née de la Croix de la Nougarede.

La troisième branche demeura également non noble. Son auteur, Pierre Foucault de l'Aubinière, licencié ès lois, décédé à Laval en 1720, épousa en 1696 Françoise Cazet. Il fut père de Jacques-Pierre Foucault de Laubinière, lieutenant au siège des exempts, décédé en 1740, qui épousa Marie-Anne Duchemin, aïeul de Charles-Pierre Foucault de Laubinière, président au siège des traites à Laval, qui épousa Marguerite Fournier, bisaïeul de Charles-Pierre-Joseph Foucault de Laubinière, directeur des forges de Chailand, qui épousa à Mayenne en 1787 Joséphine Gaultier, et trisaïeul de Pierre de Laubinière, conseiller général de la Mayenne, décédé en 1860, qui épousa Désirée-Charlotte Thomas du Taillis. La fille de ce dernier, la vicomtesse de Maquillé, est décédée à Saumur en 1904.

Principales alliances : du Bois de Maquillé 1841, Butler-O'Madden vers 1840, de Villebois-Mareuil, de Farcy 1789, 1821, 1846, de Siochan de Kersabiec, Périer de la Girardièrre vers 1750, etc.

FOUCAULT de MONDION.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Adalbert-Henri FOUCAULT, né le 18 janvier 1849 à Pons (Charente-Inférieure), et ses deux frères, Hyacinthe-Armand et Roger-Edouard, nés dans la même ville en 1850 et 1852, tous trois domiciliés à Paris, demandèrent le 9 mai 1875 l'autorisation de joindre à leur nom celui de la famille DE MONDION à laquelle appartenait leur mère.

Il sera en son lieu consacré une notice à la famille DE MONDION.

FOUCHARDIÈRE (Véneau de la). Voyez VÉNEAU DE LA FOUCHARDIÈRE.

FOUCHARDIÈRE (de la), à Châtellerault, en Poitou. Armes (enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696) : *d'or à une fourche de sable emmanchée de gueules*. — Aliàs (d'après d'anciens cachets) : *d'argent à un chevron d'azur accompagné de trois étoiles*.

La famille DE LA FOUCHARDIÈRE est anciennement et honorablement connue dans les environs de Châtellerault, en Poitou. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie très complète dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Jean de la Fouchardière était en 1456 notaire de Faye-la-Vineuse.

Jean-François de la Fouchardière, à partir duquel Beauchet-Filleau donne la filiation, résidait à Saint-Christophe en 1617. Il épousa vers 1600 Vincente Arnault. Leur fils, Jean de la Fouchardière, sieur du Verger, avocat du Roi à Châtellerault, épousa vers 1635 Claude Giraudeau. Il en eut, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux grandes branches actuellement existantes : 1° Pierre de la Fouchardière, sieur des Marais, avocat à Châtellerault, sénéchal de Saint-Gervais, marié en 1671 à Claude Giraudeau, puis à Jeanne Loullier ; 2° Florent de la Fouchardière, sieur de la Ronde, marié à Marguerite Quéreau, décédé à Saint-Gervais en 1711.

Florent de la Fouchardière, fermier de Plaisis-Bonay ; N... de la Fouchardière, prêtre, curé, recteur de la paroisse Saint-Gervais ; et Pierre de la Fouchardière, sénéchal de la baronnie d'Ouvigny-la-Touche et greffier des rôles de ladite paroisse, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Un représentant de la branche cadette, Jacques-Alphonse de la Fouchardière, né en 1809, décédé en 1890, a été longtemps conseiller général de la Vienne.

La famille de la Fouchardière a encore fourni des officiers, des magistrats, des notaires, des avocats, des ingénieurs.

Principales alliances : Babinet, Proa 1841, Creuzé 1868, Treuille 1875, Arnauldeau 1869, de Frétard d'Ecoyeux 1902, Véneau vers 1835, de Sauzay, de Becdelièvre 1920, etc.

Une représentante de la branche cadette, Marie-Victoire de la Fouchardière, née en 1814, décédée à Sérigny en 1856, épousa un M. Véneau dont la descendance a souvent joint à son nom celui de de la famille de la Fouchardière.

FOUCHÉ d'OTRANTE. Armes : *d'azur à une colonne d'or accolée d'un serpent du même, l'écu semé de cinq mouchetures d'hermine d'ar-*

gent, 2, 2, 1 ; au chef de gueules semé d'étoiles d'argent, qui est des ducs de l'Empire.

La famille Fouché est originaire du bourg du Pellerin, situé sur les bords de la Loire, en Bretagne. Elle occupait au XVIII^e siècle un rang honorable dans la bourgeoisie de sa région.

Joseph Fouché, capitaine de navire marchand, épousa vers 1750 Marie-Adélaïde Croizet. Il en eut une fille, M^{me} Brobant, et deux fils. L'un de ces fils, Fouché de la Pangasserie, capitaine de navire marchand, périt en mer. L'autre fut le trop célèbre Joseph Fouché, né le 19 septembre 1754 à la Martonnière, près du Pellerin. Fouché paraît avoir porté quelque temps dans sa jeunesse le nom de Fouché de Rouzerolles. Il entra dans l'ordre des Oratoriens, mais, tout en portant l'habit ecclésiastique, ne prononça jamais de vœux définitifs. La Révolution le trouva préfet des études au collège des Oratoriens de Nantes, Il adopta avec ardeur les idées nouvelles, rentra dans la vie civile et fut nommé en 1792 député de la Loire-Inférieure à la Convention. Il prit place dans cette assemblée parmi les Montagnards les plus avancés, vota la mort du Roi sans sursis, ni appel et s'associa à toutes les mesures violentes de la Terreur. Après la journée du 18 fructidor, à laquelle il contribua par ses conseils, Fouché fut nommé ambassadeur près la République cisalpine, puis, en 1799, près du gouvernement hollandais. Le 1^{er} août de cette même année, il obtenait le ministère de la Police qu'il occupa jusqu'en 1810, époque à laquelle il fut disgracié et nommé gouverneur de Rome. Il avait été appelé au Sénat en 1802. Bien qu'il eût contribué à la chute de l'Empire en 1814, Fouché fut nommé ministre de l'Intérieur à l'époque des Cent-Jours. Il n'en prit pas moins une part active à la seconde Restauration du roi Louis XVIII et obtint même de ce prince le ministère de la Police. Forcé de donner sa démission quelques mois plus tard, Fouché fut exilé comme régicide en 1816 et mourut à Trieste le 26 décembre 1820, méprisé de tous les partis qu'il avait successivement trahis. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 24 avril 1808, puis duc d'Otrante par nouvelles lettres du 15 août 1809. Il avait épousé en 1792 Bonne-Jeanne Coignaud, décédée en 1812. Il s'apparenta aux plus illustres maisons du royaume par le second mariage qu'il contracta, le 1^{er} août 1815, avec Gabrielle de Castellane-Majastres de laquelle il n'eut pas d'enfants. Il laissa de sa première union une fille, qui épousa en 1817 le comte de Thermes, et trois fils. L'aîné de ceux-ci, Joseph-Liberté, deuxième duc d'Otrante, né en 1797, colonel d'Etat-Major, officier de la Légion d'honneur, mourut en 1862 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Sussy, décédée en 1876. Les

deux puînés, Armand-François, duc d'Otrante, décédé sans postérité masculine en 1878, et Paul-Athanase, duc d'Olrante, grand veneur du roi de Suède, décédé en 1886, allèrent se fixer en Suède où la famille Fouché d'Otrante se perpétue avec beaucoup de distinction.

Fouché possédait dans le département de Seine-et-Marne le magnifique domaine de Ferrières que ses fils vendirent à la famille de Rothschild.

Principales alliances : de Castellane 1815, de la Barthe-Thermes 1827, Collin de Sussy, Palinstierna, Wallis, de Stedingk, de Bonde 1865, Bielke 1861, Douglas 1906, etc.

Une famille Fouché de la Bremaudière a occupé un rang distingué à Quimper, en Basse-Bretagne. Toutefois elle dut en 1669 se désister de ses prétentions à la noblesse. On ne voit pas qu'elle ait fait régulariser sa situation nobiliaire. Elle subsistait en 1825.

FOUCHÉCOURT (Salivet de), Voyez SALIVET DE FOUCHÉCOURT.

FOUCHER de RANCOURT de MIMERAND. Armes attribuées par le règlement d'armoiries de 1826 (ce sont celles de l'ancienne famille de Rancourt) : *d'azur à un béliet passant d'or, surmonté de deux étoiles du même.*

La famille FOUCHER DE RANCOURT DE MIMERAND appartient à la noblesse de l'Orléanais. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Petitjean de Rancourt.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie, au mot Derancourt, dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

La famille de Rancourt actuellement existante avait pour nom primitif celui de Foucher. Elle descend d'un François Foucher qui sous Louis XV était simple laboureur à la Gaugerie, dans la paroisse de Coullons, en Orléanais. De son mariage avec Marie Cœur, François Foucher eut deux fils, François II et Jacques, qui furent tous deux notaires à Aubigny, en Berry.

Le plus jeune de ces deux frères, Jacques Foucher, né à Coullons en 1753, fut député du Cher à la Législative, puis à la Convention, siégea parmi les Montagnards et vota la mort du Roi sans sursis, ni appel ; il fut exilé comme régicide en 1816 et mourut à Aubigny en 1819, peu de mois après son retour en France. Il avait épousé Françoise Thomas.

François II Foucher, né en 1732, était en 1786 subdélégué de l'intendant du Berry au département d'Aubigny. Il épousa en 1756 Françoise-Thérèse Cirodde, fille du bailli de justice d'Argent. Leur fils, François Foucher, sieur de la Huaudière, président en l'élection de

Gien, décédé dans cette ville en 1806, épousa en 1786 Marie de Rancourt de Fleury. Il en eut deux fils : 1° Achille-François Foucher, né à Gien en 1796, cheval-léger de la garde du Roi, marié à Bourges en 1833 à M^{lle} de Chabanat ; 2° Hippolyte-Etienne Foucher, né à Gien en 1799, marié à sa cousine, Jeanne-Louise de Rancourt. Ces deux frères furent autorisés, par ordonnance royale du 18 octobre 1818, à substituer à leur nom de Foucher celui de Derancourt (*sic*, en un mot). Ils furent, en outre, anoblis par lettres patentes du 28 octobre 1826 et obtinrent en même temps le règlement de leurs armoiries. Ils ont été les auteurs de deux branches qui comptent de nombreux représentants. La branche aînée n'est pas titrée. Le chef de la branche cadette, Gabriel-Placide de Rancourt de Mimerand, né en 1836, colonel de mobiles en 1871, décédé en 1897, a été honoré du titre de comte romain.

La famille de Rancourt de Mimerand a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Rancourt, de Chabenat, Chenu, de Fontenay, du Chesne, de Martrin, Adam de Flamare 1892, Capitant de Villebonne 1864, 1867, de l'Estoile, de Béhaghel 1903, de Geffrier 1897, etc.

La famille de Rancourt, dont la famille Foucher a relevé le nom, appartenait à la noblesse de l'Orléanais. Jean de Rancourt, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France au bureau des finances de la généralité d'Orléans, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *coupe d'azur et d'or fretté de l'un en l'autre*. MM. de Rancourt fils, Sgr de Marchais-Creux, Edme-Lin-Clet de Rancourt de Villiers et Achille-Michel de Rancourt prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Gien et à Orléans.

FOUCHER de BRANDOIS. Armes : *de sable au lion d'argent*. — Les branches de Sainte-Flaive et de Thénies portaient *un lion couronné, lampassé et armé d'or*. — Couronne : *de Baron*. — Supports : *deux lions*.

La maison FOUCHER DE BRANDOIS est une des plus anciennes et une des plus brillantes de la noblesse du Bas-Poitou.

On en trouvera des généalogies dans les ouvrages de la Chesnaye des Bois, de Saint-Allais et de Beauchet-Filleau. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1689 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. M. le comte de Loisne a publié en 1898 une très intéressante *Histoire généalogique de la maison Foucher*.

La filiation est à peu près régulièrement établie depuis un Guillaume Foucher (*Focherit*), inhumé à la Grenetière vers 1177, qui épousa

vers 1147 Basile des Herbiers, fille et héritière de Jean-Judicael, Sgr de l'importante terre des Herbiers. D'après le savant travail de M. de Loisne ce gentilhomme était fils d'un autre Guillaume Foucher et petit-fils d'un Aimery Foucher, domicilié dans les environs de Gençay, qui fit vers 1080 une donation à l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers et qui, conjointement avec sa mère Roberte, fit, quelques années plus tard, don à la même abbaye de sa terre du Pin. Son petit-fils, Guillaume IV Foucher, varlet, Sgr des Herbiers, de la Sauzaye, etc., épousa en 1245 Isabeau Luneau et en eut deux fils, Renaud et Pierre, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ces deux frères, Renaud Foucher, Sgr des Herbiers et de la Sauzaie, épousa vers 1288 Isabeau de Noireterre, remariée en 1312 à Gauvain du Plantis. Leur petit-fils, Louis Foucher, Sgr des Herbiers, épousa en 1360 Jeanne de Saint-Ouen. Il en eut, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux : 1° Jean Foucher, Sgr des Herbiers, marié à Jeanne Samin, décédé en 1429 ; 2° Guillaume Foucher, marié en 1381 à Marguerite Baritaud, héritière de la seigneurie de Thénies. Le premier rameau s'éteignit avec François Foucher, Sgr des Herbiers, marié en 1459 à Catherine de Chateaubriand, dont le fils mourut dès 1472 et dont la fille aînée, Guyonne, dame des Herbiers, épousa Jean Guérin, Sgr du Colombier. Le second rameau s'éteignit avec Antoine Foucher, Sgr de Thénies, chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine d'Amboise, décédé en 1515, qui épousa en 1509 Françoise de Marconnay et dont les deux filles, toutes deux demoiselles d'honneur de la Reine, se marièrent dans les familles de la Châtre et de Pierres.

Pierre Foucher, auteur de la branche cadette, aujourd'hui seule existante, eut en partage l'hôtel noble de Lesmentruère, près des Herbiers, et épousa en 1291 Jeanne de Cerizay. Son arrière-petit-fils, Jean Foucher, Sgr de l'Esmenruère et de la Barouère, maître d'hôtel du Roi, fit construire en 1448 une chapelle dans l'église des Herbiers. Il épousa, le 14 novembre 1423, Anne de Bouillé. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jacques Foucher, Sgr de l'Esmenruère, décédé en 1486, qui épousa, le 10 janvier 1457, Jeanne de la Muce, héritière de l'importante seigneurie du Gué-Sainte-Flaive, et qui continua la lignée ; 2° François Foucher, Sgr de la Barouère, marié en 1460 à Héliette Chabot, dont le fils Jacques, décédé sans postérité d'après Beauchet-Filleau, fut, d'après M. de Loisne, l'auteur de la famille Foucher de Circé rapportée à la suite. Bertrand Foucher, Sgr de l'Esmenruère et du Gué-Sainte-Flaive, fils de Jacques et de Jeanne de la Muce, tué en 1525 à la bataille de Pavie, avait épousé le 11 janvier 1490 Marie Manguy, dame de Brandeau. Il eut, entre autres enfants,

trois fils : 1° Joachim Foucher, Sgr du Gué-Sainte-Flaive, Brandeau, l'Esmenruère, etc., qui épousa en 1516 Marie du Creisil, héritière en partie des baronnies de Retz et de Machecoul, puis en 1543 Jacqueline du Vau, veuve de Guy Durand, et qui continua la lignée ; 2° Bertrand Foucher, Sgr de la Dorinière, dont la descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Suzanne, dame de la Dorinière, mariée en 1605 à Olivier Poictevin, Sgr du Rozay ; 3° Jean Foucher, Sgr des Loges, marié en 1566 à Marie Chaigneau, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, et en 1699 par jugement de M. de Maupeou, également intendant de Poitiers, et paraît s'être éteinte en la personne de Louis-Germain Foucher, Sgr de la Blanchère, curé de Saint-Christophe du Ligneran en 1773. L'aîné des trois frères, Joachim, eut à son tour, entre autres enfants, cinq fils, quatre du premier lit et un du second : 1° Jean Foucher, baron de Retz, Sgr de l'Esmenruère, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, dont les fils moururent sans postérité ; 2° Jacques Foucher, Sgr de l'Esmenruère, qui fut l'auteur d'un premier rameau ; 3° Bertrand Foucher, Sgr du Plessis, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1554, tué dans un combat contre les Turcs ; 4° Charles Foucher, Sgr des Robertières, marié en 1566 à Catherine Morisson, qui fut l'auteur d'un deuxième rameau ; 5° Joachim Foucher, Sgr du Gué-Sainte-Flaive, marié en 1576 à Jeanne de la Tousche, qui fut l'auteur d'un troisième rameau. Les représentants de ces trois rameaux furent maintenus dans leur noblesse en 1666 et en 1699 par divers jugements de MM. de Barentin et de Maupeou, intendants de Poitiers.

L'auteur du premier rameau, Jacques Foucher, Sgr de l'Esmenruère et de Brandeau, épousa, le 15 juin 1550, Claude Durand, héritière de la seigneurie de Malvoisine, et mourut peu d'années après. Il fut le trisaïeul de Calixte Foucher, chevalier, Sgr de Brandeau, la Templerie, etc., décédé en 1738 et inhumé à Brandeau, qui épousa en 1706 Claude-Madeleine Robert de Lézardière, héritière, du chef de sa mère Madeleine Poictevin du Plessis-Landry, de la seigneurie de Brandois dont sa descendance a conservé le nom. Le fils de celui-ci, Calixte-Julien Foucher, né à Brandeau en 1709, marié en 1732 à Jeanne Marchand de la Mullenière, décédé à Brandeau en 1749, fut connu le premier sous le titre de baron de Brandois conservé depuis lors par le chef de la famille. Son fils, Calixte-Julien Foucher de Brandeau, baron de Brandois, marié en 1773 à Reine Baude de Pont-l'Abbé, décédé en 1796, recueillit en 1768 l'important domaine de la Mothe-Achard, où il fixa sa résidence, par héritage de sa grand-

tante, M^{mo} de la Guérinière, née Lézardière. Il fut père de Calixte-Jacques Foucher, baron de Brandois, possesseur des beaux domaines de Brandeau, de la Mothe-Achard et de la Butte de Brandois, qui épousa en 1819 une fille du premier président baron Séguier et dont la descendance subsiste.

Le deuxième rameau, dit des seigneurs des Robertières, paraît avoir eu pour dernier représentant un baron des Robertières qui, à l'époque de la Révolution, prit part avec distinction à l'insurrection vendéenne et qui, ayant été fait prisonnier, fut fusillé par les Bleus.

Le troisième rameau s'éteignit en la personne de Marie-Jacqueline Foucher, héritière de la seigneurie du Gué-Sainte-Flaive, qui épousa successivement en 1683 Jean Mesnard, Sgr de la Barotière, et en 1701 Alexandre Mesnard, Sgr de la Godelinère. C'est à ce rameau qu'appartenait Calixte Foucher de Ligné, né en 1672, qui fit en 1689 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut.

La famille Foucher a fourni un grand nombre d'officiers de valeur, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chambellans, des gentilshommes de la chambre et des pages des rois de France, des chevaliers de Saint-Michel, de Saint-Lazare et de Saint-Louis, trois chevaliers de Malte, etc.

Principales alliances : de Chasteigner 1385, 1450, Jousseau, de Buor 1416, de Chateaubriand 1417, 1459, d'Escoubleau de Sourdis, de la Porte de Vezins, de Marconnay 1509, 1727, de la Châtre de Nancay 1535, de Pierres 1530, 1666, de Lostanges-Sainte-Alvère, de Chabot 1460, 1880, Poictevin 1528, de la Haye-Montbault, Durcot 1630, de Bruc 1685, Robert de Lézardière 1706, de Goullard 1717, Morisson de la Bassetière, Baude de Pont-l'Abbé 1773, Séguier, de Chastenet de Puységur 1840, de Sinéty 1847, de Malet 1860, Menche de Loisne 1883, de Gourgue 1893, de la Tousche 1576, Bruneau de la Rabastelière 1616, Cantineau 1680, d'Arcemalle 1560, de Mesnard, de Guerry, etc.

Une famille Foucher d'Aubigny, bien distincte de celle dont il vient d'être parlé, appartenait au xviii^e siècle à la bourgeoisie de Poitiers. Elle subsistait à Lorient en 1868.

FOUCHER de CIRCÉ, en Poitou et en Aunis. Mêmes armes que la famille précédente. — Couronne : *de Marquis*.

La famille FOUCHER DE CIRCÉ, peut-être éteinte aujourd'hui, appartenait à la noblesse du Bas-Poitou et de l'Aunis. Elle revendiquait avec la famille Foucher de Brandois une communauté d'origine que celle-ci paraît avoir acceptée et elle en portait les armoiries.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Cabinet d'Hozier*, dans les *Dossiers bleus*, dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, dans l'*Histoire généalogique de la maison Foucher*, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899, etc.

Jacques Foucher, habitant de la Rochelle, auquel Beauchet-Filleau fait remonter la filiation, épousa Françoise Mervault par contrat passé le 8 décembre 1505 devant notaire à la Rochelle. Ce contrat, dont l'acte a été l'objet de retouches, lui donne les qualifications de chevalier et de seigneur de la Barouère. D'après le travail de M. de Loisne il serait le même personnage qu'un Jacques Foucher, vivant à la même époque, qui était fils de François Foucher, Sgr de la Barouère, et d'Hélyette Chabot, mentionnés dans la notice précédente ; mais Beauchet-Filleau affirme que ce Jacques Foucher mourut sans postérité. Ce qui est certain, c'est que la descendance de Jacques Foucher et de Françoise Mervault fut longtemps dans une situation nobiliaire assez douteuse. Leur fils, Jacques Foucher, fut simple greffier d'après Beauchet-Filleau. Il épousa, le 2 avril 1545, Marie Rabasteau, dame de la Grenetière, fille d'un lieutenant général en la sénéchaussée de Fontenay-le-Comte. André Foucher, sieur de la Grenetière, né de cette union, acquit le 27 janvier 1585 plusieurs importants domaines dans l'île de Ré. C'est par suite d'une grave erreur que la Chesnaye des Bois a voulu en faire un fils cadet de Joachim Foucher, Sgr du Gué-Sainte-Flaive, et de sa seconde femme, Jacquette Duvau, dont il a été parlé dans la notice précédente. André Foucher épousa, par contrat passé dans l'île de Ré le 23 septembre 1576, Françoise Bernon, issue d'une des plus puissantes familles de la haute bourgeoisie commerciale de la Rochelle. Il en eut deux fils qui partagèrent sa succession par acte du 1^{er} décembre 1609. Le second de ces fils, André Foucher, Sgr de la Gastinière, n'eut qu'une fille. L'aîné, Jacques Foucher, écuyer, Sgr de la Grenetière, puis de l'Isleau, dans l'île de Ré, qu'il acquit en 1619, lieutenant général au présidial de la Rochelle, se signala, bien que protestant, par sa fidélité au Roi lors du siège de cette ville, en 1627. Il avait épousé en 1609 Anne Guillemain, fille d'un échevin de la Rochelle, qui se remaria à Abimélech de Cumont, conseiller au Parlement de Paris. Son fils, Jacques Foucher, marié en 1637 à Elisabeth de Béjarry, abjura le protestantisme vers 1650. Il fut pourvu, le 11 janvier 1675, de l'office de sénéchal au comté de Civray, siège de Saint-Maixent. Il avait obtenu, par lettres patentes de juin 1653, la réunion de plusieurs de ses domaines et leur érection en marquisat sous le nom de Circé. Il n'en fut pas moins condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 8 novembre 1667 de M. de

Barentin, intendant de Poitiers. Il chercha vainement à se faire relever de cette condamnation et dut se faire accorder en avril 1679 par le roi Louis XIV des lettres patentes, en forme de charte, qui le maintenaient dans sa noblesse nonobstant ladite condamnation et l'anoblissaient en tant que besoin. On trouvera le texte de ces lettres dans le *Cabinet d'Hozier*. Il fut père d'Abimélech Foucher, deuxième marquis de Circé, qui épousa, le 3 août 1669, Marie d'Angennes, fille du marquis de Maintenon, et grand-père de Jean-Henri, troisième marquis de Circé, né au château de Circé en 1671, page de la Grande Ecurie en 1685, grand sénéchal de Civray, qui épousa en 1704 Marie-Elisabeth Aubert, remariée dans la suite au marquis de Fénelon, et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 30 juillet 1716, par jugement de M. des Gallois de la Tour, intendant de Poitiers. Ce troisième marquis de Circé eut trois fils. L'aîné de ceux-ci, François-Henri Foucher, marquis de Circé, né au château de Circé en 1703, se ruina et dut vendre la terre de Circé; il laissa une fille, Marie-Elisabeth, née à Circé en 1735, abbesse de Puyberland, qui fit son testament en 1818. Le deuxième, Gabriel, chevalier de Circé, né à Circé en 1709, eut une fille unique, Françoise, dont il obtint l'admission à Saint-Cyr en 1760. Le troisième, Pierre-Antoine Foucher de Circé, né à Circé en 1709, quitta la France après la ruine de sa famille et alla se fixer au Canada, puis à la Nouvelle-Orléans. Il épousa Marguerite Carrière de Montbrun et en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Pierre Foucher de Circé, né à la Nouvelle-Orléans en 1756, marié en 1794 à Françoise de Boré, qui fut père de Louis-Frédéric Foucher de Circé, né à la Nouvelle-Orléans en 1793, et grand-père de Louis-Pédro Foucher de Circé, né à Paris en 1832, dont la destinée est inconnue; 2° Antoine Foucher de Circé, marié à Félicité Badon qui eut trois fils, nés à la Louisiane, dont on ignore la destinée.

La famille Foucher de Circé avait fourni des officiers distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Loze 1638, Bernon 1576, de Béjarry 1637, d'Isle, de Boubers, d'Angennes, Gazeau de Champagné 1783, Chevalier de la Frappinière 1726, etc.

Il a paru intéressant de reproduire la note suivante, non signée, qui est conservée dans les *Dossiers bleus* : « Cette « branche descend, comme la branche aînée, de Jacques Foucher, « Sgr de Lesmentruère et chambellan du roi Louis XI. Ce Jacques « Foucher, ayant hérité de terres situées près de la Rochelle, la « branche de Circé les eut en partage et s'établit près de cette ville. « A l'époque où MM. de Circé présentèrent leurs titres, M. Charles

« d'Hozier fit des difficultés pour les admettre tous. Il contesta même
 « les trois premiers contrats de mariage et laissa quelques notes
 « écrites de sa main qui sont défavorables à cette branche. Il est
 « vrai que M. d'Hozier de Sérigny, successeur de M. Charles d'Hozier,
 « en reconnut l'inexactitude et qu'il se donna même la peine de les
 « effacer. Il est vrai aussi que M. Charles d'Hozier ignorait que les
 « souches de la branche aînée assistaient aux mariages dont les con-
 « trats n'étaient pas acceptés par lui. Il est évident qu'ils n'auraient
 « pas été invités et qu'ils n'auraient pas assisté à ces mariages s'ils
 « n'avaient été proches parents. Il reste à consigner ici un rensei-
 « gnement très important, c'est qu'à l'époque où François-Mathurin,
 « marquis de Circé, se ruina et se vit obligé de vendre sa terre, son
 « dernier frère, Pierre-Antoine, alors très jeune, passa en Amérique,
 « où il avait des parents, s'y maria et devint le chef d'une autre
 « branche qui est restée dans ce pays. A cette époque il reçut de
 « M. d'Hozier de Sérigny un certificat de noblesse qui le fait des-
 « cendre de Jacques Foucher, Sgr de Lesmentruère et chambellan
 « du roi Louis XI. »

FOUCHER de CAREIL. Armes primitives : *de sable à quatre fasces d'or, au lion de même brochant sur le tout.* — Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle la famille Foucher de Careil remplaça ces armoiries par celles de la famille Foucher de Brandois avec laquelle elle revendiquait une origine commune : *de sable au lion d'argent.* — Armes concédées en 1808 : *parti de sable au lion d'argent et d'argent à un chevron d'azur accompagné de trois étoiles du même; au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires. — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions* (aliàs *deux Mélusines*). — Devise : *VIRTUTEM A STIRPE TRAHO*

La famille FOUCHER DE CAREIL appartient à la noblesse de Bretagne. Elle a eu pour berceau les confins du Bas-Poitou et de l'Anjou. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle elle chercha à se rattacher à la famille Foucher de Brandois et en adopta les armoiries; mais cette dernière famille n'a jamais accepté une communauté d'origine qui est peu vraisemblable et qui, du reste, ne s'appuie sur aucune preuve.

On trouvera des généalogies ou des tableaux généalogiques de la famille Foucher de Careil dans les manuscrits de Chérin, dans le *Cabinet d'Hozier* et dans le tome VIII du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais. On trouvera les derniers degrés de la filiation dans l'*Armorial du Premier Empire* du vicomte Révérend et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

Les travaux mentionnés plus haut, d'accord avec un jugement de

maintenue de noblesse rendu en 1668, font remonter la filiation suivie à l'année 1451, date à laquelle Julien Foucher, écuyer, et son frère, Georges Foucher, un des cinquante hommes d'armes de la compagnie du seigneur de Chateaubriant, partagèrent la succession de leurs parents, Guillaume Foucher, sieur du Boisrondeau, dans la paroisse de Touvais, en Bas-Poitou, et Antoinette de la Touche. L'aîné des deux frères, Julien Foucher, écuyer, Sgr du Boisrondeau, épousa Guillemette de Lesbas par contrat du 4 août 1467. Son fils, Jean Foucher, Sgr de la Fellière, en Anjou, marié à Marie de Erie par contrat du 8 novembre 1534, se fit rayer du rôle des tailles de sa paroisse par sentence des élus d'Angers du 4 octobre 1578. Il fut père d'Hardouin Foucher, sieur de la Fellière, reçu le 9 juillet 1554 conseiller au Parlement de Paris, qui épousa cette même année Claude de Lantier, fille d'un procureur général au Parlement de Normandie, grand-père de Marie Foucher, écuyer, Sgr de la Fellière, simple receveur des tailles, qui épousa, le 13 octobre 1614, Claude Gédoyen, veuve de Michel Boutaut, sieur de Gommerville, secrétaire du Roi, et bisaïeul de Thomas Foucher, Sgr de la Fellière, baptisé le 19 septembre 1616 en l'église de Saint-Jean-en-Grève, à Paris, demeurant en la paroisse de Beaufort-en-Vallée, dans l'élection d'Angers, nommé en 1642 gentilhomme servant du Roi, qui épousa, le 19 février 1647, Françoise de Grancey, native de Courmoulin, au diocèse de Bayeux, et qui fut maintenu dans sa noblesse le 7 mars 1668, sur preuves remontant à 1451, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, avec son fils, François, baptisé en 1648, marié dans la suite, en 1685, à Marie Choisnet. Celle-ci était veuve et résidait à Angers quand elle fut maintenue dans sa noblesse, le 5 mars 1715, par jugement de M. de Chauvelin de Beauregard, un des successeurs de Voisin de la Noiraye. Son fils, Louis-François Foucher, chevalier, Sgr de la Fellière, né à Angers en 1697, d'abord avocat aux Conseils du Roi, fut reçu en 1735 conseiller au Parlement de Bretagne. Il épousa d'abord en 1723 Sainte Charruault, fille d'un conseiller maître en la Chambre des comptes de Bretagne et héritière de la seigneurie de Careil, à Guérande, où il mourut en 1771. Il eut de cette union un fils unique, Denis-Louis Foucher de Careil, né à Paris en 1729, reçu en 1754 conseiller au Parlement de Bretagne, décédé sans postérité à Rennes en 1768. Il se remaria dans un âge avancé, le 29 juillet 1760, à Anne-Jeanne Busnel et en eut trois autres fils qui furent maintenus dans leur noblesse, le 11 août 1784, par arrêt du Parlement de Bretagne. Le plus jeune de ces fils, Auguste-Jean, n'eut qu'une fille. Les deux aînés, Guillaume-Fidèle et Louis-François, furent les auteurs de deux branches.

Guillaume-Fidèle Foucher, Sgr de Careil, auteur de la branche aînée, épousa en 1787 Marie-Olive de Kerven de Kersullec. Sa descendance, demeurée bretonne, était représentée de nos jours par son arrière-petit-fils, Robert, connu sous le titre de comte Foucher de Careil, marié en 1902 à M^{lle} de Chantérac.

L'auteur de la branche cadette, Louis-François Foucher de Careil, né en 1762 au château de Careil, général de division en 1807, grand-officier de la Légion d'honneur en 1813, décédé en 1835 à Garches, près de Saint-Cloud, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes de mai 1808. Il était connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de comte que l'on a dit par erreur lui avoir été concédé en 1820 par le roi Louis XVIII. Son petit-fils, Louis-Alexandre, comte Foucher de Careil, né à Paris en 1826, préfet, sénateur de Seine-et-Marne, ambassadeur à Vienne en 1883, décédé à Paris en 1891, avait épousé en 1831 Amélie Fayau de Vilgruy, présidente de la Société des femmes de France, décorée de la Légion d'honneur, décédée en 1911. Il en laissa un fils, Raymond, dernier représentant de sa branche, qui demeura célibataire. Il eut aussi deux filles auxquelles il survécut, M^{mes} della Faille de Leverghem et Jacques Lacaze.

Principales alliances : de Gouyon-Coypel 1738, Surcouf 1824, de Clinchamps, de Pioger 1897, de la Crote de Chantérac, della Faille de Leverghem 1879, de Villeneuve-Tourettes, de Trédern 1802, etc.

FOUCHÈRES (de Bigault de). Voyez : BIGAULT D'AUBREVILLE, DE SIGNEMONT, DE FOUCHÈRES, DE MAISONNEUVE, DE CASANOVE, DE PRÉFONTAINE, DE GRANRUT, D'AVOCOURT, DE SEPT-FONTAINES, DE BOUREUILLE, DE PARFOURU, etc. (DE).

FOUCHET de PÉRIGNON.

Famille bourgeoise sur laquelle les renseignements font défaut.

M. Paul FOUCHET DE PÉRIGNON, industriel à Bidart (Basses-Pyrénées), a épousé en 1902 M^{lle} Billecocq, fille d'un consul général.

FOUCHIER (de). Armes : *d'argent à un lion de sable, armé, lampassé et quelquefois couronné de gueules.*

La famille DE FOUCHIER appartient à l'ancienne noblesse du Mirebalais, petit pays situé sur les confins du Poitou et de l'Anjou. Elle peut avoir eu dans un passé très éloigné une origine commune avec la famille Foucher de Brandois : mais c'est là une simple hypothèse, basée sur la ressemblance du nom et des armoiries, qui ne repose sur aucune preuve.

Beauchet-Filleau a donné dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* une généalogie très complète de la famille de Fouchier.

Il mentionne un certain nombre de gentilshommes du nom de Fouchier qui vivaient aux ^{xiii}^e, ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles et dont le plus anciennement connu, J. Fouchier, était le 7 août 1262 censitaire de l'abbesse de Sainte-Croix, dans la paroisse de Vasles, aujourd'hui commune du département des Deux-Sèvres. Un Jean Fouchier (*Fulcherii*), peut-être le même que le précédent, possessionné dans la même paroisse de Vasles, passa une transaction en 1268.

Geoffroy Fouchier, chevalier, Sgr de la Mauvinière, en la paroisse de Blolay, dans le département actuel de la Vienne, à partir duquel la filiation est à peu près régulièrement établie, conclut un marché le 7 juin 1349 avec un Guillet Fouchier qui peut avoir été son père; il était châtelain de Mirebeau le 22 avril 1363 et est rappelé comme défunt dans un acte de 1381. Il avait épousé Denise Begaud. Pierre Fouchier, écuyer, Sgr de la Mauvinière et de la Tour-aux-Bourreaux, que l'on croit avoir été son fils, est mentionné dans un certain nombre d'actes de la fin du ^{xiv}^e siècle et du début du ^{xv}^e. Il épousa N... Chevaleau, fille du seigneur du Rivau-Brault, et mourut entre les années 1446 et 1451. Il fut père de Jean Fouchier, écuyer, Sgr de la Mauvinière, qui passa, le 23 février 1492, une transaction relative au douaire de sa femme, Marguerite de Fougères, veuve en premières noces de Jean de Chambon, Sgr de Dandesigny. Jean de Fouchier laissa au moins deux fils dont l'aîné, Antoine, Sgr de la Mauvinière, probablement né d'un premier lit, mourut sans postérité en 1514. Son fils puîné, Jean, Sgr de Pontmoreau, épousa, par contrat passé le 11 février 1511 à Lugano, en Italie, Catherine de Marconnay, fille du capitaine pour le Roi du château de Lugano, et continua la lignée. Il fut le trisaïeul de Jacques Fouchier, écuyer, Sgr de Pontmoreau, dans la paroisse de Sauves et l'élection de Richelieu, qui épousa, le 22 novembre 1662, Anne Ragonneau. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec son fils mineur François, le 3 août 1667, sur preuves remontant à 1492, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. François Fouchier, écuyer, Sgr de Pontmoreau, décédé à Mirebeau en 1743, épousa le 13 avril 1687 Hélène-Geneviève Mauduyt, fille d'un docteur régent de la Faculté de médecine de Poitiers. Il fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 18 février 1715, par jugement de M. de Chauvelin, intendant de Tours. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° François-Xavier de Fouchier, Sgr de Pontmoreau, né à Mirebeau en 1692, dont la descendance s'éteignit avec son petit-fils,

François-Paul de Fouchier, Sgr de Pontmoreau, fusillé à Vannes comme émigré rentré le 31 juillet 1796, et avec son arrière-petit-fils, François-Edouard de Fouchier de Pontmoreau, né en 1787, décédé sans alliance à Thouars le 27 août 1872; 2° Jacques de Fouchier, né en 1695, marié à M^{lle} de Marconnay par contrat passé à Mirebeau le 26 avril 1729. Celui-ci laissa à son tour trois fils : 1° Pierre-Jacques de Fouchier, né à Mirebeau en 1730, décédé au même lieu en 1785, dont la descendance s'éteint avec Maria de Fouchier, mariée en 1862 au comte de Lastic-Saint-Jal; 2° Charles-Alexis de Fouchier, Sgr de Vangely, né en 1731, marié en 1764 à Anne-Marguerite Martel de Tricon, dont la descendance subsiste en France et en Hollande; 3° André-Maxime, chevalier de Fouchier, né en 1732, décédé sans postérité en 1817.

Alexis de Fouchier de Vangely, né en 1768, un des quatre fils de Charles-Alexis, fut admis dans l'ordre de Malte en 1785.

La famille de Fouchier n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers.

Plusieurs de ses représentants ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Poitou.

Principales alliances : de la Chaussée 1452, Chevaleau, de Fougières, de Marconnay 1511, 1729, de Pierres 1657, Chabot 1733, de la Barre 1760, le Maignan de la Verrie 1780, de la Porte du Theil 1836, 1838, de Lastic 1862, de Liron d'Airolles 1820, Lévêque de Vilmorin 1855, de Puniet de Parry 1867, Gouin 1900, Girard de Pindray 1809, de Villedon 1862, de Bellivier de Prin 1875, de Lestang, etc.

FOUCQUES d'ESMONVILLE et de WAGNONVILLE, en Ponthieu. Armes : *d'or à trois oiseaux de sable, huppés de même, membrés et becqués de gueules, posés 2 et 1.*

La famille FOUCQUES d'ESMONVILLE ET DE WAGNONVILLE appartient à la noblesse du Ponthieu. Elle ne doit pas être confondue avec une famille de Foucques, ou de Fouques, aujourd'hui de Foulques, qui appartient à la noblesse de Normandie. Elle paraît avoir eu pour berceau la ville d'Abbeville où elle était honorablement connue dès le xv^e siècle.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny

Jean Foucques fut échevin d'Abbeville en 1591 et 1593.

Le travail conservé dans les *Carrés d'Hozier* donne la filiation à partir de Pierre Foucques, sieur de Bonval, marié à Marie Levêque qui fut échevin d'Abbeville en 1658, puis maire de la même ville en

1688; mais on sait que ces dernières fonctions ne redevinrent anoblissantes qu'à partir d'un édit de 1691. Pierre Foucques, sieur de Bonval, puis de Balingart, fils du précédent, baptisé à Abbeville le 25 octobre 1638, marié à Anne Crignon le 21 février 1691, fut conseiller du Roi, assesseur en l'Hôtel de ville d'Abbeville. Son fils, Pierre III Foucques, sieur de Bonval, né à Abbeville le 2 mars 1694, marié en 1727 à Marie-Florence Remy de Fermont, fut pourvu en 1731 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi payeur des gages de la chancellerie près la Cour des aides de Montauban; il fut nommé en 1740 mayor d'Abbeville. Ce fut lui qui acquit de la famille de Belleval la seigneurie de Wagnonville, dont sa descendance conserva le nom, et celle de Tœuffles. Il eut deux fils, Pierre Foucques de Tœuffles, né en 1731, mousquetaire du Roi en 1756, et Jean-Baptiste-Georges Foucques de Vironchaux, né en 1741.

Pierre Foucques, conseiller du Roi, assesseur en l'Hôtel commun et échevin d'Abbeville; la veuve de N... Foucques, ancien maire d'Abbeville; et Jean Foucques, prêtre, curé de Saint-Jean-les-Rues, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

Jean-Baptiste Foucques, Sgr de Baligain, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Douai tant en son nom que comme représentant de M^{me} de Wagnonville à cause de sa seigneurie de la Vacquerie. Pierre Foucques, écuyer, Sgr de Tœuffles, Bonval, Vironchaux, Machies, Ambreville, etc., prit part cette même année à celles tenues à Amiens.

Principales alliances : Remy (de Campeau), de Bouvet 1828, de Morgan, etc.

FOUDRAS (de). Armes : *d'azur à trois lances d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux anges vêtus de lévites.* — Cimier : *un ange tenant cette devise : SUNT MIHI IN CUSTODIAM.*

La maison DE FODRAS, éteinte en 1914, était une des plus illustres de l'ancienne noblesse du Forez.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie complète. On trouvera dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles pour être admis soit à l'Ecole militaire, soit parmi les pages du Roi. On trouvera des renseignements sur son état actuel dans une lettre adressée en septembre 1903 à *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* par M. le marquis de Foudras.

Son premier auteur connu, Hugues de Foudras, chevalier, d'accord avec sa femme Théoberge, consentit en 1080 une vente aux chanoines de Saint-Vincent de Mâcon. Il eut plusieurs fils

dont le plus jeune, Gosserand, fut archevêque de Lyon en 1113. Le neveu de ce prélat, Hugues de Foudras, chevalier, marié vers 1196 à une dame nommée Alix, suivit le sire de Beaujeu dans son ambassade à Constantinople. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Hugues de Foudras, chevalier, Sgr de Bagnaux, au diocèse d'Autun, dont la descendance s'éteignit vers la fin du xiv^e siècle ; 2° Pierre de Foudras, Sgr de Courcenay, qualifié puissant homme (*potens vir*) et chevalier, qui continua la lignée. Ce dernier gentilhomme, à partir duquel seulement la filiation paraît être régulièrement établie, fit, par acte passé le dimanche après la fête de l'Assomption 1294, donation à son fils Perronin de tous ses biens meubles et immeubles. Puissant homme Perronin de Foudras, chevalier, épousa Alix d'Amplepuis, héritière de la seigneurie d'Amplepuis, qui se remaria à Guillaume de Saint-Jean. Leur fils, puissant homme Jean de Foudras, chevalier, Sgr de Courcenay, commandant d'une compagnie de 90 hommes, épousa Jeanne d'Ogerolles par contrat passé le mardi après la fête de la conversion de saint Paul de l'année 1320. Il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, en 1356, et pour payer sa rançon sa femme dut vendre les dîmes de la paroisse d'Amplepuis. Il fit son testament au château de Courcenay le mardi avant la fête de saint Mathieu apôtre de l'année 1362. Il fut père d'Antoine de Foudras, chevalier, Sgr de Courcenay, capitaine de cent arquebusiers, gouverneur d'Amiens, qui épousa Jeanne de Varey par contrat passé à Avauges le 2 janvier 1387, et grand-père de Guichard de Foudras, chevalier, Sgr de Courcenay, qui épousa le 22 janvier 1423 Lionnette de Sallmard et qui fit son testament le 10 août 1452. Ce dernier laissa trois fils : 1° Antoine, Sgr de Courcenay, conseiller et maître d'hôtel des rois Louis XI et Charles VIII, qui épousa en 1454 Antoinette des Serpents et qui continua la lignée ; 2° Simon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem ; 3° Guido, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui quitta son ordre pour épouser en 1481 Françoise de Laye et qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Montalon et du Pin, éteinte au xvii^e siècle dans la maison de Damas. Jean de Foudras, fils d'Antoine, fut maître d'hôtel du Roi, chevalier de Saint-Michel et bailli d'Agen et épousa en 1510 Anne de Senneterre. Leur fils, Jean de Foudras, chevalier, Sgr de Courcenay, chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de 50 hommes de ses ordonnances, épousa en 1538 Jeanne de Choiseul-Traves. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean, auteur de la branche aînée ; 2° René, auteur de la branche cadette ; 3° Antoine, auteur de la branche des seigneurs de Souternon et de Montagny, éteinte dans la première moitié du xviii^e siècle avec Gaspard de Foudras, capitaine de cavalerie, tué à la bataille d'Hochs-

tett, et avec ses deux frères, Gaspard et François, l'un et l'autre chanoines comtes de Lyon.

L'auteur de la branche aînée, Jean de Foudras, Sgr de Courcenay, épousa d'abord, le 9 novembre 1569, Claude de Champetières, puis, par contrat passé à Annonay en 1573, Claude du Peloux. Il eut du premier lit un fils, Étienne, marié le 24 mai 1590 à Marguerite de Laurencin, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 22 avril 1667, par jugement de Dugué, intendant de Lyon, obtint, par lettres enregistrées en 1680, l'érection en comté de sa seigneurie de Château-Thiers, donna un page de la Grande Écurie en 1680, fut tard commandeur et grand maréchal de l'ordre de Malte, et s'éteignit avec la nièce de celui-ci, la marquise de Lezay de Lusignan. Il eut de sa seconde union plusieurs fils dont deux, Antoine, Sgr de Courcenay, marié en 1607 à Éléonor de Fougearde, et Philippe, Sgr de Morlan, marié en 1616 à Anne de Mincey, laissèrent postérité masculine. La descendance de l'aîné de ces deux frères, Antoine, Sgr de Courcenay, s'éteignit avec ses arrière-petits-fils, Jérôme-Louis, chanoine comte de Lyon, évêque de Poitiers, décédé en 1748, et François, d'abord chevalier de Malte, marié en 1719 à Marie-Madeleine de Fumée, décédé sans postérité. Laurent de Foudras, Sgr de Beaulieu, fils de Philippe et d'Anne de Mincey, épousa au château de Beaulieu en 1664 Anne-Élisabeth de Sirvinges. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Joseph de Foudras, Sgr de Beaulieu, marié en 1718 à Marguerite de la Mure, dont le fils, Jean-Louis, épousa en 1748 M^{me} des Garets et dont un des petits-fils fut admis en 1764 parmi les pages de la Grande Écurie ; 2° Jacques de Foudras, marié en 1714 à Jeanne-Charlotte Henry, dont un des petits-fils, Pierre de Foudras, né en 1750, fit en 1764 des preuves de noblesse, conservées dans les *Carrés d'Hozier*, pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Le dernier représentant de cette branche, Charles-Louis, comte de Foudras, né en 1794, marié à Blanche d'Anstrude, mourut sans postérité le 1^{er} septembre 1873 au château d'Origny, instituant légataire de sa fortune son cousin, Jacques-Louis-Alexandre-Roland, chef de la branche cadette.

René de Foudras, Sgr de Saint-Urge, auteur de la branche cadette, épousa le 1^{er} mai 1576 Diane de Thiard. Sa descendance était représentée au xviii^e siècle par Louis de Foudras, chevalier, Sgr de Demigny, Chaudenay, Maupas, etc., marié à Langres en 1740 à Anne-Antoinette de Capizucchi de Bologne, et par leur fils, Alexandre-Henri, comte de Foudras. Celui-ci quitta l'ordre de Malte pour épouser sa cousine, Marguerite de Capizucchi de Bologne, de laquelle il eut un fils, mort sans postérité, et une fille, M^{me} de Faulong. Il se remaria

pendant l'émigration à Marie-Antoinette de Schlegenberg, veuve du comte de Frackenstein. La maison de Foudras a été illustrée par le fils qu'il eut de cette seconde union, Théodore-Auguste, marquis de Foudras, né le 29 octobre 1800 à Falkenberg, en Silésie, célèbre poète et romancier, décédé en 1872. Le marquis de Foudras avait épousé sa nièce, Jeanne de Faulong. Il laissa une fille, Caroline, religieuse, décédée à Mâcon en 1880, et un fils, Charles-Théodor, marquis de Foudras, né à Nevers le 15 novembre 1826, littérateur, décédé en 1887 au château d'Origny (Loire). Le fils de ce dernier, Jacques-Louis-Alexandre-Roland, marquis de Foudras, né en 1866, décédé à Andrezieux le 14 février 1912, avait épousé, le 30 avril 1892, Catherine Choitel, simple tisseuse à Roanne. Il en eut un fils, Roland, marquis de Foudras, sous-lieutenant d'infanterie, tué glorieusement à l'ennemi le 17 octobre 1914, qui fut le dernier représentant de sa famille.

La maison de Foudras fut admise sous Louis XVI aux honneurs de la Cour.

Elle a fourni un archevêque de Lyon en 1113, un évêque de Poitiers, décédé en 1748, plusieurs chevaliers de l'Ordre du Roi, des chevaliers et des commandeurs de Saint-Jean de Jérusalem, des chanoines comtes de Lyon, des chanoines de Mâcon, des chanoinesses d'Alix et de Neuville, des pages du Roi, des demoiselles de Saint-Cyr, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Principales alliances : de Thianges, de Saint-Priest d'Urgel 1290, d'Amplepuis, de Sallmard 1423, 1559, de Nagu 1551, d'Agrain, de Langeac 1511, de Senneterre 1510, de Vichy 1526, de Choiseul 1538, 1730, de Brosse, de Laurencin 1560, de Champetières 1569, du Peloux 1573, d'Arcy, de Sève 1616, de Montchanin, de Monteynard 1661, de Lezay-Lusignan, Nompère (de Champagne), de la Poype 1647, de Mont d'Or 1682, 1748, de Revol 1675, de Villeneuve, de Busséul, de Séverac, Garnier des Garets, de la Rochefoucauld, de Thiard 1576, de Franc d'Anglure, de Damas, de Berbis 1669, de Capizucchi de Bologne, de David de Vallières 1608, d'Albon 1607, de Drée, d'Andelot 1637, 1651, de Parseval 1823, de Fontenay, Chamboduc de Saint-Pulgent 1798, d'Anstrude 1813, etc.

FOUET de CONFLANS.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

M^{lle} Louise-Marguerite FOUET DE CONFLANS a épousé en 1874 M. Charles-Émile d'Angély.

FOUGAINVILLE (le Gendre de). Voyez : GENDRE DE FOUGAINVILLE (LE).

FOUGERAIS (de la Douespe du). Voyez : DOUESPE DU FOUGERAIS (DE LA).

FOUGÈRE (Dumas de la). Voyez : DUMAS DE LA FOUGÈRE ET DE LA ROQUE.

FOUGÈRE, ou **FOUGIÈRES**, (DE), en Berry et en Poitou. Voyez : FOU-GIÈRES (DE).

FOUGÈRES (Crublier de). Voyez : CRUBLIER DE FOUGÈRES.

FOUGÈRES (Lambot de). Voyez : LAMBOT DE FOUGÈRES (DE).

FOUGÈRES, anciennement **FAUGIÈRES**, ou **FAUGÈRE**, (de), en Auvergne. Armes (d'après le jugement de maintenue de noblesse de 1667) : *d'azur à une bande d'argent et à la bordure de gueules*. — On trouve souvent *la bande d'argent chargée de trois boutons de rose* (aliàs *de trois tulipes*) *au naturel*. — Armes données par Borel d'Hauterive dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1890 : *écartelé : aux 1 et 4 de sinople à un bouclier d'argent portant une triple branche de fougère d'azur ; aux 2 et 3 de sinople à un sautoir d'argent chargé de trois trèfles de gueules*.

La famille DE FOUGÈRES appartient à l'ancienne noblesse de l'Auvergne. Elle porta longtemps le nom de Faugières, ou Faugère.

On trouvera sur elle des renseignements dans les divers ouvrages que Bouillet, Tardieu et le docteur de Ribier ont consacrés à la noblesse de l'Auvergne, dans le tome XX du *Nobiliaire universel* de M. de Magny dans l'*Armorial du Velay* de M. Paul, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1890, etc.

Borel d'Hauterive a avancé dans ce dernier ouvrage, mais sans aucune preuve à l'appui, que la famille de Fougères était originaire de Bretagne. Il a existé, en effet, au moyen âge dans cette province une famille de Fougères fort puissante qui possédait la seigneurie de la ville du même nom. Cette famille portait pour armes, d'après Potier Courcy : *d'or à une plante de fougère de sinople*. Son auteur, Méen, Sgr de Fougères, était un fils cadet de Bérenger, comte de Rennes, décédé en 1029. Raoul de Fougères, sénéchal de Bretagne, se croisa en 1190 et mourut au cours de l'expédition. Pierre de Fougères, évêque de Rennes en 1210, fut nommé chancelier de Bretagne en 1218. Raoul II de Fougères, né en 1207, dernier représentant de sa famille, se croisa en 1240 et 1248. Il laissa une fille unique, Jeanne, mariée à Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême.

C'est vraisemblablement à la famille de Fougères actuellement existante qu'appartenaient un Bernard de Faugières qui se croisa

en 1249 et un Jean de Faunières qui était en 1366 chanoine comte de Brioude.

Le jugement de maintenue de noblesse obtenu par cette famille en 1667 en fait remonter la filiation à un Robert de Faunières, écuyer, sieur de la Chaumette, qui épousa en 1487 Agnes de Fages. D'après M. de Magny, ce gentilhomme aurait été le fils d'un Rigaud de Faunières, Sgr de Faunières et de la Chaumette, qui avait épousé Elisabeth d'Anterroches. A la même époque vivait une Catherine de Faunières, fille de Philibert, qui épousa, le 17 septembre 1482, Jean de Motier de la Fayette, Sgr de Champetières. Robert de Faunières fut père d'un autre Robert de Faunières, Sgr de la Chaumette, qui épousa Jeanne de Saignet, et grand-père de Jean de Faunières, Sgr de la Chaumette, qui épousa Catherine du Puy par contrat du 21 novembre 1550. Le fils de ce dernier, Jean, Sgr de Faunières et de la Chaumette, marié en 1579 à Anne de Guérin, en eut cinq fils : 1° François, Sgr de la Chaumette, dont le petit-fils, Nicolas de Faurière de Vazelle, fut nommé en 1688 conseiller référendaire en la chancellerie du Parlement de Metz et dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de Marie-Louise de Faurière de Vazelle, mariée vers 1730 à Thomas-Henri de Montagnac ; 2° et 3° Jean et Jacques, chanoines comtes de Brioude ; 4° Antoine, dont la descendance masculine s'éteignit en 1702 ; 5° François, Sgr de Chamberal, près de Vodable, dans l'élection de Brioude, qui épousa Anne Autié de Villemontée par contrat du 16 septembre 1649, qui fut maintenu dans sa noblesse le 30 juin 1667 par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, et qui continua la lignée. Sur le vu du jugement de 1667 Jean de Faunières, fils de François, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 4 juillet 1701, par jugement de M. d'Ormesson, successeur de M. de Fortia. Il avait épousé à Vodable en 1683 Marie Gaultier de Biauzat. Il en eut deux enfants : 1° François de Faunières, décédé à Saint-Géron, en Velay, le 9 avril 1753, qui épousa Antoinette-Marie de Vertamy et qui continua la lignée ; 2° Antoine de Faugère, né à Vodable en 1692, marié à Alix Gasquet, décédé à Saint-Géron en 1751, qui, d'après M. de Magny, aurait été le bisaïeul de M. Antoine de Faugère, né en 1823, décédé en 1862 laissant deux fils. Le fils aîné de François de Faunières et d'Antoinette-Marie de Vertamy, François, né à Vodable en 1728, chevalier de Saint-Louis, fut connu sous le titre de marquis de Fougères. Son frère, François-Joseph de Fougères, né le 15 juillet 1737, étant passé aux Antilles, y épousa en 1765 Marie-Elisabeth de Gaalon de Barzay, d'une vieille famille noble originaire de Normandie, et se fit maintenir dans sa noblesse, le 13 juillet 1774, par arrêt du conseil supérieur de la Guadeloupe. Il eut

trois enfants : 1° Elisabeth, qui épousa le 10 septembre 1782 Jean-François, marquis du Croc de Chabannes; 2° Félix, connu sous le titre de marquis de Fougères, qui épousa en 1810 sa nièce, Adélaïde du Croc de Chabannes, et qui en eut deux filles; 3° Raoul, qui continua la lignée. Le fils de celui-ci, Emmanuel, marquis de Fougères, épousa M^{lle} de Villeneuve et en eut un fils, Ferdinand.

Le marquis de Fougères fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy, mais fit défaut.

La famille de Fougères a fourni de nombreux officiers, des chanoines comtes de Brioude, etc.

Principales alliances : d'Oradour, de Montagnac, Autié de Villemontée, Gaultier de Biauzat, du Croc de Chabannes, de Gaalon, du Lau, de Bouillé 1715, etc.

Une famille de Fougères, ou de la Fougère, a appartenu à la noblesse de Champagne. On en trouvera une généalogie dans le *Nouveau d'Hozier*. Elle portait pour armes : *de gueules à un chevron d'argent accompagné en pointe d'une branche de fougère d'or; au chef du même chargé de sept mouchetures d'hermines de sable, 5 et 2*. Elle était originaire de Provence et descendait d'Elzéar, sieur de la Fugère, bourgeois de Tarascon, dont le fils, Simon de Fougères, né à Tarascon, licencié ès lois, avocat et procureur du roi à Apt, épousa le 16 janvier 1543 Catherine du Canton. Pierre de la Fougère, fils de Simon, fut maître d'hôtel ordinaire du duc d'Anjou, frère du Roi. Son petit-fils, Philippe-César de Fougères, marié en 1645 à Anne de Bezannes, d'une famille noble de Champagne, fut maintenu dans sa noblesse, le 31 mai 1668, par jugement de M. de Caumartin, intendant de cette province. Il eut plusieurs fils. Un de ceux-ci, Jacques de Fougères, Sgr de Courlandon, lieutenant-colonel du régiment de Talmont, fit des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Anne-Charlotte de Fougères, baptisée en 1671. Un autre, Jacques-Antoine de Fougères, marié en 1694 à Louise de Graffeuil, fut le bisaïeul de Françoise-Henriette de Fougères, née en 1778, admise à Saint-Cyr en 1787. Françoise-Florence de Fougères, née à Reims en 1781, fut encore admise à Saint-Cyr en 1790. Marie-Jeanne Taillet, veuve de César-Nicolas-Alexandre de Fougères, chevalier, Sgr vicomte de Courlandon, Sgr de Baslieux, prit part en 1789 aux assemblées des bailliages de Sézanne et de Chatillon.

FOUGEROLLES (Chaillou de). Voyez CHAILLOU DE FOUGEROLLES.

FOUGEROUX (Grelier du). Voyez : GRELIER DU FOUGEROUX.

FOUGEROUX du HAMEL (de), aujourd'hui **DUHAMEL**, ou du **HAMEL**, de **FOUGEROUX**. Voyez : **DUHAMEL DE FOUGEROUX**.

FOUGEROUX de CAMPIGNEULLES (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : *d'argent à l'aigle à deux têtes de sable, le vol étendu, surmontée d'une branche de fougère de sinople.*

La famille **DE FOUGEROUX DE CAMPIGNEULLES** appartient à la noblesse de Picardie. Elle est originaire de Franche-Comté.

Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* (au mot *Defougeroux*).

N... Fougereux, conseiller du Roi au présidial de Lons-le-Saulnier ; et N... Fougereux l'aîné, marchand à Lons-le-Saulnier, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : *d'or à un chevron d'azur accompagné en pointe d'une plante de fougère de sinople.*

Jean-François Fougereux, à partir duquel le vicomte Révérend donne la filiation, fut baptisé à Lons-le-Saulnier le 14 septembre 1709. Il était fils du sieur Henri Fougereux, conseiller du Roi aux bailliage et siège présidial de cette ville, et de demoiselle Thérèse Guilleminot. Il fut officier au régiment de dragons Orléans et chevalier de Saint-Louis et se fixa à Montreuil-sur-Mer après le mariage qu'il contracta vers 1755 avec Marie-Anne le Gaucher du Broutel. Il possédait dans les environs de cette ville la seigneurie de Campigneulles dont sa descendance a conservé le nom. Son fils, Louis-Jérôme Fougereux, né à Montreuil le 27 février 1759, se qualifiait seigneur de Campigneulles, lieutenant des canonnières-gardes-côtes quand il épousa, le 7 février 1785, Françoise-Félicité Hurtrel, fille du sieur de Vallobert. Il était maire de Campigneulles, dans le département du Pas-de-Calais, quand il fut anobli par lettres patentes du 2 août 1817. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il eut trois fils dont le plus jeune fut tué en 1813 à la bataille de Reims et dont l'aîné, Jean-Ernest de Fougereux de Campigneulles, épousa Julie de Vissery de Bonvoisin, décédée en 1869 au château de Campigneulles, et continua la lignée.

La famille de Fougereux de Campigneulles n'est pas titrée.

Principales alliances : le Gaucher du Broutel, Hurtrel (d'Arboval), de Nicolay 1887, Siriez de Longeville, Taffin de Givenchy 1885, van Kempen 1871, etc.

FOUGIÈRES (de), en Berry et en Poitou. Armes : *d'or à un chef emmanché de gueules de trois pièces.*

Le nom de **FOUGIÈRES** a été porté dans le centre de la France par

un certain nombre de familles nobles qu'il importe de ne pas confondre et dont trois se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Celle de ces familles qui donne lieu à la présente notice appartient à la noblesse du Berry et du Poitou.

On en trouvera des généalogies dans *l'Histoire de Berry* de la Thaumassière et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que deux de ses membres firent au XVIII^e siècle pour être admis parmi les pages de la Grande-Ecurie.

Philippe de Fougères, ou de Fougères, écuyer, Sgr des Forges, en Poitou, auquel ces travaux font remonter la filiation, rendit un hommage le 16 novembre 1443, passa un échange le 15 avril 1450 et périt assassiné, antérieurement au 17 décembre 1486, par Georges de Salignac, Sgr de Rochegaudon. D'après Beauchet-Filleau il aurait été fils d'Odenet de Fougères, écuyer, Sgr de l'Antefleurie, qui aurait épousé vers 1400 N... de l'Aigue, héritière de la seigneurie des Forges. Il épousa Marie de Laffe le jour de la fête de saint Sébastien 1446. Leur fils, Pierre de Fougères, écuyer, Sgr des Forges et de l'Antefleurie, servit au ban du Poitou en 1491 et épousa, le 28 novembre 1480, Marguerite de Bridiers. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Charles, Sgr des Forges, dont la descendance s'éteignit avec son arrière-petite-fille, Madeleine, dame des Forges, mariée en 1580 à Jacques Richard, écuyer ; 2^o Jacques, écuyer, Sgr du Colombier, en la paroisse de Chaillac, capitaine de la seigneurie de Brosse, qui épousa Françoise de Sauzet. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Pierre de Fougères, Sgr du Colombier, de Seillans, etc., gentilhomme ordinaire de Mademoiselle, fut nommé en 1627 par le duc d'Orléans capitaine et maître des eaux et forêts de la vicomté de Brosse. Il épousa en 1633 Marguerite Vézien qui, étant veuve, fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants, le 1^{er} juillet 1669, par jugement rendu à Bourges de l'intendant Tubeuf. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1^o François de Fougères, Sgr du Colombier, gentilhomme ordinaire de la chambre de S. A. la duchesse de Montpensier, marié à Paris en 1675 à Marie-Charlotte Pastelé, dont, d'après Beauchet Filleau, la descendance subsiste ; 2^o Joseph de Fougères, Sgr de Seillans, marié en 1684 à Elisabeth de la Chassaigne, dont le petit-fils, Joseph, né à Chaillac en 1730, et l'arrière-petit-fils, Jacques, né au même lieu de Chaillac en 1761, furent admis en 1746 et 1778 parmi les pages de la Grande-Ecurie et dont la descendance paraît être aujourd'hui éteinte ; 3^o Joseph le jeune de Fougères, marié à Jeanne Rabaud par contrat passé en 1682 devant

notaire au Blanc, dont, d'après Beauchet-Filleau, la descendance subsiste.

Joseph de Fougères, chevalier, Sgr vicomte de Brosse, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montmorillon.

La famille de Fougères, aujourd'hui assez obscure, n'est pas titrée.

Elle a fourni des gentilshommes de la chambre et des pages des rois de France, des officiers, etc.

Principales alliances : de Bridiers 1480, de Chamborant 1561, de Menou 1597, Auboutet 1630, de Couhé de Lusignan vers 1735, de la Châtre 1761, Frotier de l'Escochère 1726, Joubert de la Bastide de Chateaumorand 1776, d'Aiguirande 1729, Dareau 1759, de Fouchier, d'Aloigny, de Chateau-Châlon 1479, d'Argier, etc.

FOUGIÈRES (de), en Bourbonnais. Armes : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée de quatre étoiles du même (alias d'or), une en chef et trois en pointe.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux sauvages.*

Cette deuxième famille DE FOUGIÈRES, complètement éteinte en 1891, appartenait à l'ancienne noblesse du Bourbonnais.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin le rapport suivant, adressé en 1745 au comte d'Argenson, ministre de la guerre :
 « Quoique ce nom paraisse ancien, on ne peut rien statuer de positif sur son ancienneté parce qu'on n'a pas eu d'occasion d'en voir les titres et que d'ailleurs les jugements de maintenue de noblesse rendus par les différents intendants de Moulins depuis 1666 jusqu'à présent n'ont jamais été représentés, ni envoyés par les intendants dans le dépôt où ils devraient avoir été remis... Cependant la quantité de chevaliers de Malte, au nombre d'onze à douze, que ce nom a produits, tous reçus au prieuré d'Auvergne, et dont le premier était Jacques de Fougères, reçu dans cet ordre le 10 septembre 1519, ne peut donner qu'une idée avantageuse de son ancienneté, ne se trouvant d'ailleurs aucune indication d'anoblissement ni par lettres, ni par charges. M. de Fougères, maréchal de camp, est, à ce que l'on croit, fils de François de Fougères, Sgr du Creux, et de Marie-Anne de Barbançois de Sarzay... » On trouvera dans le même recueil la lettre suivante adressée en 1816 par Chérin fils à la duchesse douairière de Duras : « Les titres de la famille de Fougères n'ayant point été communiqués au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit, il est difficile de donner une idée juste du rang qu'elle doit tenir dans l'ordre de la noblesse. Son nom est commun d'ailleurs à plusieurs familles. Celle-ci est établie en Bourbonnais et est connue sous le titre de seigneurs du Creux. Elle a donné un grand nombre de chevaliers de

« l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dont plusieurs commandeurs.
 « Jacques de Fougères y fut reçu le 10 septembre 1519, ce qui donne
 « une idée avantageuse de l'ancienneté de la famille. L'aïeul de M. le
 « marquis de Fougères, aujourd'hui premier maître d'hôtel de Mon-
 « sieur, était maréchal de camp et enseigne des gardes du corps du
 « Roi et son père était en 1745 capitaine dans le régiment de cava-
 « lerie de Rohan... »

La famille de Fougères est connue depuis le ^{xv}^e siècle. Elle tire vraisemblablement son nom d'une terre et d'un château de Fougères qu'elle a longtemps possédés dans la paroisse de Saint-Caprais et dans la chatellenie d'Hérisson. Ses membres exercèrent longtemps de père en fils la charge de capitaine du château d'Hérisson.

Jacques de Fougères, chevalier, Sgr du Creux, épousa en 1566 Isabeau de Chauvigny de Blot. Il fut plus tard capitaine du château d'Hérisson pour Diane, légitimée de France, épouse de François de Montmorency. François de Fougères, Sgr du Creux et de Cluseau, épousa, le 2 décembre 1616, Marie de Montaignac. Leur fils, Gilbert de Fougères, épousa Gabrielle de Villars qui, étant veuve, assista le 1^{er} février 1690 au mariage de son fils, François, Sgr du Creux, avec Marie-Anne de Barbançois, fille du marquis de Sarzay. François fut connu le premier sous le titre de marquis de Fougères. Il fut père de François, marquis de Fougères, né en 1695, lieutenant général des armées du Roi en 1748, décédé à Paris en 1768, et grand-père de François, comte de Fougères, né en 1721 admis aux honneurs de la Cour le 19 décembre 1756, décédé en 1787, qui fut successivement sous-gouverneur des Enfants de France, lieutenant général du Bourbonnais, maréchal de camp en 1770, premier maître d'hôtel du comte d'Artois et gouverneur d'Amiens. Le comte de Fougères avait épousé en premières noces en 1746 Marie-Françoise Tribolet, admise aux honneurs de la Cour le 25 mars 1765. Il se remaria en 1770 à Adélaïde Jourda de Vaux, fille du maréchal de Vaux, admise cette même année aux honneurs de la Cour, dame pour accompagner madame la comtesse d'Artois, qui se remaria en 1789 au chevalier de Pontgibaud. Il eut de sa première union deux filles, la comtesse de Saint-Chamans et la marquise de Valanglart. Il eut du second lit un fils, Louis, comte de Fougères, baptisé à Versailles en 1779, qui fut le filleul du comte et de la comtesse de Provence. Le comte de Fougères fut sous la Restauration gentilhomme de la chambre du roi Charles X et député du Cher. Il fut le dernier représentant mâle de sa famille et ne laissa de son mariage avec Adélaïde-Jeanne Hocquart de Montfermeil qu'une fille, Adèle, née en 1819, mariée au comte Christian de Nicolay, décédée à Paris le 29 juin 1891.

La famille de Fougères avait été maintenue dans sa noblesse, le 2 avril 1667, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins.

Elle avait fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de mérite, des pages du Roi, etc., Neuf de ses membres furent admis dans l'ordre de Malte en 1519, 1599, 1626, 1644, 1650, 1652, 1657, 1658 et 1675. Plusieurs d'entre eux devinrent commandeurs.

Principales alliances : de Montaignac, de Villars, de Barbançois, le Groing, Jourda de Vaux, de Saint-Chamans 1766, Leroy de Valanglard 1770. Hocquart de Montfermeil, de Nicolay 1837, de Chauvigny de Blot, de Rochedragon 1711, etc.

FOUGIÈRES (de), en Bourbonnais. Armes : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée de quatre molettes (aliàs quatre étoiles) de même (aliàs d'or).* — Couronne : *de Marquis.*

La famille de Fougères qui donne lieu à cette notice, récemment éteinte, appartenait à la noblesse du Bourbonnais comme celle à laquelle a été consacrée la précédente notice. Elle a toujours porté à peu près les mêmes armoiries que cette famille et revendiquait avec elle une communauté d'origine que celle-ci paraît avoir acceptée, mais qui ne semble pas avoir jamais été démontrée.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*.

Antoine de Fougères épousa vers 1640 Marguerite Gaulmyn. Leur fils, Nicolas de Fougères, écuyer, Sgr des Gougnons, né le 13 juillet 1642 dans la paroisse du Tronget, située au diocèse de Bourges, mais en Bourbonnais, était conseiller du Roi et son président en l'élection de Montluçon quand il épousa, le 9 novembre 1662, Anne Guillebon, fille d'un grand prévôt de la généralité de Moulins. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, il se désista de lui-même de sa prétendue noblesse et ne fut condamné en conséquence comme usurpateur qu'à 250 livres d'amende par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins. Son fils, Jean de Fougères, Sgr des Gougnons, né le 16 août 1665 à la Brosse, en la paroisse du Tronget, épousa en secondes noces le 7 février 1688 Marie le Grouin, fille du sieur de la Pouvrière. Ayant été assigné le 29 juillet 1697 pour faire la preuve de sa noblesse, il trouva moyen de se faire maintenir dans cette noblesse, le 13 novembre 1700, par jugement de M. de Turmenyes de Nointel, intendant de Moulins, sur le vu du jugement de maintenue de noblesse rendu le 2 avril 1667 par Lambert d'Herbigny en faveur de la famille de Fougères du Creux et après

avoir fait gratter sur ce jugement les mots qui auraient pu faire découvrir la supercherie. Il laissa deux fils, Michel, capitaine au régiment de Navarre, et Antoine, baptisé le 30 août 1693, tous deux seigneurs des Gougnons, qui partagèrent sa succession par acte du 3 mars 1723. Le second de ces fils, Antoine, était déjà arrivé à un âge avancé quand il épousa, par contrat du 11 février 1757, Marie Barathon, fille du sieur des Places, garde-marteau en la maîtrise des eaux et forêts de Montmarand. Leur fils unique, Grégoire de Fougères, né au Tronget en 1759, désirant être admis à l'École militaire, se fit accorder, le 22 décembre 1770, un acte de notoriété, passé en l'étude de M^e Pérot, notaire à Moulins, et signé par les principaux gentilshommes de la région, qui certifiait que sa famille avait toujours vécu noblement et avait toujours été considérée en Bourbonnais comme noble d'extraction. Sur le vu de ce certificat, conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, il fut admis en 1771 à l'École militaire. Grégoire de Fougères fut plus tard chevalier de Saint-Louis. Il épousa Henriette-Elisabeth de Semyn. Sa famille s'est éteinte en la personne de son petit-fils, Jean-Edouard-Léonce, connu sous le titre de comte de Fougères, propriétaire du château de la Sauvatte, au Tronget, qui épousa en 1866 sa cousine germaine, Geneviève d'Orjault de Beaumont, et qui n'en eut pas d'enfants.

De la souche s'était détaché le rameau des seigneurs de la Dexme, près de Vatan, en Berry, dont le dernier représentant mâle, Armand de Fougères, né en 1808, mourut presque centenaire le 22 septembre 1907. Armand de Fougères avait épousé en 1845 Claire de Séze, décédée en 1917, également presque centenaire, au château de la Dexme (Indre). Il n'en avait eu que deux filles, M^{me} Gouin d'Ambrières, décédée au château de la Dexme en 1911, et M^{me} de Sars, décédée le 20 août 1918.

Principales alliances : de Semyn, d'Orjault de Beaumont 1819, 1866, de Séze, etc.

FOUGY, ou **DEFOUGY**, (de). Voyez : **DEFOUGY**.

FOULD. Armes (portées par le ministre Achille Fould, d'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1897) : *tranché : au 1 d'azur au lion d'argent ; au 2 de sinople à un lion d'or, à la bande d'hermines brochant sur le tranché ; au chef de sable chargé de trois étoiles d'or.* — Devise : **AIDE TOI, DIEU T'AIDERA.**

La famille **FOULD** appartient à la haute finance parisienne.

Son auteur, Benoist-Louis Fould, banquier à Paris, décédé en 1855, était né le 5 mars 1767 à Boulay, dans le département de la Meuse. Il appartenait à la religion israélite que plusieurs de ses descendants

professent encore aujourd'hui. Deux de ses fils, Benoit et Achille, lui succédèrent à la tête de la maison de banque Fould-Oppenheim. Benoit Fould, né à Paris en 1792, député de l'Aisne en 1834 et 1837, décédé en 1858, n'eut pas de postérité de son mariage avec M^{lle} Oppenheim ; mais celle-ci adopta deux de ses nièces, M^{mes} Worms de Romilly et Lalouel de Sourdeval, nées Oppenheim. Achille Fould, né à Paris le 17 avril 1800, joua un rôle politique important. Élu député des Hautes-Pyrénées en 1842, 1846 et 1848, président du Conseil général du même département, il fut ministre des finances de 1849 à 1851, fut appelé au Sénat en 1852, fut nommé cette même année ministre d'État de la maison de l'Empereur et mourut en 1867 à la Loubère, près de Tarbes. Il avait épousé en 1824 M^{lle} Goldsmith, décédée à Trouville en 1870. Il laissa trois fils : 1^o Adolphe-Ernest Fould, né en 1824, député des Hautes-Pyrénées, décédé en 1875, dont le fils, Achille, marié à M^{lle} Heine, et le petit-fils, Armand-Achille, marié à M^{lle} de Lastours, ont été députés des Hautes-Pyrénées ; 2^o Edouard Fould, né en 1834, député de l'Allier, décédé en 1863 ; 3^o Gustave Fould, né en 1836, député des Basses-Pyrénées, décédé en 1869. Ce dernier épousa en 1860, contre le gré de sa famille, M^{lle} Simonin, de la Comédie-Française. Leur fille, Consuelo Fould, adoptée par le prince Stirbey, a épousé en 1893 le marquis de Grasse.

Principales alliances : Oppenheim, Goldsmith, Heine, Calley-Saint-Paul de Sincay, de Grasse, Dor de Lastours, Gradis, Roussel de Courcy 1892, Stern, le Tonnelier de Breteuil, de Gunzburg, Raba, Halphen, de la Goublaye de Nantois, Weisweiler, etc.

FOULER de RELINGUE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1808) : écartelé : au 1 d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, qui est des comtes militaires ; au 2 de sinople à l'étrier d'or ; au 3 de gueules au pélican et sa piété d'argent ; au 4 de sable à la cuirasse d'argent.

La famille FOULER DE RELINGUE est originaire de l'Écosse, d'où elle vint sous Louis XIV se fixer en Artois.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Carrés d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin.

Son auteur, noble homme Jean Foulér, capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment des gardes écossaises à Béthune, plus tard major de cette ville, épousa d'abord, le 28 mai 1655, Marie-Anne de Lens, d'une vieille famille de Béthune, puis, en 1671, Madeleine Menche, et fit son testament le 12 mai 1694. Il avait obtenu le 8 août 1662 de Charles II, roi d'Angleterre, des lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Ces lettres certifient



et attestent que le dit Jean Fouler est issu d'aïeux honnêtes et d'illustre race, qu'il est fils légitime de Jean Fouler, de Foulertown, écuyer (*armiger*), et de Lélie Sylvie, issus tous deux d'honnêtes et nobles familles d'Écosse, et que la famille de Fouler et les ancêtres du suppliant étaient florissants dans la vicomté d'Edimbourg depuis plus de deux siècles, tant par les richesses que par les honneurs. Jean Fouler fit enregistrer ces lettres au Conseil provincial d'Artois le 28 mai 1685. Sa veuve, Madeleine Menche, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Béthune) : *d'or à un sautoir de gueules chargé de cinq billettes d'argent*. Leur fils, Jean-François Fouler, écuyer, baptisé à Béthune en 1677, marié successivement le 4 septembre 1698 à Marie Briois et le 31 janvier 1716 à Marie de Marigna, devint vers 1725 seigneur de Relingue. Le fils de celui-ci, Emmanuel-Jean Fouler, écuyer, Sgr de Relingue, né en 1729 à Lillers, au diocèse de Saint-Omer, marié dans cette ville en 1768 à Louise de Pan de Wisque, obtint du roi d'armes d'Écosse un certificat, donné à Edimbourg le 20 juin 1759, qui faisait remonter la filiation suivie de sa famille, avec qualifications et alliances nobles, à Jean Fouler de Foulertown, compris en 1482 au nombre des principaux membres du Parlement d'Écosse. Sur le vu de ce certificat il fut maintenu dans sa noblesse, le 17 mars 1762, par jugement de l'élection d'Artois. Il obtint en 1785 l'admission parmi les pages du roi Louis XVI de son fils, Albert-Emmanuel Fouler de Relingue, né à Lillers en 1769, dont il sera parlé plus bas.

Emmanuel-Jean Fouler de Relingue demanda en 1786 au Conseil d'État de reconnaître sa noblesse d'extraction. Le généalogiste des Ordres du Roi chargé d'examiner sa demande envoya en mars 1786 au maréchal de Ségur un mémoire favorable qui est conservé dans les manuscrits de Chérin. Ce travail se termine dans les termes suivants : « Résumé : Les titres produits par M. Fouler sont originaux
« ou expéditions en bonne forme. Ces titres, qui sont de l'espèce et
« du nombre prescrits par les maximes du Conseil, prouvent quatre
« degrés de filiation caractéristiques de noblesse. Ces mêmes titres
« sont encore appuyés de lettres de Charles II, roi d'Angleterre, du
« 8 août 1662, portant que cette famille est noble et était établie
« depuis 200 ans dans la vicomté d'Edimbourg où elle est connue
« par ses richesses et ses honneurs. On y adjoint un certificat du roi
« d'armes d'Écosse, donné à Edimbourg le 20 juin 1759, contenant
« la généalogie de Jean Fouler, aïeul de M. Fouler d'Ecquedecque.
« Ce roi d'armes la remonte par une filiation suivie de 8 degrés, avec
« des qualifications et des alliances nobles, à autre Jean Fouler de
« Foulertown, compris au nombre des principaux membres du Par-

« lement d'Écosse en 1482. Quoique ce certificat ne soit pas revêtu
 « des formalités d'usage, c'est-à-dire légalisé et certifié par des
 « membres du même Parlement, on ne peut se dispenser de lui
 « accorder une certaine confiance, les rois d'armes du royaume
 « d'Écosse jouissant d'une réputation de savoir et de probité dont
 « ceux d'Angleterre et d'Irlande ne sont pas en possession. D'après
 « ces faits, comme la déclaration du 4 janvier 1714, qui fait foi sur
 « les preuves de noblesse, n'exige que cent années de possession
 « paisible de noblesse pour être maintenu dans celle d'extraction et
 « que M. Fouler en prouve davantage, c'est-à-dire 31 ans au-dessus,
 « il est susceptible de la grâce qu'il demande. »

Albert-Emmanuel Fouler de Relingue, le page de Louis XVI dont il a été parlé plus haut, eut dans l'armée une brillante carrière. Il était général de brigade depuis 1806 et écuyer de l'Impératrice quand il fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 16 septembre 1808. Il fut nommé général de division en 1814 et mourut en 1831 à Lillers (Pas-de-Calais). Son fils, Louis-Edouard, comte Fouler de Relingue, né à Versailles en 1813, député du Pas-de-Calais en 1871, conseiller général du même département, décédé à Lillers en 1874, avait épousé en 1845 M^{lle} de Waru. Il en laissa, outre cinq filles, un fils, Georges-Louis, comte Fouler de Relingue, qui épousa en 1877 M^{me} Bailby, née Galland, décédée en 1896, mère du directeur actuel de l'*Intransigeant*.

Principales alliances : Menche (de Loïsne) 1671, Laurens de Waru 1845, 1868, le Cornier de Cideville 1873, etc.

FOULHIAC, ou FOUILHAC, de PADIRAC (de), en Quercy. Armes : *d'azur à une bande d'or accompagnée en chef d'une étoile du même*. — L'*Essai d'un Armorial quercynois* mentionne aussi les armes suivantes, depuis longtemps tombées en désuétude : *écartelé : au 1 d'argent à un sautoir alésé de sable ; aux 2 et 3 d'azur à une gerbe d'or liée de même ; au 4 de gueules à quatre bandes d'argent*. — Couronne : *de Comte*.

La famille DE FOULHIAC DE PADIRAC appartient à la noblesse du Quercy. Elle paraît avoir eu pour berceau la petite ville de Bort, en Bas-Limousin.

On trouvera sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans les manuscrits de Chérin. M. de Magny et M. Esquieu lui ont consacré de courtes notices, le premier dans les tomes XII et XIII de son *Nobiliaire universel*, le second dans les tomes I et II de son *Essai d'un Armorial quercynois*.

La famille de Foulhiac occupait dès le ^{xvii}^e siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de sa région. Raymond-Antoine de Foulhiac, né en 1622 à Mordesson, en Quercy, auteur de *Chroniques du Quercy*, fut un prêtre très distingué. Raymond de Foulhiac était en 1691 chanoine de la cathédrale de Cahors; il présida l'année suivante, en l'absence de l'évêque, les États du Quercy. Antoine-Raymond de Foulhiac était en 1739 professeur en l'Université de Cahors.

Noble Antoine de Foulhiac épousa en 1646 Marguerite de Moysen et fit son testament en 1687. Son fils, Arnaud de Foulhiac, marié le 14 mars 1688 à Jeanne de Poussargues, était conseiller et avocat du Roi au siège présidial et sénéchal, professeur en l'Université de Cahors quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Déjà possesseur d'une partie de la seigneurie de Mordesson, il recueillit l'autre partie par héritage de son cousin, Antoine de Foulhiac, avocat à Gramat, qui l'avait acquise en décembre 1679 du comte de Clermont, Sgr baron de Gramat. Il fit son testament en 1710. Il eut, entre autres enfants, trois fils qui furent les auteurs de trois branches : 1° celle des seigneurs de Mordesson, éteinte au début du ^{xix}^e siècle; 2° celle des seigneurs de Sèniergues, également éteinte; 3° celle des seigneurs de Padirac, encore existante. Cette dernière branche arriva à la noblesse à la faveur du capitoulat de Toulouse que son chef, Pierre Foulhiac, avocat, Sgr de Padirac et de Verniolles, exerça en 1756.

La famille de Foulhiac ne tarda pas à revendiquer une origine plus ancienne et demanda sous Louis XVI à être maintenue dans sa noblesse d'extraction. A l'appui de sa demande elle envoya au Cabinet des Ordres du Roi une généalogie fantastique. Ce travail la faisait descendre de noble et puissant homme monsieur Raymond de Foulhiac, rappelé avec sa femme, noble Almodie de la Guesle, dans le contrat de mariage de leur petit-fils passé le 24 novembre 1338. Mais il fut établi que cette généalogie n'avait été dressée qu'au moyen de titres faux ou suspects.

MM. de Foulhiac de Simargues et de Foulhiac de Padirac prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors.

La famille de Foulhiac de Padirac n'est pas titrée.

Elle a fourni des magistrats et des officiers distingués.

Principales alliances : de Cacqueray, de Wogan 1912, d'Olivier 1848, Vigne-Salvagnac, etc.

FOULHOUSE (de la), en Auvergne, Armes : *d'azur à un croissant d'or surmonté d'une étoile de même.*

La famille DE LA FOULHOUSE appartient à l'ancienne bourgeoisie

d'Auvergne. Elle a fourni des notaires, des chirurgiens, un artiste peintre, etc.

Elle est représentée de nos jours par deux branches qui ont pour auteur commun Jacques de la Foulhouse, marié en 1764 à Anne Rodier.

FOULOGNES, ou FOULONGNE (de). Voyez : FOULONGNE (DE).

FOULON de VAULX. Armes de la famille de Vaulx : *d'argent à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de gueules et en pointe d'un bélier de sable.* — Couronne : *de Comte.*

Famille de haute bourgeoisie.

M. Henri-Louis-Joseph-André FOULON, né le 14 janvier 1844 à Anvers, en Belgique, industriel, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, marié à Noyon, le 15 mai 1872, à Alice de Vaulx, dernière représentante d'une vieille famille de cette ville, et leur fils unique, André-Jules-Henri Foulon, né à Noyon le 15 mai 1873, furent autorisés, par décret du 17 décembre 1899, à joindre à leur nom celui de : DE VAULX.

Le vicomte Révérend a donné une généalogie de la famille de Vaulx dans *l'Annuaire de la noblesse* de 1903. Cette famille était honorablement connue à Noyon dès le xiv^e siècle. Elle remontait par filiation suivie à Jehan de Vaulx, mentionné dans un acte de 1461, qui épousa Perrine le Roy et dont le fils, Raoul de Vaulx, était en 1510 grénétier au grenier à sel de Compiègne. Simon de Vaulx, descendant des précédents, né à Noyon le 27 avril 1642, fut échevin de cette ville. De son mariage avec Jeanne Cottel, fille d'un receveur de Ribécourt, il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jacques, né en 1676, maire de Noyon en 1734, dont les fils ne paraissent pas avoir eu de postérité : 2^o Jean, né en 1678, échevin de Noyon, qui épousa en 1714 Madeleine de Caisne et qui continua la lignée. On ne connaît pas à la famille de Vaulx de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Son dernier représentant, Charles Devaulx, né à Noyon en 1809, docteur en médecine, fut autorisé, par jugement du tribunal civil de Compiègne du 24 septembre 1881, à substituer à son nom celui de : DE VAULX, en deux mots, porté par ses ascendants avant la Révolution. Il mourut à Noyon en 1887 ne laissant qu'une fille, M^{me} Foulon.

Françoise de Vaulx, veuve d'Eloy Sézille, conseiller du Roy, receveur des tailles et décimes à Noyon, fit enregistrer le blason de son mari à l'Armorial général de 1696.

La famille de Vaulx avait fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, cinq procureurs du Roi à Noyon en 1597, 1598, 1676, 1709 et 1749, un échevin de Soissons, un lieutenant général de police du comté de Noyon de 1686 à 1704, etc.

Principales alliances : Sézille, Desmay, de Normandie, de Billy, de Mory, etc.

FOULONGNE (Couderc de). Voyez : COUDERC DE FOULONGNE.

FOULONGNE, ou FOULOGNES, de PRÉCORBIN (de), en Normandie.

Armes : *d'azur à trois fasces d'or et à une bande de gueules chargée de trois coquilles d'argent brochant sur le tout.*

La famille DE FOULONGNE, ou DE FOULOGNES, appartient à l'ancienne noblesse de la Basse-Normandie. Elle a longtemps possédé la seigneurie d'une paroisse de son nom située dans l'élection de Bayeux.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On en trouvera particulièrement une généalogie très complète dans le *Nouveau d'Hozier*.

On ne sait si on doit lui attribuer un Jean de Foulogne qui était chevalier du Temple dès l'an 1200. Vincent de Foulongne était en 1386 et 1387 abbé de Valricher, au diocèse de Bayeux. Le premier auteur authentique de la famille, Thomas de Foulongne, dit de Sainte-Marie, écuyer, Sgr de Coulvain, au droit de ses ancêtres, servit dans les troupes du roi de France ; il est rappelé dans une sentence arbitrale rendue le 28 septembre 1401, en présence du bailli de Caen, en faveur de son fils, Enguerrand de Foulogne de Sainte-Marie, écuyer, Sgr de Coulvain. Ce dernier est mentionné dans deux actes de la vicomté de Bayeux du 18 octobre 1438 et du 4 janvier 1455. De son mariage avec Jeanne de Beauvoir, il eut cinq fils : 1° Jean, demeurant à Caen, paroisse Notre-Dame, qui n'eut qu'une fille ; 2° Simon, doyen de la collégiale du Saint-Sépulcre à Caen, chanoine de la cathédrale de Bayeux, décédé en 1468 ; 3° Nicolas, auteur de la branche aînée ; 4° Enguerrand ; 5° Guillaume, auteur de la branche cadette.

L'auteur de la branche aînée, Nicolas de Foulogne, Sgr de Castillon et de Vallun, garde du scel des obligations de la vicomté de Bayeux, homme d'armes suivant une quittance du 1^{er} novembre 1457, plus tard écuyer de l'écurie du Roi, résidait à Bayeux, paroisse Saint-Malo, quand il fut maintenu dans sa noblesse par Montfaut, en 1463. Sa veuve, Michelle de Saint-Frémont, fonda la chapelle de Sainte-Luce dans la paroisse de Saint-Malo de la ville de Bayeux. Leur descendance fut maintenue dans sa noblesse par Roissy en 1599. Elle s'éteignit avec Jean de Foulongne, Sgr de Castillon, en l'élection de

Bayeux, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issu d'une vieille souche maintenue par Montfaut en 1463 et qui mourut à l'âge de 47 ans, le 27 décembre 1678, sans laisser de postérité de son mariage avec Catherine de Saint-Germain d'Entremont.

L'auteur de la branche cadette, Guillaume de Foulongne, Sgr du Londel et de Saint-Jean-de-Mathieu, reçut un aveu le 3 juillet 1443 ; il fit reconnaître sa noblesse et fut déchargé de la taxe des aides après une enquête de 1454. Il avait épousé Catherine le Landais à une date inconnue. Leur fils, Jean, écuyer, Sgr des mêmes domaines, mentionné dans un acte de 1485, épousa Jeanne de Baillehache et en eut quatre fils dont le plus jeune, Jean, Sgr de Saint-Jean-de-Mathieu, mentionné dans des actes de 1492 et 1518, épousa Isabeau le Chevalier et continua la lignée. Ce dernier laissa plusieurs fils qui partagèrent sa succession par acte du 1^{er} mars 1525. Son fils aîné, Jean de Foulongne, étant faible d'esprit, fut mis sous la curatelle de son frère, Marin, par acte du bailliage de Caen du 28 avril 1534. Il put cependant vendre en 1542 à Jean Moutier, prêtre, son fief de Saint-Jean-de-Mathieu, ce qui donna lieu à de longs procès. De son mariage avec Jeanne le Soubien il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Guillaume, Sgr de la Chaussée, qui continua la lignée ; 2^o Gilles, Sgr du Londel, marié en 1526 à Françoise Costard, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1599 par M. de Roissy et lors de la recherche de 1666 par Chamillart, et s'éteignit dans la seconde moitié du xvn^e siècle. Guillaume de Foulongne, Sgr de la Chaussée, épousa Marie de Maimberville. Il obtint, le 19 mai 1552, un arrêt du Parlement de Normandie et fit une vente en 1563. Il laissa à son tour deux fils : 1^o Roland, qui continua la lignée ; 2^o Olivier, Sgr de Petiville, capitaine des gardes du maréchal de Matignon, marié en 1593 à Renée de Camprond. Le fils de ce dernier, Bénédict de Foulongne, conseiller d'État, maréchal de camp en 1655, épousa en 1630 Marie Vauquelin ; il en eut trois fils dont l'un, Guillaume, Sgr d'Anctoville, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Chamillart, dont un autre fut chevalier de Malte et dont aucun n'eut de postérité. Roland de Foulongne, écuyer, Sgr de la Chaussée et de Saint-Jean-de-Mathieu, épousa le 29 juillet 1591 Jeanne de Grimouville qui, étant devenue veuve, fut nommée tutrice de ses enfants mineurs par acte du 5 juillet 1614. Il en laissa deux fils, Jean et François, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Son fils aîné, Jean de Foulongne, Sgr de Saint-Jean-de-Mathieu, épousa le 15 février 1628 Anne d'Erard, veuve de René le Coustonnier et héritière de la seigneurie de la Motte-Madré, dans le Maine.

Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants, le 21 novembre 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, après avoir justifié sa filiation depuis Jean de Foulongne, vivant en 1498. Elle eut deux fils : 1° François de Foulongne, Sgr de Saint-Jean et de la Motte-Madré, marié à Alençon en 1658 à Françoise le Hayer, qui ne paraît pas avoir eu d'enfants ; 2° Jacques de Foulongne, Sgr de Saint-Jean, né en 1634, fixé à Magny, dans l'élection de Falaise, marié en 1662 à Lassay, au diocèse du Mans, à Anne Gaceau, qui continua la lignée. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que l'arrière-petit-fils de celui-ci, André-Louis-François de Foulongne, Sgr de la Motte-Madré, marié en 1765 à Marie-Marguerite de Beauvais de Saint-Paul, fit en 1786 pour obtenir l'admission parmi les pages de la Grande Écurie de son fils, Louis-Alexandre, né à Alençon en 1770. Ce rameau paraît être aujourd'hui éteint.

L'auteur du second rameau, François de Foulongnes, Cosgr de Saint-Jean, épousa le 29 octobre 1637 Marguerite Marc. Il demeurait dans la paroisse de Mathieu et dans l'élection de Caen quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 18 février 1668, par jugement de Chamillart. Son fils, François de Foulongne, épousa en 1679 Jeanne Moisson, héritière de la seigneurie de Précorbin dont sa descendance conserva le nom. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que René de Foulongne, Sgr et patron de Précorbin, marié en 1767 à Marie-Jeanne de Poilly, fit en 1783 pour obtenir l'admission à la maison de l'Enfant-Jésus de sa fille, Marie-Marguerite, née à Thorigny en 1769. Ce gentilhomme eut aussi deux fils : 1° Jean-René de Foulongne de Précorbin, né en 1768, qui alla se fixer à la Jamaïque et qui laissa un fils, Emilien ; 2° Barnabé-Sylvain de Foulongne de Précorbin, né en 1778, qui se maria deux fois et qui eut quatre fils, Sylvain, Victor, Emilien et Joseph. M^{me} Joseph de Foulongne de Précorbin, née Vézard, est décédée à Paris le 20 janvier 1910.

M. de Foulongne de Précorbin prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Thorigny.

La famille de Foulongne, ou de Foulongnes, a fourni deux chevaliers de Malte, un maréchal de camp, des officiers distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Principales alliances : le Vaillant du Val, de Cairen, de Camprond 1593, d'Erard, de Beauvais de Saint-Paul, Patry 1593, de Grimouville, de Valletot du Plessis 1737, de Brasdefer, de Baillehache, etc.

FOULQUIER (de). Armes : de gueules d'un foulque (sorte d'oiseau) d'ar-

gent, posé sur des ondes du même; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.

La famille DE FOULQUIER, complètement éteinte en 1895, appartenait à l'aristocratie toulousaine. Elle était originaire du Velay.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

Barthélemy Foulquier, auquel remonte la filiation, marié à Anne Cauquil, résidait, sous Louis XIV, au lieu de Foulquier près du Puy. Ses deux fils, Louis et François, furent les auteurs de deux branches.

L'ainé d'entre eux, Louis de Foulquier, Sgr de la Bastide-Gabause, né en 1668, décédé en 1751, vint se fixer à Toulouse et fut anobli par le capitoulat de cette ville. Il eut lui-même deux fils : 1° Louis II de Foulquier, Sgr de la Bastide-Gabause, né en 1705, capitoul en 1743, dont le fils, François-Joseph, né en 1745, naturaliste distingué, conseiller au Parlement de Toulouse, puis intendant de la Martinique, mourut sans alliance en 1789 à Saint-Pierre de la Martinique; 2° Etienne de Foulquier, dont le fils, également appelé Etienne, fut trésorier de France et n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1754, avec M^{lle} Dauriac.

François de Foulquier, auteur de la branche cadette, épousa en 1716 Marguerite Clergue. Leur petit-fils, Antoine-Alexis de Foulquier, avocat, marié en 1780 à M^{lle} de Borrel, fille d'un ancien capitoul, fut nommé sous-préfet de Lavaur après le 18 brumaire. Il fut père de Jean-Baptiste-Thérèse de Foulquier, né en 1781 à Réalmont (Tarn), lieutenant-colonel d'artillerie en 1823, qui fut anobli et qui reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Charles X du 7 juillet 1825. Le baron de Foulquier épousa d'abord M^{lle} du Cos de la Hitte, décédée en 1823, puis Joséphine de la Fitte de Pelleport, décédée sans postérité en 1890. Il eut du premier lit une fille, Thérèse-Louise, née en 1820, mariée en 1840 à Jules, comte de la Fitte de Pelleport, décédée en 1895, qui fut la dernière représentante de sa famille.

Principales alliances : Durègne 1743, de Lafue d'Auzas 1772, Vaïsse 1741, de Barthès de la Pérouse, du Cos de la Hitte, de Borrel, de la Fitte de Pelleport, etc.

FOULQUES, anciennement **FOUQUES** (de), en Normandie. Armes : *de sable à un lion d'or, langué de gueules, et à une cigogne d'argent, membrée et becquée de gueules, affrontés.*

La famille DE FOUQUES, ou DE FOUCQUES, aujourd'hui DE FOULQUES, appartient à la noblesse de Normandie. Elle a la même origine que la famille Fouques du Parc, rapportée à la suite.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau*

d'Hozier et dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1782 pour être admis parmi les pages du Roi.

Son auteur, Guillaume Fouques, marié à Philippine de Maleville, fut anobli, en juin 1522, par lettres patentes du roi François I^{er}. Il fut le grand-père de Simon Fouques, écuyer, Sgr de la Pillette, marié en 1566 à Marguerite lePescheur, qui fut receveur de plusieurs abbayes, et le bisaïeul de Charles Fouques, écuyer, Sgr de la Pillette, marié en 1597 à Hélène Fortin. Ce dernier laissa deux fils, maître Pierre Fouques, sieur de la Pillette, lieutenant général civil et criminel du bailli d'Evreux en la vicomté d'Orbec, demeurant en l'élection de Lisieux, et maître Adrien Fouques, sieur de Beauchamps, demeurant en l'élection de Bernay, marié en 1640 à Anne Morin, fille d'un receveur des tailles et des aides en ladite élection. Ces deux frères, craignant qu'on ne leur imputât à dérogeance le fait que leur grand-père, Simon Fouques, avait été receveur de plusieurs abbayes, sollicitèrent et obtinrent, le premier en 1638, le second en décembre 1634, des lettres de relief de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin, rappelant les lettres de noblesse accordées à leur auteur en 1522. Sur le vu de ces lettres ils furent maintenus dans leur ancienne noblesse, le 19 décembre 1652, par arrêt de la Cour des aides de Normandie. Le second d'entre eux, Adrien, fut encore maintenu, le 12 décembre 1654, par arrêt du Conseil d'Etat. Il fut encore déchargé du droit de franc-fief par arrêt du 13 août 1655 comme issu de Guillaume Fouques, anobli en 1522. La famille Fouques de la Pillette fut, enfin, maintenue dans sa noblesse, le 21 mai 1666, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Pierre de Fouques, Sgr de Beauchamps, fils d'Adrien, épousa Anne d'Herbaune le 22 mai de cette même année. Leur fils, François de Fouques, Sgr de Beauchamps, capitaine de cavalerie, marié le 8 janvier 1704 à Anne Fenel, devint dans la suite seigneur haut-justicier de la paroisse de Caorches, en l'élection de Bernay. Il fut le bisaïeul de Pierre-André de Fouques de Caorches, né en 1768, qui fut admis en 1782 parmi les pages du roi Louis XVI. La famille de Fouques était connue depuis la seconde moitié du xviii^e siècle sous le nom de Foulques. Elle comptait encore des représentants il y a peu d'années. M^{me} de Foulques, née le Roux de la Livaudière, est décédée au Mans le 3 mai 1907 à l'âge de 69 ans.

M. de Foulques prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Verneuil; M. de Foulques de Gauville prit part à celles du bailliage d'Orbec; M. de Foulques de la Pillette se fit représenter à celles du bailliage de Rouen.

Principales alliances : du Fay de Carsix 1767, Bonnet de Mautry 1766, de Manoury 1737, du Rouilh, Gouhier de Petiteville 1758, etc.

FOUQUES du PARC. Armes : *de sable à un lion d'or, langué de gueules, et à une cigogne d'argent, membrée et becquée de gueules, affrontés et soutenant une fleur de lys d'or, mise en chef.*

La famille FOUQUES DU PARC ET DE LA MOUSSINDIÈRE est une branche de la vieille souche normande à laquelle a été consacrée la précédente notice et qui porta jusqu'au XVIII^e siècle le nom de Fouques. Elle a toujours porté, avec une légère modification, les mêmes armes que la famille de Foulques. Elle descend comme cette famille de Guillaume Fouques, anobli en 1522.

Noble homme Charles Fouques, sieur du Mesnil-Mannetot, au diocèse de Bayeux, décédé en août 1626, avait épousé demoiselle Anne Mauger. Leurs deux fils, Louis Fouques, écuyer, sieur du Mesnil-Mannetot, marié à Jacqueline Denis, et noble homme François Fouques, sieur de la Carnette, baptisé le 28 octobre 1608, marié le 16 mai 1634 à Isabeau de Bonenfant, furent les auteurs des deux rameaux.

Le plus jeune d'entre eux, François, fut maintenu dans sa noblesse le 14 juin 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, avec ses deux neveux, fils de son frère aîné Louis, alors décédé, Guillaume Fouques, écuyer, sieur du Mesnil-Mannetot, et Pierre de Fouques, écuyer, sieur du Parc, domiciliés en la paroisse du Ham, dans la vicomté d'Auge.

Le premier rameau, dit des sieurs du Parc, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, fut longtemps assez obscur. Un de ses représentants, François Fouques du Parc, fut valet de chambre du roi Louis XV. Il avait épousé Philippine-Charlotte Moncesson-Syphlon. Leur fils, Louis-Benoît Fouques-Duparc, né à Versailles le 1^{er} mai 1772, fut le filleul du Roi et de madame du Barry; il fut dans la suite directeur des travaux de la marine à Cherbourg et officier de la Légion d'honneur et laissa une nombreuse postérité. Une de ses filles épousa le général Labastie. Un Fouques du Parc était sous la Restauration valet de chambre du roi Charles X.

Le rameau cadet paraît être aujourd'hui éteint. Son auteur, François Fouques, sieur de la Carnette, fut père de Jacques Fouques, écuyer, sieur des Vallées-Mannetot, qui épousa le 30 juin 1670 Françoise Girard, grand-père de Jean Fouques, écuyer, sieur de la Moussindière, qui épousa, le 8 novembre 1692, Françoise Girouis, bisaïeul de François-Gabriel Fouques, sieur de la Moussindière, capitaine de milices au bataillon d'Argentan, qui épousa, le 13 juillet 1749, Hélène

Brilo, fille d'un directeur des postes de Mortagne, et trisaïeul de Jean Fouques de la Moussindière, né à Verneuil en 1752, qui fit en 1763 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

Principales alliances : de Guaita, Bosseront d'Anglade, Mac-Swiney, Pasquier de Franclieu 1909, de Lagan 1859, Alcock, Gouhier de Petiteville 1758, etc.

Une famille de Fouques, anoblie en 1722, a occupé au XVIII^e siècle un rang distingué à Bordeaux. Elle portait pour armes : *de gueules à trois faucons d'or, 2 et 1.*

FOUQUES de la GARDE. Armes : *d'or à un faucon de sable et un chef d'azur chargé d'un soleil d'or.* — L'écu timbré d'un casque sommé de la couronne de noblesse et orné de ses lambrequins aux couleurs de l'écu. — Cimier : *un faucon de sable.*

Famille bourgeoise, originaire d'Arles, en Provence, à laquelle M. de Magny a consacré une notice dans le tome XXII de son *Nobiliaire universel*.

Claude Fouques, docteur et professeur royal en médecine à l'Académie d'Aix, et Joseph Fouques eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

Joseph Fouques, chirurgien, épousa à Arles, le 5 septembre 1769, Denise-Marthe Nicolas. Leur fils, Jean-Nicolas Fouques, né à Arles le 23 janvier 1771, chef du bureau militaire à Grenoble, épousa dans cette ville le 26 janvier 1806 Marie-Françoise Dauphin. Il fut père de Dominique-Gustave Fouques, né à Grenoble le 2 mai 1807, professeur de langues en Russie, qui épousa à Moscou en 1845 Emilie-Françoise Oederg, et grand-père de Charles-Auguste Fouques, né à Moscou le 29 juillet 1857, négociant, qui demanda vainement le 21 mai 1896 l'autorisation de joindre à son nom celui de DE LA GARDE sous lequel il était connu.

FOUQUET de MASSOGNES (de), en Anjou, en Poitou et en Bordelais.

Armes : *de gueules à deux chevrons d'argent accompagnés de trois coquilles du même.*

La famille DE FOUQUET appartient à la noblesse du Poitou. Elle est originaire de l'Anjou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

La famille de Fouquet remonte par filiation suivie au 8 janvier 1455, date d'un aveu rendu par Jean Fouquet, Sgr des Doves et des Simonnières, en Poitou. Dans cet acte, ce gentilhomme mentionne sa mère, Jeanne de Saint-Macaire, veuve de Jean Fouquet, écuyer,

Sgr du Mesnil-Bouteille, en Anjou. D'après Beauchet-Filleau, celui-ci aurait été fils de Georges Fouquet, Sgr du Mesnil-Bouteille et des Doves, et de Jeanne de Daillon. Jean Fouquet se signala dans les guerres de son temps. Il eut deux fils, René et Jean, qui partagèrent sa succession le 19 juin 1491 du consentement de leur mère, Françoise (aliàs Marguerite) de Francirion. Son fils aîné, René Fouquet, Sgr des Doves, épousa Jeanne Rallet, héritière de la seigneurie de Beaurepaire, en Anjou, pour laquelle il rendit aveu au seigneur de Bressuire le 10 février 1494. Il fut père de François Fouquet, Sgr des Doves et de Beaurepaire, qui épousa à une date inconnue Emerance, ou Espérance, de la Grézille, fille d'un gouverneur de Bayonne, et qui fit divers échanges avec son oncle, Jean Fouquet, Sgr des Simonnières, par acte du 31 décembre 1517, grand-père de Claude Fouquet, écuyer, Sgr de Beaurepaire, marié à Jeanne Jamineau, qui vendit en 1543 la terre des Doves, et bisaïeul de Jacob Fouquet, Sgr de la Guérinière, nommé en 1590 gouverneur de Vezins, qui épousa, le 24 octobre 1576, Hélène le Maistre, fille d'un élu pour le Roi en Poitou, morte assassinée en 1587, et qui continua la lignée. Charles Fouquet, Sgr de Beaurepaire, petit-fils de Jacob, épousa, par contrat passé le 2 juillet 1646 devant notaire à Thouars, Charlotte du Bellay, veuve de Louis de Granges, Sgr de Montfermier. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse, le 24 septembre 1667, par jugement de Barentin, intendant de Poitiers, avec ses enfants mineurs et avec son cousin germain, Christophe Fouquet, Sgr de Beaurepaire, que l'on croit être décédé sans postérité. Deux de ses fils passèrent à l'étranger lors de la révocation de l'édit de Nantes; ils ne paraissent pas avoir eu de postérité masculine. Un autre, Frédéric-Philippe Fouquet, Sgr de Massognes, né en 1657, se convertit au catholicisme, épousa en 1685 Marie Servant et continua la lignée. Il mourut jeune laissant trois enfants en bas âge, Philippe né en 1687, Michel-Charles, né en 1688, et Marie, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 31 janvier 1699, par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers. Son second fils, Michel-Charles de Fouquet, Sgr de Massognes, épousa en 1732 Marie Prestreau. Le fils de celui-ci, Laurent-Pierre de Fouquet, Sgr de Massognes, décédé en 1776, épousa en 1770 Renée de Morin. Il en laissa deux fils : 1° René-Michel de Fouquet de Massognes, né en 1771, officier à l'armée des Princes, marié en 1805 à M^{lle} Marreau de la Bonnetière, dont la descendance subsiste; 2° François-Philippe de Fouquet de Massognes, né en 1773, officier à l'armée des Princes, marié en 1809 à M^{lle} de Mangin, dont le fils, Isidore-Claude, eut une fille unique mariée en 1866 à M. Magon de la Gyclais.

La famille de Fouquet n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers dont l'un fut tué à l'ennemi en Algérie le 29 octobre 1840.

Principales alliances : du Bellay 1646, de Marconnay 1677, de Mouillebert, de Morin 1770, de Pierres 1839, Luce de Trémont, de Bordes de Fortage 1873, de Roig 1900, de Rochas d'Aiglun 1902, Chapiteau de Remondias 1904, de Béchillon 1842, de Savatte 1841, Magon de la Gyclais 1866, Desmier du Roc 1696, du Bois de Maquillé 1654, de la Ville de Férolles, de Villedon 1679, Rado du Matz 1921, etc.

FOUQUET de BELLE-ISLE, de GISORS, de CHALAIN et de la BOUCHE-FOLIERE (de). Armes : *d'argent à un écureuil rampant de gueules.* —

Le rameau des comtes de Chalain brisait *d'une bordure de gueules semée de fleurs de lys d'or.* — Devise : *QUO NON ASCENDAM.*

La famille FOUQUET, aujourd'hui complètement éteinte, à laquelle le surintendant Fouquet et le maréchal de Belle-Isle ont donné tant d'illustration, était originaire de l'Anjou.

On en trouvera des généalogies, malheureusement assez erronées, dans l'*Histoire des grands officiers de la Couronne* du Père Anselme, continuée par M. Potier de Courcy, et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1891. On trouvera sur elle de très intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin, dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler, dans le *Parlement de Bretagne* de M. Saulnier, etc. M. Juge, de Tulle, a fait paraître en 1865 dans la *Revue nobiliaire héraldique et biographique* une *Étude historique sur les Foucquet, ou Fouquet, de Belleisle.*

Le généalogiste Chérin écrivait au comte de Vergennes à la date du 5 mars 1779 : « Mgr..., j'ai fait le mémoire de la famille de Fouquet « depuis la réception de vos ordres. Cette famille, encore marchande « et bourgeoise au milieu du xvi^e siècle, s'est partagée en trois « branches. La première, celle des seigneurs, puis ducs de Belle- « Isle et de Gisors, a été comblée de biens et d'honneurs. Celle des « seigneurs, puis comtes, de Challain, qui est la deuxième, a occupé « les premières charges du Parlement de Bretagne et a formé quelques « bonnes alliances. Celle des seigneurs de la Lande et de la Bouche- « folière, qui est la dernière et dont était issu M. le comte de Fouquet, « lieutenant-général, a d'abord rempli de simples charges de judica- « ture, a donné ensuite deux officiers de Cours souveraines et a fait de « médiocres alliances... » Le mémoire envoyé en même temps que cette lettre commence en ces termes : « Quoique cette famille se soit « permis tous les moyens possibles pour dérober la connaissance de « son origine, la vérité a percé les nuages dont on l'avait enveloppée

« Elle a pour tige certaine François Fouquet, premier du nom, qui de
« Perrine le Gaigneux eul, entre autres enfants, François II, qui suit,
« et Christophe, auteur de la branche des seigneurs de la Lande...
« François Fouquet, deuxième du nom, Sgr de la Haranchère, était
« marchand de laines et de draps de laine à Angers. Il épousa N...
« Cupif, fille de Jean Cupif, aussi marchand et bedeau de l'Université
« de cette ville. Il est qualifié tel dans le contrat de mariage de sa fille
« Barbe du 11 mai 1554 et dans une sentence du conservateur des
« privilèges de l'Université de la même ville du 14 mai 1575... »

François Fouquet, mari de Perrine le Gaigneux, auquel le mémoire de Chérin fait remonter la filiation, était fils d'un Jean Fouquet et non pas, comme on l'a avancé, d'un Mathurin Fouquet, Sgr des Moulins-Neufs, gentilhomme d'origine normande qui épousa le 4 septembre 1513 Marguerite Cuissart. Plus tard, en 1653, le surintendant Fouquet, désirant greffer sa famille sur celle, alors éteinte, de ce gentilhomme, acheta le fief des Moulins-Neufs, situé dans la paroisse de Lézigné, en Anjou. François Fouquet eul, entre autres enfants, deux fils, François II et Christophe, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

François II Fouquet, Sgr de la Haranchère, fut marchand drapier à Angers et épousa en 1550 Lézine Cupif. Il eut lui-même deux fils, François III et Christophe Fouquet, auxquels il fit donner une solide instruction et qui furent les auteurs de deux rameaux.

François III Fouquet, né en 1551, fut reçu en 1578 conseiller du Parlement de Paris et mourut de la peste en 1590 à son retour de Tours où avait été transféré le Parlement pendant les troubles de la Ligue. Il avait épousé Marie Bénigne, dont Potier de Courcy fait par erreur la seconde femme de son père. Leur fils unique, François IV Fouquet, né en 1587, décédé en 1640, fut successivement conseiller au Parlement de Bretagne en 1608, conseiller au Parlement de Paris en 1610, maître des requêtes de l'Hôtel en 1615, conseiller d'Etat et ambassadeur en Suisse. Il fut le fondateur de la célèbre fabrique de tapisseries de la Savonnerie et fut un bibliophile réputé. Ce fut lui qui acquit près de Melun l'importante seigneurie de Vaux-le-Vicomte. Il avait épousé en 1610 Marie de Maupeou d'Ableiges. Il en laissa six fils : 1° François V, archevêque de Narbonne en 1659 ; 2° Nicolas, né en 1615, qui continua la lignée ; 3° Basile, chancelier des Ordres du Roi ; 4° Yves, conseiller au Parlement de Paris ; 5° Louis, évêque d'Adge et chancelier des Ordres du Roi ; 6° Gilles, né en 1637, premier écuyer du Roi, marié à Anne d'Aumont, décédé sans postérité en 1694. Le rôle politique de Nicolas Fouquet est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le raconter dans cette courte notice. Qu'il suffise de rappeler que reçu en 1633 conseiller au Parlement de Metz, il fut nommé intendant

de Paris et procureur général au Parlement de Paris, puis, en 1653, surintendant des finances, qu'il fut disgracié en 1661 et après un procès retentissant enfermé au château de Pignerol où il mourut en 1680. Le surintendant Fouquet avait été créé en 1658 marquis de Belle-Isle-en-Mer. Son fils, Louis Fouquet, marquis de Belle-Isle, chevalier de Malte, marié en 1684 à Madeleine de Lévis-Charlus, décédé en 1738, échangea avec le Roi en 1718 son domaine de Belle-Isle, en Bretagne, contre le comté de Gisors, en Normandie. Il eut deux fils, officiers généraux du plus grand mérite, qui furent les derniers représentants de leur rameau : 1^o Louis-Auguste, dont il va être parlé ; 2^o Louis-Armand, dit le chevalier de Belle-Isle, lieutenant général des armées du Roi en 1743, tué en 1746 au combat d'Exilles. Louis-Auguste Fouquet, marquis de Belle-Isle, né en 1684, décédé en 1761, fut successivement ambassadeur plénipotentiaire près la diète de Francfort, maréchal de France en 1741, chevalier de la Toison d'Or, membre de l'Académie Française en 1749 et ministre de la Guerre en 1756. Il avait obtenu, par lettres patentes du 19 juillet 1742, l'érection en duché de son comté de Gisors et avait été créé pair de France le 9 juin 1748. Le maréchal de Belle-Isle survécut à son fils unique, Louis Fouquet, comte de Gisors, tué à l'ennemi en 1758, et laissa tous ses biens au Roi.

L'auteur du rameau cadet, Christophe Fouquet, Sgr de la Haranchère, né à Angers le 4 septembre 1562, décédé à Paris en 1628, fut successivement président des requêtes au Parlement de Bretagne en 1587, conseiller au Parlement de Paris, séant alors à Tours, en 1591, et, enfin, président à mortier au Parlement de Bretagne, en 1593, en remplacement de son beau-père, le président Jacques Barrin. Il avait acquis en 1599 la terre seigneuriale de Challain, en Anjou. Son fils, Christophe Fouquet, procureur général, puis président à mortier, au Parlement de Bretagne, décédé à Paris en 1675, fut chargé comme procureur général de soutenir l'accusation dans le procès criminel intenté au comte de Chalais en 1626. Il obtint l'érection de sa seigneurie de Challain d'abord en vicomté, par lettres de novembre 1650, puis en comté par lettres de 1657, enregistrées au Parlement de Paris le 7 septembre 1658. Il fut père de Christophe Fouquet, comte de Challain, président à mortier au Parlement de Bretagne, décédé à Paris en 1692, et grand-père de Bernardin Fouquet, comte de Challain, conseiller au Parlement de Bretagne, décédé à Rennes en 1722, qui fut le dernier représentant de son rameau.

L'auteur de la branche cadette, Christophe Fouquet, sieur de la Lande, avocat au présidial d'Angers, épousa Marie Saguier et en eut

deux fils. L'aîné de ceux-ci, Christophe, reçu en 1605 conseiller au Parlement de Paris, mourut sans postérité en 1625. Le puîné, François, sieur du Faux, décédé en 1627, vint se fixer à Château-Gontier après le mariage qu'il contracta, le 13 juin 1590, avec Marie Quentin; il fut président en l'élection de cette ville et maître des requêtes de la reine Marguerite de Valois. Étant devenu veuf en 1610, il enleva une jeune fille d'Angers et en eut deux enfants pour lesquels il acquit en 1626 la ferme de la Monnerie et dont on ignore la destinée. Il avait eu de Marie Quentin un fils, Christophe Fouquet de la Ferronnière, longtemps conseiller au présidial d'Angers, qui fut reçu en 1638 procureur général au Parlement de Metz. Ce fut ce magistrat qui acquit dans le Maine la seigneurie de la Bouchefollière. Il épousa en 1630 Louise Mocquereau et en eut deux fils : 1° François Fouquet de la Bouchefollière, qui continua la lignée; 2° Charles Fouquet de la Ferronnière, Sgr de Trédion, en Bretagne, par acquisition de 1676, chevalier de Saint-Lazare en 1688, condamné comme usurpateur de noblesse, le 26 janvier 1700, par jugement de l'intendant de Bretagne, dont la fille, Sylvie, dame de Trédion, épousa successivement en 1707 Jean-Baptiste de Talhouet et en 1709 Hyacinthe de Lantivy. François Fouquet de la Bouchefollière était fort jeune quand il fut reçu en 1650 conseiller au Parlement de Bretagne; il fut nommé en 1659 président des enquêtes au même Parlement et mourut à Rennes en 1679. Il avait épousé en troisièmes noces, en 1669, Marie Blanchard de la Musse, fille du premier président en la Chambre des Comptes. Leur fils unique, René-François Fouquet de la Bouchefollière, né à Rennes en 1669, conseiller au Parlement de Bretagne en 1697, épousa Bonne-Suzanne Gentil, fille d'un avocat, qui se remaria en 1732 au président de Francheville. Il en eut trois fils : 1° René-François, qui continua la lignée; 2° Bernardin-François, archevêque d'Embrun, décédé en 1785; 3° Paul, dit le chevalier de Fouquet, lieutenant général des armées navales, décédé sans alliance en 1780. René-François, né à Rennes en 1703, porta le titre de comte de Fouquet; il fut lieutenant général des armées du Roi et lieutenant général pour le Roi dans l'évêché de Metz, épousa à Moulins, le 28 août 1749, Catherine Georges de Lesseville et mourut à Metz le 22 avril 1784. Il laissait deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille : 1° Jean-René-François, né à Metz en 1751, dont il va être parlé; 2° Charles-Antoine-François, né à Metz en 1759, marié à M^{lle} de Chazelles, dont la fille unique épousa le baron de Montigny. Jean-René-François fut admis aux honneurs de la Cour, le 23 janvier 1786, sous le titre de marquis de Belle-Isle. — Il fut, sous la Restauration, lieutenant général

des armées du Roi et commandeur de la Légion d'honneur. Il épousa à Metz en 1777 Eugénie Blondel d'Aubers, propre nièce du ministre Calonne, et en eut deux filles en la personne desquelles s'éteignit définitivement la famille Fouquet : 1° Marie-Louise, née à Metz en 1778, mariée en 1803 à Anne-Pierre, vicomte de Bertier de Sauvigny, décédée en 1845; 2° Armandine-Emilie, mariée en 1819 à Auguste-François de Gourgue, marquis d'Aubray. Le comte de Fouquet (*sic*) avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Metz.

Principales alliances : de Maupeou d'Ableiges, d'Aumont, de Fourché de Quéhillac 1636, de Béthune 1729, de Crussol-Montsalés 1683, de Lévis-Charlus 1683, de la Vieuville 1722, de Durfort-Civrac 1711, Mancini de Manzarin 1753, Barrin (de la Gallissonnière), des Nos, de Talhouet 1707, de Lantivy 1709, Blanchard du Bois de la Musse, de Bertier de Sauvigny, de Gourgue, etc.

La famille FOUQUET DES MOULINS-NEUFS, à laquelle on a voulu rattacher celle du surintendant Fouquet, appartenait à l'ancienne noblesse des environs de Valognes, en Normandie. Elle portait pour armes : *de gueules à une croix boutonnée d'argent*. Un de ses représentants, Jean Fouquet, chassé de Normandie par les Anglais, vint se fixer en Anjou vers le milieu du xv^e siècle. Son fils, Jouselin Fouquet, marié en 1458 à Jeanne Mellet, reçut du Roi donation de la seigneurie des Moulins-Neufs en dédommagement des biens qu'il avait perdus en Normandie. Mathurin Fouquet, Sgr des Moulins-Neufs, petit-fils de Jouselin, épousa en 1513 Marguerite Cuissart. Il en eut deux fils qui paraissent être morts sans postérité : 1° François, que l'on a voulu identifier avec François Fouquet, mari de Perrine le Gaigneur et auteur de la famille Fouquet de Belle-Isle; 2° Christophe. Une branche de la famille Fouquet se perpétua longtemps dans les environs de Valognes et fut maintenue dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, sur preuves de quatre degrés par jugement de l'intendant Chamillart. On ne sait si on doit lui attribuer un Foucquet, Sgr de Bucels, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bayeux.

Une famille FOUQUET DE LA VARENNE, fort puissante au xvii^e siècle, revendiquait une ~~origine commune~~ avec celle du surintendant Fouquet. Elle portait pour armes : *de gueules à un lévrier rampant d'argent, accolé d'azur, le collier semé de fleurs de lys d'or*. Son auteur, Guillaume Fouquet, était fils d'un simple cuisinier de la reine Jeanne d'Albret et fut lui-même dans sa jeunesse cuisinier de Madame, sœur du roi Henri IV. Il sut conquérir les faveurs de ce prince qui le nomma son porte-manteau en 1592, puis contrôleur général des postes, chevalier de Saint-Michel et gouverneur de la

Flèche. Guillaume Fouquet, devenu fort puissant, se rendit acquéreur de l'importante seigneurie de la Varenne, en Anjou, fut anobli en 1598 et mourut en 1616. Les généalogistes lui cherchèrent des ancêtres et en firent le petit-fils, ou l'arrière-petit-fils, d'un Martin Fouquet qui aurait été un fils cadet de Mathurin Fouquet, Sgr des Moulins-Neufs, et de Marguerite Cuissart mentionnés plus haut. Guillaume Fouquet eut une fille qui épousa en 1609 Claude de Bretagne, comte de Vertus, puis Armand de la Porte de Vézins. Il eut aussi deux fils : 1° René, créé marquis de la Varenne en 1616, marié en 1606 à Jeanne Girard, dont la descendance s'éteignit en 1714; 2° Guillaume, évêque d'Angers en 1616, décédé en 1621.

Une famille Fouquet, honorablement connue au XVIII^e siècle sur les confins du Poitou et de l'Angoumois, se disait originaire d'Anjou, croyait être une branche, détachée à une époque inconnue, de celle du surintendant Fouquet et en portait les armoiries. Son représentant, Jacques-Marin Fouquet de la Boistière, Sgr du Bois et de la Simonie, marié vers 1760 à Anne Mesturas, fut contrôleur des domaines à Confolens, puis inspecteur des domaines à Poitiers. Il eut deux fils : 1° Noël-Chrysostome Fouquet de la Simonie, officier de marine, qui épousa en 1793 M^{lle} de Chergé et qui en eut une fille; 2° Jules Fouquet du Bois, qui épousa vers 1800 Marie Brumault des Allées et qui en eut un fils, marié à M^{lle} Bonnin, et une fille, M^{me} Philippe-Armand de Fleury.

Une famille DE FOUQUET a appartenu à l'ancienne noblesse du diocèse de Léon, en Bretagne. Elle portait pour armes : *de gueules à six fleurs de lys d'argent 3, 2, 1, et au chef du même*. Elle figura de 1443 à 1534 aux réformations et montres de la paroisse de Taulé où elle possédait les seigneuries de Kervezec et de Cosquerven. Son chef, Hervé Fouquet, sieur de Cosquerven, marié à Marie Guichoux, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction, par arrêt de la Chambre de réformation du 12 septembre 1670, sur preuves de sept générations remontant à Perrot Fouquet dont le fils Jean, marié à Catherine de Launay, vivait en 1503. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que son descendant, François Longin de Fouquet, né en 1769, fit sous Louis XVI pour être promu au grade de sous-lieutenant.

Une famille FOUQUET DE CLOSNEUF appartenait sous Louis XVI à la noblesse des environs de Metz. Elle portait pour armes : *d'argent à un écureuil de gueules; au chef d'azur chargé de trois roses d'argent*. Son auteur, Jean Fouquet, sieur des Roziers, exempt des gardes du corps du Roi, huissier de la Chambre, fut anobli par lettres de février 1655 rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*; il

obtint en janvier 1665 de nouvelles lettres, également rapportées dans le *Nouveau d'Hozier*, qui confirmaient celles de 1655 nonobstant l'édit de 1664 révoquant tous les anoblissements concédés depuis 1611. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 13 février 1669, par arrêt du Conseil d'État. Son fils, Louis Fouquet, sieur de Clos-Neuf, lieutenant au régiment de la marine, marié en 1669 à Jeanne Flouret de Forstel, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 18 mai 1699, par jugement de Phélippeaux, intendant de Paris. Jean-Joseph Fouquet de Clos-Neuf, né le 23 novembre 1673 à Garantières, près de Montfort-l'Amaury, chevalier de Saint-Louis, se fixa en Alsace par le mariage qu'il contracta en 1714 avec Marie-Françoise Beckin. Leur fils, Jean-Antoine de Fouquet du Clos-Neuf, né en 1716 à Kiensheim, au diocèse de Bâle, écuyer à la citadelle de Metz, fit réhabiliter en face l'Eglise, le 9 mai 1746, le mariage qu'il avait contracté clandestinement avec Anne-Marguerite Topfer. Il eut deux fils, Jean-Chrétien, né en 1745 à Munschweiler, au diocèse de Metz, et Jean-Martin, né en 1751 à Bitche, qui firent en 1755 et 1762 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

Une famille FOUQUET DE RICHECOUR ET DE BARIZEL a appartenu à la noblesse de Champagne. Elle portait : *d'azur à deux étoiles d'or en chef et un croissant d'argent en pointe*. Son chef, Roland Fouquet, Sgr de Richécour et de Barizel, né en 1606, marié à Reims en 1658 à Marie Frémyn, fut maintenu dans sa noblesse en 1644 par jugement de M. de Miromesnil, intendant de Rouen, pour un fief qu'il possédait à Bacqueville, dans l'élection d'Arques, puis, en 1668, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Il justifia qu'il était petit-fils de Robert de Fouquet, Sgr des mêmes domaines, mentionné dans un acte de janvier 1556, marié à Reims en 1564 à Aliénor Hennequin. Il n'avait pas d'enfants en 1668 et paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

On trouvera dans les *Dossiers bleus* d'intéressants renseignements sur une famille FOUQUET D'YMONVILLE originaire de l'Angoumois, qui occupait au XVIII^e siècle un rang distingué en Beauce. Cette famille portait pour armes : *d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de deux besants d'argent et d'un croissant de même et en pointe de deux roses aussi d'argent*. Jean Fouquet, Sgr de la Tardivière, en Angoumois, gentilhomme de Gaston, duc d'Orléans, se fixa en Beauce après le mariage qu'il contracta à Chartres, le 20 juin 1647, avec Charlotte de Vilquoy, héritière de la seigneurie d'Ymonville. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son petit-fils, Jean Fouquet, écuyer, Sgr d'Ymonville, épousa à Marcilly, en Sologne, le 1^{er} novembre 1729, demoiselle Anne Thiballier, dont il eut deux fils.

FOUQUET et FOUQUET du LUSIGNEUL, en Normandie. Armes (d'après l'*Armorial général* de Rietstapp) : *de gueules à deux chevrons d'argent accompagnés de trois coquilles du même, deux en chef et une en pointe.*

La famille FOUQUET, ou FOUQUET du LUSIGNEUL, est très honorablement connue dans la haute bourgeoisie du département de l'Eure. Elle paraît être la même que celle d'un Abraham Fouquet, marchand orfèvre à Rouen, qui fit enregistrer son blason à l'*armorial général* de 1696 : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois écuireuils de même.* Ses représentants actuels joignent à leur nom celui du château du Lusigneul qu'ils possèdent à Montreuil-l'Argillé, près de Bernay.

Paul Fouquet, né à Rugles en 1817, décédé au même lieu en 1872, fut député de l'Eure sous Napoléon III. Il avait épousé d'abord M^{lle} Danloux-Dumesnil, puis en 1868 M^{lle} Barrot dont il n'eut qu'une fille, la comtesse de Songeons. Ses fils du premier lit, Albert Fouquet, licencié en droit, et Camille Fouquet, élève de l'École polytechnique, avaient vainement demandé, le 5 février 1862, l'autorisation de joindre à leur nom celui de du LUSIGNEUL qui, disaient-ils dans leur demande, avait appartenu à leurs ascendants maternels. Le second d'entre eux, Camille, né à Rugles en 1841, fut député de l'Eure en 1885.

Principales alliances : Yver, Delarue de Beaumarchais, Rouault de Colligny 1909, Guillet de la Brosse 1889, Danloux-Dumesnil, Barrot 1868, Personne de Songeons 1904, etc.

Une famille FOUQUET DE FLAMARE a occupé un rang distingué au Havre. Son auteur, Guillaume-Richard-François Fouquet, un des échevins de cette ville, fut anobli en novembre 1749 par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *d'azur à deux lions contrerampants d'or, affrontés, armés et lampassés de gueules.* Il laissa plusieurs enfants. Deux de ses fils furent officiers. Un autre, Guillaume-Armand Fouquet de Flamare, né au Havre en 1748, avocat général à la Cour des comptes de Normandie en 1786, plus tard procureur général près la Cour d'appel de Rouen, décédé dans cette ville en 1827, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 6 octobre 1810. Il fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 12 octobre 1816 et obtint en même temps un nouveau règlement d'armoiries : *d'azur à deux lions affrontés et contrerampants d'argent.*

FOQUIER d'HÉROUEL, de TINVILLE, de VAUVILLÉ et de MAZIÈRES.

Armes : de sinople à trois peupliers d'argent, arrachés d'or, surmontés en chef d'un croissant d'argent.

La famille FOUQUIER D'HÉROUËL ET DE TINVILLE est anciennement connue dans les environs de Saint-Quentin, en Haute-Picardie. Elle y possédait dès le XVIII^e siècle le domaine d'Hérouël, situé dans la commune actuelle de Foreste.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Curieux* de Nauroy, dans le *Paris révolutionnaire* de Lenôtre, dans les *Coullisses du tribunal révolutionnaire* de Fleischmann, etc.

Pierre Fouquier, à partir duquel Nauroy donne la filiation, avait épousé vers 1690 Marie Vinchon. Il en eut quatre enfants : 1^o Antoine, mort sans postérité vers 1740 ; 2^o Éloy, né en 1695, décédé en 1759, qui continua la lignée ; 3^o Marie-Anne ; 4^o Marie-Françoise, qui épousa un sieur Charles Cyon et qui en eut des enfants. Éloi Fouquier joignit à son nom celui de Tinville ; il fut seigneur d'Hérouël. L'acte de baptême de ses fils lui donne la qualification de cultivateur à Hérouël. Il avait épousé Marie-Louise Martine, qui mourut à Ham le 15 messidor an IX. Il eut quatre fils : 1^o Quentin Fouquier de Foreste, avocat au Parlement de Paris, décédé sans postérité ; 2^o Pierre-Éloi Fouquier d'Hérouël, né à Hérouël en 1744, auteur de la branche aînée ; 3^o le trop célèbre Antoine-Quentin Fouquier de Tinville, né à Hérouël en 1745, auteur de la branche cadette ; 4^o Charles-François Fouquier de Vauvillé ; décédé en 1825, qui épousa Marie-Françoise Delvigne, décédée en 1836, et qui en eut un fils, né en 1791, mort sans postérité.

Pierre-Éloi Fouquier d'Hérouël épousa en 1781 Marie-Julia Mennechet. Il était fourrier des logis du Roi et cultivateur à Hérouël quand il fut élu député du Tiers-État aux États généraux de 1789 ; il joua dans cette assemblée un rôle effacé, se retira à Hérouël après l'expiration de son mandat et mourut à Saint-Quentin le 13 avril 1810. Son fils, Antoine-Éloi-Jean-Baptiste Fouquier d'Hérouël, né en 1784 à Hérouël (Aisne), fut nommé sénateur par Napoléon III en janvier 1852, mais mourut dès le 17 juin de la même année. Il avait épousé en 1824 M^{lle} Demarolle, qui mourut à Foreste en 1886. Sa descendance subsiste très honorablement dans le département de l'Aisne. M. René Fouquier d'Hérouël a épousé en 1891 M^{lle} Gervais d'Aldin. Leur fils, Hubert, caporal, est mort pour la France au cours de la dernière guerre.

Antoine-Quentin Fouquier de Tinville vint se fixer à Paris et fut pourvu, le 26 janvier 1774, d'une charge de procureur au Châtelet qu'il vendit dès 1782 pour la somme de 30.000 livres. Il était sans emploi et sans ressources connues à l'époque où éclata la Révolu-

tion. Il ne tarda pas à devenir un des chefs du parti le plus avancé, fut nommé le 22 prairial an II accusateur public près le tribunal révolutionnaire, montra dans ces fonctions une rigueur implacable qui a rendu son nom à jamais odieux, fut décrété d'accusation après le 9 thermidor et périt à son tour sur l'échafaud le 17 floréal an III. Fouquier-Tinville avait épousé, le 19 octobre 1775, une de ses cousines germaines, Geneviève-Dorothée Saugnier, fille d'un marchand orfèvre, ancien échevin de Péronne, décédée à Paris en 1782. Il se remaria cette même année à M^{lle} Gérard d'Aucourt, fille d'un colon de Saint-Domingue, qui mourut à Paris dans la misère le 25 novembre 1827. Il laissa de sa première union deux enfants : 1^o Quentin Fouquier de Tinville, né en 1776, décédé en 1826, qui eut lui-même un fils, Quentin-Jules, né à Gênes en 1813, courtier en vins, décédé à Vaugirard en 1849 ; 2^o Émilie, née en 1778, décédée sans alliance à Saint-Quentin en 1856. Il eut de sa seconde union trois autres enfants, Auguste, né le 9 janvier 1790, et deux jumeaux, nés en 1791, dont la destinée est mal connue. Un Fouquier-Tinville mourut à Paris en 1874. Cette branche paraît être aujourd'hui éteinte.

A la même souche se rattache, paraît-il, une famille FOUQUIER DE MAZIÈRES, également non noble, dont le dernier représentant, Fernand, connu sous le titre de marquis Fouquier de Mazières, est décédé en décembre 1921 au château de l'Hermitage, à Saint-Benoît, près de Poitiers, sans laisser de postérité de son mariage avec M^{lle} d'Hubert, sœur de l'ancien directeur du *Gil Blas*.

FOUQUIÈRES (Becq de). Voyez : BECQ DE FOUQUIÈRES.

FOUQUIÈRES (d'Oresmieulx de). Voyez : ORESMIEULX DE FOUQUIÈRES (d').

FOUR, ou DUFOUR, de CUY et de la THUILLERIE (du). Voyez : DUFOUR, ou DU FOUR, DE CUY ET DE LA THUILLERIE.

FOUR, ou DUFOUR, de NOGENT, de SAINT-LÉGER, de QUETTEVILLE et de LONGUERUE (du). Voyez : DUFOUR, ou DU FOUR, DE NOGENT, DE SAINT-LÉGER, DE QUETTEVILLE ET DE LONGUERUE.

FOURC, ou DUFOURC, d'HARGEVILLE (du). Voyez : DUFOURC, ou DU FOURC, D'HARGEVILLE.

FOURC d'ANTIST, de PIÉMONTAIS, et d'ANTALOS (du). Voyez : DUFOURC, ou DUFOURC, D'ANTIST DE PIÉMONTAIS ET D'ANTALOS au tome XIV et aux Additions du tome XVIII.

FOURCAUD (Boussès de). Voyez : BOUSSÈS DE FOURCAUD.

FOURCAUD, FOURCAUD-HAUSSAC et FOURCAUD-DUPLESSIS (ou **DUPLESSIS-FOURCAUD**). Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696 par Jean Fourcaud, marchand bourgeois de Libourne) : *d'azur à six besants d'or, 3, 2, 1.*

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue à Libourne, en Guienne, dont la filiation suivie remonte à l'année 1634.

Jean FOURCAUD, né en 1707, décédé en 1782, fut jurat de Libourne. Son frère fut trésorier de l'hôpital de la même ville.

La souche est représentée de nos jours par plusieurs branches.

Principales alliances ; Fontemoing 1784, Decazes, Séré de Lanauze, de Luze, Chaperon, etc.

FOURCAULD (de), en Quercy et en Périgord. Armes (d'après l'*Armorial de la noblesse du Périgord* de M. de Froidefond de Boulazac) : *d'argent à un four enflammé de gueules, accompagné en chef de deux lions affrontés de sinople.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE FOURCAULD, originaire du Quercy, passée plus tard en Périgord, était honorablement connue dans sa région dès la première moitié du XVII^e siècle.

M. de Froidefond de Boulazac lui a consacré une courte notice dans la seconde partie de son *Armorial de la noblesse du Périgord*. Il en fait remonter la filiation à un Antoine de Fourcauld, né le 26 août 1635, conseiller du Roi, maire perpétuel du Temple-sur-Lot, marié à Marie de Seilhade, qui aurait été anobli par le roi Louis XIV. La famille de Fourcauld ne figure cependant ni au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Un de ses représentants, Gabriel Fourcauld, conseiller du Roi, maire du Temple, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Agen) ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article. Jean-Caprais de Fourcauld, fils d'Antoine et de Marie de Seilhade, fut avocat au Parlement de Guienne. Il fut père de Jean-Joseph de Fourcauld, également avocat, qui continua la lignée. Celui-ci fut le bisaïeul de Joseph de Fourcauld, chef de la comptabilité de la Société coopérative militaire, et de Joseph-Victor de Fourcauld, docteur en médecine, marié en Périgord le 26 novembre 1877 à M^{lle} Romieu, qui a eu deux fils.

Principale alliance : de Montalembert (XVIII^e siècle).

FOURCAULT de PAVANT.

Famille de haute bourgeoisie anciennement et honorablement connue en Berry.

François FOURCAULT DE PAVANT était receveur des gabelles à Argenton, en Berry, quand sa fille épousa, en 1771, Louis Collin, Sgr de Souvigny, procureur en l'élection du Blanc.

Jean Fourcault de Pavant fut pourvu, le 14 janvier 1778, de la charge de conseiller du Roi, notaire au Chatelet de Paris.

Principales alliances : Collin de Souvigny 1771, Rémy de Campeau 1869, etc.

Une famille Fourcault occupait sous Louis XIV un rang distingué dans le diocèse de Nantes, en Bretagne. Deux de ses représentants, Charles Fourcault des Ormeaux et François Fourcault de Pigeollays, furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse par arrêt du 6 août 1669. Un autre, François Fourcault de la Perotays, se désista le 14 août 1701, de ses prétentions à la noblesse.

Une autre famille Fourcault, éteinte vers l'époque de la Révolution, appartenait à la haute bourgeoisie de Poligny, en Franche-Comté. Elle portait pour armes : *d'azur à un sautoir engreslé d'or*. Un de ses membres, Joseph Fourcault, de Pesmes, fut pourvu en 1711 de l'office de conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Dôle.

FOURCHÉ de QUÉHILLAC (de), en Bretagne. Armes : *de sable (aliàs d'azur, ou parti de sable et d'azur) à un chevron d'or accompagné en chef de deux lions affrontés d'argent, armés, lampassés et couronnés d'or, et en pointe d'une molette d'éperon d'argent*.

La famille DE FOURCHÉ DE QUÉHILLAC, aujourd'hui complètement éteinte, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de Bretagne.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1735 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie.

Ces preuves font remonter la filiation au 13 avril 1546, date à laquelle Pierre Fourcher, écuyer, fils d'autre Pierre Fourcher, écuyer, Sgr de la Courosserie et de Bezou, et de Jeanne de Launay, aurait épousé, par contrat passé devant notaire à Nantes, Louise de Maire, fille d'un conseiller en la Chambre des comptes de cette ville. On peut voir dans les savants ouvrages que MM. Potier de Courcy, Kerviler et Saulnier ont consacrés à la noblesse de Bretagne que ce système de filiation est erroné. La famille de Fourché paraît être originaire du Poitou. Elle remonte par filiation à un Geoffroy Fourché dont le fils, Mathurin, vint se fixer au diocèse de Nantes, en Bretagne, par le mariage qu'il contracta vers 1515 avec Marie Cybouault, héri-

tière de la terre de Berso, dans la paroisse de Saint-Gildas-des-Bois. Mathurin eut de ce mariage deux fils, Guillaume, capitaine de 50 hommes d'armes sous le duc de Montpensier, tué au siège de Lusignan en 1574, et Pierre, qui continua la lignée. La femme de ce dernier s'appelait non pas Louise de Maire, mais Jeanne de Mayre, et appartenait à une famille qui n'entra à la Chambre des comptes de Nantes qu'en 1599. Ce fut elle qui apporta la seigneurie de la Courosserie, située dans la paroisse de Héric. Leur fils, Jean Fourché, Sgr de la Courosserie, puis, en 1595, de Quéhillac, en la paroisse de Bouvron, marié à Marie Poullain de Langarro, paraît avoir été anobli par les charges dont il fut revêtu. D'abord conseiller au Parlement institué par la Ligue, il fut nommé en 1590 conseiller en la Chambre des comptes par le duc de Mercœur, fut confirmé dans la possession de cette charge le 20 mars 1598 par le roi Henri IV et fut maire de Nantes en 1597. Il laissa trois fils : 1° Mathieu Fourché, Sgr de Quéhillac, conseiller au Parlement de Bretagne en 1610, dont la fille unique fut la première femme du célèbre surintendant Fouquet ; 2° Jean Fourché, sieur du Bezou, marié le 7 février 1611 à Françoise de Crespy, qui continua la lignée, et Jean Fourché, archidiacre de Nantes, procureur général syndic des États de Bretagne. Jean Fourché, sieur du Bezou, succéda à son père en 1621 dans sa charge de conseiller maître en la Chambre des comptes de Bretagne. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Pierre, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 9 novembre 1668, par arrêt de la Chambre de reformation de Bretagne en conséquence des privilèges de la Chambre des comptes et de la mairie de Nantes. Son fils aîné, Jean Fourché, sieur du Bezou, conseiller au Parlement de Bretagne en 1643, décédé sans postérité en 1675, racheta de Nicolas Fouquet, le 16 décembre 1653, la seigneurie de Quéhillac. Le puîné, Pierre Fourché, Sgr de Quéhillac, grand archidiacre de Nantes, fut autorisé par le Pape, sur la demande des États, à quitter les ordres, où il n'était engagé que par le diaconat, et à se marier. Il épousa en 1682 Françoise de Crocelay et mourut en 1705. Son fils, Pierre-François de Fourché, Sgr de Quéhillac, né en 1687 au château de Quéhillac, marié à Geneviève Menand, eut, entre autres enfants, deux fils, qui eurent l'un et l'autre une nombreuse postérité : 1° Paul-Armand, né à Quéhillac en 1714, page de la Petite Écurie en 1735, conseiller au Parlement de Bretagne en 1749, président aux enquêtes en 1771, marié en 1741 à M^{lle} de Gouyon de Marcé, décédé à Redon en 1777 ; 2° François-Angélique, sieur de Ros, né en 1720, officier, marié vers 1765 à Augustine de Becdelièvre. Un autre de ses fils, Gabriel, né en 1715, fut admis en 1735, en même temps que son frère, parmi les pages de la Petite Écurie.

La famille de Fourché de Quéhillac a eu pour dernier représentant mâle Amaury de Fourché, connu sous le titre de comte de Quéhillac, décédé sans postérité le 1^{er} décembre 1865.

Elle avait fourni, en dehors des magistrats mentionnés plus haut, des officiers très distingués.

Principales alliances : Fouquet de Belle-Isle, du Pé d'Orvault 1646, de Gouyon de Marcé, de Becdelièvre, Dondel du Faouédic vers 1800, etc.

FOURCHENT de MONTROND (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or et à lion brochant d'argent, armé et lampassé de gueules.*

La famille DE FOURCHENT DE MONTROND a eu pour berceau la petite ville de Bagnols, en Languedoc. Elle ne doit pas être confondue avec une famille de Montrond qui appartient à l'ancienne noblesse de la même province.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

François Fourchent, marié à Bagnols en 1734 à Elisabeth Grasset, était docteur en médecine dans cette ville quand il fut pourvu, en 1757, de l'office de conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Montpellier. Il eut pour successeur dans cet office, en 1780, son fils, François-Joseph Fourchent, né à Bagnols en 1736, qui le conserva jusqu'à sa suppression, lors de la Révolution. François-Joseph Fourchent fut dans la suite anobli, le 16 octobre 1817, par lettres patentes du roi Louis XVIII; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé en premières noces, en 1767, Marie-Louise de Brueys, propre sœur du célèbre amiral de Brueys. Il se remaria en 1774 à Marthe-Justine du Parquet. Il laissa trois fils : 1^o François-Gabriel, né du premier lit en 1768, décédé en 1841 à Bagnols (Gard) sans laisser de postérité de son mariage avec M^{lle} Bruneau de Saint-Auban; 2^o François-André, né du second lit à Bagnols en 1776, qui continua la lignée et dont il va être parlé; 3^o Jean-Baptiste-Hippolyte, décédé à Nîmes en 1858. François-André Fourchent fut contrôleur, puis directeur, des contributions indirectes. Il fut autorisé, par ordonnance royale du 11 août 1824, à joindre à son nom celui de : DE MONTROND. Il laissa quatre fils qui furent des hommes de valeur : 1^o Clément-Ernest, né à Bagnols en 1805, ingénieur en chef des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, marié à M^{lle} de Senovert; 2^o Maxime, jumeau du précédent, archiviste paléographe, auteur de plusieurs ouvrages historiques, marié en 1836 à M^{lle} Bouillon; 3^o François-Isidore, chef d'escadron d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, marié à M^{lle} de Giry, décédé à Bagnols

en 1876 ; 4° Scipion, lieutenant-colonel de l'armée territoriale, officier de la Légion d'honneur.

Principales alliances : de Brueys d'Aygaliens, Bruneau de Saint-Auban, de Giry (2 fois), de la Gorce 1842, Joleaud de Saint-Maurice vers 1860, de Cheppe, etc.

FOURCROY (Floucaud de). Voyez : FLOUCAUD DE FOURCROY.

FOURCY (Le Fébure de). Voyez : FÉBURE DE FOURCY (LE).

FOURCY-GAUDUIN. Armes : *coupe : d'argent à l'ours passant de sable et d'azur à deux étoiles d'argent ; à la bande de gueules brochante chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Ambroise-Louis Fourcy-Gauduin, né en 1777, capitaine d'artillerie, sous-inspecteur à l'École polytechnique, décédé en 1842, fut créé chevalier de l'Empire par lettres de mai 1808. Il laissa quatre filles, nées en 1803, 1812, 1815 et 1822.

FOURDRINOY (de Sachy de). Voyez : SACHY DE FOURDRINOY (DE).

FOURÉ des PILLIÈRES (de). Armes : *de gueules à trois chevrons renversés d'argent.*

La famille DE FOURÉ originaire de Normandie, a eu pour auteur Jean Fouré, marié à Marie de la Roque, qui fut anobli, en récompense de ses services, par lettres patentes du roi Charles VIII données à Naples en mai 1494. Jean Fouré fut père de Jacques Fouré, qui épousa Catherine Couespel, et grand-père de Jean II Fouré qui en 1598 obtint du roi Henri IV des lettres de relief de dérogeance. Jean II Fouré laissa à son tour quatre fils : 1° Jean III, marié en 1612 à Anne Goeslard, dont le fils Abraham, sieur de Beaupray, épousa en 1639 Louise de Roesse ; 2° Abraham, dont le fils Charles épousa Anne de Roesse ; 3° David, marié en 1618 à Anne de Gresille, dont le fils Abraham, épousa en 1645 Roberte du Halley ; 4° Isaac, marié en 1614, qui eut deux fils.

Les divers représentants de la famille Fouré, tous fixés dans l'élection de Vire, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la grande recherche commencée en 1666, par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen.

Robert de Fouré, écuyer, Sgr des Pilletières, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Vire) : *de gueules à trois chevrons d'argent.* Anne de Fouré, demoiselle, eut son blason enregistré d'office au même armorial : *de gueules à un manchon d'hermine.*

Une branche de la famille de Fouré s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours. D'après l'*Armorial de la France* de M. Louis de Magny, elle était représentée à Rennes en 1874 par M. Ernest de Fouré, né en 1841.

FOUREAU.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue à Mirebeau et à Moncontour, en Poitou.

Louis FOUREAU, ou Foureau de Beauregard, notaire, contrôleur des cotes et de l'enregistrement, épousa à Poitiers, le 28 avril 1772, Marie-Thérèse Bourgnon de Layre. Leur fils, Louis Foureau de Beauregard, né à Moncontour en 1774, docteur en médecine, décédé à Paris en 1848, fut élu en 1815 député de la Vienne à la Chambre des Cent-Jours. Louise Foureau, décédée en 1899 à l'âge de 59 ans, avait épousé Edouard-Fernand Jamont, général de division, grand officier de la Légion d'honneur. Elle était la cousine germaine de Fernand Foureau, le célèbre explorateur du lac Tchad, né en 1850 à Saint-Barbant (Haute-Vienne).

Principales alliances : Bourgnon de Leyre, Prieur-Chauveau des Roches 1834, Jamont, etc.

FOURESTIER, ou FORESTIER, de la RONADE (Le), Voyez : FORESTIER, ou FOURESTIER, DE LA RONADE (Le)

FOURICHON, ou FAURICHON, de la BARDONNIE et de MESPLIER.
Voyez : FAURICHON.

FOURIER de BACOURT et d'HINCOURT. Armes : *d'azur à trois bandes d'or; au chef d'argent chargé d'une tête de lion de gueules accostée de deux roses du même pointées et barbées d'or.* — Couronne : *de Comte* — Supports : *Un lion en barroque et une levrette.*

La famille FOURIER DE BACOURT ET D'HINCOURT, illustrée par saint Pierre Fourier, appartient à la noblesse de Lorraine. Elle est originaire de Mirecourt.

On en trouvera des généalogies dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais et dans l'*Annuaire de la noblesse de France* de 1898.

Dominique Fourier, auquel ces travaux font remonter la filiation, était valet de chambre du Duc et contrôleur ordinaire en l'État de la grande-duchesse de Toscane quand il fut anobli par lettres du 2 janvier 1591. Il ne paraît avoir joui de cette faveur et on ne voit pas, en tout cas, que ses descendants aient porté de qualifications nobiliaires jusqu'à ce qu'ils aient été anoblis à nouveau en 1719. Il épousa d'abord à Mirecourt en 1564 Anne Vacart, puis à Nancy en 1582

Michelle Guérin, nourrice de Christine de Lorraine. Il eut du premier lit, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean, dit le Clère, conseiller assesseur au bailliage de Nomény, marié à Anne Barbier, décédé en 1635, qui continua la lignée; 2° Jacques, décédé à Mirecourt en 1629, qui épousa Marie Marteau et qui en eut plusieurs enfants; 3° Pierre, né à Mirecourt en 1565, décédé en 1640, dont il va être parlé.

Pierre Fourier fut chanoine régulier et curé de Mataincourt. Ce fut lui qui institua les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame pour l'éducation des filles. Il fut aussi chargé en 1621 par l'évêque de Toul, en vertu d'un bref du pape Grégoire XV, de réformer l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré. Il fut béatifié en 1650 et canonisé en 1897.

Pierre Fourier, né à Nomény le 26 juillet 1682, arrière-petit-fils de Jean, dit le Clère, et d'Anne Barbier, marié le 22 mai 1710 à Elisabeth Dedon, fille d'un marchand de Metz, était capitaine, prévôt, chef de police et gruyer de Nomény quand il fut anobli à nouveau, le 8 mars 1719, par lettres du Duc. Ce fut lui qui acquit de M. Richard, le 3 juillet 1759, pour le prix de 100.000 livres, la seigneurie de Bacourt dont sa descendance a conservé le nom. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Pierre, né à Nomény en 1712, qui continua la lignée; 2° Charles, Sgr de la Borde, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Nancy. Jean-Pierre Fourier, Sgr de Bacourt et d'Hincourt, fut avocat et subdélégué de l'intendant à Nomény, épousa successivement Françoise Lefebvre, fille d'un procureur général près la Chambre des comptes de Lorraine, et Marie-Catherine Protin, et mourut à Nomény, en 1796. Il eut trois fils : Pierre, né du premier lit, Jean-Louis et François-Godefroy, nés du second lit, qui furent les auteurs de trois grands rameaux.

Son fils aîné, Pierre Fourier, Sgr de Floremont, puis de Bacourt, né à Nancy en 1740, marié dans la même ville en 1771, décédé à Château-Salins en 1819, fit en 1788 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Pierre-François, né en 1780. Celui-ci épousa en 1802 Thérèse-Charlotte Delpierre et en eut deux fils. L'aîné de ces fils, Jules-Pierre Fourier de Bacourt, inspecteur des finances, marié en 1841 à M^{lle} de Champigny, eut deux fils, aujourd'hui l'un et l'autre décédés sans laisser de postérité, qui furent autorisés, par décret du 23 décembre 1864, à joindre régulièrement à leur nom celui de : DE BACOURT, et dont l'aîné, Henri-Pierre, ministre plénipotentiaire, fut créé comte romain par bref de mai 1897. Charles-Louis-Xavier Fourier, né à Toul en 1817, fils puîné de Pierre-François, fut autorisé, par décret du 20 avril 1859, à joindre à son nom celui de : DE BACOURT. Son unique petit-fils a été tué

à l'ennemi en 1914. Un oncle de ce jeune homme, Antoine-Etienne-Xavier Fourier de Bacourt, né à Ligny en 1854, fut créé comte romain par bref de 1887 ; il n'a pas eu d'enfants de son mariage, en 1883, avec M^{lle} Grissot de Passy, aujourd'hui décédée.

Le deuxième rameau, passé sous silence par Saint-Allais, est connu sous le nom de FOURIER D'HINCOURT. Son auteur, Jean-Louis Fourier, Sgr d'Hincourt, né en 1750, décédé en 1812, était en 1789 conseiller au Parlement de Nancy. Il épousa d'abord M^{lle} Marcol, fille d'un de ses collègues, mais divorça pendant la Révolution pour se remarier à Marie-Barbe Léonard. Il eut trois fils : 1° Joseph-Gabriel Fourier d'Hincourt, né du premier lit à Nancy en 1787, général, décédé sans alliance en 1840 ; 2° Henry Fourier d'Hincourt, né du second lit en 1795, directeur des postes, marié à Metz à M^{lle} Jacquin, décédé à Paris en 1861, dont le petit-fils, Pierre-Etienne Fourier d'Hincourt, né en 1873, chef d'institution à Sheffield, en Angleterre, a épousé à la Haye en 1909 M^{lle} de Haas ; 3° Victor Fourier d'Hincourt, né à Nancy en 1798, dont le petit-fils, Victor-Pierre, décédé à Nice en 1903, fut colonel de cavalerie et officier de la Légion d'honneur et dont les deux arrière-petits-fils sont morts sans postérité.

L'auteur du troisième rameau, François-Godefroy Fourier, né en 1756, marié en 1785 à M^{lle} de Mailliart, fut autorisé, par ordonnance du 20 juin 1821, à joindre régulièrement à son nom celui de : DE BACOURT. Il eut quatre fils : 1° Pierre-Alexis, autorisé par ordonnance royale de janvier 1815 à joindre à son nom celui de la famille de Mailliart, décédé en 1853, dont la fille unique, décédée à Nancy en 1898, épousa en 1854 le vicomte de Roquefeuil ; 2° Charles, décédé sans alliance ; 3° Adolphe, ambassadeur de France, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé sans alliance en 1865 ; 4° Jacques-Joseph, qui n'eut qu'une fille, M^{me} Gohin. Il eut aussi plusieurs filles. L'aînée de celles-ci, M^{me} Darantière, fut l'auteur de la famille Darantière de Bacourt à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

Les divers représentants de la famille Fourier prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nancy, Lunéville, et Nomény.

Principales alliances : de Mailliart, la Febvre, le Bègue de Girmont 1831, de Roquefeuil 1854, le Harivel, de Froidetond des Farges, de Tschudy, d'Adonville, Passerat de la Chapelle 1892, Buquet, Roxard de la Salle, Boucher de Crévecœur 1867, Dufour de la Martinière, etc.

Le célèbre écrivain socialiste François-Charles Fourier, fondateur du fouriérisme, décédé en 1837, croyait appartenir à une branche

de la famille Fourier de Bacourt qui se serait détachée de la souche à une époque très reculée. Il était né en 1772 à Besançon, où son père était marchand de draps, et descendait peut-être d'un Jacques Fourier, marié à Marie Marteau, décédé à Mirecourt en 1629, dont il a été parlé plus haut.

La famille Fourier de Bacourt n'a aucun rapport avec celle du grand géomètre Jean-Joseph Fourier. Celui-ci était né en 1768 à Auxerre où son père était marchand tailleur. Il fut nommé préfet de l'Isère en 1802, fut appelé à la préfecture du Rhône pendant les Cent-Jours fut élu en 1816 membre libre de l'Académie des Sciences, fut admis en 1827 à l'Académie française et mourut sans postérité en 1830. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810 et avait reçu avec ce titre les armes suivantes : *coupé : au 1 parti d'azur à la fasce d'argent et de gueules à la muraille crénelée d'argent, surmontée d'une branche de chêne du même, qui est des barons préfets ; au 2 d'argent à une barre échiquetée d'azur et d'or, accostée de deux coqs d'azur.*

FOURMENT (de). Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696 et confirmées par les règlements d'armoiries de 1817 et de 1866) : *de gueules à une bande d'argent chargée d'une macle d'azur.*

La famille DE FOURMENT, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de Picardie. Elle avait eu pour berceau la ville de Montdidier où elle était honorablement connue dès le xvii^e siècle.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Dossiers bleus* et dans les divers ouvrages, que le vicomte Révérend a consacrés aux familles anoblies ou titrées au xix^e siècle.

Deux de ses membres, Louis Fourment, conseiller du Roi en l'élection de Montdidier, et Marie Fourment, veuve d'Antoine de Bertin, écuyer, Sgr d'Avesne, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Jacques-Louis Fourment, sieur de l'Étoile, né en 1687, décédé le 2 octobre 1759, auquel ces travaux font remonter la filiation, fut prévôt royal et doyen des conseillers au bailliage de Montdidier, fut plus tard maire de cette ville et fut, enfin, pourvu le 25 janvier 1751 de l'office anoblissant de conseiller du Roi, notaire et secrétaire au Grand Conseil. Il épousa vers 1715 Anne-Catherine de Saint-Fuscien et en eut un fils, Luglien, né vers 1720, dont il va être parlé, et deux filles : 1^o Marie-Françoise, femme de Michel Fouchet du Hamel, capitaine d'une compagnie d'invalides ; 2^o Claude, née en 1728, mariée en 1754 à Louis-Joseph de Bertin, Sgr d'Inneville, quatrième président et lieutenant général au bailliage de Montdidier. Luglien de Fourment

fut lieutenant particulier au bailliage de Montdidier, puis, en 1755, maire de cette ville. Il épousa vers 1745 Marie-Renée Aubert de Rosainville, de Roye, fille d'un fourrier chez le Roi, et en eut trois enfants. Son fils, Louis-Luglien de Fourment, né à Montdidier en 1750, reçu en 1780 conseiller correcteur et en 1784 conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris, marié à Geneviève-Olympiade Caron, décédé en 1840, fut autorisé, par décret impérial du 2 janvier 1814, à instituer un majorat au titre de baron, puis, sur institution dudit majorat, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 29 mars 1817. Luglien de Fourment, fils unique du précédent, né à Roye en 1788, député de la Somme en 1848, conseiller général du même département, sénateur en 1862, décédé en 1864 sans avoir été marié, fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre de baron par ordonnance du roi Louis-Philippe du 8 juillet 1843. Il avait eu de M^{lle} Alexandrine Daguisy un fils naturel, Auguste-François, né à Paris en 1821, qu'il reconnut par acte du 14 avril 1829. Auguste-François de Fourment fut député du Pas-de-Calais de 1867 à 1870, fut autorisé, par décret impérial du 14 juillet 1865 et par lettres patentes du 17 mars 1866, à recueillir le titre de baron de son père et mourut au château de Cercamps en 1891 sans laisser de postérité. Il avait épousé d'abord en 1852 M^{lle} Franck-Carré, puis en 1885 M^{me} Vatteau, née Allart.

Principales alliances : Millon de la Morlière 1711, de Bertin d'Avesne, etc.

FOURMESTRAUX (de) et de FOURMESTRAUX de SAINT-DENIS, en Flandre. Armes : *d'or à l'aigle à deux têtes éployée de gueules*. — La branche de Saint-Denis porte : *écartelé : aux 1 et 4 et d'or à trois aigles à deux têtes, becquées et membrées d'azur ; aux 2 et 3 de sable à la bande d'or*.

La famille DE FOURMESTRAUX est une des plus anciennement connues de la ville de Lille, en Flandre.

On trouvera dans le *Recueil de généalogies lilloises* de M. Denis du Péage la généalogie complète de celles de ses branches qui arrivèrent à la noblesse. On trouvera aussi d'intéressants renseignements sur la famille de Fourmestraux dans les manuscrits de Chérin, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1855, etc.

Le travail de M. du Péage donne la filiation depuis un Lotard de Fourmestraux dont le fils Jean racheta la bourgeoisie de Lille le 4 septembre 1414. Colart de Fourmestraux, petit-fils de Jean, acheta la bourgeoisie de Lille le 11 mars 1493. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Pierre, ou Pierchon, bourgeois de Lille par acquisition

du 17 septembre 1500, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 2° Collinet, ou Colart, bourgeois de Lille en 1509, échevin de cette ville, dont la descendance, demeurée non noble, s'éteignit au xviii^e siècle. Pierre, ou Pierchon, de Fourmestraux épousa en 1501 Jeanne Dupont et en eut un très grand nombre d'enfants. Son fils aîné, Jean de Fourmestraux, bourgeois de Lille par relief du 13 juillet 1535, marié à Philippote Delobel, fut l'auteur d'une branche, encore existante, qui fut autorisée en 1662 à substituer à son nom de Fourmestraux celui de son domaine de Wazières et à laquelle il sera consacré une notice spéciale. Un des puînés, Jacques, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1629, marié à Marguerite du Bosquiel, fut l'auteur de la branche qui conserva le nom de Fourmestraux et à laquelle est spécialement consacrée la présente notice. Son petit-fils, Mahieu de Fourmestraux, bourgeois de Lille par relief du 2 février 1588, marié à Marie Blondel, eut, entre autres enfants, deux fils, Robert et Pierre, qui furent les auteurs de deux grands rameaux, aujourd'hui l'un et l'autre éteints.

L'auteur du premier de ces rameaux, Robert de Fourmestraux, sieur de Guermanez, marchand, bourgeois de Lille par relief du 2 juin 1614, épousa successivement en 1615 sa cousine Jacqueline de Fourmestraux, dont il n'eut qu'une fille, et en 1618 Marie de la Deusle. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Bon de Fourmestraux, sieur de Guermanez, baptisé en 1627, anobli par lettres données à Saint-Germain en avril 1670, dont le fils n'eut que trois filles ; 2° Allard de Fourmestraux, marchand, bourgeois de Lille par relief du 5 décembre 1652, marié cette même année à Marguerite Grenu, qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Antoine-Joseph de Fourmestraux, sieur d'Oosthove, né en 1657, fut anobli par la charge de trésorier de France au bureau des finances de Lille dont il fut pourvu le 7 janvier 1693 et qu'il exerça jusqu'en 1722. Il reçut, en outre, des lettres de noblesse le 9 février 1707. Il eut pour successeur dans sa charge son fils, Louis-Joseph de Fourmestraux, né en 1694, décédé à Lille en 1776. Sa descendance s'éteignit avec le petit-fils de celui-ci, Louis-Joseph de Fourmestraux, sieur d'Hangrin, né à Lille en 1762, décédé en 1852, dont la fille unique, Marie-Herminie, née à Lille en 1817, décédée à Paris en 1896, épousa le comte de Beauafort.

L'auteur du rameau cadet, Pierre de Fourmestraux, baptisé à Lille en 1598, marchand et bourgeois de cette ville, épousa en 1621 sa parente, Michelle de Fourmestraux. Leur petit-fils, Pierre-Alexis de Fourmestraux, prévôt et comte de Valenciennes, épousa en 1671 Marie-Gabrielle Wéry, héritière de la terre de Saint-Denis, près de Courtrai, dont sa descendance conserva le nom. On ne connaît pas

à cette branche de principe d'anoblissement régulier, bien que ses membres aient d'habitude porté au XVIII^e siècle la qualification d'écuyer. Le dernier d'entre eux, Anthime-Ghislain de Fourmestraux de Saint-Denis, né à Gussignies en 1786, décédé au même lieu en 1867, avait épousé en 1809 M^{me} Picot de Moras, née d'Hangouwart, décédée en 1877. Il en laissa deux filles : 1^o Mathilde-Flavie, née à Valenciennes en 1809, mariée en 1842 à M. Delpoux de Nafines, décédée à Pontivy en 1894 ; 2^o Zoé-Josèphe, née à Gussignies en 1817, mariée en 1846 au comte Picot de Moras, décédée à Gussignies en 1885.

C'est vraisemblablement à une branche, détachée de la souche à une époque inconnue et demeurée non noble, de la famille dont il vient d'être parlé, qu'appartient le docteur de Fourmestraux, élu en 1898 conseiller général de Seine-et-Oise.

La famille de Fourmestraux a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, deux conseillers-clercs au Parlement de Paris, décédés l'un en 1824, l'autre en 1794 sur l'échafaud révolutionnaire.

Principales alliances : du Bosquiel, de Warenguien 1638, Imbert de la Basecque 1660, de Beauffremez 1733, d'Hespel 1723, 1746, Aro-nio 1729, le Mesre 1787, Lespagnol de Grimbry 1805, Fruict 1760, de Luytens de Bossuyt 1806, de Beauffort 1832, Castellain, Thieffries, Bonnier 1633, de Blondel 1678, Deliot, de Valicourt 1722, Taffin 1747, de Raguet de Brancion 1756, de Winterfeldt, d'Hangouwart 1809, Delpoux de Nafines, Picot de Moras 1846, etc.

FOURMESTRAUX (de), aujourd'hui de **WAZIÈRES**. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à l'aigle à deux têtes éployée de gueules, qui est de Fourmestraux ; aux 2 et 3 d'or à un ours de sable rampant contre un billot courbé de gueules, qui est de Kesselers.*

La famille DE WAZIÈRES appartient à la noblesse de Flandre. Elle avait pour nom primitif celui de Fourmestraux et est une branche de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice.

M. Denis du Péage en a donné l'histoire dans son *Recueil de généalogies lilloises*.

Son auteur, Jean de Fourmestraux, bourgeois de Lille par relief de 1535, marié à Philippote Delobel, dont il a été parlé dans la notice précédente, laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1^o Jean de Fourmestraux, l'ainé, bourgeois de Lille en 1564, échevin de cette ville, dont la descendance s'éteignit au XVII^e siècle ; 2^o Nicolas de Fourmestraux, bourgeois de Lille en 1583, dont le fils, Antoine, marchand à Lille, mourut sans postérité en 1630 ; 3^o Antoine de Fourmestraux, bourgeois de Lille en 1578, qui n'eut que des filles ; 4^o André de Four-

mestraux, sieur des Wazières, marchand, bourgeois de Lille par relief du 27 avril 1589, marié à Anne de Kesselers, décédé en 1609. Le fils de ce dernier, André de Fourmestraux des Wazières, marchand, mayeur de Lille, fut anobli par lettres patentes données à Madrid le 3 novembre 1623, puis créé chevalier par nouvelles lettres du 31 mars 1642. Il avait épousé à Lille en 1602 Jeanne Déliot. Leur fils, Jean-André de Fourmestraux, baptisé en 1612, marié à Lille en 1639 à Marie de Kessel, créé chevalier en décembre 1641, fut autorisé, le 18 février 1662, à substituer à son nom de Fourmestraux celui de : DES WAZIÈRES, qui, dès la génération suivante, se transforma en celui de : DE WAZIÈRES. Il fut père de Jean-François de Wazières, chevalier, mayeur de Lille, marié à Gand en 1666 à Marie-Henriette de Vicq, qui continua la lignée. Un des petits-fils de celui-ci, Dominique-Joseph de Wazières, écuyer, Sgr du Vert-Bois, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lille; il mourut fort âgé dans cette ville en 1813 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Clermont-Tonnerre. Un autre, Claude-Joseph de Wazières, né en 1709, marié à Jeanne-Thérèse Penant, fut père de François-Joseph de Wazières, marié à Saint-Omer en 1770 à Marie-Josèphe de Vitry, décédé à Brème pendant l'émigration, et grand-père de Louis-Joseph, connu sous le titre de comte de Wazières, né à Ecques en 1774, marié dans cette ville en 1820 à Thérèse-Colette Sion, décédé à Bondues en 1853, dont la descendance subsiste.

Principales alliances : de Kesselers, Déliot 1602, de Croix de Belzaige, de Kessel, de Vicq, Cuvillon, de Clermont-Tonnerre 1777, d'Ennetières 1719, de Lannoy 1696, d'Hespel 1745, de Preudhomme d'Haillies 1756, de Carondelet 1770, de Vitry, Buffin 1851, de Carbonnel de Baudricourt 1850, etc.

FOURMONT de BOISPRÉAUX (de), en Normandie. Armes : *écartelé : au 1 d'or à trois roses de gueules, 2 et 1, qui est de Cacqueray ; au 2 d'or à une bande d'azur, qui est de Trie ; au 3 d'argent à trois fascés de gueules, qui est de la Rue d'Héricourt ; au 4 d'argent à une bande de gueules chargée d'une molette d'éperon d'or et côtoyée d'hermines de sable sans nombre à dextre et de deux trèfles de sable posés en fasce à senestre, qui est de Thierriat ; sur le tout de gueules à un chevron d'or accompagné en chef de deux demi-vols d'argent et en pointe d'une ancre de sable, qui est de Fourmont.* — Devise : *VELOCITER.*

La famille DE FOURMONT DE BOISPRÉAUX appartient à la noblesse de Normandie. Elle est originaire de Montmorency, près de Paris, et vint vers 1520, à la suite du duc d'Estouteville, se fixer dans les environs de Gisors, en Normandie.

On en trouvera une généalogie dans le *Nouveau d'Hozier*.

Eustache-François-Louis Fourmont de Boispréaux, sieur de Boispréaux, en la commune de Lisors, au bailliage de Lions, fils d'un lieutenant général de police au bailliage de Gisors et de demoiselle Marie-Suzanne de Marle, fut pourvu, le 16 juillet 1770, de l'office de conseiller auditeur en la Chambre des comptes, aides et finances de Normandie. Cette Chambre ayant été supprimée par un édit de septembre 1771, il obtint du Roi, par lettres en forme de brevet données à Compiègne le 5 août 1772, concession, pour lui et pour sa descendance, du titre de noblesse attaché audit office, nonobstant qu'il n'eut pas rempli les vingt années d'exercice prescrites pour acquérir la noblesse héréditaire. Lors du rétablissement de la Chambre des comptes, en 1774, il reprit ses fonctions et les conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il avait épousé Marie-Victoire Laud, fille d'un secrétaire du Roi près le Parlement de Grenoble. Il en eut une fille, M^{me} le Febvre de Chailly, et un fils, Alexandre-Louis Fourmont de Boispréaux, né le 26 février 1777. Celui-ci était fort jeune quand il épousa M^{lle} de Cacqueray de Lorme. Il en eut une fille, M^{me} de Corny, et deux fils, Alexandre-Eustache, né à Gisors en 1798, et Michel-Edmond, né en 1804. M^{lle} Odette de Fourmont de Boispréaux a épousé en 1883 le comte Gérard du Douet. Elle paraît avoir été la dernière représentante de sa famille.

Principales alliances : le Febvre de Chailly, de Cacqueray, Ethis de Corny, le Vaillant du Douet, etc.

FOURNAS de la BROSSSE du BOTDÉRU et de FABREZAN de MOUSSOULENS (de). Armes : *d'argent à trois fasces d'azur, et au griffon d'or; onglé : langué et couronné d'azur, brochant sur le tout.* — Couronne : *de Comte.*

La famille DE FOURNAS appartient à la noblesse du Languedoc. Elle vint du Lyonnais s'établir dans cette province sous le règne d'Henri IV.

M. Villain en a donné une généalogie complète dans le tome III de la *France moderne (Haute-Garonne et Ariège, première partie)*. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Armorial du Languedoc* de M. de la Roque, dans les *Cartulaires de Carcassonne* de M. Mahul, dans les *Carrés d'Hozier*, etc. ; on trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent au XVIII^e siècle pour être admis à l'École militaire ou à la maison de Saint-Cyr.

Gabriel-André de Fournas, dit le capitaine de la Brosse, auquel remonte la filiation, était né en Lyonnais ; il servit avec distinction dans les armées des rois François I^{er} et Henri II et, étant arrivé à un

âge avancé, fut blessé au siège de Vulpian, en 1575. Son fils, André de Fournas, sieur de la Brosse, capitaine carabin, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié à Gabrielle de Jacquemet de Melot, tué en 1621 au siège de Montauban, fut anobli par lettres patentes de juillet 1615. Deux des fils de celui-ci, André, sieur de Belleforest, et Claude, furent les auteurs de deux grandes branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 3 décembre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

André de Fournas, sieur de Belleforest, capitaine commissaire d'artillerie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épousa d'abord en 1629 Jeanne de Conceyl, dont il n'eut qu'un fils mort sans alliance. Il se remaria dans un âge avancé, en 1663, à Marie-Anne de Rosel dont il eut plusieurs enfants. Son petit-fils, Antoine de Fournas, chevalier de la Brosse, né en 1732, se fixa en Bretagne par le mariage qu'il contracta à Hennebont en 1760 avec M^{lle} de Kerpaen de Kersalo; il mourut accidentellement à Brest en 1766 en tombant d'un mât du vaisseau *la Couronne*. Il laissait un fils en bas âge, Antoine-Thomas-François de Fournas, né en 1766, qui fit en 1780 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Antoine-Thomas-François de Fournas épousa dans la suite M^{lle} du Botdérü, issue d'une illustre maison de Bretagne et cousine germaine du comte du Botdérü, dernier du nom, pair de France héréditaire en 1827, décédé sans postérité en 1834. Il eut deux fils qui furent les derniers représentants de leur branche : 1^o Ernest, né à Hennebont en 1803, député du Morbihan en 1848, décédé sans postérité en 1851; 2^o Balthazar, né à Hennebont en 1806, fils adoptif du comte du Botdérü, marié à M^{lle} de Montesson, député du Finistère en 1848, décédé sans postérité en 1871.

L'auteur de la seconde branche, Claude de Fournas de la Brosse, baptisé le 10 septembre 1600 au Bois, au diocèse de Lyon, épousa en 1640 Hélène de Massia, héritière de la seigneurie de Truilhas, au diocèse de Narbonne. Il fut père de Claude de Fournas de la Brosse, Sgr de Truilhas, marié en 1671 à Catherine d'Augé, fille d'un citoyen de Narbonne, qui continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Charles de Fournas de la Brosse, Sgr et baron de Fabrezan, demeurant à Narbonne, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne. Il avait été envoyé de Tour du Vivarais aux États du Languedoc de 1766 et avait fait des preuves de noblesse pour obtenir l'admission de trois de ses fils à l'École militaire et de sa fille à la maison de Saint-Cyr. Un de ses fils cadets, Blaise de Fournas de la Brosse, né à Narbonne en 1764, passa lors de la Révolution au service du roi d'Espagne, devint en 1824 lieutenant général des armées espa-

gnoles, fut capitaine général des provinces basques et d'Aragon, commandeur de Saint-Louis et grand-croix des Ordres espagnols, et mourut à Saragosse en 1845 sans laisser de postérité. Joseph-Guillaume de Fournas de la Brosse, baron de Fabrezan, frère aîné du précédent, épousa en 1781 Marie-Françoise Ducup, héritière de la baronnie de Moussoulens. Il eut deux fils : 1° Charles-Joseph de Fournas de la Brosse de Fabrezan, baron de Moussoulens, né en 1782 au château de Moussoulens, maire de Carcassonne, député de l'Aude en 1824 et 1827, marié en 1810 à M^{lle} de Rolland de la Bastide, décédé en 1848, des cinq fils duquel descendent les divers représentants actuels ; 2° Victor-Joseph de Fournas de la Brosse, admis dans l'ordre de Malte en 1789, colonel de dragons, décédé sans alliance en 1840.

La famille de Fournas a fourni un grand nombre d'officiers de mérite dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des députés.

Principales alliances, Duvidal de Montferrier 1689, du Botdérus, de Pluvié, de Montesson 1834, de Massia, de Calmés, de Brettes 1710, Ducup de Moussoulens 1781, de Rolland de la Bastide 1810, de Lacger-Brassac 1852, de Combettes du Luc 1896, d'Yzaen de Freissinet de Valady 1885, de Busseul 1847, 1852, 1879, de Castelbajac 1880, Copin de Miribel 1888, de Brunet de Castelpers de Panat 1852, de Fumel 1845, de Sévérac 1852, de Narp 1890, de Liniers 1889, Cousin de Mauvaisin 1886, Jacobé de Naurois 1920, de Blay de Gaix, de Barbeyrac de Saint-Maurice 1914, etc.

FOURNAT de BRÉZENAUD. Armes : *d'argent à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un lionceau d'azur.*

La famille FOURNAT DE BRÉZENAUD appartient à l'ancienne bourgeoisie du Vivarais.

M. Villain en a donné une généalogie sommaire dans le tome II de la *France moderne (Drôme et Ardèche)*. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux.

Barthélémy Fournat, marchand à Annonay, auquel remonte la filiation, mourut en 1687 à l'âge de 76 ans. Il avait eu deux fils : Jean-François, chirurgien, qui continua la lignée, et Pierre, dont la descendance s'éteignit vers l'époque de la Révolution. Barthélemy Fournat, marchand à Annonay, fils aîné de Jean-François, se rendit acquéreur de la terre de Brézénard. Il mourut en 1774 et légua cette terre à son neveu, Jean Fournat. Celui-ci mourut en 1818 à l'âge de 93 ans. Il était connu sous le nom de Fournat de Brézénard qui a été conservé par ses descendants. Son petit-fils, Louis Fournat de Brézénard, né

en 1837, inspecteur général de l'agriculture, a épousé en 1863 M^{lle} Kléber dont il a eu un fils.

Principales alliances : Chomel de Jarnieux 1711, Veyre (de Soras) 1737, Barou de Canson 1810, Léorat, Bruyère, etc.

FOURNERIE (de la), à Alençon. Armes (d'après d'anciens cachets) : *d'azur à une croix ancrée d'or*. — Couronne : *de Comte*.

La famille DE LA FOURNERIE est anciennement et honorablement connue à Alençon.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits de Chérin et de d'Hozier conservés au Cabinet des Titres et dans les *Documents généalogiques d'après les registres des paroisses d'Alençon* du comte de Souancé.

Elle ne peut remonter par filiation suivie au delà d'Antoine Fournerye, sieur du Plessis-Bochard, dans le Maine, qui, étant veuf de Barbe Colle, assista, le 13 septembre 1615, au contrat de mariage de son fils, noble homme Antoine Fournerie, sieur de la Chicaudière, avec Marguerite du Mesnil. Le nouveau marié avait été nommé, le 31 août 1610, porte-manteau ordinaire du Roi et avait prêté serment pour cette charge le 20 décembre 1614. Il devint plus tard conseiller du Roi, receveur des tailles de la généralité d'Alençon, prit dans quelques actes les qualifications nobiliaires et mourut à Paris le 27 décembre 1640. Sa veuve, Marguerite du Mesnil, se fit décharger le 8 janvier 1646 de la taxe de l'arrière-ban en raison de sa qualité de noble. Un de leurs fils, Antoine de la Fournerie, receveur des tailles de la généralité d'Alençon, épousa le 11 mars 1657 Marie le Noir dont il eut une nombreuse postérité. Un autre, noble maître Antoine de la Fournerie, conseiller du Roi, lieutenant particulier au siège présidial d'Alençon, épousa le 30 juillet 1669 Anne de Bonvoust. Il prit la qualification d'écuyer dans un certain nombre d'actes et même celle de chevalier dans un acte de 1699. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Antoine de la Fournerie, sieur de la Ferrière, capitaine de dragons, marié le 16 août 1720 à Jeanne de Farcy, décédé sans postérité dès 1725 ; 2° André de la Fournerie, né le dernier février 1673, capitaine au régiment de Limoges, marié le 22 janvier 1699 à Gillonne de Charlor, dame de Boisgency, décédé le 4 décembre 1705, qui continua la lignée. Ce dernier laissa à son tour, entre autres enfants, deux fils : 1° André de la Fournerie, chevalier, Sgr de la Ferrière-Bochard, du Plessis-Bochard, né en 1700, admis en 1722 parmi les chevau-légers après avoir fait les preuves de noblesse prescrites par les règlements, gentilhomme servant du Roi en 1728, marié cette même année à Marie-Louise le Breton, fille d'un conseiller au

présidial du Mans, décédé le 22 janvier 1754, qui laissa deux fils, tous deux appelés René-André-François ; 2° Antoine de la Fournerie, Sgr de Boisgency, marié en 1728 à Marie-Madeleine de Vaucelles, dont le fils, Antoine de la Fournerie, Sgr de Boisgency, né en 1736, admis en 1754 parmi les gens d'armes de la garde du Roi, fut déchargé en 1766 du droit de franc-fief. René-André-François de la Fournerie, né en 1733, fils aîné d'André, fit à son tour des preuves de noblesse pour être admis parmi les cheveu-légers ; il mourut dès 1770. Son frère épousa en 1765 sa cousine, fille d'Antoine de la Fournerie, Sgr de Boisgency, et en eut cette même année un fils nommé Antoine-Emmanuel.

La famille de la Fournerie, qui n'avait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, craignant d'être inquiétée dans l'exercice de ses privilèges nobiliaires, sollicita en 1772 du roi Louis XV des lettres de confirmation de noblesse. Chérin, chargé d'examiner sa requête, émit un avis défavorable et dut constater qu'elle n'avait aucun principe certain de noblesse, ni par lettres, ni par charges. Son mémoire se termine en ces termes : « Il résulte de ces observations que « MM. de la Fournerie ne sont pas susceptibles de la grâce qu'ils « demandent d'être confirmés dans leur noblesse, puisqu'ils ne « prouvent point qu'ils en aient joui à juste titre, mais que les services de leur famille semblent leur mériter des bontés du Roi des « lettres d'anoblissement. »

Thomas de la Fournerie, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial d'Alençon, et Marguerite de la Fournerie, veuve de Guillaume Laudier, sieur de la Crochardière, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

René-André-François de la Fournerie et Emmanuel de la Fournerie de Boisgency prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon.

M^{lle} de la Fournerie de la Ferrière épousa en 1799 Louis-Charles-François de Couespel et lui apporta la terre de Boisgency dont sa descendance a conservé le nom.

La famille de la Fournerie, peut-être éteinte aujourd'hui, comptait encore des représentants il y a peu d'années. M^{me} de la Fournerie, née le Mouton de Boisdeffre, est décédée à Alençon en 1909.

Principales alliances : de Vaucelles, 1690, 1728, de Villereau, de Kaerbout, de Couespel, le Mouton de Boisdeffre, de Farcy de Bonvoust, etc.

FOURNÈS (de Faret de). Voyez : FARET DE FOURNÈS (DE).

FOURNET (Duchesne-). Voyez : DUCHESNE-FOURNET, aux Additions du tome XV.

FOURNET (Dartige du). Voyez : DARTIGE DU FOURNET.

FOURNET (du). Armes : *d'argent à trois pelles de four de gueules, posées 2 et 1, les queues en bas.*

La famille du FOURNET, dont la dernière représentante est décédée dans les dernières années du XIX^e siècle, appartenait à la vieille noblesse des anciens diocèses de Dol et de Saint-Malo, en Bretagne. Elle avait eu pour berceau une terre de son nom, située dans la paroisse de Saint-Judoce, qu'elle a toujours possédée et qui appartient aujourd'hui à M. Charles Dartige du Fournet.

Elle a toujours été fort obscure et on n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements.

Jean du Fournet, marié à Honorée du Boudon, auquel le jugement de maintenue de 1668 fait remonter la filiation, était en 1370 écuyer de du Guesclin qui l'institua un de ses légataires. Il fut entendu en 1371 dans l'enquête pour la canonisation de Charles de Blois. Guillaume du Fournet prêta serment en 1437 parmi les nobles du diocèse de Saint-Malo. Louis du Fournet, Sgr de Villers, figura parmi les nobles de la paroisse de Saint-Meloir lors de la réformation du diocèse de Dol, en 1513. La famille du Fournet fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, sur preuves de onze générations remontant à 1370, par arrêt du 10 décembre 1668 des commissaires de la grande réformation.

Olympe Morin d'Arfeuille, née le 1^{er} décembre 1786 à la Guerche, en la paroisse de Sainte-Hélène, fille du chevalier et de M^{me} d'Arfeuille, née Olympe-Françoise du Fournet, décédée à Aubusson en 1865, épousa en 1822 Pierre-Léonard-Bonaventure Dartige, né à Felletin en 1786, procureur du Roi à Aubusson. Leur fils, Louis-Auguste Dartige, né à Aubusson en 1826, inspecteur de l'enregistrement, marié en 1854 à sa cousine M^{lle} d'Arfeuille, décédé au Fournet en 1899, fut autorisé, par décret du 27 août 1877, à joindre à son nom celui de la famille du Fournet. Il a été en son lieu consacré une notice à la famille Dartige, ou Dartige du Fournet.

FOURNET de VAUX, en Limousin.

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de son domaine de Vaux, situé près de Saint-Léonard (Haute-Vienne).

Une famille Fournet de la Frédinère appartenait au XVII^e siècle à la haute bourgeoisie du Poitou. Son dernier représentant, André-

Hubert Fournet, né à Maillé en 1752, prêtre éminent, fondateur de la congrégation des Filles de la Croix, dites sœurs de Saint-André, mourut en odeur de sainteté le 13 mai 1834; il fut déclaré vénérable en 1877.

FOURNIÉ, ou FOURNIER, de SAINT-AMANT, en Agenais. Armes : *d'azur à deux chevrons d'argent accompagnés en pointe d'une étoile d'or; au chef de même chargé de deux roses de gueules. — Aliàs : de..... à un lion de.....; au chef de..... chargé de deux roses de gueules. — Aliàs : parti : au 1 d'azur à la bande de..... chargée de trois tourteaux de...; cantonnée de deux besants de.....; au 2 coupé de gueules à deux tours de et d'azur à une grue d'argent.*

La famille FOURNIER, ou FOURNIÉ, de SAINT-AMANT appartient à la noblesse de l'Agenais où elle a possédé les seigneuries de Saint-Amant, la Tour, Roquefère, Saint-Hilaire, etc.

On trouvera sur elle quelques renseignements très insuffisants, dans l'*Armorial du Bordelais* de Meller.

Elle ne figure pas au nombre des familles notables de sa région qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 et paraît tirer sa noblesse de la charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des aides de Montauban dont un de ses membres fut pourvu au XVIII^e siècle.

Pierre Fournyé de Roquefère, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, fut au XVIII^e siècle un médecin réputé; il avait épousé sa cousine, Marie Fournié de Saint-Amant; leur fille épousa à Paris, le 16 décembre 1760, M. de Pichard, président à mortier au Parlement de Bordeaux.

Pierre Fournié de Saint-Amant, Sgr de Moutet, Bennet, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen tant en son nom que comme représentant de Jean Fournié de Saint-Amant, Sgr de Calviac, son père, et de René Fournié de Saint-Amant, Sgr de Saint-Hilaire.

M^{me} Jules Fournié de Saint-Amant, née Antoinette de Rangousse, est décédée en 1902, à l'âge de 82 ans, en son château de la Tour; elle laissait deux fils.

Le chef de la famille Fournier de Saint-Amant est connu de nos jours sous le titre de marquis.

Principales alliances : de Pichard 1760, Cassany de Mazet, de Rangousse 1838, de Bérail, etc.

FOURNIER d'AMARZIT-SAHUGUET d'ESFAGNAC. Armes de la

famille d'Amarzit-Sahuguet d'Espagnac : *de gueules à une coquille d'argent en chef et un croissant de même en pointe, accosté de deux épées d'or en pal, la pointe en bas.*

Famille de haute bourgeoisie.

M. FOURNIER épousa vers 1845 M^{lle} d'AMARZIT-SAHUGUET d'ESPAGNAC, décédée en 1902, qui était une des trois filles du comte d'Espagnac, né en 1788, conseiller d'État, et de sa première femme, née d'Arjuzon. Leur petit-fils, ayant été adopté en 1913 par le comte d'Espagnac, demi-frère de sa grand-mère, s'est trouvé en droit de joindre à son nom celui de la famille d'Amarzit de Sahuguet d'Espagnac. Il a été consacré une notice à celle-ci dans les Additions du tome XIV de cet ouvrage.

FOURNIER, ou FORNIER, de CARLES de PRADINES et d'AULTANE (de). Voyez : FORNIER, ou FOURNIER, DE CARLES DE PRADINES ET D'AULTANE (DE).

FOURNIER de MONTOUSSÉ et FORNIER de SAINT-LARY. Voyez : FORNIER DE SAINT-LARY et FOURNIER DE MONTOUSSÉ.

FOURNIER de la BARRE, en Franche-Comté.

La famille FOURNIER DE LA BARRE appartient à l'ancienne bourgeoisie de la Franche-Comté.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans la *Galerie héraldo-nobiliaire de la Franche-Comté* de M. Suchaux.

Jacques et Joseph Fournier, frères, recueillirent en 1759 les fiefs de la Barre et de Montot par héritage de la famille Perréal. Ils acquirent, en outre, en 1778 la seigneurie de Vandelans. Frédéric-Ignace Fournier, né le 20 octobre 1770, fils de Joseph, fut juge de paix du canton de Montbozon, conseiller général de la Haute-Saône et maire de la Barre. Son fils, François-Gabriel Fournier, né le 9 septembre 1800, propriétaire du château de la Barre, et son petit-fils, Joseph-Théodore Fournier, né en 1832, demandèrent le 20 mars 1863 et obtinrent, par décret du 4 novembre suivant, l'autorisation de joindre à leur nom celui de : DE LA BARRE, sous lequel ils étaient connus, et de s'appeler régulièrement FOURNIER DE LA BARRE.

FOURNIER de VERRIÈRES et de BOISAYRAULT d'OYRON, en Anjou et en Poitou. Armes primitives (enregistrées à l'Armorial général de 1696) : *d'argent à un ours passant de sable ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Armes adoptées au XVIII^e siècle et confirmées par le règlement d'armoiries de 1818 (ce sont celles de Pierre Fournier,

maire d'Angers en 1503) : *d'azur à une bande d'or accompagnée de deux étoiles du même.*

La famille FOURNIER DE VERRIÈRES ET DE BOISAYRAULT D'OYRON, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de l'Anjou et du Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie complète dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en juin 1752 pour être nommé écuyer du Roi. On trouvera, enfin, sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend, etc.

Honorable homme maître Nicolas Fournier, avocat à Saumur, auquel remonte la filiation, avait épousé vers 1560 Marie Gabillart. Il ne portait pas les qualifications de la noblesse et c'est sans preuves qu'on a voulu en faire un fils de Guillaume Fournier, écuyer, Sgr des Gats et de la Garenne, marié à Hélène Erreau, qui était lui-même fils de Pierre Fournier, Sgr de Lancerre, élu maire d'Angers en 1503 et anobli par ses fonctions. Son fils, honorable homme Pierre Fournier, conseiller du Roi en la sénéchaussée de Saumur par provisions du 2 juin 1597, épousa Jeanne Rousseau par contrat du 22 septembre 1598 et mourut le 23 mars 1610. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre et François, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces fils, Pierre Fournier, vint se fixer à Loudun, en Poitou, et fut avocat au siège de cette ville. Sa descendance s'agrégea à la noblesse au cours du XVIII^e siècle. Elle s'éteignit avec François Fournier, Sgr de Verrières, né en 1741, qui fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Loudun, mais fit défaut, fut plus tard général de brigade et mourut fort âgé sous la Restauration.

Noble homme François Fournier, sieur de Boisayrault, auteur de la branche cadette, fut pendant près de quarante ans président au grenier à sel de Saumur. Il épousa le 17 juillet 1635 Jeanne Bontemps, fille d'un receveur des consignations. Leur fils, monsieur maître Pierre Fournier, sieur de Boisayrault, licencié ès droits, avocat au siège royal de Saumur, marié le 7 juin 1660 à Marie Millocheau, décédé en 1711, se fit accorder, en mars 1702, des lettres patentes d'anoblissement qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il survécut à son fils, Pierre Fournier de Boisayrault, né en 1662, nommé en 1706 lieutenant général d'épée au siège de Saumur, décédé en 1710, et eut pour successeur son petit-fils, René Fournier, Sgr de Boisayrault, nommé en 1724 trésorier de France au bureau des finances de Poitiers, décédé en 1733. Le fils aîné de celui-ci,

René-Clément Fournier de Boisayrault, né à Saumur en 1726, fit en 1752 les preuves de noblesse mentionnées plus haut pour être nommé écuyer du Roi ; il fut plus tard lieutenant général d'épée à Saumur et mourut sans avoir été marié. Ce même René-Clément Fournier de Boisayrault et son frère puîné, Pierre-Jacques, né en 1734, mousquetaire de la deuxième compagnie, furent inquiétés dans leur noblesse parce que les lettres d'anoblissement accordées en 1702 à leur bisaïeul rentraient dans la catégorie de celles qui avaient été révoquées par l'édit d'août 1715. Ils s'adressèrent au Roi et en obtinrent le 25 octobre 1755 de nouvelles lettres patentes, rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, qui exceptaient de cette révocation les lettres de 1702 et qui les maintenaient dans leur noblesse. Pierre-Jacques Fournier de Boisayrault acquit dans la suite l'important domaine d'Oyron que sa descendance a conservé jusqu'à nos jours dans le département des Deux-Sèvres et dont elle a gardé le nom. Il épousa en 1764 M^{lle} Cimet de Brou et mourut en 1800. Son fils, Pierre-Auguste Fournier de Boisayrault d'Oyron, né à Saumur en 1768, colonel en 1816, décédé en 1837 au château d'Oyron, épousa, le 19 décembre 1801, M^{lle} de la Faluère, petite-fille du marquis de Beaumont. Il avait été créé baron de l'Empire, sur promesse d'institution de majorat, par un décret impérial du 2 janvier 1814 qui, par suite des événements politiques, ne fut pas suivi de lettres patentes. Il reçut définitivement le titre héréditaire de baron, avec institution en majorat d'une partie de la terre d'Oyron, par lettres patentes du 14 mai 1818. Il laissa trois fils qui épousèrent M^{lles} d'Argenson, de la Motte-Baracé et de Wall, et qui furent les auteurs d'autant de rameaux. Le premier rameau s'est éteint avec Gustave, connu sous le titre de comte d'Oyron, né en 1859, mort en 1883 d'une chute de cheval. Le deuxième rameau a eu pour derniers représentants le comte Ernest d'Oyron, né en 1834, et son fils, Louis-Pierre, né en 1863, marié en 1892 à M^{lle} Lessart, décédé sans postérité en 1906. Le troisième rameau s'est éteint avec deux frères : 1^o Pierre, vicomte d'Oyron, né en 1838, décédé en 1888, qui n'a laissé qu'une fille ; 2^o Louis-Alfred, vicomte d'Oyron, né en 1845, sous, lieutenant de chasseurs d'Afrique, tué en 1870 à la bataille de Sedan.

Pierre-Jacques Fournier de Boisayrault, chevalier, Sgr d'Oyron, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Son frère, René-Clément Fournier de Boisayrault, prit part cette même année à celles tenues à Saumur.

La famille Fournier de Verrières et de Boisayrault d'Oyron avait fourni de nombreux officiers.

Elle ne doit pas être confondue avec une famille d'Oiron qui appartient à la noblesse de la même région.

Principales alliances : de Bonchamps, d'Aubéry, le Febvre de la Faluère, de Cassin 1831, de Voyer d'Argenson 1827, Luce de Trémont, de Stacpoole 1858, de la Motte-Baracé 1833, de Banyuls de Montferré 1861, Robineau de Rochequairie 1902, de Wall 1837, etc.

M. Gontard de Launay a donné dans ses *Recherches généalogiques sur les familles des maires d'Angers* la généalogie de la famille depuis longtemps éteinte, à laquelle appartenait Pierre Fournier, Sgr de Lancerre, maire d'Angers en 1503. On a vu plus haut que c'est de ce magistrat qu'on a voulu faire descendre la famille Fournier de Boisayrault d'Oyron.

FOURNIER-SARLOVÈZE. Armes concédées en 1808 au général baron Fournier-Sarlovèze : *écartelé : au 1 d'argent à une salamandre de sable sur des flammes de gueules; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires; au 3 d'or à une pelisse de hussard d'azur; au 4 d'azur à un étendard d'or déployé.* — Armes portées par les représentants actuels : *écartelé : au 1 d'azur à l'épée d'or en pal; au 2 d'argent à une salamandre de sable sur des flammes de gueules; au 3 d'argent à une croix de gueules; au 4 d'azur à un fanion d'argent frangé d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : HINC VITÆ LUX ET HONOR.

La famille FOURNIER-SARLOVÈZE est originaire de Sarlat, en Périgord.

On trouvera sur elle un intéressant article dans le *Bulletin héraldique de France* de novembre-décembre 1892.

Monsieur Jean Fournier, négociant à Sarlat, épousa vers 1770 demoiselle Marie Borne. Leurs quatre fils entrèrent dans l'armée et servirent dans le même régiment de hussards dont l'aîné devint colonel. Ils furent connus sous le surnom de Sarlovèze qui, en patois signifie originaire de Sarlat. Ces quatre fils furent : 1° François, né à Sarlat le 28 avril 1774, d'après l'*Armorial du Premier Empire*, ou le 6 septembre 1773, d'après le *Dictionnaire historique de la Révolution et de l'Empire* de Robinet, dont il va être parlé ; 2° Alphonse, colonel du 5^e hussards, créé baron de l'Empire par décret impérial du 28 septembre 1813, dont les enfants moururent sans postérité ; 3° Aimé-Raymond, qui fut l'auteur de la branche actuellement existante et dont il sera parlé plus bas ; 4° Joseph, tué à l'ennemi sans avoir été marié.

François Fournier, dit Sarlovèze, fut un des plus brillants officiers de son temps et se rendit surtout célèbre par le nombre de ses duels. Il fut lieutenant général des armées du Roi, inspecteur général de

la cavalerie et grand officier de la Légion d'honneur, et mourut à Sarlat en 1827 sans avoir été marié. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres du 2 juillet 1808 et avait été autorisé, par ordonnance royale du 10 mars 1819, à joindre régulièrement à son nom celui de Sarlovèze.

Son frère, Aimé-Raymond Fournier, chef d'escadron, dut prendre sa retraite très jeune en raison de ses nombreuses blessures. Il se fixa en Bourbonnais par son mariage avec M^{lle} Jaladon, fille du receveur général de Moulins. Leur fils, Achille Fournier, marié à M^{lle} Touttée de Champgaraud, fut longtemps président du tribunal de Montluçon et conseiller général de l'Allier. Il eut deux fils, Joseph-Raymond, né à Moulins en 1836, et Augustin, né à Montluçon en 1839, associé d'agent de change, qui par décrets du 28 décembre 1874 et du 18 mars 1875, furent autorisés à joindre régulièrement à leur nom celui de Sarlovèze. L'aîné de ces fils, Joseph-Raymond Fournier-Sarlovèze, successivement préfet de la Creuse, du Loir-et-Cher et de la Vienne, fut honoré, par bref du 28 mai 1886, d'un titre de comte romain héréditaire que ni lui ni son fils n'ont jamais porté. Il épousa d'abord en 1863 Marguerite Ternaux-Compans, décédée en 1882, dont il a laissé trois enfants, puis en 1884 M^{lle} Dornier, petite-fille du marquis de Montrichard, dont il n'a pas eu de postérité. Son fils, Robert Fournier-Sarlovèze, né en 1869, marié en 1894 à M^{lle} Laperche, a été maire de Compiègne et député de l'Oise.

Principales alliances : Jaladon, Touttée de Champgaraud, Ternaux-Compans, Girod de l'Ain, Elie de Beaumont 1892, etc.

FOURNIER-LAURIÈRE. Armes (d'après l'*Armorial du Périgord* de M. de Froidefond) : *d'or à un arbre arraché de sinople, le fût séparant un vol de sable, et accompagné en chef de deux étoiles de gueules.*

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue en Périgord.

Auguste FOURNIER-LAURIÈRE fut maire de Périgueux de 1871 à 1874.

Un représentant de cette famille, maître Jean-François Fournier de la Charmie, était sous Louis XV lieutenant général de la sénéchaussée de Périgueux. Son fils, Jean-François Fournier de la Charmie, pourvu de la même charge en 1783, fut député du Tiers État du Périgord aux États généraux de 1789 et mourut à Périgueux en 1802.

FOURNIER et FOURNIER-LERAY, à Lorient, en Bretagne.

Famille de haute bourgeoisie, honorablement connue à Lorient.

Le docteur FOURNIER était à l'époque de la Révolution marchand en chef de la marine à Lorient. L'aîné de ses deux fils, Charles Fournier, examinateur des écoles d'hydrographie, officier de la Légion d'honneur en 1840, fut père d'Antonin Fournier, capitaine de frégate. Le puîné, Amant Fournier, né à Lorient en 1798, contre-amiral en 1855, major général de la marine à Rochefort, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Lorient en 1874, épousa une sœur de l'amiral Leray. Il en eut cinq fils qui furent connus sous le nom de FOURNIER-LERAY. L'aîné de ces fils, Armand Fournier-Leray, né en 1828, a été capitaine de vaisseau et commandeur de la Légion d'honneur. Un autre, Ernest Fournier-Leray, né en 1829, a été professeur d'hydrographie.

FOURNIER d'ALLERAC de TRELO, de SAINT-MAUR, de PELLAN.

Armes : *d'argent à un lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or; à la bordure engreslée de sable chargée de huit besants d'or.*

— Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux licornes.* — Devise : *NEC TACTUS ABIBIS.*

La famille FOURNIER DE TRELO, D'ALLERAC, DE SAINT-MAUR ET DE PELLAN appartient à la vieille noblesse de Bretagne. Elle a eu pour berceau la paroisse d'Irodouer, située dans l'ancien diocèse de Saint-Malo. Elle figura de 1448 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses d'Irodouer et de Saint-Caradec-Trégomel.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages que MM. Potier de Courcy, Saulnier, de la Messelière et Kerviler ont consacrés à la noblesse de Bretagne, dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les manuscrits de Chérin, etc. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Jean-Louis Fournier de Pellan fit en 1769 pour être admis parmi les pages du duc de Penthièvre.

Jehan Fournier figura en 1320 comme arbalétrier dans la montre de la Bellière pour la délivrance du Duc. Adam Fournier figura en 1370 dans une montre d'Olivier de Clisson. Édouard Fournier sieur de la Chasse, auquel remonte la filiation, épousa en 1443 Jeanne du Breilleron. Il est rappelé avec la qualification de noble dans une transaction passée longtemps après sa mort, le 31 octobre 1537, par ses deux petits-fils, écuyer Jean Fournier, Sgr du Bignon, et écuyer Yvon Fournier, Sgr de la Ville-Davy. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean Fournier, marié à Catherine de Parthenay par contrat du 14 janvier 1480, et Roland Fournier, sieur du Bignon, marié à Raoulette du Gast, dame de la Ville-Davy. Ces deux fils furent les auteurs de deux branches dont les représentants furent maintenus

dans leur noblesse d'extraction le 7 février 1669 et le 14 janvier 1671 par arrêts de la Chambre de réformation.

Roland Fournier, auteur de la branche cadette, fut père d'Yvon Fournier, Sgr de la Ville-Davy, marié à Michelle le Brest, qui en 1537 signa avec son cousin germain, la transaction mentionnée plus haut, et grand-père de Guillaume Fournier, Sgr de la Braize, marié vers 1565 à Anastasie Rivault. Sa descendance paraît s'être éteinte dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Jean Fournier, auteur de la branche aînée, fut père de Jean Fournier, Sgr du Bignon, qui signa avec son cousin Yvon la transaction de 1537 mentionnée plus haut. Son descendant, Bertrand Fournier, sieur de Launay, des Roches, etc., marié le 22 février 1556 à Françoise du Front, fut père de Guillaume Fournier, Sgr de la Roche-Botherel, de la Borderie, de Launay, etc., qui épousa, le 6 mai 1602, Jeanne de Roche, héritière de la seigneurie de Trelo, en la paroisse de Carentoir. Les deux fils de celui-ci, Louis Fournier, Sgr de Trélo, né en 1603, marié en 1631 à Françoise Brandin, héritière de la seigneurie d'Allerac, en la paroisse de Saint-Just, et Jean Fournier, Sgr du Val-Hamon, en la paroisse de Saint-Just, né en 1605, marié en 1634 à Anne le Bigot, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le chef du premier rameau, Julien-Claude Fournier, Sgr de Trélo, d'Allerac, etc., né en 1654, épousa en 1696 Louise Dollier, héritière du manoir de la Praye où il vint fixer sa résidence. Il eut deux fils qui furent les auteurs de deux sous-rameaux : 1^o Charles-Louis Fournier de Trélo, né en 1695, marié à Carentoir en 1729 à Antoinette de Becdelièvre, dame de Saint-Maur ; 2^o Julien Fournier, Sgr d'Allerac, né en 1698, marié en 1718 à Jeanne le Mélorel du Brossay, fille d'un secrétaire du Roi. Louis-Jean Fournier de Trelo, fils de l'aîné de ces deux frères, né à Carentoir en 1729, marié à Rennes en 1757 à Marie-Catherine Besson de la Vieuville, mort à Jersey en 1797, fut reçu en 1775 conseiller au Parlement de Bretagne ; sa descendance s'est éteinte avec son arrière-petit-fils, Albert Fournier de Trélo, capitaine de frégate, décédé à Toulon en 1887 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} Crespin de Billy, décédée à Tours en 1890. Le second sous-rameau s'est éteint dans les dernières années du XIX^e siècle. Son chef, Louis-François-René Fournier d'Allerac, avait épousé en 1786 Marie-Thérèse Desilles de Camberton, décédée à Redon en 1840, la propre sœur d'André Desilles, le héros de Nancy, massacré dans une émeute militaire en 1790. M^{me} d'Allerac fut impliquée pendant la Terreur dans la conspiration de la Rouerie, mais fut acquittée. Elle eut deux fils dont le second, Amaury d'Allerac, lieutenant de zouaves, fut tué en Algérie en 1838. A ce rameau des seigneurs de Trelo et

d'Allerac paraît se rattacher le sous-rameau des Fournier de Saint-Maur sur lequel l'on n'a pu se procurer de renseignements précis. M. Fournier de Saint-Maur, domicilié à Busset (Allier), avait épousé en 1850 Octavie Capelet dont il eut deux fils, Hippolyte et Raoul.

L'auteur du rameau cadet, Jean Fournier, Sgr du Val-Hamon, fut père d'Alain Fournier, Sgr de Pellan, en la paroisse de Maure, qui épousa en 1668 Marie le Serazin. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Jean-Louis Fournier de Pellan, né à Guérande en 1753, fit en 1769 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis parmi les pages du duc de Penthièvre. Il fut plus tard maréchal de camp et commandeur de Saint-Louis, et mourut en 1831. Il fut connu le premier sous le titre de comte de Pellan, conservé depuis lors par le chef de ce rameau. L'aîné de ses petits-fils, Albert-Louis-François Fournier de Pellan, né à Guérande en 1833, décédé à Paris en 1895, fut confirmé le 2 mai 1868, par décret de Napoléon III, dans la possession héréditaire de ce titre. Il a laissé plusieurs fils de son mariage avec une fille du baron Daminet, bourgmestre de Tournay, en Belgique.

La famille Fournier de Trelo, d'Allerac et de Pellan a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers distingués, un maire de Guérande, conseiller général de la Loire-Inférieure, décédé en 1882, etc.

Principales alliances : de la Moussaye 1835, Frain de la Villegontier 1770, de Forsanz, Green de Saint-Marsault 1871, Crespin de Billy 1872, de Gibon 1811, Bougrenet de la Tocnaye, Nouail de la Villegille, de Becdelièvre, le Gouvello, 1789, Huchet de Quénétain 1764, de Tanouarn 1786, de Plouays, Gouyon 1711, etc.

FOURNIER de la POMMERAYE, en Bretagne. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'une levrette rampante d'argent et en chef de deux tourteaux d'hermines.*

La famille FOURNIER DE LA POMMERAYE appartient à la noblesse de Bretagne. Elle est originaire du bourg de Lévaré, dans le Maine.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Honorable homme Jean, ou Julien, Fournier, sieur de la Fromondière, né à Lévaré, se fixa à Fougères, en Bretagne, après le mariage qu'il contracta dans cette ville, le 13 mai 1644, avec Françoise Baconnière dame de la Haye. Il fut père d'honorable homme Jean Fournier, sieur de la Pommeraye, procureur, décédé à Fougères en 1723, qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Jean-François Four-

nier de la Pommeraye, né à Fougères en 1744, procureur du Roi en la sénéchaussée de cette ville, décédé à Rennes en 1794, fut député du Tiers État de Bretagne aux États généraux de 1789; il joua dans cette assemblée un rôle assez effacé. Son fils, Joseph Fournier de la Pommeraye, né à Fougères en 1785, conseiller à la Cour d'Angers, démissionnaire en 1830, décédé à Nantes en 1855, fut anobli par lettres patentes du 6 janvier 1815. Il avait épousé en 1834 Louise-Charlotte de la Rochefoucauld-Bayers. Leur fils, Paul, né à Nantes en 1839, marié à M^{lle} le Page du Boischevallier, décédé en 1894, fut connu sous le titre de comte de la Pommeraye. Il a laissé un fils, Georges, né à Nantes en 1862.

Principales alliances : Baconnière (de Salverte), Dubois de la Cotardière (2 fois), d'Anjou de la Garenne, de la Rochefoucauld-Bayers, Lepage du Boischevallier, de Clervaux 1893, etc.

FOURNIER de TONY et des ORMES. Armes : *d'azur à trois besants d'or ; au chef cousu de gueules chargé d'un buste de femme decarnation.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions d'or, celui de dextre rampant, celui de sénestre issant.*

La famille FOURNIER DE TONY ET DES ORMES, aujourd'hui éteinte, avait eu pour berceau la ville d'Auxerre, en Bourgogne.

Borel d'Hauterive en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1874.

Simon Fournier, auquel remonte la filiation, était imprimeur à Auxerre dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Son petit-fils, Pierre-Simon Fournier, né à Paris en 1712, décédé dans la même ville en 1768, fut un des plus célèbres graveurs typographes de son temps et fut nommé imprimeur du Roi pour la musique. Il obtint, en outre, le cordon de Saint-Michel et des lettres patentes d'anoblissement. Fournier épousa d'abord en 1747 Marie-Madeleine Couret de Villeneuve, d'une vieille famille d'Orléans. Il se remaria à Claudine Bambach dont il eut une fille mariée à M. Béchet, banquier à Paris. Il avait eu de sa première union deux fils : 1^o Antoine Fournier de Tony, né à Paris en 1759, qui continua la lignée; 2^o Simon-Pierre Fournier des Ormes, dont le fils, Charles Fournier des Ormes, décédé en 1853, fut un peintre et un poète distingué et dont le petit-fils, Pierre-Paul Fournier des Ormes, né en 1818, juge d'instruction à Chartres, décédé en 1859, épousa en 1850 M^{lle} Tortel et en eut deux filles. Antoine Fournier de Tony fut pourvu de l'office de secrétaire du Roi en la grande chancellerie et mourut en 1827 au château de la Ramas qu'il possédait en Bourbonnais. Il laissait trois filles : 1^o Ernestine, décédée sans alliance en 1838; 2^o Louise, mariée à Chartres en 1830

à M. Jourde; 3^e Hortense, née en 1813, mariée en 1832 à M. Thélis Rudel du Miral, décédée en 1890. Le fils de M^{me} du Miral, Elie, né en 1838, a été connu sous le nom de RUDEL DU MIRAL DE TONY.

Principales alliances : Couret de Villeneuve, de Beaulieu, Béchet, Navier, Jourde, Rudel du Miral, Guérin de Vaux, etc.

FOURNIER de WARGEMONT et d'YANVILLE (Le), en Haute-Normandie et en Picardie. Armes : *d'argent à trois roses de gueules, 1 et 2.* — Supports et cimier : *trois licornes.*

La famille LE FOURNIER DE WARGEMONT ET D'YANVILLE appartient à la noblesse des confins de la Normandie et de la Picardie.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nouveau d'Hozier*.

Elle a pour auteur Pierre le Fournier, sieur d'Isambertville, dans la paroisse de Graincourt, en la vicomté d'Arques et au pays de Caux, qui fut anobli, le 22 octobre 1471, en vertu de la charte des francs-fiefs et dont le fils, noble homme Nicolas le Fournier, Sgr de Wargemont, épousa Jeanne de Milleville par contrat du 1^{er} octobre 1496.

Plus tard, la famille le Fournier revendiqua une origine plus reculée. Elle demanda en 1768 à être maintenue dans son ancienne noblesse. A l'appui de sa demande elle envoya au Cabinet des Ordres du Roi une généalogie d'après laquelle Nicolas le Fournier, Sgr de Wargemont, marié en 1496, aurait été fils non plus de Pierre le Fournier, sieur d'Isambertville, qui fut anobli en 1471, mais d'un Guillaume le Fournier, Sgr de Wargemont et de Graincourt, qui rendit hommage en 1459 pour sa seigneurie de Wargemont et qui fit son testament en 1480. Celui-ci aurait été lui-même fils d'un Jean le Fournier, Sgr de Cornillon, qui reçut un hommage en 1418, et petit-fils d'un Jean le Fournier, écuyer, Sgr de Cornillon, en la paroisse de Graincourt, vivant en 1393. Beaujon, chargé d'examiner ce travail, déclare dans une note conservée dans les manuscrits de Chérin que tout ce qui précède le degré de Nicolas le Fournier, marié en 1496, est un tissu de la plus insigne et la plus punissable fausseté.

Pierre le Fournier, Sgr de Wargemont, fils de Nicolas, épousa en 1525 Marie le Sénéchal. Leur fils, François le Fournier, Sgr de Wargemont, épousa Jeanne Carpentin par contrat passé en 1555 devant notaire à Abbeville. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Antoine le Fournier, Sgr de Wargemont, marié à Marie de Boubers par contrat passé en 1594 devant notaire à Amiens, et Philibert le Fournier, marié le 4 janvier 1508 à Jacqueline Bachelier, fille

du seigneur d'Heauville, ou d'Yanville, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Le chef de la branche aînée, messire François le Fournier, Sgr de Wargemont, patron de Graincourt, marié le 23 mai 1698 à Marie-Gabrielle Truffier, vicomtesse de Béthencourt, résidait dans sa terre de Ribeaucourt, en l'élection de Doullens, quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 26 février 1699, par jugement rendu à Amiens de l'intendant Bignon. Il fut père de haut et puissant seigneur Joseph-François le Fournier, connu sous le titre de marquis de Wargemont, né à Ribeaucourt en 1704, mestre de camp, tué en 1743 au combat de Dettingen, qui épousa en 1733 M^{lle} de Saint-Chamans, remariée dans la suite au marquis de Calonne d'Avesnes. Le marquis de Wargemont laissa deux fils qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° François-Louis, marquis de Wargemont, maréchal de camp en 1767, décédé en 1772, dont la femme, née Taboureau d'Orval, eut l'honneur d'être présentée au Roi en 1768 grâce à la protection du duc de Penthièvre et dont la fille, Bonne-Charlotte, mariée en 1779 au marquis de Persan, mourut sans postérité en 1841 ; 2° Louis-Aymar, vicomte de Wargemont, maréchal de camp en 1780, admis aux honneurs de la Cour en 1784, chambellan de l'empereur de Russie pendant l'émigration, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec la comtesse de Seneffe, née Cogels, présentée au Roi le 5 mars 1788, décédée cette même année. Il eut aussi une fille, la marquise de Lameth, dont les fils jouèrent un rôle important lors de la Révolution.

Philibert le Fournier, auteur de la branche cadette, fut père de François le Fournier, Sgr d'Yanville, demeurant au comté d'Eu, qui épousa, le 4 juillet 1635, Marie Danzel, grand-père de François le Fournier, Sgr d'Yanville, domicilié en l'élection d'Arques, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 17 février 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, et qui épousa en 1669 Elisabeth le Duc de Saint-Sulpice, et bisaïeul de François le Fournier, Sgr d'Yanville, qui épousa en 1708 Suzanne de Caqueray. Le fils de ce dernier, Jacques le Fournier d'Yanville, était lieutenant de la vénerie du Roi et résidait à Versailles quand il épousa, le 12 février 1743, Madeleine de Dourlens. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que leur fils, François le Fournier d'Yanville, né à Versailles le 30 juillet 1745, page de la vénerie, fit en 1767 pour être nommé écuyer du Roi. Un M. le Fournier d'Yanville épousa dans les premières années du xix^e siècle Mélanie-Désirée de la Ville-gontier, sœur du pair de France. François-Eugène le Fournier, décédé à Senlis en 1888 à l'âge de 75 ans, paraît avoir été connu le

premier sous le titre de comte d'Yanville. Cette branche ne doit pas être confondue avec une famille Constant d'Yanville dont le chef a été honoré du titre de comte romain.

Principales alliances : de Boubers 1594, du Gard 1628, de Carpentin 1555, de Saint-Chamans 1733, de Louvel-Glizey, de Calonne d'Avesnes 1663, de la Pasture, de Lameth 1722, Frain de la Ville-gontier, Badereau de Saint-Martin vers 1860, etc.

FOURNIER de BOISMARMIN (Thomas des Colombiers-). Voyez : THOMAS DES COLOMBIERS-FOURNIER DE BOISMARMIN.

FOURNIER de BOISMARMIN, de la CHAPELLE et de BELLEVUE, en Berry, à Saint-Domingue et en Bretagne. Armes : *de sable à un chevron d'argent*. — Couronne : *de Marquis*. — Cimier : *un lion issant tenant une banderole avec la devise : NE FURORI*. — Supports : *deux lions*.

La famille FOURNIER DE BOISMARMIN ET DE BELLEVUE, originaire du Berry, appartient à l'ancienne noblesse de cette province.

Elle n'est pas mentionnée dans le Nobiliaire donné par la Thaumasnière à la suite de son *Histoire de Berry*; mais on en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896, dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière, etc. On trouvera dans les manuscrits de Chérin d'intéressants renseignements sur la branche de Bellevue, aujourd'hui seule existante, dont la communauté d'origine avec la souche a été vivement contestée. M. le marquis de Bellevue a fait paraître en 1909 une *Généalogie de la famille Fournier*.

Hugues Fournier résidait dès 1270 dans la paroisse de la Ferté-Imbault. Saint-Allais et la Chesnaye des Bois font remonter la filiation à un Jean Fournier, écuyer, Sgr de la Noue, qui fit en 1378 une acquisition de Gilles d'Harcourt, Sgr de la Ferté-Imbault, et dont les enfants partagèrent la succession par acte du 4 avril 1407. La filiation ne paraît être régulièrement établie que depuis Jean Fournier, Sgr de Villary, petit-fils du précédent, marié à Guillemette de Fouboutière, qui rendit hommage, le 15 septembre 1446, pour sa terre de la Noue et dont le fils, Jean de Fournier, Sgr de la Noue, marié à Louise d'Orléans de Rère, est mentionné dans des actes de 1476, 1477 et 1483. Jean de Fournier, écuyer, Sgr de Montifaut, arrière-petit-fils de ce dernier, épousa d'abord Louise de Digny, puis, le 10 novembre 1599, Claude Gavin, fille du seigneur de la Chapelle, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Il avait eu de sa pre-

mière union une fille, Marguerite, qui fut religieuse, et un fils, François de Fournier, écuyer, Sgr de Varennes, qui épousa, le 18 janvier 1604, Catherine de Melleret, héritière de la seigneurie de Boismarmin, et qui fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, le 2 juin 1634, par sentence de l'élection de Châteauroux. François de Fournier laissa à son tour deux fils, Claude, Sgr de Boismarmin, marié en 1643 à Catherine de Boislinaud, et Jean, Sgr de Varennes, marié en 1659 à Marguerite d'Estuad, de laquelle il n'eut pas d'enfants, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse, le 4 octobre 1668, par jugement de Tubeuf, commissaire subdélégué pour la recherche des usurpateurs de noblesse. Ces deux fils furent les auteurs de deux branches.

L'aîné d'entre eux, Claude, fut père de Louis de Fournier, Sgr de Boismarmin, qui épousa en 1683 Charlotte de Barville, et grand-père de Charles de Fournier, Sgr de Boismarmin, qui épousa en 1720 sa cousine, Marie-Angélique de Boislinaud, et qui fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du 17 janvier 1715. Sa descendance s'éteignit avec le petit-fils de celui-ci, Louis-Charles Fournier de Boismarmin, né vers 1753, page du duc d'Orléans, qui n'eut que trois filles. L'une de ces filles, Alexandrine, épousa François Thomas des Colombiers. Elle fut la grand-mère de MM. Georges et Raoul Thomas des Colombiers, nés à Bourges en 1836 et 1838, qui furent autorisés, par décret du 26 mars 1868, à joindre à leur nom celui de la famille de Fournier Boismarmin. MM. de Fournier, Sgr de Chitray, et Fournier, Sgr de Boismarmin, se firent représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du Berry.

La famille Fournier de Bellevue, actuellement existante, porte les armoiries de la famille Fournier de Boismarmin. Elle descend d'un sieur Jean Fournier, ou Fournier de Varennes, riche négociant de Saint-Domingue, qui épousa dans cette île, le 15 septembre 1695, Marie-Thérèse Lefebvre et qui mourut au Cap Français le 19 mai 1714. Ce Jean Fournier doit, paraît-il, être identifié, malgré l'éloignement des dates, avec un Jean Fournier, Sgr de Varennes, mentionné plus haut, qui était le second fils de François de Fournier, Sgr de Varennes, marié en 1604 à Catherine de Melleret, dame de Boisgisson, qui épousa, le 28 avril 1659, Marguerite d'Estuad et qui fut maintenu dans sa noblesse avec son frère aîné par jugement du 4 octobre 1668. Il semble, en tout cas, avoir pendant quelque temps perdu sa noblesse par dérogeance, car on ne voit pas qu'il ait porté de qualifications nobiliaires antérieurement à 1700. Il eut, outre plusieurs filles, cinq fils auxquels il laissa une fortune considérable : 1° Jean de Fournier, dont la fille unique épousa

en 1745 le vicomte de Castellane ; 2° Jacques Fournier de Varennes, né en 1669, marié en 1738 à Anne Bourdas, dont le fils, Jean-Julien, épousa en 1769 sa cousine Marie-Thérèse Fournier de Bellevue et n'en eut pas d'enfants ; 3° Gabriel Fournier, Sgr de la Mahoutière, qui n'eut pas d'enfants ; 4° Pierre Fournier de Bellevue, né en 1709, qui continua la lignée et dont il sera parlé plus bas ; 5° Charles Fournier de la Chapelle, né en 1714, c'est-à-dire 109 ans après le mariage de ses grands-parents, marié en 1755 à Marie-Louise Dureau. Ce dernier frère était procureur général au Conseil supérieur du Cap, dans l'île de Saint-Domingue, quand il fut anobli par lettres patentes de décembre 1754. Ces lettres de 1754, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, ne disent pas que la famille Fournier ait antérieurement appartenu à la noblesse ; leur obtenteur laissa une fille, M^{me} Nicolas de Montholon, et deux fils qui moururent sans postérité. Pierre Fournier de Bellevue, qui continua la lignée, ne fut pas page du Roi en 1725, comme l'a avancé Saint-Allais ; il épousa Marie Dugas par contrat du 16 avril 1752, dans lequel il ne prit pas la qualification d'écuyer, et mourut en 1755. Il laissait trois fils et deux filles, M^{mes} Fournier de Varennes et de la Ferronnays. Son troisième fils, M. Fournier Dessalines, officier de marine, périt en 1781 dans un combat livré devant la Martinique. Les deux aînés, Jean-Jacques et René-Pascal Fournier de Bellevue, furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

MM. Fournier de Bellevue demandèrent sous Louis XVI à être maintenus dans leur noblesse comme descendants de Jean Fournier de Varennes, maintenu noble par jugement de 1668. Chérin, chargé d'examiner leur requête, envoya le 8 octobre 1788 à M. Laurent de Villedeuil un mémoire assez défavorable. Il constate dans ce mémoire que MM. de Bellevue justifient leur descendance de Jean Fournier, pourvu en 1701 de l'office de conseiller au Conseil supérieur du Cap Français, que ce Jean Fournier, décédé en 1714, est qualifié dans son acte de décès lieutenant-colonel de milices, commandant de la Limonade, qu'il s'était marié en 1695 par contrat dont on ne pouvait fournir qu'une expédition, que dans cet acte il disait être né à Sainte-Colombe, au diocèse de Bourges, être fils de François Fournier de Varennes, écuyer, et de Catherine Malleret, et être veuf de Marguerite Destuard. Son mémoire se termine en ces termes : « Quoique nous
« n'ayons pas de raisons assez fortes pour nier l'existence de l'acte de
« 1695, nous n'avons pu nous empêcher de former des doutes. Nous
« n'avons pas nous-même jugé l'original ; il a fallu nous en rapporter
« aux yeux d'autrui. Il y a, enfin, dans l'existence de Jean Fournier
« des choses qui semblent blesser la vraisemblance, une longévité

« qui n'est pas impossible, mais qui n'est cependant pas ordinaire,
 « une émigration précédée d'un séjour déjà fort long en France, des
 « changements alternatifs d'état dans un âge avancé... Il est en
 « même temps de notre devoir de dire en leur faveur qu'ils ont rempli
 « les formalités prescrites par les lettres patentes du 22 août 1782
 « concernant les preuves des habitants des colonies et que les
 « surnoms de Bellevue, de Varennes et de la Chapelle, pris par
 « la famille des suppliants et que l'on voit anciennement em-
 « ployés dans celle des seigneurs de Boismarmin, forment des
 « préjugés avantageux pour la communauté de leur origine. Sans
 « vouloir, au surplus, prendre aucun parti positif dans cette affaire,
 « nous nous abstiendrons de conclure de quelque manière que ce
 « soit et nous attendrons avec respect ce qu'il plaira à Sa Majesté
 « d'ordonner. » La famille Fournier de Bellevue, renvoyée devant
 le Conseil d'État, y fut maintenue dans sa noblesse par arrêt du
 25 octobre 1788.

L'auteur du premier rameau, Jean-Jacques Fournier, fut connu sous le titre de marquis de Bellevue, conservé depuis lors par le chef de la famille. Il épousa à Saint-Domingue en 1773 M^{lle} Renaud de la Courcière, massacrée par les noirs en 1804, obtint l'admission d'un de ses fils parmi les pages du duc d'Orléans et mourut à Nantes en 1802. Sa descendance s'éteint avec son arrière-petit-fils, Xavier, marquis de Bellevue, né en 1854, conseiller général de la Loire-Inférieure, qui a épousé à Rennes en 1883 M^{lle} de Bouttemont et qui n'en a pas eu d'enfants. L'auteur du rameau cadet, René-Pascal Fournier, connu sous le titre de comte de Bellevue, conseiller au Conseil supérieur du Cap Français, décédé à Paris en 1795, épousa à Saint-Domingue en 1763 M^{lle} de David de Lastours. Il fut père de René-Charles Fournier, comte de Bellevue, né à Saint-Domingue en 1764, qui se fixa en Bretagne par son mariage, en 1799, avec M^{lle} le Poitevin et dont la descendance subsiste avec distinction.

La famille Fournier de Bellevue a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un intendant d'Auch, etc.

Principales alliances : d'Orléans de Rere, de Boislinard, de Barville de Goyon, de Savary, de Castellane, de Montholon, de David de Lastours, de Ferron de la Ferronays, de Gohin de Montreuil 1830, Mouezan de la Villerouet 1852, Regnault de Bouttemont 1883, le Gouvello de la Porte 1865, Huchet de Cintré 1845, de la Fruglaye, etc.

FOURNIER (ou Fourvières) d'ARTHEL, d'ARMES et de QUINCY (de).

Armes : *d'azur à un sautoir d'argent.*

La famille DE FOURNIER, OU DE FOURVIÈRES, D'ARTHEL, D'ARMES et DE QUINCY, éteinte dans la seconde moitié du XIX^e siècle, avait occupé un rang distingué dans la noblesse du Nivernais.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres, Pierre-Camille-Jean de Fourvières d'Arthel, né à Clamecy en 1753, fit en 1769 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie.

Quelques années plus tard la famille de Fournier d'Arthel sollicita les honneurs de la Cour. Chérin, chargé de vérifier les preuves de noblesse qu'elle dut faire dans cette circonstance, écrivait le 15 avril 1778 au comte de Vergennes : « Monseigneur, j'ai l'honneur de vous « envoyer un mémoire sur la famille de Fournier de Quincy et d'Arthel. « Je l'ai composé en partie sur les titres que m'a communiqués depuis « peu M. d'Arthel. Je ne lui ai pas dissimulé le sentiment que j'en « portais, ainsi que de la nouveauté de sa famille. Je lui dois la justice « qu'il a passé condamnation à tout ce que je lui ai dit et qu'il s'est « comporté avec une modération dont je connais peu d'exemples. » Le mémoire du célèbre généalogiste commence en ces termes : « Le Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit ne donne pas d'exemple « d'une production aussi nombreuse de titres manifestement sup- « posés que celle qu'y a faite depuis peu cette famille et l'objet « de cette production est de la faire descendre de l'illustre et « ancienne maison des seigneurs de Chauvigny, barons de Château- « roux, qualifiés princes de Déols et du Bas-Berry, alliée à l'auguste « Maison de France et éteinte depuis 1502. Cette étrange prétention « est nouvelle. Du moins elle n'existait pas en 1667 que cette famille « produisit devant M. de Machault, intendant d'Orléans, ses titres « entre lesquels il y en a plusieurs plus que suspects. Elle se contenta « alors de se dire issue d'une famille de conseillers au Parlement « de Paris du nom de Fournier dont les armes étaient différentes des « siennes. Elle a même changé depuis environ cent ans son véritable « nom, qui est Fournier, en celui de Fourvières et c'est sous ce dernier « que M. d'Arthel a été admis dans les pages du feu Roi en 1769.... « La famille Fournier a pour auteur certain Guillaume Fournier, « Sgr de Roussay et d'Estréchy, au comté d'Estampes, qui fut pourvu « le 3 mai 1572 de la charge de secrétaire du roi Henri III, « de celle de contrôleur général de son argenterie vers le même « temps et de celle de grand maître enquesteur et réformateur des « eaux et forêts de Bourgogne, Champagne et autres provinces le « 27 mars 1578. Il rendit hommage de son fief du Roussay le « 5 septembre 1576 et était mort le 19 août 1602, laissant de Margue- « rite d'Asnières, fille de Pierre d'Asnières, général en la Cour des

« aides, Pierre Fournier, écuyer, Sgr du Roussay et d'Estréchy, qui
« épousa en 1611 Madeleine le Prévost..... »

Noble homme Guillaume Fournier, auquel remonte la filiation, épousa, le 4 septembre 1573, Marguerite d'Asnières, fils de défunte noble personne maître Pierre d'Asnières, conseiller du Roi et général en sa Cour des aides de Paris. D'après le jugement de maintenue de noblesse obtenu par ses descendants en 1667, il aurait été fils d'un François Fournier, Sgr de Vaugreville, capitaine lieutenant d'une compagnie d'ordonnances pour le service du Roi, qui fit son testament le 25 mars 1543. Son fils, Pierre Fournier, Sgr du Roussay, en la paroisse d'Estréchy, épousa demoiselle Madeleine le Provost de Malassis, fille d'un conseiller au Parlement de Paris, par contrat passé le 19 juin 1611 devant notaire au Châtelet Jacques Fourvières du Coudray, Sgr du Roussay et d'Estréchy, près d'Etampes, fils du précédent, colonel d'un régiment d'infanterie, épousa le 14 novembre 1661 Jeanne-Isabelle de Grandrye qui lui apporta, entre autres grands biens, la baronnie de Quincy-sur-Yonne et les vicomtés d'Armes et de Clamecy, en Nivernais. Il était âgé de 47 ans et demeurait au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier, élection de Clamecy, quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 14 mai 1667, par jugement rendu à Orléans de M. de Machault, intendant. Il fut père de Guillaume-Joseph Fournier, dit de Fourvières, chevalier, baron de Quincy, vicomte d'Armes et de Clamecy, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 4 août 1705, par jugement de M. de Bouville, intendant d'Orléans, et qui épousa, le 17 février 1716, Gabrielle-Elisabeth Savary de Brèves. Guillaume-Joseph eut de cette alliance, entre autres enfants, trois fils : 1° Jacques-Henri-Joseph-Camille de Fourvières, connu sous le titre de marquis de Quincy, dont le fils, François-Jacques-Henri de Fourvières, marquis de Quincy, mourut sans postérité et dont les deux filles se marièrent dans les familles de Chabannes de Verger et de Charry ; 2° Pierre-François de Fourvières de Quincy, Sgr d'Arthel, capitaine de cavalerie au régiment de Condé, qui épousa à Clamecy le 30 janvier 1748 Marie le Normant du Mousseau, fille d'un conseiller au Parlement de Bourgogne, et qui continua la lignée ; 3° Henri-Gabriel de Fourvières, connu sous le titre de vicomte de Clamecy, qui épousa M^{lle} de Cotignon et qui n'en eut pas de postérité. Pierre-Camille-Jean de Fourvières d'Arthel, fils aîné de Pierre-François, fit en 1769 les preuves de noblesse mentionnées plus haut pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Il fut connu dans la suite sous le titre de marquis d'Arthel, conservé depuis lors par le chef de la famille, et épousa en 1792 Céleste-Olive Bernard de Coubert. Il eut deux fils : 1° Camille Fournier, marquis

d'Arthel, né en 1793, décédé en 1874, qui épousa M^{lle} d'Aux-Lescout, décédée en 1877 au château d'Arthel (Nièvre) et qui n'en eut qu'une fille, la vicomtesse de Léautaud, aujourd'hui propriétaire du château d'Arthel; 2^o Auguste-Hippolyte Fournier, comte d'Arthel, dont une fille épousa le comte de Brondeau, et dont le fils, Louis-Fernand, marquis d'Arthel, né en 1832, fut le dernier représentant mâle de sa famille et mourut à Bordeaux en 1884 sans avoir eu d'enfants de son mariage, contracté dans cette ville en 1871, avec M^{lle} Claire Baduel.

Pierre-François Fournier, comte de Quincy, Sgr d'Arthel; Joseph-Henri-Gabriel Fournier, vicomte de Quincy, chevalier de la Charnaye Chémeru et Boisroland, vicomte de Clamecy, baron de Suryonne; dame Marie-Henriette Fournier, marquise de Chabannes, dame en partie de la terre de Quincy-sur-Yonne, veuve de François de Chabannes; Joseph-Henri-Camille de Fournier, vicomte d'Armes, capitaine de cavalerie; Pierre-Camille Fournier, comte d'Arthel, capitaine au régiment Dauphin, Sgr indivis d'Arthel, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers.

Principales alliances : de Cotignon, de Chabannes du Verger, de Charry, Savary de Lancosme-Brèves, Aupépin de la Motte-Dreuzy vers 1830, du Laurens d'Oiselay 1859, de Léautaud 1873, de Brondeau vers 1870, d'Aux-Lescout, Dutour de Salvert-Bellenave, de la Ferté-Meun 1716, de Seguins-Pazzis 1828, etc.

FOURNIER des ESCURES. Armes de la famille des Escures : *de sinople à une croix ancrée d'argent, chargée en cœur d'une étoile de sable.*

La famille FOURNIER DES ESCURES, d'ancienne bourgeoisie du Bourbonnais, a eu pour berceau le bourg de Langy.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Fiefs du Bourbonnais* de M. Aubert de la Faïge.

François Fournier, Sgr des Rays, en la paroisse de Sanssat, se qualifiait écuyer tenant la poste pour le Roi au bourg de Bessay quand il épousa en 1759 demoiselle Juliette des Escures, fille d'un gentilhomme de son voisinage. Il eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Etienne Fournier, devint seigneur de Sanssat par le mariage qu'il contracta, le 12 mai 1788, avec sa cousine, Marie-Reine des Escures; sa descendance s'est perpétuée sous le nom de Fournier des Escures. Le second portait le nom de Fournier des Granges; il eut une fille qui épousa, à Saint-Haon-le-Chatel, un M. Bienaimé. M^{lle} Fournier des Escures a épousé à Paris en 1901 M. Anjubault, alors sous-préfet d'Orthez.

La famille des Escures, aujourd'hui complètement éteinte, dont

la famille Fournier a relevé le nom, appartenait à la noblesse du Bourbonnais. On a déjà eu l'occasion d'en dire quelques mots à la suite de la notice consacrée à une famille d'Escures, honorablement connue en Bazadais, qui a cherché à s'y rattacher et qui en a adopté les armoiries. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1733 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de Marie-Josèphe des Escures, née en 1726, et dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XVI pour obtenir l'admission à la maison de l'Enfant-Jésus de Jeanne des Escures, née en 1771. Elle revendiquait pour auteur un Philippe des Escures, Sgr de Ginsay, chambellan de Charles, duc de Bourbonnais, auquel ce prince fit donation de la terre de Brulle par lettres patentes du 23 février 1425. Mais, d'après les *Fiefs du Bourbonnais*, elle descendait d'un gentilhomme bourguigno. Jean Girard, qui devint acquéreur vers la même époque du fief des Escures, dans la paroisse de Chatelperron, et qui en garda le nom. La filiation suivie remonte à un Philippe des Escures, Sgr des Escures, dont le fils, Louis, Sgr du même domaine, épousa, le 26 avril 1515, Anne de la Halle, héritière de la seigneurie de Pontcharraud, dans la paroisse d'Ainay, et est mentionné dans un acte du 26 mars 1547. Louis des Escures laissa trois fils : 1° Pierre, Sgr des Escures, qui eut un fils nommé Claude ; 2° Jacques, Sgr de Pontcharraud et de Ginsay, qui épousa, le 4 juillet 1564, Charlotte de Sarre et qui continua la lignée ; 3° Louis, admis en 1532 dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Jacques des Escures laissa à son tour trois fils : 1° Louis, dont le fils fut chanoine comte de Lyon ; 2° Claude, Sgr de Pontcharraud, marié le 13 novembre 1601 à Hilaire de Bigue, qui continua la lignée ; 3° autre Claude, chevalier de Malte en 1585. On voulut plus tard lui attribuer pour quatrième fils un François d'Escures, fixé en Bazadais, qui épousa dans ce pays en 1621 Catherine Hublet et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; mais il paraît aujourd'hui établi que les deux familles sont distinctes. François des Escures, petit-fils de Claude, marié en 1655 à Marguerite de Grasleul, fut maintenu dans sa noblesse, le 12 mai 1667, par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny. Un de ses petits-fils, Constant des Escures, officier de marine, vint dans la première moitié du XVIII^e siècle s'établir à Daoulas, en Bretagne ; il eut deux filles qui furent admises à Saint-Cyr en 1733. La famille des Escures prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom et à Moulins. Elle donna cinq chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en 1532, 1585, 1625, 1627 et 1666, deux chanoines comtes de Lyon en 1619 et 1691, des officiers de terre et de mer, etc.

FOURNIER-MONTGIEUX-LAMOUREUX de POMPIGNAC.

Famille de haute bourgeoisie.

Un décret du 11 mars 1879 a autorisé le mineur Hippolyte FOURNIER-MONTGIEUX, né le 5 février 1864, demeurant à Saint-Flour, à joindre à son nom celui de : LAMOUREUX DE POMPIGNAC.

Le même jour un autre décret autorisait le général de brigade Marie-Martin Roussel, commandeur de la Légion d'honneur, à joindre également à son nom celui de Lamoureux de Pompignac.

FOURNIER des CORATS

Famille bourgeoise.

FOURNIER de LEMPDES. Armes : *d'azur à un lion rampant d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant de même.*

La famille FOURNIER DE LEMPDES appartient à la haute bourgeoisie d'Auvergne. Elle joint à son nom celui du gros bourg de Lempdes, aux portes duquel elle possédait au XVIII^e siècle le fief de Torgues.

Tardieu lui a consacré une courte notice dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*.

Pierre Fournier, décédé en 1714, auquel remonte la filiation, était procureur en Cour à Clermont-Ferrand. Il avait un frère, procureur au Parlement de Paris, dont le fils fut conseiller au Parlement de cette ville. Son fils, Étienne Fournier, avocat de mérite, échevin de Clermont en 1703, lieutenant du sénéchal d'Auvergne en 1720, fut père d'un avocat distingué au Parlement de Paris et d'un capitaine au régiment de Piémont.

Plus récemment la famille Fournier a fourni un médecin très érudit, inventeur de la lithotritie, né à Lempdes en 1783, décédé en 1861.

Une famille Fournier avait occupé un rang distingué à Riom, dans la même province. Le règlement d'armoiries de 1709 lui attribue les armes suivantes : *d'azur à la colombe d'argent tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.* Son auteur, Antoine Fournier, fut nommé en 1588 secrétaire de Marguerite, reine de Navarre, sœur du Roi. Il fut père de Claude Fournier, conseiller au présidial de Riom, conseiller ordinaire du prince de Condé, et grand-père de François Fournier, gendarme de la garde ordinaire du Roi, qui fut anobli par lettres de mai 1709 et qui obtint en même temps le règlement de ses armoiries.

FOURNIER, en Poitou. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816);

d'or à un lion rampant de sable, armé et lampassé de gueules, tenant de la patte dextre une épée haute aussi de gueules.

Jean-Louis FOURNIER, né en 1774 à Melle, en Poitou, où son père était docteur en médecine, général de brigade en 1813, lieutenant général des armées du Roi en 1826, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1847, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 12 novembre 1809 et fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre, le 3 août 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il avait épousé en 1814 Flore Thiébault, dont il laissa quatre filles.

FOURNIÈRE, ou LAFOURNIÈRE (de la), en Champagne. Armes : *mi-parti d'argent à une tour de....., surmontée de....., et de gueules à trois quintefeuilles de.....*

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue à Châlons-sur-Marne, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans les *Dossiers bleus*.

Maître Pierre Lafournière était notaire à Châlons en 1714. Pierre-André DE LA FOURNIÈRE, sieur de Champagne, était en 1734 conseiller au présidial de Châlons; il avait épousé M^{lle} Jacobé, dont il eut plusieurs enfants.

Principales alliances : Bontemps de Montreuil, de la Hamayde 1898, Guyon de Montlivault 1911, Deville (aujourd'hui Sainte-Claire-Deville) 1912, de Geffrier 1893, Duval-Arnould 1921, de Saint-Genis 1898, etc.

FOURNOUX (de) et DEFOURNOUX-LACHÈZE, dans la Marche. Voyez : DEFOURNOUX-LACHÈZE ET DE FOURNOUX.

FOUROLLES (Leclerc de). Voyez : LECLERC DE FOUROLLES.

FOURREL de FRETTE.

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de sa terre de Frettes, située dans le département de la Haute-Marne.

FOURRIER de NACQUARD, en Bretagne.

La famille FOURRIER DE NACQUARD, fixée en Bretagne depuis les premières années du xix^e siècle, paraît avoir eu pour berceau la Lorraine que ses auteurs habitaient sous Louis XVI. Elle n'est pas mentionnée dans les nobiliaires de ce pays et on ne voit pas qu'elle y ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Fourier de Bacourt, également lorraine, dont on lui a souvent attribué par erreur les armoiries.

Le vicomte de la Messelière lui a consacré une de ses *Filiations bretonnes*.

Sébastien-Étienne Fourrier de Nacquard, chevalier de Saint-Louis, épousa vers 1765 Anne Dorion, ou d'Olrion. Leur fils, Dominique-François-Alexis-Fourrier de Nacquard, né à Toul le 17 juillet 1768, colonel d'artillerie, épousa en Angleterre pendant l'émigration Claudine-Félicité Paris de Soulanges, veuve de Jacques-Nicolas le Forestier de Kerosven, comte de Boiséon, tué à Quiberon en 1795. Il vint s'établir en Bretagne à son retour en France. Son fils, Dominique-Aimé Fourrier de Nacquard, né en 1804, décédé en 1888, épousa Élisabeth-Émilie de Mesnard, décédée en 1894. Il fut père de Dominique-Léopold Fourrier de Nacquard, décédé en 1885, qui épousa à Nantes en 1857 M^{lle} Guyon, fille d'un médecin, décédée à Nantes en 1911, et grand-père de Léopold-Léon Fourrier de Nacquard qui a épousé M^{lle} Viot.

Principales alliances : Paris de Soulanges, de Mesnard, Locquet de Grandville 1857, etc.

FOURTOU (Bardy de). Voyez : BARDY DE FOURTOU.

FOUSSAT, ou **DUFOUSSAT** de **BOGERON** (du). Voyez : DUFUSSAT DE BOGERON.

FOUX (de la Follye de). Voyez : FOLLYE DE FOUX (DE LA).

FOVILLE (de), en Normandie. Armes : *d'azur à un sautoir engreslé d'argent cantonné de quatre dragons ailés d'or*.

La famille DE FOVILLE appartient à la noblesse du pays de Caux, dans la Haute-Normandie.

On trouvera sur elle quelques renseignements, malheureusement assez confus, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Alexandre-Constant de Foville, né le 10 mars 1764 à Ricarville, dans l'élection d'Arques, fit en 1773 pour être admis à l'École militaire.

La famille de Foville paraît avoir eu pour berceau le diocèse d'Évreux où il a existé une fort ancienne famille noble du même nom, depuis longtemps éteinte. Elle aurait pour auteur un cadet de cette famille qui serait venu vers 1350 s'établir à Écrainville, dans le pays de Caux.

Le jugement de maintenue de noblesse obtenu par ses descendants en 1668 en fait remonter la filiation à un Louis de Foville, fourrier du Roi, qui se disait noble lors de la recherche faite en l'an 1520. La des-

cendance de Louis de Foville ne tarda pas à se partager en deux grandes branches, celle des seigneurs d'Écrainville et celle des seigneurs de Saint-James. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 18 septembre 1668, par un jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*.

C'est à la branche aînée qu'appartenait Jean-Baptiste-Jacob de Foville, dit le chevalier d'Écrainville, qui fut admis dans l'ordre de Malte en 1624 et qui devint grand bailli de la Morée et commandeur des commanderies d'Auxerre et de Sainte-Vaubourg. Pierre de Foville, Sgr et patron d'Écrainville, frère du précédent, épousa en 1648 Suzanne de Pestel. Il en eut deux enfants : 1^o Jean-Anne, chevalier de Malte; 2^o François-Alexandre, Sgr et patron d'Écrainville, marié en 1701 à Marguerite de Pas-Dacosta, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille mariée en 1748 à Michel-François de Rallemont. De cette branche s'était détaché le rameau des seigneurs d'Écultot qui subsistait à Tennemare sous Louis XVI.

La branche cadette avait pour chef au xvii^e siècle Jacques de Foville, Sgr de Saint-James, mari de noble dame Marguerite de Cointerel. Jean de Foville, Sgr de Saint-James, fils unique des précédents, épousa, le 5 juillet 1679, Marie de Suzanne de Boislabbé. Il eut deux fils : N... de Foville, Sgr de Saint-Rémy, dont la descendance subsistait sous Louis XVI; 2^o Marc de Foville, Sgr de Saint-James, marié à Ricarville, le 4 novembre 1719, à Françoise de Romé de Ricarville, décédé en 1760, dont le fils, Marc-Constant, épousa en 1761 Marie-Suzanne le Caruyer et dont le petit-fils, Alexandre-Constant, fit pour être admis à l'École militaire les preuves de noblesse mentionnées plus haut.

M^{me} de Foville et ses enfants se firent représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Caudebec. M. de Foville prit part cette même année à celles du bailliage d'Arques.

La famille de Foville n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Malte, une demoiselle de Saint-Cyr et, plus récemment, un directeur du Grand Séminaire de Paris (Paul de Foville, décédé en 1909 à l'âge de 68 ans) et un conseiller maître à la Cour des comptes, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur (M. Alfred de Foville).

Principales alliances : de Rosnyviken, de Bernart d'Avernes 1777, de Suzanne, le Caruyer, Duflos de Saint-Amand 1897, Hennequin, Cambon 1905, Allou 1905, etc.

FOXA (Daumas de). Voyez : DAUMAS DE FOXA.

FOY. Armes : *d'azur, semé d'étoiles d'argent, à la barre du même chargée de trois tourteaux de sable ; au franc-quartier d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or*, qui est des comtes de l'Empire.

On trouvera une généalogie de la famille Foy dans l'*Armorial du Premier Empire* du vicomte Révérend.

Cette famille a eu pour berceau la petite ville de Ham, dans la Haute-Picardie. Son auteur, Sébastien-Maximilien Foy, né à Ham le 3 février 1775, était fils de Florent-Sébastien Foy, marchand, et d'Elisabeth-Joachime Visbecq. Il était âgé de 15 ans quand il entra dans l'armée comme aspirant, le 1^{er} novembre 1790, passa successivement par tous les grades, fut nommé colonel en 1804, général de brigade en 1808 et général de division en 1810. Élu député de l'Aisne en 1819, puis en 1824, il se signala à la Chambre par son opposition systématique à la monarchie légitime. Après sa mort survenue en 1825, le parti libéral organisa en faveur de ses enfants une souscription qui produisit plus d'un million. Le général Foy était grand-officier de la Légion d'honneur. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 9 septembre 1810, puis comte par décret impérial du 15 mai 1815 qui ne fut suivi ni de lettres patentes, ni de règlement d'armoiries. Il avait épousé en 1807 M^{lle} Daniels qui lui survécut jusqu'en 1868. Il en eut deux filles : M^{mes} Galos et Piscatory, et trois fils : 1^o Maximilien-Fernand, comte Foy, né à Ham en 1815, pair de France à l'âge de 16 ans en 1831, ministre plénipotentiaire, décédé en 1871, qui épousa en 1838 M^{lle} Germain de Montforton, fille du pair de France et sœur de la comtesse de l'Aigle, et qui continua la lignée ; 2^o Tiburce, vicomte Foy, préfet, décédé sans alliance en 1870 ; 3^o Maximilien-Frédéric, vicomte Foy, né en 1825, général de brigade, décédé en 1877, qui épousa en 1864 sa nièce, Isabelle Piscatory, et qui fut père du vicomte Théobald Foy, député d'Indre-et-Loire, marié à M^{lle} Hellmann. Maximilien-Fernand, comte Foy, laissa lui-même une fille, la comtesse de Berteux, et un fils, Arthur-Tiburce, comte Foy, qui a épousé en 1870 M^{lle} Gérard et qui en a eu une nombreuse postérité.

Principales alliances : Germain de Montforton 1838, Piscatory, Gérard, Pillet-Will, Brunet d'Evry 1907, de Lassus 1907, Moullart de Torcy 1911, Tresvaux de Berteux 1860, Porgès 1899, etc.

FOY (de), en Poitou. Armes (d'après la *Science du Blason* du vicomte de Magny) : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois étrières d'or*, qui est de Foy, en Flandre ; *aux 2 et 3 d'azur à un chef d'or, chargé d'un lion léopardé de sable, lampassé et armé de gueules*, qui est d'Autié de Villemontée.

Famille fixée en Poitou dans les premières années du XVIII^e siècle sur laquelle on n'a pu se procurer que quelques renseignements.

Dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, Beauchet-Filleau donne la filiation de Louis-Auguste de Foy écuyer, Sgr d'Aigneville, qui s'établit en Poitou après le mariage qu'il contracta à Angles, le 23 novembre 1717, avec Françoise de la Coste, fille du seigneur de Boisgarnault. Il fait venir ce personnage de Normandie ; mais on ne voit pas qu'il y ait jamais eu dans cette province de famille noble, ou très notable, du nom de Foy. Alexis de Foy, écuyer, Sgr de Molante et de Lussay, fils de Louis-Auguste, fut, d'après Beauchet-Filleau, gentilhomme du comte d'Artois. Il épousa, le 17 avril 1785, Marie-Louise Duris, d'une famille noble de la région, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers et émigra en 1791. Son fils, Pierre-Philibert de Foy, né le 9 janvier 1789 à Maillé (Vienne), eut au moins quatre fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre-Alexandre de Foy, né à Maillé en 1820, décédé à Poitiers le 14 janvier 1893, fut receveur-entrepôseur des tabacs. Le deuxième, François-Emile de Foy, né à Maillé en 1823, décédé en 1891 à la Puye (Vienne), fut curé de Paizay-le-Sec, puis directeur de la congrégation des Filles de la Croix. C'est vraisemblablement à cette famille qu'appartenait un M. de Foy qui dans la seconde moitié du XIX^e siècle tenait à Paris une célèbre agence matrimoniale.

Principales alliances : Duris, Thibault de Neuchaise 1816, de Bréban 1872, etc.

On trouvera dans les *Dossiers bleus* quelques renseignements sur une famille Foy de Saint-Maurice qui a occupé un rang distingué en Beauvaisis. Cette famille portait les armes suivantes : *d'azur à un chevron brisé d'or accompagné en chef de deux trèfles de même et en pointe d'une foy aussi d'or*. Raoul Foy, Sgr de Beaulieu, était vers le milieu du XVII^e siècle conseiller du Roi au siège présidial de Beauvais. Son fils, Nicolas Foy, Sgr de Beaulieu, et de Saint-Maurice, conseiller au siège présidial de Beauvais, marié en 1662 à Marie Guillebert, fille d'un secrétaire du Roi, fut reçu en 1675 conseiller en la Cour des monnaies de Paris. Il fut père de Nicolas Foy, Sgr de Saint-Maurice, né à Beauvais en 1672, créé comte palatin, le 8 mars 1697 par bref du pape Innocent XII, président en la Cour des monnaies de Paris en 1698, puis en la Cour des monnaies de Lyon en 1706, qui épousa en 1696 Claudine Rivérieulx, veuve d'Annet Albanel : de ce mariage naquirent trois fils : 1^o Auguste-Nicolas, brigadier des armées du Roi, tué à la bataille d'Ettingen ; 2^o Etienne, capitaine au régiment de Lyonnais ; 3^o Marc-Antoine, marié en 1745 à sa cousine, Pierrette de Rivérieulx qui en eut deux filles, M^{mes} de Luvigne

et Pécoult. M. Arthur de Foy de Saint-Maurice a épousé en 1854 M^{lle} Robert de Beauchamp.

FOYE (de la), en Normandie et en Bretagne. Armes : *d'argent à un lion rampant, contourné de sable, lampassé de gueules.*

La famille DE LA FOYE, fixée de nos jours en Bretagne, est originaire de Normandie et appartient à la noblesse de cette province.

On en trouvera des tableaux généalogiques dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899 et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres, Charles-Antoine de la Foye de Malou, fit en 1755 pour être admis parmi les pages de la Reine.

La famille de la Foye a pour auteur Adam de la Foye, sieur des Aunés et du Hay, dit le capitaine Quevilly, demeurant en la ville de Lisieux, qui fut anobli par lettres patentes d'août 1610, vérifiées en la Chambre des comptes de Normandie le 2 décembre de la même année. Cet Adam de la Foye fut capitaine des gardes du maréchal de Fervacques et son lieutenant de la ville de Lisieux. Il épousa Marie Faulcon. Leur fils unique, Jacques de la Foye, sieur des Aulnays, épousa, le 24 août 1608, Jeanne Parey, héritière de la seigneurie de Malou, en la paroisse de Norolles. Il fut père de Gabriel de la Foye, Sgr de Malou, qui épousa, le 4 décembre 1640, Anne du Bosc d'Hermival, fille d'un conseiller en la Cour des Aides, grand-père de François de la Foye, Sgr de Malou, lieutenant au régiment de Bretagne, qui épousa, le 7 avril 1667, Adrienne de Wasservas et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 10 mars 1666, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, bisaïeul de François-Everard de la Foye, Sgr de Malou, né à Preux-aux-Bois, en Hainaut, qui épousa à la Martinique, le 5 juin 1693, Rose de Macquiers, et trisaïeul de Michel-François de la Foye, Sgr de Malou, près de Lisieux, y demeurant, qui épousa, le 20 juin 1739 Antoinette-Eléonore de Durcet de Cernay. Ce fut le fils de ce dernier, Charles-Antoine de la Foye de Malou, qui fit en 1755 les preuves de noblesse mentionnées plus haut pour être admis parmi les pages de la reine. Charles-Antoine épousa dans la suite M^{lle} de Baudran et émigra à l'époque de la Révolution. Il eut trois fils : 1^o François-Louis, qui demeura célibataire; 2^o Eugène-François, né en Prusse en 1795, qui continua la lignée et dont il va être parlé; 3^o Adolphe-Julien, professeur à l'École navale, décédé à Saint-Malo en 1880, qui n'eut qu'une fille, M^{me} Lespagnol de Chanteloup. Eugène-François de la Foye fut chef d'escadron d'artillerie, épousa en 1836 M^{lle} de Maynard de la Sudrie et mourut en 1864 à Guer (Morbihan). Son fils, Charles-François de la

Foye, né en 1839, général de brigade en 1898, commandeur de la Légion d'honneur, conseiller général du Morbihan, décédé à Guer en 1908, épousa successivement en 1873 M^{lle} de Kérautem, petite-fille du marquis de Lostanges-Sainte-Alvère, et en 1882 M^{lle} de la Monneraye. Il a laissé une nombreuse postérité.

M. de la Foye, Sgr de Malou, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Orbec.

Principales alliances : du Bosc d'Hermival, de Wasservas, de Durcet, Lespagnol de Chanteloup, de Maynard, de Kérautem, de la Monneraye, Caudron de Coquereau mont 1908, de Jacquelin-Dulphé 1911, Durcot de Puitesson 1911, etc.

FOZIÈRES (Bérard de). Voyez : BÉRARD DE LATREILHE ET DE FOZIÈRES.

FOZZANO (de), en Corse.

La famille DE FOZZANO appartient à la noblesse de Corse.

On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

Lors de la grande recherche des faux nobles ordonnée par le roi Louis XV après l'annexion de l'île, les représentants de la famille Fozzano se firent maintenir dans leur noblesse les 7 avril et 12 mai 1772, 28 décembre 1778 et 29 mars 1784 par divers arrêts du Conseil supérieur de Corse.

FRABOULET et FRABOULET de KERLEADEC en Bretagne. Armes (d'après le Dictionnaire de la noblesse contemporaine de Bachelin-Deflorenne) : *de gueules à deux haches adossées d'argent; au chef d'or.*

La famille FRABOULET et FRABOULET DE KERLEADEC est honorablement connue depuis de longues générations dans l'ancien diocèse de Vannes en Bretagne. Elle paraît avoir cherché à s'agréger à la noblesse au cours du xvii^e siècle; mais, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, son représentant, Christophe-Fraboulet de Lanester, demeurant à Auray, se désista de lui-même de ses prétentions nobiliaires par acte du 15 mars 1669. Depuis cette époque la famille Fraboulet est demeurée non noble.

Le vicomte de la Messelière en a donné une généalogie dans ses *Filiations bretonnes*. Honorable homme Laurent Fraboulet, à partir duquel il donne la filiation, était né à Pontivy le 25 juin 1613 et s'était fixé à Hennebont après le mariage qu'il contracta dans cette ville, le 3 août 1645 avec Olive Pitouays. Leur fils, honorable maître Jacques Fraboulet, né à Hennebont en 1652, épousa à Berné en 1684 Catherine Le Cargour. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, noble

homme maître Jean-Jacques Fraboulet, sieur de Kerlénio, notaire et procureur de la Cour d'Hennebont, marié dans cette ville, en 1720, à Jeanne-Thérèse de Castillon, et noble homme Guillaume Fraboulet, sieur de Kerléadec, né en 1697, notaire et procureur de la juridiction d'Hennebont, décédé en 1745, qui furent les auteurs de deux grandes branches actuellement existantes.

La branche aînée ne porte d'autre nom que celui de Fraboulet. Elle avait pour chef en 1911 M. Alfred Fraboulet né à Caen en 1882, marié à M^{lle} de Guerny.

L'auteur de la branche cadette, Guillaume, fut père de Joseph Fraboulet, sieur de Kerléadec, né en 1737, qui épousa à Hennebont en 1777 M^{lle} Hervé, fille d'un avocat, et grand-père de François-Joseph Fraboulet de Kerléadec, officier de la marine royale, qui épousa en Écosse en 1814 Jessy Thomson, décédée à Hennebont en 1863. Celui-ci eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Joseph-Fortuné Fraboulet de Kerléadec, né à Brest en 1817, général de division, marié à M^{lle} Gandoz des Alliers, décédé en 1887, dont la descendance subsiste ; 2° Théodore Fraboulet de Kerléadec, né en 1826, colonel d'infanterie, décédé à Metz en 1870 des suites de blessures reçues à Saint-Privat, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Sprimont de Lone, décédée à Paris en 1913.

La famille Fraboulet a fourni dans ses deux branches des magistrats et des officiers très distingués.

Principales alliances : de Castillon, de Séré 1864, Brizeux 1893, Lempereur de Guerny, de Sprimont de Flone 1859, Chauveau de Bourdon 1894, de Kérouallan vers 1860, Greuzé de Maisonneuve, etc.

FRACHON, en Vivarais. Armes : *d'or à une hache de sable posée en bande et accompagnée de trois étoiles de même ; au chef d'azur chargé d'un rouleau de papyrus*. — Couronne : *de Comte*. — Armes concédées au colonel Frachon par les règlements d'armoiries de 1813 et de 1814 : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux molettes et en pointe d'une épée haute du même ; à la champagne de gueules chargée d'une étoile d'argent*.

La famille FRACHON occupait dès le XVIII^e siècle un rang distingué dans la bourgeoisie d'Annonay, en Vivarais.

M. Villain en a donné une généalogie complète dans le tome II de *la France moderne (Drôme et Ardèche)*.

Il en fait remonter la filiation à Jean Frachon, notaire, marié à Marguerite Ager, dont le fils Jean Frachon, né en 1665, notaire royal à Annonay, consul de cette ville en 1725, décédé en 1744, épousa en 1689 Marie Ballitrand. Le fils de celui-ci, Jean-François-Xavier

Frachon, né à Annonay en 1737, receveur d'offices dans cette ville, décédé en 1809, épousa Catherine Duret. Il laissa, entre autres enfants, cinq fils : 1° Mathieu, receveur particulier des finances à Tournon, décédé dans cette ville en 1847, dont le fils, Jean-François-Xavier, décédé en 1881, fut maire de Tournon de 1848 à 1852, et dont la descendance n'était plus représentée en 1908 que par l'abbé Jean Frachon ; 2° Xavier, percepteur à Annonay, décédé en 1818, dont les deux fils, Mathieu, né en 1811, président du tribunal de commerce d'Annonay, décédé en 1891, et Étienne, né en 1814, notaire, maire d'Annonay, décédé en 1902, ont laissé postérité masculine ; 3° Louis, dont il va être parlé ; 4° Vincent, négociant à Voiron, marié en 1817 à M^{lle} Dugas-Vialis, dont la descendance subsiste à Blidah, en Algérie ; 5° Jean, né en 1785, dont les deux fils, Charles, né en 1817, et Vincent, né en 1820, fabricants de soieries à Lyon, ont laissé postérité masculine.

Louis Frachon, né à Annonay en 1779, colonel d'artillerie en 1814, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 1^{er} février 1813 et fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par lettres patentes du 25 novembre 1814. Il s'était fixé dans la région pyrénéenne par son mariage avec M^{lle} de Laussat et mourut en 1830 à Cardesse (Hautes-Pyrénées). Son fils, Alfred Frachon, préfet des Landes, marié en 1835 à Camille Mocquard, décédé en 1857, fut connu sous le titre de baron Frachon. Il laissa trois fils : 1° Ferdinand, baron Frachon, né en 1836, marié en 1872 à Valentine Seux, dont le fils, Alfred, a épousé en 1903 une fille du baron Toussaint (le littérateur René Maizeroy) ; 2° Emile Frachon, né en 1838, percepteur à Paris, qui a eu plusieurs fils ; 3° Louis Frachon, ingénieur, décédé à Panama.

Principales alliances : Bruyère, Duret, de Mabilley de Bronac, Dugas-Vialis, Maniquet, Boutaud, Béchetoille, Arago, de Montgolfier 1898, Deglesne 1877, de Colonjon, de Laussat, Mocquard, Toussaint, Tranchant, Darcet, Germain de Montauzan 1901, Bollon de Clavière 1857, Dupasquier 1887, etc.

FRADEL (de), en Bourbonnais. Armes : *de sinople au rencontre de cerf d'or, accompagné en chef d'une étoile, en pointe d'un croissant et aux flancs de deux fleurs de lys d'argent*¹.

La famille DE FRADEL appartenait à l'ancienne noblesse du Bourbonnais. D'après la tradition elle aurait eu pour nom primitif celui de Fradet, serait originaire du Berry et serait une branche détachée au

1. Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Ph. Tiersonnier.

xiv^e siècle d'une famille Fradet de Saint-Aout qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de cette province.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin la généalogie qu'elle envoya en 1786 au Cabinet des Ordres du Roi pour obtenir la nomination d'un de ses membres au grade de sous-lieutenant.

Son auteur, noble Durand Fradel, ou Fradet, était écuyer d'écurie du duc de Bourbonnais quand il rendit aveu en 1467 de sa terre des Granges et de divers cens qu'il percevait sur Saint-Félix, Sanssat et Seuillet comme maître des droits de sa femme, Catherine Violet, alors décédée. Il passa plus tard au service du roi Louis XI auprès duquel il paraît avoir joui d'un grand crédit. Il était en 1478 maître d'hôtel de ce prince et en 1480 prévôt de son hôtel. En récompense de ses services, le Roi lui accorda, par lettres données à Arras en mai 1478, droit de justice, haute, moyenne et basse, y compris fourches patibulaires, pour l'hôtel de Haillac qu'il possédait en la paroisse d'Escurolles, près de Cusset.

On a voulu en faire le fils d'un Claude Fradet, qui paraît n'avoir jamais existé, et faire de celui-ci le fils d'un Pierre Fradet, Sgr du Petit-Chappe, décédé en 1449, qui fut gouverneur de la ville de la Charité et de la Grosse Tour de Bourges, et qui appartenait vraisemblablement à la famille Fradet de Saint-Aout, rapportée à la suite.

Durand Fradel laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o Théode Fradel, chevalier, Sgr des Granges, nommé le 4 juillet 1480 élu pour le fait des aides ordonnées pour la guerre aux pays d'Aunis et de Saintonge, plus tard prévôt de l'hôtel du Roi, dont la descendance s'éteignit en la personne de Charlotte Fradel, dame de Sanssat, des Granges, etc., mariée d'abord en 1623 à Annel de Chalus, puis vers 1630 à Mathieu de Montmorin ; 2^o Marc Fradel, écuyer, Sgr de Jarrye, en la paroisse de Sainte-Alyre, de Vallanches, etc. Ce dernier personnage, auquel seulement la généalogie conservée dans les manuscrits de Chérin et un jugement de maintenue de noblesse rendu en 1667 font remonter la filiation suivie, passa un acte en 1514, fit une acquisition le 8 mars 1523 et était en 1534 capitaine et châtelain de Vichy. Il assista, le 14 juin 1533, avec sa femme, Peronnelle Bouchardet, au mariage de leur fils, Pierre Fradel, plus tard Sgr de Jarrige, avec demoiselle Marguerite Treille, fille d'un capitaine et châtelain de Billy. Pierre Fradel fit une acquisition en 1589. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Antoine Fradel, Sgr de Jarrye, qui épousa à Moulins, le 2 septembre 1569, Marie de Chaulgy et qui continua la ligne ; 2^o Jean Fradel, qui épousa Philippe de Montcourbier, dame de Pierrefitte, en la paroisse de Saint-Haon, et qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Pierrefitte et d'Isserpent, éteinte le 14 mars 1692. Antoine Fradel

eut à son tour deux fils : 1^o Marc Fradel, écuyer, Sgr de Jarry, qualifié baron de Jarry dans un acte du 24 janvier 1613, qui épousa le 16 août 1607 Marthe de Terrières et qui continua la lignée ; 2^o Antoine de Fradel, Sgr du Bord, dont la descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Louise, dame de Bord, mariée vers 1680 à Gilbert Duvergier du Garet. Pierre Fradel, Sgr du Lonzat, fils de Marc, épousa, par contrat passé à Moulins le 3 février 1644, demoiselle Suzanne Chacaton, fille du sieur de Rongières. Il fut maintenu dans sa noblesse le 16 mai 1667, sur preuves remontant à 1514, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins, avec ses frères, Jean et Charles, son cousin germain, Guillaume, Sgr de Boisjarric, et son cousin issu de germains, Claude, Sgr d'Isserpent. Son fils, Claude de Fradel, Sgr du Lonzat, de Teilly, etc., marié à Montluçon le 26 août 1683, à demoiselle Françoise Roque, fille d'un élu en l'élection de cette ville, fut d'abord condamné par défaut à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 13 mai 1698 de M. le Vayer, intendant de Moulins. Mais il obtint, le 5 juin 1706, de M. de Maupeou, successeur de M. le Vayer, un nouveau jugement qui le recevait opposant à celui de 1698 et qui ordonnait l'exécution de celui rendu en 1667 par M. Lambert d'Herbigny. Il fut père de Blaise de Fradel, écuyer, Sgr du Lonzat, de Souigny, etc., capitaine d'infanterie, qui épousa à Montaigut, le 24 février 1736, Marguerite de Montaigut et qui continua la lignée, et de Pierre de Fradel de Souigny, qui épousa Françoise Bompard, fille d'un notaire de Montluçon, et dont le fils, Hyacinthe, mourut sans postérité en 1816. Claude Gaspard de Fradel, fils de Blaise, fut connu le premier sous le titre de comte de Fradel, conservé depuis lors par le chef de la famille. Il épousa, le 8 septembre 1766, Marie-Antoinette du Saulzay, héritière du château de Rax, et fut guillotiné à Lyon, le 11 novembre an II comme ex-noble et aristocrate renforcé. Il laissait deux fils, Jean-Nicolas, comte de Fradel, né en 1771, marié à Montluçon en 1806 à Marie-Mélanie de Laval, décédé à Rax en 1850, et Gilbert-Emmanuel, chevalier de Fradel, né en 1773, élève de l'École militaire, marié en 1813 à M^{lle} de Brunet de Privezac, qui ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

La famille de Fradel a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, une demoiselle de Saint-Cyr, un préfet, une chanoinesse du chapitre de Saint-Martin de Salles, en Beaujolais, une chanoinesse du chapitre de Sainte-Anne de Bavière, etc. Le caporal Raymond de Fradel est mort pour la France au cours de la dernière guerre.

La famille de Fradel prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bourbonnais.

Principales alliances : de Chabannes, de Dreuille 1588, de Bonnay, de Chauvigny de Blot 1719, Préveraud de la Boutresse vers 1800, de Lascases 1874, de Chabot 1900, de Barthelat, de Chalus 1623, de Montmorin, de Lesquen 1669, de Finance de Clairbois 1691, de Mesgrigny 1694, de Chavagnac, Préveraud de la Boutresse, etc.

FRADET de SAINT-AOUT.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

L'Annuaire de la noblesse de 1897 mentionne le mariage à Paris en 1896 de M^{lle} FRADET DE SAINT-AOUT avec M. d'Arondel de Condé.

Une famille de Fradet de Saint-Aout, considérée d'ordinaire comme éteinte depuis longtemps, avait occupé un rang brillant dans la noblesse du Berry. Elle portait pour armes : *d'or à trois fers de lance de sable, 2 et 1*. La Thaumassière en a donné au xvii^e siècle une généalogie, du reste assez incomplète, dans son *Histoire du Berry*. Il mentionne un Arnaud Fradet, décédé en 1329, qui fut évêque de Couserans, et un autre Arnaud Fradet qui était évêque de Rieux en 1403. Il fait remonter la filiation à noble homme Jean Fradet, écuyer, procureur du Roi en Berry, dont le fils, Guillaume Fradet, sieur de Loye en partie et de Redan, épousa en 1345 Philippe Apaupé, fille d'un procureur du Roi en Berry, et dont le petit-fils, Jean Fradet, Sgr des mêmes domaines, mourut en 1421. Ce dernier eut entre autres enfants, deux fils : 1^o Guillaume Fradet, sieur du Petit-Chappes, dont le fils Pierre, Sgr du Petit-Chappes, décédé le 3 avril 1449, fut gouverneur de la ville de la Charité et de la Grosse Tour de Bourges et dont la descendance s'éteignit au xvii^e siècle ; 2^o Jean Fradet qui acquit en 1417 le reste de la seigneurie de Loye. Un descendant de ce dernier, Antoine Fradet, Sgr de Loye et de Chappes, maître des requêtes ordinaire de François de France, duc de Berry et d'Alençon, décédé en 1597, épousa en 1556 Claude Bidault. Il eut trois fils : 1^o Antoine Fradet, sieur de Givray, chanoine de l'église de Bourges, conseiller au Parlement de Paris en 1601 ; 2^o Claude Fradet, sieur de Chappes, lieutenant criminel à Bourges, dont les fils n'eurent pas de postérité masculine ; Jean de Fradet, Sgr de Saint-Aout, baron de Bourdelles, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de la Grosse Tour de Bourges, marié en 1596 à Françoise Bouffet, dame de Saint-Aout. Ce dernier eut trois fils : 1^o Antoine, chanoine de Bourges ; 2^o Jean, Sgr de Saint-Aout, lieutenant général d'artillerie, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privés, créé comte de Chateaufeillant par lettres patentes de juin 1644, décédé en 1659, dont le fils, Antoine-Armand Fradet de Saint-Aout, comte de Chateaufeillant, brigadier des armées du Roi, fut tué à l'ennemi en 1675 sans avoir été marié et dont la fille

épousa en 1674 Jacques du Plessis-Chatillon, marquis de Nonant ; 3^e Claude, tué en duel en 1635. On trouve qu'une comtesse Fradet de Château-Meillant fut admise aux honneurs de la Cour le 4 août 1753.

FRADIN et FRADIN de LINIÈRES, en Poitou.

Famille bourgeoise, originaire de la Gâtine parthenaise, en Poitou.

Jacques Fradin des Delinières (*sic*) prit part en 1789 aux assemblées du Tiers État du Poitou comme député de la paroisse de Montcoutant.

M. Fernand Bodé a épousé en juin 1909 M^{lle} FRADIN DE LINIÈRES, fille d'un préfet.

FRADIN de BELABRE, ou BELLABRE, et FRADIN, en Poitou. Armes : *d'or à un chevron de gueules accompagné de trois grappes de raisin de sable, tigées et feuillées de sinople.*

La famille FRADIN et FRADIN DE BELLABRE, ou BELABRE, distincte de la famille Fradin de Linières, appartient comme elle à l'ancienne bourgeoisie du Poitou. Elle est originaire de Saint-Jean-d'Angély, en Saintonge. La branche des seigneurs de Bellabre avait cherché au xvi^e siècle à s'agréger à la noblesse ; mais elle fut déboutée de ses prétentions lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 et demeura dès lors non-noble. Il n'en est pas moins incontestable que ses membres figurent avec les qualifications nobiliaires dans un grand nombre d'actes des xvii^e et xviii^e siècles.

On trouvera une généalogie complète de la famille Fradin dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau. Le vicomte de la Messelière a consacré à la branche de Bellabre une de ses *Filiations bretonnes*. M. Louis Fradin de Belabre, consul, a publié dans l'île de Rhodes en 1902 l'ouvrage suivant : *Les Fradins, six siècles de leur histoire*.

Jean Fradin, auquel remonte la filiation, était marchand de draps à Saint-Jean-d'Angély dans les premières années du xiv^e siècle. Il fut père de Guillaume Fradin, Sgr du Fraisne, échevin de Saint-Jean-d'Angély en 1357, grand-père d'Ambroise Fradin, Sgr de Bessé, nommé maire de Saint-Jean-d'Angély en 1405, et bisaïeul de Pierre Fradin, Sgr de Bessé, maire de la même ville de 1434 à 1453. Le fils de ce dernier, François Fradin, Sgr de Bessé et du Fraisne, paraît avoir suivi la carrière des armes ; il épousa le 14 décembre 1457, Béatrix Aisse, héritière de la seigneurie de Paizay-le-Chapt, en Poitou. Son petit-fils, Jean Fradin, Sgr de Bessé, du Fraisne, de Paizay-le-Chapt, etc., contracta une brillante alliance et épousa vers 1520

Marguerite Bouchard d'Aubeterre. Il fut père de Laurent Fradin, Sgr de la Cantinonière, avocat au Parlement de Bordeaux, sénéchal de Villefagnan en 1601, qui épousa Anne d'Aguesseau, fille d'un lieutenant général de Saint-Jean-d'Angély, et grand-père de Jacques Fradin, Sgr de la Cantinonière, avocat, juge sénéchal de Boisseguin, conseiller ordinaire de la maison du prince de Condé en 1625, qui épousa d'abord Marie Coigné, ou Crozé, fille d'un ministre protestant de Civray, puis en 1614, Louise Daniau. Jacques Fradin eut de ces deux unions un grand nombre d'enfants. Son fils du premier lit, Jacques, fut l'auteur de la branche aînée actuelle, dite de Bellabre. On croit que Louis Fradin, auteur de la branche cadette actuelle, était né du second lit.

Jacques Fradin, Sgr de la Cantinonière, auteur de la branche aînée, fut substitut du procureur général au siège de Civray. Son fils, maître Jacques Fradin, conseiller du Roi, président lieutenant général au siège de Civray, se désista de lui-même de ses prétentions nobiliaires lors de la grande recherche commencée en 1666 ; il fut condamné comme usurpateur à cent livres d'amende par jugement du 29 août 1668 de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Il fut encore condamné pour le même motif, le 15 juillet 1670, par un nouveau jugement du même magistrat. Il fut père de Charles Fradin, écuyer, Sgr de Chatain, né en 1651, qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Jacques Fradin de Bellabre, né en 1746, prit part en 1789 aux assemblées du Tiers État du Poitou comme député de la ville de Poitiers ; il fut plus tard juge au tribunal de cassation, puis, en 1796 accusateur public près le tribunal de Port-au-Prince et mourut à Civray en 1825. Il fut le grand-père de Jacques Fradin, connu sous le titre de baron de Bellabre, né en 1815, marié en 1841 à M^{lle} Bahezre de Lanlay, décédé en 1890, dont la descendance subsiste en Bretagne, et de Charles Fradin de Bellabre, né à Bordeaux en 1831, colonel de cavalerie, décédé en 1901, dont la descendance subsiste également.

On croit que Louis Fradin, sieur de la Renaudière, auteur de la branche cadette, était un des fils de Jacques Fradin, Sgr de la Cantinonière, et de sa seconde femme Louise Daniau, mentionnée plus haut. Il fut père de François Fradin, sieur de la Renaudière, capitaine au régiment de Rouergue, puis maire de Civray, marié en 1711 à Marie-Thérèse Cartier, dont la descendance subsiste honorablement sous le seul nom de Fradin.

La famille Fradin a fourni dans ses diverses branches des officiers et des magistrats distingués, des maires et des échevins de Saint-Jean-d'Angély et de Civray.

Principales alliances : Foucher vers 1420, Bouchard d'Aubeterre, d'Aguesseau, du Verrier de Boulzat 1786, 1825, Cacaault, Perthuis de la Salle, Rempnoux du Vignaud 1874, Bahezre de Lanlay 1841, 1872, Ruellan du Créhu 1878, le Métayer de Kerdaniel 1890, de la Fare 1873, de Villemandy 1893, Lelong de la Croizardière, Ollivier 1880.

FRAGONARD.

Le célèbre peintre Jean-Honoré FRAGONARD était né en 1732 à Grasse, en Provence. Il fut élève de Boucher, fut admis à l'Académie de Peinture, acquit par la vente de ses tableaux une brillante fortune qu'il perdit à la Révolution et mourut en 1806. On trouvera sur sa descendance d'intéressants renseignements dans *le Curieux* de Nauroy. Son fils, Alexandre-Evariste Fragonard, né à Grasse en 1780, décédé à Paris en 1850, fut peintre d'histoire. Il avait épousé Julie-Félicité Fournier. Il en eut une fille, M^{me} Pramondon, et quatre fils, parmi lesquels on doit mentionner Etienne-Evariste Fragonard, né à Paris en 1806, peintre sur porcelaine, attaché à la manufacture de Sèvres, marié en 1841 à M^{lle} Tournatory, d'Arles, décédé à Paris en 1876, et Gabriel-Oscar Fragonard, né à Paris en 1824, employé, marié en 1872 à Nathalie Coquard, lingère. Un des arrière-petits-fils du peintre, Paul Fragonard, né à Cognac en 1857, décédé dans la même ville en 1902, y exerça avec distinction la profession d'avocat et fut bâtonnier de son ordre.

FRAGUIER (de). Armes : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée de trois grappes de raisin de même.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE FRAGUIER est une des plus distinguées de l'ancienne noblesse de robe parisienne.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On trouvera particulièrement dans les manuscrits de Chérin le mémoire suivant envoyé le 5 janvier 1747 au comte d'Argenson : « La filiation de cette famille, « originaire de Paris, n'est bien connue que depuis Jean Fraguier, « conseiller au Châtelet, mort avant l'an 1556 que vivait Marie d'Estar, « sa veuve. Elle s'est partagée en deux branches dont l'ainée connue « sous les titres de baron et de comte de Dannemarie, a suivi le parti « des armes et principalement dans le régiment des gardes françaises « auquel elle a donné plusieurs officiers. La cadette ayant continué « de suivre l'état de robe a produit des présidents trésoriers de France, « des présidents de la Chambre des comptes, des conseillers au Parlement, le tout de Paris, et deux chevaliers de l'ordre de Malte « en 1707... »

Jean (alias Pierre) Fraguier, conseiller au Châtelet de Paris, auquel remonte la filiation suivie, avait épousé, le 15 janvier 1541, Jeanne d'Estas. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de ce magistrat. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, il aurait été le frère aîné d'un Pierre Fraguier, décédé sans postérité le 12 septembre 1560, qui fut pourvu, le 10 mai 1541, de la charge de conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris et qui fut honoré par le roi Charles IX de plusieurs emplois considérables; d'après le même tableau Jean et Pierre Fraguier auraient été les fils de Pierre Fraguier, marchand de vins à l'enseigne du Gros-Raisin, vis-à-vis l'église de la Madeleine, au bas du pont Notre-Dame, inhumé en l'église Saint-Gervais, qui avait épousé d'abord Madeleine de Thou, fille d'un avocat à la Cour des aides, puis Marguerite de Neuville, de la famille alors modeste qui devint dans la suite celle des ducs de Villeroy, remariée dans la suite à Gilles le Bossu. D'après un autre tableau conservé dans le Cabinet d'Hozier, Jean Fraguier, le conseiller au Châtelet marié en 1541, aurait été non plus le frère aîné, mais le fils de Pierre Fraguier, reçu en 1541 conseiller maître en la Chambre des comptes, et celui-ci aurait eu pour père un Jean Fraguier, reçu le 18 juillet 1502 conseiller clerc en la Chambre des comptes de Paris, qui devint, le 6 novembre 1528, président en la Chambre des comptes de Moulins. De son mariage avec Jeanne d'Estas, Jean Fraguier laissa quatre fils : 1° Nicolas, qui fut l'auteur de la branche aînée; 2° Jean, avocat en Parlement, dont le fils mourut sans postérité; 3° Robert, qui fut l'auteur de la branche cadette; 4° Étienne, avocat en Parlement, qui n'eut qu'une fille.

L'auteur de la branche aînée, Nicolas Fraguier, reçu le 13 mai 1579 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Paris, épousa d'abord en 1583 Anne Poussemil, puis Françoise le Coigneux. Il eut trois fils : 1° Augustin, Sgr de Chateau-Fraguier et de Rousilière, en Anjou, né du premier lit, gentilhomme du duc d'Orléans, qui épousa le 25 juillet 1618 Françoise de Rivière, fille d'un conseiller au Parlement de Paris, et qui continua la lignée; 2° Hilaire, sieur de Lavau, né du second lit, dont le fils mourut sans postérité; 3° Nicolas. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que l'arrière-petit-fils d'Augustin Fraguier et de Françoise de Rivière, Jean-Augustin de Fraguier, Sgr de Batilly, né en 1715, marié en 1752 à Claire-Rose-Claude Rochet, fit en 1768 pour obtenir l'admission parmi les pages de la Petite-Écurie de son fils, Augustin de Fraguier de Batilly, né le 31 août 1753. Celui-ci fut connu dans la suite sous le titre de baron de Batilly. Il fut capitaine de dragons et épousa M^{lle} de Poligny. Sa descendance se perpétue en Franche-Comté.

La Chesnaye des Bois a donné une généalogie sommaire de la branche cadette. L'auteur de cette branche, Robert Fraguier, Sgr de Longpérier, trésorier-payeur de la gendarmerie, puis trésorier des gardes françaises, épousa Claude Bernard de Montebise. Il fut père de François Fraguier, Sgr de Longpérier, reçu en 1641, conseiller au Parlement de Paris, mort sous-doyen du Parlement en 1689, qui épousa Marie-Barbe d'Auxilly, grand-père de Nicolas de Fraguier, Sgr de Quincy, né en 1652, conseiller au Parlement de Paris en 1674, décédé en 1721, qui épousa Jeanne Charpentier, héritière de la Terre du Mée que sa descendance possède encore dans les environs de Melun. Nicolas de Fraguier eut de ce mariage trois fils dont les deux plus jeunes, Jean-François et François-Jean, furent admis dans l'ordre de Malte. Son fils aîné, Martin de Fraguier, Sgr du Mée et de Tigery, né en 1683, reçu en 1706 conseiller au Parlement de Paris, plus tard conseiller du Roi en ses Conseils, président en la Chambre des comptes en 1725, épousa Geneviève Gruyn, qui se remaria à Antoine Barattier, marquis de Saint-Auban, maréchal de camp. Il eut deux fils : 1° Pierre-Florimond de Fraguier, Sgr du Mée et Tigery, né en 1726, conseiller du Roi en ses Conseils, président en la Chambre des comptes de Paris en 1745, qui épousa en 1752 Marie-Louise Boucher de Villiers ; 2° Ambroise-Nicolas, connu sous le titre de chevalier de Tigery, puis sous celui de marquis de Fraguier, chevalier de Malte, brigadier des armées du Roi, qui épousa en 1775, par contrat signé de Leurs Majestés, Marie-Félicité Mandat. Cette branche subsiste à Paris avec beaucoup de distinction. Son chef porte le titre de marquis de Fraguier.

Principales alliances : de Neufville (de Villeroy), le Coigneux (de Bélabre), Bernard de Montebise, Feydeau (de Brou) 1672, Mandat (de Grancey) 1775, de la Coudre de la Bretonnière, Garnier de Falletans, de Chassepot de Pissy, Brillet de Condé, de Beaupoil de Sainte-Aulaire 1862, de Montagu de Beaune, de Catinat, de Dampierre 1899, de Meaux 1902, Bcula de Coulombiers 1892, ~~de Massieu~~, la Rocque de Séverac 1922, etc. *Boucher de Villiers*

FRAIN de la VILLEGONTIER. Armes : *d'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux têtes de bœuf et en pointe d'un croissant montant du même.*

La famille FRAIN DE LA VILLEGONTIER appartient à la noblesse de la Haute-Bretagne.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages de MM. Potier de Courcy, Kerviler et de la Messelière, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, dans l'*Annuaire de la*

noblesse de 1896, etc. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que Louis-Spiridion Frain de la Villegontier, le futur pair de France, fit en 1788 pour être nommé élève de la marine.

La famille Frain de la Villegontier paraît être originaire de Rennes. Elle a pour auteur Sébastien Frain du Chesnaye, né vers 1570, célèbre avocat au Parlement de Bretagne, décédé en 1643, qui fut anobli en novembre 1624 par lettres patentes du roi Louis XIII. Sébastien Frain laissa deux fils qui, moyennant le paiement de mille livres, furent maintenus dans leur noblesse, le 15 janvier 1669, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne. L'un de ces fils, Pierre Frain, Sgr d'Yffer, en la paroisse d'Acigné, épousa vers 1630 Gillette le Corvaisier, fille d'un conseiller au Parlement de Bretagne et héritière de la seigneurie de la Villegontier, en la paroisse de Parigné et au ressort de Fougères, dont la descendance a conservé le nom. Il fut père de Sébastien Frain, Sgr de la Villegontier, sénéchal de Fougères, décédé dans cette ville en 1699, qui y épousa en 1660 Marie-Charlotte Grout et qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Louis-Spiridion Frain de la Villegontier, né à Fougères en 1776, filleul du duc de Penthièvre et de la princesse de Lamballe, fit en 1788 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il fut connu après le rétablissement de Louis XVIII, sous le titre de comte de la Villegontier, puis successivement préfet de Versailles, de Moulins et de Rennes, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 5 mars 1819, reçut le titre de baron-pair héréditaire, sur institution en majorat de sa terre de la Villegontier, par lettres patentes du 30 avril 1822, fut nommé en 1826 premier gentilhomme du prince de Condé, refusa après la mort tragique de ce malheureux prince d'accepter la version du suicide et se retira au château de la Villegontier où il mourut en 1849. Il avait épousé en 1806 M^{lle} de Boisgelin de Kerdu qui lui survécut jusqu'en 1875. Son petit-fils, Gérard Frain, comte de la Villegontier, né à la Villegontier en 1841, a été longtemps sénateur et conseiller général d'Ille-et-Vilaine. De son mariage avec M^{lle} de la Bélinaye, décédée en 1909, il a eu une fille, dernière héritière de sa famille, qui a épousé en 1899 le comte Léon de Bagneux-Faudoas.

Principales alliances : Fournier de Pellan 1775, de Farcy 1748, le Fournier d'Yanville, de Boisgelin, de Froment de Castille vers 1847, de la Bélinaye 1876, Frotyer de Bagneux-Faudoas, de Kersauson, etc.

Il a existé à Nantes une famille Frain de la Marqueraye qui portait les mêmes armoiries que la famille Frain de la Villegontier et qui en était vraisemblablement une branche détachée à une époque inconnue. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse par arrêt des

commissaires de la réformation du 18 avril 1669 en vertu des privilèges de l'échevinage de Nantes. Guy Frain de la Marqueraye, conseiller au présidial de Nantes, avait été élu échevin de cette ville en 1633 et sous-maire en 1635. Un autre Guy Frain de la Marqueraye était en 1683 candidat à la mairie de Nantes.

FRAIN de la GAULAYRIE. Armes : *d'argent à trois molettes de sable, 2 et 1; au chef d'azur chargé de deux têtes et cols de cheval d'argent, posés de profil.*

La famille FRAIN DE LA GAULAYRIE, anciennement et honorablement connue dans les environs de Bretagne, paraît être une branche de la famille Frain de la Villegontier, branche qui se serait détachée de la souche à une époque très reculée et, en tout cas, inconnue et qui serait demeurée non-noble.

Le vicomte de la Messelière lui a consacré une de ses *Filiations bretonnes*. On trouvera aussi des renseignements sur la famille Frain de la Gaulayrie dans les *Familles de Vitré*, de M. Ed. Frainet, dans le *Répertoire de bibliographie bretonne* de Kerviler.

Guillaume Frain, auquel remonte la filiation, était en 1530 fermier de la cure de Notre-Dame de Vitré. Il avait épousé Perrine Mazurais. Il fut père de Pierre Frain de la Poultière, décédé le 26 janvier 1598, qui épousa Julienne Lambaré, grand-père d'Étienne Frain de la Poultière, décédé en janvier 1632, qui épousa Mathurine Clymeau, bisaïeul de Jean Frain, sieur de Droigné, né le 2 mai 1612, avocat en Parlement, fermier des devoirs des États de Bretagne et de la communauté de Vitré, décédé dans cette ville le 11 mai 1685, qui épousa en 1640 Perrine Duperron, et bisaïeul de Jean Frain, sieur de Droigné, puis de la Motte, né à Vitré en 1647, avocat, conseiller du duc de la Trémoille, baron de Vitré, procureur et avocat fiscal de la baronnie de Vitré, décédé en 1740, qui épousa en 1687 Marguerite de Gennes. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Jean-Paul Frain de la Gaulayrie, né en 1768, conseiller d'arrondissement de cette ville en 1820, marié à Fougères, le 18 fructidor an II, à Marie-Françoise Godin de Marcé, fut l'aïeul des divers représentants actuels. Il eut plusieurs fils dont l'aîné, Jean-François Frain de la Gaulayrie, né en 1795, décédé en 1850, fut vicaire général du diocèse de Rennes et supérieur du Grand séminaire de cette ville. Un des neveux de cet ecclésiastique, Édouard Frain de la Gaulayrie, né en 1840, a publié d'intéressants travaux généalogiques sur les anciennes familles de Vitré.

Principales alliances : de Gennes 1687, Grimaudet de Gazon vers 1710, de Berthois, Charil des Mazures, du Breil-le-Breton, Dugué de la Touche 1839, Rolland de Rengervé 1870, de Kerouallan 1894, Jouan

de Kervennoael 1908, du Bois de la Cotardière, François du Temps 1872, etc.

Une famille Frain de la Touche appartenait au XVIII^e siècle à la haute bourgeoisie de l'Avranchin. Son chef, Joseph Frain de la Touche, né à Avranches en 1758, maire de cette ville en 1790, député de la Manche au Conseil des Cinq-Cents, préfet des Ardennes sous le Consulat et sous l'Empire, député d'Avranches à la Chambre des Cent-Jours, décédé en 1840, fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 12 novembre 1809, puis baron par nouvelles lettres du 31 décembre suivant. Il reçut en même temps que ces dernières lettres les armes suivantes : écartelé : au 1 d'azur à un vaisseau d'argent accompagné à dextre en chef d'une étoile d'or ; au 2 de gueules à une muraille crénelée d'argent, surmontée d'une branche de chêne du même, qui est des barons préfets ; au 3 d'or à cinq diamants d'azur, 2, 1, 2 ; au 4 d'azur à deux chevrons d'or surmontés de deux croissants d'argent.

FRAISSE, ou DUFRAISSE, de VERNINES (du), en Auvergne. Armes : *d'argent à un frêne de sinople ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Ancienne famille d'Auvergne dont on trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin.

Maître Étienne Dufraisse, auquel ce travail fait remonter la filiation, était marchand bourgeois de Clermont sous le règne de Louis XIV. Son fils, maître Michel Dufraisse, reçu en 1686 conseiller en la Cour des aides de Clermont, épousa en 1693 Claude d'Aragonnés, héritière de la seigneurie de Vernines, près d'Aigueperse. Il fut père de Joseph Dufraisse, Sgr de Vernines, marié à Anne André d'Aubière, qui fut avocat général près la Cour des aides de Clermont et qui obtint des lettres d'honneur en 1747, et grand-père de Guillaume Dufraisse, Sgr de Vernines, avocat général près la Cour des aides de Clermont en 1747, qui eut cinq fils, nés en 1756, 1758, 1762, 1765 et 1767.

Guillaume Dufraisse, Sgr de Vernines, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom.

M. du Fraisse de Vernines était en 1874 vice-président de la Chambre d'agriculture à Limoges.

D'après le *Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne* de Tardieu, la famille du Fraisse de Vernines s'est éteinte dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Une branche collatérale demeurée non-noble de la famille Dufraisse possédait le domaine du Chey. Amable-François Dufraisse, Sgr du Chey, était, sous Louis XV, procureur du Roi à Riom. Son fils, Amable-

Gilbert Dufraisse-Duchey, né à Riom en 1756, lieutenant général de la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom en 1783, décédé dans sa ville natale en 1805, fut député du Tiers État d'Auvergne aux États généraux de 1789.

FRAISSEIX de VEYVIALLE, en Limousin.

Ancienne famille bourgeoise du Limousin.

M. Fraisseix de Veyvialle était en 1874 notaire à Limoges. M^{me} Fraisseix de Veyvialle, née Barbou des Places, est décédée en 1911 à l'âge de 82 ans. Marie Fraisseix de Veyvialle a épousé vers 1880 M. Sabouret, ingénieur en chef de la Compagnie d'Orléans. Marie Fraisseix de Veyvialle a épousé vers 1870 M. d'Hugonneau.

Une famille de Fraysseix appartenait, sous Louis XIV, à la noblesse du Limousin. Elle possédait les seigneuries de la Perrière et de Beausoleil dans les environs de Saint-Yrieix. Elle portait pour armes : *d'azur à trois fasces ondées d'or*. Elle fut maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, après avoir justifié sa filiation depuis du Breuil aliàs Freysseix, marié à Gabrielle de Coudert, qui fit son testament le 5 janvier 1525, dont le fils, Guillaume du Breuil, aliàs de Fraysseix, fit son testament le 8 novembre 1553 et dont le petit-fils Jacques de Fraysseix, sieur de Beausoleil, fit son testament le 12 janvier 1598. Une branche naturelle de cette famille possédait la seigneurie de la Blanchardie, dans la paroisse de Vic, non loin de Saint-Yrieix. Elle portait pour armes : *d'or à trois fasces ondées d'azur*. Elle fut maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement du même M. d'Aguesseau après avoir justifié sa descendance de Léonard de Fraysseix, sieur du Breuil, qui obtint en février 1611 des lettres patentes de légitimation et d'anoblissement dûment vérifiées.

FRAISSINET (Delpech de) Voyez : DELPECH DE FRAISSINET.

FRAISSINETTE (Brugerolle de). Voyez BRUGEROLLE DE FRAISSINETTE, DE VAZEILHES, DU LATGA.

FRAIX de FIGON (de). Armes : *d'argent à un sautoir de gueules; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or mal ordonnées*.

La famille DE FRAIX DE FIGON appartient à la noblesse du Velay. Elle est originaire des confins du Forez et de l'Auvergne.

On en trouvera des généalogies dans le tome premier de la *France moderne* (Haute-Loire) de M. Villain, et dans l'*Annuaire historique et généalogique de la province du Languedoc* (année 1861) de M. de la Roque.

Jean de Fraix, auquel ces travaux font remonter la filiation, possédait en 1519 la seigneurie de Rozel, en Auvergne. Il eut de son mariage avec Marguerite Brugière deux fils : 1° Jean, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2° Antoine, sieur de Lapomme, capitaine, qui épousa Françoise du Boys le 29 octobre 1574 et qui continua la lignée. Celui-ci laissa à son tour, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean de Fraix, cosgr du Boys, marié à Anne Vacherel le 23 janvier 1631, qui continua la lignée ; 2° Caprais de Fraix, marié à Marguerite de Chabanoles, dont le fils, Hiérosme de Fraix, Sgr d'Espalhion, marié à Suzanne de Charbonnel, fut anobli, en récompense de ses services militaires et de ceux de ses ascendants, par lettres patentes données à Versailles en avril 1699, et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte des lettres de noblesse de 1699. Noble Jean-François de Fraix, cosgr du Boys, Sgr de Laschamps, épousa le 7 février 1680 Catherine de Chazelet de Saint-Julien et fut convoqué à l'arrière-ban de 1691. Sa descendance s'agrégea à la noblesse au cours du XVIII^e siècle sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier. Son petit-fils, Louis de Fraix, Sgr de Vernes, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy. Il avait épousé en 1766 Marguerite de Boissy de Banne, sœur et héritière du général de Boissy de Banne, décédé en 1791, et fille de Louis-Joseph de Banne de Boissy et de Marguerite de Figon. Il eut plusieurs enfants qui joignirent à leur nom celui de la famille de Figon à laquelle appartenait leur grand'mère maternelle. D'après les travaux mentionnés plus haut deux de ses filles, Claire-Rose et Julia-Élisabeth de Fraix de Figon, auraient été admises à la maison de Saint-Cyr. Son petit-fils, Louis-Adolphe de Fraix de Figon, propriétaire du château de Figon, a été conseiller général de la Haute-Loire. Il a laissé deux fils : 1° Louis de Fraix de Figon, qui a épousé en 1872 M^{lle} de Pomey de Rochefort et qui en a eu deux fils ; 2° Joseph de Fraix de Figon, qui a épousé Jeanne Thiollière et qui en a eu six fils.

Principales alliances : de Sanhard 1725, Ranquet, de Banne de Boissy, de Monteil, Mabilic de Bronac de Vazeilhes, de Goys, Thiollière, Dugas du Villard, de Pomey de Rochefort 1872, Neyrand, Neyron (de Saint-Julien), Chappuis de Maubou, Lucien-Brun, de Blégier 1906, etc.

FRAMERY (Bazile de). Voyez : **BAZILE DE FRAMERY.**

FRAMERY de la FOSSE (de). Armes (d'après la Noblesse aux États de Bourgogne de M. d'Arbaumont) : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un chandelier de même accosté de deux étoiles*

aussi d'or et surmonté d'un croissant d'argent. — Aliàs : d'azur à un chevron d'or accompagné en chef d'un croissant d'argent soutenu de deux étoiles d'or et en pointe d'un chandelier aussi d'or.

La famille DE FRAMERY DE LA FOSSE appartient à la noblesse de Bourgogne. Elle est originaire du nord de la France d'où elle vint au cours du xvi^e siècle s'établir dans les environs de Châtillon-sur-Seine.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que deux de ses représentantes firent en 1786 et 1790 pour être admises à la maison de Saint-Cyr.

Olivier de Framery, écuyer, fils de Jean de Framery mentionné dans un acte de 1546, épousa Jeanne de Grancey par contrat du 8 novembre 1579. Leur fils, Robert de Framery, épousa en 1634, Jacqueline de Lion. Il eut à son tour deux fils : Olivier, Sgr de la Fosse, marié le 10 avril 1644 à Nicole Larcher, et Valentin, cosgr de la Fosse, marié le 8 mai 1661 à Anne Larcher, fille d'un lieutenant en la justice de Nicey, qui partagèrent sa succession le 25 août 1645 et qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse, le 12 décembre 1667 par arrêt du Conseil d'État. Gilbert de Framery, écuyer, Sgr de la Fosse, fils de Valentin, épousa le 27 février 1689 honnête fille Suzanne Noirat, fille d'un marchand. Il fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 26 mars 1698, par jugement de M. Phélyppeaux, intendant de Paris, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Claude de Framery, écuyer, Sgr de la Fosse, né à Saignes en 1695, marié en 1714 à honnête fille Jeanne Petit, fille d'un procureur fiscal en la justice de Channay, dont une petite-fille, Marie-Marguerite, née en 1783 à Saignes, au diocèse de Langres, fut admise à Saint-Cyr en 1790 ; 2^o Jacques de Framery, cosgr de la Fosse, marié en 1731 à Catherine Garnuchot, dont une petite-fille, Gabrielle-Claire, née à Châtillon-sur-Seine en 1777, fut admise à Saint-Cyr en 1786. Pierre-Jacques de Framery, chevalier, Sgr de la Fosse, chevalier de Saint-Louis, ancien brigadier des gardes du corps du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châtillon. Cette branche de la famille de Framery avait été admise aux États de Bourgogne en 1778 sur preuves de quatre générations. Elle comptait encore des représentants il y a peu d'années.

Il a existé en Gâtinais, puis en Picardie, une branche de la famille de Framery dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction avec la souche. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une représentante de cette branche fit en 1744 pour être admise à Saint-Cyr. Jean de Framery, auquel remonte la filiation, avait épousé Étienne du Val. Il fut père de Jean Framery qui épousa à Paris, le 30 avril 1530, Guille-

mette le Jeune, grand-père de Louis de Framery, qui épousa à Paris le 15 avril 1559, Jeanne de Morey, bisaïeul de Marc de Framery, Sgr de Reau, ou de Reaux, dans l'élection de Melun, en Gâtinais, qui épousa à Paris le 14 juillet 1620, Charlotte Petit, et trisaïeul de messire Louis de Framery, Sgr de Reaux, Chénebecard, Soisy-sur-École etc., gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui épousa à Paris le 7 février 1657 Madeleine de Vaux, fille d'un changeur ordinaire du Roi, et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 25 avril 1669 par arrêt du Conseil d'État. Le fils de ce dernier, messire Louis de Framery, chevalier, Sgr de Limery, en Gâtinais, baptisé à Paris en 1664, se fixa en Picardie par le mariage qu'il contracta à Doullens, en 1722, avec Marie-Jeanne Hémery. Il fut père de François de Framery, chevalier, né à Hangest en 1728, commissaire ordinaire des guerres à Doullens, qui épousa en 1758 sa cousine, Marie Hémery fille d'un receveur général des aides à Montdidier, et qui continua la lignée, et de Marie-Madeleine de Framery de Limery, née en 1733, qui fut admise à Saint-Cyr en 1744. Louis de Framery, fils de François, né à Doullens en 1760, fit en 1769 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis à l'École militaire de la Flèche. Cette branche paraît être aujourd'hui éteinte.

Principales alliances : de Bizemont, de Chargères 1775, Delecey de Changey 1843, etc.

Une famille de Framery d'Ambreucq, vraisemblablement distincte de celle dont il vient d'être parlé, a appartenu à la noblesse du Boulonnais. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Recherches généalogiques sur les comtes de Ponthieu, de Boulogne et de Guines*, de M. de la Gorgue-Rosny. La filiation remonte à François Framery, procureur et notaire en la sénéchaussée du Boulonnais, échevin de Boulogne, prévôt de la vicomté en 1550, qui avait épousé Marguerite du Crocq, sœur d'un marchand du Wast. Jacques de Framery, sieur du Puch, fils du président, échevin de Boulogne en 1551, épousa avant 1573 Jeanne Martel, héritière de la seigneurie d'Ambreucq, ou Hambreucq. Il succéda à son beau-père dans sa charge de lieutenant général du bailliage d'Ardres. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean de Framery, Sgr d'Ambreucq et du Fart, maire de Boulogne, qui épousa Jeanne Morel et qui continua la lignée ; 2° Gédéon de Framery, sieur de Blocq, lieutenant général d'Ardres en 1620, qui épousa en 1617 Marguerite Guérard et qui fut l'auteur du rameau des seigneurs de Fernehem, éteint après quelques générations. Jacques de Framery, sieur de Turbinghen, fils de Jean, fut lieutenant particulier en la sénéchaussée du Boulonnais et épousa en 1633 Marie Rault, fille d'un mayeur de Calais. Il fut père de Jean

de Framery, sieur de Turbinghen, président de la sénéchaussée du Boulonnais, marié en 1658 à Isabelle Guérard. Jean de Framery, écuyer, Sgr de Sorrus, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Boulogne) : *d'hermines à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, écartelé d'or à une croix ancrée de gueules*. La famille de Framery fut maintenue dans sa noblesse quelques années plus tard par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens. Jacques-François de Framery d'Enocq, Sgr de Sorrus, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montreuil. Jacques-François de Framery, chevalier de Saint-Louis, prit part cette même année à cause de sa seigneurie d'Enocq, à celles tenues à Boulogne. L'héritière de cette famille, M^{lle} de Framery d'Ambreucq, épousa en 1828 M. Bazile. Celui-ci demanda vainement le 14 septembre 1858 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE FRAMERY sous lequel il était connu.

FRAMOND (de). Voyez : FARAMOND, ou FRAMOND, DE LA FRAMONDIE, ou DE LA FARAMONDIE ET DE LAFAJOLE.

FRANC (Meynard de). Voyez : MEYNARD DE FRANC DE MAILLANE.

FRANC (de) ou DEFRANC, en Mâconnais. Armes : *d'or à trois tourterelles d'azur, membrées, becquées et allumées de gueules*.

La famille DE FRANC, ou DEFRANC, est anciennement et honorablement connue en Mâconnais.

MM. Jean Martin et Jeanton lui ont consacré une notice dans leur *Répertoire des familles notables de Tournus et de sa région*.

Antoine Defranc était vers 1575 bourgeois de Mâcon. Laurent Defranc, de Valence, épousa à Mâcon en 1670 Benoîte Soldat. Joseph Defranc était sous Louis XVI notaire à Pont-de-Veyle. Louis Defranc était en 1784 chirurgien à Sennecey-lès-Mâcon. Nicolas Defranc, né en 1784, avocat, décédé en 1842, fut maire de Mâcon de 1831 à 1841. Il fut père de Claude-Émile Defranc, notaire à Chalon, marié en 1844 à M^{lle} Meulien. Le fils de celui-ci, Jean-André-Émile Defranc, né en 1845, marié en 1872 à M^{lle} Boccard, décédé en 1908, fut autorisé, le 12 juin 1894, par jugement du tribunal civil de Mâcon, à substituer à son nom celui de : DE FRANC, en deux mots, que l'on trouve dans quelques actes antérieurs à la Révolution. Il laissait une fille, la comtesse Hilaire de Broissia, et un fils. Maurice de Franc, marié en 1914 à Édith de la Chapelle, veuve de M. André de Vaublanc.

La famille de Franc actuellement existante, ne doit pas être confondue avec une famille de Franc d'Anglure et de la Salle qui a

appartenu à la noblesse du Mâconnais et de la Bresse. Cette famille portait pour armes : *d'azur au franc quartier dextre du chef chargé de trois barres d'argent, à la bande d'argent sur le tout*. C'est par erreur que des preuves de noblesse faites en 1779 pour la maison de Saint-Cyr lui attribuent les armes suivantes : *d'argent à trois fasces d'azur et à la cotice de gueules brochant sur le tout*. Charles de Franc, Sgr d'Esserteaux, fils de Philippe de Franc, épousa, le 29 octobre 1514, Claudine de Chacipol, veuve de Jacques de Chevrel, Sgr de Lœze. Son petit-fils, Louis de Franc, Sgr d'Essertault, en Mâconnais, épousa en 1570 Claudine de Lugny, héritière de la seigneurie de la Salle-Manziate en Bresse. Il en eut entre autres enfants, deux fils, qui furent les auteurs de deux branches, aujourd'hui l'une et l'autre éteintes : 1° François, Sgr d'Essertault, marié en 1603 à Jeanne de Foudras ; 2° Louis, Sgr de la Salle, marié à Jeanne de Mincey. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 15 février 1669, par jugement de l'intendant Bouchu après avoir justifié leur filiation depuis un contrat d'acquisition passé en 1435. La branche aînée posséda, entre autres biens, la seigneurie, ou baronnie d'Anglure. Elle se fixa en Lorraine après le mariage que Nicolas de Franc, comte d'Anglure, chambellan du duc de Lorraine, contracta en 1729 avec Marie-Anne-Louise de Brossey. Un de ses représentants, Jean-Louis de Franc d'Anglure, natif de Nancy, fut promu en 1742 au grade de général de brigade, mais fut destitué comme noble pendant la Terreur ; d'après le *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire* du docteur Robinet, il ne serait mort qu'en 1844. Une représentante de la branche cadette, Étienne-Marie de Franc de la Salle, née en 1769 à Manziate, en Bresse, fit en 1779 des preuves de noblesse pour être admise à la maison de Saint-Cyr. Claude-Marie et Marc-Antoine de Franc prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Mâconnais.

Une famille de Franc de Maillane a appartenu à la noblesse de Provence. Elle portait pour armes : *d'azur à deux tours d'or ouvertes ; au chef chargé d'or d'une croix tréflée de gueules*. Elle avait pour auteur un Grégoire Franc qui fut pourvu en 1664 de la charge de greffier en chef au Parlement de Provence et dont le petit-fils François fut reçu en 1685 conseiller au même Parlement. Elle se fonda au XIX^e siècle dans une famille Meynard qui fut connue depuis cette époque sous le nom de MEYNARD DE FRANC DE MAILLANE.

Une famille de Franc a appartenu à la noblesse des environs de Lavaur, en Albigeois. Elle portait pour armes : *d'or à un chevron d'azur chargé de trois têtes d'or et d'une colombe de sable en pointe*. Son chef, Jean Franc, Sgr de Cahuzac et de Montgey, fut maintenu

dans sa noblesse, le 24 janvier 1669, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié sa filiation depuis son bisaïeul, Jean Francq, qui fit le 27 avril 1536, le dénombrement de sa seigneurie de Cahuzac. Alexandre de Franc, marquis de Montgey, épousa vers 1700 Louise-Antoinette de Galard-Terraube. Louis-François et Louis de Franc de Mongey furent admis dans l'ordre de Malte en 1715 et 1781.

FRANC de FÈRIÈRE. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une tête de cerf de profil d'or ; aux 2 et 3 d'argent à un cep de vigne de sinople, fruite de sable.* — L'écu timbré d'un casque orné de ses lambrequins.

La famille FRANC DE FERRIÈRE, de vieille bourgeoisie protestante, a eu pour berceau la petite ville de la Lande, en Périgord, à laquelle elle a fourni de nombreux consuls depuis 1618 et aux portes de laquelle elle a longtemps possédé le domaine de Ferrière, vendu en 1713.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages de M. Pierre Meller et dans le tome VIII du Nobiliaire universel de M. de Magny.

Jeanne-Blanche Franc de Ferrière a épousé en 1886 M. Julien Viaud, de l'Académie française, si connu en littérature sous le pseudonyme de Pierre Loti. La famille de Franc de Ferrière s'est encore alliée aux familles de Métivier, de Brugière, de Tautzia, de Clermont 1895, de Courssois, etc.

FRANC de POMPIGNAN (Le). Armes : *d'azur à un cavalier armé d'argent tenant en main une épée nue.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux léopards.* — La branche des seigneurs de Lacarry portait : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une bande d'argent accompagnée de deux flanchis d'or ; à la bordure d'azur chargée d'once besants d'or ; aux 2 et 3 d'or à trois bandes de gueules ; sur le tout : d'azur au cavalier armé d'argent tenant une épée nue du même.*

La famille LE FRANC DE POMPIGNAN appartient à la noblesse de robe du Quercy.

On en trouvera des généalogies complètes dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans le tome III (deuxième partie) de la *France moderne (Haute-Garonne et Ariège)* de M. Villain.

Jean le Franc, auquel remonte la filiation, acquit avant 1533, la métairie de Vindrac, située au lieu de Montazat. Il fit son testament le 21 juillet 1562 et demanda à être enterré auprès de ses père et mère dans l'église Saint-Pierre de Cahors. Sa femme, Marie de la Croix, fit son testament le 14 mars 1569. D'après le travail de M. Vil-

lain, ce Jean le Franc aurait été en 1560 homme d'armes à la compagnie d'ordonnances du maréchal de Montluc. D'après une généalogie conservée dans le *Nouveau d'Hozier*, qui ne s'appuie sur aucune preuve, il aurait été fils de Simon le Franc, chambellan du roi Charles VIII, capitaine de cent hommes d'armes, mort des suites de blessures reçues en 1495 à la bataille de Fornoue, inhumé à Cahors, et de Catherine d'Oriole et petit-fils d'un Démétrie le Franc dont la femme, Béatrice Langelo, épirote, serait morte à Modène, en Italie, le 20 décembre 1472. Son fils, Antoine le Franc, marié le 8 juillet 1541 à Antoinette Caminade, était en 1554 conseiller au présidial de Cahors. On ne voit pas qu'il ait possédé de biens nobles. Il eut deux fils : 1° Antoine II le Franc, qui continua la lignée; 2° Jean, Sgr de Vindrac. La descendance de celui-ci s'éteignit avec ses deux petits-fils, Guillaume, Sgr de Lille, reçu en 1660 conseiller en la Cour des aides de Cahors, et Jean, Sgr de la Tour, maintenu dans sa noblesse d'abord le 17 octobre 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, puis, le 13 février 1698, par jugement de Sanson, intendant de Montauban. Antoine II le Franc mourut avant 1607. Il laissa deux fils, Antoine III et Honoré, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse le 13 février 1698, sur preuves remontant à 1541, par jugement de l'intendant Sanson.

L'auteur de la branche aînée, Antoine III le Franc, licencié ès droits, épousa Marie, fille de monsieur maître Geraud Vexis, docteur régent en l'Université de Cahors, et fit son testament le 18 juin 1645. Son petit-fils, Geraud le Franc, magistrat éminent, fut président en la Cour des aides et finances de Cahors et conseiller d'État. Il épousa d'abord en 1635 Claire de la Grange de Rouffillac et en eut deux fils : 1° Jean-Jacques, président en la Cour des aides de Cahors, décédé sans postérité en 1695; 2° Catherin, prêtre, président en la Cour des aides de Montauban, décédé en 1709. Il se remaria en 1640 à Hélène de Courtois, héritière de la seigneurie de Caix. Jean le Franc, Sgr de Caix, né de cette seconde union, fut conseiller du Roi en ses Conseils et fut nommé, le 7 juillet 1709, président en la Cour des aides et finances de Montauban. Il épousa en 1669 Marie de la Coste, fille d'un professeur en l'Université de Cahors, et fit son testament le 31 mars 1724. Son fils, Jacques le Franc, Sgr de Caix, de l'Isle et de Pompignan, premier président en la Cour des aides et finances de Montauban en 1706, décédé en 1719, épousa en 1708 Marie de Caulet, fille d'un président à mortier au Parlement de Toulouse. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean-Jacques, qui continua la lignée; 2° Guillaume, Sgr de l'Isle, brigadier des armées du Roi, décédé sans

alliance en 1784; 3^e Jean-Georges, évêque du Puy, puis en 1774, archevêque de Vienne, conseiller du Roi en ses Conseils, ministre d'État en 1789, décédé en 1790. Jean-Jacques le Franc de Pompignan, né à Montauban en 1709, premier président en la Cour des aides de cette ville, conseiller d'honneur au Parlement de Toulouse, fut un poète distingué et fut admis en 1759 à l'Académie française. Il avait obtenu, par lettres patentes de janvier 1763, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Pompignan. Il épousa en 1757 Marie-Félicité de Caulaincourt, veuve du fermier général Grinot du Dort. Il fut père de Jean-Louis le Franc, marquis de Pompignan, né en 1760, marié à M^{lle} de Beaumont, décédé en 1840, et grand-père d'Alphonse le Franc, marquis de Pompignan, né en 1788, maire de Nérac, marié à M^{lle} de Brisac, décédé en 1868. Le troisième fils de ce dernier, Eugène, comte de Pompignan, décédé sans postérité en 1893, fut longtemps conseiller général du Lot-et-Garonne. Il était l'oncle d'Henri le Franc, marquis de Pompignan, né en 1867, qui a épousé en 1894 M^{lle} de Laurens-Castellet et qui en a eu deux fils.

L'auteur de la branche cadette, Honoré le Franc, greffier en chef en la Cour des aides et finances de Montauban, épousa Gaussède de Lacarry. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Louis le Franc de Lacarry, conseiller en la Cour des aides et finances de Montauban en 1707, maire de cette ville, dont la descendance paraît être éteinte en la personne de son arrière-petit-fils, Jean-Jacques le Franc de Lacarry, né en 1764; 2^o Honoré le Franc de Lacarry, greffier en chef en la Cour des aides et finances de Montauban.

La famille le Franc de Pompignan a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : Michel du Roc (de Brion) 1660, de Caulet de Gragnague 1708, d'Assézat, de Caulaincourt 1757, de Bon, de Bonne d'Asejan, Viallette de Mortarieu 1863, de Laurens-Castelet 1894, etc.

Une famille le Franc du Fayel a appartenu à la noblesse de l'élection d'Evreux, en Normandie. Elle portait pour armes : *d'argent à trois cœurs de gueules*. Elle remontait par filiation à Jean le Franc, marié à Constance du Bois, qui reçut un hommage, le 24 mars 1463, à cause de sa seigneurie de Berou. Jean le Franc, Sgr de Berou, arrière-petit-fils du précédent, épousa, par contrat passé à Nonancourt le 5 octobre 1565, Louise Morèze, héritière de la seigneurie du Fayel, en la paroisse de Marcilly-la-Campagne. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse le 14 août 1666 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, et le 16 octobre suivant par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Deux de ses représentants firent en 1687 et 1718 des preuves de noblesse conservées

dans le *Cabinet d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier* pour être admises à Saint-Cyr.

FRANCALLET de BAVEL. Armes (d'après l'*Armorial de l'Ain*, de Révérend du Mesnil) : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinople.* — Devise : FRANC TOUJOURS.

Famille de haute bourgeoisie anciennement connue à Saint-Martin de Bavel, en Bugey. D'après une *Notice sur l'origine et le nom de la famille Francallet*, parue à Nîmes en 1862, le non primitif de Bavel aurait disparu sous la désignation de Franc-Alleu, devenue avec le temps Francallet. Le D^r Antoine-Joseph FRANCALLET DE BAVEL est décédé à Lyon en 1861 ; son fils, Léon-Gustave-Eugène Francallet de Bavel, était greffier de paix à Annecy quand il épousa en 1869 M^{lle} Cyvoct. Un autre rameau de la même famille a habité le département du Gard.

FRANCALMONT (Clerc de). Voyez : CLERC DE FRANCALMONT ET DE LANDE-RESSE.

FRANCE (Maison royale de).

LA MAISON ROYALE DE FRANCE est la famille la plus illustre qui ait jamais existé. Elle a fourni à notre pays, depuis l'avènement d'Hugues Capet, appelé au trône en 987, jusqu'à ce jour, une longue série de monarques qui ont ~~presque~~ tous été des princes remarquables. C'est à Elle que la France est redevable de sa grandeur et du rang prépondérant que depuis si longtemps elle occupe dans le monde. Écrire l'histoire de cette auguste Maison, serait écrire l'histoire du pays qui lui a donné son nom et dont le sort, depuis dix siècles, est indissolublement lié au sien. Il a semblé à l'auteur de ce Dictionnaire qu'un pareil travail sortait du cadre, déjà si étendu, qu'il s'est assigné, et l'entraînerait trop loin. Il ne sera donc pas consacré dans cet ouvrage de notice à la Maison de France.

FRANCE (de), anciennement Defrance. Armes : *coupé : au I parti d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, qui est des comtes militaires, et de gueules au coq d'or ; au II d'argent à trois fers de hallebarde d'azur, 2 et 1.*

La famille DE FRANCE, anciennement Defrance, aujourd'hui éteinte, avait eu pour berceau la petite ville de Vassy, en Champagne, où elle était fort anciennement connue.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les divers ouvrages que le vicomte Révérend a consacrés aux familles anoblies ou titrées en France depuis la Révolution.

Jean Defrance, marié en 1740 à Marie-Jeanne Aubert, exerçait à Vassy sous Louis XV la profession de maître chirurgien et apothicaire. Son fils, Jean-Claude Defrance, né à Vassy en 1742, médecin de l'École militaire de Rebaix, fut élu en 1792 député de Seine-et-Marne à la Convention, où il joua un rôle modéré. Il fut plus tard député du même département au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif, fut nommé en mai 1806 directeur des postes à Nantes et mourut le 6 janvier 1807 des suites d'un accident de voiture. Il avait épousé Jeanne-Claude Chompré, née à Paris en 1747, femme de lettres distinguée, dont le père, maître de pension à Paris, a laissé plusieurs ouvrages pédagogiques aujourd'hui oubliés. Leur fils, Jean-Antoine Defrance, ou de France, né à Vassy en 1771, général de division en 1811, écuyer de Napoléon I^{er}, puis du roi Louis XVIII, grand-croix de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, décédé en 1835, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 2 juillet 1808. Il fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre d'abord, le 11 novembre 1815, par lettres patentes du roi Louis XVIII, puis, le 15 janvier 1831, par nouvelles lettres du roi Louis-Philippe. De son mariage avec M^{lle} Foncier il laissa deux filles : M^{me} Césaire Nivière et la comtesse Duhesme, et deux fils. L'aîné de ceux-ci, Napoléon-Maurice, comte de France, né en 1812, capitaine de vaisseau, décédé en 1876, laissa une fille unique, dernière représentante de sa famille, qui épousa en 1874 le baron d'Astier de la Vigerie. Le puîné, Jean-Ernest, vicomte, puis comte, de France, né en 1815, décédé en 1890 sans avoir été marié, fut général de division et commandeur de la Légion d'honneur.

FRANCE (de) en Bretagne. Armes : *d'argent à trois fleurs de lys de gueules, 2 et 1.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *un chien et un lion.*

La famille DE FRANCE qui donne lieu à la présente notice appartient à la vieille noblesse de l'ancien diocèse de Saint-Malo, en Bretagne.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Dictionnaire véridique* de Lainé et dans les divers ouvrages que MM. Potier de Courcy, Kerviler, Saulnier et de la Messelière ont consacrés à la noblesse de Bretagne. On en trouvera une généalogie dans *le Nouveau d'Hozier*.

Potier de Courcy mentionne un Pierre de France qui dès 1239 (aliàs 1249) fit, avec sa femme Olive, une fondation à l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois. Cependant la famille de France ne revendique pas ce gentilhomme au nombre de ses auteurs. Elle croit avoir eu pour berceau la province d'Artois et être une branche détachée au

xiv^e siècle d'une famille de France d'Hézecques et de Noyelles, rapportée à la suite, qui appartient à la noblesse du Nord de la France. Lainé, qui accepte cette communauté d'origine dans son *Dictionnaire véridique*, attribue aux deux familles comme auteur commun, mais sans aucune preuve à l'appui, un Jean France, avocat du Roi au bailliage d'Orléans, qui fut anobli par lettres patentes de 1378. D'après une autre tradition, également dénuée de preuves, les deux familles de France auraient pour auteurs deux combattants qui auraient sauvé la vie du roi Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines, en 1214, et qui, en récompense de cet exploit, auraient reçu du monarque l'autorisation de porter trois fleurs de lys dans leurs armes. La généalogie conservée dans le *Nouveau d'Hozier*, d'accord avec les travaux de Potier de Courcy et de Kerviler, fait descendre la famille de France d'un chevalier nommé César de France (alias Guillaume, d'après Potier de Courcy), qui serait passé en Bretagne en 1343 à la suite de Mgr Robert d'Artois, prince du sang, général de l'armée envoyée au secours de la comtesse de Montfort. Jean de France, fils du précédent, se fixa définitivement en Bretagne par son mariage avec Isabeau de Sévigné, figura en 1380 dans la montre de Jean de Couvran et fit construire sur le territoire de la paroisse de Guignen une maison à laquelle il donna le nom de France.

La famille de France figura de 1425 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse de la paroisse de Guignen, au diocèse de Saint-Malo. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêts des commissaires de la réformation des 7 novembre 1666 et 9 avril 1669 sur preuves de huit générations remontant à Jean de France, Sgr de France en 1424.

Pierre de France, écuyer, Sgr de France, du Val et du Plessis-Cohan, fils de Jean, Sgr des mêmes domaines, et de Charlotte de Bellouan, comparut à la montre de 1513. Il épousa en 1524 Raoulette de Saint-Pern et en eut, entre autres enfants, trois fils, François, Jacques et Thomas, qui furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée, dite des seigneurs de la Biliais, s'éteignit avec Renée de France, dame de la Biliais, née à Médriac le 9 novembre 1664, mariée à son cousin Guillaume de France, Sgr de Coetcantel, né en 1679, chef de la deuxième branche, aujourd'hui seule existante.

L'auteur de cette deuxième branche, Jacques de France, Sgr du Val, décédé à Saint-Symphorien en 1579, était procureur du Roi au présidial de Rennes quand il fut nommé le 15 janvier 1569 conseiller au Parlement de Bretagne. Il épousa le 2 mai 1565 Jeanne Hattes, héritière de la seigneurie de la Croisille, qui était veuve de Roland

de Montmoron et qui se remaria en 1581 à Bastien de Gaudemont. Il fut père de Jean de France, Sgr de la Croisille, en Saint-Symphorien, chevalier de Malte en 1580, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1606, qui épousa Françoise Perrault, et grand-père de Gilles de France, Sgr de la Croisille, qui épousa en 1628 Hélène le Vicomte. Celui-ci eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Gilles de France, Sgr de la Bouexière, né en 1629, dont la descendance, aujourd'hui vraisemblablement éteinte, subsistait à Antrain sous Louis XVI ; 2° René de France, Sgr du Chauchis, marié en 1671 à Guyonne-Renée de Scelles, dont le fils, Guillaume de France, Sgr de Coetcantel, à Ploudihen, né à Miniac en 1679, épousa très jeune sa cousine, Renée de France, dame de la Biliais, dernière représentante de la branche aînée, et fut l'aïeul des divers représentants actuels. Le chef de cette branche est connu de nos jours sous le titre de comte.

L'auteur de la troisième branche, Thomas de France, épousa Jeanne de Fontenic. Son descendant, Olivier-Joseph de France, né à Iffendic en 1666, gouverneur de Dol, marié à Vitré en 1690 à Marie du Verger, décédé à Rennes en 1745, obtint par lettres patentes de 1716, l'érection en comté de sa seigneurie de Landal, en la Roussac. Louis-Olivier de France, comte de Landal, fils du précédent, épousa à Saint-Malo en 1714 Anne-Modeste Gautier de la Palissade. Il fit des preuves de noblesse en 1729 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Anne-Nicole, née à Saint-Malo en 1722. Son fils, Olivier-Joseph de France, troisième comte de Landal, né en 1714, fut admis en 1729 parmi les pages de la Petite Écurie. Il épousa dans la suite Marie-Geneviève Foucquer de Kersalio et en eut trois filles qui furent les dernières représentantes de leur branche : 1° Françoise, née à Rennes en 1750, décédée au château de Landal en 1835 ; 2° Modeste, née à Rennes en 1756, décédée à Jersey en 1795 ; 3° Geneviève, mariée en 1780 à Louis-Charles du Breil de Chalonge, décédée en 1784. Le fils de cette dernière, Louis du Breil, racheta en 1804 le château de Landal qui avait été vendu nationalement en 1799. Il releva le titre de comte de Landal qui a été conservé par ses descendants.

La famille de France a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Sévigné, de Saint-Pern, du Bouldie, le Vicomte, du Breil (de Landal), Haugoumar des Portes 1840, Boux de Casson 1873, de la Moussaye 1882, du Bourblanc 1811, de Rosnyvinen de Piré 1849, de Villèle 1876, de la Villéon 1885, Gouyon de Beaufort, le Mintier 1844, de Couessin 1834, etc.

FRANCE (de), en Artois et en Picardie. Armes : *fascé d'argent et d'azur, les fascés chargés de six fleurs de lys de gueules, 3, 2, 1.*

La famille DE FRANCE qui donne lieu à la présente notice appartient à la noblesse de l'Artois et de la Picardie.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse de 1911*. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny.

Lainé a voulu, mais sans aucune preuve à l'appui, la faire descendre comme la famille bretonne de France qui précède, d'un Jean France, avocat du Roi au bailliage d'Orléans, qui fut anobli par lettres patentes de 1378.

La famille de France paraît avoir eu pour berceau la ville de Béthune, en Artois, où elle était honorablement connue dès la première moitié du xv^e siècle.

Les travaux mentionnés plus haut en font remonter la filiation à Renaud de France, capitaine de la jeunesse de Béthune pour le service de Jean, duc de Bourgogne, marié à Yolande de Ricametz, qui prit part en 1421 au combat de Mons-en-Vimeu. Jean de France sieur des Prés, fils présumé de Renaud, épousa vers 1479 Marguerite de Mamès. Leurs fils, Pierre de France, sieur des Prés, marié à Jacqueline Desprez, en eut au moins trois fils : 1^o Gérard, qui continua la lignée ; 2^o Noël, Sgr d'Esquelbert ; 3^o Jean, capitaine de la Motte-au-Bois. On a aussi voulu, mais sans preuves, lui attribuer pour quatrième fils un Raulin, ou Guillaïn, de France, auteur d'une famille de France qui appartient à la noblesse de Champagne et à laquelle il sera plus bas consacré une notice. Gérard de France, Sgr d'Elbecq et des Prez, fils aîné de Pierre, épousa Jeanne Pinchon. Leur fils, Jérôme de France, d'abord professeur de droit en l'Académie de Fribourg-en-Brisgau fit imprimer, en 1558, des commentaires très savants sur les règles du droit civil. Il épousa en 1559 (alias 1569) Noëlle d'Assonleville d'une famille noble d'Artois, acquit les seigneuries importantes de la Grande-Vacquerie et de Noyelles-Wion, fut conseiller et maître des requêtes au Conseil de Malines, fut nommé en 1586 président au Conseil d'Artois, fut vraisemblablement anobli par ces charges, reçut du reste, le 14 avril 1585, de l'empereur Rodolphe II des lettres patentes de chevalerie et mourut en juillet 1606. Son fils, Renom de France, Sgr de la Grande-Vacquerie et de Noyelles, marié à Antoinette Fournel, décédé en 1626, fut successivement avocat au Grand Conseil, conseiller, puis président au Grand Conseil de Malines et, enfin, président au Conseil provincial d'Artois. Il laissa cinq fils : 1^o Jérôme Gaspard, qui continua la lignée

et dont il va être parlé ; 2° Christophe, évêque de Saint-Omer en 1634 ; 3° Jean, chanoine de Saint-Pierre à Aire-sur-la-Lys ; 4° François, chanoine d'Arras ; 5° Adrien, chevalier, Sgr de Noyelles, président au Grand Conseil de Malines, qui eut un fils nommé Adrien. Jérôme-Gaspard de France, chevalier, Sgr de Noyelles-Wion, fut un puissant personnage ; il fut bailli des ville et université de Douai, maître de Louvain en 1643, président au Grand Conseil de Malines et d'Artois, chancelier de Brabant, conseiller d'État, grand-veneur de Brabant, etc. Il épousa en 1612 sa cousine, Marguerite d'Assonleville, héritière de la seigneurie de Boucoul, près de Bruxelles, dont il obtint l'érection en baronnie, le 6 mai 1640, par diplôme du roi d'Espagne. Leur petit-fils, Guillaume-Alexandre de France, chevalier, baron de Boucoul, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Arras) avec sa femme, Agnès-Gertrude du Riez, qu'il avait épousée en 1689. Il obtint peu de temps après, par lettres patentes de juillet 1698, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Noyelles-Wion. Il fit des preuves de noblesse en 1706 pour obtenir l'admission, parmi les pages de la Grande Écurie, de son fils, Charles-Alexandre. Celui-ci épousa en 1714 Elisabeth de la Haye, héritière de la seigneurie d'Hézecques, en Flandre. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Charles-Alexandre et François-Ghislain, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ces fils, Charles-Antoine de France, marquis de Noyelles-Wion, baron de Boucoul, Sgr d'Hézecques, contracta une très grande alliance et épousa en 1743, Marie-Françoise de Mailly, fille du marquis de Mailly, chef de nom et d'armes de la puissante maison de ce nom, et petite-fille de la princesse de Bournonville, née d'Albert de Luynes. Leur fils, Charles-Ghislain de France, marquis de Noyelles, connu sous le titre de comte d'Hézecques, marié en 1772 à Berthine-Joséphine de Harchies, recueillit le marquisat de Mailly et les autres grands biens de la branche aînée de la maison de Mailly après la mort, survenue en 1774, de son oncle maternel, le marquis de Mailly. Il eut pour fils aîné Charles-Félix de France, comte d'Hézecques, page de la chambre du Roi, décédé sans alliance en 1835. La branche aînée de la famille de France s'est éteinte avec le neveu de celui-ci, Charles-Guillaume de France, comte d'Hézecques, né à Amiens en 1823, député et conseiller général de la Somme, décédé à Mailly en 1888 sans avoir été marié et après avoir dissipé sa fortune. Elle avait été admise en 1747 aux États d'Artois à cause de sa seigneurie de Vaux et avait fourni un chevalier de Malte en 1781 (Charles-Hippolyte de France d'Hézecques).

L'auteur de la branche cadette, Guillaumin-François, baron de France,

Sgr de Bettencote-sur-Mer, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens. Il avait épousé en 1771 Marie le Gaucher du Broutel, héritière de la seigneurie de Bertronval. Leur petit-fils, Guillain-Henri, baron de France, épousa en 1841 M^{lle} de Buissy décédée en 1897. Il en eut trois fils : Henri, marié en 1867 à Jeanne de Rocquigny, Guillain-Joseph, marié en 1874 à Charlotte-Emmeline de Rocquigny, et Henri, marié successivement à M^{lle} d'Hantecourt et en 1882 à M^{lle} Dureau, qui furent les auteurs d'autant de rameaux. Le vicomte Charles de France, un des fils de Joseph-Guillain, a été élu en 1910 député du Pas-de-Calais. Son cousin-germain, le caporal Hubert de France, fils du vicomte Henri, a été glorieusement tué à l'ennemi au cours de la dernière guerre. On ne voit pas que le chef de cette branche ait relevé le titre de marquis de Noyelles auquel il a droit depuis l'extinction de la branche aînée, en 1888.

Principales alliances : d'Assonleville, de Carnin, Séguier, de Schwarzenberg, du Rietz, Langlois de Septenville, de Louverval, de Mailly, de Harchies de Rocques, de Montgaillard 1819, de Buissy, de Rocquigny, de Dompierré d'Hornoy 1901, Van Cappel de Prémont 1900, Vincent d'Hantecourt, Taffin de Givenchy 1910, du Campe de Rosamel 1900, etc.

FRANCE (de) en Champagne. Mêmes armes que la famille précédente.

La famille DE FRANCE qui donne lieu à la présente notice, appartient à la noblesse de Champagne. Elle revendique, mais sans preuves bien certaines à l'appui, une origine commune avec la famille du même nom à laquelle a été consacrée la précédente notice et elle en porte les armoiries.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nobiliaire de Champagne* de Laine, et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1902. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que deux de ses membres firent en 1774 et 1786 pour être admis à l'École militaire.

La famille de France paraît devoir son élévation à la faveur dont ses membres jouirent auprès de la Maison de Lorraine pendant toute la durée du xvi^e siècle. Le jugement de maintenue de noblesse qu'elle obtint en 1667 de l'intendant Caumartin, en fait remonter la filiation à un Raulin de France, écuyer, Sgr de la Mothe, marié à Marguerite Bouillard, qui passa un acte de transaction en forme authentique devant notaire à Fismes le 12 janvier 1543 et qui est mentionné dans un acte du 21 mai 1546. Une lettre adressée le 26 juin 1556 à messieurs de Guise par M. de l'Aubespine, secrétaire d'État, apprend que le dit sieur de France était à cette époque en Écosse où le roi

Henri II lui avait confié une mission. D'après le *Nobiliaire de Champagne* de Laine, il était un laboureur fort riche du village de Crugny. D'après une note conservée dans le *Nouveau d'Hozier* il aurait été dans sa jeunesse simple valet de pied du Cardinal de Lorraine. On a voulu d'autre part en faire le fils d'un Ghislain de France, gendarme ordinaire de la garde du roi Louis XI en 1474, qui aurait été lui-même un fils cadet de Pierre de France, Sgr des Prez, un des auteurs de la famille artésienne de France à laquelle a été consacrée la précédente notice. Son fils, Jacques de France, écuyer, Sgr de la Tour, épousa, le 12 janvier 1548, demoiselle Marguerite Buirette, fille d'un maréchal des logis de la maison de Mgr le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, et fut nommé, par provisions du 30 août 1566, capitaine de la terre et seigneurie de Crugny pour la maison de Lorraine. Antoine de France, dit le capitaine de France, Sgr de Monbenton, fils du précédent, demeurait à Crugny quand il épousa, par contrat passé le 20 janvier 1573 devant notaires royaux au bailliage de Vermandois résidant à Reims, demoiselle Marguerite Jobart, fille de noble homme Adam Jobart, gentilhomme de la vénerie du Roi. D'après le *Nobiliaire de Champagne* et d'après une note conservée dans le *Nouveau d'Hozier* il aurait été simple receveur de la terre de Crugny pour le cardinal de Guise. Il eut quatre fils, Adam, Charles, Pierre et Jean, qui furent les auteurs d'autant de branches. Il eut aussi quatre filles : 1° Barbe, qui épousa le capitaine Morel, receveur de Cramailles ; 2° Antoinette, qui épousa Antoine Mennessier, avocat à Fismes ; 3° Anne, qui épousa le nommé Maroi, laboureur du village de Serzy-Maupas ; 4° Jeanne, qui épousa Guillaume Daniel, riche laboureur. Les quatre branches de la famille de France furent maintenues dans leur noblesse, le 19 novembre 1667, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne.

Adam de France, Sgr de la Montagne, auteur de la branche aînée, fut lieutenant de cheval-légers. Sa descendance paraît s'être éteinte en la personne de ses petit-fils.

La deuxième branche subsiste. Son auteur, Charles de France, Sgr de Monbenton, homme d'armes des ordonnances du Roi, épousa, le 31 août 1617, Marie Hasson. Il en eut deux fils : 1° Michel, Sgr de Monbenton, major de la ville et du château de Guise, qui n'eut pas d'enfants ; 2° Alexandre, Sgr de Vendeul, lieutenant au régiment de Guise, marié en 1658 à Suzanne d'Anglebermes, qui continua la lignée. Un des arrière-petits-fils de celui-ci, Alexandre-César-Hyacinte de France, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, Sgr en partie de Tamières, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Châtillon et de Sézanne ; il eut un fils, Henri-

Alexandre de France, né en 1765 à Courvelles, au diocèse de Reims, qui fit en 1774 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire de la Flèche et qui paraît être mort sans postérité, et une fille, née en 1770, qui fit les mêmes preuves pour être admise à Saint-Cyr. Son neveu, Alexandre-Simon de France, contrôleur des contributions directes, épousa pendant la Révolution Marie-Anne-Esmérie Cordier. Il eut deux fils : 1° Alexandre-Amédée de France, né au Croutoy en 1794, dont le fils aîné, Robert de France, né à Paris en 1842, a été nommé général de brigade en 1899; Charles-Alphonse de France, né au Croutoy en 1800, lieutenant-colonel d'infanterie, marié à Grenoble en 1826 à M^{me} Rous de la Mazelière, née Jacobé du Vallon, dont le fils, Camille-Louis de France, né en 1833, a été nommé général de division en 1889. Le général Camille-Louis de France a épousé en 1862 M^{lle} Lucq dont il a eu huit enfants. Ses fils sont connus sous les titres de comte et de vicomte de France.

L'auteur de la troisième branche, Pierre de France, Sgr de Chesnoy, gouverneur de Loudon, épousa en 1615 Marie de l'Isle. Sa descendance paraît s'être éteinte avec ses petits-fils.

L'auteur de la quatrième branche, Jean de France, Sgr de la Tour, épousa en 1618 Louise Buirette. Il fut père d'Antoine de France, Sgr de la Tour, maréchal de camp, écuyer de la Grande Écurie, gentilhomme de la chambre du Roi, marié en 1665 à Elisabeth Phélyppeaux, dont le fils, Joseph-Louis de France, connu sous le titre de comte de Monthiers, brigadier des armées du Roi, mourut sans postérité en 1718.

La famille de France a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : Pot d'Aubigny, Phélyppeaux, d'Anglebermes, de Maubeuge 1701, 1736, de Drouart 1763, de Chauvenet 1895, de Salignac-Fénelon 1889, de Virieu 1906, d'Aubéry de Frawenberg 1898, Chrestien de Poly 1902, etc.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille de France qui a longtemps résidé à la Vilotte au diocèse de Sens. Cette famille portait pour armes : *d'or à un pal de gueules, l'écu mantelé en pointe de sinople à un dragon d'argent, ailé, langué de gueules; à la bordure aussi de gueules chargée de huit sautoirs d'or*. Le chef de cette famille, Léon de France, Sgr de la Roche et de la Ronce, marié à Louise de Gayot, était âgé de 88 ans et résidait au ressort de Montargis quand il fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants, le 26 mars 1668 par arrêt du Conseil d'État. Il justifia qu'il était arrière-petit-fils de noble Pierre de France, Sgr de la Roche, marié à Jeanne du Buisson, rappelé comme défunt dans un acte du

2 juin 1533. Il fut père de Louis de France, écuyer, Sgr de la Ronce, qui épousa, le 30 octobre 1664, Françoise de Chenu, et grand-père de Louis de France, écuyer, Sgr de la Ronce, né en 1672 à Villiers-Saint-Benoît, au diocèse de Sens, qui épousa à la Vilotte, le 20 juin 1702, Suzanne Lapierre, veuve de Loup Martin, laboureur, et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 20 février 1705, par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris. Pierre de France, baptisé à la Vilotte en 1737, maréchal des logis de gendarmerie, chevalier de Saint-Louis, épousa le 23 avril 1761 Marie Lemoyne, fille d'un bourgeois de la Vilotte, au diocèse de Sens. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que deux de ses fils firent en 1771 et 1773 pour être admis à l'École militaire. C'est à cette souche que paraît avoir appartenu M^{me} du Boulet de Bonneuil, née de France de Taillefontaine, qui résidait à Auxerre quand sa fille épousa en 1878 M. Richert.

FRANCE de TERSANT (de). Armes (d'après la *Revue héraldique* du 25 avril 1905) : *d'azur à un coq d'or accompagné de trois étoiles du même.*

La famille DE FRANCE DE TERSANT, sur laquelle on n'a encore pu se procurer que des renseignements insuffisants, était honorablement connue sous Louis XVI à Alençon, en Normandie. Il ne semble pas toutefois qu'elle ait appartenu à la noblesse et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de cet ordre.

Barthélemy-Denis de France de Tersant, contrôleur ambulant des domaines du Roi en la généralité d'Alençon, épousa vers 1785 Madeleine-Charlotte Fuzellier. Leur fils Barthélemy-Marie, baptisé à Alençon le 13 juin 1787, eut pour marraine sa bisaïeule, Madeleine Guiller, veuve de Barthélemy le Couteux, écuyer. Il épousa dans la suite Hélène Baraly et fut père d'Henri de France de Tersant, né à Alençon en 1817, qui épousa en 1842 M^{lle} Le Myre de Villers. M. de France de Tersant, consul de France à Milan, à épousé en 1911 M^{lle} Cartier-Bresson. Il est connu depuis quelques années sous le titre de comte.

Principales alliances : Le Myre de Villers, Pigault de Beaupré, Coppinger 1909, Bagot de Blanchecoudre, Vignat 1912, Cartier-Bresson, etc.

FRANCE de la GRAVIÈRE et de MANDOULS (de), à Montauban et à Castres. Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696 par Mariet France de Mandouls : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une tour d'or, maçonnée de sable, sommée d'un fer de lance d'argent; aux 2 et 3 de gueules à un lion rampant d'argent.*

La famille DE FRANCE DE LA GRAVIÈRE ET DE MANDOULS, honorablement connue à Montauban depuis le milieu du xvi^e siècle, est une des plus anciennes souches protestantes de cette région. D'après une tradition, elle serait originaire de l'Artois et aurait pour auteur un Raymond de France, capitaine de la jeunesse de Béthune, qui se signala en 1415 à la bataille d'Azincourt. Ce Raymond de France est évidemment le même personnage qu'un Renaud de France, capitaine de la jeunesse de Béthune, qui prit part en 1421 au combat de Mons-en-Vimeu et dont on fait descendre la famille de France actuellement existante en Picardie et en Artois et rapportée plus haut. La souche se partagea en deux grandes branches. Celle des seigneurs de la Gravière, fixée à Montauban, et celle des seigneurs de Mandouls, fixée à Castres, dont on connaît mal le point de jonction.

On trouvera d'intéressants renseignements sur ces deux branches dans *la France protestante* de Haag. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* un tableau généalogique de celle des seigneurs de la Gravière.

Sire Pierre France, bourgeois de Montauban, auquel remonte la filiation de cette branche, fut consul de Montauban en 1577, 1586 et 1596, et mourut en 1600. Son fils, noble Jean de France, Sgr de la Gravière, prit du service dans les armées du roi de Navarre et perdit une jambe à la bataille d'Ivry. Il épousa, le 3 février 1603, Catherine de Bonnefoy et fut en 1610 second consul de Montauban. Il fut père de noble Jean de France, Sgr de la Gravière, qui épousa en 1633 Marthe Viguiier, grand-père de noble Jean de France, Sgr de la Gravière, qui épousa en 1672 Marguerite de Garrisson et qui fut convoqué en 1674 au ban de la noblesse, bisaïeul de noble Jean de France, Sgr de la Gravière, qui épousa Catherine de Lescure, et trisaïeul de Jacques de France de la Gravière, né en 1717, avocat au Parlement de Toulouse, qui épousa en 1751 Élisabeth Mariette et qui en eut deux fils. Cette branche s'éteignit dans la seconde moitié du xix^e siècle. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier, bien que ses membres figurent avec la qualification de noble dans la plupart des actes des xvii^e et xviii^e siècles et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Jean France, chef de la branche actuellement existante, vit se fixer à Castres vers 1640 en la qualité de procureur près la Chambre de l'Édit établie dans cette ville. Il acquit en 1651 dans les environs de Castres les seigneuries de Mandouls, de Pennautier et de Saint-André qui donnèrent plus tard leur nom à divers de ses descendants. Pierre Defrance, Sgr de Penautier, fut nommé en 1747 mestre de camp de cavalerie légère. Cette branche s'agrégea à la noblesse au cours du

xviii^e siècle et un de ses membres, M. Defrance, prit part aux assemblées que cet ordre tint à Castres en 1789. M. Henri de France de Mandouls, décédé à Mandouls en 1890, a fait paraître à Montauban en 1887 un intéressant ouvrage : *Les Montalbanais et le refuge*.

La famille de France a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, des pasteurs protestants, des membres du Consistoire, un conseiller en la Cour des aides de Montauban (Henri-Pons de France, pourvu le 13 janvier 1758), etc.

Elle a conservé jusqu'à nos jours le château de Mandouls, dans le département du Tarn.

Principales alliances : de Scorbiac, de Lescure, de Bonnefoy, Bouffard de Madiane, etc.

FRANCHESSIN (de). Armes : d'azur à cinq têtes de barbet d'argent, arrachées et posées 3 et 2. — Couronne : de Comte. — Supports : deux lions (aliàs deux barbets d'argent).

La famille DE FRANCHESSIN appartient à la noblesse de Lorraine. Elle vint du Dauphiné s'établir dans ce pays au cours du xviii^e siècle.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Histoire de Montélimar* du baron de Coston, dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Florentin-Benoît d'Entrevaux et dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On trouvera particulièrement dans le *Nouveau d'Hozier* une curieuse lettre que M. d'Hozier de Sérigny adressa en avril 1754 à M. Paris du Vernay, intendant de l'École militaire, et qui commence en ces termes : « Madame de Franchessin, monsieur, me paraît autant convaincue de l'ancienne noblesse de son fils que je le suis de sa roture ancienne... »

La famille de Franchessin est originaire du Vivarais. Elle est peut-être la même qu'une famille du même nom qui occupait au xiv^e siècle un rang distingué dans les environs de Viviers. Noé Franchessin, auquel remonte la filiation, vint se fixer à Montélimar, en Dauphiné, où il exerçait en 1486 la profession de marchand drapier ; il fut nommé en 1503 consul de cette ville. Il laissa deux fils, honorables hommes Michel et Antoine Franchessin, marchands de Montélimar, qui passèrent une transaction le 9 juin 1534. Son fils aîné, Michel, avait acheté une partie de la seigneurie de Roussas ; il exerçait son commerce à Montélimar dans une vaste maison portant l'enseigne de la Licorne. Il eut deux fils, Michel, cosgr de Roussas, décédé sans postérité en 1580, et Pierre. Son frère, Antoine Franchessin, fut consul de Montélimar en 1531. Il fut père de Jean Franchessin qui vint vers le milieu du xvi^e siècle s'établir à Saint-Péray et que l'on trouve

qualifié messire dans trois actes des années 1561, 1563 et 1566. Or, comme le fait observer d'Hozier, la qualification de messire ne se donnait jamais seule dans les actes passés à cette époque ; il y avait vraisemblablement dans les originaux le mot maître (en abrégé m^e) dont on fit messire dans les copies. Jacques Franchessin, capitaine, fils de Jean, servait en 1584 dans la compagnie du comte de Tournon. Il est qualifié noble Jacques de Franchessin dans le contrat de mariage, passé le 5 novembre 1630, de son fils, noble Antoine de Franchessin, et de noble Claire de Sibleyras. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* la note suivante relative à ce contrat : « Cette qualité de noble, donnée au père et au fils, a été substituée très visiblement dans les endroits de l'acte où elle se trouve à la qualité de sieur, ou sire. On voit la lettre S très distinctement. » A partir du milieu du xvi^e siècle les membres de la famille de Franchessin figurent dans tous les actes avec les qualifications nobiliaires. On ne voit pas, cependant, qu'ils aient fait reconnaître leur noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Noble Abel-Antoine de Franchessin, fils de feu noble Antoine de Franchessin et de demoiselle Claire de Sibleyras, du lieu du Bret, au mandement de Crussol, en Haut-Vivaraïs, épousa, le 12 mars 1658, demoiselle Jeanne de Vernes, du lieu de Vernoux, également en Haut-Vivaraïs. Il fut père de Louis de Franchessin, qui épousa en 1703 Marie du Tremolet de la Cheisserie, grand-père d'Antoine-Gaspard de Franchessin, écuyer, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, qui épousa à Thionville, en 1736, Barbe Hardy du Tillet et qui se fixa en Lorraine à la suite de ce mariage, et bisaïeul de Jacques-Antoine de Franchessin, écuyer capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, qui épousa à Metz, le 17 avril 1787, Marie-Reine Wacquet-Fontaine, et qui fit reconnaître sa noblesse le 13 décembre 1788 par arrêt du Parlement de Metz et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Le fils de ce dernier, Jacques-Victor de Franchessin, officier d'artillerie, épousa en 1819 Agathe-Louise de Pouilly, d'une illustre maison de Lorraine. Il en eut cinq fils parmi lesquels on doit mentionner Ernest de Franchessin, colonel d'infanterie, tué à l'ennemi en 1870, François-Amédée de Franchessin, né en 1823 à Talange (Moselle), général de division en 1875, grand-officier de la Légion d'honneur, marié à M^{lle} Dessoffy de Czerneck, décédé à Paris en 1893, et René de Franchessin, colonel d'artillerie.

Principales alliances : du Trémoleto de la Cheisserie, de Pouilly, Dessoffy de Czerneck, Mac Léod 1920, Levesque de Bliver 1891, de Monteynard 1854, Robert de Beauregard 1893, etc.

FRANCHET et FRANCHET d'ESPEREY. Armes (d'après un cachet de Maurice Franchet, notaire à Montbrison, décédé en 1755) : *d'azur à un pélican dans son aire d'argent, surmonté en chef d'un soleil rayonnant d'or.* — Aliàs (d'après des publications modernes) : *écartelé : au 1 et 4 d'azur à une croix d'or cantonnée de quatre lionceaux rampants du même; aux 2 et 3 d'azur au pélican dans son aire d'argent, surmonté en chef d'un soleil rayonnant d'or.*

La famille FRANCHET a eu pour berceau les environs de Boen, en Forez, où elle occupait au XVIII^e siècle un rang assez modeste dans la bourgeoisie.

Le vicomte Révérend lui a consacré une très courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1909.

Maurice Franchet, né à Montbrison en 1676, fils de Charles Franchet, notaire royal, fut notaire royal dans sa ville natale, puis juge châtelain de la baronnie de Couzan, épousa à Boen en 1702 Marie Muron et mourut en 1755. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Claude-Joseph, l'aîné, né à Montbrison en 1706, dont il va être parlé; 2^o Claude-Joseph, le cadet, né à Montbrison en 1726, notaire, arpenteur royal, échevin de Montbrison, marié à Thérèse Chantelauze, dont la descendance était représentée de nos jours par Philibert Franchet, né en 1826, gérant d'immeubles, décédé en 1897, et par ses enfants. Claude-Joseph Franchet, l'aîné, était procureur à Montbrison quand il épousa le 16 août 1737 Lucrèce Deperey, fille d'un avocat et veuve de Laurent Battant de Pommerol; il fut plus tard notaire, puis, de 1759 à 1790, président juge des traites foraines à Montbrison. Deux de ses fils, Jean-Baptiste et Denis, furent les auteurs de deux branches.

Son fils aîné, Jean-Baptiste Franchet-Berthaud, joignit à son nom celui de la famille Berthaud, à laquelle appartenait M^{me} Deperey, sa grand'mère maternelle. Il épousa en 1775 Françoise Chanoray; il en eut un fils qui épousa en 1820 une demoiselle Faure et qui en eut des enfants.

L'auteur de la branche cadette, Denis Franchet d'Espercy, né à Montbrison en 1744, joignit à son nom celui de la famille de sa mère, en en modifiant l'orthographe. Il fut receveur des aides et octrois à Lyon, épousa Philiberte Bomby et mourut en 1812. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Joseph Franchet, né à Lyon en 1775, médecin de l'Hôtel-Dieu de cette ville, marié en 1806 à Adélaïde Coste, d'une famille anoblie par l'échevinage de Lyon, décédé en 1813, dont le petit-fils, Charles Franchet, architecte, a eu des enfants de son mariage avec M^{lle} Aynard; 2^o François Franchet d'Espercy, né à Lyon en 1778. Celui-ci fut directeur général de la police et de la librairie au ministère de l'Intérieur, en 1821, conseiller d'État et commandeur de la Légion

d'honneur, épousa M^{lle} Oudaille et mourut à Versailles en 1864. Il eut deux fils : 1^o Louis-Charles, qui continua la lignée ; 2^o François-Joseph, officier de marine, marié en 1855 à M^{lle} de Croismare, décédé à Versailles en 1898, qui n'eut qu'une fille, M^{me} Bégouen-Demeaux. Louis-Charles Franchet d'Esperey, lieutenant-colonel de cavalerie, décédé en 1890 au château de Chenevoux, épousa en 1855 M^{lle} de Dion dont il eut plusieurs enfants. Son fils aîné, Louis-François Franchet d'Esperey, né en 1856, marié en 1892 à M^{lle} Dumaine de la Jossierie, a eu la brillante carrière militaire que l'on sait et a obtenu, en 1920, le bâton de maréchal de France.

Principales alliances : Coste, de Croismare, Bégouen-Demeaux 1892, Carcano 1857, de Montigny, de Dion, Desvernay 1885, Dumaine de la Jossierie, etc.

FRANCHET (de), en Franche-Comté. Armes : *d'azur à une tête de cheval d'argent, lampassée de gueules.*

La famille DE FRANCHET, aujourd'hui complètement éteinte, avait occupé un rang distingué dans la noblesse parlementaire de Franche-Comté.

On en trouvera un tableau généalogique dans le *Cabinet d'Hozier*. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier*.

La famille de Franchet était originaire de Suisse d'après la tradition. Elle remontait par filiation à noble Jacques Franchet qui fut échevin de Pontarlier en 1473. Claude Franchet, de Pontarlier, fut anobli, le 14 novembre 1551 par lettres patentes de l'empereur Charles-Quint avec déclaration qu'il porterait le casque ouvert et jouirait des mêmes honneurs et privilèges que les nobles de quatre races. Il acquit, le 22 mars 1556, divers biens féodaux. De son mariage avec Anne Grenier il eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte du 23 décembre 1566. Son fils, Antoine Franchet, marié à demoiselle Françoise Hugon, fut père de Claude-Antoine Franchet qui épousa le 24 janvier 1605 demoiselle Claudine Despoulot, et grand-père d'Antoine Franchet, Sgr de Cendres, qui épousa, le 13 juin 1644, demoiselle Prudence Petremand. Les deux fils de ce dernier, Jean-Claude Franchet de Cendrey, marié le 24 janvier 1679 à Anne-Ignace de Chaillot, et Charles-François Franchet, chanoine, furent l'un et l'autre conseillers au Parlement de Besançon. Claude-Ignace Franchet, Sgr de Cendrey, fils de Jean-Claude, fut comme lui conseiller au Parlement de Besançon. Il obtint, par lettres patentes d'août 1745, la réunion en un seul domaine de ses seigneuries de Rans, Ranchot, la Plaine, etc., et leur érection en marquisat sous le nom de Franchet.

La famille de Franchet s'est éteinte avec sa descendante, Philippine de Franchet de Rans, mariée en 1848 au comte Joseph de Jouffroy d'Abbans, député du Doubs, décédé en 1902.

Plusieurs de ses représentants, Jean-Claude Franchet de Cendrey, conseiller au Parlement, sa femme, Anne-Ignace de Chaillet, son frère, Charles-François Franchet, chanoine de Besançon, conseiller au Parlement de cette ville; et leur oncle, Claude-François Franchet, écuyer, Sgr de Sept-Fontaines, avaient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La famille de Franchet avait fourni plusieurs conseillers au Parlement de Besançon, un évêque *in partibus* de Rhozy en 1785 (Claude-Ignace Franchet de Rans), un maréchal de camp, cinq chevaliers de Saint-Georges en 1688, 1763, 1769, 1782 et 1816, un chevalier de Malte en 1773 (Charles-Joseph de Franchet de Rans), des officiers distingués, etc.

Principales alliances : d'Estavayer, de Masson d'Autume, de Raincourt, de Saint-Moris, de Froissard, de Jouffroy, etc.

Une famille de Franchet a appartenu à la noblesse de la Haute-Bretagne. Elle portait pour armes : *d'azur à un lion d'or lampassé de gueules*. Elle figura de 1427 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Mordelles et du Rheu, au diocèse de Rennes, et fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêt du 20 mai 1669. Elle avait donné un conseiller au Parlement de Bretagne, reçu en 1622.

FRANCHEVILLE (de). Armes : *d'azur à un chevron d'azur, chargé de six billettes d'or couchées dans le sens du chevron*. — Couronne de Comte. — Supports : *deux lions*. — Devise : HONNEUR ET BIENFAISANCE.

La famille DE FRANCHEVILLE appartient à la noblesse de Bretagne.

Saint-Allais en a donné une généalogie dans le tome II de son *Nobiliaire universel*. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans le *Répertoire de bibliographie bretonne* de Kerviler, dans les *Filiations bretonnes* de M. de la Messelière, dans le *Parlement de Bretagne* de M. Saulnier, dans le *Bulletin héraldique de France* de 1890, etc.

La famille de Francheville est originaire d'Écosse. Son auteur, Pierre de Francheville, vint en 1442 s'établir en Bretagne à la suite d'Isabeau d'Écosse, femme du duc François II. Il fut nommé échanson de ce prince, épousa Marguerite de Trélan, fille de Jean de Trélan, grand-veneur de Bretagne, gouverneur et capitaine du château de Sucinio et de la presqu'île de Rhuis, fut fait prisonnier par les Français

à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, le 28 janvier 1488, et mourut en 1505. Il avait reçu du duc François II des lettres patentes de naturalisation, de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin, données à Nantes, le 19 janvier 1477. Sa descendance, fixée à Sarzeau, au diocèse de Vannes, fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrêt du 20 août 1669. Elle fut encore maintenue dans sa noblesse les 31 mars et 2 août 1732 et 6 juin 1733 par trois arrêts du Conseil d'État rendus contradictoirement¹. Pierre de Francheville avait eueux fils : 1° Étienne, qui continua la lignée ; 2° Jean, Sgr de Truscat, en la paroisse de Sarzeau gouverneur de Rhuys et de Suscinio, décédé sans postérité en 1502. Étienne de Francheville, Sgr de Truscat de Tremelgon, en la paroisse d'Ambon, etc., décédé en 1545, épousa Catherine Sébille, fille du capitaine du château de l'Hermine, à Vannes. Il en eut trois fils : 1° René, auteur de la branche aînée, aujourd'hui seule existante ; 2° Guillaume, auteur de la branche cadette ; 3° Pierre, Sgr de Kergo, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre.

René de Francheville, Sgr de Truscat, auteur de la branche aînée, épousa Isabeau Chohan et mourut en 1569. Son petit-fils, Daniel de Francheville, Sgr de Truscat, baptisé à Sarzeau en 1584, procureur du Roi au siège de Rhuys, marié à Julienne Cillart, décédé en 1656, eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Claude, qui continua la lignée ; 2° Thomas, Sgr de la Motte-Rivaut, décédé en 1682, dont les fils ne paraissent pas avoir eue de postérité. Il eut aussi une fille, Catherine, née à Truscat en 1620, supérieure de la maison de retraite pour femmes qu'elle avait fondée à Vannes, qui mourut dans cette ville en odeur de sainteté le 23 mars 1689². Claude de Francheville, Sgr du Pelinec en la paroisse de Canihuel, et de Truscat, fut sénéchal au présidial de Vannes et conseiller du Roi en ses Conseils, épousa Perrine Huart, fille d'un conseiller au Parlement et mourut en 1682. Il eut entre autres enfants, une fille, M^{me} de Trévégat, femme d'un conseiller au Parlement, et trois fils : 1° Daniel, né à Vannes en 1648, avocat général au Parlement, évêque de Périgueux en 1693, décédé en 1702 dans cette ville où sa mémoire est encore vénérée ; 2° Gervais, qui continua la lignée ; 3° Pierre-Marie, né à Sarzeau en 1668, avocat général au Parlement de Bretagne, décédé sans postérité en 1725. Gervais de Fran-

1. Ces trois arrêts furent rendus à la suite d'un procès que Joseph-François de Trévégat, conseiller au Parlement, petit-fils de Claude de Francheville, intenta au président de Francheville et au cours duquel il avança que la famille de Francheville n'était pas d'origine noble et descendait, non pas de Pierre de Francheville, anobli en 1477, mais de Pierre de Francheville, épicier et apothicaire à Vannes en 1455.

2. La cause de la béatification de Catherine de Francheville a été introduite en Cour de Rome en 1899.

cheville, Sgr du Pelinec, de Truscat, etc., baptisé à Sarzeau en 1649, fut lieutenant des maréchaux de France, épousa à Vannes en 1687 Marie-Thérèse du Breil de Pontbriand et mourut en 1727. Il laissa à son tour plusieurs fils parmi lesquels on doit mentionner : 1° Jean-Baptiste-Joseph, Sgr de Truscat, avocat général, puis président à mortier au Parlement de Bretagne, décédé en 1755, dont le fils Pierre-Joseph, conseiller, puis président à mortier au même Parlement, mourut sans postérité à Saint-Servan en 1756 ; 2° Toussaint, Sgr du Pelinec, marié en 1734 à Yvonne Kermasson de Bourgerel, qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Toussaint-Guillaume de Francheville, marié en 1770 à M^{lle} de Trévelec, se signala par son courage pendant les guerres de la chouannerie et fut tué à Marsan en 1796. Il laissait un fils, Gabriel-Toussaint de Francheville, né à Guérande en 1778, colonel d'infanterie, député et conseiller général du Morbihan, marié en 1801 à M^{lle} Bouczo de Rangouet, décédé à Vannes en 1849, qui fut connu le premier sous le titre de comte, conservé depuis lors par le chef de la famille, et qui fut l'aïeul des divers représentants actuels.

Guillaume de Francheville, auteur de la branche cadette, fut nommé en 1557 procureur général en la Chambre des comptes de Bretagne. Il résigna cette charge en 1575 en faveur de son fils, Jean de Francheville, sieur du Lainct, qui s'en démit presque aussitôt et qui fut nommé en 1594 président au Parlement. Le fils de celui-ci, Jean II de Francheville, Sgr de Québriac, écuyer de la Grande-Écurie, maître d'hôtel ordinaire du roi Louis XIII, chevalier de ses Ordres en 1630. Il eut trois enfants qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Louis-Hercule de Francheville, connu sous le titre de marquis de Québriac, né en 1635, poète, décédé en 1702 sans laisser de postérité de son mariage avec M^{lle} de Marbeuf ; 2° Eustache de Francheville, tué dans les troubles de la Fronde lors de l'attaque de Paris par Turenne en 1652 ; 3° Gillette, femme de Gabriel de Freslon, conseiller au Parlement.

La famille de Francheville a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi ; un maire de Sarzeau, conseiller général du Morbihan de 1849 à 1870 (Amédée-Louis, comte de Francheville du Pelinec, né en 1802, décédé en 1890), etc.

Principales alliances : de Trélan, de Marbeuf de Freslon, de Botherel, du Bot, Cillart de Gouvello, de Goulaine, du Breil de Pontbriand, de Carné-Trécesson, de Combles, d'Aux, de Bédée, de Lantivy, Huchet de la Bédoyère, de Trévelec, de Couessin, Picot de Plédran 1895, du Bois de la Salle 1727, de Montigny, etc.

FRANCHIMONT (Crahay de). Voyez : CRAHAY DE FRANCHIMONT.

FRANCHOT. Armes concédées en 1809 : *coupé d'azur et d'or au chevron d'or brochant, chargé du signe des chevaliers légionnaires et accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe de deux épées d'azur posées en sautoir et surmontées d'une couronne de laurier de sinople.*

Antoine-François FRANCHOT, né en 1769 à Haironville (Meuse), où son père était maître de forges, lieutenant-colonel d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, décédé à Mézières en 1839, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 28 mai 1809, puis baron par décret impérial du 2 janvier 1814 qui, par suite des événements politiques, ne fut suivi ni de lettres patentes, ni de règlement d'armoiries. Il laissa deux fils : 1^o Charles-Félix Franchot, né en 1809, ingénieur, décédé sans alliance ; 2^o Charles-Eugène Franchot, né en 1823, commis principal des douanes, qui a eu lui-même une fille, M^{lle} Marie Franchot, demeurée sans alliance.

FRANCLIEU (Pasquier de). Voyez : PASQUIER DE FRANCLIEU.

FRANCMESNIL (de Vente de) : Voyez : VENTE DE FRANCMESNIL.

FRANÇOIS de BOIGISSON (Dagoret de). Voyez : DAGORET DE FRANÇOIS DE BOIGISSON.

FRANÇOIS de HAYE.

Famille de haute bourgeoisie.

Un décret du 18 février 1868 a autorisé M. Paul FRANÇOIS, né le 8 septembre 1836 à Sézanne (Marne), juge au tribunal de Senlis, à joindre à son nom celui de : DE LA HAYE.

FRANÇOIS de DOMESMONT.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Henri-Gaspard-Séverin FRANÇOIS, né à Amiens en 1799, conseiller à la Cour de cette ville, demanda le 10 septembre 1859 et obtint, par décret du 23 janvier 1860, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE DOMESMONT sous lequel, dit-il dans sa demande, son père et lui avaient toujours été connus. M^{me} de Guillebon, née François de Domesmont, est décédée à Amiens en 1888 à l'âge de 79 ans.

FRANÇOIS du TEMPS en Poitou. Armes : *d'azur à une croix pattée*

d'or, cantonnée de quatre fleurs de lys de même. — Devise : CRUX ET LILIA FLORENT.

La famille FRANÇOIS DU TEMPS, originaire de Fontenay-le-Comte, est une des plus anciennes de la bourgeoisie du Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans le Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.

Pierre François auquel remonte la filiation, était échevin de Fontaine dès 1471. On croit qu'il était fils d'un Mathe François qui était en 1456 receveur des décimes de la prévôté de Notre-Dame à Fontenay. Son fils, Venant, ou Vincent, François eut plusieurs fils qui partagèrent sa succession par acte du 31 décembre 1559. Deux de ces fils, Jean et Étienne, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée est aujourd'hui éteinte. Son chef, Pierre François, Sgr des Barrières, arriva à la noblesse par la mairie de Niort qu'il exerça en 1655. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Il fut père de Simon François, Sgr des Barrières, échevin de Niort en 1692, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 1^{er} mars 1698 par jugement de M. de Maupeou, puis le 16 janvier 1715, par jugement des Gallois de la Tour, tous deux intendants de Poitiers, et grand-père d'Antoine-Simon François, Sgr des Barrières, qui mourut sans postérité en 1746, dernier représentant de sa branche.

La branche cadette, seule subsistante, a possédé la terre du Temps, située dans la paroisse de Chaillé-les-Marais, près de Fontenay-le-Comte. Elle a donné à cette dernière ville une longue série de maires et d'échevins.

Principales alliances : d'Ancemale 1681, Brisson 1667, de la Boucherie 1683, Chebrou du Petit-Château 1712, Sabouraud de la Sablière 1811, 1839, 1844, Augier de Lajallet 1870, de Lancesseur 1870, Frain de la Gaulayrie 1872, Angibaud, 1876, etc.

FRANÇOIS de NEUFCHATEAU. Armes concédées en 1808 au comte François de Neufchateau : *de sinople au cygne d'argent surmonté de trois épis d'or; au franc quartier d'azur à un miroir d'or en pal après lequel se tortille et se mire un serpent d'argent*, qui est des comtes sénateurs.

La famille FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU est originaire de Lorraine.

Nicolas-Louis François, né le 9 avril 1750 à Saffay (Meuse), était fils de Nicolas François, régent d'école audit lieu et de Marguerite Gillet. Il reçut une éducation soignée, grâce à la protection de la puissante maison d'Hénin-Liétard, acquit dès l'âge de l'adolescence une certaine réputation comme poète et vint se faire inscrire au barreau de Paris,

mais il en fut rayé dès 1776 à la suite de son mariage avec M^{lle} Dubus, fille d'un danseur de l'Opéra, qui, du reste, mourut après quelques mois de mariage. Il fut alors pourvu de l'office de lieutenant général civil et criminel au bailliage et siège présidial de Mirecourt. Il fut autorisé en 1777 par arrêt du Parlement de Lorraine à joindre régulièrement à son nom celui de la ville de Neufchâteau sous lequel il était connu. François de Neufchâteau fut de 1782 à 1785 procureur général près du Conseil supérieur du Cap français, à Saint-Domingue. Il fut élu député suppléant du Tiers-État du bailliage de Toul aux États généraux de 1789, mais n'eut pas l'occasion de siéger. Il fut élu député à la Législative en 1791 et fut secrétaire et président de cette assemblée. Il fut plus tard commissaire du Directoire dans les Vosges, ministre de l'Intérieur en 1795, sénateur en 1799, président annuel du Sénat, grand-officier de la Légion d'honneur, fut tenu à l'écart par le gouvernement de la Restauration, fut admis à l'Académie française en 1816 et mourut à Paris en 1828. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808. Il s'était marié quatre fois, d'abord comme on l'a vu plus haut, avec Marguerite-Henriette Dubus, puis, en 1782 avec Marie-Françoise Pommier, dont il divorça, puis, en 1802, avec Marie Déard et, enfin, en 1814 avec Jeanne-Julienne Martzen, veuve de M. Bonnelier. Il n'eut d'enfants d'aucune de ces quatre unions.

Un décret du 31 décembre 1829 autorisa Aimé-François Déard, né à Paris le 22 avril 1799, à joindre à son nom celui de François de Neufchâteau.

Plus récemment M. Jean-Jules François, né à Bar-le-Duc le 13 juin 1808, inspecteur général des mines, officier de la Légion d'honneur, et son fils Paul-Jean-Georges François, né à Carcassonne en 1846, ingénieur civil, issus d'une branche collatérale, furent autorisés, par décret du 1^{er} mars 1879, à joindre à leur nom celui de : DE NEUFCHATEAU.

FRANÇOIS ou FRANÇOIS de BERNAY, en Poitou.

Famille bourgeoise, anciennement connue dans le bourg de Chizé, en Poitou, près duquel elle possédait dès le xvn^e siècle le domaine de Bernay.

Hyacinthe François, procureur à Chizé, eut son blason enregistré d'office à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Niort) : *de gueules à deux pals composés d'argent et de sinople*.

La famille François a fourni un grand nombre de notaires, de procureurs, d'huissiers.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

FRANÇOIS des COURTIS de la GROYE, de la VALETTE et de MONT-CHAL (le). Armes : *d'azur à une tour d'argent chargée de trois mouchetures d'hermines, accostée de deux fleurs de lys d'argent et soutenue d'une croissette de même.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille FRANÇOIS, aujourd'hui LE FRANÇOIS DES COURTIS, appartient à la noblesse du Poitou et de la Touraine.

On en trouvera des généalogies dans le premier volume des *Archives des familles nobles de la Touraine, de l'Anjou, du Maine et du Poitou* de M. Carré de Busserolle et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

La famille le François est originaire du Piémont. Elle a eu pour berceau le comté de Tende, situé dans les Alpes, sur les confins du comté de Nice, où elle occupait un rang distingué dès les premières années du xv^e siècle.

Antoine François, auquel remonte la filiation, fut pendant de longues années gouverneur du château et du comté de Tende. Il se qualifiait chevalier, Sgr de la Mare, etc., et était âgé de 30 ans quand il épousa, par contrat du 1^{er} mars 1450, Anne Grimaldi que l'on croit avoir appartenu à l'illustre maison des princes de Monaco. Il eut trois fils dont les deux plus jeunes prirent du service dans les armées du roi de France et périrent dans les guerres d'Italie. Son fils aîné, Charles François, chevalier, Sgr de la Mare, gouverneur du château de Tende, servit également dans les armées françaises, fut blessé à la bataille de Fornoue en 1495 et périt en 1525 avec deux de ses fils à la bataille de Pavie. Il avait épousé, le 17 avril 1487, Isabeau de Villeneuve. Le plus jeune de ses fils, Antoine François, chevalier, n'était âgé que de 13 ans quand après la mort de son père et de ses frères et la destruction du château de la Mare par les troupes impériales, il dut se réfugier en France avec sa mère. Il servit avec distinction dans les armées des rois François I^{er} et Henri II et fut nommé en 1559 gouverneur du château du Grand-Pressigny, en Touraine. Quelques années plus tard il épousa Perrine Mégret par contrat passé le 14 mars 1566 devant notaire au Grand-Pressigny. Son fils, Honorat François, fut après lui gouverneur du château du Grand-Pressigny. Il acheta le 27 juin 1600 le château des Courtis, situé dans la paroisse de Barrou, en Touraine, et épousa Anne Quentin par contrat passé le 17 avril 1602 devant notaire à Loches. Il fit reconnaître sa noblesse, le 8 juin 1615, par arrêt de la Cour des aides. Son fils, César François, Sgr des Courtis, marié en 1645 à Claude de Puyvinant, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 8 mai 1663, par un nouvel arrêt de la Cour des aides. Il fut encore maintenu dans sa noblesse avec ses frères, lors de la grande recherche com-

mencée en 1666, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Son arrière-petit-fils, Louis-Jean-Théodore, Sgr des Courtis, décédé à Poitiers le 5 janvier 1757, paraît avoir le premier substitué au nom de François celui de le François, qui a été conservé par ses descendants. Il avait épousé en 1740 Marie-Jeanne de Mousseaux, héritière de la seigneurie de la Valette. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jacques-François, Sgr des Courtis, et Jacques-Antoine, Sgr de la Valette, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la première branche, Jacques-François le François, Sgr des Courtis, né aux Courtis en 1745, épousa en 1776 Adélaïde-Armande de la Roche-Céry, fille du marquis de la Groye. Peu de temps après il racheta de son beau-frère la seigneurie de la Groye, située près d'Ingrandes, en Poitou, qui avait été érigée en marquisat par lettres de 1661 en faveur de la famille d'Aloigny. Il fut dès lors connu sous le titre de marquis qui depuis cette époque a été conservé par le chef de la famille. Il vendit en 1788 la seigneurie des Courtis, fut élu député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Chatellerault aux Etats généraux de 1789, émigra et mourut en Allemagne le 17 mars 1797. Il fut père de Charles-Pierre Le François des Courtis, marquis de la Groye, né aux Courtis en 1785, marié en 1810 à M^{lle} d'Espagnac, décédé à Poitiers en 1866, dont la descendance subsiste avec distinction.

L'auteur de la branche cadette, Jacques-Antoine Le François, Sgr de la Valette, mourut à Poitiers en 1788 des suites d'une blessure de chasse. Son fils, Henri-François le François des Courtis de la Valette, né à Poitiers en 1787, décédé à Paris en 1853, épousa d'abord M^{lle} de Remondias dont il eut une fille mariée en 1838 à son cousin, le marquis des Courtis de la Groye. Il se remaria en 1824 à M^{lle} de Barentin de Montchal. Il eut de cette seconde union, entre autres enfants, trois fils qui ont été les auteurs d'autant de rameaux. L'aîné de ces fils, Charles, connu sous le titre de comte des Courtis de la Valette, né en 1825, capitaine au long cours, propriétaire du château de la Valette, épousa en 1854 M^{lle} de la Roche-Saint-André dont il laissa deux fils. Le deuxième, Conrad, connu sous le titre de comte des Courtis, né à Poitiers en 1833, colonel d'infanterie territoriale, fut autorisé, par décret impérial du 24 juin 1868, à joindre à son nom celui de : Montchal, qui appartenait à la famille de sa mère ; il a épousé en 1879 M^{lle} de Terrasson dont il a eu deux fils. Le plus jeune des trois frères, Charles-Maxime, connu sous le titre de comte des Courtis, né à Poitiers en 1837, décédé en 1886, se fixa à Bordeaux après son mariage avec M^{lle} Chainé ; il a laissé deux fils.

La famille le François des Courtis a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Gournay, de Couhé de Lusignan 1639, de Marsay 1680, de Chabot 1770, de Ranches, de la Roche-Céry 1777, d'Arlanges 1810, d'Amarzit-Sahuguet d'Espagnac 1810, du Breuil-Hélion de la Guéronnière 1840, de la Motte-Baracé 1866, de Villiers de la Noue 1900, de la Faire 1808, de Barentin de Montchal 1824, de Bonnault 1852, Hay des Nétumières 1903, de la Roche-Saint-André 1854, de Courseulles 1888, de Galard 1920, Tallien de Cabarrus 1921, de Lestang de Ringère 1897, etc.

FRANÇOIS (Desfontaines de). Voyez : DESFONTAINES DE PREUX, DE LA CROIX, D'AZINCOURT, DE FRANÇOIS.

FRANÇOIS, ou LEFRANÇOIS de la CARLIÈRE (le). Voyez : LEFRANÇOIS DE LA CARLIÈRE.

FRANÇOIS, ou LEFRANÇOIS, de GRAINVILLE (le.) Armes (d'après la *France héraldique* de Poplimont) : *tiercé en fasce au 1 d'azur à trois croisettes d'argent rangées; au 2 de sable à trois molettes d'éperon d'or; au 3 d'azur à trois croisettes d'argent, 2 et 1.*

La famille LE FRANÇOIS DE GRAINVILLE est originaire de Normandie.

On n'a encore pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

Victor-Louis le François de Grainville était en 1874 professeur d'hydrographie à Toulon. M^{me} le François de Grainville a épousé à Paris en 1901 M. Boucher de Crèvecœur.

FRANÇOIS de PONTCHALON (des). Voyez : DESFRANÇAIS, ou DESFRANÇOIS, DE LOLME ET DE PONTCHALON (tome XIII et Additions du tome XIV).

FRANÇOIS des FRANÇOIS de la BASTIDE et de MONTGRION, en Auvergne et en Velay. Armes : *d'or à un cœur de gueules; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or.*

La famille FRANÇOIS, aujourd'hui DES FRANÇOIS, originaire du Puy, est anciennement connue en Velay et en Auvergne. Elle a toujours été très pauvre et assez obscure.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial du Velay* de M. Paul et dans la *Recherche générale de la noblesse d'Auvergne* (1656-1727) du docteur de Ribier.

Jean François fut consul du Puy en 1565. Antoine François, auquel remonte la filiation suivie, était maître peyrolier au Puy dans les

dernières années du xvi^e siècle. Son fils, Claude François, marié le 5 février 1601 à Michelette de Faunières, fille du seigneur de la Chomette, près de Brioude, fut secrétaire et serviteur de la reine Marguerite de Valois, première femme du roi Henri IV. Grâce à la protection de cette princesse il reçut des lettres d'anoblissement et devint seigneur de Pominy et des Grèzes. Claude François, Sgr des Grèzes, fils du précédent, épousa, le 23 février 1637, demoiselle Antoinette Dounial, dite de Léganet, et mourut à Agnat le 26 janvier 1669. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, ce même Claude François, sieur des Grèzes, demeurant à la Voulte, fut assigné à produire son titre de noblesse ; il ne comparut pas et il ne fut pas pris de décisions à son sujet ; une note du registre des maintenues fait observer qu'il était très pauvre. Il laissa plusieurs fils qui furent connus sous le nom de des François conservé depuis lors par sa descendance. L'un de ces fils, Jean des François, sieur des Grèzes et de Granat, né à Agnat en 1642, marié successivement à Françoise de Saint-Chamans, décédée en 1687, et en 1695 à Catherine de Rochemonteix, fut maintenu dans sa noblesse le 23 février 1685 par ordonnance de M. de Bérulle, intendant d'Auvergne ; il eut deux fils, François des François, sieur de la Bastide, né du premier lit, et Jean des François, sieur de Granat, né du second lit, qui, sur le vu du jugement de 1685, furent à leur tour maintenus dans leur noblesse, le 4 juillet 1701, par jugement de M. d'Ormesson, successeur de M. de Bérulle. François des François, autre fils de Claude et d'Antoinette Dounial, servit dans les gardes du corps ; il se fixa à Gignat, en Basse-Auvergne, par son mariage avec Charlotte Monteil ; sa descendance était représentée en 1884 par François des François de la Bastide, médecin à Antoingt (Puy-de-Dôme).

La branche des seigneurs de Montgrion subsistait très obscurément sous Napoléon III. Borel d'Hauterive mentionne dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1867 un François des François de Montgrion, cocher de maître, qui se maria à Paris en juin 1866.

FRANCOURT (Garnier de). Voyez : GARNIER DE FRANCOURT.

FRANCO (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1819) : *tiercé en fasce : d'argent à deux têtes de cheval de sable ; de gueules à l'épée haute d'argent ; et d'or à un dextrochère de carnation, habillé de sinople, tenant un sabre d'argent.*

L'auteur de la famille DE FRANCO, Louis-Bernard Francq, né en 1766 à Auxonne, en Bourgogne, était le fils de Claude Francq, ou Franc, ouvrier d'Etat à l'arsenal de cette ville, et de Bernarde

Canot. Il s'engagea comme simple soldat en 1782, arriva au grade de colonel, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes de 26 avril 1810, fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par nouvelles lettres du 27 février 1819 et mourut à Corbeil quelques jours avant l'obtention de ces lettres patentes. Il avait épousé Agathe-Clémence Pipelet, fille du docteur Pipelet et de Constance-Marie de Theïs, alors remariée au prince de Salm-Dyck. Il laissa deux fils dont l'aîné mourut sans postérité. Son fils puîné, Alexandre-Bernard Démétrius, dit Félix, né à Paris en 1815, colonel de chasseurs à cheval, décédé en 1865, fut confirmé, à la mort de son frère, dans la possession héréditaire du titre de baron, par décret impérial du 22 janvier 1862. Le colonel baron Francq avait épousé en 1861 Honorine Clémence de Saint-Quentin. Il en laissa deux fils qui furent autorisés, par décret impérial du 1^{er} septembre 1866, à faire précéder leur nom de la particule **DE**.

FRANCQUEVILLE (du Poerier de). Voyez : **POERIER DE FRANCQUEVILLE** (de).

FRANCQUEVILLE, ou **FRANCQUEVILLE** (de), en Normandie. Voyez : **FRANCQUEVILLE** (de).

FRANCQUEVILLE, ou **FRANCQUEVILLE** (de), dans le nord de la France. Voyez : **FRANQURVILLE** (de).

FRANCS (Colas des). Voyez : **COLAS DES FRANCS**, **DE BROUVILLE**, **DE BROUVILLE DE MALMUSSE**, **DE LA NOUE**, **DE LA NOUE-BILLAULT**, etc.

FRANCS (des), en Poitou. Armes : *d'argent à deux fasces de sable*.

La famille **DES FRANCS**, complètement éteinte en 1901, appartenait à l'ancienne noblesse du Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie complète dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Étienne-Augustin des Francs fit en 1735 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie.

La famille des Francs tirait son nom du fief des Francs, situé dans la paroisse de Cherveux (Deux-Sèvres). Elle avait donné son nom à un petit fief, le Jardin des Francs, qui relevait de la baronnie de Parthenay. Beauchet-Filleau mentionne Guillaume et Pierre des Francs qui en 1123 léguèrent leur terre de Verrine à l'abbaye de Saint-Maixent. Le nom de la famille des Francs figure dans un certain

nombre de chartes du ^{xiii}^e siècle. La souche était représentée au ^{xiv}^e siècle par deux branches dont on ne connaît pas le point de jonction.

La branche des seigneurs des Francs présumée l'aînée, remontait par filiation à peu près suivie à Guillaume Sgr des Francs, dont le fils aîné, Hugues, décédé dans la suite sans postérité, rendit un aveu le vendredi avant la fête de Saint-Hilaire, 1330. Cette branche était représentée dans la seconde moitié du ^{xv}^e siècle par deux frères, Louis et Jean. L'aîné de ceux-ci, Louis, fit partie en 1465 du ban de la noblesse du Poitou ; il eut un fils, Louis, Sgr des Francs en 1503, qui n'eut pas d'enfants, et deux filles dont l'aînée, héritière de la terre des Francs, épousa Guillaume de Nuchèze, Sgr de la Mesnardière. Le puîné, Jean, fit un partage avec son frère en 1461. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, François des Francs, Sgr de Seneuil, marié en 1576 à Isabeau du Chemin, et avec leur fille, Marie, femme de Gabriel des Granges, Sgr de Beauvais.

La branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours remontait par filiation à peu près suivie à Jean des Francs, Sgr de la Barbaudière, qui épousa vers 1390 Jeanne de Beauchamps. Jean des Francs, Sgr de la Barbaudière, fils des précédents, épousa vers 1450 Marguerite de Dercé. Il en eut, entre autres enfants, trois fils, François, Aubert et Jean, qui furent les auteurs de trois rameaux.

Le premier rameau s'éteignit dans la seconde moitié du ^{xvii}^e siècle.

L'auteur du deuxième rameau, Aubert des Francs, Sgr de la Bretonnière, en la paroisse de Cramard, épousa vers 1460 Jeanne Renou. Il fut père de Jacques des Francs, Sgr de la Bretonnière, qui épousa vers 1485 Marguerite d'Aubigny, ou d'Aubigné, et grand-père de Sylvestre des Francs, Sgr de la Bretonnière, qui épousa vers 1520 Catherine Chevalleau. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, et le 18 février 1715 par jugement de Quentin de Richebourg, également intendant de Poitiers. Jean des Francs, Sgr de la Bretonnière, marié en 1640 à Catherine Palustre, eut, entre autres enfants, deux fils : 1° François, Sgr de la Bretonnière, marié en 1662 à Marie Gilibert, dont le petit-fils, Etienne-Augustin, connu sous le titre de marquis des Francs, page de la Grande Écurie en 1735, décédé en 1772, laissa une fille unique, la marquise de Nieuil, décédée à Poitiers en 1809 ; 2° César des Francs, Sgr de Saint-Denis. Le fils de ce dernier, François des Francs, Sgr de Saint-Denis, marié à Toulon à Marguerite Cardeil, décédé dans la même ville en 1712, fut chef d'escadre des armées navales. Il fut le trisaïeul de Michel-Henri, connu sous le titre de marquis des Francs, né vers 1790, officier de la garde royale sous

la Restauration, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui ne laissa qu'une fille, la comtesse de Campagne, décédée en 1901.

Jean des Francs, Sgr de la Grange, auteur du troisième rameau, épousa Apolline Roulleau. Sa descendance posséda, entre autres biens, la seigneurie du Repeyroux. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 10 décembre 1667, par jugement de M. de Barentin et le 22 février 1715, par jugement de Quentin de Richebourg. Elle paraît s'être éteinte en la personne de Jean-Claude des Francs, Sgr du Repeyroux, né à Niort en 1724.

Louis des Francs de la Bretonnière fut admis dans l'ordre de Malte en 1583 (alias 1585); il devint dans la suite commandeur de Mauléon.

Principales alliances : de Nuchèze, Thibault de la Carte 1529, de Chasteigner 1532, 1597, de Ferré 1580, de Beauchamps vers 1380, de la Tousche, de Fouchier, Chevalleau, de Tusseau 1575, de Mondion 1611, de Poute de Nieuil 1762, de Montbel, de Razilly 1754, Poignand du Fontenieux, de Chantreau 1782, de Brémond d'Ars 1802, de la Borie de Campagne, de Saint-Légier 1540, de Chabot du Chaigneau 1615, Pandin de Lussaudière 1655, etc.

FRANCUEIL (Dupin de). Voyez : DUPIN DE FRANCUEIL ET DE ROCHEFORT.

FRANQUET de FRANQUEVILLE.

Le vicomte Révérend a donné une généalogie de la famille FRANQUET DE FRANQUEVILLE dans ses *Titres et confirmations de titres* (1830-1908).

Nicolas Franquet, à partir duquel il donne la filiation, était vers le milieu du XVIII^e siècle receveur des tailles à Gagnat et avait épousé Marie-Jeanne Leduc. Leur fils, Hippolyte-Joseph-Jean Franquet, dit Franquet de Franqueville, né le 30 mars 1762 à Paris (paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois), marié à Adélaïde Mallés, décédé à Cherbourg en 1812, fut commissaire principal de la marine et membre du collège électoral de la Manche. Il eut trois enfants : 1^o Charles-Amédée Franquet de Franqueville, né à Cherbourg en 1807, marié à Ernestine Mortimer-Ternaux, qui laissa un fils, Ernest-Louis, né à Paris en 1840, et une fille, M^{me} Gaume; 2^o Alfred-Charles-Ernest, dont il va être parlé; 3^o la baronne Dubreton. Alfred-Charles-Ernest Franquet de Franqueville, né à Cherbourg en 1809, fut conseiller d'État, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer au ministère des Travaux publics, commandeur de la Légion d'honneur, épousa à Versailles en 1838 Blanche-Cécile Desse-Decaux et mourut en 1876. Il fut père d'Amable-Charles Franquet de Franqueville, né en 1840, membre de l'Institut, qui fut

créé comte romain par bref du 1^{er} avril 1870 et qui fut confirmé, à titre personnel dans la possession de son titre par décret présidentiel du 14 janvier 1875. Le comte de Franqueville avait épousé en 1864 Marie-Mathilde Schaeffer, petite-fille du célèbre laveur de pianos Erard et héritière du magnifique domaine de la Muette, aujourd'hui compris dans l'enceinte de Paris. Il se remaria à Londres en 1903 à lady Sophia-Mathilda Palmer, fille de lord Shelborn, puis à M^{me} Brame, née de Ronseray. Il eut du premier lit un fils, Pierre, marié en 1895 à Blanche de Bonrepos, et quatre filles, M^{mes} P. Schaeffer, la comtesse Lionel Degournay, Jean Darcy et la duchesse d'Ursel.

Principales alliances : du Breton, Schaeffer, Palmer of Shelborn, de Ronseray, de Gournay, Darcy, d'Ursel, Fabre-Roustan de Navacelle 1917, Mortimer-Ternaux, etc.

FRANQUETOT de COIGNY (de). Armes : *de gueules à une fasce d'argent chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée de trois croissants du même métal.* — Couronne : *Ducal.* — Supports : *Quatorze drapeaux posés en sautoir à la pointe de l'écu, deux fusils passés en sautoir et accostés de deux tambours.* — Devise : *POST PROELIA PROEMIA.* — L'écu enveloppé d'un manteau de pair de France.

La maison de FRANQUETOT DE COIGNY, éteinte dans les mâles en 1865, était une des plus illustres de l'aristocratie française. Elle était toutefois moins ancienne que n'aurait pu le faire supposer sa brillante situation nobiliaire.

Elle avait eu pour berceau la petite ville de Carentan, en Basse-Normandie, et portait primitivement le nom de Guillote. Son auteur, Jean Guillote, eut d'une alliance demeurée inconnue, entre autres enfants, deux fils, Robert Guillote, vicomte (c'est-à-dire juge) de Carentan, et Thomas Guillote, greffier de l'élection de Coutances, tous deux seigneurs de Franquetot, Grimesnil, Saint-Just, etc., qui furent simultanément anoblis, moyennant une finance de 1200 écus d'or pour chacun, par lettres patentes du roi Charles IX, données à Sainte-Menehould le 12 septembre 1543, vérifiées en la Chambre des comptes de Paris le 26 du même mois et enregistrées en la Cour des aides de Normandie en mai 1546 à charge de payer cent livres de rente à la paroisse de Créteville. L'ainé de ces deux frères, Robert, avait épousé, le 18 avril 1542, Marie d'Auxais, d'une des plus vieilles familles nobles de la région; étant devenu veuf, il se remaria à une demoiselle d'Orglandes qui appartenait, elle aussi, à une des plus anciennes familles nobles de la province. Il eut de sa première union une fille, Scolastique, qui épousa en 1564 François Cadot, Sgr de Sébeville, et deux fils, Thomas et Louis Guillote. Ceux-ci furent

autorisés, l'un par lettres de 1583, l'autre par lettres patentes de mai 1603, vérifiées le 16 du même mois, à substituer à leur nom de Guillote celui de leur seigneurie de Franquetot. Ils furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Thomas Guillote, puis de Franquetot, Sgr de Franquetot, de Beaumont, etc., épousa Françoise de la Luthumière. Il en eut, outre deux filles, deux fils : 1^o Antoine, qui continua la lignée; 2^o Louis, marié en 1593 à Françoise de Buret, dont le fils, Thomas, épousa en 1627 Catherine de Becdelièvre et dont le petit-fils-Henri François, Sgr et patron de Carquebut, en la sergenterie de Sainte-Mère-Église, fut maintenu dans sa noblesse à l'âge de 22 ans, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Antoine de Franquetot, Sgr dudit lieu, fut nommé, le 2 juillet 1629, président à mortier au Parlement de Normandie sur la démission de Gilles Anzeray; il avait épousé Éléonor de Saint-Simon-Courtomer, d'une illustre famille de Normandie. Il eut pour successeur dans sa charge de président à mortier, en 1637, son fils, Robert de Franquetot, Sgr dudit lieu et de Turlaville, en l'élection de Valognes, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 29 juillet 1666, par jugement de Chamillart. Ce fut Robert de Franquetot qui acquit la seigneurie de Coigny, au diocèse de Coutances, dont son fils, Jean-Antoine, connu sous le titre de marquis de Franquetot, maréchal de camp, marié en 1634 à Madeleine Patry, obtint l'érection en comté par lettres de 1650. Robert-Antoine de Franquetot, comte de Coigny, fils de Jean-Antoine, marié en 1668 à Marie-Françoise de Gouyon de Matignon, décédé en 1704, fut nommé en 1693 lieutenant général des armées du Roi. Son fils, François, comte de Coigny, né en 1670, marié en 1699 à Henriette de Monthourcher, héritière du marquisat du Bordage, décédé en 1759, eut une très belle carrière militaire, fut créé en 1734 maréchal de France et chevalier de la Toison d'Or, fut plus tard gouverneur général de l'Alsace et obtint, enfin, par lettres patentes de février 1747, l'érection en duché de son comté de Coigny. Le maréchal de Coigny survécut à son fils, Jean-François, comte de Coigny, lieutenant général des armées du Roi en 1743, qui fut tué en duel le 4 mars 1748 par le prince de Dombes. Le comte Jean-François de Coigny avait épousé en 1729 Marie-Corentine de Nevet qui lui survécut jusqu'en 1778. Il en laissa trois fils : 1^o François-Henri, né en 1737, qui continua la lignée; 2^o Augustin Gabriel, comte de Coigny, né en 1740, lieutenant général des armées du Roi en 1815, décédé en 1815, qui eut pour fille unique Aimée, la *Jeune captive* célébrée par André Chénier, mariée successivement au duc de Fleury, dont elle divorça, et à M. de Montrond, dont elle divorça également, fameuse

par ses aventures romanesques, décédée en 1820 ; 3^e Jean-Philippe, chevalier de Coigny, maréchal de camp, décédé sans alliance pendant l'émigration en 1804. François-Henri de Franquetot, deuxième duc de Coigny, né à Paris en 1737, lieutenant général des armées du Roi en 1780, premier écuyer du Roi, fut créé pair de France en 1787. Élu député de la noblesse du bailliage de Caen aux États généraux de 1789, il émigra en 1792, fut nommé capitaine général de l'armée portugaise, ne revint en France qu'avec le roi légitime, en 1814, reprit sa place à la Chambre des pairs, fut nommé en 1816 gouverneur des Invalides, reçut cette même année le bâton de maréchal de France et mourut à Paris en 1821. Son fils, François-Casimir, marquis de Coigny, lieutenant général des armées du Roi en 1814, décédé avant lui en 1816, avait épousé en 1775 Louise-Marthe de Conflans d'Armentières, décédée en 1832. Il eut deux enfants : 1^o Auguste-Gustave, troisième duc de Coigny, pair de France, né à Paris en 1788, dont il va être parlé ; 2^o Antoinette-Jeanne, mariée en 1806 au général Sébastiani, plus tard maréchal de France, décédée dès 1807, dont la fille unique fut l'infortunée duchesse de Praslin, décédée tragiquement en 1847. Auguste-Gustave, troisième duc de Coigny, fut aide de camp du duc de Bordeaux, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, maréchal de camp en 1843 et grand officier de la Légion d'honneur, et mourut à Paris en 1865. Il avait épousé en 1822 Henriette Dalrymple-Hamilton, d'une famille noble d'Angleterre, décédée à Paris en 1869. Il en laissa deux filles qui furent les dernières représentantes de leur famille : 1^o Jeanne-Louise, mariée en 1847 à son cousin germain, John, vicomte Dalrymple-Hamilton, comte de Staer, décédée en Écosse en 1896 ; 2^o Georgina-Fanny, mariée en 1852 à Charles-Herbert Pierrepont, comte Mauvers, vicomte Newark.

Le dernier duc de Coigny laissa par testament ses terres de Normandie à celui des descendants de sa nièce, la duchesse de Choiseul-Praslin, née Sébastiani, qui relèverait le nom de Coigny. Un décret de juin 1901 a autorisé un petit-fils de celle-ci, le comte Arnaud de Gramont, né en 1861, membre de l'Institut, à joindre à son nom celui de : de Coigny. Le comte de Gramont-Coigny survit à son fils, tué glorieusement au cours de la dernière guerre, et n'a qu'une fille, madame la duchesse de Cadaval.

Louis Guillote, puis de Franquetot, Sgr d'Auxais, auteur de la branche cadette, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et chevalier de son Ordre et épousa Diane de Montmorency. Sa descendance s'éteignit avec Louis-Gaston de Franquetot, chevalier, Sgr d'Auxais, marié en 1732 à Marie-Marguerite Adine.

La famille de Franquetot avait fourni plusieurs chevaliers de Malte.

Principales alliances : d'Auxais, d'Orglandes, Cadot de Sébeville, d'Aché, de Saint-Simon-Courtomer, Patry, d'Harcourt-Olonde 1703, de Montboucher du Bordage, Colbert de Croissy 1726, de Nevet, de Rosset de Fleury 1784, d'Andlau 1785, de Conflans d'Armentières, Sébastiani, de Montmorency, de Bailleul de Château-Gontier, de Gouyon-Matignon, etc.

FRANQUEVILLE (*Belhomme de*). Voyez : BELHOMME DE CAUDECOSTE, DE FRANQUEVILLE ET DE MORGNY, en Normandie.

FRANQUEVILLE (*Franquet de*). Voyez : FRANQUET DE FRANQUEVILLE.

FRANQUEVILLE (*Subtil de*). Voyez : SUBTIL DE FRANQUEVILLE.

FRANQUEVILLE (*de*), en Normandie. Armes : *de gueules au chef d'or*. — Aliàs : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules au chef d'or ; aux 2 et 3 de sable à une croix ancrée d'or*.

La famille de FRANQUEVILLE appartient à la noblesse de la Haute-Normandie. Elle ne doit pas être confondue avec d'autres familles du même nom, particulièrement avec celle, rapportée à la suite, qui a adopté de nos jours l'orthographe Francqueville et qui a occupé un rang des plus distingués dans la noblesse de robe du nord de la France.

On n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements.

D'après *le Traité des noms* de Laroque (page 47) elle avait pour nom celui de Dubois et ne prit le nom de Franqueville qu'en vertu d'une substitution.

La Chesnaye des Bois mentionne Jean et Rault de Franqueville, chevaliers, qui servaient dans la compagnie de Robert d'Harcourt, chevalier, quand ce seigneur fit sa montre dans l'abbaye de Conches le 1^{er} janvier 1363, et Jean de Franqueville, dit Saquet, chevalier, qui était en 1367 au service de l'État. Colart de Franqueville était en 1373 chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

La famille de Franqueville fut maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de Monfaut, en 1463. Charles de Franqueville, Sgr de la Galitrelle, demeurant en la paroisse de Saint-Martin de Cormeilles, dans l'élection de Pont-Audemer, et son frère Jean, tous deux fils de René de Franqueville et d'Aliénor le Chartier, furent maintenus dans leur noblesse, le 4 mars 1670, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

Charles-Louis de Franqueville fut admis en 1787 parmi les pages du roi Louis XVI après avoir justifié une filiation noble remontant à

1496. Il épousa dans la suite Sophie Legendre de Fougainville et fut le père de Charles-Théodore de Franqueville, né à la Martinique le 20 novembre 1800, qui résidait à Rouen sous le règne de Charles X.

Le chevalier de Franqueville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Baumont-le-Roger tant en son nom que comme représentant de M. de Rély, Sgr de Saint-Aubin. Cette même année M. de Franqueville se fit représenter aux assemblées de la noblesse tenues à Rouen et à celles du bailliage de Pont-Audemer.

La famille de Franqueville a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Une famille de Franqueville a appartenu à l'ancienne noblesse du Ponthieu. Elle portait pour armes : *d'argent à trois maillets de gueules; au lambel à trois pans d'azur.*

FRANQUEVILLE, aujourd'hui **FRANCQUEVILLE** (de), dans le nord de la France. Armes : *d'azur à un lambel d'or à trois pendants en chef et à une étoile à ses rais de même en pointe.*

La famille DE FRANQUEVILLE, aujourd'hui DE FRANCQUEVILLE, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe du nord de la France.

On n'en connaît pas la généalogie et on n'a pu se procurer sur elle, malgré sa grande notoriété, que des renseignements insuffisants.

La famille de Francqueville a eu pour berceau la ville de Cambrai où elle est fort anciennement connue et à laquelle elle a donné des prévôts depuis 1574.

Robert de Franqueville, né à Cambrai, fils de Jacques de Franqueville et de Marie Maldonat, vint s'établir à Lille comme marchand et acheta le 4 mai 1672 la bourgeoisie de cette ville. Il épousa le 11 janvier 1672 Jacqueline Fane et en eut plusieurs enfants.

La famille de Franqueville fut anoblie en 1678. La souche se partagea en un certain nombre de rameaux dont plusieurs se sont perpétués jusqu'à nos jours. L'un de ces rameaux joint à son nom celui de l'ancienne seigneurie d'Abancourt dont il possède encore le château près de Cambrai. Un autre joint à son nom celui de l'ancienne seigneurie de Bourlon dont il possède encore le château dans le département du Pas-de-Calais; son chef est connu de nos jours sous le titre de comte.

Jean-Baptiste de Franqueville, doyen et chanoine de la métropole de Cambrai; Louis-Joseph de Franqueville, bourgeois de Cambrai; Jacques de Franqueville, échevin et bailli de Cambrai; Jean de Franqueville, bourgeois de Cambrai; et Pierre de Franqueville, bourgeois

de Cambrai, firent enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696.

La famille de Franqueville donna au cours du XVIII^e siècle un secrétaire du Roi, reçu en 1718, des présidents, un procureur général et quatre conseillers au Parlement de Flandre. Claude-Xavier-Joseph de Franqueville d'Abancourt, né à Douai en 1758, fils d'un conseiller au Parlement de Flandre, fut appelé par le roi Louis XVI au ministère de la guerre le 23 juillet 1792; quelques jours plus tard, lors de la journée du 10 août, il essaya vainement d'organiser la défense du château des Tuileries. Arrêté après le succès des émeutiers et envoyé à Orléans, il fut massacré par la populace de Versailles le 9 septembre 1792 avec 43 autres prisonniers que l'on ramenait à Paris pour les juger.

Louis-Théodore-Joseph de Franqueville, Sgr de Bourlon; Henri-Joseph de Franqueville, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, président à mortier au Parlement; et Adrien-Joseph de Franqueville d'Inielle, président honoraire au Parlement de Flandre, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Douai; un M. de Franqueville prit part à celles tenues à Cambrai.

Principales alliances : de Muyssart vers 1750, de Waresquiel 1776. de Madre 1800, de Taillevis de Périgny, Legras du Luart, de Rougé 1842, de Rohan-Chabot 1870, de Mun 1879, d'Ursel, de Frotte, des Rotours, de Lagrenée, de Colnel 1910, de Gorguette d'Argœuvres, Danse de Froissy, Zilof de Steenbourg, Boistel de Belloy 1893, Domet de Vorges, de Guillebon 1887, de Wilasse, de Rouvroy 1894, de Taillevis de Périgny 1860, de la Forest d'Armaillé, Hue de Mathan, d'Aleynac de Coulanges 1900, du Soulier 1899, Guéau de Reverseaux 1868, etc.

FRANSSU (de Douville de). Voyez : DOUVILLE DE MAILLEFEU ET DE FRANSSU (DE).

FRANSURES (de). Armes : *d'argent à une fasce de gueules chargée de trois besants d'or.* — Supports : *deux lions (aliàs deux licornes).* — Cimier : *un lion errant (aliàs une tête et un col de licorne).*

La famille de FRANSURES, éteinte dans les mâles en 1899, appartenait à l'ancienne noblesse chevaleresque de Picardie. Elle a eu pour berceau une seigneurie de son nom située à quatre lieues et demie au nord-ouest d'Amiens et à deux lieues et demie au sud-ouest de Doullens.

On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit au XVIII^e siècle pour la maison de

Saint-Cyr et pour l'École militaire. On trouvera aussi des renseignements sur la famille de Fransures dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1844.

La famille de Fransures a pour premier auteur connu un Mathieu de Fransures qui vivait en 1157. Bergues de Fransures se croisa en 1199 dans l'assemblée tenue à Compiègne par Thibaud, comte de Champagne, et commanda un corps de latins lorsque les Croisés rétablirent sur son trône l'empereur Isaac Comnène. Villehardouin rapporte dans son *Histoire de la conquête de Constantinople* qu'il fut député par ses compatriotes vers l'empereur Baudouin pour essayer de le réconcilier avec le marquis de Montferrat. Le nom et les armes de ce vaillant gentilhomme ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Le nom de la famille de Fransures figure dans un grand nombre d'actes des ^{xiii}^e, ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles. Jean de Fransures, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, était en 1462 bailli de Morée et grand prieur d'Aquitaine.

La filiation n'est régulièrement établie qu'à partir de Jean de Fransures l'aîné, dit Flamand, écuyer, Sgr de Tilloy, près de Roye, qui était décédé en 1480. On présume que la femme de ce seigneur appartenait à la famille des Quesnes et était fille, ou sœur, de Jean des Quesnes, dit Karodos, chevalier, Sgr de Villers et de Boulogne-la-Grasse. Il résulte, en effet, d'un acte du 22 janvier 1480 que Jean II de Fransures, fils de Jean I^{er} qui précède, recueillit la succession de ce Jean des Quesnes, dont il était le plus proche parent. Par cet acte du 22 janvier 1480, Jean II de Fransures vendit ou tout au moins engagea la terre de Villers à Laurent Herbelot, Sgr de Ferrières, dans la paroisse de Montdidier. Il épousa, le 23 février 1490, Marguerite le Borgne et fut père de Jean III de Fransures, écuyer, Sgr de Villers-Tournelles, auquel seulement le travail de Chérin fait remonter la filiation. Jean III de Fransures, fit le 4 mars 1541 une donation à son fils aîné Antoine ; celui-ci fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 9 février 1540 et mourut en 1556 sans laisser de postérité. Son frère, Philippe, fils puîné de Jean III, recueillit après lui la seigneurie de Villers-Tournelles. Il était archer des ordonnances du Roi quand il épousa, le 16 janvier 1534, demoiselle Jeanne de Billaut. Il rendit hommage au prince de Condé le 22 avril 1556 et mourut en 1568. Son fils, Louis de Fransures, marié d'abord le 14 août 1570 à Adrienne de Goussencourt, puis à Antoinette de Béthisy, rendit hommage au prince de Condé, le 6 mai 1562, pour sa seigneurie de Villers-Tournelles, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 21 juin 1599 et mourut en 1622. Il avait eu trois fils dont l'aîné, Antoine, marié successivement le 3 août 1600 à Catherine le Grand de Puiseux

et le 7 juillet 1613 à Louise de Verny, continua la lignée et dont le deuxième, Charles, tué au siège d'Ostende en 1602, et le troisième, Jean, furent admis dans l'ordre de Malte en 1597 et 1598. Jacques de Fransures, Sgr de Villers-Tournelles, fils d'Antoine, épousa Jeanne-Françoise de Guillaume par contrat passé à Montdidier le 29 septembre 1651 et fut maintenu dans sa noblesse, le 10 août 1666, sur preuves remontant à 1527, par jugement rendu à Amiens de l'intendant Colbert. Son fils, François-Roger de Fransures, Sgr de Villers-Tournelles, épousa Marie de Pestivau par contrat passé en 1678 devant notaire à Compiègne. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse, le 18 mai 1716, par jugement rendu à Amiens de M. de Bernage, intendant, avec ses deux fils, Louis-Roger, plus tard chef d'escadre des armées navales, marié à Compiègne en 1718 à Marie-Françoise le Féron de Besancourt, et Jacques-Jean, page du Grand maître de Malte, décédé dans la suite sans postérité. Le rameau du seigneur de Tilloy et d'Hiencourt avait été maintenu dans sa noblesse, le 6 juin 1698, par jugement de M. Bignon, intendant d'Amiens. Antoine-Joseph de Fransures, né en 1727, fils de Louis-Roger, épousa à Paris en 1758 Angélique-Charlotte Véramy de Varennes, fille d'un secrétaire du Roi, receveur des tailles de l'élection de Montdidier. Il fit en 1773 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission, parmi les pages du prince de Condé, de son fils, Louis-Antoine, né à Montdidier en 1760.

M. de Fransures, Sgr de Villers-les-Tournelles, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Montdidier.

Louis-Édouard-René, connu sous le titre de comte de Fransures, décédé en 1870, épousa vers 1825 M^{lle} Cavé d'Haudicourt. Son fils, Louis-Joseph-Oswald, comte de Fransures, né en 1826, conseiller général de la Somme, décédé en 1899, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il avait épousé en 1853 M^{lle} du Bos de Gribeauval dont il ne laissa que des filles, M^{mes} de Briançon, Cavé d'Haudicourt de Tartigny, de Baudus et du Bos d'Hornicourt. Un de ses petits-fils, M. de Baudus, marié à M^{lle} Béjot, s'est cru en droit de relever le nom de la famille de Fransures.

La famille de Fransures avait tourni de nombreux officiers, trois chevaliers de Malte en 1597, 1598 et 1618, des demoiselles de Saint-Cyr en 1692, 1728, 1731, 1775, etc.

Principales alliances : d'Hangest, de Goussencourt, de Béthisy de Briançon 1878, Puissant de la Villeguérif 1844, Poitevin de la Motte 1845, le Féron 1748, de Blottefière, etc. .

FRASNOIS (Huot de). Voyez : HUOT DE CHARMOILLE DE FRASNOIS.

FRAYSSE de la CONDAMINE.

La famille FRAYSSE DE LA CONDAMINE, anciennement connue en Provence, est une branche détachée au xvi^e siècle et demeurée non noble de la famille de Fresse de Monval, rapportée plus bas.

Elle était représentée de nos jours par Joseph-Maurice-Hippolyte Fraysse de la Condamine, marié à Anne-Rose-Mélanie Lucan, et par leur fils, Jean-Daniel, né le 28 octobre 1860, marié le 30 août 1887 à Adrienne Lange.

FRAVAL (Tresvaux du). Voyez : TRESVAUX DU FRAVAL.

FRAVAL de COATPARQUET. Armes (ce sont celles des Fraval de Crénihuel) : *de gueules à une croix engreslée d'argent.* — Aliàs (d'après le *Bulletin héraldique* d'avril 1894) : *d'azur à une bande d'or accompagnée de deux étoiles de même, au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.*

La famille FRAVAL DE COATPARQUET est anciennement et honorablement connue en Bretagne.

Le vicomte de la Messelière en a donné dans ses *Filiations bretonnes* un intéressant tableau généalogique.

D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, la famille Fraval de Coatparquet serait une branche, détachée de la souche à une époque inconnue et, en tout cas, depuis longtemps tombée en dérogeance, d'une famille Fraval qui a appartenu à la noblesse de l'ancien diocèse de Vannes. Cette famille possédait, entre autres biens la seigneurie de Crénihuel, en la paroisse de Silfiac. Elle figura de 1448 à 1553 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Vannes, de Saint-Brieuc et de Tréguier, et s'éteignit antérieurement à la grande recherche commencée en 1666.

Pierre Fraval, né en 1618 à Plounevez-Quintin (Côtes-du-Nord), à partir duquel M. de la Messelière donne la filiation, fut père de Louis Fraval, né en 1645, sénéchal de Gouarec, notaire et procureur de la baronnie de Rostrener, décédé en 1682, et grand-père de haut et noble homme maître Jacques Fraval, sieur de Coatparquet, en la paroisse de Sainte-Tréphine (Côtes-du-Nord), né en 1676, procureur du duché de Quintin, sénéchal de Robien et autres lieux, décédé en 1715, qui épousa à Quintin en 1701 Marie-Anne Rouault et qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Pacifique-Charles Fraval de Coatparquet, né à Loudéac en 1777, marié dans cette ville en 1799 à Anne Quéro de Brangolo, décédé à Quintin en 1849, eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o François Fraval de Coatparquet, né à Quintin en 1800, marié à Lamballe en 1832 à Marie-Josèphe Haugoumar des

Portes, décédé dans cette ville en 1862, dont le fils, Francisque, né à Quintin en 1838, directeur des contributions à Bordeaux, puis à Bourges, a eu une nombreuse postérité de son mariage avec M^{lle} de Kersauson ; 2° Charles Fraval de Coatparquet, né en 1802, dont le fils, Gustave, longtemps conseiller général des Côtes-du-Nord, est décédé sans postérité en 1898 et dont la fille a épousé le comte Louis de Calan.

Principales alliances : Quéro de Brangolo 1768, 1799, Haugoumar des Portes 1832, de Kersauson 1866, Alefsen de Boisredon 1892, 1894, Guyot d'Asnières de Salins 1906, de la Lande de Calan 1873, etc.

FRAVILLE (Duval de). Voyez : DUVAL DE FRAVILLE.

FRAWENBERG (d'Aubery de). Voyez : AUBERY DE FRAWENBERG (d').

FRAYSSEIX (Bonnin de). Voyez : BONNIN DE FRAYSSEIX.

FRAYSSINEAU.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Saintonge. Pierre-Frédéric FRAYSSINEAU vint se fixer à Vannes, en Bretagne, fut conseiller municipal de cette ville et y mourut en 1893 à l'âge de 95 ans, laissant deux fils. L'un de ceux-ci, Victor Frayssineau, général de brigade en 1894, a épousé en secondes noces à Lorient en 1889, une fille de l'amiral Sellier.

FRAYSSINOUS. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à un lion de sable, armé et lampassé de gueules, aux 2 et 3 d'argent à un frêne arraché de sinople.*

La famille FRAYSSINOUS appartient à la très ancienne bourgeoisie du Rouergue où elle a possédé de temps immémorial le domaine du Puech, situé dans la paroisse de Curières.

M. de Barrau en a donné une généalogie dans le tome IV de ses *Documents historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue*. Son travail commence en ces termes : « Les Frayssinous étaient de ces bourgeois d'un honneur antique qui, sous l'ancienne monarchie française, étaient les nobles du lendemain, car la noblesse finissait toujours par leur ouvrir son sein en les investissant de certaines charges, grave initiative à la vie publique qu'on ne définissait point comme aujourd'hui : le gouvernement de tous par tous, ce qui est impossible et absurde, mais le gouvernement de tous par quelques-uns, ce qui est possible, moral et intelligent ». On trouvera aussi des renseignements sur

la famille Frayssinous dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Honorable homme Pierre Frayssinous (*Fraysseno*), auquel M. de Barrau fait remonter la filiation, fut un des notables habitants de Curières qui passèrent en 1345, une transaction avec le curé de la paroisse. Mais cette filiation n'est rigoureusement établie que depuis le 13 mai 1607, date à laquelle Antoine Frayssinous, fils de Jean Frayssinous, du Puech, et de Catherine Brenguier, épousa Anne Carrié. Antoine Frayssinous se remaria à Françoise Capoulade. Antoine Frayssinous, né de cette seconde union, épousa, le 25 septembre 1662, Cécile de Roquefeuil, fille du seigneur de Montpeyroux et issue d'une des plus anciennes familles nobles de la région. Il fut père de Charles Frayssinous, du lieu del Puech, qui épousa en 1693, Hélène Clausel, d'une famille qui est connue de nos jours sous le nom de Clausel de Coussergues, et grand-père d'Etienne Frayssinous, du Puech, qui épousa en 1732 Marie-Anne Flandrin, fille d'un avocat. Deux fils de celui-ci, Jean-Antoine, né en 1733, et Jean-Baptiste, né en 1739, furent les auteurs de deux rameaux.

C'est au premier rameau, aujourd'hui éteint, qu'appartenait l'illustre Denis-Antoine-Luc Frayssinous, né à Curières en 1765, premier aumônier du Roi en 1821, évêque *in partibus* d'Hermopolis en 1822, pair de France par ordonnance du 31 octobre de cette même année, grand maître de l'Université de France en 1823, membre de l'Académie française, ministre des Affaires ecclésiastiques de 1824 à 1828, précepteur du duc de Bordeaux, décédé en 1841. L'évêque d'Hermopolis avait eu un frère, Jean-David Frayssinous, décédé en 1836, dont la fille unique épousa d'abord le docteur Desjoyaux, puis son cousin germain, Jean-Amable Frayssinous, issu du rameau cadet, membre du Conseil général de l'Aveyron.

Jean-Baptiste Frayssinous, auteur du rameau cadet, épousa vers 1772 Marie Malet et en eut plusieurs fils. Le plus jeune de ceux-ci, Jean-Amable, épousa en 1835, comme on vient de le voir, sa nièce à la mode de Bretagne, M^{me} Claude Desjoyaux, née Frayssinous; il n'en eut qu'une fille mariée en 1869, au comte d'Armagnac.

FRÉARD du CASTEL (du). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois dards d'argent, deux en chef et un en pointe, le chevron surmonté d'une étoile d'or.* — Supports : *deux levrettes colletées d'or.*

La famille DE FRÉARD DU CASTEL appartient à la noblesse de Normandie.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse

qu'elle fit en 1784, pour obtenir l'admission d'un de ses membres à l'École militaire. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny et dans l'*Armorial de Dauphiné* du marquis de Rivoire de la Batie.

Son auteur, Pierre Fréard, marié à Gabrielle le Chanteur, était receveur des tailles à Pont-l'Évesque quand il fut anobli par lettres patentes données à Rouen en janvier 1597, vérifiées le 18 juillet 1610 en la Cour des aides et le 14 décembre suivant en la Chambre des comptes de Normandie. Pierre Fréard laissa plusieurs fils. L'un de ces fils, Jean, fut père de Robert Fréard, Sgr de Chicheboville, en l'élection de Caen, marié en 1652, à Catherine de Louvigny, qui lors de la recherche de 1666, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Un autre, Jacques, marié en 1612, fut père de Jacques II Fréard, Sgr du Castel, contrôleur général des finances, marié à Renée d'Étrevaux, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 19 octobre 1641, par jugement de M. de la Poterie, commissaire départi en la généralité de Caen, et grand-père de Marc-Antoine de Fréard, sieur du Castel, ancien contrôleur général des finances, bois et domaines en la généralité de Caen, receveur des décimes du diocèse de Bayeux, marié à Caen en 1692 à Marie des Essarts, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 23 mars 1695, par jugement rendu à Caen de M. de Foucault commissaire départi pour la recherche des faux nobles. Raoul Fréard, Sgr du Castel, fils de Marc-Antoine, lui succéda dans ses charges et fut l'auteur de plusieurs ouvrages estimés. Il épousa à Bayeux le 29 avril 1728, Louise de Bailleul. Ce fut son fils, François Fréard, Sgr du Castel, contrôleur général des finances en la généralité de Caen, marié en 1760, à Claire François Morin, qui fit en 1784 les preuves de noblesse mentionnées plus haut pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Michel Hilaire, né à Bayeux en 1767.

Marc-Antoine Fréard, sieur du Castel, écuyer, conseiller du Roi, receveur des décimes et contrôleur des finances et domaines en la généralité de Caen; Louis Fréard, écuyer, sieur de Chicheboville, et sa femme, Élisabeth Paysant, firent enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696.

Le chevalier de Fréard et M. Fréard du Castel prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bayeux.

La famille Fréard du Castel comptait des représentants en 1867 en Suisse, en Belgique, à Paris et à Grenoble.

FRÉCHENCOURT (Poujol de). Voyez : **POUJOL D'ACQUEVILLE, DE FRÉCHENCOURT, DE MOLLIENS.**

FRÉDAIGUE (Genebrias de). Voyez : GENE BRIAS DE FRÉDAIGUE.

FRÉDIANI, en Corse. Armes : *d'azur à un lion rampant contre une montagne d'or mouvante du flanc dextre de l'écu; au chef d'or chargé d'une aigle de sable au vol abaissé.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux griffons.* — Devise : *PARCERE SUBJECTIS ET DEBEL-LARE SUPERBOS.*

La famille FRÉDIANI appartient à la noblesse de Corse.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial Corse* du comte Colonna de Césari-Rocca, dans le *Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France* de juin 1882, dans le *Nouveau d'Hozier*, etc.

Lors de la grande recherche des faux nobles ordonnée par le roi Louis XV après l'annexion de l'île, la famille Frédiani fut maintenue dans sa noblesse, le 10 août 1772, par arrêt du Conseil supérieur de Corse. Elle justifia dans cette circonstance sa filiation depuis le 2 avril 1551, date à laquelle le magnifique Santolello Frédiani, du lieu de la Penta de Casenca, ajouta un codicille à son testament. Dans cet acte Santolello mentionne son père, feu messire Frodiano Frédiani.

On peut voir dans le *Nouveau d'Hozier* que Charles et Jean-Ambroise Frédiani, de l'île de Corse, reçurent le titre de comte par brevet du roi Louis XV donné à Marly le 3 novembre 1710.

François-Xavier Frédiani prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Corse.

La famille Frédiani a fourni des officiers de mérite; un des douze commissaires nobles de Corse, en 1690; un des quatre membres de la magistrature suprême de Corse en 1754; un vicaire général des diocèses d'Aléria et de Nebbia au xvii^e siècle, etc.

FRÉDILLY (Dumoustier de). Voyez : DUMOUSTIER ET DUMOUSTIER DE VRILLY. DE FRÉDILLY ET DE LAFOND.

FRÉDOT du PLANTYS (de). Armes : *d'argent à un piège de vénerie, dit 4, en chiffre contourné, la première branche d'azur mise en pal, alézée en chef et chargée en pointe de deux croissants d'or affrontés; les 2^e et 3^e branches de gueules, l'une mise en bande du sommet de la première en flanc gauche de l'écu et y faisant angle avec l'autre mise en fasce, laquelle est alézée et croisettée à son extrémité* (*Annuaire de la noblesse* 1909, page 210).

La famille DE FRÉDOT DU PLANTYS, aujourd'hui éteinte, était anciennement connue dans l'ancien diocèse de Saint-Malo, en Bretagne.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Reverend (au mot Defrédot), dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler, etc.

La famille de Frédot est originaire de l'Auvergne. Jehan de Frédot de la Vergne fut pendant les troubles de la Ligue le compagnon d'armes d'un seigneur breton, le marquis de Sourdeac, de la maison de Rieux ; il se fixa en Bretagne après le mariage qu'il contracta en 1600 avec Olive de Launay. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, sa descendance fut déboutée de ses prétentions nobiliaires et condamnée à l'amende comme usurpatrice de noblesse par jugement de 1668. Gabriel de Frédot du Plantys, né en 1700, avocat au Parlement, sénéchal de la juridiction de Saint-Méen, épousa en 1752 Françoise Gillet de Pérouse. Son fils, Gabriel-Félix-Louis de Frédot, ou Defrédot, sieur du Plantys, avocat, juge à l'amirauté de Saint-Malo, épousa en 1774 Marguerite-Cécile Amelot, dame de Haut-Manoir, dont il eut cinq fils. L'un de ces fils, Raphaël, né en 1776, blessé dans l'expédition de Quiberon, alla dans la suite se marier en Amérique. Un autre, Gabriel-Thomas, né en 1774, conseiller général d'Ille-et-Vilaine, décédé à la Morlaye, en 1860, n'eut de son mariage avec M^{lle} de Beauchesne que deux filles, M^{mes} de Miollis et le Gallic de Kerisouet. Un troisième, Louis-Auguste de Frédot du Plantys, né en 1783, capitaine de vaisseau, décédé à Rennes en 1862, fut maintenu dans sa noblesse par lettres patentes du 5 juillet 1823 ; il ne semble pas qu'il ait eu de postérité. Berthe de Frédot du Plantys, fille de M. Eugène de Frédot et de Madame, née Delieux de Savignac, épousa à Paris en 1876 M. Alphonse du Bouétiez de Kerorguen, avocat, décédé à Lorient en 1896. Elle paraît avoir été la dernière représentante de sa famille.

Principales alliances : Collin de la Biochaye 1788, de Miollis 1833, du Bouétiez de Kerorguen, de Beauchesne de la Chevaleray, le Gallic de Kerisouet 1843, etc.

FRÉDY de COUBERTIN (de). Armes : *d'azur à neuf coquilles d'argent, 3, 3, 2, 1.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille de Frédy appartient à la noblesse de robe parisienne.

On en trouvera un intéressant tableau généalogique dans le *Nouveau d'Hozier*. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les *Carrés d'Hozier*, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans les *Filiations bretonnes*, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1893, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, etc.

La famille de Frédy est originaire d'Italie d'après la tradition. Son auteur, Pierre Frédy, vint s'établir à Sens. Il fut plus tard valet de chambre du roi Louis XI. Ce prince lui accorda en mars 1477 des lettres patentes d'anoblissement, rapportées tout au long en latin dans le *Nouveau d'Hozier*, qu'il fit enregistrer le 4 janvier 1486 en la Chambre des comptes de Paris. Pierre Frédy se rendit acquéreur du domaine de la Motte, situé dans les environs de Dreux. Il fut père ou grand-père d'Alphonse Frédy, avocat du Roi au bailliage de Montfort-l'Amaury, à partir duquel seulement la filiation est régulièrement établie. Alphonse Frédy fut déchargé de la taxe des francs-fiefs par ordonnance du 1^{er} mai 1519. De son mariage avec Marie Bluté, il eut trois fils, Claude, Alphonse et Jean, qui furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche présumée l'ainée, Claude Frédy, Sgr du May, épousa Catherine Michault. Il fut père de Pierre Frédy, Sgr du May, lieutenant de la gruerie des eaux et forêts du duché de Chevreuse, qui épousa Lucrèce Imbert, grand-père d'Alphonse Frédy, Sgr du May, lieutenant de la gruerie de M. le duc de Chevreuse, qui épousa en 1642 Jeanne de Sureine, et bisaïeul de Pierre Frédy, Sgr de Beauregard, né le 28 octobre 1642, qui épousa en 1680 Madeleine Barre, fille d'un contrôleur ancien, alternatif et triennal au grenier à sel de Pithiviers. Ce dernier laissa trois fils qui furent les derniers représentants de leur branche : 1^o Jean-François, curé de Horsbach, dans le Palatinat ; 2^o Jean-Armand, sieur de Beauregard, chevalier de Saint-Louis, qui épousa à Montauban en 1723 Marie de Garrison, fille d'un bourgeois de cette ville, et qui n'en eut que des filles ; 3^o Pierre-Alphonse, officier, décédé sans alliance en 1754.

L'auteur de la branche présumée la deuxième, Alphonse Frédy, décédé en mars 1556, épousa d'abord Marie Petit, puis Marguerite Josse, héritière de la seigneurie du Moulinet, près de Montfort-l'Amaury. Son petit-fils, Jean Frédy, Sgr du Moulinet, commandant du château de Vincennes, épousa Radegonde le Bourdais. Il en eut deux fils, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 24 novembre 1666 par arrêt du Conseil d'État, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, puis le 17 juin 1700 par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris, également rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. L'ainé de ces fils, François de Frédy, Sgr du Moulinet, gentilhomme de la chambre du roi de Pologne, épousa Marie de Certieux et en eut deux fils qui moururent sans alliance, l'un en 1738, l'autre en 1758. Le puîné, François-Philippe de Frédy, gentilhomme ordinaire du roi de Pologne, épousa Catherine le Bert et en eut un fils, François-Alexandre, qui fut prieur des Célestins de Paris.

L'auteur de la branche présumée la troisième, Jean Frédy, né en 1518, marchand bourgeois de Paris, épousa d'abord, le 4 octobre 1547 Radegonde Pastier, fille d'un marchand drapier de Paris, puis, le 23 octobre 1589, Catherine Boidin et mourut le 15 juillet 1598. Ce fut lui qui acquit en 1577 dans la vallée de Chevreuse la terre de Coubertin que sa descendance possède encore. Son fils, noble homme Jean Frédy, sieur de Coubertin, marié le 14 février 1624 à Madeleine Rémy, mourut en 1677 à l'âge de 85 ans, doyen des avocats au Parlement de Paris. Il obtint, le 29 novembre 1629, des lettres patentes de relief de noblesse en raison de l'anoblissement accordé à son aïeul en 1477, puis, le 12 mars 1630, un arrêt de la Cour des aides portant entérinement des dites lettres. Il laissa plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse le 16 juillet 1668 par arrêt du Conseil d'État. Deux de ces fils, Médéric Frédy, Sgr de Coubertin, marié en 1655 à Catherine Labeille, et François-Michel Frédy de Coubertin, Sgr de Jully et des Mollets, à Saint-Leu-Taverny, contrôleur général des rentes, marié en 1660 à Marguerite Fournier, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Médéric, eut deux fils qui furent à leur tour maintenus dans leur noblesse, le 30 décembre 1717, par arrêt des commissaires généraux du Conseil. L'aîné de ces fils, Martin-Bernard, Sgr de Coubertin, demeura célibataire et fit don en 1726 de sa seigneurie de Coubertin au chef du second rameau. Le puîné, Bernard-Maurice, sieur de Ponthion, se fixa en Lorraine par le mariage qu'il contracta, le 24 août 1702, avec Catherine d'Yanowitz de Biesme de Bazincourt. Il fit en 1721 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Anne Frédy de Bazincourt, née en 1713 à Bazincourt, en Barrois. Il eut aussi huit fils. L'un de ceux-ci, Pierre Frédy de Coubertin, né en 1714, officier d'infanterie, épousa en 1740 Louise Cacheleu de Houdan de Saint-Léger et en eut plusieurs enfants qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur rameau. François Frédy des Mollets, né en 1668, fils de l'auteur du second rameau, fut lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, épousa en 1711 Marie Morel, fille d'un conseiller au Châtelet, et mourut à Paris en 1742. On a vu plus haut que son cousin, Martin-Bernard, chef du premier rameau, lui avait fait don en 1726 de la seigneurie de Coubertin où il vint établir sa résidence. Il eut entre autres enfants, deux fils, Pierre, né en 1716, et Henri-Louis, né en 1721, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants.

L'auteur du premier sous-rameau, Pierre Frédy, Sgr de Coubertin, fut conseiller à la Cour des aides et épousa en 1744 Marie-Marguerite

Chambault. Il fut père de Louis François, Sgr de Coubertin, né en 1752, marié à Jeanne-Geneviève Sandrier, qui fut conseiller à la Cour des aides, aïeul de Bonaventure-Julien Frédy de Coubertin, né en 1788, marié en 1821 à Caroline de Pardieu, qui reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 2 avril 1822, et bisaïeul de Louis-Charles de Frédy, baron de Coubertin, né en 1822, marié en 1846 à Agathe-Gabrielle de Mirville, qui a laissé trois fils.

L'auteur du second sous-rameau, Henri-Louis de Frédy, Sgr de Jully, conseiller du Parlement de Paris, mort en 1794 sur l'échafaud révolutionnaire, épousa en 1757 Geneviève Phelippes de la Houssaye. Leur petit-fils, Henri-Sébastien, connu sous le nom de comte de Frédy, né à Paris en 1802, conseiller d'État, décédé en 1883, devint propriétaire en Angoumois par son mariage avec M^{lle} de Perry de Saint-Auvant. Il laissa une fille, la comtesse de Longpérier, et trois fils dont le deuxième, Henri, vicomte de Frédy, né en 1838, propriétaire du château de Saint-Auvant, a été conseiller général de la Haute-Vienne.

La famille de Frédy a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Pardieu 1821, Gigault de Crésenoy 1846, Collinet de la Salle 1876, de Madre 1877, Rothan 1895, Phélippe de la Houssaye 1757, de Châteaubodeau 1801, de Perry vers 1835, Brochant de Villiers 1865, de Monti-Rézé, de Chabot 1892, Doynel de la Sausserie 1901, Cacheleu 1738, Prévost de Longpérier, du Hamel de Fougeroux, etc.

FREGEOLIERE (de Bernard de la). Voyez : BERNARD DE LA ROCHE, DE LA FREGEOLIERE, DU BREIL DE LA FOSSE, DU PORT, DE LA BARRE DE DANNE ET DE GAUTRET (DE).

FREGEVILLE (de Juges de). Voyez : JUGES DE FRÉGEVILLE (DE).

FREGEVILLE, ou **FRÉJEVILLE** (de Gau de). Voyez : GAU DE FRÉGEVILLE (DE).

FREIX, ou **DEFREIX**, de **MAZIERAS** (de). Voyez : DEFREIX DE MAZIERAS.

FRÉGONNIÈRE (Poitevin de la). Voyez : POITEVIN DE LA FRÉGONNIÈRE.

FRÉGOSE (de Bourguignon de Saint-Martin). Voyez : BOURGUIGNON DE SAINT-MARTIN-FRÉGOSE (DE).

FREISSINET (d'Yzarn de). Voyez : YZARN DE FREISSINET DE VALADY (D').

FRÉJACQUES de BAR (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même*¹. — Couronne : *de Comte*. — Tenants : *deux sauvages*. — Devise : IL ADVIENDRA.

La famille de FRÉJACQUES DE BAR, très honorablement connue dans le département de l'Aude, est, paraît-il, originaire de Bourgogne.

On trouvera sur elle quelques renseignements très vagues dans le *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin Desflorenne et dans d'autres publications modernes.

On ne connaît pas à la famille de Fréjacques de principe d'anoblissement régulier. Il ne semble pas qu'elle ait eu de prétentions nobiliaires antérieurement à la Révolution et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Hugues Fréjacques, sieur d'Ormancey, fit enregistrer à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Paris) ses armoiries telles que la famille les porte encore de nos jours.

Pierre-Guillaume Fréjacques, ou de Fréjacques de Bar, vint se fixer en Languedoc par le mariage qu'il contracta en 1795 avec M^{lle} de Rolland du Roquan. Il fut père de Joseph-Adrien de Fréjacques de Bar, directeur des contributions directes, et grand-père de Guillaume Albert de Fréjacques de Bar, né à Narbonne en 1835 qui a épousé sa cousine, Adrienne de Fréjacques de Bar. Une fille de celui-ci, Marie-Antoinette, a épousé à Massignan en 1895, le marquis de Dax d'Axat.

Principales alliances : de Rolland du Roquan, de Dax d'Axat, de Latenay de Lissac, etc.

FRÉJEVILLE (de).

La famille DE FRÉJEVILLE est fort anciennement connue à Castres. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier et elle ne figure pas au nombre de celles du Languedoc qui firent reconnaître leur noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

D'après la *France protestante* de Haag elle aurait eu pour nom primitif celui de Don qu'elle aurait laissé tomber en désuétude au commencement du xvii^e siècle. Arnaud Don, dit le capitaine Fréjeville, prit part aux dernières guerres civiles du xvi^e siècle en qualité de commandant des forces de Castres. Il exerça pendant 22 ans les fonctions de capitaine du guet et donna sa démission, le 14 janvier

1. Ces armes sont celles qu'Hugues Fréjacques, sieur d'Ormancey, fit enregistrer à l'*Armorial général* de 1696, registre de Paris.

1613, à cause de son grand âge. Il fut père de Josias de Fréjeville, docteur en médecine, consul de Castres, qui épousa successivement Olympe de la Baume, dont il eut une nombreuse postérité, et en 1635 Suzanne de Teulet, veuve de M. de Malbois, juge à Sommières, grand-père de Raymond de Fréjeville, Cosgr de Burlots, né en 1616, docteur en médecine, décédé en 1694, bisaïeul de Philippe de Fréjeville, né en 1646, marié à Suzanne Affre, et trisaïeul de Raymond de Fréjeville, baptisé en 1685 au temple protestant de Castres. Louis de Fréjeville, sieur de Lastours, second fils de Josias et d'Olympe de la Baume, baptisé en 1625, avocat au Parlement, épousa Marguerite Dusson; il eut deux fils, Jacques, sieur de Lastours, décédé en 1722, et Bernardin.

C'est à cette vieille souche que paraissent avoir appartenu Charles de Fréjeville, conservateur des forêts, marié en 1853 à Mélanie Roger, et leur fils, Charles de Fréjeville, né en 1860, ancien notaire à Toulouse, marié en 1890 à Léonie Espagno.

Un marquis et un chevalier de Fréjeville prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres; mais ils appartenaient à la famille de Gau de Fréjeville.

FRELUC (Benoid-Pons de). Voyez : **BENOID-PONS DE FRELUC** aux additions du tome XIV.

FRÉMAUDIÈRE (de Boynet de la). Voyez : **BOYNET DE LA FRÉMAUDIÈRE (DE).**

FRÉMEUR (de la Pierre de). Voyez : **PIERRE DE FRÉMEUR (DE LA).**

FRÉMIN du SARTEL. Armes : *d'argent à trois lions de sable, 2 et 1 ; au chef d'azur chargé de trois besants d'or.* — Timbre : *un casque ouvert ayant pour cimier un cygne essorant.* — Supports : *deux lions au naturel.* — Devise : *FIDES ET CARITAS.*

La famille **FRÉMIN DU SARTEL** a eu pour berceau la ville de Cambrai où elle est connue de toute ancienneté et à laquelle elle a donné des échevins dès le milieu du ^{xiii}^e siècle. Dans son *Histoire de Cambrai* (page 271), publiée en 1664, Carpentier la cite au nombre de celles qui étaient considérées comme *patrices*.

Borel d'Hauterive lui a consacré une notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1851.

Jean Frémin fut échevin de Cambrai en 1601. Il fut père de Pierre Frémin, également échevin de Cambrai, dont le fils, Alphonse Frémin, exerça les mêmes fonctions en 1677. Le fils de ce dernier, Géry Frémin,

bourgeois de Cambrai, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut plus tard conseiller au Parlement de Flandre et fut anobli par sa charge. Ce fut lui qui acquit dans les environs de Cambrai le fief du Sartel dont sa descendance a conservé le nom. Son descendant, Jean-Philippe Frémin, Sgr de Flesquières en partie, de Quesnines, Baratte, Sart-le-Sartel, etc., marié à Adélaïde de Bergerand, fut échevin de Cambrai de 1752 à 1773. Il fut père de Jean-Philippe-Joseph Frémin du Sartel, membre du conseil municipal de Cambrai, décédé en 1828, qui épousa Catherine Desmarets, et grand-père de Philippe Frémin du Sartel, garde du corps du roi Louis XVIII, membre du conseil municipal de Cambrai, chevalier de la Légion d'honneur, qui épousa en 1813 Eugénie de Carondelet. Celle-ci recueillit le château et la terre importante de Potelles par héritage de son oncle le baron de Carondelet. Elle eut deux fils, Léon, marié en 1845 à M^{lle} Barbier de la Serre, et Octave, marié en 1847 à M^{lle} van Alstein, qui ont été les auteurs de deux rameaux.

La famille Frémin du Sartel n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers et des magistrats distingués.

Principales alliances : de Carondelet, Barbier de la Serre, van Alstein, de la Vaulx, Leroy de la Brière, Caron de Fromentel 1906, Bouchelet de Vendegies 1897, de Smet de Naeyer, Merlin d'Estreux de Beaugrenier, Denys de Rivoire 1911, Desfontaines de Preux, Van Caloen, etc.

FRÉMIN du MESNIL et de BEAUMONT, en Normandie. Armes : *d'azur à une fasce d'or accompagnés en chef de trois étoiles rangées d'argent et en pointe d'une fourmi du même.* — Couronne : de baron. — Supports : deux lions.

La famille FRÉMIN DU MESNIL ET DE BEAUMONT avait eu pour berceau la ville de Coutances, en Normandie, où elle était honorablement connue dès le xvr^e siècle.

On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres.

Pierre Frémin, auquel remonte la filiation, était dans la seconde moitié du xvr^e siècle avocat et conseiller du Roi à Coutances. Son descendant, le sieur Pierre Frémin de la Tangardière, Sgr et patron de la paroisse de Lengreville, épousa dans les premières années du xviii^e siècle demoiselle Colette Amoignard. Leur fils, le sieur Pierre-Isaac Frémin du Mesnil, capitaine au régiment de Bretagne-infanterie, domicilié au Cap-Français, dans l'île de Saint-Domingue, épousa, le 26 janvier 1733 demoiselle Marguerite Pasquier, fille d'un lieutenant de milices. Il revint plus tard en France, devint capitaine

des milices bourgeoises de Coutances et mourut dans cette ville le 9 décembre 1771. Il avait été pourvu, le 18 novembre 1750, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Normandie qu'il conserva jusqu'à sa mort et que ses enfants vendirent le 30 juin 1772. Il eut plusieurs filles, dont l'une épousa M. Michel d'Annoville, d'une très vieille famille noble de la région. Il eut aussi trois fils, Pierre-Jacques, Nicolas et Charles-François, de chacun desquels il va être parlé.

Pierre-Jacques Frémin du Mesnil, né à Saint-Domingue le 25 juin 1738, officier au régiment de Quercy, épousa le 18 mars 1768 au château de Montastruc, en Bigorre, Marie-Sophie Faubeau de Mallet. Il en eut un fils, Jean-Bernard Frémin du Mesnil, né en 1768 à Montastruc, au diocèse de Lescar, qui obtint de Chérin, le 4 octobre 1788, un certificat de noblesse pour être officier dans les régiments coloniaux.

Nicolas Frémin de Beaumont, né à Coutances en 1744, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville, en devint plus tard maire, fut député de la Manche de 1802 à 1815, puis préfet, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 25 mars 1810, puis baron par nouvelles lettres du 17 mai suivant, fut confirmé dans la possession de son titre de baron par lettres du 20 novembre 1814 et mourut à Annoville en 1820 sans laisser de postérité.

Charles-François Frémin, sieur du Mesnil, né à Coutances en 1750, maire de cette ville après son frère, député au Corps législatif en 1813, décédé dans sa ville natale en 1844, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 13 août 1811 et fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 12 novembre 1814. Il avait épousé Henriette le Courtois de Sainte-Colombe. Leur fils, Pierre-Ernest, baron Frémin du Mesnil, conseiller général de la Manche, décédé en 1882, épousa Mme Quesnel de la Morinière, née Desmares. Il en eut un fils, Gabriel-Ernest, né en 1848, qui mourut en 1885 sans avoir été marié.

N... Frémin, sieur de Trancardièrre, bourgeois de la ville de Coutances, avait eu son blason enregistré d'office à l'armorial général de 1696.

Une famille Frémin, distincte de celle dont il vient d'être parlé, a appartenu à la noblesse de la Haute-Normandie. Elle portait pour armes : *d'argent à une fasce d'azur chargée de trois besants d'or*. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 30 juillet 1666, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Richard Frémin était échevin de Rouen en 1610.

Le sculpteur René Frémin, né à Paris le 1^{er} octobre 1672, était fils

de Jean Frémin, maître teinturier. Il fut autorisé en 1721 à se rendre en Espagne. Le roi Philippe V le nomma son premier sculpteur et lui accorda des lettres de noblesse. A son retour en France il régularisa sa situation nobiliaire en se faisant pourvoir, en 1734, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Il fut directeur et recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture et mourut à Paris en 1744. Il portait les armes suivantes : *d'azur à une tour donjonnée d'une pièce et surmontée d'une étoile du même, cintrée par le pied d'une muraille d'or soutenue d'une mer de sinople*. De son mariage avec Suzanne Cartaud, fille d'un architecte, il eut deux fils : 1° Jean-Sylvain Frémin, sieur du Coudray, reçu en 1734 conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris, décédé en 1765 ; 2° Claude-René Frémyn, Sgr de Sy, né en 1716, qui lui succéda en 1744 dans son office de secrétaire du Roi.

FRÉMINET (Lalleman du Bois de). Voyez : LALLEMAN DU BOIS DE FRÉMINET.

FRÉMINVILLE (de la Poix de). Voyez : POIX DE FRÉMINVILLE.

FRÉMINVILLE (Renaud de). Voyez : RENAUD DE FRÉMINVILLE.

FRÉMOIRE (Charet de la). Voyez : CHARET DE LA FRÉMOIRE.

FRÉMOND de la MERVEILLÈRE. Armes : *d'argent à un chevron accompagné de trois épis de blé, 2 et 1, et surmonté d'une étoile, le tout d'azur*. — Couronne : *de Comte*. — Tenants : *Deux sauvages portant des bannières d'argent à quatre fasces de gueules*. — Devise : *NUTRISCO, NON EXTINGUOR*.

La famille DE FRÉMOND DE LA MERVEILLÈRE a eu pour berceau la ville de Châtellerault, en Poitou, où elle est fort anciennement et fort honorablement connue et dans les environs de laquelle elle a conservé jusqu'à nos jours le domaine de la Merveillère.

On en trouvera des généalogies dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau et dans les *Filiations bretonnes*.

Pierre Frémond, auquel Beauchet-Filleau fait remonter la filiation, tenait en 1550 les fermes des grands moulins de Châtellerault. Il eut huit enfants qui partagèrent sa succession par acte de 1580. Son petit-fils, Gille Frémond, conseiller du Roi, décédé en 1663, paraît avoir pris le premier la qualification de sieur de la Merveillère. Il fut père d'Antoine Frémond sieur de la Merveillère, serviteur ordi-

naire de la chambre du Roi en 1646, conseiller du Roi élu en l'élection de Châtellerault, secrétaire des Commandements de S.A.R. la duchesse d'Orléans, de Montpensier et de Châtellerault, décédé en 1687, grand-père d'Antoine Frémond, sieur de la Merveillère, capitaine-concierge du château de Châtellerault, décédé en 1739, bisaïeul de Pierre Frémond, sieur de la Merveillère, né à Châtellerault en 1698, conseiller du Roi, receveur général des fermes du Roi à Craon pour le sel et le tabac, décédé dans cette ville en 1777, et trisaïeul de Pierre-Antoine-Jérôme Frémond de la Merveillère, né à Craon en 1737, colonel du génie, directeur à Port-au-Prince des fortifications des Iles-sous-le-Vent décédé à la Merveillère en 1805. Ce dernier avait épousé à Notre-Dame-Marie-de-Lys, près de Melun, Marie-Charlotte Ajot, fille d'un maréchal de camp. Il en eut un fils, Louis-Henri Frémond de la Merveillère, né à Angers en 1788, chef d'escadron démissionnaire en 1830, décédé à la Merveillère en 1863, qui épousa à Tours en 1822 M^{lle} de Chaumont et qui fut l'aïeul des divers représentants actuels.

La famille Frémond de la Merveillère a fourni un grand nombre de magistrats et d'officiers distingués, un directeur du Séminaire d'Angers, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : Delavau de Treffort de la Massardière 1738, Creuzé de la Touche 1741, de Bodard de la Jacopière 1757, Desmoulin de Leybardie, de Sarrau 1811, Ajot, de Chaumont, Duverrier de Boulzat 1846, du Ligondès 1864, Taillepied de Bondy 1897, de Bellivier de Prin, Galbaud du Fort 1882, Poinçon de la Blanchardière, Jan de la Hamelinaye 1913, de Charette 1892, etc.

FRÉMONT du BOUFFAY (de), en Bretagne. Armes : *d'azur à un croissant d'argent surmonté d'un cœur d'or ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.*

La famille DE FRÉMONT DU BOUFFAY appartenait à la noblesse de Bretagne. Elle a possédé, entre autres biens, la seigneurie du Bouffay, située dans la paroisse de la Chapelle-sur-Erdre, au diocèse de Nantes.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages de Potier de Courcy et de Kerviler.

Elle était originaire de Tours. Elle vint se fixer à Nantes dans la première moitié du xvi^e siècle. Un de ses membres était en 1652 marchand de draps de soie dans cette ville ; il était vraisemblablement le même personnage qu'un sieur Frémont, deuxième consul de Nantes, décédé en exercice en 1660. La famille Frémont chercha dès cette époque à s'agréger à la noblesse. Elle ne figure pas au nombre de

celles qui, lors de la recherche de 1666, firent reconnaître leur noblesse par arrêt du Parlement de Bretagne, mais elle trouva moyen de se faire maintenir dans sa noblesse en 1669 par un jugement, assurément de pure faveur, de l'intendant de la province. Plus tard elle régularisa définitivement sa situation nobiliaire en se faisant maintenir dans sa noblesse, en 1722, par arrêt du Conseil d'État en conséquence des privilèges de la mairie de Nantes et de la Chambre des comptes. Jacques Frémont du Bouffay, fils de François et d'Anne Turpin, conseiller au présidial de Nantes, fut maire de cette ville en 1680 ; il obtint en 1682 des lettres d'anoblissement pour sa terre des Croix, en la paroisse de Sautron, et mourut en 1685. De son mariage avec Anne Basson il eut deux fils : 1° Jacques Frémont, sieur de Croix, reçu en 1705 conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes, qui fut autorisé en 1722 à substituer à son nom celui de Boisfrémont ; 2° François Frémont du Bouffay, né à Nantes en 1685, échevin de cette ville en 1742 et 1747. René Frémont, sieur du Mottay, et Jean-Augustin Frémont, sieur de la Bourdonnaye, furent reçus l'un en 1751, l'autre en 1755 conseillers auditeurs en la Chambre des comptes de Nantes. L'abbé Frémont du Bouffay, né à Couffé en 1744, curé de Blain, mourut à Nantes en 1806. M. de Frémont du Bouffay, gentilhomme breton, mourut à Avranches en 1872 à l'âge de 54 ans. La famille paraît être aujourd'hui éteinte.

Une famille Frémont de Rozay et d'Auneuil a occupé aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne. Elle avait cherché à se rattacher à la famille de Faramond, ou de Framond, encore existante. Il en a été dit quelques mots à la fin de la notice consacrée à cette famille. Il convient d'ajouter que la famille Frémont de Rozay avait pour nom primitif celui de Loué. Son auteur, Guillaume Loué, receveur de la seigneurie de Linto (?), fut autorisé, par lettres d'août 1561 (alias 1551) à changer son nom contre celui de son domaine de Frémont. Il fut père de Jean Loué, Sgr de Frémont, avocat au Parlement de Normandie, marié en 1534 à Isabeau le Cordier, aïeul de Robert, Sgr de Frémont, et bisaïeul de Jacques Frémont, Sgr de Gressy, marié en 1613 à Marie Baduel. La famille de Frémont fut maintenue dans sa noblesse le 25 août 1700, par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris.

FRÉMONT (Martin de). Voyez : MARTIN DE FRÉMONT.

FRÉMY d'ARGILLIÈRES. Armes : *d'or à une fasce de gueules accompagnée de trois trèfles de même.*

La famille FREMY D'ARGILLIÈRES appartient à la noblesse de Franche-Comté.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion.

Elle joint à son nom celui de la seigneurie d'Argillières qu'elle a possédé dans les environs de Gray et dont elle a conservé le château jusqu'à nos jours.

Elle a pour auteur Pierre Fremy d'Argillières qui fut pourvu le 1^{er} juin 1531 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, en la chancellerie près la Chambre des comptes de Dôle.

Antoine Frémy, Sgr d'Argillières, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mâcon.

La famille Frémy d'Argillières a fourni des magistrats et des officiers distingués.

Principales alliances : Gillet de la Renommière, Dumesnil de Maricourt 1904, de Fériet 1824, de Tessières 1884, etc.

FRÉMY.

Famille de haute bourgeoisie.

Louis FRÉMY, né en 1808 à Saint-Fargeau (Yonne), décédé en 1891, fut député de l'Yonne à l'Assemblée législative de 1849, puis sous Napoléon III, conseiller général du même département, directeur du Crédit foncier en 1857 et grand officier de la Légion d'honneur.

M. Edouard Frémy, ancien secrétaire d'ambassade, décédé à Paris en 1904 à l'âge de 60 ans, avait été honoré du titre de comte romain. Il avait épousé une fille du baron Baude. Un de leurs fils, Raymond Frémy, est mort pour la France au cours de la dernière guerre.

Principales alliances : Baude, de Foucault, etc.

On trouve que M. Ferdinand-Jules-Joseph Frémy, demeurant à Caen, demanda le 20 janvier 1874 l'autorisation de joindre à son nom celui de : d'Hauteval, qui appartenait à la famille de sa mère, et de s'appeler FRÉMY D'HAUTEVAL.

FRÉMYN de SAPICOURT et de FONTANILLE. Armes : *d'argent à une fasce d'azur, bordée d'or, de laquelle sortent des flammes de gueules, dessus et dessous, opposées à d'autres flammes mouvantes du chef et de la pointe.*

La famille FRÉMYN DE SAPICOURT appartient à la noblesse de Champagne. Elle a toujours revendiqué, malgré la différence des armoiries, une origine commune avec une famille Frémyn de Moras dont il sera parlé plus bas et qui occupait au xviii^e siècle un rang distingué dans la noblesse de robe.

On en trouvera des généalogies dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les manuscrits de Chérin, dans les *Dossiers bleus*, dans les *Carrés d'Hozier*, dans le cinquième registre de l'*Armorial général* de d'Hozier, publié de nos jours, etc.

Elle remonte par filiation suivie à Jacques Frémyn, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Reims, bailli de Château-Porcien, décédé le 22 septembre 1548, qui avait épousé, le 6 février 1513, Jacqueline Collet, héritière des seigneuries du Godard et de Savigny. On a voulu faire de ce personnage le fils aîné d'un Jacques Fremyn, bailli de Château-Porcien, décédé en 1514, qui serait venu se fixer à Reims vers 1470, qui aurait été prévôt au siège royal de cette ville et qui aurait épousé Isabelle Cauchon, et le frère d'un noble homme et sage maître Jean Frémyn, conseiller du Roi, prévôt juge royal au bailliage de Vermandois, lieutenant général de la pairie de Rethelois, marié à Françoise Charpentier, décédé en 1560, dont on fait descendre la famille Frémyn de Moras. Philippe Frémyn, fils de Jacques et de Jacqueline Collet, fut bailli de Reims et de Château-Porcien, épousa le 21 novembre 1541 Anne Coquebert et mourut le même jour qu'elle, le 13 juin 1587. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Thierry Frémyn, né en 1543, marié en 1564 à Jeanne le Cerf, dont le fils, Jacques Frémyn, lieutenant particulier civil et criminel, bailli de Château-Porcien, épousa en 1588 Jeanne de Paris, dont le petit-fils, Jacques-François Frémyn, sieur de Brancourt, épousa en 1645 Elisabeth du Pré et dont l'arrière-petit-fils Henri Frémyn, Sgr de Sainte-Fraise, marié à Boulogne à Isabelle le Roy, fut vraisemblablement père de Jacques Frémyn, Sgr de Brancourt, marié le 26 mai 1735 à Marie-Rose de la Salle; 2° Gérard Frémyn, sieur du Godard, né en 1546, marié en 1570 à Nicole Amé, qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, honorable homme maître Jacques Frémyn, sieur du Godard, contrôleur élu en l'élection de Reims, épousa, le 24 février 1608, Elisabeth Lespagnol. Leur fils, noble homme maître Antoine Frémyn, né en 1614, élu contrôleur en l'élection de Reims, épousa, le 20 février 1637, Marie de la Salle, fille d'honorable homme Lancelot de la Salle, bourgeois de Reims, et proche parente du célèbre Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des frères de la Doctrine chrétienne, décédé en 1719, canonisé le 24 mai 1900. Il devint dans la suite seigneur de Sapicourt et chercha à s'agréger à la noblesse; mais il ne put faire reconnaître ses prétentions lors de la grande recherche commencée en 1666 et fut condamné à l'amende comme usurpateur, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Il régularisa sa situation nobiliaire en se faisant accorder en octobre 1696 des lettres patentes d'anoblissement. Il eut, entre autres

enfants, trois fils : 1° Antoine Frémyn, Sgr de Sapicourt, dont le fils Nicolas, déchargé du droit de franc-fief le 24 octobre 1754 par ordonnance de l'intendant, mourut sans postérité ; 2° Louis Frémyn, sieur de Sapicourt, bailli et lieutenant général de Reims, dont la descendance est également éteinte ; 3° Pierre Frémyn, Sgr de Sapicourt et de Fontenille, baptisé le 24 octobre 1655, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Reims, qui épousa, le 10 janvier 1708 Marie-Jeanne Robin, fille d'un gendarme de la garde du Roi, et qui continua la lignée. Cependant les lettres d'anoblissement de 1696 rentraient dans la catégorie de celles qui furent révoquées par un édit d'août 1715. Ayant été pour cette raison inquiétés dans leur noblesse, les trois fils de Pierre Frémyn, Sgr de Sapicourt, et de Marie-Jeanne Robin, Philippe Frémyn, sieur de Sapicourt, Brancourt et Beine, né en 1711, mestre de camp, chevalier de Saint-Louis, gouverneur pour Sa Majesté des ville et château de Rethel ; Pierre Frémyn, né en 1713, mousquetaire, et Simon Frémyn, prêtre, chanoine de Reims, se firent accorder par le Conseil d'État, le 25 avril 1744, un arrêt qui exceptait de cette révocation les lettres de noblesse obtenues par leur aïeul en 1696 et qui les maintenait dans leur noblesse. L'aîné des trois frères, Philippe, fut tué en 1759 à la bataille de Minden ; il avait épousé en 1752 Suzanne de Bongars et en avait eu un fils, Louis-Philippe Frémyn, connu sous le titre de chevalier de Fontenille, qui fit en 1772 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire et qui mourut sans postérité en 1846. Le deuxième, Pierre Frémyn, fut nommé gouverneur des ville et château de Rethel après la mort de son frère. Il épousa Marie de Colnet le 16 août 1750. Leur fils, Pierre-Joseph Frémyn de Fontenille, connu plus tard sous le nom de Frémyn de Sapicourt, fit en 1762 des preuves de noblesse pour être admis au Collège Mazarin. Il épousa à Stenay en 1795 Jeanne Moyen de Lescamounier. Il fut père d'Achille Frémyn de Sapicourt, qui épousa à Laon en 1826 M^{lle} de Broca, et grand-père d'Ernest Frémyn de Sapicourt, né en 1834, propriétaire du château de Sapicourt, près de Jonchery, qui épousa en 1863 M^{lle} Camu et qui en eut deux filles.

Principales alliances : de Colnet, de la Salle, de Launay de la Mothaye vers 1820, Coquebert, de Broca, Amé (de Saint-Didier), Lescapagnol (de Chanteloup), de Sahuguet de Termes 1784, etc.

La famille FRÉMYN DE MORAS, à laquelle on a voulu rattacher la famille Frémyn de Sapicourt, portait pour armes : *d'or à un chevron d'azur accompagné en chef de deux perroquets de sinople et en pointe d'un chêne fruité d'or*. Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* en fait remonter la filiation à un Jean Fré-

myn, bourgeois de Meaux, qui vivait vers le milieu du ^{xvi}^e siècle. D'autres tableaux conservés dans le même recueil et dans les manuscrits de Chéru nomment ce personnage noble homme et sage maître Jean Frémyn, prévôt juge royal au bailliage de Vermandois, lieutenant général de la pairie de Rethelois, lui font épouser Françoise Charpentier et le font mourir en 1560; d'après les mêmes travaux il aurait été un fils puîné de Jacques Frémyn, bailli de Château-Porcien, décédé en 1514, dont il a été parlé plus haut, et un frère de Jacques Frémyn, décédé en 1548, auteur de la famille Frémyn de Sapicourt. Il fut père de Guillaume Frémyn, marchand bourgeois de Meaux. Le fils de ce dernier, autre Guillaume Frémyn, sieur des Couronnes, était depuis trente ans lieutenant général au bailliage de Meaux quand il fut nommé en 1639 conseiller au Parlement de Metz; il fut anobli par cette charge qu'il résigna dès 1640. Son fils, Louis Frémyn, Sgr de Pompierre, décédé à Metz en 1669, fut successivement avocat général et président à mortier au Parlement de cette ville et conseiller du Roi en ses Conseils. Il fut père de Guillaume Frémyn, Sgr de Moras, dans la Brie, conseiller du Roi en ses Conseils, président au Parlement de Metz en 1675, dont le fils, Jean-Christophe Frémyn de Moras, né à Metz en 1666, entra dans les Ordres et devint un prédicateur célèbre et dont la fille, Marie-Angélique, héritière de sa famille, épousa en 1709 le duc de Villars Brancas.

FRENAYE (de la). Armes : *de gueules à un pal d'argent accoté de six frênes arrachés d'or.* — Au ^{xix}^e siècle la famille de la Frenaye chargea ses armes de celles de l'ancienne famille de la Fresnaye, en Bretagne : *d'argent à trois branches de frêne de sinople.*

La famille DE LA FRENAYE, éteinte au ^{xix}^e siècle, appartenait à l'aristocratie parisienne.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, et Borel d'Hauterive en a donné une généalogie complète dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1859.

Son auteur, Jean de la Frenaye, vint en 1610 s'établir à Paris comme commerçant. D'après une tradition il était né en Bretagne et appartenait à une branche ruinée et tombée en dérogance, d'une famille de la Fresnaye, éteinte au ^{xix}^e siècle, qui appartenait à la noblesse de ce pays. Les deux familles se reconnurent comme parentes dans la première moitié du ^{xix}^e siècle. Jean de la Frenaye fut père de Christophe de Lafrenaye, marchand à Paris, qui épousa, le 25 novembre 1639, demoiselle Guibert, et grand-père de Jean-Baptiste de la Frenaye, également marchand à Paris, décédé en 1726. Le fils de celui-ci, Claude-Éléonor de la Frenaye, né le 14 dé-

cembre 1697, marié à Geneviève de Dessuslemontier, se qualifiait quartenier, marchand bourgeois de la ville de Paris quand il obtint de d'Hozier, en juin 1747, le règlement de ses armoiries. Il fut nommé en 1752 premier échevin de la ville de Paris, fut anobli par ses fonctions et mourut en 1778. Son fils, Claude-Étienne de la Frenaye, né en 1732, marié à Marie-Marguerite Trudon, acquit dans les environs de Gisors, en Normandie, le domaine de Bernouville où il mourut en 1718. Trudon de la Frenaye, fils du précédent, né en 1768, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1857, à Monfort-l'Amaury, épousa en 1797 Sophie-Thérèse Cornu de la Fontaine. Il en eut deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille : 1° Théodore-Adolphe de la Frenaye, né en 1799, marié en 1833 à Marie-Félicité Davy de Chavigné, père de trois filles; 2° Henri-Charles de la Frenaye, né en 1809, marié en 1834 à Marie-Charlotte Davy de Chavigné, sœur de sa belle-sœur, également père de trois filles.

Principales alliances : Coustou, Trudon (des Ormes), Cornut de la Fontaine, Davy de Chavigné, de Gauville 1856, Godebski, etc.

On trouvera des renseignements sur la famille bretonne de la Fresnaye dans le *Nouveau d'Hozier*, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1859, dans l'*Armorial de Bretagne* de Potier de Courcy, etc. Cette famille avait pour nom primitif celui de Macé. Son auteur, Payen Macé, sieur de la Fresnaye, en la paroisse de Reminiac, au diocèse de Saint-Malo, marié à Jeanne des Grées, fut anobli par lettres patentes en 1471. Il eut deux fils dont l'aîné, Grégoire de la Fresnaye, Sgr dudit lieu, épousa, le 2 mai 1480, Jeanne Brunet et continua la lignée. Son fils cadet, Claude de la Fresnaye, Sgr du Haut-Couedor, dans la paroisse de Guer, eut d'une alliance inconnue un fils, Pierre de la Fresnaye, Sgr du Haut-Couedor, dont la descendance s'éteignit à la seconde génération d'après la Chesnaye des Bois. C'est cependant de ce Pierre de la Fresnaye, Sgr du Haut-Couedor, qu'on a voulu faire le père de Jean de la Frenaye, marchand à Paris en 1610, auteur de la famille de Lafrenaye. La famille bretonne de la Fresnaye figura de 1479 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Saint-Malo. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, le 9 février 1669 et le 24 octobre 1670, sur preuves de sept générations, par arrêts des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne. Elle s'est éteinte avec Jean de la Fresnaye, né le 17 février 1789, curé-doyen de Saint-Alban, qui vivait encore en 1859.

Une famille de la Fresnaye de Saint-Aignan, éteinte au xix^e siècle, appartenait à l'ancienne noblesse de Normandie. Elle portait pour armes : *de gueules à trois frênes d'or*. On trouvera dans les

manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'elle fit en 1774 pour jouir des honneurs de la Cour et le mémoire du généalogiste des Ordres du Roi chargé de vérifier ces preuves. D'après ce mémoire la filiation suivie remonterait à un Hervieu de la Fresnaye, écuyer, qui épousa quelques années avant 1397 Martine des Jarüins, héritière de la seigneurie de Saint-Aignan-Cramesnil. Ce gentilhomme ne doit pas être confondu avec un Hervieu de la Fresnaye, garde-scel des obligations de la vicomté d'Avranches, qui fut anobli par lettres patentes de mars 1374 avec sa femme, Perrette, et avec leurs deux fils, Ravan et Hervé. Il laissa un fils, Jean de la Fresnaye, Sgr de Saint-Aignan, qui fit reconnaître sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Leur descendant, François de la Fresnaye, Sgr et patron de Saint-Aignan de Cramesnil, en la sergenterie de Bretleville-sur-Laize, marié en 1645 à Catherine du Tertre, fille d'un conseiller au Parlement de Normandie, fut maintenu dans son ancienne noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Nicolas-François de la Fresnaye, né en 1744, obtint, par lettres patentes d'août 1765, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Saint-Aignan, dans la vicomté de Falaise. Il épousa, le 27 juillet 1767, Madeleine de Broc qui fut admise aux honneurs de la Cour sous Louis XVI. Leur belle-fille, la marquise de la Fresnaye de Saint-Aignan, née de Marescalchi, est décédée au château de Saint-Aignan en mars 1859 à l'âge de 79 ans.

FRÈRE et FRÈRE d'ARGENTINE, en Poitou. Armes : *d'azur à trois roses d'argent*. — Aliàs : *d'argent à un chevron de sable accompagné de trois roses de même* (aliàs de gueules).

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue en Poitou, dont Beauchet-Filleau a donné une généalogie détaillée dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Ce travail fait remonter la filiation à Jean FRÈRE dont le fils, Pierre Frère, sieur de la Fosse, marchand à Saint-Loup, épousa d'abord le 27 juillet 1578 Hélène Ageon, puis vers 1585 Renée Trot, et enfin vers 1590 Perrette Mallet. Pierre Frère laissa, entre autres enfants, deux fils, Pierre Frère, sieur d'Argentine, en la paroisse de Saint-Generoux, né du deuxième lit, et René Frère, sieur de Vairé, en la paroisse d'Excreuil, né du troisième lit, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée fut connue sous le nom de Frère d'Argentine. Elle s'est éteinte avec Pierre-Benjamin Frère d'Argentine, né à Argentine en 1820, décédé sans alliance en 1878.

La branche cadette s'est partagée en un grand nombre de rameaux dont plusieurs subsistent. Un de ces rameaux est fixé à Ruffec. Un autre est établi en Australie.

Ambroise Frère de la Coindrie, greffier des rôles; Renée Frère, femme d'André de Savignat, écuyer, sieur des Vieux-Fourneaux, et René Frère firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Châtellerault, de Niort et de Saint-Maixent).

La famille Frère a fourni des échevins de Niort, un curé de l'église Saint-Didier, à Poitiers, au XVIII^e siècle, des sénéchaux de Vivonne, des officiers, un bâtonnier de l'ordre des avocats de Ruffec (M^e Gabriel Frère, né en 1848), etc.

Principales alliances : de Savignac, de la Blachière, Chaigneau, Proust, Valleteau, Cuvillier de Champoyau 1737, d'Ancel de Brunval 1754, de Lauzon 1755, de Mallevault 1844, Garnier de la Boissière 1835, Chasseloup de Chatillon 1865, Babinet 1792, Rodier de Montlouis 1896, du Tillet, etc.

FRÈRE de la FALCONNIÈRE (Mottin). Voyez : MOTTIN-FRÈRE DE LA FALCONNIÈRE.

FRÈRE de la FALCONNIÈRE. Armes : *d'azur à une étoile d'argent (aliàs d'or pour la branche du Dauphiné); au chef d'or chargé d'une croix pattée de gueules.*

La famille FRÈRE, aujourd'hui complètement éteinte, est originaire de Lyon et appartenait au XVI^e siècle à la haute bourgeoisie commerciale de cette ville. Elle se partagea à cette époque en deux grandes branches dont on ne connaît pas le point de jonction, celle des seigneurs de la Falconnière et de Chamburcy, fixée en Bresse, et celle des seigneurs de Crolles, fixée en Dauphiné.

La première branche ne s'est éteinte que dans la seconde moitié du XIX^e siècle. On en trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin. Son auteur, noble Pierre Frère, marchand-bourgeois de Lyon, fut anobli par l'échevinage de cette ville qu'il exerça en 1565. Il fut père de noble homme Giraud Frère, citoyen de Lyon, qui épousa, le 28 mars 1583, Constance de Rouvière, grand-père de noble homme Nicolas Frère, sieur de Piedmante, baptisé le 8 juin 1585, lieutenant particulier au bailliage de Dombes en 1633, qui épousa, le 4 janvier 1630, demoiselle Anne Poget, héritière des seigneuries d'Arnas et de Chamburcy, et bisaïeul de Maurice Frère, Sgr de Chamburcy, qui épousa, le 14 octobre 1666, demoiselle Denise de Basse-rel qui fut admis le 24 avril 1682 aux assemblées de la noblesse de

Bresse, qui fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Bourg) et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 6 septembre 1699, par jugement de Boachie, intendant de Bourgogne. Marie-Antoine-Christophe Frère de Chamburcy, fils de Maurice, marié le 1^{er} août 1726 à Marie de Veyle, acquit la seigneurie de la Falconnière avec moyenne et basse justice, située dans la paroisse de Saint-André d'Huiriat, près de Pont-de-Veyle. Son fils Claude Frère, chevalier, Sgr de la Falconnière, marié le 4 février 1763, à demoiselle Barbe Fevret, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourg. Il fit cette même année les preuves de noblesse prescrites pour obtenir la nomination au grade de sous-lieutenant de son fils, Henri, né le 20 décembre 1773. La famille Frère de la Falconnière paraît s'être éteinte avec son petit-fils, Louis-Antide Frère de la Falconnière, né en 1801, décédé à Semur le 24 octobre 1859, qui de son mariage avec M^{lle} de Villars eut une fille, Marie, née en 1829, mariée à Alfred de Saignard, marquis de la Fressange, décédée à Semur le 5 juin 1860.

M. Gabriel Cognet, marié à M^{lle} Pauline-Henriette Frère de la Falconnière, demanda vainement, le 4 janvier 1861, l'autorisation de joindre à son nom celui de : de la Falconnière sous lequel il était connu.

Plus heureux, M. Jacques-Alexandre Mottin, né en 1782 à Saint-Jean-de-Rouvray (Isère), marié à M^{lle} Frère de la Falconnière, et leur fils, Louis-Antoine-Alexandre Mottin, né à Pont-de-Veyle en 1842, furent autorisés, le 16 mai 1870, par décret de Napoléon III à joindre à leur nom celui de : de la Falconnière. Il sera consacré une notice à leur famille.

On trouvera des renseignements sur l'autre branche de la famille Frère dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans l'*Armorial du Dauphiné* de M. de Rivoire de la Batie. Le chef de cette branche, Géraud de Frère, résidait à Valence, en Dauphiné, dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1^o Claude dont il va être parlé ; 2^o Pierre, abbé de Leoncel en 1622 ; 3^o Alexandre, maître des requêtes. Claude Frère, conseiller d'État, fut nommé en 1616 premier président au Parlement de Grenoble. Malgré cette grande charge il fut anobli par lettres patentes de 1618. Il eut quatre enfants : 1^o Louis, maître des requêtes, puis premier président au Parlement de Grenoble, décédé sans postérité ; 2^o Pierre, conseiller au Grand Conseil, décédé sans postérité ; 3^o Louise, femme, d'Antoine du Faure de la Rivière, président au Parlement de Grenoble ; 4^o Madeleine, femme de Charles d'Hos-tun de Claveyson.

FRÈRE de VILLEFRANCON, en Franche-Comté. Armes : *d'argent à un chevron de sable et à une bordure dentelée du même.*

La famille FRÈRE DE VILLEFRANCON, éteinte dans les mâles en 1869, appartenait à la noblesse de Franche-Comté.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages de M. Suchaux et de Lurion, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, etc.

Son auteur, Claude Frère, était dans la première moitié du xvii^e siècle châtelain de Rochejean, non loin de Pontarlier. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Claude et Aymé, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ceux ci, Claude Frère, fut châtelain de Rochejean après son père, en 1650. Sa descendance, établie à Pontarlier, puis à Dôle, fournit trois lieutenants généraux au siège de cette ville, s'agrégea à la noblesse au cours du xviii^e siècle et s'éteignit peu de temps après la Révolution. Un représentant de cette branche, Jacques Frère, docteur ès droits, conseiller de ville de Pontarlier, avait fait enregistrer à l'*Armorial général* de 1696 les armes suivantes, différentes de celles que portait d'habitude la famille : *de gueules à un sautoir d'or accompagné en chef d'un cœur surmonté d'une étoile de même et en pointe d'un croissant d'argent.*

Le chef de la branche cadette, Pierre Frère, châtelain de Rochejean en 1690, fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696. Son fils, Joseph-Augustin Frère, Sgr de Villefrançon, avocat, marié le 17 septembre 1702 à Jeanne-Charlotte Daguet, de Baume-les-Dames, décédé en 1735, fut pourvu, le 7 octobre 1704, de l'office anoblissant de conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle, fut reçu le 17 novembre suivant et obtint des lettres d'honneur le 4 juillet 1725. Il eut quatre enfants. Son fils aîné, Claude-François Frère, chevalier, Sgr de Villefrançon et d'Angerey, né à Besançon, reçu, le 15 octobre 1731, conseiller au Parlement de cette ville, décédé en 1780, épousa en 1738 Thérèse-Madeleine Boudret, fille d'un de ses collègues. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Charles-Auguste, né en 1743, qui continua la lignée; 2^o Paul-Ambroise, né à Besançon en 1754, archevêque de cette ville en 1821, pair de France en 1823, décédé en 1828. Charles-Auguste Frère de Villefrançon fut conseiller au Parlement de Besançon, épousa Jeanne-Odetta Beuverand de la Loyère et mourut prématurément en 1784. Son fils, François-Xavier Frère de Villefrançon, décédé en 1869, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il épousa, en 1811, Louise-Alphonse Destutt d'Assay et en laissa une fille qui épousa le marquis de Terrier-Santans, décédé en 1892.

Principales alliances : Daguet, de Jouffroy, Beuverand de la Loyère, Destutt d'Assay, Droz des Villars, Peting de Vaulgrenant, Terrier de Santans, etc.

FRÈREJOUAN du SAINT.

Famille bourgeoise, anciennement connue dans la région de Nantes, en Bretagne.

Maître Frèrejouan de la Chapelle était en 1750 avocat au Parlement. Nicolas Frèrejouan, de Guéméné-Penfao, était en 1791 notaire à Paimbœuf. Georges-René Frèrejouan du Saint, né en 1850 à Guéméné-Penfao, avocat à la Cour d'appel de Paris, a été un des fondateurs, en 1886, du *Répertoire général alphabétique du droit français*.

FRESCHÉ de la VILLORION (du). Voyez : DUFRESCHÉ DE LA VILLORION.

FRESCHÉVILLE (Bosquillon de). Voyez : BOSQUILLON DE JARCY, DE MARIGNY, DE BOUCHOIR, DE FRESCHÉVILLE, DE JENLIS, D'AUBERCOURT, DU FAY.

FRESLON de la FRESLONNIÈRE et de SAINT-AUBIN (de). Armes : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de six ancolies d'azur, tigées de gueules, 3 et 3.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *IL A LA MAIN DROITE ET JUSTE.*

La famille DE FRESLON DE LA FRESLONNIÈRE appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de la Haute-Bretagne. Elle a eu pour berceau la paroisse du Rheu, située au diocèse de Rennes, sur le territoire de laquelle elle a possédé de toute ancienneté jusqu'à nos jours l'important domaine de la Freslonnière.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les ouvrages que MM. Potier de Courcy, Kerviler, de la Messelière, Saulnier, etc., ont consacrés à la noblesse de Bretagne. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XVI pour obtenir les honneurs de la Cour et le mémoire que Chérin, chargé de vérifier ces preuves, envoya le 22 avril 1778; le mémoire commence en ces termes : « La famille de Freslon, en Bretagne, fait de temps immémorial ses partages nobles suivant l'assise « du comte Geoffroy. Elle a comparu aux plus anciennes réformations « de la noblesse de cette province et joint à ces avantages, qui lui « assignent un rang parmi la bonne noblesse de la même province, « celui de prouver sa filiation depuis près de 400 ans, avec possession de la terre de la Freslonnière; mais ses alliances sont pour « la plupart simples ainsi que ses services. On trouve Guillaume

« Freslon au nombre des bienfaiteurs de l'église de Saint-Pierre de
 « Fougères en 1163 et un autre Guillaume Freslon, chevalier, séné-
 « chal de Penthievre et de Dinan en 1260 et 1267. Celui par lequel
 « commence la filiation est Jean Freslon, premier du nom, Sgr de la
 « Freslonnière et du Boisbriant, dans la paroisse du Rheu, évêché
 « de Rennes, qui épousa, par contrat du 15 mai 1386, Catherine
 « Eder, fille de Guillaume Eder, nom très connu dans la noblesse de
 « Bretagne. Il y fut assisté de Perronnelle d'Orézon, sa mère, son
 « père, dont le nom fut ignoré, étant mort alors, fit aveu de la terre de
 « la Freslonnière en 1395 et fut compris au rang des nobles de la
 « paroisse du Rheu dans la réformation de la noblesse de l'évêché
 « de Rennes de 1427... » Sur le vu de ce mémoire la famille de Freslon
 de la Freslonnière fut admise en 1782 aux honneurs de la Cour de
 France.

D'après un titre de la collection Courtois, Pierre Freslon et plusieurs
 autres gentilshommes bretons, louèrent, lors de la croisade de 1249,
 un bateau à un armateur de Nantes pour les transporter de Limisso à
 Damiette. En vertu de ce titre le nom et les armes de la famille de
 Freslon ont été inscrits aux Salles des Croisades du Musée de Ver-
 sailles.

Mgr Poirier, évêque de Roseau, auteur d'une *Histoire de la paroisse
 du Rheu*, demeurée manuscrite, fait remonter la filiation suivie à un
 Amaury Freslon qui épousa vers 1320 Perrine de Beaubois. Le fils de
 celui-ci, Guillaume Freslon, aurait épousé Perronnelle d'Orézon,
 dame de Boisbriant, mentionnée plus haut, et aurait été père de
 Jean Freslon, marié le 15 mars 1386, auquel seulement le mémoire
 de Chérin et le jugement de maintenue de noblesse de 1668 font
 remonter la filiation. Jean Freslon mourut dans un âge très avancé
 en 1443. Il eut un fils, Guillaume Freslon, Sgr de la Freslonnière et
 du Boisbriant, qualifié écuyer du Duc dans un acte de 1412, puis un
 des 372 hommes d'armes de la compagnie du sire de Coetquen,
 maréchal de Bretagne, compris lors de la recherche de 1445 au
 nombre des nobles de la paroisse du Rheu, décédé en 1460 et
 inhumé en l'église du Rheu avec sa femme, Jeanne Pinot du Chesnay,
 qui continua la lignée. Il eut aussi plusieurs filles. L'une de celles-ci,
 Marie, épousa Pierre le Sénéchal de la Valette; sa descendante,
 Marie-Hyacinthe de Videlou de Bienassis épousa le duc de la Marche
 et fut mère de Louise-Marguerite, mariée en 1748 au duc d'Arenberg,
 de qui sont issues en ligne féminine plusieurs maisons souveraines.
 Jean II Freslon, Sgr de la Freslonnière, du Boisbriant, etc., épousa,
 par contrat passé à Rennes le 25 janvier 1436, Jeanne de Montger-
 mont, dame de Saint-Aubin et de la Baudière. Il eut plusieurs fils.

L'aîné de ceux-ci, Pierre, tué en 1488 à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, laissa plusieurs fils qui ne paraissent pas avoir eu de postérité masculine. Un des puînés, Jacques Freslon, sieur de Saint-Aubin et de la Baudière, décédé vers 1520, épousa Jeanne Baude et continua la lignée. Son arrière-petit-fils, Julien Freslon, Sgr de la Freslonnière, du Boisbriant, de Saint-Aubin, etc., chevalier de l'Ordre du Roi, épousa en 1608 Hélye de la Roche. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Gabriel et Jean, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction par arrêt de la chambre de réformation du 12 octobre 1668.

L'auteur de la branche aînée, Gabriel Freslon, Sgr de la Freslonnière, magistrat éminent, fut successivement conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et privé, conseiller au Parlement de Bretagne en 1633, président à mortier au même Parlement en 1647. Il épousa successivement en 1637 Marie de Francheville et en 1646 Renée Lambert, fille et héritière du marquis d'Acigné, et mourut à Rennes en 1652. Il eut de sa première union, entre autres enfants, deux fils : 1° Claude Freslon, Sgr de la Freslonnière, né en 1639, conseiller au Parlement de Bretagne en 1662, décédé en 1690, dont le fils unique, César Freslon de la Freslonnière, marquis d'Acigné, fut reçu en 1690 conseiller au Parlement de Bretagne et dont le petit-fils, Alexis-César de Freslon, marquis d'Acigné, mourut sans postérité à Paris en 1748 ; 2° Jean-Baptiste Freslon, Sgr de la Freslonnière, né en 1640, marié en 1671 à Renée Grignart, dame du Chalonge, décédé à Rennes en 1705, qui continua la lignée. Ce dernier fut l'aïeul de tous les représentants mâles actuels de la famille de Freslon. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Claude Freslon, chevalier, Sgr de la Freslonnière, marié en 1716 à Marie Aimée Rogon, dame de Bratz, qui fut l'auteur d'un premier rameau ; 2° René-Gilles de Freslon, marié en 1728 à Rose-Renée de la Chevière, qui fut l'auteur du rameau des seigneurs de Boishamon représenté de nos jours par M. Maxime de Freslon, né en 1863, marié en 1894 à Marie Lefebvre de Rumford, et par leurs enfants. Gabriel-Jean-Baptiste de Freslon, né en 1732, le plus jeune des fils de Claude, fut admis en 1756 dans l'ordre de Malte ; il devint dans la suite bailli et grand-croix de cet ordre, grand écuyer du Grand maître. Son frère aîné, Joseph de Freslon de la Freslonnière, né à Bratz en 1720, conseiller au Parlement de Bretagne en 1743, décédé en 1759 au château de la Freslonnière, fut connu le premier sous le titre de comte conservé depuis lors par le chef de la famille. Il fut père d'Alexis, comte de Freslon, né à Nantes en 1749, marié en 1777 à Rose de Talhouet-Bonamour, décédé à

Rennes en 1826, et grand-père d'Alexandre, comte de Freslon, né à Rennes en 1786, préfet de la Mayenne, puis de la Haute-Loire, révoqué en 1830, marié en 1811 à M^{lle} de Monti, décédé au château de la Freslonnière en 1841, des deux fils duquel la descendance subsiste avec beaucoup de distinction.

L'auteur de la branche cadette, Jean Freslon, Sgr de Saint-Aubin, né à Rennes en 1622, décédé à Vannes en 1681, épousa en 1647 Anne le Métayer. Il fut expulsé des États de Bretagne, puis arrêté en 1673, à cause de ses protestations en faveur des libertés bretonnes. Un de ses petits-fils, Rose-Emmanuel de Freslon de Saint-Aubin, décédé sans alliance en 1753, fut nommé en 1748 brigadier des armées du Roi. Pierre-Emmanuel, connu sous le titre de comte de Freslon de Saint-Aubin, petit-neveu du précédent, né à Saint-Potan en 1766, reçu en 1785 président des Enquêtes au Parlement de Bretagne, conseiller à la Cour de Rennes en 1811, décédé dans cette ville en 1839, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 10 avril 1814. Il avait épousé en 1787 Jeanne Potelet. Il en laissa deux fils, Emmanuel, né à Dinan en 1789, conseiller général d'Ille-et-Vilaine, décédé à Rennes en 1864, et Alphonse, né en 1804, décédé à Rennes en 1884, qui furent les derniers représentants de leur famille et dont aucun n'eut de postérité masculine.

La famille de Freslon a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des magistrats de mérite, une demoiselle de Saint-Cyr en 1753. Trois de ses représentants ont été admis dans l'ordre de Malte en 1756, 1768 et 1769.

Principales alliances : de Saint-Pern, le Sénéchal de la Valette, de Forsanz, de Francheville 1637, Renouard (de Villayer) 1660, de Talhouet 1709, 1777, de Gouyon de Beaufort 1719, Rogon, Huchet de Cintré 1809, de Monti, de Lorgénil 1841, de Ferré de Pérour 1919, de Saint-Germain 1901, du Boisbaudry 1879, 1881, de Menou 1883, de Pioger 1892, Harscouet 1755, Hersart de la Villemarqué du Breil de Rays 1698, de Kermarec 1787, de Penfétenyo de Cheffontaines 1826, du Bot 1857, de la Tousche-Limousinière, Surcouf 1850, de Martel, etc.

FRESNAIS de LÉVIN. Armes : *d'or à un frêne de sinople accompagné de trois merlettes de sable, une en chef et deux en flanc.* — Devise : TUTUS SUB RAMIS. — Armes concédées en 1809 au chevalier Fresnais de la Briaïs : *d'or à trois branches de frêne de sinople; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

La famille Fresnais est anciennement connue dans les environs de

Châteaubriant, en Bretagne. Elle a possédé dans cette région, entre autres biens, les domaines de Lévin et de Beaumont, situés dans la paroisse de Vouvantes, de la Briais, de la Richardais.

On trouvera sur elle des renseignements dans *les Filiations Bretonnes* du vicomte de la Messelière et dans le *Répertoire de Bibliographie bretonne* de Kerviler.

Un membre de cette famille, Jean-Bonaventure Fresnais, né à Rennes en 1773, entreposeur de tabacs, décédé en 1826, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 18 juin 1809 sous la dénomination de Fresnais de la Briais.

M. de la Messelière a donné la filiation de la branche existante depuis maître René-François Fresnais, sieur de la Richardais, de Lévin, de Beaumont, sénéchal de Juigné et de la Motte-Glain, avocat en Parlement, marié à Catherine-Renée Bautrais, dont le fils aîné, Jean-Bonaventure Fresnais, sieur de Lévin, baptisé à Vouvantes en 1733, avocat en Parlement, maire de Châteaubriant et député de cette ville aux États de Bretagne en 1778, puis juge au tribunal civil de Châteaubriant, décédé en 1820, épousa Marie Villedieu et continua la lignée. Louis-Toussaint Fresnais de Beaumont, né à Lévin en 1736, un autre des fils de René-François, était juge de paix de Saint-Julien dans les premières années de la Révolution; il prit part dans la suite à l'insurrection vendéenne, fut fait prisonnier et fut guillotiné à Rennes en février 1794; il laissait plusieurs enfants dont on ignore la destinée. Alexandre Fresnais de Lévin, né à Marans en 1815, est décédé en 1863 à Saint-Julien-de-Vouvantes sans laisser de postérité de son mariage avec M^{lle} de Toustain de Fortemaison, décédée à Orléans en 1902. M. Achille de Fresnais de Lévin, comte romain, camérier secret de Sa Sainteté, est décédé à Montreux en 1896 à l'âge de 79 ans; il avait épousé M^{lle} Leroy de Chaumont. Athelme Fresnais de Lévin, décédé en 1881 au château de la Briais, à Saint-Julien-de-Vouvantes, avait épousé en 1846 M^{lle} de la Taille, décédée au même lieu en 1905. Il en laissa deux enfants, une fille, la marquise de Balbi de Vernon, propriétaire du château de la Briais, décédée à Rennes en 1913, et un fils, Raymond Fresnais de Lévin, qui était en 1911 directeur d'une maison de banque à Bordeaux.

FRESNAIS de COUTARD. Armes de la famille de Coutard d'après le règlement d'armoiries de 1808 : *écartelé : au 1 d'azur à trois créneaux d'or posés en fasce; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires; au 3 de gueules à un lion rampant, la tête contournée d'argent, tenant une lance polonaise d'or; au 4 d'azur à trois jambes coupées de cheval, 2 et 1, au naturel; à la croix*

d'argent brochant sur les quatre quartiers. — Ces armoiries furent maintenues par le règlement d'armoiries de 1820.

La famille DE COUTARD, dont le nom a été relevé de nos jours par la famille FRESNAIS, est originaire du bourg de Balon, dans le Maine, où elle occupait au XVIII^e siècle un rang modeste.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Pierre Coutard, marchand à Ballon, avait épousé vers 1760 Françoise Ribemont dont il eut deux fils. L'aîné de ces fils, Pierre Coutard, continua la lignée. Le puîné, Louis-François Coutard, né à Ballon en 1769, s'engagea comme simple soldat en 1787, passa successivement par tous les grades, fut nommé général de brigade en 1811 et lieutenant général des armées du Roi en novembre 1814, fut élu député de la Sarthe en 1827 et 1830 et mourut fort âgé à Paris le 19 mars 1852 sans avoir eu d'enfant du mariage qu'il avait contracté à Varsovie en 1808 avec Jeanne-Hélène Davout. Le général Coutard était grand-croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 21 décembre 1808, puis comte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 17 août 1820. Il adopta son neveu, Pierre-André Coutard, dont il va être parlé. Pierre Coutard, frère aîné du général, fut marchand à Ballon et épousa Marie Aubry. Il en eut une fille, M^{me} Fresnais, et un fils, Pierre-André Coutard, né à Ballon en 1788, lieutenant-colonel d'état-major, officier de la Légion d'honneur, décédé sans alliance en 1854. Le lieutenant-colonel Coutard fut adopté par son oncle, le lieutenant général comte Coutard, et fut connu après la mort de celui-ci sous le titre de comte de Coutard. Il adopta à son tour son neveu, Eugène-André Fresnais, ingénieur directeur des usines et manutentions de l'administration de la guerre, officier de la Légion d'honneur. Celui-ci releva le titre de comte de Coutard. Il épousa d'abord M^{lle} du Trésor, décédée en 1854, puis M^{lle} Delarue dont il eut deux fils. L'un de ceux-ci, le colonel comte Fresnais de Coutard, a été tué à l'ennemi au cours de la dernière guerre. Il a lui-même laissé deux fils.

Principales alliances : du Trésor, Millot, de Massol, etc.

FRESNAY (de Bailly du). Voyez : BAILLY DU FRESNAY (DE).

FRESNAY (Gay du). Voyez : GAY DU FRESNAY.

FRESNAY (Guillart de). Voyez : GUILLART DE FRESNAY.

FRESNAY de BERMUY (Jamin du). Voyez : JAMIN DU FRESNAY DE BERMUY

FRESNAYE (Voisine de la). Voyez : VOISINE DE LA FRESNAYE.

FRESNAYE, ou **FRENAYE** (de la). Voyez : FRESNAYE (DE LA).

FRESNAYE (André de la). Voyez : ANDRÉ DE LA FRESNAYE.

FRESNE (Menouvrier de). Voyez : MENOUVRIER DE FRESNE.

FRESNE (du Bois du). Voyez : BOIS DU FRESNE (DU).

FRESNE de BEAUCOURT (du). Voyez : DUFRESNE DE BEAUMETZ ET DE BEAUCOURT.

FRESNE de KERLAN (du). Voyez : DUFRESNE DE KERLAN.

FRESNE de VIREL (du). Voyez : DUFRESNE DE VIREL.

FRESNE (Culhiat du). Voyez : CULHIAT DU FRESNE et aux additions du tome XV.

FRESNE (Duris du). Voyez : DURIS DU FRESNE ET DE BOULIMBERT.

FRESNE (Ebaudy de). Voyez : EBAUDY DE FRESNE ET DE ROCHETAILLÉE.

FRESNE (de), en Champagne. Armes : *d'argent à un lion de sable et à la bordure composée d'argent et de sable*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : deux branches de *chêne et de laurier*¹.

La famille DE FRESNE, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de Champagne. D'après une tradition elle serait originaire de l'Artois.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que deux demoiselles de Fresne firent en 1775 et 1790 pour être admises à Saint-Cyr et celles que François-Claude-Nicolas de Fresne de la Tour-Chevillon fit en 1770 pour être nommé écuyer du Roi.

Le jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1667 par la famille de Fresne en fait remonter la filiation à un Priam de Fresne, Sgr de Saint-Huruge, commandant du fort de Bouc, en Provence, qui fut nommé en 1568 gentilhomme de la maison du duc d'Alençon, puis en 1569, gentilhomme de la maison du Roi. Ce gentilhomme avait épousé Michelle d'Aucourt. Leur fils, Antoine de Fresne, Sgr de

1. Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Henri de Laguërenne.

Saint-Huruge, fut nommé, par commission d'avril 1575, capitaine, gouverneur et commandant de l'île de Bouc, en Provence. Il avait épousé Marguerite d'Amours par contrat du 14 juillet 1548; mais une note de d'Hozier apprend que l'authenticité de cet acte de 1548 est très douteuse. Hubert de Fresne, Sgr de Saint-Huruge et de Chevillon, fils d'Antoine, était lieutenant de la mestre de camp au régiment de Piémont quand il épousa, le 1^{er} avril 1604, Marie de l'Isle, fille d'un valet de chambre du Roi, commissaire ordinaire des guerres. Leur fils, Jean-Louis de Fresne, Sgr de la Tour de Chevillon, marié le 15 septembre 1650 à Marie de Linage, fut maintenu dans sa noblesse le 10 novembre 1667, sur preuves remontant à 1548, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Il eut une nombreuse postérité. Deux de ses fils, Charles, né en 1656, et Alexandre, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ceux-ci, Charles de Fresne, Sgr de la Tour de Chevillon, épousa en 1682 à Moutiers-sur-Saulx, au diocèse de Toul, Anne Anthoine, fille d'un conseiller au présidial de Vitry. Son petit-fils, François-Claude-Nicolas de Fresne, Sgr de la Tour de Chevillon, marié à Reims en 1764, à Marie-Joséphine de Feret, fit des preuves de noblesse d'abord en 1770, pour être nommé écuyer de main du Roi, puis pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de ses filles, Alexandrine, née à Saint-Dizier en 1765, et Adélaïde, née au même lieu en 1766, et enfin, en 1778, pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils Alexandre, né au même lieu en 1768. Celui-ci fut dans la suite écuyer cavalcadour des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X; ce fut lui qui portait les éperons au sacre de ce dernier, en 1825. Il fut le dernier représentant de sa branche et mourut à Saint-Dizier en 1856, sans avoir été marié.

L'auteur de la branche cadette, Alexandre de Fresne, Sgr de la Tour de Chevillon, épousa en 1702 Marie Gaucher. Son fils, Charles-François de Fresne de Chevillon, né à Saint-Dizier en 1705, fit en 1761 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Emilie, née en 1754 à Bar-sur-Aube. Il fut aussi père de Jean-Innocent de Fresne, né à Bar en 1752, marié en 1779 à Marie-Madeleine Gehier, fille d'un avocat du Roi en la prévôté de cette ville, qui fit les mêmes preuves en 1790, pour obtenir l'admission dans la même maison de sa fille, Françoise-Sophie, née à Bar en 1780, mariée dans la suite à M. Hugueteau de Challié. Le frère de cette jeune fille, Claude-Nicolas, chevalier de Fresne, né en 1789, décédé à Bar en 1858, fut capitaine d'infanterie et chevalier de la Légion d'honneur. De son mariage avec M^{lle} Lebrun il eut deux fils qui moururent sans postérité, derniers représentants de leur

famille, et une fille, M^{me} Binet, qui vivait encore à Bourmont en 1912.

Jean-Louis de Fresne, demeurant à Saint-Dizier, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vitry-le-François. François-Claude de Fresne, Sgr de la Tour de Chevillon, prit part cette même année à celles tenues à Chaumont.

La famille de Fresne avait fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, de Saint-Lazare, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de la Légion d'honneur, un vicaire général du diocèse de Luçon, etc.

Principales alliances : d'Aucourt, de Linage, de Féret, Géhier, Huguteau de Challié, Fenaux de Moismont, etc.

FRESNE (de), anciennement Defresne. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1829) : *d'argent à un frêne arraché au naturel, les rameaux cantonnés de quatre roses de gueules; au chef d'azur chargé d'une ruche d'or accostée de deux abeilles du même.*

La famille DEFRESNE, ou DE FRESNE, appartenait au commencement du XIX^e siècle à la bourgeoisie parisienne.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, au mot Defresne.

Son auteur, Jean-Thomas Defresne, épousa en 1787, Catherine-Adélaïde-Françoise Serreau dont il eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-Jacques Defresne, né en 1791, fut notaire à Paris. Le puîné, Adolphe-Marcellin Defresne, puis de Fresne, né à Paris en 1793, secrétaire général de la préfecture de la Seine, conseiller d'État, administrateur de la manufacture de Saint-Gobain, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1869, reçut le titre héréditaire de chevalier par lettres patentes du 19 décembre 1829. Le chevalier de Fresne épousa d'abord Sophie Leroy. Il se remaria en 1851 à M^{me} de Beaune, née Duchand de Sancey, décédée à Fontainebleau en 1899, mère de la comtesse de Béarn et de la comtesse Bernard de Montesquiou, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Il avait eu du premier lit un fils, Charles-Marcellin de Fresne, qui ne laissa pas de postérité de son mariage en 1857 avec M^{lle} Duplessis-Guichard de Noas, décédée en 1886.

FRESNEAU. Armes : *d'argent à un frêne arraché de sinople accosté de deux étoiles d'azur.* — Devise : *EXTRACTA EXCELSIOR.*

Famille de haute bourgeoisie très honorablement connue en Bretagne.

On trouvera des renseignements sur la famille FRESNEAU dans

le *Répertoire de bibliographie bretonne* de Kerviler et dans les *Filiations bretonnes* de M. de la Messelière.

René Fresneau, préfet de la Corse en 1847, puis du Pas-de-Calais, officier de la Légion d'honneur, était fils de M. et M^{me} René Fresneau, née le Verrier. Il épousa vers 1820 Amélie-Étiennette Jambin et en eut une fille, M^{me} Armand de la Guistièrre, et deux fils, Armand-Félix et Edmond, qui furent les auteurs de deux rameaux, actuellement existants.

Armand-Félix Fresneau, né à Rennes en 1823, joua un rôle politique important. Député d'Ille-et-Vilaine en 1848, puis en 1849, il se tint à l'écart pendant toute la durée du Second Empire, fut élu député du Morbihan en 1871, siégea à l'extrême-droite, fut sénateur du même département en 1878 et mourut à Paris en 1900. Il s'était grandement apparenté par le mariage qu'il contracta en 1850 avec M^{lle} Henriette-Louise de Ségur. Leur fils, Armand Fresneau, né en 1860, a été honoré du titre héréditaire de comte romain par bref pontifical du 3 juillet 1891. Il a épousé à Sarzeau en 1893 M^{lle} Anne-Marie Helleu dont il a eu deux filles.

L'auteur du rameau cadet, Edmond Fresneau, avocat, épousa en 1851 Caroline Fleuricourt dont il a laissé une nombreuse postérité.

Principales alliances : Gaultier de la Guistièrre 1854, de Ségur, Augier de Moussac 1871, Vatar, etc.

La famille Fresneau actuellement existante a adopté les armoiries d'une famille Fresneau qui occupait un rang distingué à Nantes au xviii^e siècle et qui acquit la noblesse à la faveur des charges dont elle fut revêtue. N... Fresneau fut échevin de Nantes en 1686. René Fresneau, sieur de la Couronnerie, en Carquefou, fut reçu en 1695 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Nantes. Pierre Fresneau fut pourvu de la même charge en 1740. Louis Fresneau, autre Louis Fresneau et Joachim-Alexandre Fresneau tous trois seigneurs de la Templerie, furent reçus en 1733, 1769 et 1779 conseillers maîtres en la même Chambre. Joseph Fresneau était en 1727 trésorier général des finances de Bretagne. Guillaume-François Fresneau du Paty était en 1745 contrôleur général des finances de Bretagne. Noble homme Guillaume-Pierre Fresneau était en 1774 trésorier de France à Redon. Prudent Fresneau, ci-devant privilégié, fut condamné à mort à Nantes le 27 janvier 1794. Un Fresneau était en 1814 et 1825 colonel de la garde nationale de Nantes.

FRESNEL (Dollin du). Voyez : DOLLIN DU FRESNEL.

FRESNEY (Dubois). Voyez : DUBOYS-FRESNEY.

FRESNOY (du Bois de). Voyez : BOIS DE FRESNOY, DE CRANCÉ ET DE SARAN (du) au tome V et aux additions du tome XIV.

FRESNOYE de FLERS (de), en Boulonnais. Armes : *d'or à la croix ancrée de gueules*. — Supports : *deux lions*.

La famille DE FRESNOYE appartient à la noblesse du Boulonnais. Elle paraît avoir eu pour berceau la paroisse de Cremaretz où dès les premières années du xv^e siècle elle possédait un fief de son nom.

On trouvera sur elle quelques documents dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny.

Cet historien lui attribue pour premier auteur connu un Robert de la Fresnoye, demeurant à Questinghen, qui est cité dans un acte du 25 septembre 1413 comme neveu et héritier de Jean Maisnard. Il résidait au Fresnoye, dans la paroisse de Cremarets, quand, le 3 décembre 1426, il fonda dans l'église de cette paroisse cinq messes pour le repos de son âme et de celle de demoiselle Ide, sa femme. Il paraît dans un autre acte comme franc homme de Pierre de Hardenthun, chevalier, Sgr de Reclinghen, dont relevait le fief du Fresnoye. Son fils, Isambard de la Fresnoye, était, le 20 janvier 1430, franc homme de demoiselle Marguerite du Fayel. On trouve qu'en 1477 Robert de la Fresnoye, Binet de la Fresnoye, et Tassin Fresnoye possédaient des fiefs en Boulonnais. Jeanne de Fresnoye était en 1522 veuve de Philippe Framery, demeurant à Wirwigne.

Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, d'accord avec le jugement de maintenue de noblesse rendu par Bignon en 1698, fait remonter la filiation suivie au 5 juin 1535, date d'une transaction passée par Jean de la Fresnoye, écuyer, Sgr du fief de Bertenaire, à Baincthun, fils et héritier de défunte demoiselle Isabeau Rohart, elle-même fille de Pierre Rohart, écuyer, et de Marie Hesdigneul, dame dudit Bertenaire. Jean de la Fresnoye avait épousé, le 3 juillet 1532 Marguerite de Calonne, fille du seigneur de Leulinghen. Il résidait à Montreuil quand il se remaria, le 17 novembre 1552 avec Françoise de Louvigny. Il avait comparu en 1550 avec la noblesse du Boulonnais. Il eut deux enfants, Adrien et Jeanne. Adrien de la Fresnoye, Sgr du lit lieu et de Bertenaire, épousa à une date inconnue Florence de Courteville et comparut en 1588 avec la noblesse du Boulonnais. Il fut père de Daniel de Fresnoy, sieur de Bertenaire, lieutenant de Monthulin sous M. d'Hocquincourt en 1605, qui épousa en 1590 Judith Monet, fille d'un mayor de Boulogne, grand-père de Gabriel de Fresnoye, Sgr de Moyecques, qui épousa, le 8 novembre 1621,

Marie Destailleurs, fille d'un ancien échevin de Calais et bisaïeul de Daniel de Fresnoye, chevalier, qui épousa le 19 septembre 1655 sa cousine Marie Destailleurs. Ce dernier fut maintenu dans sa noblesse, le 19 février 1664, par arrêt de la Cour des aides de Paris. Il obtint, paraît-il, l'érection en baronnie de sa seigneurie de Landrethun-le-Nord. Son fils, Gabriel de Fresnoye, baron de Landrethun, capitaine lieutenant d'une compagnie de gentilshommes à Cambrai, marié le 3 janvier 1690, à Suzanne-Louise d'Escajeul, fut maintenu dans sa noblesse, le 4 janvier 1698, sur preuves remontant à 1555, par jugement rendu à Amiens de l'intendant Bignon, avec ses fils et avec son neveu à la mode de Bretagne, fils de son cousin germain, Claude de Fresnoye, Sgr de Bertenlaire. Il fut père de Gabriel-Bertrand-Claude de Fresnoye, marié le 18 janvier 1734 à Louise-Étiennette de la Rue, qui fit en 1755 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils Bertrand, né en 1744.

François-Claude de Fresnoye du Quesnois prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne.

Le baron de Fresnoye de Flers a épousé à Lille en 1902 M^{lle} Bernard.

La famille de Fresnoye a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Saisseval, de Patras de Campaigno, le Caron de Canettemont 1861, de Richouftz 1889, le Boucq de Ternas 1897, Bernard, de la Pasture, du Blaisel, O'Mahony, de Filley de la Barre, de Tourtier 1894, etc.

Une famille de Fresnoy, distincte de celle dont il vient d'être parlé, a appartenu à la noblesse du Beauvaisis. Elle portait pour armes : *d'or à un sautoir de sable*. Un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier* en fait remonter la filiation à Gervais, chevalier, Sgr de Fresnoy, qualifié monseigneur dans un acte du Jour de la fête de Saint-Clément 1337. L'arrière-petit-fils du précédent, Jean de Fresnoy, était secrétaire du Roi en 1437. Son fils, également appelé Jean, Sgr de Fresnoy, Neuilly, etc., fut reçu en 1470 conseiller au Parlement de Paris. Il fut père de Claude de Fresnoy, Sgr dudit lieu, qui fut également conseiller au Parlement de Paris. Charles de Fresnoy, descendant des précédents, conseiller d'État, chevalier des Ordres du Roi, épousa, le 15 mars 1599, Anne de Vaudétare, dame du palais de la reine Catherine de Médicis. Il eut trois fils : 1° Henri, marié en 1635 à Charlotte de Belloy, créé Marquis de Fresnoy par lettres patentes d'août 1652, dont la petite-fille, Gertrude, née à Paris en 1695, fit des preuves de noblesse conservées dans le *Cabinet d'Hozier* pour être admise à Saint-Cyr ; 2° Achille-Éléonor de Fresnoy, dont il va être parlé ; 3° Jean de Fresnoy, commandeur de Malte, grand prieur de Champagne. Achille-Léonor de Fresnoy fut maréchal de camp et con-

seiller d'État et épousa en 1658 Léonor de Tusseau. Il eut deux fils : 1° Nicolas, marquis de Fresnoy, marié en 1699 à Louise de Coligny, dont le petit-fils, Thomas, né en 1732, décédé en 1776 sans postérité, dernier représentant de sa famille, fit en 1747 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie ; 2° autre Nicolas, dont l'unique petite-fille épousa en 1749 le comte de Grammont.

FRESQUET (de). Armes (d'après l'*Armorial du Bordelais* de M. Pierre Meller) : *d'argent à un palmier terrassé de sinople ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or accosté de deux étoiles du même.*

La famille de FRESQUET appartient à la noblesse du Bordelais.

On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres.

Elle a pour auteur maître Blaise Fresquet, docteur régent en droit français, civil et canon à l'Université de Bordeaux, ancien jurat de cette ville, qui fut pourvu, le 20 avril 1692, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Guienne. Blaise Fresquet mourut à Bordeaux le 11 juin 1711. Il fut père de noble Toussaint de Fresquet, avocat en la Cour, demeurant au Tourne, près de Bordeaux, qui épousa, le 15 avril 1720, Marie de Grenier, et grand-père de Jean-Baptiste de Fresquet de Tillac, né au Tourne en 1728, demeurant à Blansac, en Angoumois, qui demanda en 1776 à faire enregistrer au Conseil supérieur de Saint-Domingue les titres de noblesse de son frère, M. de Fresquet. Chérin, chargé d'examiner sa demande, envoya le 12 novembre 1777 un mémoire favorable.

M. de Fresquet fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux, mais fit défaut.

Raymond de Fresquet, né à Bordeaux en 1820, professeur de droit romain à la faculté d'Aix, en Provence, a écrit plusieurs ouvrages de jurisprudence estimés. M. de Fresquet, juge de paix, est décédé à Marseille en 1908.

La famille de Fresquet a fourni des avocats, un docteur en théologie, curé de Vendays, un jurat de Bordeaux, etc.

Principales alliances : de Grenier, de Bousquet, Durand de Blonzac, de Launay 1818, Dumec 1880, etc.

FRESQUIENNES (de Romé de). Voyez : ROMÉ DE FRESQUIENNES (DE).

FRESQUIÈRES (de Cazes de). Voyez : CAZES DE FRESQUIÈRES (DE), au tome IX et aux additions du tome XIII¹.

1. Une famille de Fresquièrè a appartenu à la noblesse de Provence. Elle portait

FRESSANGE (de Saignard de la). Voyez : SAIGNARD DE LA FRESSANGE, DE CHOUMOUROUX ET DE SASSELANGES (DE).

FRESSANGES (de). Armes : *d'or à un arbre de sinople.*

La famille DE FRESSANGES est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie du centre de la France. Elle paraît avoir eu pour berceau le bourg de Fressanges, situé près d'Eygurande, dans la Marche.

Tardieu lui a consacré une notice dans son *Grand dictionnaire historique généalogique et biographique de la Haute-Marche*.

La famille de Fressanges était dès le ^{xv}^e siècle fixée à Herment, en Auvergne. Jean de Fressanges était notaire à Herment en 1450. Son fils, Mathieu de Fressanges, et son petit-fils, Michel de Fressanges, étaient notaires au même lieu, le premier en 1458 et 1463, le second en 1477 et 1501.

La branche aujourd'hui existante descend de Fressanges qui était dans les premières années du ^{xviii}^e siècle procureur fiscal et chirurgien à Magnat, en Bas-Limousin, et dont le fils, Jean Fressanges, chirurgien et bourgeois de Magnat, épousa en 1730 Marguerite Texier, dame du Bost.

La famille de Fressanges a fourni des avocats, des médecins, des officiers, un curé-doyen de Busset, en 1894.

Principales alliances : d'Ussel 1827, de Poutes de la Ville du Bois 1818, de Lagac, Renard de Cluzel, etc.

FRESSE de MONVAL (de), en Provence. Armes : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée en chef de trois étoiles rangées d'or et en pointe de trois croissants d'argent, 2 et 1.*

La famille DE FRESSE DE MONVAL appartient à la noblesse de Provence.

Artefeuil en a donné au ^{xviii}^e siècle une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans *l'Histoire véridique de la noblesse de Provence*.

pour armes : *d'azur à une bande d'or accompagnée de trois croissants renversés de même.* D'abord condamnée par défaut à l'amende comme usurpatrice de noblesse par jugement du 17 mai 1697, elle fut maintenue noble le 1^{er} juillet 1701, le 8 septembre 1703 et le 11 août 1708 par jugements successifs du premier président Cardin le Bret après avoir justifié sa descendance de François de Fresquière qui fut anobli, le 4 mars 1386, par lettres du roi Louis I, comte de Provence. *L'Histoire véridique de la noblesse de Provence*, manuscrit du ^{xviii}^e siècle publié de nos jours par le baron du Rouze, s'exprime en ces termes sur la famille de Fresquière : « Ils sont d'extraction juïdalque, marchands et bourgeois de Saint-Maximin jusqu'au milieu du dernier siècle. Le jugement de le Bret n'est qu'une supercherie, ainsi « que les lettres de noblesse de 1386 et la plupart des titres énoncés. Pierre Fresquière paya volontairement, comme faux noble, l'amende modérée à 50 livres en 1667. ».

La famille de Fresse de Monval a eu pour berceau la petite ville de Valensole. Son auteur, Balthazar Fresse, sieur de Monval, né vers 1630, était fils de François Fresse et d'Élisabeth de Giraud, petit-fils d'André Fresse et de Melchionne d'Oraison, et arrière-petit-fils de Pierre Fresse. Un frère de ce dernier, Joseph Fresse, embrassa la religion réformée ; il fut l'auteur d'une branche demeurée non noble qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Fraysse de la Condamine et à laquelle il a été plus haut consacré un article. Balthazar Fresse de Monval vint se fixer à Aix, fut reçu le 26 mai (alias le 13 juin) 1684 conseiller auditeur en la Cour des comptes de Provence, fut reçu le 26 novembre 1692 conseiller maître en la même Cour, fut anobli par sa charge et mourut en 1704. Il avait épousé en 1684 Thérèse de Bougerel, fille d'un secrétaire du Roi en la chancellerie de Provence. Il en eut trois fils, dont le deuxième, François, entra dans la Compagnie de Jésus. Son fils aîné, Antoine Fresse, sieur de Monval, baptisé à Aix le 22 décembre 1685, marié en 1716 à Gabrielle de Blacas d'Aulps, lui succéda le 7 mars 1706 dans sa charge de conseiller maître en la Cour des comptes de Provence. Il laissa deux fils : 1° Joseph-Simon-Alexandre, qui continua la lignée ; 2° François-Xavier-Gaspard, né à Aix en 1730, curé-doyen de Pignans, reçu le 7 octobre 1771 conseiller maître en la même Cour, décédé en 1791. Joseph-Simon-Alexandre Fresse, sieur de Monval, né à Aix en 1746, fut reçu en 1742 conseiller maître en la même Cour. Il fut nommé deuxième président aux enquêtes du Parlement de Provence en 1771, lors de la réforme de la magistrature entreprise par le chancelier Maupeou et mourut en janvier 1776. Il avait épousé en 1746 Marie-Thérèse de Beraud dont il eut plusieurs enfants. Son petit-fils, Henri-Alphonse de Fresse de Monval, né à Perpignan en 1795, fut un littérateur de mérite. Frédéric de Fresse de Monval, né en 1831, marié à M^{lle} de Barlet, décédé en 1910, a laissé trois fils qui continuent la descendance.

La famille de Fresse de Monval n'est pas titrée.

Principales alliances : de Blacas d'Aulps, de Bougerel, de Ville-neuve-Esclapon 1807, 1851, des Michels de Champourcin, de Rolland de Sillans, de Barlet, Amaudric-du-Chaffaut 1920, des Hayes de Gassart 1922, etc.

FRESSENEL (Privat de). Voyez : PRIVAT DE FRESSENEL.

FRESSINAUD-SAINT-ROMAIN et du **MASDEFIEUX**, **FREYSSINAUD** de **BEAUVQUIER**, **FRESSINEAU**. Armes : *d'argent à une grue au*

naturel, au vol abaissé, regardant une branche de frêne de sinople qui est à dextre.

La famille FRESSINAUD, ou FREYSSINAUD, ou FRESSINEAU, très anciennement connue dans les environs de Saint-Léonard, en Limousin, appartient à la haute bourgeoisie du centre de la France.

Tardieu lui a consacré une courte notice dans son *Grand dictionnaire historique, généalogique et biographique de la Haute-Marche*.

La souche est représentée de nos jours par plusieurs branches répandues dans les départements de la Haute-Vienne et de la Creuse. Une de ces branches est connue sous le nom de FRESSINAUD-SAINT-ROMAIN; une deuxième sous le nom de FRESSINAUD DE MASDEFÉIX; une troisième sous le nom de FREYSSINAUD DE BEAUVIQUIER. D'autres ne portent que le nom de Fressineau.

La famille Fressinaud a fourni des magistrats et des officiers de mérite, des conseillers d'État, de saints prêtres, des conseillers généraux, etc.

FRESSINET de BELLANGER (de). Armes concédées en 1810 au chevalier de l'Empire Bellanger des Boulets: *d'azur à deux fasces d'argent accompagnées en chef de trois étoiles d'or, mises en fasce, et en pointe d'une étoile du même surmontée d'un croissant d'argent à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

La famille DE FRESSINET DE BELLANGER a eu pour berceau le bourg de Marcigny-sur-Loire, en Charolais.

La vicomte Révérend lui a consacré une notice dans l'*Annuaire de la noblesse de 1902* et dans l'*Armorial du Premier Empire*.

Philibert Fressinet, né à Marcigny-sur-Loire le 21 juillet 1767, était fils de Philibert Fressinet et d'Antoinette-Claudine Pernin, l'un et l'autre marchands. Il entra fort jeune dans l'armée, passa successivement par tous les grades, fut nommé général de brigade en 1800, puis général de division le 26 septembre 1813, fut commandeur de la Légion d'honneur et mourut à Paris le 10 août 1821. Il avait été créé baron de l'Empire par un décret du 21 juin 1813 qui ne fut suivi ni de lettres patentes, ni de règlement d'armoiries. Il épousa à Paris en 1803 Marie-Philorge Bellanger des Boulets. Leur fils unique, Marc-Gustave, baron Fressinet, né à Buenos-Ayres, décédé en 1871, fut adopté par son oncle maternel, Didier Bellanger des Boulets, né en 1784, chevalier de l'Empire. Il fut connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de marquis de Fressinet de Bellanger. Il épousa d'abord en 1847 M^{lle} de Billy, dont il eut un fils mort en 1880 sans avoir été marié. Il se remaria en 1852 à M^{lle} Stuart et eut

de cette seconde union un autre fils, Ferdinand-Marc, marquis de Fressinet de Bellanger, né en 1855, qui a épousé en 1879 M^{lle} Brun et qui en a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : Bellanger des Boulets, Crespin de Billy, de Rotz de la Madeleine vers 1870 et 1905, etc.

Il a été consacré quelques lignes à la famille Bellanger des Boulets dans le tome III de cet ouvrage, page 178. Qu'il suffise de rappeler que Claude-François Bellanger des Boulets, officier aux gardes françaises, père de M^{me} Fressinet et du chevalier de l'Empire, épousa le 12 août 1783 Adelaïde Giamboni. Celle-ci était fille d'Octave-Marie-Pie Giamboni, banquier génois anobli par l'acquisition d'un office de secrétaire du Roi au Grand Collège, qui avait épousé vers 1759 Marie-Louise de Marny, une des pensionnaires du Parc-aux-Cerfs. On trouvera des renseignements sur M^{lle} de Marny, plus tard M^{me} Giamboni, dans *le Curieux* de Nauroy (tome II, page 210), dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, dans *Louis XV intime et les petites maîtresses* du comte Fleury, etc.

FRESSON.

Famille de haute bourgeoisie dont le chef a été honoré de nos jours du titre de comte romain.

Principales alliances : Wey, de Pierre de Bernis, etc.

FRÉTARD d'ÉCOYEUX et de BOISAUROUX (de). Armes : *de gueules frété d'argent*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*.

La famille DE FRÉTARD d'ÉCOYEUX et DE BOISAUROUX appartient à la noblesse de la Saintonge et de l'Angoumois.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie détaillée dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On trouvera les derniers degrés de la filiation depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours dans *l'Assemblée de l'ordre de la noblesse de l'Angoumois aux États généraux* de 1789 de M. Callandreau.

La famille de Frétard a eu pour berceau les environs de Loudun, en Poitou. Beauchet-Filleau lui attribue comme premier auteur connu un Dreux Frétard, chevalier, qui en 1216 fut témoin d'une donation faite à Sainte-Croix de Poitiers, et un Bouchard Frétard, chevalier, Sgr de Samarcottes, mentionné dans un acte de 1313 comme fils du seigneur de Turzay. Guyon Frétard, écuyer, fut nommé en 1316, exécuteur testamentaire de Guillaume de Marsay.

Beauchet-Filleau donne la filiation de la branche principale, mais

sans preuves bien certaines à l'appui, depuis un Simon Frétard, chevalier, qui possédait dès le milieu du ^{xiii}^e siècle la seigneurie de Turzay, dans la paroisse de Claunay, en Poitou. Le petit-fils de ce gentilhomme, Robert Frétard, chambellan du roi Philippe VI, rendit aveu à Loudun en 1319 et 1334, pour sa seigneurie de Turzay et mourut en 1346. On ignore le nom de sa femme. On lui attribue deux fils : 1^o Huet Frétard, chevalier, Sgr de Turzay, dont la descendance s'éteignit au ^{xvi}^e siècle ; 2^o Robert Frétard, Sgr de Sauves et de Primery, dans la paroisse de Saint-Jean-de-Sauves, en Poitou, décédé en 1344, dont la descendance s'éteignit avec Pierre Frétard, Sgr de Primery, marié en 1570 à Jeanne du Plessis, fille du seigneur de Richelieu.

Les généalogistes n'ont encore pu déterminer à quel moment la branche subsistante de la famille de Frétard s'était détachée de la souche. Les jugements de maintenue de noblesse du ^{xvii}^e siècle ne font pas remonter cette branche au de là d'un Pierre Frétard, écuyer, Sgr d'Auvilliers ou d'Onvilliers, dans la paroisse de Massogne, en l'élection de Richelieu, marié à Françoise de Beauvilliers, qui passa un accord le 9 novembre 1511. Beauchet-Filleau donne un degré de plus et fait de ce gentilhomme le fils d'un Guyon Frétard qui rendit hommage au seigneur de Sainte-Croix le 19 juin 1454. Par acte du 10 août 1531 Louis Frétard, Sgr d'Auvilliers et sa femme Françoise de Beauvilliers firent cession de leurs biens à leur fils, Louis Frétard. Celui-ci épousa à une date inconnue Françoise de Vaucelles, mentionnée comme veuve dans un acte du 22 août 1566. Leur arrière-petit-fils, Galéas Frétard, écuyer, Sgr de Rinvillie, épousa d'abord, le 13 février 1612, Françoise du Bourg, fille de Dominique du Bourg, médecin ordinaire du roi Henri IV et échevin de Saintes, puis, le 22 juin 1630 Anne Gadouin. Il eut de sa première union, entre autres enfants, deux fils, Michel et Charles, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 2 juillet 1667, par M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, et qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent encore maintenus dans leur noblesse, le 28 novembre 1699, par jugement de Begon, intendant de la Rochelle.

L'auteur de la branche aînée, Michel Frétard, Sgr de Gadeville, en la paroisse de Brie, dans l'élection d'Angoulême, épousa en 1634 Jeanne Mangon. Son petit-fils, Jean Frétard, écuyer, Sgr de Gadeville, épousa, par contrat passé à Cognac le 1^{er} juin 1716, Marie-Élisabeth Chesnel, héritière de la seigneurie d'Écoveux, en Saintonge, sous le nom de laquelle ses descendants ont été à peu près exclusivement connus. Le fils de celui-ci, Louis-Alexandre de Frétard, né à

Cognac en 1718, décédé à Saintes en 1786, prit le premier le titre de marquis d'Écoyeux, qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille. Il avait épousé en 1775 Marie-Louise de Saint-Mathieu qui se fit représenter en 1789, à cause de son fief de Château-Chesnel, aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. La marquise d'Écoyeux se fit aussi représenter aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes et à Saint-Jean-d'Angély, et mourut à Château-Chesnel, en 1799. Elle était la grand'mère d'André-Henri de Frétard, marquis d'Écoyeux, né à Saintes en 1834, directeur des postes et télégraphes, marié à Barbezieux en 1865 à M^{lle} de Fradin, décédé en 1901, et la bisaïeule de Gontran, marquis d'Écoyeux, marié en 1902 à M^{lle} de la Fouchardière.

Charles Frétard, Sgr d'Onvilliers, auteur de la branche cadette, épousa en 1651 Charlotte de Bouet du Portal. Son fils, Charles Frétard, écuyer, sieur d'Auvilliers, marié à Jarnac en 1674 à Charlotte de Beaupoil de Sainte-Aulaire, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut le grand-père de Charles de Frétard, Sgr de Boisauroux, en la paroisse de Rouillac, aujourd'hui chef lieu de canton de l'arrondissement d'Angoulême, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. Le fils de celui-ci, Gabriel de Frétard de Boisauroux, né à Boisauroux en 1776, fut le dernier représentant de sa branche. Il mourut en 1846, ne laissant qu'une fille mariée en 1851 à M. François-Eusèbe Piet et décédée en 1885.

Il a existé en Beauce une branche de la famille de Frétard dont le point de jonction avec la souche est inconnu. Le dernier représentant de cette branche, Louis de Frétard, Sgr de Rocheux, épousa en 1633 Jacqueline de Croyé; il en eut deux filles, M^{mes} Lallier et d'Adonville.

La famille de Frétard a fourni des officiers.

Principales alliances : de Beauvilliers, de Moussy 1560 (alias 1583), de Bouet du Portal, 1703, 1651, de Sainte-Hermine 1674, Chesnel, d'Aiguières 1771, de Marbotin de Conteneuil 1802, de Pins 1831, de Boisset-Glassac 1848, le Moyne de Sérigny 1854, de Beaupoil de Sainte-Aulaire 1694, de Lastic, Desmier de Chenon et de la Groie 1832, 1803, de la Charbonnie 1832, de la Porte aux Loups 1797, de Grimouard 1841, Estourneau de la Touche, de Barbot d'Hauteclaire, du Plessis-Richelieu 1570, de la Chatre, de Prunelé, d'Adonville, etc.

FRÉTAT (de). Armes : *d'azur à deux roses d'or en chef et un croissant d'argent en pointe.*

La famille DE FRÉTAT, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse

de l'Auvergne. Elle avait eu pour berceau la petite ville de Chomelix, en Velay, où son premier auteur connu, Pierre de Frétat, était marchand en 1455.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Nobiliaires d'Auvergne* de Lainé et de Bouillet, dans le *Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne* de Tardieu, dans les ouvrages du docteur de Ribier, etc. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier*, les preuves de noblesse que Jean de Frétat, baptisé à Riom en 1770, fit en 1779 pour être admis à l'École militaire. M. Henri Durandard d'Aurèle a fait paraître en 1921 une intéressante *Généalogie de la famille de Frétat, en Auvergne*.

Pierre de Frétat, Sgr ou baron de la Deyte, était conseiller du Roi et président de l'élection de Basse-Auvergne quand, en récompense de ses services, il fut anobli, le 5 novembre 1576, par lettres patentes du roi Henri III, enregistrées à la Chambre des comptes, le 20 octobre 1578, en la sénéchaussée d'Auvergne le 3 décembre suivant et à la Cour des aides de Clermont-Ferrand le 24 juillet 1579. Il était fils d'André de Frétat, Sgr de Fourniac, ou Fournac, notaire royal, petit-fils de Jean Frétat, bourgeois de Chomelix en 1511, et arrière-petit-fils de Pierre de Frétat, Sgr de Fourniac, bourgeois de Chomelix. Le *Nobiliaire d'Auvergne* d'Audigier, demeuré manuscrit, attribue à la famille de Frétat une origine beaucoup plus reculée; il la fait descendre d'un Gilles de Frétat qui aurait été, dès 1229, chancelier garde des sceaux en Auvergne; il lui attribue un Jacques et un Bernard de Frétat qui auraient été revêtus de la même charge sous les rois Charles V et Charles VI, un Jean de Frétat qui se serait couvert de gloire à la bataille de Fornoue en 1495, etc. Mais Bouillet fait judicieusement observer que l'article consacré dans le nobiliaire à la famille de Frétat n'est pas écrit de la main d'Audigier et que son authenticité doit donc être considérée comme très suspecte. Pierre de Frétat, anobli en 1578, épousa d'abord Miracle de la Cour, puis Barbe de Régis et fit son testament à la Chaise-Dieu le 4 octobre 1579. Il laissa, entre autres enfants, trois fils, Pierre et Benoît, nés du premier lit, et André, né du second lit, qui furent les auteurs de trois grandes branches. Les représentants de ces trois branches furent maintenus dans leur noblesse, le 31 novembre 1667, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne.

L'auteur de la branche aînée, Pierre II de Frétat, Sgr de la Deyte, épousa Anne Assolent par contrat du 27 février 1564; il était conseiller et premier élu de la ville de Clermont-Ferrand quand il fut élu député aux États de Blois, en 1588; il fut envoyé en 1594 par la ville de Riom pour porter l'acte de sa soumission au roi Henri IV. Il eut

lui-même, entre autres enfants, deux fils, Jean, sieur de Sarra, en la paroisse de Saint-Hilaire, dans l'élection d'Issoire, marié le 21 septembre 1606 à Marguerite d'Eyssat, et Pierre, sieur de Varvasse et de Condat, marié en 1622 à Anne Mège, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau s'éteignit au XVIII^e siècle. Le second rameau s'éteignit avec Pierre de Frétat, Sgr de Condat et de Varvasse, conseiller au présidial de Clermont, marié en 1670 à Marie Rochette de Lempdes, et avec leurs trois fils.

La deuxième branche ne s'est éteinte que de nos jours. Son auteur, Benoît de Frétat, avait épousé Suzanne du Floquet. Il eut, entre autres enfants, trois fils, qui furent les auteurs de trois rameaux : 1^o Pierre de Frétat, Sgr de Boissieux, marié à Françoise de Filacre, dont la descendance s'éteignit avec un brillant officier général, Louis de Frétat, connu sous le titre de comte de Boissieux, propre neveu par sa mère du maréchal de Villars, maréchal de camp en 1734, lieutenant général des armées du Roi en 1738, décédé sans postérité en 1739 ; 2^o Paul de Frétat, sieur de Redondet, marié en 1601 à Charlotte d'Oradour, dont les petits-fils moururent sans postérité ; 3^o François de Frétat, sieur de Rccoules, marié successivement en 1606 à Gilberte Tartière et en 1624 à Anne de Vernyes. Ce dernier eut de sa seconde union, entre autres enfants, deux fils, Jacques, Sgr de Recolles, marié en 1659 à Gabrielle Laville, et Pierre, avocat à la sénéchaussée de Riom, marié en 1632 à Michelle Martin, dame de Chirat, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux. Le dernier représentant du premier sous-rameau, Jean de Frétat, né à Riom en 1770, fit en 1779 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis à l'École militaire ; il fut maire de Riom de 1821 à 1824. Le chef du second sous-rameau, Jean-Amable, connu sous le titre de baron de Frétat de Chirat, épousa Pauline de Rochefort dans les premières années du XIX^e siècle. Il eut, outre trois filles, deux fils qui furent les derniers représentants de leur famille : 1^o Henri, baron de Frétat, marié à M^{lle} de Laguérène, dont la fille unique, décédée en 1906, épousa en 1854 M. Alphonse Ferrand de Fontorte ; 2^o Charles de Frétat, marié à M^{lle} Aladane de Paraize, décédé sans postérité.

La troisième branche est également éteinte. Son auteur, André de Frétat, qualifié baron de la Deyte, épousa d'abord Jeanne du Floquet, puis Marie de la Rochelambert. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o François de Frétat, baron de la Deyte, né du premier lit, marié en 1627 à Anne Augier ; 2^o Louis de Frétat, Sgr de Chassaing, marié en 1641 à Madeleine Peron, qui furent maintenus dans leur noblesse les 26 avril et 3 mai 1635 par ordonnances de MM. d'Argenson et Loubat-Carles, commissaires départis pour le règlement des

tailles en Auvergne. Louis de Frétat eut plusieurs fils qui paraissent être morts sans postérité. La descendance de son frère François s'est éteinte avec Jean-Baptiste de Frétat, Sgr de Chassaing, marié en 1737 à Perrette Arnoux d'Uriat.

M. Villain a donné dans le premier volume de *la France moderne (Haute-Loire)* d'intéressants renseignements sur une quatrième branche de la famille de Frétat. Cette branche, qui est également éteinte, demeura non noble. Son auteur, Jean de Frétat, notaire royal à Chomélix, était fils d'André de Frétat, sieur de Fournac, notaire royal, mentionné plus haut, et de sa seconde femme, Clauda de Bonneville, et un frère puîné de Pierre de Frétat, baron de la Deyte, anobli en 1576, auteur commun des trois autres branches. Il épousa vers 1575 Suzanne de Vertamy. Il fut trisaïeul d'André de Frétat, chirurgien à Chomélix, marié en 1675 à Clauda-Marie de Brye, qui n'eut que trois filles.

M. de Frétat prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom.

La famille de Frétat a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un évêque de Saint-Malo en 1705, président de l'ordre de l'Église aux États de Bretagne de 1715 (Louis de Frétat de Boissieux, décédé en 1720), un évêque de Saint-Brieuc, puis de Nantes (Jean-Augustin de Frétat de Sarra, décédé en 1783), des abbés de la Chaise-Dieu, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des magistrats, etc.

Principales alliances : d'Aragonnés, de Dienne, de Villars, de Lauzanne, 1807, 1828, Grozyeux de Laguerenne vers 1835, Ferrand de Fontorte 1854, du Fayel de Coisse 1664, du Floquet, d'Oradour, de Frédeville 1638, de la Rochelambert, Chardon des Roys 1695, Pascal 1642, de la Rochenégly, de Boissieux, de Ribeyre 1627, de Chabron-Solilhac 1620, de Combes 1682, 1765, Morel de la Colombe 1653, du Buysson 1648, de Charlus 1710, Arnould de la Ronzière 1723, de Hedouville, de Champeaux de la Boulaye, Aladane de Paraize, etc.

FRETAY (Halna du). Voyez : HALNA DU FRETAY.

FRETAY (du Bouilly du). Voyez : BOUILLY DU FRETAY (DU).

FRÉTEAU de PÉNY. Armes : *de gueules frettées d'argent de six pièces ; à l'écusson d'argent en abîme chargé d'un phénix essorant d'azur, cantonné de quatre étoiles du même.*

La famille FRÉTEAU DE SAINT-JUST ET DE PÉNY appartient à la noblesse de robe parisienne.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1879, dans le *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne* de Tardieu, dans l'*Armorial du Premier Empire* du vicomte Révérend, etc.

D'après la tradition la famille Fréteau de Pény a eu pour berceau la ville d'Issoire, en Auvergne, où d'après Tardieu elle occupait au xvi^e siècle une situation honorable, mais modeste. Au cours de ce même siècle un de ses membres vint s'établir à Sens et y acquit une étude de procureur qu'il transmit à son fils et à son petit-fils.

Héracle Fréteau fut pourvu, le 7 mars 1662, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Son fils, M. Fréteau de Saint-Just, secrétaire du Roi en la Grande chancellerie, se rendit acquéreur en 1728 de l'importante seigneurie de Vaux-le-Pény, située sur les bords de la Seine, au-dessous de Melun, dont sa descendance a conservé le nom. Il fut père de Michel-Louis Fréteau de Saint-Just, Sgr de Vaux-le-Pény, marié à Marie-Hélène Lambert, qui fut conseiller du Roi en ses Conseils, contrôleur général de la Grande chancellerie et inspecteur général des domaines de la Couronne. Michel-Louis Fréteau fut reçu, le 26 mai 1753, conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris; il conserva cette charge jusqu'à son décès, survenu le 31 août 1771. Ce fut lui qui fit démolir en 1766 le vieux château de Vaux-le-Pény pour édifier le château actuel. Il eut plusieurs enfants. Une de ses filles, Marie-Gilberte, mariée au comte de Grouchy, fut la mère du maréchal de Grouchy. Son fils, Emmanuel-Michel-Philippe Fréteau de Saint-Just, Sgr de Vaux-le-Pény, né à Paris en 1745, conseiller au Parlement de cette ville, joua un rôle politique important. Il se signala d'abord par son opposition au gouvernement du roi Louis XVI qui dut l'emprisonner pendant quelques semaines dans la forteresse de Doullens, puis l'exiler à Vaux-le-Pény. Il fut élu député de la noblesse du bailliage de Melun aux États généraux de 1789, fut des premiers à se réunir au Tiers-État et fut deux fois président de la Constituante. Mirabeau lui avait donné le sobriquet de la *Commère Fréteau*. A l'expiration de son mandat il fut nommé juge du tribunal du deuxième arrondissement de Paris; il donna sa démission après la journée du 10 août; fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et périt sur l'échafaud le 14 juin 1794. Il avait épousé M^{me} Moreau de Plancy qui lui survécut jusqu'en 1829. Leur fils, Emmanuel-Jean-Baptiste Fréteau de Pény, né à Paris en 1775, avocat général, puis conseiller à la Cour de cassation, pair de France en 1835, officier de la Légion d'honneur, marié à Thérèse-Philippine Dassy, décédé en 1855, fut créé baron de l'Empire, sur institution de majorat, par lettres patentes du 25 mars 1809. Il fut père d'Hercule-Emmanuel,

baron Fréteau de Pény, né en 1811, conseiller référendaire à la Cour des comptes, marié en 1847 à M^{me} de Plinval, née Petit, et grand-père d'Anne-Emmanuel, baron Fréteau de Pény, né en 1855, marié en 1892 à M^{lle} de Beost.

Principales alliances : de Grouchy, Mercier du Paty de Clam 1769, Eblé 1808, Audras de Beost 1892, des Ligneris 1874, de Boissieu, Caffarelli, Lambert, le Gentil de Paroy, du Hamel, etc.

FRETEL de COSTA. Armes (ce sont celles de la famille de Costa, anoblée en 1598) : *parti d'argent et de gueules à la bande de sable.* — Cimier : *une aigle impériale surmontée d'une banderole portant ces mots : RODOLPHI SECUNDI IMPERATORIS MUNUS*¹.

Famille de haute bourgeoisie.

On a vu dans la notice consacrée à la famille Costa de Beauregard que le nom de Costa, très répandu à Gênes, y avait été porté par plusieurs familles nobles ou très notables. Les représentants d'une de ces familles, Barthélemy Costa, habitant de Gênes, et l'un de ses fils, Lélío Costa, docteur en droit civil et canonique, qualifié magnifique, rendirent dans les dernières années du xvi^e siècle d'importants services à l'empereur Rodolphe II auprès duquel le second d'entre eux avait été envoyé comme chargé d'affaires du doge et de la république génoise. En récompense de ces services ils reçurent de ce prince, le 15 janvier 1598, des lettres patentes, conçues dans les termes les plus flatteurs, qui les anoblissaient ainsi que tous leurs descendants à l'infini (*omnesque liberi, posteri ac descendentes in infinitum*). Ces mêmes lettres leur accordaient les armoiries décrites plus haut avec pour cimier une aigle impériale. Lélío Costa passa plus tard en Corse et y mourut en 1624 sans laisser de postérité. Il institua héritiers ses neveux, enfants d'un de ses frères, et particulièrement les trois fils d'un de ces neveux. Ceux-ci sont vraisemblablement les mêmes personnages que Lélío, Antonio et Simon Costa, frères, qui firent faire le 21 mai 1681, devant Charles Carola, notaire à Bastia, une copie authentique du testament de leur grand-oncle. La famille Costa s'éteignit au xviii^e siècle dans une famille corse, la famille Pasqualini, qui en releva les armoiries. Une représentante de cette famille, M^{lle} Pasqualini, fille d'un premier président à la Cour de Bastia, épousa de nos jours un M. Frétel. Celui-ci, se basant sur le texte des lettres de noblesse de 1598, s'est cru en droit de relever le nom et les armes de la famille de Costa. Deux de ses filles ont épousé M. Chanaud de Lestang et M. Arthur Bayssalance de Vaque.

1. Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le comte de Saint-Saud.

FREULIÈRE (de Fleuriot de la). Voyez : FLEURIOT DE LA FREULIÈRE ET D'OMBLEPIED (DE).

FRÉVILLE (Villot de). Voyez : VILLOT DE FRÉVILLE.

FRÉVILLE de LORME (de) en Normandie. Armes : *coupé : au 1 d'azur à deux roses d'argent; au 2 d'argent à un fer de lance de gueules. — Aliàs : d'azur à deux roses, ou fleurs d'épine, d'argent, posées en chef, et un fer de dard de même en pointe. — Aliàs (d'après Charpillon) : d'argent à trois trèfles de gueules, rangés en fasce, au-dessus de trois flèches empennées du même.*

La famille DE FRÉVILLE DE LORME appartient à la noblesse de Normandie. Elle joint à son nom celui de la seigneurie de Lorme qu'elle a possédé dès les premières années du XVIII^e siècle dans la paroisse de Routot, près de Pont-Audemer.

Il a existé dans l'ancienne élection de Pont-Audemer plusieurs familles de Fréville dont les armoiries avaient beaucoup d'analogie et qui étaient vraisemblablement autant de branches détachées d'une souche commune à une époque inconnue.

Ces familles normandes de Fréville paraissent être distinctes de celle d'un Jacques Fréville, de Paris, qui, d'après le *Dictionnaire des anoblissements*, fut anobli, moyennant une finance de 127 livres, par lettres du 18 juin 1392 expédiées le 4 juillet suivant.

On trouvera sur elles quelques renseignements dans le *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure* de Charpillon.

La plus ancienne de ces familles résidait dès le XIII^e siècle dans la paroisse de Bouquetot, située dans l'élection de Pont-Audemer. Charpillon lui attribue les armes suivantes : *d'argent à trois flèches tombantes et rangées de gueules surmontées de trois trèfles renversés du même.* Le fief de Fréville, situé à Bouquetot, était un plein fief de haubert relevant nuement du Roi envers lequel il était taxé d'une redevance de six fromages frais payables à Noël. Robert de Fréville possédait un fief à Bouquetot dès la première moitié du XIII^e siècle. Pierre de Fréville est mentionné dans un acte de 1243. Robert de Fréville, chevalier, ayant été déclaré rebelle au roi d'Angleterre, eut son domaine de Fréville confisqué, le 28 mars 1418, au profit de Raoul Neuville, chevalier; son fils, également appelé Robert, ne recouvra le domaine de Fréville qu'en 1434. Un Robert de Fréville fit aveu au Roi le 8 mai 1480. Jeanne de Fréville, dernière représentante de cette famille et héritière du fief de Fréville, avait épousé avant 1470 Geoffroy du Bois. La famille le Vicomte possédait au XVIII^e siècle

la seigneurie de Fréville à Bouquetot; en 1741 elle réunit cette seigneurie à celle de Ruffaut pour en faire un unique domaine qui prit le nom de Saint-Hilaire-le-Vicomte.

Une famille de Fréville, qui portait les mêmes armes que celles attribuées à la famille dont il vient d'être parlé, a possédé, entre autres biens, la seigneurie de la paroisse de la Haye-de-Routot, également situées dans l'élection de Pont-Audemer. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier*. Elle remontait par filiation à un Guillaume de Fréville, écuyer, marié vers 1520 à Catherine de Bretteville, qui rendit aveu en 1540 de sa seigneurie de la Haye-de-Routot, quart de haubert relevant de Préaux. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Carrés d'Hozier* ce gentilhomme était fils d'un Denis de Fréville, dont l'alliance est ignorée, petit-fils d'un Guillaume de Fréville, dont l'alliance est également ignorée, et arrière-petit-fils d'un Robert de Fréville, marié à Thomasse Douéssi, qui avait lui-même pour père un Ferrant de Fréville. De son mariage avec Catherine de Bretteville, Guillaume laissa trois enfants : 1° Geoffroy de Fréville, Sgr de la Haye-de-Routot, marié, le 26 juillet 1561, à Antoinette du Quesne, fille du seigneur de la Mare-Broc, qui continua la lignée; 2° Denis de Fréville; 3° Marguerite, mariée, le 3 juin 1561 à Jacques de Vivefoy, Sgr du Maubuquet, à Illeville. Deux fils de Geoffroy et d'Antoinette du Quesne, Jean de Fréville, Sgr de la Haye-de-Routot, marié le 3 février 1586 à Marie de la Faye, et Charles de Fréville, marié le 5 juillet 1598 à Fabienne Hébert, furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse, le 10 juillet 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Jean de Fréville, Sgr de la Haye, auteur du premier rameau, eut à son tour deux fils, Félix, marié, le 3 novembre 1632, à Anne de la Londe, et Jean, marié à Marie de Harden, qui laissèrent l'un et l'autre postérité masculine. Un de ses descendants, Jacques de Fréville, Sgr de la Haye, fut nommé, le 16 septembre 1712, lieutenant général d'épée au bailliage d'Exmes. Antoine de Fréville, chevalier, Sgr de la Haye, mourut le 2 février 1774, laissant, entre autres enfants, un fils qui épousa sa cousine M^{lle} de Fréville de l'Orme. Charles de Fréville de la Haye prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Pont-Audemer. Pierre-Antoine de Fréville de la Haye, né en 1784, mourut en 1863; il paraît avoir été le dernier représentant de son rameau. Le rameau cadet paraît s'être éteint vers l'époque de la Révolution. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que son chef, Jacques de Fréville, Sgr des Marais, marié en 1722 à Marie-Gabrielle de Droullin de Méniglaise, fit en 1740 pour

obtenir l'admission parmi les pages de la Grande Écurie de son fils, Charles-Louis de Fréville, né en 1723. Jacques de Fréville des Marais, ou des Marets, obtint aussi en 1730 l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Madeleine-Elisabeth, née en 1724 à Saint-Germain-de-Clairefeuille, au diocèse de Lisieux, plus tard Visitandine au Mans. Jacques de Fréville, écuyer, sieur de la Haye-de-Routot, et Benoist de Fréville, président au Grenier à sel d'Honfleur, avaient fait enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Pont-Audemer).

Une famille de Fréville posséda jusqu'à l'époque de la Révolution une seigneurie de son nom sur le territoire de la paroisse de Manneville-sur-Risle, également située dans l'élection de Pont-Audemer. Elle portait pour armes : *d'azur à deux roses d'argent en chef et trois fers de dard de même en pointe*. Dans l'article consacré à Manneville-sur-Risle, Charpillon mentionne un Pierre de Fréville, qui figure sur les rôles de 1498; un Jacques de Fréville qui en 1408 possédait un hôtel à Rouen; un Nicolas de Fréville qui, le 8 août 1442, était employé à l'armée du duc d'Orléans; un Nicolas de Fréville qui était, le 14 avril 1447, garde du scel des obligations des vicomtés de Pont-Authou et de Pont-Audemer et en 1470 lieutenant général du bailli d'Evreux. Un autre Nicolas de Fréville était en 1483 garde du scel et en 1485 greffier du bailli de Rouen en la vicomté de Pont-Audemer. Jacques de Fréville était en 1513 garde du scel des obligations des vicomtés de Pont-Audemer et de Pont-Authou. Cette famille de Fréville fut maintenue dans sa noblesse, le 18 juillet 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Le chevalier de Fréville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Pont-Audemer.

C'est vraisemblablement à un rameau tombé en dérogeance d'une des familles dont il vient d'être parlé qu'appartenait un Jacques de Fréville qui obtint en septembre 1644 des lettres patentes de relief de noblesse. Sur le vu de ces lettres, François de Fréville, petit-fils de Jacques, fut maintenu dans son ancienne noblesse par nouvelles lettres de juillet 1698, rapportées dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *d'azur à deux fleurs d'épine d'argent posées en chef et un fer de dard de même posé en pointe*.

C'est à cette dernière souche que paraît se rattacher la famille de Fréville de Lorme, actuellement existante, sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements très insuffisants. Michel-André de Fréville, mari de Barbe du Quesne, était en 1710 seigneur de l'Orme, en la paroisse de Routot; il mourut en 1722 à l'âge de 47 ans. Michel-Pierre de Fréville, sieur de l'Orme, était en 1789 procureur du Roi

en l'amirauté de Quillebeuf. M. de Fréville de l'Orme prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Pont-Audemer. Charles-Ernest de Fréville de Lorme, né à Rouen en 1811, décédé dans la même ville en 1855, a laissé plusieurs ouvrages historiques estimés. La famille de Fréville de Lorme a fourni des magistrats et des officiers distingués, des conseillers à la Cour des comptes, etc.; un de ses représentants, le baron Robert de Fréville de Lorme, est mort pour la France au cours de la dernière guerre. Son chef est connu depuis quelques années sous le titre de comte. Elle a contracté des alliances avec les familles du Quesne, Barbier de la Serre, du Cauzé de Nazelle 1903, Caillard d'Aillières 1907, de Vassart d'Andernay 1911, Metzdorff, etc.

FRÉVOL et de FRÉVOL de la COSTE et d'AUBIGNAC de RIBAINS.

Armes : *de gueules à deux lions affrontés tenant une roue et posés sur un mont, le tout d'or.* — Armes concédées en 1808 au général comte Frévol de la Coste : *coupé : au 1 de gueules à deux lions rampants et affrontés, tenant une roue et posés sur une montagne, le tout d'or; au 2 d'azur à une tour crénelée et maçonnée d'or, accostée de deux pyramides du même chargées de hiéroglyphes de sable, le tout posé sur une terrasse de sinople; au franc quartier d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, qui est des comtes militaires.* — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux sauvages appuyés sur une massue.*

La famille FRÉVOL, ou DE FRÉVOL, est anciennement connue dans le Haut-Vivarais et le Velay.

M. Villain en a donné une généalogie très complète dans le premier volume de la *France moderne* (Haute-Loire). On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans l'*Armorial de la noblesse de Languedoc* de M. de la Roque, dans le *Nouveau d'Hozier*, dans l'*Armorial de Vivarais* de M. Benoit d'Entremont, etc.

La famille Frévol a eu pour berceau le Haut-Vivarais où elle possédait le domaine de la Coste dès les premières années du xvii^e siècle. Elle remonte par filiation à un Jean Frévol dont on ne sait rien sinon qu'il fut père d'un autre noble Jean Frévol, sieur de la Coste. Celui-ci épousa d'abord Claua Deabriges, puis Jeanne Colin par contrat passé le 3 septembre 1605 devant notaire à Pradelles, en Velay, et fit son testament le 20 avril 1644. Il laissa quatre fils, deux de chaque lit : 1^o Pierre, qui épousa Anne de Goys, dame de Chadiac, et qui ne paraît pas en avoir eu d'enfant; 2^o Jean, qui fut l'auteur d'une première branche; 3^o Michel, qui fut l'auteur d'une deuxième branche; 4^o François, qui fut l'auteur d'une troisième branche.

Jacques Frévol, auteur de la première branche, épousa, par contrat du 23 avril 1624, Clauda Parrier, fille d'un marchand de Craponne. Sa descendance, demeurée non noble, a donné à la petite ville de Pradelles une longue suite de notaires, depuis 1732. Elle était représentée de nos jours par Pierre-Maurice Frévol, né à Pradelles en 1826, maire de cette ville, notaire, décédé en 1898, et par son fils, Léon, né en 1865, notaire à Pradelles, conseiller d'arrondissement, qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec M^{lle} Surrel, fille d'un négociant en dentelles de Craponne.

L'auteur de la deuxième branche, noble Michel Frévol, sieur de la Coste, épousa Marie de Belvézer de Joncheux par contrat du 12 décembre 1638 et mourut le 10 décembre 1678. En récompense de ses services, François de Lorraine, comte de Rieux, lui fit don, le 16 juillet 1657, de divers biens situés à Pradelles. Son fils, noble Jean de Frévol, sieur de la Coste, avocat en Parlement, habitant de la ville de Pradelles, épousa, le 24 février 1683, Marie-Anne de Bouchareinc, fille de monsieur maître Jacques Bouchareinc, docteur et avocat, juge du lieu d'Auroux, et de demoiselle de Lahondès. Il fut père de noble Michel de Frévol, sieur de Chanalettres, de la ville de Pradelles, qui épousa, le 17 février 1727, Marie, fille de monsieur Pierre de Garidel. Jean-Bruno de Frévol de Lacoste, né en 1728, fils de Michel, paraît s'être le premier agrégé à la noblesse; il eut dans l'armée une belle carrière et fut nommé maréchal de camp en 1791. Il fut déchargé du droit de franc-fief, le 10 mai 1752 par ordonnance de M. de Saint-Priest, intendant, et fut maintenu dans sa noblesse, le 28 novembre suivant par un arrêt de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fit en 1766 et 1768 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de deux de ses fils, Charles-Simon, né à Pradelles en 1758, mort jeune, et Joseph-Scipion, né au même lieu en 1759, également mort jeune. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy et mourut dans cette ville en 1808. Il avait épousé, le 17 novembre 1750, demoiselle Françoise Barrial, fille de feu le sieur Jean Barrial, bourgeois. Il survécut à trois de ses fils et laissa une fille, M^{me} Bouchareinc de Chaumeils, dont les enfants relevèrent le nom de Lacoste, et un fils, André-Bruno de Frévol de la Coste, né en 1775, général de brigade en 1808, créé comte de l'Empire par lettres patentes du 29 juin 1808, officier de la Légion d'honneur, tué devant Saragosse le 1^{er} février 1809, sans laisser de postérité du mariage qu'il avait contracté quelques mois auparavant, en octobre 1808, avec M^{lle} Bérard.

L'auteur de la troisième branche, aujourd'hui seule existante, noble

maître François Frévol, sieur d'Aubignac, baptisé le 8 juillet 1618, épousa, le 20 février 1640, demoiselle Isabeau Réal et fit son testament le 14 mars 1689. Il fut père de noble Jean-Frévol, sieur de Fontfreyde, qui épousa, le 18 juillet 1672, demoiselle Antoinette Faure, fille du sieur Pierre Faure. Deux des fils de Jean Frévol, Joseph-François Frévol, sieur d'Aubignac, né en 1681, bailli de la ville de Pradelles, marié, le 30 juin 1703 à Anne Duchamp, décédé en 1753, et noble Jean-François de Frévol d'Aubignac, sieur de Villaret, né à Pradelles le 26 octobre 1682, lieutenant au régiment de Royal-vaissaux, marié, le 3 octobre 1705, à Marie, fille de monsieur Jacques Forestier, furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse, le 17 février 1753, par arrêt de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, après avoir établi leur filiation depuis le contrat de mariage du 3 septembre 1605 mentionné plus haut. Joseph-François, auteur du premier rameau, eut plusieurs fils dont aucun ne laissa de postérité; un de ces fils, Jacques-François, fut nommé mestre de camp en 1775; un autre, Jacques-Ignace, décédé en 1798, fut grand-vicaire du diocèse de Mende. Jean-François, auteur du second rameau, fut père de Jean-Baptiste de Frévol d'Aubignac, Sgr de Ribains, né en 1718, habitant de Pradelles, qui épousa le 14 juillet 1745, demoiselle Françoise de Romieu de Masigon, fille de noble Vital de Romieu et qui mourut en 1787. Jean-Baptiste eut à son tour, entre autres enfants, trois fils : 1° Louis-Antoine de Frévol d'Aubignac, Sgr de Ribains, né en 1749, lieutenant-colonel, démissionnaire en 1792, qui épousa en 1764 M^{lle} Collin de Gévaudan et dont la descendance subsiste; 2° Eugène-Jean-Baptiste de Frévol d'Aubignac de Ribains, né en 1762, lieutenant-colonel aux gardes du corps, officier de la Légion d'honneur, qui épousa le 29 vendémiaire an XII Annette-Christine Leblanc et dont la descendance subsiste; 3° Eugène-Jean-Baptiste de Frévol d'Aubignac, né à Pradelles en 1763, qui fit en 1772 pour être admis à l'École militaire, des preuves de noblesse conservées dans le *Nouveau d'Hozier* et qui n'eut pas d'enfant de son mariage avec M^{lle} de Séguins-Cabassole. M. de Ribains fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy, mais fit défaut. Le chef de cette branche est connu de nos jours sous le titre de marquis de Ribains.

La famille de Frévol a fourni dans ses diverses branches des officiers distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des maires de Pradelles, des conseillers généraux de la Haute-Loire, des ecclésiastiques de grand mérite, etc.

Principales alliances : de Belvezer 1638, 1689, Bouchareinc de

Chaumeils (Lacoste) 1683, 1784, Barrial (du Breuil) 1750, le Forestier de Villeneuve, de Rochemure 1745, de Séguins-Cabassole, Collin de Gévaudan 1764. Chardon du Ranquet 1822, d'Estienne de Saint-Jean de Pruniers 1853, Girod de Resnes 1887, Colas de Chatelperron, le Marois 1902, de Champeaux de la Boulaye, de Veyrac 1906, Hennet de Bernoville 1912, Richard (de Ribains) 1837, etc.

FREY de NEUVILLE. Armes : *d'argent à une cotice de gueules accostée de deux demi-vols du même.*

La famille **FREY de NEUVILLE**, originaire de Suisse d'après la tradition, occupait depuis plusieurs générations un rang distingué dans la bourgeoisie de l'ancien diocèse de Coutances, en Basse-Bretagne, quand elle vint, sous Louis XIV, s'établir à Vitré, en Haute-Bretagne.

Un de ses représentants, Pierre-Claude Frey, curé de Mesnil-Hue, fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Coutances).

Claude Frey de Neuville mourut à Champeaux en 1692. Son fils, noble homme Claude-Charles Frey de Neuville, marié à Marguerite Ernault, fut nommé dans les dernières années du ^{xvii}^e siècle procureur fiscal de la maîtrise des eaux, bois et forêts de la baronnie de Vitré. Il eut une nombreuse postérité. Deux de ses fils, Pierre-Claude Frey de Neuville, né à Granville le 5 septembre 1692, décédé à Rennes en 1773, et Anne-Claude Frey de Neuville, né à Coutances le 23 décembre 1693, décédé à Saint-Germain-en-Laye en 1794, entrèrent dans la Compagnie de Jésus et furent des prédicateurs renommés ; l'aîné d'entre eux fut deux fois provincial en France. Marie Frey de Neuville, sœur des précédents, née à Vitré, épousa en 1725 Louis-Charles Leziart du Dezerseul. François Frey de Neuville, frère des précédents, se fit inscrire en 1724 au barreau de Rennes. François-Claude-Joseph Frey de Neuville fut pourvu en 1786 de la charge anoblissante de conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes. Il s'était marié en 1777 à Cesson où il eut deux enfants. Joseph-Charles Frey de Neuville, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 39 ans, veuf d'Anne-Andrée Formé, épousa à Metz, le 8 septembre 1790, Marie-Geneviève-Josèphe Merle. Il avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville.

FREYCINET (Desaulces de). Voyez : **DESAULCES DE FREYCINET** et **DE SAULSES DE LA TOUR** au tome XIII et aux Additions du tome XVII.

FREYSSINAUD de BEAUVQUIER, FRESSINEAU et FRESSINAUD-

SAINT-ROMAIN et de MASDEFIEUX. Voyez : FRESSINAUD-SAINT-ROMAIN ET DE MASDEFIEUX, FREYSSINAUD DE BEAUVIQUIER ET FRESSINEAU.

FREYDIER-LAFFONT-CHAMBON de CONTAGNET. Armes de la famille Chambon de Contagnet : *d'argent à une aigle éployée de sable accompagnée en pointe d'un lévrier de même courant sur une terrasse de sinople; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Famille de haute bourgeoisie.

M. Louis-Joseph FREYDIER-LAFFONT, docteur en médecine, demeurant à Saint-Agrève, dans le département de l'Ardèche, épousa, le 15 décembre 1823, Clotilde Chambon de Contagnet. Leurs descendants ont été connus sous le nom de FREYDIER-LAFFONT-CHAMBON DE CONTAGNET.

Il a été consacré en son lieu une notice à la famille Chambon de Contagnet, anciennement connue en Vivarais.

FRÉZALS de BOURFAUD (de). Armes : *d'azur à trois fraises d'argent posées en fasce, la queue en bas.*

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* quelques renseignements sur la famille DE FRÉZALS DE BOURFAUD.

L'auteur de cette famille, Jean-Louis-Bernard de Frézals de Bourfaud, mestre de camp de cavalerie en 1763, retraits en 1772 avec le grade de brigadier des armées du Roi, fut anobli en avril 1773 par lettres patentes du roi Louis XV en récompense des services qu'il rendait depuis 1728. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Edmond de Frézals de Bourfaud, décédé en 1888, fut ministre plénipotentiaire; il avait épousé M^{lle} de Blavette dont il laissa deux enfants, Georges de Frézals et la comtesse Robert de Bréda. M. Georges de Frézals de Bourfaud, avocat à Buenos-Ayres, y a épousé en 1890 Maria-Francisca Roy y Espallargas.

Principales alliances : Clément de Blavette, de Bréda, de Faily 1857, de Reverdy, etc.

FRIANT. Armes : *coupé : au 1 parti d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, qui est des comtes militaires, et de gueules à la pyramide d'or, maçonnée de sable; au 2 de sable à quatre têtes de cheval d'argent, 2 et 1.*

Louis FRIANT, né le 18 septembre 1758 à Morlaincourt (Somme), était fils de Louis Friant, fabricant de cires, et de Marie-Madeleine Bellart. Il s'engagea en 1781 dans les gardes françaises, fut nommé général de brigade le 16 thermidor an II, prit part à l'expédition d'Égypte et se distingua par sa valeur à la bataille des Pyramides; fut nommé

général de division le 18 fructidor an VII, reçut le titre de comte de l'Empire par lettres patentes du 5 octobre 1808, fut appelé à la Chambre des Pairs pendant les Cent-jours, vécut dans la retraite après le rétablissement de la monarchie et mourut en 1829 à Guillonet (Seine-et-Oise). Le général comte Friant avait épousé en 1788 Josephine-Emmanuelle Martin, décédée en 1793. Il se remaria en 1804 à Louise-Charlotte Leclerc, sœur des généraux Leclerc, décédée sans postérité en 1853. Son fils, Jean-François, deuxième comte Friant, né en 1790, fut élevé parmi les pages de Napoléon I^{er}. Il fut dans la suite général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur, épousa en 1821 Élisabeth Seguin et mourut en 1867. Il avait eu deux enfants, un fils, Louis-Léon, dont il va être parlé, et une fille, M^{me} Drake del Castillo, décédée dès 1851. Louis-Léon, troisième comte Friant, né en 1822, général de division en 1887, commandeur de la Légion d'honneur, fut le dernier représentant de sa famille et mourut en 1899 sans avoir eu d'enfants de son mariage, contracté en 1863, avec M^{me} Rabier, née Ursin.

Une famille de Friant a appartenu à la noblesse de Lorraine. Elle portait pour armes : *d'or à trois roses de gueules*. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit pour obtenir l'admission à Saint-Cyr d'une de ses représentantes, Jeanne-Françoise Friant, née en 1744.

FRIBOIS (de) Armes : *d'azur à trois fasces d'argent surmontées la première de trois roses d'or, la deuxième de deux et la troisième d'une.*

La famille DE FRIBOIS appartient à la vieille noblesse de Normandie.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Elle est fort ancienne et figure au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors de la célèbre recherche de Montfaut, en 1463.

La famille de Fribois est connue depuis le xiv^e siècle. Martin de Fribois, écuyer, Sgr de Cours, auquel remonte la filiation suivie, est mentionné dans un acte du 25 août 1480. Il est rappelé avec sa femme, Jeanne du Burguet, dans un acte du 21 septembre 1497. Leur fils, Landry de Fribois, écuyer, Sgr de Cours, rendit un aveu le 24 juillet 1522. Il avait épousé Anne de la Pommeraye mentionnée comme veuve dans un acte de 1553. C'est à lui que remontent les preuves de noblesse faites au xviii^e siècle par la famille de Fribois pour obtenir l'admission de plusieurs de ses membres parmi les pages du Roi et de la Reine. Son fils, Gilles de Fribois, écuyer, Sgr de Cours, épousa

Prégent de la Moricière par contrat du 22 juin 1558. Il fut père de Guillaume de Fribois, qui épousa d'abord, en 1586, Françoise Pigace, décédée sans postérité, puis, le 29 octobre 1594, Guillemette de Boislichausse, grand-père de Louis de Fribois, Sgr de Cours, lieutenant au gouvernement des villes et château d'Argentan en 1637, qui épousa en 1628 Marie de Guerville, et bisaïeul de François de Fribois, Sgr des Authieux, au diocèse de Séez, demeurant dans l'élection de Falaise, qui épousa en 1660 Élisabeth le Bourgeois, fille du seigneur de Beneauville, et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 25 juillet 1666, sur preuves remontant à 1550, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. François de Fribois eut, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs des deux ramcaux : 1^o Jean-Louis, Sgr des Authieux et de Beneauville, marié en 1686 à Renée de Droullin Menilglaise ; 2^o Henri-François, Sgr de Beneauville, en l'élection de Caen, marié en 1688 à Madeleine de Piédoue. Jean-Baptiste de Fribois, écuyer, Sgr de Fierville, fils unique de Jean-Louis et chef de la branche aînée, fut admis en 1715 parmi les pages de la Grande Écurie ; il épousa le 22 mai 1729 Marie-Élisabeth Morin de Banneville. Il eut lui-même deux fils, Jean-Louis de Fribois, né en 1730, marié en 1751 à sa cousine Marie-Suzanne de Fribois, et Adrien de Fribois, Sgr et patron de Ruppière, né à Caen en 1734, marié dans la même ville en 1767 à Marie-Adélaïde Blouet de Cahagnolle, qui furent l'un et l'autre pages de la reine Marie Leczinska. L'aîné de ces deux frères, Jean-Louis, fut dans la suite écuyer de main de la même princesse, et fit à son tour des preuves de noblesse pour obtenir l'admission parmi les pages de la Grande Écurie de ses deux fils, Jean-Armand, né en 1753, plus tard premier page, marié à Metz en 1790 à Anne Tabouillot, et Jean-Charles-Armand, né en 1754. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que son frère Adrien fit en 1783 pour obtenir la nomination au grade de sous-lieutenant de ses deux fils, Jean-Baptiste-Catherine de Fribois de Ruppière, né en 1768 à Livry, au diocèse de Bayeux, et Emmanuel Jean-Baptiste de Fribois, né en 1769 à Cahagnolle, au même diocèse. Un représentant de la branche cadette, Henri-Constant de Fribois de Beneauville, né à Beneauville en 1768, fut page de la Grande Écurie du roi Louis XVI.

MM. de Fribois de Beneauville, de Fribois de Ruppière et de Fribois des Authieux prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Caen.

La famille de Fribois a fourni, en dehors des pages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Elle comptait encore des représentants en Normandie il y a peu d'années.

Principales alliances : du Merle 1651, 1827, de Droullin de Menilglaise, de Morin de Banneville, Fortin de la Hoguette, de Piédoue, etc.

FRICHES ou **DESFICHES-DORIA** (des). Voyez : **DESFICHES-DORIA**.

FRICHON-DUVIGNAUD de VORYS. Armes de la famille Duvignaud, ou du Vignaud, de Vorys : *d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent*. — Couronne : *de Comte*.

Famille de haute bourgeoisie.

Léonard-Hilaire FRICHON, fils de feu Jean-Léonard Frichon et de Jeanne Jevardat, décédé à Bayonne le 30 janvier 1809, des suites de blessures reçues à l'ennemi en Espagne, était capitaine de grenadiers quand il épousa à Magnac-Laval, le 11 ventôse an VI, Alexandrine Duvignaud de Vorys, décédée à Limoges en 1845. Leur fils, François-Hilaire-Adolphe Frichon, né le 27 thermidor an VIII à Magnac-Laval (Haute-Vienne), ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Limoges, ancien député, marié à M^{lle} Fauconneau du Fresne, et leur petit-fils, François-Jules Frichon, né en 1838 à Thenay (Indre), ancien sous-préfet du Blanc, marié en 1872 à M^{lle} Lataille, furent autorisés par décret du 20 février 1878 à joindre régulièrement à leur nom celui de : **DUVIGNAUD DE VORYS**. Le second d'entre eux a eu un fils, Pierre-Albert, né au Blanc en 1873.

La famille Duvignaud, ou du Vignaud, de Vorys, appartenait à la noblesse du Limousin où elle possédait la seigneurie des Vories, située dans la paroisse de Folles et dans l'élection de Limoges. On en trouvera des généalogies dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud et dans le tome XIII du *Nobiliaire universel* de M. de Magny. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 16 août 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Jacques du Vignaud, écuyer, auquel ce jugement fait remonter la filiation, épousa dans les premières années du xvi^e siècle Nicole (Aliàs Madeleine) du Breuil, héritière des seigneuries des Vories et de Villefort. D'après M. de Magny, dont le travail n'est accompagné d'aucune preuve, il aurait été fils de Jean du Vignaud, écuyer, qui possédait en 1462 l'hébergement de la Coutancière, près de Saint-Maixent, en Poitou, et petit-fils de Pierre du Vignaud, écuyer, qui était en 1434 et 1439, garde du scel pour le roi de France en la châtellenie de Parthenay. Son fils, Jacques du Vignaud, Sgr des Vories et de Villefort, en la paroisse de Saint-Michel-Laurière, abjura le calvinisme

en 1588. Il avait épousé, le 17 août 1544, Marguerite de Bridiers. Il en eut un fils, Jean (aliàs Jacques d'après M. de Magny), Sgr des mêmes domaines, qui épousa, le 7 décembre 1579, Marguerite de Leffe et qui continua la lignée. Leur descendant, Louis-François-Gaspard Jourdinaud-Duvignaud, chevalier, Sgr de Villefort, les Vergnes et Villeveau, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. Il avait épousé en 1768 Marie-Louise de Marans, de la ville de Magnac-Laval ; il n'en eut qu'une fille, M^{me} Frichon, qui fut la dernière représentante de sa famille.

Principales alliances : de Bridiers, de la Loue 1605, de Falaiseau 1680, de Marans.

D'après une ancienne tradition, la famille Duvignaud de Vorys avait pour nom primitif celui de Jourdinaud et était une branche détachée à une époque inconnue d'une famille du Vignaud, anciennement Jourdinaud, qui a appartenu à la noblesse de la même région. L'auteur de cette famille, Jean Jourdinaud, sieur du Vignaud et du Verger, en la paroisse de la Jonchère, qualifié damoiseau dans un acte de 1470, avait épousé Marguerite Boudella et fit son testament le 7 juin 1480. Il eut, outre plusieurs filles, un fils, Guillaume Jourdinaud, qui se qualifiait seigneur du Vignaud en 1513. Celui-ci eut deux fils : 1^o Jacques Jourdinaud, Sgr du Verger, dont le fils, Guy du Vignaud, Sgr des Egaux, en la paroisse de Rillanges, et des Vories, en la paroisse de Folles, épousa en 1543, Jacquette Couraud de la Rochechevreux et continua la lignée ; 2^o Pierre Jourdinaud du Vignaud, Sgr du Vergier-Buisson, en la paroisse de Saint-Michel-Laurière, qui n'eut pas d'enfant. Cette famille s'éteignit avec trois frères : 1^o Pierre du Vignaud, dont la fille unique, Marie-Aimée, dame des Egaux, épousa en 1645 le marquis de Bony de Lavergne ; 2^o Louis, né en 1604, admis en 1622, dans l'ordre de Malte ; 3^o Charles, tonsuré en 1629.

FRICON (de). Armes : *d'argent à une bande dentelée de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux griffons.* — Cimier : *une Mélusine.*

La famille DE FRICON, éteinte en 1896, appartenait à l'ancienne noblesse de la Marche et du Berry.

On en trouvera des généalogies, du reste assez incomplètes, dans les manuscrits de Chérin et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

La famille de Fricon est connue dans la Marche depuis le xiv^e siècle. Beauchet-Filleau mentionne un Jousseau Fricon qui le 1^{er} février 1374, passa une revue à Saint-Jean-d'Angély avec neuf autres écuyers

de sa compagnie ; un Aymery Fricon qui, en 1316 et 1321, était garde du sceau royal à Limoges ; un Raymond Fricon, chevalier, qui était au ^{xv}^e siècle maître d'hôtel et chambellan du duc d'Orléans, etc.

Le travail de Chérin, reproduit par Beauchet-Filleau, ne donne la filiation qu'à partir d'un Guillaume Fricon, écuyer, Sgr du Breuil, marié à Isabeau Chasteigner, dont le fils, Guillaume de Fricon, écuyer, Sgr de la Dauge et de la Dapeyre, épousa Gabrielle de Mallerat, fille du seigneur de Lussac, par contrat passé au château de Lussac le 4 décembre 1549. Guillaume de Fricon laissa quatre enfants, René, Gilberte, Antoinette et Anne, qui furent mis sous la tutelle de leur mère par acte du 17 mai 1560. René de Fricon, écuyer, Sgr de la Daulge, épousa demoiselle Gilberte de Beausson par contrat passé le 23 février 1578, devant notaire à Garnaye ; il se remaria dans la suite à Gilberte de Cezard. Il eut quatre fils, deux de chaque lit : 1^o Étienne, auteur d'une première branche ; 2^o René, auteur d'une deuxième branche ; 3^o François, Sgr de la Villatte, admis en 1611 dans l'ordre de Malte ; 4^o Louis, auteur d'une troisième branche.

Son fils aîné, Étienne de Fricon, Sgr de la Dauge, épousa successivement Marthe de Jovion, dont il n'eut pas d'enfant, et Diane Taveau. Pierre de Fricon, Sgr de la Dauge, né de cette seconde union, rendit aveu à Montmorillon, le 22 mai 1671, de son fief des Bobins. Sa descendance s'éteignit avec Joseph-Philippe de Fricon, Sgr de la Bouleur, marié à Couhé en 1775, à Marie-Judith Ingrand, décédé en 1790, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Poitou, et avec ses deux filles, la comtesse Rivaud de la Raffinière, décédée en 1839, et M^{me} d'Hémery, décédée en 1840.

René de Fricon, auteur de la deuxième branche, épousa Jeanne de Jovion. Il fut maintenu dans sa noblesse avec son frère Louis, le 1^{er} juillet 1634, sur preuves remontant à 1560, par sentence des élus en l'élection de la Marche. Son fils, Jean de Fricon, Sgr de Lage et de Parsac, était âgé de 55 ans quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 15 juin 1667, sur preuves remontant à 1549, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins, avec son fils Joseph, âgé de 20 ans, page de Mademoiselle. Celui-ci paraît avoir été le dernier représentant de sa branche.

Louis de Fricon, Sgr de la Villatte, auteur de la troisième branche, épousa en 1621, Louise de Jovion, veuve de Pierre Mérigot, Sgr de Pommereaux, président en l'élection de la Marche. Il résidait en son château de Pommereaux, dans l'élection de Guéret, quand il fut maintenu dans sa noblesse en 1667, avec son neveu Jean, par jugement de M. Lambert d'Herbigny. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Fiacre, Sgr de de la Villatte, né en 1629, dont les fils ne

paraissent pas avoir eu de postérité; 2^e Louis, Sgr de la Fayette, de la Villatue, de Pommereaux, etc., marié en 1650 à Gabrielle de Noblet, fille du seigneur de Tercillac, qui continua la lignée. Ce dernier fit son testament le 27 décembre 1686, et demanda à être inhumé dans le tombeau de ses prédécesseurs en l'église de Genouillac. Il fut père d'Alexandre de Fricon, Sgr de Pommereaux et du Mas, qui épousa à l'Isle-Bouchard en 1692 Charlotte de Nautonnier, et grand-père de Joseph de Fricon, Sgr de la Dauge et de la Dapeyre, qui épousa Marie Aucapitaine de Limanges par contrat passé au château de la Dauge le 12 février 1719, et qui en eut un très grand nombre d'enfants. Un des fils de celui-ci, Joseph-Alexandre de Fricon, était âgé de 18 ans quand il fut admis dans l'ordre de Malte, en 1753. Un autre, Alexandre de Fricon, Sgr de la Dauge et de la Dapeyre, épousa Marie-Françoise, fille du marquis de Gamaches, par contrat passé le 18 mars 1750, devant notaire à La Châtre et continua la lignée. Il fit des preuves de noblesse en 1773, pour obtenir l'admission, parmi les cheval-légers, de son fils Augustin, né en 1751. Cette branche a eu pour derniers représentants François-Roland, marquis de Fricon, décédé à Orléans en 1896, à l'âge de 49 ans, sans avoir eu d'enfant de son mariage avec M^{lle} Thérèse de Quénétain, décédée en 1920, et sa sœur Henriette-Aline, mariée à Orléans en 1867 au vicomte de Saint-Trivier.

De la souche s'était détachée à une époque inconnue la branche des seigneurs de Bourcavier, en Poitou, qui fut maintenue dans sa noblesse en 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, et qui s'éteignit au xviii^e siècle.

M. de Fricon de la Dapeyre, Sgr de la Dapeyre et de Piemoreau, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châteauroux; le comte de Fricon prit part à celles tenues à Bourges.

La famille de Fricon avait fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi. Cinq de ses membres avaient été admis dans l'ordre de Malte en 1611, 1700, 1753, 1769 et 1776.

Son chef était connu sous le titre de marquis depuis la seconde moitié du xviii^e siècle.

Principales alliances : de Chasteigner, Taveau, de Brossard 1712, de Quinemont 1677, d'Hémery 1735, 1796, de Brémond vers 1725, Rivaud de la Raffinière 1802, de Noblet, de Chavagnac 1689, Aucapitaine 1719, de Moussy 1706, de la Saigne de Saint-Georges 1770, de Barton de Montbas, de Saint-Julien, de Lestranges, le Groing de la Romagère, Huchet de Quénétain 1876, Bellet de Tavernost de Saint-Trivier, d'Hémery 1798, de Drée, d'Arthuys de Charnisay 1816, Donjon de Saint-Martin 1845, le Roy de Buxières 1803, Robin de Scévole.

FRICONNEAU de la MOTHERIE. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant, aussi d'or.*

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue dans les environs des Sables-d'Olonne, en Bas-Poitou.

Beauchet-Filleau a donné une généalogie de la famille Friconneau dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Jacques Friconneau, décédé en 1674, à partir duquel il donne la filiation, avait épousé Marie Tangour. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jacques II, qui continua la lignée ; 2^o Joseph-François, sieur de la Taillie, conseiller du Roi, lieutenant général en l'élection des Sables, qui eut son blason enregistré d'office à l'*Armorial général* de 1696 : *d'argent au lion de gueules*, et dont la descendance s'éteignit avec sa petite-fille, mariée en 1755 à Aimé-François Dupleix, lieutenant général de l'amirauté du Poitou. Jacques II Friconneau, sieur de Champelon, fut conseiller du Roi en l'élection des Sables, puis, en 1703, lieutenant criminel, épousa en 1675, Marie Gaudin et fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696. Il fut père de Denis Friconneau, Sgr de la Motherie, lieutenant civil et criminel en l'élection des Sables, qui épousa en 1701 Aimée Ruchaud, grand-père de Jacques-Luc Friconneau, Sgr de la Motherie, conseiller du Roi à Fontenay-le-Comte, qui épousa en 1734, Jeanne-Françoise Jannet, et bisaïeul de Jacques-Gabriel Friconneau de la Motherie, qui épousa en 1794 Marie-Suzanne Chappot de la Chanonie. Le petit-fils de ce dernier, Gustave Friconneau de la Motherie, né à Strasbourg en 1846, chef de bataillon, paraît avoir été le dernier représentant mâle de sa famille.

La famille Friconneau a fourni des officiers et des magistrats distingués.

Principales alliances : de Baudry d'Asson vers 1725, Jannet (de la Jarrie et de Lépinay) 1734, 1876, Bouhier vers 1760, Chappot de la Chanonie 1794, d'Hastrel de la Chabossière 1823, de Morisson de la Naulière 1843, Dupleix 1755, etc.

FRIGNET. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1830) : *d'argent à un pal de gueules, chargé en pointe d'un cœur enflammé d'or, couronné du même et surmonté d'une tige de lys d'argent, adextré de trois têtes de béliet arrachées d'azur et senestré de trois lettres Y gothiques, aussi d'azur.*

Jean-Étienne Frignet, marié vers 1780 à Marie-Victoire Marguet, était sous Louis XVI avocat au Parlement, notaire royal, contrôleur

et receveur des domaines et fermes du Roi à Autry (Ardennes). Son fils, Claude-François Frignet, né à Autry en 1785, receveur principal des douanes, marié à Marie-Pauline Legoux, fut anobli, le 12 juillet 1830, par lettres patentes du roi Charles X. Il laissa un fils, Auguste-Ernest Frignet, né à Autry en 1822.

FRIGNET-DESPRÉAUX, ou des PRÉAUX. Armes : *tiercé en fasce : au 1 d'argent à un léopard de gueules, la patte dextre posée sur un turban du même ; au 2 d'or à un casque de sable ; au 3 d'azur à trois croix pattées d'argent.* — Devise : SÆPE VICTOR, SEMPER CLEMENS.

Famille de haute bourgeoisie.

Borel d'Hauterive a consacré une notice à la famille FRIGNET DES PRÉAUX dans son *Annuaire de la noblesse de France* de 1851.

D'après ce travail, qui ne doit être accueilli qu'avec la plus grande réserve, la famille Frignet des Préaux aurait eu pour berceau l'Italie, aurait autrefois appartenu à la noblesse et aurait pour auteur un Marco-Stéphano Frigneti, gentilhomme vénitien, décédé en 1545, qui serait venu se fixer en France, en 1533, à la suite de la dauphine Catherine de Médicis. Gaspard-Julien Frignet, petit-fils de Marco-Stéphano Frigneti, serait venu s'établir en Lorraine et serait décédé en 1610 dans les environs de Nancy.

Dans la réalité, la famille Frignet des Préaux n'est mentionnée dans aucun nobiliaire lorrain et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse française. Elle descend d'un sieur Frignet, dont Borel d'Hauterive ignore jusqu'aux prénoms, que le roi Stanislas créa maître des eaux et forêts. Ce personnage avait épousé Pétronille Pousardin dont il eut trois fils. L'aîné de ces fils fut procureur fiscal de la duchesse d'Elbeuf, épousa une demoiselle de Rotrou et alla faire souche en Alsace et en Bourgnogne. Un deuxième, Jean, continua la lignée ; un troisième, Henri Frignet, marié vers 1750 à Marie-Anne Amelot de la Roussille, fut ingénieur en chef des ponts et chaussées de Bretagne ; il était fort âgé, quand en 1788 il demanda sa retraite aux États ; il eut un fils, M. Frignet de Moutaut, qui était en 1779 ingénieur à Quimper. Jean Frignet fut connu le premier sous le nom de Frignet des Préaux qui a été conservé par ses descendants. Il fut directeur des aides et épousa en 1765 Barbe Poncy. Il eut plusieurs fils, dont l'un, Prosper-Adalbe, continua la lignée, et deux filles, M^{me} Bajot de Conantre, mère de la marquise du Bourg de Bozas, et M^{me} Lhoste de Moras. Prosper Frignet des Préaux, né en 1766, fut administrateur des droits réunis. Il épousa en 1803 Suzanne Mortier, fille d'un député à la Constituante et sœur du maréchal Mortier duc de Trévise. Il eut deux filles,

M^{me} le Clerc d'Osmonville et la comtesse de Bertin de Chalup, et un fils, Charles-Édouard Frignet des Préaux, directeur des contributions indirectes, marié en 1845 à M^{lle} de Loynes, décédé en 1891. Celui-ci a été père du colonel Frignet-Despréaux qui a épousé en 1891 M^{lle} Magnier et qui en a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : Bajot de Conantre, Lhoste de Moras, Mortier (de Trévis), le Clerc d'Osmonville, de Bertin de Chalup, de Loynes, de Masin 1922, etc.

FRIGOULT de LIESVILLE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1819) : *de gueules à un chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles du même et en pointe d'un croissant d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille FRIGOULT DE LIESVILLE appartient à la noblesse de la Basse-Normandie.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, du vicomte Révérend.

René-Nicolas Frigoult, marié vers 1760 à Jacqueline le Perchoir, était dans la seconde moitié du XVIII^e siècle marguillier en l'église de Cherbourg. Son fils, Thomas-René-Alexandre Frigoult, né à Cherbourg en 1765, avocat au Parlement de Normandie, maire d'Houesville de 1800 à 1832, décédé dans sa ville natale en 1832, fut, en récompense de ses services, anobli, sous le nom de Frigoult de Liesville, par lettres patentes du roi Louis XVIII du 11 juin 1819. Il avait épousé en 1795 Marie-Sophie le Cartier de Laval, fille d'Antoine le Cartier, sieur de Laval, et de Marguerite-Madeleine Revel de Bretteville. Il en eut deux fils : 1^o Alfred Frigoult de Liesville, né en 1796, maire de Liesville, puis d'Houesville, marié en 1819 à M^{lle} Levasseur d'Hiesville, décédé en 1850, qui continua la lignée ; 2^o Alphonse Frigoult de Liesville, marié en 1824 à Aline le Harivel de Gonnevillle, décédé en 1844, dont le fils mourut sans postérité et dont la fille épousa en 1845 M. Poullain de Martené. Alfred-Anicet Frigoult de Liesville, né en 1820, fils d'Alfred, fut longtemps conservateur adjoint au musée Carnavalet. Il est décédé en 1885, laissant deux fils.

FRILEUSE (Chevrel de). Voyez : CHEVREL DE FRILEUSE.

FRIOL (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1820) : *d'or à un pal de gueules chargé d'une épée d'argent.*

La famille FRIOL ou DE FRIOL, paraît avoir eu pour berceau le Haut-Dauphiné.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Joseph Friol, entrepreneur des fortifications du Fort-Barraux, en Dauphiné, marié vers 1780 à Marie Cornier, eut au moins deux fils, Joseph et Pierre. L'aîné de ces fils, Joseph Friol, né en 1781 à Barraux (Isère), chef de bataillon en 1833, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, fut anobli par lettres patentes du 17 août 1820 ; il ne paraît pas avoir laissé de postérité. Le puîné, Pierre Friol, né à Barraux en 1789, chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur, décédé à Barraux en 1855, épousa Euphrosine Guyon. On croit qu'il fut père de M^{me} Clément Drier de Laforte, née Zoé-Béatrix de Friol, décédée à Theys en 1880, et d'un fils qui fut connu sous le titre de baron de Friol.

FRION, ou FRYON, d'HYENCOURT. Armes : *d'azur à une fleur de lys d'or accostée de deux étoiles de même et accompagnée en chef d'un papillon renversé aussi d'or et en pointe d'une tour d'argent.*

La famille **FRION d'HYENCOURT** a eu pour berceau le bourg de Raucourt, situé à peu de distance de Péronne, dans le pays de Santerre, en Picardie. Elle est vraisemblablement une branche, en tout cas demeurée non noble ou tombée en dérogeance, d'une famille noble du nom de Fryon, ou Frion, qui résidait aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles dans ce même bourg de Raucourt.

On trouvera un tableau généalogique de cette dernière famille dans les manuscrits de Chérin, conservés au Cabinet des Titres. Jacques de Bauffort, dit Frion, demeurant à Raucourt, passa un acte d'acquisition le 13 septembre 1548. Son fils, Andrau Frion, domicilié à Raucourt, dans l'élection de Péronne, fut homme d'armes des ordonnances du Roi, donna, le 5 août 1585, dénombrement des biens venant de la succession de ses parents ; il était en 1581 archer de la compagnie de M. de Crèvecœur et en 1598 homme d'armes du comte de Chaulnes. Il fut père de Claude Frion, homme d'armes de la compagnie de M. d'Estourmel, qui épousa à Valenciennes, le 21 novembre 1601, Anne de Laudron et qui ne paraît pas en avoir eu de postérité.

On trouvera aussi dans le même recueil un tableau généalogique de la famille Frion qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. François Fryon, Sgr de la Tour, demeurant à Raucourt, épousa vers 1660 Anne de Lauchy. Il eut trois fils : 1^o François, Sgr de la Tour, conseiller du Roi au bailliage de Péronne, qui fut père de Louis-Pierre Frion, de Louis-Clément Frion de Maraincourt et de Marie-Geneviève, femme de Jean-Baptiste Tattegrain, procureur du Roi au bailliage de

Péronne ; 2^e Philippe, marié en 1713 à Barbe de Monceaux, père de Charles-François, dont il va être parlé, de Jean-Baptiste Frion de Popincourt, né à Péronne, lieutenant d'artillerie, décédé en 1760, et d'Alexandre Fryon de Largillière ; 3^e Louis, Sgr de la Tour, écuyer du prince de Conti, qui fit son testament en 1750. Charles-François Fryon épousa, le 16 juin 1755, Marie-Marguerite Ancelin, fille du receveur de la seigneurie de Raucourt. Il vint se fixer en Champagne où il avait acquis, près de Châlons, la seigneurie de Vaux-Varenne. Il demanda en 1775 des lettres de réhabilitation de noblesse pour lui et pour son fils.

On ne voit pas que la famille Frion ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

M. Louis-Antoine-Denis Frion, ou Frion d'Hyencourt, décédé à Paris à l'âge de 80 ans le 24 mars 1901, paraît avoir été le dernier représentant mâle de sa famille. Il avait épousé M^{lle} Elisabeth Sallet et était le père de M^{me} la comtesse douairière Ernest de Beaumont.

FRIRION. Armes concédées en 1810 au général baron François-Nicolas Fririon : *écartelé : au 1 d'azur à trois étoiles d'or, mises en barre ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires ; au 3 d'argent à un levrier assis et contourné de sable, colleté et bouclé d'or, la tête levée vers le canton senestre du chef ; au 4 d'azur à un pont de trois arches d'argent, maçonné de gueules, soutenu d'une rivière d'argent.* — Armes concédées en 1808 au général-baron Joseph-François Fririon : *d'argent à un levrier assis et contourné de sable, colleté et bouclé d'or, la tête levée vers le canton senestre du chef ; au franc-quartier des barons militaires.*

La famille FRIRION est originaire du village de Vandières, aujourd'hui commune du département de la Meurthe.

On trouvera sur elle des renseignements dans *l'Armorial du Premier Empire* et dans le *Bulletin héraldique de France* de mai 1899.

Joseph-Mathieu Fririon, né à Vandières en 1752, décédé à Pont-à-Mousson en 1821, était fils de François Fririon et de Marie-Anne Fricasse. Il s'engagea en 1768 comme simple soldat, passa successivement par tous les grades, fut nommé capitaine en 1788, puis colonel en 1795 et enfin inspecteur en chef aux revues et fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 29 décembre 1812 avec dotation sur le lac Trasimène.

Le général baron Fririon eut un frère aîné dont les deux fils, François-Nicolas, né à Vandières en 1766, et Joseph-François, né à Pont-à-Mousson en 1771, furent des officiers généraux de grand mérite. François-Nicolas Fririon, engagé comme simple soldat en 1782,

général de division, grand officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1840, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 31 janvier 1810. Il épousa en 1795 Marie-Lucie Lorentz, décédée en 1866. Leur fils, Jules-Joseph, baron Fririon, né en 1805, général de division, grand officier de la Légion d'honneur, décédé à Nantes en 1893, épousa en 1834 Olympe Julien de Belzim, décédée à Paris en 1899. Il survécut à son fils, Édouard-Philippe Fririon, capitaine d'infanterie, décédé en 1889, qui n'eut que deux filles de son mariage en 1873 avec Blanche Daumesnil. Joseph-François Fririon, général de brigade en 1811, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Strasbourg en 1849, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 29 octobre 1808. De son mariage avec M^{lle} Ristelhueber il eut une fille, M^{me} Rousselle-Galle, et deux fils, Joseph et Victor, qui moururent sans avoir été mariés.

Principales alliances : Julien de Belzim, Daumesnil, Guimberteau de la Malonière 1863, Faverot de Kerbreck, Drouot 1834, etc.

FRISCH de FELS. Armes : *d'azur à un rocher d'argent frappé par un mineur de même.* — Aliàs : *de gueules à la croix ancrée d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

Famille de haute bourgeoisie.

Jules-Théodore FRISCH, courtier, consul de Danemark à Marseille, épousa Anne-Eugénie Folsch, ou Folsch de Fels, décédée à Marseille le 11 avril 1893 à l'âge de 77 ans. M^{me} Jules Frisch était fille d'Édouard-Gustave Folsch, ou Folsch de Fels, vice-consul de Suède à Marseille, et de Rose Bruguier, sœur de Charles-Henri Folsch, ou Folsch de Fels, né à Marseille le 7 juillet 1827, consul de Suède et de Danemark, marié à Anne-Justine Jackoon, et tante de M. Charles-Édouard Folsch de Fels, né à Marseille le 16 août 1856, vice-consul de Danemark. Elle descendait d'Henri-Jacques Folsch, natif de Hambourg, consul de Suède à Marseille, décédé dans cette ville le 12 avril 1780 à l'âge de 75 ans, et de François-Philippe Folsch, négociant, consul de Suède, marié à Marguerite Newenham, qui reçut des lettres de citadinage le 21 février 1784. M. et M^{me} Jules Frisch eurent plusieurs enfants, qui furent connus sous le nom de FRISCH DE FELS. Un de leurs fils, Henri Frisch de Fels, a épousé en mai 1891 une fille du général Renaudot. Un autre, Edmond-Gustave Frisch de Fels, né à Marseille le 30 janvier 1858, littérateur distingué, fut honoré du titre de comte romain à l'occasion de son mariage, en 1888, avec M^{lle} Lebaudy, fille d'un grand raffineur et petite-fille de M. Piou, premier président à la Cour de Toulouse. Le comte de Fels a eu de son mariage deux filles, la marquise de Boisgelin et la comtesse Jean de la Rochefoucauld, et deux fils dont

l'un, Henri, a épousé M^{lle} de Cumont et dont l'autre, Hubert, est mort glorieusement pour la France au cours de la dernière guerre.

FRISON de la MOTTE de RÈGES (de). Armes : *d'or à une bande de gueules chargée d'un sabre d'argent ayant sa garde et sa poignée d'or.*

La famille DE FRISON appartient à la noblesse de Champagne.

On en trouvera une généalogie dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres.

Elle a pour auteur Nicolas Frison, sieur de la Motte, qui fut anobli, en février 1686, par lettres patentes du roi Louis XIV, en récompense des services qu'il avait rendus comme officier pendant quarante ans. Nicolas Frison fit enregistrer ces lettres au Parlement de Paris le 25 mars 1686, en la Chambre des comptes le 20 mai suivant et à la Cour des aides le 14 mars 1687. Il résidait à Moustier-en-l'Isle, près de Bar-sur-Aube, quand il fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 10 septembre 1698 par jugement de Larcher, intendant de Champagne, puis le 21 février 1707, par jugement rendu à Châlons de Harouys, successeur de Larcher. Il avait épousé Jacqueline Chaussechat. Leur fils, Nicolas Frison de la Motte, baptisé le 12 octobre 1674, lieutenant de cavalerie au régiment de Chartier, qui épousa en 1705 Marie-Anne Chauchat, grand-père de Nicolas Frison de la Motte, né en 1708, gendarme du Roi dans la campagne de Flandre, qui épousa en 1740 Jeanne d'Aulnay, héritière de la seigneurie de Règes, au diocèse de Troyes, et bisaïeul de messire Nicolas-Charles de Frison de la Motte, chevalier, né à Règes le 11 mai 1744, mousquetaire, qui épousa en 1769 sa cousine, Louise d'Aulnay, et qui fit en 1785 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Christophe-Louis de Frison de la Motte, né en 1774 dans la paroisse de Saint-Sulpice-de-Règes.

La famille de Frison alla après la Révolution se fixer en Anjou. Elle s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses représentants, Eugène-François de Frison de la Motte de Règes, veuf d'Yvonne Turrel et fils d'Ernest-Léon de Frison et de Marie-Mélite de Rodays, a épousé à Saintes en octobre 1901 M^{lle} Marie-Élisabeth Mongrand.

La famille de Frison a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Une famille de Frison a appartenu à la noblesse de robe parisienne. Son chef, Nicolas-Rémy Frison, sieur de Blamont, conseiller, puis président aux enquêtes, au Parlement de Paris, honoraire en 1727, eut des démêlés avec le Régent qui le fit arrêter. Il avait épousé

Louise de la Salle qui mourut en 1740 à l'âge de 83 ans. Il en eut une fille, la marquise de Fortia, et plusieurs fils dont deux furent chanoines de Reims.

FROBERVILLE (Huet de). Voyez : HUET D'AMBRUN, D'ARLON ET DE FROBERVILLE.

FROC de GENINVILLE et de la BOULAYE. Armes : *de sinople à un cœur d'argent soutenant une croix potencée accompagnée de deux palmes le tout de même; au chef cousu d'azur chargé d'une étoile d'argent.*

La famille FROC DE GENINVILLE, originaire du Gâtinais, appartient à l'ancienne bourgeoisie de sa région.

On trouvera sur elle de courtes notices dans le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de M. de Mailhol, dans le *Bulletin de la Société héraldique* de 1879, dans le tome XXI paru en 1877, du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, etc.

Un de ses représentants, Jacques Froc de Geninville, conseiller du Roi et son procureur en l'élection de Pithiviers et au bailliage royal d'Yèvre-le-Châtel, entreprit en 1737 avec Frédéric-Louis Norden un périlleux voyage en Égypte et en Nubie. Il fut plus tard chargé par le pape Clément XII d'une mission à Jérusalem. En récompense de ses services il reçut de ce Pontife la croix de chevalier de l'Éperon d'or et le titre de comte palatin du Sacré Palais de Latran. Ce titre de comte palatin, purement honorifique, n'est pas nobiliaire et n'est pas transmissible. Jacques Froc de Geninville, avocat au Parlement, plus tard juge au tribunal de Pithiviers, puis à celui d'Orléans, épousa en 1770 Marie Chapelet de Chaumont, et continua la lignée. Il fut père de Pierre-César Froc de Geninville, né en 1774, juge de paix, marié en 1796 à Marie-Agathe Fouret, décédé en 1865, grand-père de Pierre-Abraham Froc de Geninville, né en 1796, percepteur, marié à Louise-Clorinde Hian, décédé en 1854, et bisaïeul de Pierre Froc de Geninville, né en 1826, marié en 1860 à Éléonor-Julie Bourdot, qui a eu un fils.

Le représentant d'une autre branche, Jean-Louis Froc de la Boulaye, né à Versailles en 1763, fils de Pierre Froc de la Boulaye, commis de la marine, et de Marie-Anne Aumaistre, d'abord commissaire de la marine, puis secrétaire d'ambassade, fut député de la Marne à la Chambre des Cent-Jours, puis à la Chambre, dite introuvable; il est décédé à Paris en 1847. Auguste-Benoît Froc de Geninville de la Boulaye, né à la Martinique en 1814, était professeur au lycée de Strasbourg quand il fut élu député du Bas-Rhin à la Législative; il siégea sur les bancs de l'extrême-gauche, fut exilé après le coup d'État de

1852, et mourut à Bruxelles en 1861. Cette branche paraît être aujourd'hui éteinte.

On ne connaît pas à la famille Froc de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas que ses membres aient porté au XVIII^e siècle de qualifications nobiliaires.

FROCHOT. Armes concédées en 1808 au comte Frochot : *d'azur à la navette d'or ; au franc-quartier échiqueté d'or et d'azur*, qui est des comtes conseillers d'État.

La famille Frochot est originaire de Bourgogne.

Nicolas-Benoist Frochot, né à Dijon en 1761, était notaire royal à Aignay-le-Duc quand il fut élu député aux États généraux de 1789 par le Tiers État du bailliage de Châtillon-sur-Seine. Il se lia avec Mirabeau qui le nomma son exécuteur testamentaire. Il fut plus tard député de la Côte-d'Or au Corps législatif, puis préfet de la Seine, conseiller d'État et commandeur de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes de mai 1808, puis comte par nouvelles lettres du 27 novembre de la même année. Le comte Frochot fut disgracié lors de la conjuration Malet et remplacé à la préfecture de la Seine par M. de Chabrol ; il fut cependant nommé préfet des Bouches-du-Rhône pendant les Cent-Jours, vécut dans la retraite après le rétablissement de la monarchie et mourut en 1819 (alias 1828) dans sa propriété d'Etuf (Haute-Marne). Son fils Étienne, comte Frochot, auditeur au Conseil d'État, puis sous-préfet, et enfin agent de change, épousa en 1812 M^{lle} Péan de Saint-Gilles ; et il n'en laissa qu'une fille, M^{me} Dailly.

Le comte Frochot avait un frère dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Bien que cette branche de la famille Frochot soit demeurée non noble, ses représentants se sont crus en droit de relever le titre de comte conféré à leur grand-oncle en 1908.

Principales alliances : Péan de Saint-Gilles, Dailly, Dufour d'Asfort, Berryer, Robert de Beauchamp, etc.

FROGER de l'ÉGUILLE et de la RIGAUDIÈRE. Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux merlettes de sable, quelquefois affrontées, et en pointe de trois couleuvres ou lisses, de sinople, tortillées en pal.* — Couronne : *de Marquis.* — La branche normande portait : *d'azur à un chevron d'or surmonté d'une étoile de même et accompagné de trois flèches d'argent, pennées de gueules, deux en chef et une en pointe.*

La famille FROGER DE L'ÉGUILLE ET DE LA RIGAUDIÈRE appartient à la

noblesse de la Saintonge. Elle vint de Normandie s'établir dans cette province au cours du ^{xvii}^e siècle.

On en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nouveau d'Hozier*. Beauchet-Filleau a donné dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* une généalogie de la branche des seigneurs de l'Éguille et de la Rigaudière, aujourd'hui seule existante.

D'après une tradition, la famille Froger descendrait d'un Louis Froger qui aurait été débouté de ses prétentions nobiliaires lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Des tableaux généalogiques conservés dans le *Nouveau d'Hozier*, qui ne sont malheureusement pas accompagnés de preuves, font de ce Louis Froger le père d'un Jacques Froger, chevalier, Sgr du Mesnil-Froger, marié successivement en 1478 à Olive de Gourfalleur et en 1596 à Jeanne Froger, le grand-père d'un Pierre Froger, chevalier, Sgr du Mesnil-Froger, marié en 1531 à Marie de Caillouey, et le bisaïeul d'un Jacques Froger, chevalier, Sgr du Val, marié successivement en 1550 à Françoise de Berey, en 1572 à Françoise de Camproger et en 1584 à Anne de Vivien. Deux des fils de ce dernier, Pierre et Guillaume, auraient été les auteurs des deux grandes branches de la famille Froger.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Froger, né dans les environs de Falaise, était seigneur d'Igneaucourt, près de Montdidier, en Picardie, quand il épousa, par contrat du 6 février 1595, demoiselle Françoise Daumesnil, fille du seigneur de Brétheville et issue d'une famille noble des environs de Caen. Ce contrat de 1595 dont on ne put produire en 1777 qu'une copie, le dit fils de Jacques Froger, écuyer, sieur du Val, et de sa deuxième femme, demoiselle Françoise de Camproger mariée en 1572. Il paraît cependant devoir être identifié avec un maître Pierre Froger, sieur du Val, écuyer, ainsi qualifié dans des actes du 18 novembre et du 16 décembre 1574 et du 22 mars 1575, dont on ne put, du reste, également produire que des copies. Son fils, Michel Froger, Sgr d'Igneaucourt, épousa en 1625 Jeanne Dieuavant. Il résidait à Carentan quand il fut, paraît-il, maintenu dans sa noblesse, le 3 mars 1670, par un arrêt du Conseil d'État dont ses descendants ne purent produire en 1777 qu'une copie. Il fut père d'André Froger, Sgr d'Igneaucourt, domicilié à Saint-Lô, qui épousa en 1674 Hélène du Vivier, et grand-père de Jacques-Henri de Froger, Sgr de Cauvigny, qui épousa en 1701 Catherine de Malfilastre de la Hiaulle. Celui-ci laissa deux fils, Gabriel, Sgr de Cauvigny, et Jacques-Henri, Sgr d'Igneaucourt, qui se firent maintenir dans leur

noblesse, le 30 décembre 1758, par arrêt du Conseil d'État. Son fils aîné, Gabriel, fut père de Gabriel-Jean-Charles Froger, sieur du Désert, receveur général des aides à Alençon en 1770, qui ne paraît pas avoir eu de postérité. Le puîné, Jacques-Henri, avocat au Parlement, épousa, le 8 avril 1746, Marie-Anne de la Morandière-L'Hérissé, fille d'un bourgeois de Caen. Leur fils, Jacques-Henri-Alexandre, dit le chevalier de Froger, né à Saint-Lô en 1751, était en 1767 garde marine au département de Rochefort. Il fit en 1777 des preuves de noblesse conservées dans les *Carrés d'Hozier*, pour être nommé écuyer du Roi. Une note de d'Hozier, chargé de vérifier ces preuves, dit que la famille n'a aucune noblesse. Cette branche de la famille de Froger s'éteignit vers l'époque de la Révolution. On ne voit pas qu'elle ait prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Normandie.

L'auteur de la branche cadette, Guillaume Froger, Sgr du Val, fut père d'André Froger, Sgr de la Rigaudière. Celui-ci vint se fixer en Saintonge. Il était lieutenant-colonel des milices gardes-côtes quand il épousa en 1669 Judith Bresson. Il eut son blason enregistré d'office à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Saintes) : *d'argent à un épervier s'essorant de gueules, grilleté d'or*. Ses deux fils, André Froger, sieur de la Rigaudière et de la Clisse, colonel du régiment de milices garde-côtes de Saujon, et Michel Froger de la Rigaudière, sieur de Landouine, capitaine d'un des brûlots du Roi, furent simultanément anoblis, par lettres patentes de juin 1711, en récompense de leurs services et de ceux de leur père et moyennant une aumône de cent livres. Tous les anoblissements concédés à cette époque ayant été révoqués par un édit d'août 1715, MM. Froger se firent accorder, le 22 décembre 1716, un arrêt du Conseil d'État qui exceptait de cette révocation les lettres par eux obtenues en 1711. L'aîné d'entre eux avait épousé Judith Esneau, dame de la Clisse ; leur descendance s'éteignit avec leur petit-fils, André Froger de la Rigaudière, chevalier de Saint-Louis en 1774. Le puîné, Michel, épousa successivement en 1704 Marie Régnier et en 1708 Catherine Sarry. Il eut plusieurs fils qui furent des officiers très distingués et dont deux, Michel-Joseph, né du premier lit, et Henri-André, né du second lit, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Michel-Joseph Froger, Sgr de l'Éguille, décédé en 1772, fut lieutenant général des armées navales et commandeur de Saint-Louis. Ses deux fils, Michel-Henri Froger de l'Éguille, marié en 1776 à Marie de Pont des Granges, et Louis Froger, chevalier de l'Éguille, dit le comte de Froger, né en 1750, marié à madame Chadeau de la Clochetterie, née Chavagnac, furent l'un et

l'autre capitaines des vaisseaux du Roi; ils prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse, l'un à Saintes, l'autre à La Rochelle, émigrèrent et périrent tous deux en 1795 dans la fatale expédition de Quiberon. Le second d'entre eux eut deux fils qui moururent sans enfant. L'ainé fut père d'Arnaud-François Froger de l'Éguille, gouverneur du château de Chambord, puis directeur des postes à Rodez, qui a laissé une nombreuse postérité de son mariage avec Elisabeth Hollamby.

Le rameau cadet est aujourd'hui éteint. Son auteur, Henry-André Froger, Sgr de la Rigaudière, capitaine général des gardes-côtes de la capitainerie de Marennes, épousa à Bordeaux en 1756 Angélique-Adélaïde de Morel de la Chebaudie. Il fit en 1774 des preuves de noblesse, pour obtenir l'admission parmi les chevau-légers de son fils, Henri-Auguste Froger de la Rigaudière, né à Marennes en 1757. Celui-ci résidait à Marennes quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes, tant en son nom personnel que comme représentant de son père. Il épousa Madeleine-Désirée de Faudoas, dont il n'eut pas d'enfant. Sa nièce, Marie-Adélaïde de Froger de la Rigaudière, épousa à Medès en 1789 Joseph-Bernard de Bouet du Portal.

La famille Froger de l'Éguille a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de terre et de mer distingués.

Principales alliances : de Héricy, Achard-Joumart-Tison d'Argence 1765, Martin de Bonsonge, de Chavagnac, d'Isle de Beauchêne, de Coignac, d'Adhémar de Panat, de Faudoas, de Bouet du Portal, etc.

FROGER de MAUNY.

Famille de haute bourgeoisie.

Principales alliances : Servois du Watelet 1890, Jullemier, de Boissieu 1912, de Bizemont, Fauqueux, Dutey-Harispe 1898.

FROGER-DESCHÈNES, ou des CHESNES.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue à Paris.

M. FROGER-DESCHÈNES était notaire à Paris sous la Restauration.

Principales alliances : Harty de Pierrebourg, Parent du Châtelet 1890, 1892, Hue de Mathan 1898, Tassin de Montaignu 1902.

FROGIER de PONTLEVOY, ou PONLEVOY¹. Armes : d'azur à deux

1. Les derniers représentants avaient adopté l'orthographe Ponlevoy.

gerbes d'or, quelquefois accompagnées en pointe d'un poinçon levé, aussi d'or. — Couronne : de Marquis.

La famille FROGIER DE PONTLEVROY, ou DE PONLEVROY, fixée de nos jours en Lorraine, appartenait à la noblesse de l'Anjou et de la Bretagne. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Louvart de Pontlevoye qui appartient à la noblesse du Poitou.

On en trouvera une généalogie détaillée dans le tome VIII de l'*Armorial de la noblesse de France*, fondé par M. d'Auriac et continué par M. Acquier. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1889, dans le *Répertoire de la biobibliographie* bretonne de Kerviler et dans la *Recherche de la noblesse dans les généralités de Tours en 1666* de MM. l'abbé Chambois et de Farcy.

Jean Frogier, marié à Jeanne Hervé, auquel remonte la filiation, était en 1790 prévôt de la monnaie d'Angers. Son fils, Jean II Frogier, Sgr de Pontlevoy, juge des traites d'Anjou, marié à Suzanne Pelisson, fut anobli par l'échevinage d'Angers qu'il exerça en 1625. Il fut père de François Frogier, Sgr de Pontlevoy, juge des traites foraines d'Anjou, marié à Claude Ernoil, qui se fit maintenir dans sa noblesse, le 24 septembre 1642, en vertu des privilèges de l'échevinage d'Angers, par arrêt de la Cour des aides de Paris, et grand-père de Jean III Frogier, Sgr de Pontlevoy, baptisé à Angers en 1632, juge des traites d'Anjou, marié en 1661 à Françoise Louvart, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de Voisin de Noiraye, intendant de Tours. Jean-Baptiste Frogier, Sgr de Pontlevoy, né en 1662, fils du précédent, était lieutenant des vaisseaux du Roi quand il épousa à Gestel, le 3 février 1693, Jeanne-Louise le Moine de Kermelen de Kerguezangor. Il se fixa à la suite de ce mariage dans les environs de Vitré, en Bretagne. Il fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Vannes). Son fils, Roland Frogier de Pontlevoy, né en 1706, épousa en 1733 Aimée-Marguerite Gobery, ou Gobrye. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse le 21 avril 1742, par arrêt du Parlement de Bretagne, avec ses quatre enfants mineurs, tous baptisés à Vitré. Son fils aîné, César-Jean Frogier, Sgr de Pontlevoy, baptisé en 1734, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie d'Anjou, décédé en 1782, fut admis en 1760 aux États de Bretagne. Il laissa deux fils : 1° Louis-César de Ponlevoy, né en 1776, sous-intendant militaire, marié en 1816 à Sophie-Françoise Panichot, qui continua la lignée ; 2° Aimé-Hyacinthe Frogier de Ponlevoy, né en 1780, dont les deux fils, Louis, né à Vitré en 1811, vicaire général du diocèse de Rennes, et Armand, né en 1812, membre de la Compagnie de Jésus, furent des ecclésiastiques très distin-

gués. Le fils de Louis-César de Ponlevoy, Paul-Placide de Ponlevoy, fut le dernier représentant de sa famille. Il vint se fixer en Lorraine après le mariage qu'il contracta en 1865 avec M^{lle} de Mardigny, décédée en 1909. Il fut élu en 1876 député radical des Vosges, fut plus tard sénateur du même département et mourut à Paris le 21 janvier 1915 sans laisser de postérité.

La famille Frogier de Pontlevoy a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : Aveline 1600, de Fontane, Georgin de Mardigny, de Lantivy-Gillot, etc.

Une famille Frogier, distincte de celle dont il vient d'être parlé, occupait sous Louis XIV un rang distingué au diocèse de Cornouaille, en Bretagne, où elle possédait une seigneurie de Lorme, ou de Lourme, dans la paroisse de Lanriec. Elle portait pour armes : *d'azur à deux mondes d'or*. Son chef, Pierre Frogier, Sgr de Lorme, écuyer de la Grande Écurie, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par arrêt du 6 avril 1669. Il fut père de Pierre-Georges Frogier de Lorme, qui se désista de ses prétentions à la noblesse le 1^{er} décembre 1701.

FROHARD de LAMETTE (de). Armes : *d'argent à un lion de sable, armé et lampassé de gueules, chargé sur l'épaule d'une croissette d'argent*.

La famille DE FROHARD DE LAMETTE appartient à la noblesse du Boulonnais.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines, de M. de la Gorgue-Rosny. M. Daigre en a donné une généalogie complète dans le premier volume, paru en 1907, d'un ouvrage intitulé : *Armorial général et universel rédigé d'après les documents laissés par les d'Hozier et autres généalogistes du Roi*.

Jean Frohart, auquel remonte la filiation, était dans les premières années du xvi^e siècle simple laboureur. Son fils, Jean de Frohart, sieur de Honvaut, conseiller et avocat du Roi en la sénéchaussée du Boulonnais, figure dans plusieurs actes avec la qualification d'écuyer. Il épousa d'abord en 1524 Marie de Marle, puis, le 11 juin 1539, demoiselle Philippe Fromery, veuve de Jean du Blaisel, écuyer, et fit son testament le 23 novembre 1553. Il eut de sa première union un fils, Jean de Frohard, sieur de Honvaut, de Baillon et de la Watine, marié dès 1557 à demoiselle Madeleine Rouget, dite de Marcelle, qui servit sous Henri IV et qui fit son testament le 22 octobre 1608. Le fils de celui-ci, François-Baudrain de Frohard, écuyer,

sieur de Honvaut et de la Watine, gentilhomme de la vénerie du Roi, mourut avant 1617 sans avoir eu le temps de légitimer par mariage subséquent trois enfants naturels, un fils, nommé Nicolas, et deux filles, qu'il avait eus d'Isabeau du Catel. Sa terre de Honvaut fit retour à sa sœur Catherine, femme de Guillaume du Crocq, écuyer. Nicolas de Frohard, sieur des Fontaines, épousa Françoise Messier, ou le Messier, fille d'un architecte et entrepreneur des bâtiments du Roi, et mourut en 1682. Il était exempt des gardes du corps sous la charge du comte de Charost quand il se fit accorder par le roi Louis XIV des lettres patentes, données à Saint-Germain-en-Laye en juillet 1670, qui le légitimaient, le confirmaient dans sa noblesse et l'anoblissaient en tant que besoin. Son fils, Louis-Bernard de Frohard, sieur des Fontaines, né à Boulogne en 1665, était major d'infanterie des troupes boulonnaises quand il fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696. Il fut maintenu dans sa noblesse le 12 août 1698, sur le vu des lettres de 1670, par arrêt de la Chambre des comptes. Il épousa en secondes noces, le 3 février 1706, Marie-Claude Charles, fille de feu le sieur Pierre Charles, ingénieur du Roi à Dunkerque, et de feu demoiselle Marie Lœuille, et mourut en 1732. Son fils, François de Frohard, sieur de Lamette, né à Dunkerque le 27 décembre 1707, était capitaine de dragons, en garnison à Saint-Étienne, quand il épousa dans cette ville, le 28 février 1749, Marguerite de Cussonnet de Lalo. Il fut plus tard lieutenant-colonel de dragons et mourut fort âgé en 1793. Il avait fait en 1767 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Antoine-Joseph de Frohard de Lamette, né en 1756 à Saint-Rambert, en Forez. Celui-ci mourut en 1844 chef de bataillon en retraite et chevalier de Saint-Louis et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Il fut père de Jean-François de Frohard de Lamette, né en 1803, et grand-père d'Ernest de Frohard de Lamette, né au Havre en 1846, qui a épousé en 1889 M^{lle} de Bissy et qui en a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : Charles (de Nonjon), Liot de Northécourt (2 fois), de Contencin, de Bissy, de Fay de Louvigny 1688, etc.

FROHEN de BRANCAS (Hibon de). Voyez : **HIBON de FROHEN de BRANCAS.**

FROIDEFOND (Desbories de). Voyez : **DESBORIES de FROIDEFOND.**

FROIDEFOND des FARGES, de BOULAZAC, du CHATENET de FLO-RIAN (de). Armes : *de gueules à deux pattes de griffon d'argent posées en pal (aliàs deux pieds d'aigle).* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : **NE LACHE JAMAIS PIED.**

La famille de Froidefond appartient à la noblesse du Périgord.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, et dans le tome VII (volume supplémentaire) de l'*Armorial général de d'Hozier* publié de nos jours par la maison Firmin-Didot.

La famille de Froidefond revendique une origine très ancienne.

Cependant elle ne peut remonter par filiation suivie au delà de Jean de Froidefond, écuyer, Sgr des Farges, qui était en 1555 substitut du procureur général près la Cour des aides de Guyenne et dont la femme, Isabeau du Merle, passa une transaction le 10 janvier 1559. Jean de Froidefond fut père d'Élie de Froidefond, écuyer, Sgr de Saint-Angel, qui épousa, le 24 mai 1568, demoiselle Lamothe de Saint-Angel, grand-père de Bernard de Froidefond, écuyer, sieur de Boisvigier, qui épousa, le 5 juillet 1609, Marguerite de Jehan, et arrière-grand-père de monsieur maître Pierre de Froidefond, écuyer, sieur des Farges, conseiller du Roi au siège présidial de Périgueux, maire de cette ville en 1667, qui épousa, le 24 octobre 1645, Anne Ducheyron, d'une vieille famille de la région encore existante. Pierre de Froidefond, à partir duquel seulement le travail conservé dans les manuscrits de Chérin donne la filiation, eut une fille, Marguerite, née en 1654, qui épousa Louis de Calvimont. Il eut aussi trois fils : 1° Pierre-Joseph, Sgr des Farges, né en 1647, qui fut l'auteur de la branche aînée ; 2° Élie, Sgr de Bouix et du Chatenet, né en 1655, qui fut l'auteur de la branche cadette ; 3° Pascal, sieur de la Rigondie, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre.

Pierre-Joseph de Froidefond, écuyer, Sgr des Farges, auteur de la branche aînée, épousa le 20 avril 1675 Marie du Reclus, fille de feu monsieur maître Jean du Reclus, conseiller du Roi, magistrat présidial aux sièges royaux de Périgueux. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec son fils, le 8 juin 1704, par jugement de M. de la Bourdonnaye, intendant de Bordeaux, après avoir justifié que son mari descendait d'Hélie Froidefond, vivant en 1559. Son fils, Pierre-Joseph de Froidefond, écuyer, Sgr des Farges, épousa, par contrat passé à Périgueux le 23 juillet 1711, Jeanne de la Croze, fille de monsieur maître François de la Croze, avocat. Il eut lui-même deux fils, Hélie et Léonor, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

Son fils aîné, messire Hélie de Froidefond des Farges, épousa, par contrat passé sous seings privés à Périgueux le 29 août 1749, Antoinette de la Roche, fille d'un conseiller en la Cour des aides de Guienne. Il eut pour fils unique Élie de Froidefond des Farges, né en 1751, qui, par acte du 22 septembre 1780, vendit sa terre des

Farges à son cousin, Joseph-Antoine de Froidefond du Chatenet, chef de la branche cadette. Élie de Froidefond des Farges demanda en 1786 l'enregistrement de ses titres de noblesse au Conseil supérieur de la noblesse. On trouvera dans les manuscrits de Chérin le mémoire favorable envoyé le 16 juin 1786 par le généalogiste Berthier chargé de vérifier ces titres. Le chef de ce rameau, M. Roger de Froidefond des Farges, a été honoré du titre de comte romain, en avril 1883, par bref de S. S. Léon XIII.

On trouvera une généalogie du second rameau dans le *Bulletin héraldique de France* de novembre-décembre 1893. L'auteur de ce rameau, Léonor de Froidefond, écuyer, Sgr de Boulazac, né en 1722, brigadier des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis, décédé à Périgueux en 1803, épousa, le 28 avril 1763, Anne de Jehan. Son fils unique, François de Froidefond de Boulazac, né en 1766, officier à l'armée des Princes, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1833, épousa en 1809 Marie-Rosalie du Chambon de Lissac. Il en eut trois fils : 1^o Odon, né en 1811, préfet de la Haute-Marne, consul de France à Andrinople, officier de la Légion d'honneur, décédé à Périgueux en 1860, qui épousa en 1848 une fille du duc de Rovigo, et qui en laissa une fille unique, M^{me} Robert de Soubeyran ; 2^o Alfred, né en 1813, auteur d'un *Armorial du Périgord*, décédé à Périgueux en 1893 ; 3^o Elie, né en 1818, qui épousa en 1851 Marie de Marnyhac et qui mourut quelques années plus tard ne laissant qu'une fille, Hélia.

L'auteur de la branche cadette, Elie de Froidefond, sieur de Bouix et du Chatenet, épousa, le 1^{er} novembre 1676, Marie Bonneau de la Caillade. Il eut deux fils : 1^o Jean-Louis de Froidefond, sieur du Chatenet, né en 1692, premier président au présidial de Périgueux, maire de cette ville en 1726, qui épousa, le 5 mars 1739, Jeanne Chapelle de Jumilhac et qui continua la lignée ; 2^o Pierre-Joseph de Froidefond, sieur de la Borde, né en 1696, qui épousa, le 19 juillet 1721, Isabeau de Penaud et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Le second de ces fils, Pierre-Joseph, ayant été inquiété dans sa noblesse, se fit accorder le 4 juin 1746 par le Conseil d'État un arrêt qui déclarait commune avec lui l'ordonnance de maintenue de noblesse rendue en 1704 par M. de la Bourdonnaye en faveur de sa tante, M^{me} de Froidefond des Farges, et du fils de celle-ci. Son frère, Jean-Louis, laissa un fils unique, Joseph-Antoine de Froidefond du Chatenet, né en 1744, conseiller au Parlement de Normandie en 1768, maître des requêtes au Conseil d'État en 1772, marié le 4 octobre 1773 à Catherine Cague, qui acquit en 1780 de son cousin Élie de Froidefond la terre seigneuriale des Farges, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Périgord et de l'Ile-de-France

et qui mourut en 1833. M. de Froidefond du Chatenet, ayant été à son tour inquiété dans sa noblesse, s'était fait maintenir noble, le 13 juillet 1772, par arrêt du Conseil d'État sur le fondement de l'arrêt obtenu en 1746 par son oncle, Pierre-Joseph. Il laissa une fille, la baronne Daru, et trois fils : 1° Louis-Xavier de Froidefond du Chatenet, né en 1774, receveur général des finances, décédé sans postérité en 1842 ; 2° Antoine de Froidefond de Bellisle, député de la Dordogne en 1828, décédé en 1862 sans avoir été marié ; 3° Charles-Xavier de Froidefond de Florian, né en 1784, décédé en 1851, qui épousa en 1815 M^{lle} de Bordeaux et qui continua la lignée. Le fils unique de ce dernier, Charles-Xavier de Froidefond, décédé en 1887, fut connu sous le titre de comte de Florian. Il avait épousé en 1849 M^{lle} de Pontgibaud dont il laissa deux fils, Xavier, ministre plénipotentiaire, marié successivement en 1873 à M^{lle} de Nadaillac et en 1906 à la comtesse de Kergorlay, née Donon ; et Henri, né en 1858, marié à M^{lle} de Labriffe.

La famille de Froidefond a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des magistrats et des officiers distingués, et de nos jours trois chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Plusieurs de ses représentants ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux et à Libourne.

Principales alliances : du Cheyron (du Pavillon), Chapelle de Jumilhac 1739, de Calvimont, du Reclus (de Gageac) 1675, du Cluzel 1711, de Jehan, de Moré de Pontgibaud 1849, du Pouget de Nadaillac, de Labriffe, Daru, Guéau de Reverseaux 1869, d'Omezon, Crombez 1907, Fourier de Bacourt, Brugière de Barante 1910, de Soubeyran, Huytens de Terbecq 1904, de Hillerin de Boistissandeau, etc.

FROISSARD de BERSAILLIN et de BROISSIA (de). Armes : *d'azur à un cerf passant d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — La branche de Bersaillin enveloppe l'écu d'un *manteau de pair de France.*

La famille DE FROISSARD est une des plus distinguées de la noblesse de Franche-Comté.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1899, etc. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Claude-Flavien de Froissard-Bersaillin fit en 1754 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. On trouvera, enfin, d'intéressants renseignements sur les Froissard dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion.

La famille de Froissard paraît tirer sa noblesse de ses charges de robe. Elle revendique cependant une origine trop reculée. La Chesnaye des Bois mentionne un Antoine Froissard, écuyer, Sgr de Belpaur, qui vivait en 1279, et un Philibert Froissard, écuyer, qui vivait en 1388. La filiation suivie ne remonte pas au delà d'un Jean Froissard écuyer, Sgr de Lavesvre, qui épousa Jeanne du Saix par contrat du 21 août 1447. D'après la Chesnaye des Bois ce Jean Froissard aurait été fils d'un Louis Froissard, écuyer, du bourg de Sellières, au bailliage de Poligny, qui aurait épousé, le 10 juin 1427 Marie de Belchemin, dame de la Ronce, et petit-fils d'un Huguenin Froissard, écuyer, Sgr de Largillay, sur lequel on ne sait rien. Il fut père d'Antoine Froissard, écuyer, Sgr de la Vesvre, qui épousa, le 15 avril 1485, sa cousine Adriane du Saix, et grand-père de Philibert Froissard, écuyer, amodiateur de la seigneurie de Sellières en 1550, qui épousa à une date inconnue Antoinette Docroz. Ce dernier eut six fils dont les quatre plus jeunes furent prêtres, ou religieux, et dont les deux aînés, Jacques et Anatole, furent les auteurs de deux grandes branches.

Son fils aîné, Jacques Froissard, fut simple notaire à Sellières. Il épousa à une date inconnue Guillemette Cervé, fille d'un conseiller au Parlement de Dôle. Il en eut six fils qui partagèrent sa succession par acte du 9 février 1570. L'aîné de ces fils, Simon, continua la lignée. Les cinq plus jeunes furent les auteurs d'autant de rameaux qui ne tardèrent pas à s'éteindre. Simon Froissard, du lieu de Sellières, se qualifiait docteur ès droits et procureur fiscal à Poligny quand il fut pourvu, le 15 mars 1590, de l'office de premier maître en la Chambre des comptes de Dôle. Il épousa, le 20 mars 1598 Claudine Daguay et mourut en 1611. Il fut père de Philibert Froissard, Sgr de Bersaillin, né à Dôle, marié en 1609 à Louise Aubert, mort de la peste en 1636, qui fut conseiller au Parlement de Dôle. Le petit-fils de celui-ci, Antoine-Ignace de Froissard, Sgr de Bersaillin, né à Dôle en 1666, marié en 1696 à Françoise-Bernardine de Dortans, décédé au château de Bersaillin en 1746, fut créé, le 25 septembre 1715, chevalier d'honneur au Parlement de Dôle. Il eut pour successeur dans sa charge son fils Claude-Ignace de Froissard, né à Dôle en 1710, marié en 1737 à sa cousine Louise-Gabrielle de Froissard-Broissia, créé marquis de Bersaillin par lettres patentes d'août 1748. Le fils de celui-ci, Claude-Flavien, deuxième marquis de Froissard-Bersaillin, né à Dôle le 22 décembre 1739, fit en 1754 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Il fut plus tard capitaine aux gardes françaises et chevalier de Saint-Louis et épousa en 1763 Claude-Gabrielle de Mailly de Chateaurenaud. L'aîné de ses deux fils, Alexis-Florian, né en 1767, page

de la Grande Écurie en 1783, mourut sans alliance en 1792. Le puiné, Alexandre-Pierre, marquis de Froissard-Bersaillin, né à Dôle en 1769, député du Jura en 1824, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, décédé à Paris en 1847, fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre de marquis sur institution en majorat de biens situés dans le canton de Poligny, par lettres patentes du 22 janvier 1825, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 5 novembre 1827 et fut autorisé, par lettres du 3 mai 1828, à instituer un majorat au titre de baron pair. Il avait épousé en 1800 M^{lle} de Pracomtal, décédée en 1857 au château de Bersaillin. Il fut père de Just-Bernard, marquis de Froissard, né en 1805, marié en 1835 à M^{lle} de Choiseul-Daillecourt, décédé à Paris en 1869, dont la descendance subsiste avec distinction. Cette branche a possédé jusqu'à nos jours le château de Bersaillin, situé dans le département du Jura.

L'auteur de la branche cadette, Anatole Froissard, Sgr de Broissia, fut président au Parlement d'Orange et épousa en 1532 Madeleine le Goux de la Berchère. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Pierre, président au Parlement de Dôle en 1576, décédé en 1592 sans laisser de postérité; 2^o Jean, premier président au Parlement de Dôle, conseiller d'État de S. M. catholique en Flandre, décédé en 1595, qui épousa en 1572 Claudine Blanchod et qui continua la lignée. Le fils de celui-ci, Jean-Simon de Froissard, Sgr de Broissia, maître des requêtes au Parlement de Dôle, marié en 1614 à Bonaventure du Moulin, fut créé chevalier par lettres patentes de Philippe, roi d'Espagne, données à Madrid le 24 mars 1629 et enregistrées le 31 août suivant au Parlement de Dôle. Il eut trois fils : 1^o François, qui continua la lignée; 2^o Jean-Ignace, prêtre; 3^o Jean, créé marquis de Broissia par lettres patentes de 1697, dont le fils unique, Jean-François, chevalier d'honneur au Parlement de Besançon, fut tué en 1711 au siège de Valenciennes sans avoir été marié. François Froissard, Sgr de Broissia, épousa en 1656 Claudine-Caroline de Poligny. Il eut à son tour, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jean-Joseph, qui continua la lignée; 2^o François, qui obtint par lettres patentes de 1739 l'érection en comté de Broissia de ses seigneuries de Velle et de Noidans et dont ladescendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille. Jean-Joseph de Froissard fut chevalier d'honneur au Parlement de Besançon; il obtint, par lettres patentes d'octobre 1691 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Broissia, épousa l'année suivante Hilaire d'Albon de Saint-Ferjeux et mourut à Neublans en 1756. Son petit-fils, Hilaire-Flavien de Froissard, troisième marquis de Broissia, épousa en 1771 Marie-Félicité Mairot de Mutigney. Il eut trois fils : 1^o Louis de Froissard, quatrième marquis de Broissia, né à Dôle en 1772, dont

les fils moururent sans postérité ; 2° Philippe Bonaventure de Froissard, connu sous le titre de comte de Broissia, né à Dôle en 1778, chevalier de Malte, marié en 1808 à M^{lle} de la Vernette de Saint-Maurice, décédé en 1839, qui fut l'auteur d'un premier rameau actuellement existant ; 3° Édouard de Froissard de Broissia, né à Neublans en 1783, marié en 1818 à Henriette-Geneviève Hocquart, décédé à Dijon en 1841, qui fut l'auteur d'un second rameau actuellement existant. Le chef du premier rameau, Flavien de Froissard-Broissia, né en 1809, décédé en 1870, fut longtemps conseiller général du Jura. L'aîné de ses quatre fils, Amaury de Froissard, né à Dôle en 1844, général de brigade en 1898, demeuré célibataire, a recueilli le titre de marquis de Broissia après la mort successive des deux fils de son grand-oncle. Le deuxième, Maxence, né en 1845, a été père du comte Aymar de Froissard-Broissia, né en 1885, qui a épousé M^{lle} de Mortemart.

La famille de Froissard a fourni dans ses deux branches, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des magistrats très distingués, des officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un protonotaire apostolique, des chanoinesses des chapitres nobles de Neuville, de Poussay, de Château-Châlon, etc. Sept de ses membres ont été admis dans l'ordre de Malte en 1679, 1688, 1699, 1731, 1779, 1785, et 1799 ; plusieurs d'entre eux devinrent commandeurs. Claude-Léon de Froissard Broissia est mort pour la France au cours de la dernière guerre.

Principales alliances : d'Agay 1568, de Marenches, de Dortans, de Mailly de Châteaurenaud, de Balay, de Pracomtal, Ango de la Motte de Flers, Hébert de Beauvoir, de Chassepot de Pissy 1902, de Choiseul-Daillecourt, de Toulangeon 1860, de Chabrol 1879, de Ville-neuve-Bargemont 1894, de Maistre 1897, de Colbert-Turgis 1898, le Goux de la Berchère, de Saint-Mauris, Masson, de Rosières-Sorans, de Poligny, d'Albon, d'Esterno, de Falletans de Moyria, Bernard de la Vernette de Saint-Mauris, de Truchis de Lays 1858, O'Bryen, Hocquart, Mathieu de la Redorte, de Diesbach 1850, Tardy de Montravail, Claret de Fleurieu 1900, de Rochechouart-Mortemart, de Pechpeyrou de Comminges de Guitaut 1902, de Gail 1900, de Bouvet 1898, d'Avout 1903 Henrion de Magnoncourt (de Tracy) 1796, etc.

FROISSY (Danse de). Voyez : DANSE et DANSE DE BOISQUENNOY, DE FROISSY, DES AULNOIS, etc. aux Additions du tome XIV.

FROLLO de KERLIVIO. Armes : *d'azur à un sautoir alésé d'or accom-*

pagné de quatre macles d'argent, 1, 2, 1. — Aliàs : d'or à trois quintefeuilles d'azur.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue dans le pays de Cornouaille, en Bretagne.

On trouvera des renseignements sur la famille FROLLO DE KERLIVIO dans l'*Armorial de Bretagne* de Potier de Courcy, dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler et surtout dans les *Filiations bretonnes* de M. de la Messelière.

Noble homme Mathieu Frollo, sieur de Keranguen, à partir duquel cet historien donne la filiation, fut pourvu, le 7 décembre 1717 de la charge de conseiller du Roi et premier magistrat criminel au siège présidial de Quimper. Son fils, noble homme Louis Frollo, sieur de Kerlivio, marié à Marie Bougeant de Kerisnel, lui succéda dans sa charge. Il fut père de noble homme Guillaume Frollo, sieur de Kerlivio, procureur du Roi et maire de Quimper, grand-père de François-Louis Frollo, sieur de Kerlivio, maire de Quimper en 1755, député de cette ville aux États de Bretagne en 1765, député en Cour par les dits États en 1766, décédé à Lorient en 1782, et bisaïeul de François-Corentin Frollo de Kerlivio, né à Quimper en 1755, commissaire des guerres, marié à Lannion en 1802 à Marie-Jeanne Babony de Rosmarac'h, chevalier de Saint-Louis en 1816, de qui descendent les divers représentants actuels.

Principales alliances : Grivart de Kerstrat 1870, le Grontec 1898, Chauvel, de Leséleuc de Kérouara 1910, etc.

FROMENT. Armes : *d'azur à une fasce de gueules cousue, chargée d'une croix de la Légion d'honneur à cinq branches et accompagnée en chef de deux gerbes de froment d'or et en pointe de deux drapeaux d'argent passés en sautoir; une épée d'or, la pointe haute, brochant sur le point d'intersection des deux drapeaux. — Timbre : une toque de sable rebrassée de sinople, cimée d'une gerbe de froment d'argent. — Le tout entouré du collier de la Légion d'honneur.*

On trouvera des généalogies de la famille FROMENT dans l'*Armorial du Premier Empire* du vicomte Révérend et dans les *généalogies tournaisiennes* du comte du Chastel de la Howarderies.

L'auteur de cette famille, Jean-Baptiste Froment, né à Mâcon le 16 mai 1770, était le fils d'un marchand charcutier de cette ville. Il s'engagea en 1788 comme simple chasseur de la Guadeloupe, fut nommé en 1791 lieutenant du premier bataillon de Saône-et-Loire, fut mis à la retraite en 1818 avec le grade de colonel, prit plus tard du service dans les armées de l'empereur du Brésil don Pedro et mourut le 15 novembre 1833, des suites de ses blessures, dans le

couvent de Saint-Pierre d'Alcantara, en Portugal. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 29 janvier 1811, mais il fut connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de baron. Il avait épousé à Aix-la-Chapelle Marie-Gertrude Nütten qui mourut à Bruxelles en 1856 âgée de 88 ans. Leur fils, Werner-Joseph Froment, né à Mayence en 1799, décédé en 1870, fut libraire éditeur à Bruxelles. Il fut père de Victor, baron Froment, né à Bruxelles en 1842, et grand-père de Georges Froment, né à Tournay en 1880.

Deux autres officiers du nom de Froment reçurent sous le Premier Empire le titre de chevalier.

L'un d'eux, Pierre-Louis Froment, né à Grouches en 1758, engagé comme soldat en 1778, était capitaine de gendarmerie quand il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 3 mai 1809; il mourut en 1826 à Chambon, en Forez.

L'autre, Jacques Froment, était né en 1758 à Valeroy, en Franche-Comté. Il s'engagea en 1778 comme simple soldat d'infanterie, arriva au grade de colonel, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 29 janvier 1811 et mourut en 1812 sans laisser, semble-t-il, de postérité du mariage qu'il avait contracté en 1795 avec Françoise-Marie Lombard.

FROMENT (de), en Languedoc. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *d'azur à un lion monstrueux d'or et à la tête humaine de carnation posée de front.*

La famille DE FROMENT qui donne lieu à la présente notice est anciennement connue à Nîmes. Elle ne doit pas être confondue avec d'autres familles du même nom rapportées à la suite.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Jean Froment, facturier en laines à Nîmes, auquel remonte la filiation, épousa vers 1665 Maria Guivel. Peut-être doit-on l'identifier avec un Jean Froment, marchand drapier et bourgeois de la ville de Nîmes, qui eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à trois épis de froment d'or rangés et posés sur une terrasse de même et surmontés d'un soleil aussi d'or.* Son fils, Mathieu Froment, né en 1670, facturier en laines, marié à Nîmes en 1707 à Marguerite Bouvier, décédé dans la même ville en 1771, eut, entre autres enfants, quatre fils : 1° Jacques, curé de Rouvière, décédé à Nîmes en 1763; 2° Mathieu, marié à Nîmes en 1741 à Marie Cavallier, qui eut un fils; 3° Pierre, né en 1726, qui fut l'auteur de la branche aînée actuelle; 4° Joseph, né en 1729, qui fut l'auteur de la branche cadette.

Pierre Froment, né en 1726, praticien, fut greffier en chef de Nîmes et receveur du clergé de cette ville, épousa en 1747 Marie Domargue et mourut en 1810; il avait été anobli le 19 décembre 1788, mais sans recevoir de lettres patentes. Il eut, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de ceux-ci, Mathieu, né à Nîmes en 1748, continua la lignée. Le puîné, Pierre, secrétaire du Cabinet du Roi, décédé sans postérité, reçut du roi Louis XVIII, le 9 novembre 1816, des lettres de noblesse rappelant l'anoblissement accordé à son père en 1788. Mathieu Froment épousa en 1769 Marie-Anne Durand et mourut à Nîmes en 1809. Ses deux fils, Pierre-Isidore Froment, né à Nîmes en 1781, et Pierre-Auguste Froment, né à Nîmes en 1786, chirurgien en chef des hospices de cette ville, furent anoblis par ordonnance royale du 21 août 1816. L'aîné d'entre eux n'eut pas d'enfants; mais le puîné, Pierre-Auguste, fut père de René-François de Froment, né en 1840.

L'auteur de la branche cadette, Joseph Froment, marchand facturier, épousa à Nîmes en 1750 Marie-Antoinette Castan. Leur fils, Pierre-Joseph Froment, marchand facturier, épousa Jeanne Folge. Il eut lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Pierre-Antoine de Froment, né à Nîmes en 1780, décédé vers 1867, qui survécut à son fils; 2° César de Froment, qui fut anobli avec ses cousins en 1816 et qui ne paraît pas avoir eu de postérité.

FROMENT (de), en Dauphiné. Armes : *de gueules à un chevron d'argent, accompagné en pointe de trois épis de blé d'or, liés de même; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — La branche fixée à Lunel portait : *d'azur à un chevron d'argent accompagné en pointe de trois épis de froment empoignés d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

Une famille DE FROMENT a appartenu à la noblesse du Dauphiné. Bien qu'elle soit aujourd'hui éteinte, on a cru devoir lui consacrer une notice dans ce recueil parce que les généalogistes ont cherché à lui rattacher deux autres familles de Froment, rapportées à la suite, qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Armorial de Dauphiné* de M. de Rivoire de la Batie et dans le *Nobiliaire universel de France* de Saint-Allais. Ce dernier historien réunit en une seule souche les trois familles de Froment.

La famille de Froment avait pour auteur Claude Froment, Sgr de Saillans, professeur de droit en l'Université de Valence, qui en récompense de ses services fut anobli en 1607 par lettres patentes du roi Henri IV. D'après Saint-Allais, qui transforme ces lettres d'anoblisse-

ment en lettres de confirmation de noblesse, Claude Froment aurait appartenu à une famille d'ancienne noblesse dont la filiation remontait à Antoine de Froment, marié à Christine de Beaumont des Adrets par contrat passé à Grenoble en 1317; il aurait été fils de Claude de Froment, marié à Nîmes en 1549 à Sébastienne de Marlemont, et petit-fils de Claude de Froment, marié à Montélimar en 1498 à Isabeau de Beauvio. Il épousa d'abord en 1578 Justine Michaille, puis, en 1580 Louise Halhet et, enfin Anne des Mottes. Il eut du premier lit un fils, Gaspard Froment, professeur de droit réputé en l'Université de Valence, dont le fils, Claude Froment, né à Valence vers 1622, décédé sans postérité vers 1678, fut conseiller en la Cour des aides de Vienne, puis, en 1662, conseiller au Parlement de Metz. Il eut de sa troisième union deux autres fils, Pierre-André et Barthélémy Froment, qui furent les auteurs de deux branches.

Pierre-André de Froment fut maréchal de bataille et lieutenant de Roi des ville et citadelle de Rethel. Il vint s'établir en Champagne et acquit dans les environs de Langres les seigneuries de Bize et de Poinson. Il avait épousé à Paris, en 1650 Catherine de Certieux. Leur descendance s'éteignit avec leur arrière-petit-fils, Jacques de Froment, né en 1740, marié à Langres en 1769 à Gabrielle Leaulté, député de la noblesse du bailliage de Langres aux États généraux de 1789, décédé dans cette ville en 1817, dont la fille unique, Françoise-Justine, demeura célibataire.

Barthélémy de Froment, auteur de la branche cadette, vint se fixer en Languedoc, fut juge royal en la ville et viguerie de Lunel et fit son testament dans cette ville en 1638. Il fut père d'Antoine de Froment, capitaine d'infanterie, marié à Marsillac en 1660 à Catherine Flury, fille d'un avocat, et grand-père de Jean de Froment, né à Lunel, commandant pour le Roi à Aigues-Mortes, décédé dans cette ville en 1721, dont les quatre fils demeurèrent célibataires.

FROMENT (de), dans la Marche. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 4 novembre 1815) : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois épis liés par la tige d'or et soutenu de trois merlettes du même ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE FROMENT appartient à la noblesse de la Marche.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, dans le *Grand dictionnaire historique et généalogique de la Haute-Marche* de Tardieu, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend, dans le tome VIII du *Nobiliaire universel de France* de Saint-Allais, etc.

Une famille de Froment était connue dans la Marche depuis le ^{xv}^e siècle. Tardieu mentionne un Jean Froment, notaire et secrétaire du Roi, qui était en 1433, commissaire royal aux États de la Marche ; un Jean Froment, secrétaire du comte de la Marche en 1475, qui fut dans la suite châtelain d'Aubusson et préposé à la garde des archives du comté de la Marche, alors déposées à Aubusson ; un Jacques Froment, qui était en 1501 châtelain d'Aubusson.

Un Léonet de Froment, écuyer, Sgr du Saillant, épousa, par contrat passé le 3 août 1557 au château de Vic, diocèse de Limoges, Marguerite de Pompadour, issue d'une des plus illustres familles de la région. Il avait pour sœur Antoinette Froment, femme de Louis de la Soumagne, Sgr du Fourcy, de la Roche et de la Vergne, maître des eaux et forêts de la Haute et Basse-Marche. Il est probable qu'il appartenait à la vieille famille de la Marche dont il vient d'être parlé. Cependant Saint-Allais et les auteurs qui l'ont copié ont voulu en faire un fils puîné de Claude de Froment, marié à Montélimar en 1498 à Isabeau de Beauvio et un oncle de Claude de Froment, Sgr du Saillant, le savant jurisconsulte anobli en 1607 dont il a été parlé dans la précédente notice. Son fils, Louis de Froment, écuyer, Sgr du Saillant, marié à Marie du Murcau, acquit en 1602 la baronnie de la Borne, près d'Aubusson ; il n'eut qu'une fille mariée successivement à Louis de Hautefort, Sgr de Chassaing, à François d'Aubusson, qui vendit en 1626 la baronnie de la Borne, à Jacques d'Oyron, Sgr de Charnhac, et enfin à Germain Saunier, Sgr de Champagnac.

Noble Louis de Froment, écuyer, épousa Jeanne de Malleret par contrat du 15 août 1576. Saint-Allais, dont le travail ne doit être accepté qu'avec la plus grande réserve, fait de ce personnage, contre toute vraisemblance, un fils, en tout cas puîné, de Léonet marié en 1557, dont il vient d'être parlé. Il lui attribue pour fils Antoine de Froment, écuyer, Sgr de Puilata, marié à Anne Périgault, pour petit-fils, Jean de Froment, écuyer, de la ville d'Evahon, marié en 1638 à Jeanne Doridier, lieutenant général au pays de Combrailles en 1664, qui aurait été maintenu dans sa noblesse, le 15 janvier 1647, par arrêt du Grand Conseil, et pour arrière-petit-fils Gilbert-André de Froment, Sgr de Champdumont, capitaine de cheval-légers en 1683, marié en 1681 à Françoise de Luchapt. On ne voit pas que la famille de Froment ait fait reconnaître sa noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Deux de ses représentants, passés sous silence par Saint-Allais, Jean Froment l'ainé et Jean Froment le jeune, firent enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Limoges) : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois épis de blé de même* ; ils figurent dans ce recueil sans aucune

qualification nobiliaire. Bénigne de Froment, également passé sous silence par Saint-Allais, était vers 1680 procureur au bailliage d'Evaux. On ne voit pas que la famille de Froment ait été représentée en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Marche. Il n'en est pas moins incontestable que ses membres figurent avec les qualifications nobiliaires dans la plupart des actes du XVIII^e siècle. Fiacre de Froment, Sgr de Champdumont, fils de Gilbert-André, fut nommé capitaine en 1734, épousa Marie Legriel par contrat passé à Evaux le 24 février 1732 et mourut à Longwy en 1748. Son fils, François de Froment, né à Evaux en 1737, lieutenant-colonel en 1791, chevalier de Saint-Louis, marié à Moulins en 1773 à Marie-Dorothée Alarose, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 4 novembre 1815. Il fut père de Jean-Alexandre, baron de Froment, garde du corps en 1814, qui épousa à Moulins en 1801 Gabrielle de Rogier et qui en laissa une nombreuse postérité.

La famille de Froment a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc. Trois de ses membres ont été tués à l'ennemi au cours de la dernière guerre.

Principales alliances : de Luchapt 1681, de Rogier, Alarose, Augier de Chezaud, le Cler du Rivaud, Porel de Morvan 1877, Fayolle de Corus de Chapt, Meilheurat des Petits, Garnier des Garets, Aladasne de Paraize, Bourdillon, de Palierne de Chassenay 1838, de Laire, de Villedieu de Saint-Paul, Gaultier de Claubry, Richard de Soultrait 1909, de Vassal 1911, de Roquecave 1905, de Vallois 1900, etc.

FROMENT de FROMENTÈS de CASTILLE (de). Armes : *d'azur à trois épis de froment d'or, posés en pal, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE FROMENT DE CASTILLE, aujourd'hui éteinte, revendiquait une origine commune avec d'autres familles de Froment auxquelles ont été consacrées les deux précédentes notices.

Saint-Allais et la Chesnaye des Bois en ont donné des généalogies dans lesquelles ils ont accueilli toutes ses prétentions. On trouvera d'intéressants renseignements sur la famille Froment de Castille dans l'*Armorial de la noblesse de Languedoc* de M. de la Roque, dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, etc. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Gabriel-Joseph de Froment de Castille fit en 1761 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie.

Noble homme Vincent Froment, de la ville d'Uzès, auquel remonte la filiation, épousa, par contrat du 12 mars 1525, noble Claude de

Bordelles, héritière de la seigneurie de Montaran, au diocèse de Nîmes. D'après Saint-Allais il aurait été fils de Georges Froment, originaire du Bugey. Vincent Froment laissa deux fils dont l'aîné, Jean, continua la lignée et dont le second, Gabriel, était en 1547 prévôt de l'église d'Uzès. Jean Froment, écuyer, viguier de la prévôté d'Uzès, est ainsi désigné dans un acte d'acquisition qu'il passa le 1^{er} avril 1583. Il avait épousé, le 20 avril 1548, demoiselle Claude-Catherine d'Entraigues. Celle-ci est dite veuve de Jean Froment, viguier de la prévôté d'Uzès, dans une sentence qu'elle obtint, le 22 mars 1603, de la Cour du présidial de Nîmes. Elle eut plusieurs fils dont deux, Gabriel et Pierre, furent les auteurs de deux branches.

Son fils aîné, Gabriel de Froment, fut docteur ès droits et commandant du château de Saint-Siffred (?) et épousa, le 20 avril 1600, Louise de Rossel. Il fut père de Pierre de Froment, docteur ès droits, qui épousa en 1634 Diane Reboul, et grand-père de Gabriel Froment, Sgr d'Argeliers, viguier et juge de la prévôté d'Uzès, qui fut relevé de dérogeance et maintenu dans sa noblesse par lettres patentes du 4 juin 1653 et qui fut encore maintenu dans sa noblesse, le 22 avril 1674, par arrêt de la Cour des aides de Montpellier. Gabriel Froment laissa une fille unique, Jeanne-Diane, qui épousa, le 13 octobre 1692, son cousin Gabriel Froment, trésorier de France à La Rochelle, chef de la seconde branche.

L'auteur de cette seconde branche, Pierre Froment, épousa demoiselle Anne le Pelletier par contrat passé le 26 mars 1605 devant Étienne Maselli, notaire à Avignon. Dans cet acte il est simplement appelé monsieur Pierre Froment, fils de feu noble Jean Froment, viguier de la prévôté d'Uzès. Son fils, Joseph Froment, vint se fixer à Luçon, en Poitou, et épousa, par contrat du 7 février 1667, dans lequel il ne prend aucune qualification nobiliaire, demoiselle Marie Rampillon, fille d'un assesseur criminel et premier conseiller au siège royal de Fontenay-le-Comte. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 4 mars 1676, par arrêt de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, sur le vu de l'arrêt de maintenue que cette même Cour avait rendu, le 22 avril 1654, en faveur de son cousin Gabriel Froment, chef de la branche aînée. Marie Rampillon, veuve de Joseph Froment, écuyer, fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Fontenay-le-Comte) : *d'argent à un chevron de gueules et à trois épis de même ; au chef de gueules à trois étoiles d'or*. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 30 juillet 1700, par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers. Elle laissa plusieurs fils qui furent à leur tour maintenus dans leur noblesse, le 10 septembre 1715, par jugement de M. Quentin de Richebourg, successeur

de M. de Maupeou. Son fils aîné, Gabriel Froment, né en 1669, trésorier de France au bureau des finances de La Rochelle, épousa, par contrat passé le 16 octobre 1692 devant Chalmeton, notaire à Uzès, sa cousine, Jeanne-Diane de Froment, dernière représentante de la branche aînée et héritière des seigneuries d'Argeliers, Boisset, Vaquières, etc. Il se fit maintenir dans sa noblesse, le 7 novembre 1715, par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc. Il eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Gabriel Froment, obtint, par lettres patentes d'avril 1748, enregistrées le 5 juillet suivant au Parlement de Toulouse, la réunion en un seul domaine de ses seigneuries d'Argilliers et de Castille et leur érection en baronnie sous le nom de Castille, il n'eut pas de postérité. Le puîné, Gabriel-Joseph de Froment, Sgr de Vaquières, épousa le 19 novembre 1745 Marie-Constance de la Vergne de Tressan de Montbazin et continua la lignée. Son fils, Gabriel-Joseph de Froment, baron de Castille, né à Uzès en 1747, décédé en 1826, fit en 1761 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Il fut créé baron de l'Empire, sur institution de majorat, par lettres patentes du 9 décembre 1809, fut autorisé, par ordonnance royale du 19 août 1818 à joindre à son nom celui de Fromentès et fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre de baron par lettres patentes du 15 octobre 1825. Il avait épousé en premières noces Épiphane de Long du Longuo. Ils s'apparenta aux plus illustres maisons du royaume par le second mariage qu'il contracta en 1809 avec la princesse Hermine-Dorothée de Rohan-Rochefort, il eut cinq enfants, deux du premier lit, trois du second, qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Édouard, tué en 1809 à la bataille d'Essling; 2° Constance, mariée en 1805 au baron du Roure, décédé en 1871 au château de Barbegal; 3° Marie-Louise, mariée en 1830 au comte de Saint-Cricq; 4° Louis-Mériadec-Joseph, baron de Froment de Castille, né en 1818, décédé au château de Castille en 1874, survivant à son fils et ne laissant pas de postérité de son mariage avec M^{lle} de la Villegontier; 5° Charlotte-Constance, née à Castille en 1822, mariée au marquis de Séguins-Vassieux.

Principales alliances : d'Entraigues, de Rossel, de la Vergne de Tressan, de Rohan-Rochefort, du Roure, de Saint-Cricq, de Séguins-Vassieux, Frain de la Villegontier, etc.

Haag mentionne dans sa *France protestante* une famille de Froment, originaire d'Uzès, qui était vraisemblablement une branche, passée sous silence par tous les généalogistes, de la famille Froment de Castille. On n'a pu se procurer que peu de renseignements sur cette famille. Paul de Froment, originaire d'Uzès, vint à la révoca-

tion de l'édit de Nantes se réfugier dans le Brandebourg, arriva au grade de colonel, fut nommé en 1720 gouverneur de la principauté de Neuchâtel et mourut à l'âge de 72 ans, le 12 février 1737. Son frère, Denis Froment, lieutenant-colonel au service de Prusse, mourut en 1722 laissant plusieurs filles de son mariage avec Marie Godefroy, de la ville de La Rochelle. Un troisième frère, également colonel au service de Prusse, fut gouverneur du margrave de Bayreuth. D'après Haag cette famille de Froment subsistait en Prusse dans les dernières années du XIX^e siècle.

Une famille de Froment, éteinte vers l'époque de la Révolution, a appartenu à la noblesse de robe de Franche-Comté. Elle portait pour armes : *de gueules à une gerbe d'or nouée de même*. Elle avait pour auteur Jean Froment, de Vesoul, lieutenant général du bailliage d'Amont en 1572, dont le fils, Jean Froment, savant jurisconsulte, décédé en 1633, fut nommé, le 27 août 1614, conseiller au Parlement de Dôle et fut anobli par sa charge.

FROMENTAL (Berthon du). Voyez : BERTHON DU FROMENTAL.

FROMENTAL (Morel de). Voyez : MOREL DE FROMENTAL.

FROMENTAL (Besse de). Voyez : BESSE DE LA CHASSAIGNE ET DE FROMENTAL.

FROMENTEL (Caron de). Voyez : CARON DE FROMENTEL.

FROMENTEL (Gourdan de). Voyez : GOURDAN DE FROMENTEL.

FROMENTIN de SAINT-CHARLES. Armes (d'après la *Science du blason* du vicomte de Magny) : *de sinople semé de roses d'argent, au lion du même brochant; au chef d'argent chargé de trois quintefeuilles de gueules*.

La famille FROMENTIN DE SAINT-CHARLES, aujourd'hui fixée en Lyonnais, est originaire de l'Artois où elle était honorablement connue dès le XVIII^e siècle.

On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements très insuffisants et on ne sait si on doit lui attribuer MM. Fromentin de Gommecourt, Fromentin de Forestel et Fromentin de Suretet qui prirent part le 20 avril 1789 à l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Arras.

Adrien-Adelin Fromentin, né en Artois, colonel inspecteur aux revues, intendant militaire, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique,

fut autorisé, le 5 juin 1816, par ordonnance du roi Louis XVIII, à joindre régulièrement à son nom celui de : DE SAINT-CHARLES sous lequel il était connu. Il avait épousé Alexandrine Denis. Il en laissa deux fils : 1° Henri Fromentin de Saint-Charles, dont la fille unique, Louise, a épousé en 1875 le comte Charles-Albert de Chevron-Villette; 2° Edmond Fromentin de Saint-Charles, marié en 1856 à Marie-Emma Durieu, décédé en 1905, qui a laissé un fils, Fleury, marié en 1893 à M^{lle} de Chenelette, et une fille, Blanche, née en 1863, mariée en 1887 au comte Robert-Xavier de Fleurieu.

La famille Fromentin de Saint-Charles paraît être une branche d'une famille Fromentin de Savy également originaire d'Artois, qui arriva à la noblesse dans la première moitié du xviii^e siècle à la faveur des charges dont elle fut revêtue et qui portait à peu de chose près les mêmes armoiries : *de sinople semé de roses d'argent, au lion rampant, armé et lampassé de même, surmonté d'un chef d'argent chargé de trois molettes de gueules posées en fasce*. On trouvera sur cette famille quelques renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans les *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers du bureau des finances de Lille* du baron du Chambge de Liessart. Adrien-François de Fromentin, mari d'Antoinette du Quesnoy, était dans les premières années du xviii^e siècle conseiller au Conseil provincial d'Artois. Son fils, le sieur Lamoral-Jean-Benoit Fromentin, sieur de Savy, né le 19 août 1699, avocat au Conseil provincial d'Artois, fut pourvu, le 16 novembre 1729, de l'office de conseiller du Roi, trésorier de France et général de ses finances au bureau de la généralité de Lille. Il se démit de sa charge le 31 juillet 1751, obtint des lettres d'honneur le 12 février 1752 et mourut sans avoir eu d'enfant de son mariage, en 1733, avec Marie-Louise le Saffre, de Béthune.

FROMESSENT (Chinot de). Voyez : CHINOT DE FROMESSENT.

FROMONT de BOUAILLE (de). Armes : *d'or à huit molettes de sable, mises en orle et une merlette de même mise en abîme*. — Le troisième rameau actuel porte : *d'argent à huit molettes de gueules en orle et une merlette de sable en abîme*.

La famille DE FROMONT DE BOUAILLE appartient à la noblesse de l'ancienne généralité d'Alençon, en Normandie.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, dans les *Documents généalogiques d'après les registres des paroisses d'Alençon* du comte de Souancé, dans le *Bulletin héraldique de France* de novembre-décembre 1894, etc.

Les généalogistes ont voulu lui attribuer une origine très ancienne. Ils mentionnent un Richard de Fromont dont les enfants tenaient en 1050 un fief relevant de l'évêché de Bayeux. Ils font remonter la filiation, mais sans preuves à l'appui, à un noble Thomas Fromont, écuyer, qui était seigneur de Saint-Frémont dans les premières années du xiv^e siècle.

Georges, Gilles et Charles Fromont étaient dans la première moitié du xvii^e siècle maîtres de forges dans les environs d'Alençon. L'un d'eux, honorable homme Charles de Fromont, né en 1593, sieur de la Besnardière, conseiller du Roi, receveur des tailles en l'élection d'Alençon, obtint du roi Louis XIV des lettres patentes de relief de dérogeance. Mais un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis le 1^{er} janvier 1611, il ne put faire reconnaître sa noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666 et fut condamné à l'amende comme usurpateur par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Il mourut peu de temps après et fut inhumé le 29 mars 1667 en l'église Notre-Dame d'Alençon. Il laissait deux fils de son mariage avec Marguerite du Hameau, décédée en novembre 1666. Son petit-fils, Henri-François de Fromont, Sgr de Bouaille et de Mieuxcé, régularisa la situation nobiliaire de sa famille en se faisant maintenir dans sa noblesse, le 30 octobre 1717, par jugement de M. de Barberie, un des successeurs de M. de Marle. Il épousa à Alençon, le 29 février 1724, Marie-Marthe Hébert, ou Hébert de la Chevalerie, décédée dans la même ville en janvier 1729. Il fut père de Pierre-Henri de Fromont, Sgr de Bouaille et de Mieuxcé, né à Alençon le 14 août 1727, qui épousa dans la même ville, le 2 mars 1756, Anne-Renée Macé de Gastines, et grand-père d'Henri-Pierre de Fromont, Sgr de Bouaille, Mieuxcé, Pacé, etc., né à Alençon en 1757, officier à l'armée des Princes, décédé en 1804, qui épousa à Alençon le 16 avril 1782, Marie-Charlotte Chesneau de la Drourie. Trois des fils de celui-ci, Charles-Henri, né en 1789, décédé en 1836, Jean-Isidore, né en 1790, décédé en 1852, et Théodore, né en 1792, marié en 1821 à M^{lle} Yseult de Frébourg, décédé en 1834, ont été les auteurs de trois rameaux. Aucun de ces rameaux n'est titré.

Henri-Pierre de Fromont et Augustin de Fromont, chevalier, Sgr de Mieuxcé, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon. Henri-Pierre de Fromont, Sgr de Hercé, prit part cette même année à celles tenues au Mans.

La famille de Fromont de Bouaille a fourni des officiers distingués. Deux de ses membres ont été tués à l'ennemi au cours de la dernière guerre.

Principales alliances : Macé de Gastines, Chesneau de la Drourie,

du Garreau de Grésignac, Binet de Boisgiroult de Sainte-Preuve, de Malet de Coupigny 1894, de la Ruée 1911, de Gillès 1881, des Champs de Boishébert, Jochaud du Plessis 1904, de Liénard, de Lignières 1894, du Bois-Tesselin, de Frébourg, de Rouvroy de Saint-Simon, de Reiset, le Myre de Vilers, de Carrey de Bellemare 1922, etc.

FRONDEVILLE (Lambert de). Voyez : LAMBERT DE FRONDEVILLE.

FRONSAC (Dupac de). Voyez : DUPAC OU DU PAC DE BELLEGARDE, DE BADENS, DE MARSOLIÈS, DE MARSOLIÈS DE BADENS, DE FRONSAC, DE PRADETTE ET DE LA BASTIDE.

FRONTEBOSC (de Toustain de). Voyez : TOUSTAIN (DE).

FRONTIN des BUFFARDS. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1818) : *d'or à un chevron de gueules accompagné en chef à dextre d'un lion de sable tenant de la patte dextre une épée en pal du même, et à senestre d'une tour ruinée, aussi de sable, ouverte d'or, et en pointe d'une étoile d'azur accostée de deux grenades allumées de gueules.*

La famille FRONTIN DES BUFFARDS appartient à la noblesse de Bretagne, elle est originaire de l'Avranchin, en Basse-Normandie.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, dans le *Répertoire de bibliographie bretonne* de Kerviler, etc.

M. de la Messelière donne la filiation depuis Charles Frontin, intéressé au commerce des Indes orientales, décédé le 15 février 1667, dont le fils, Charles Frontin, sieur des Noyers, bourgeois d'Avranches, mourut le 14 juillet 1682 et dont le petit-fils, noble homme Jean Frontin, sieur du Bugle, né à Avranches, vint se fixer en Bretagne par le mariage qu'il contracta à Fougères, le 5 octobre 1695, avec Marie Perrier. L'un des fils de ce dernier, noble homme Julien-Guillaume Frontin du Bugle, enseigne d'une compagnie garde-côtes, né à Fougères en 1706, épousa dans cette ville, le 12 avril 1732, Louise Longuet, héritière du domaine des Buffards dont sa descendance a conservé le nom, il fut père de Jean-Baptiste-François Frontin, sieur du Bugle et de la Couldraye, surnuméraire des gardes du corps, décédé en 1795, qui épousa à Rille-les-Fougères, en 1759, Catherine Dauguet, grand-père d'Alexandre-Jean Frontin, sieur des Buffards, né à Fougères en 1766, avocat en Parlement, décédé dès

1790, qui épousa en 1787 Emilie-Bonne de Ruan, remariée dans la suite à M. le Pays du Teilleul, et bisaïeul de Jean-Baptiste-Alexandre Frontin des Buffards, né à Fougères en 1788, capitaine dans la garde impériale, marié successivement en 1823 à M^{lle} Lejeune de Lagree, décédée en 1825, puis à M^{lle} de Boulleuc, remariée dans la suite au comte de Landemont, décédé en 1837, qui reçut le titre héréditaire de chevalier par lettres patentes du 17 novembre 1818. Gustave Frontin des Buffards, né à Fougères en 1824, fils unique du précédent, épousa à Rennes en 1854 M^{lle} Carron de la Carrière dont il a laissé deux fils.

Principales alliances : de Ruan 1787, de Boulleuc, Carron, le Febvre 1893, Grandin de Mansigny, Besnard de la Martinière, etc.

Le nom de Frontin est assez répandu en Normandie. Une famille Frontin, distincte de celle dont il vient d'être parlé, a occupé un rang distingué en Haute-Normandie. Elle portait pour armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois branches de houx de sinople, de trois feuilles chacune*. On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Dossiers bleus*. Jacques Frontin, fils et petit-fils de lieutenants généraux au bailliage de Gisors, fut nommé en 1582 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Normandie et obtint des lettres d'honneur le 23 février 1614. Son fils, Jacques Frontin, sieur de Chantemesle, marié en 1625 à Madeleine Asselin, lui succéda dans sa charge ; il fut anobli par lettres patentes du 8 décembre 1633. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, ses trois fils furent renvoyés devant le Conseil d'État par arrêt du 28 janvier 1668 de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. L'aîné de ces fils, François Frontin, sieur de Chantemesle, eut un fils, nommé François. Le deuxième, Jacques Frontin, sieur du Tot, lieutenant général civil et criminel de Gournay en 1651, épousa en 1660 Louise Doullé.

FRONTIN de BELLECOMBE (de), en Agenais.

Famille de haute bourgeoisie protestante sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans la *France protestante* de Haag.

Jean FRONTIN, libraire, dut quitter la France lors de la révocation de l'édit de Nantes. Son fils, Pierre Frontin, alla se fixer à Lisbonne et y épousa Madeleine Dupuy. Ce même Pierre Frontin, marchand huguenot, obtint en 1751 de M. le contrôleur général l'autorisation de venir se fixer en Agenais. Il fut père de Jean Frontin, né à Lisbonne en 1739, qui épousa en 1766 Louise de Bellecombe, sœur du célèbre défenseur de Pondichéry. La descendance de ceux-ci releva le nom de la famille de Bellecombe. Madame Frontin de Bellecombe, née de

Suriray de Larue, décédée le 10 mai 1912, à l'âge de 89 ans, a laissé deux filles, demeurées célibataires, qui paraissent avoir été les dernières représentantes de leur famille. L'une de ces filles, M^{lle} de Frontin de Bellecombe, est décédée à Bordeaux en 1918; ses obsèques ont été célébrées à l'église catholique. Sa sœur est la seule personne du nom de Frontin faisant part du décès.

FROSSARD. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux écus de sable et en pointe d'un casque de dragon du même : au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires.

François-Xavier Frossard, né à Saint-Saulge en 1764, engagé comme simple soldat en 1792, colonel de dragons en 1807, décédé à Fontainebleau en 1827, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 20 juillet 1808; le colonel Frossard laissa un fils, le baron Frossard, qui épousa M^{lle} Joubert, décédée à Paris le 25 octobre 1884.

FROSSARD et FROSSARD de SAUGY. Armes : *d'azur à une croix d'argent cantonnée de quatre molettes du même.* — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries de 1867) : *de sinople à un filet en croix d'or cantonné de quatre étoiles de même.* — Cimier : *un oiseau d'argent, le vol levé.*

La famille FROSSARD DE SAUGY est une des plus anciennes de la Suisse romande. Bien qu'elle ait conclu un certain nombre d'alliances françaises, elle n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage et il suffira de dire qu'elle descend d'Humbert Frossard, Sgr de Saugy, dans le canton de Fribourg, Cosgr de Brenles, qui fut reçu, le 10 mai 1498, bourgeois de Moudon, au pays de Vaud. La famille Frossard de Saugy a été incorporée à la noblesse de Bavière par lettres patentes du 18 août 1867.

Une famille Frossard, originaire de Moudon, fixée en France sous Louis XVI, croit être une branche détachée à une époque inconnue de la famille Frossard de Saugy. Cependant, d'après la *France protestante*, elle ne peut remonter par filiation au delà d'un Jean-Jacques Frossard, né à Moudon, vers 1660, dont le fils, Jean-Daniel Frossard, né vers 1685, fut seigneur banneret, c'est-à-dire, maire de cette ville. Le petit-fils de ce dernier, Jean-Daniel Frossard né à Nyon le 23 août 1754, vint très jeune s'établir en France, fut successivement pasteur à Lyon, professeur de morale à l'École centrale de Clermont-Ferrand et professeur de morale et d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie protestante de Montauban. Il mourut dans cette ville en 1830. Il avait épousé à Paris, en 1785, Emmelie Drouin, de Sedan; il en laissa

cinq fils dont quatre ont été pasteurs protestants. Sa descendance subsiste.

FROTIER de la MESSELIÈRE, de BAGNEUX et de la COSTE. Armes : *d'argent à un pal de gueules accosté de dix losanges de même, cinq à dextre, cinq à senestre, posés 2, 2 et 1.* — Le rameau de Bagnaux-Faudoas écartèle ses armes de celles de la maison de Faudoas : *parti : d'azur à une croix d'or et d'azur à trois fleurs de lys d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *une hure de sanglier dans un vol.* — Devise : *NUL NE S'Y FROTTE.* — Supports : *à dextre un levrier debout, sous un rameau de laurier ; à senestre une levrette couchée sous une branche de roses.*

La maison Frotier est une des plus considérables de l'ancienne noblesse du Poitou.

Un de ses membres, le vicomte H. de la Messelière, en a donné une généalogie très complète dans son *Recueil généalogique*. On en trouvera aussi une très bonne généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin le mémoire que Clairambault, généalogiste des Ordres du Roi, envoya le 28 septembre 1784 au marquis de Bérighen, premier écuyer, en vue des honneurs de la Cour. Ce mémoire commence en ces termes : « L'origine de « cette ancienne noblesse n'a pas encore été découverte avec certi- « tude. Il y a cependant quelque apparence qu'elle est originaire du « Languedoc où son nom était connu dès l'an 1202 que vivait Pierre « Frotier, évêque de Lodève, et qu'elle a passé ensuite en Poitou et « en Saintonge... Guillaume et Raymond Frotier frères sont nommés « au nombre des barons et seigneurs du comté de Toulouse et de « l'Albigeois, l'an 1243. On voit encore un Pierre Frotier, qualifié « écuyer et valet en Poitou dans les années 1315, 1326 et 1392, et un « Floridor, écuyer, l'an 1373. La filiation ne paraît établie que con- « formément à la généalogie rapportée dans l'*Histoire des grands « officiers de la Couronne*. Elle commence à Jean Frotier, Sgr de « Melséart et de Miserit en 1408 et 1415, premier écuyer de corps du « comte de Valois. Il laissa deux fils, savoir : 1° Pierre Frotier, pre- « mier écuyer du Roi et grand maître de son écurie en 1419, qui « épousa l'héritière de la baronnie de Preuilly et forma une bran- « che connue sous le titre de barons de Preuilly, éteinte pendant le « xvi^e siècle ; 2° Colin Frotier, qui suit. Colin Frotier, Sgr de la Messe- « lière et de Chamousseau, était mort l'an 1447, laissant Isabeau d'Us- « seau sa femme, entre autres enfants. Floridas Frotier, écuyer, Sgr « de la Messelière ». D'autre part Chérin s'exprime en ces termes

dans une lettre adressée le 16 février 1780 au comte de Vergennes et conservée dans le même recueil : « Le mémoire de la maison de Fro-
« tier de la Coste, en Poitou, également distinguée par ses places,
« ses services et ses alliances, a été composé par feu M. Clairam-
« bault, mon prédécesseur... »

Quoi qu'il ait pu en dire le généalogiste officiel, la famille Frotier paraît bien avoir eu pour berceau le Poitou où elle est connue de toute ancienneté. Peut-être doit-on lui attribuer un Frotier qui était évêque de Poitiers en 934 et 938. Un Gautier Frotier est cité en 1040 dans les chartes de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély ; il eut pour fils Adhémar Frotier, cité dans un acte de 1094 avec sa femme Aremburge et ses fils, Étienne, Moraud, Gauthier, Adhémar et Adelon. Le nom de la famille Frotier figure dans de nombreuses chartes des ^{xiii}^e et ^{xiv}^e siècles. Pierre Frotier, chevalier croisé, signa en 1249 une charte datée de Damiette, en Égypte ; peut-être doit-on l'identifier avec un Pierre Frotier qui était en 1284 un des chevaliers du pays de Melle.

M. Henri de la Messelière, d'accord avec Beauchet-Filleau, fait remonter la filiation suivie à un Jean Frotier, varlet, qui était en 1340 vassal de Mengot de Melle, baron de Melle, baron de Gascougnolles, et dont Jeanne de Valvire était veuve en 1367. Ce gentilhomme fut père de Jean II Frotier, Sgr de Chambonneau-en-Gizay, près de Poitiers, marié à Mahaut de Vivonne, et grand-père de Jean III Frotier, Sgr de Melséart et de Miserit en 1408 et 1415, premier écuyer et sommelier du comte de Valois en 1393, marié successivement à Amédée de Rougemont et à Jeanne Cleret, à partir duquel seulement Clairambault considère la filiation comme régulièrement établie. Jean III Frotier laissa deux fils : 1^o Pierre Frotier, chevalier, Sgr de Melséart et de Miserit, en Poitou, vicomte de Montbas, dans la Marche, écuyer, puis, en 1419, grand maître de l'Écurie du Roi, nommé sénéchal du Poitou le 20 mars 1424, ambassadeur en Bretagne en 1459, marié le 6 août 1421 à Marguerite de Preuilly, héritière de la baronnie de Preuilly, qui fut un personnage très important et dont la descendance s'éteignit en la personne de son arrière-petit-fils, Pierre Frotier, chevalier, Sgr d'Azay-le-Féron, décédé le 18 janvier 1542 ; 2^o Colin Frotier, chevalier, Sgr châtelain de la Messelière et de Chamousseau, en Poitou, marié à Isabeau d'Usseau, veuve de N... de Saint-Savin, qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de ce dernier, François Frotier, chevalier, Sgr de la Messelière, la Coste, Melséart, Chamousseau, etc., lieutenant participant et justicier du sénéchal de la Basse-Marche en 1553, capitaine de l'arrière-ban d'Angoumois en 1562, commandant d'arrière-ban du Poitou en 1567, chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, fut tué par les protestants au siège de Brouage, en

1577. Il avait épousé, le 10 juin 1538, Antoine Goumard. Il en eut, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre, continua la lignée. Le second, Jean épousa, le 14 février 1579, Anne Tison, héritière de la seigneurie de la Rochette, près de la Rochefoucauld, en Angoumois; il fut l'auteur de la branche, assez obscure, des seigneurs de la Rochette, de la Pontille et de la Borderie, qui s'éteignit avec Louise Frotier-Tizon, mariée à la Rochelle en 1797 à François Rainaud, décédée à la Borderie en 1847. Pierre Frotier, chevalier, Sgr de la Messelière, fils aîné de François, fut successivement chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Alençon en 1573 et gouverneur de Poitiers en 1574 et 1575. Il épousa à la Messelière en 1563 Yolande de Voyer de Paulmy, de la famille des marquis d'Argenson. Leur fils, Gaspard Frotier, chevalier, Sgr châtelain de la Messelière, chevalier de l'Ordre du Roi, mestre de camp d'infanterie, député de la noblesse de la Basse-Marche aux États généraux de 1614, tué l'année suivante pendant les guerres du prince de Condé, épousa en 1588 Élisabeth de la Rochefoucauld. Il eut quatre fils dont le plus jeune, Gaspard, chevalier de Malte, fut commandeur de Nantes et dont les trois aînés, Louis, Jean et Benjamin, furent les auteurs de trois grandes branches. Les représentants de ces trois branches furent maintenus dans leur noblesse, le 30 décembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers.

L'auteur de la branche aînée, Louis Frotier, chevalier, Sgr de la Messelière, Chamousseau, etc., gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, chevalier de son Ordre, député de la noblesse aux États de 1619, épousa en 1619 Esther Chessé. Deux de leurs fils, Louis et Philippe, furent les auteurs des deux grands rameaux de cette branche.

L'aîné de ces fils, Louis Frotier, enfant d'honneur du roi Louis XIV, puis gentilhomme ordinaire de sa chambre, marié en 1655 à Anne Irland de Lavau, fut connu le premier sous le titre de marquis de la Messelière qui depuis lors a été conservé par le chef de la maison de Frotier. Il fut père de Bonaventure Frotier, marquis de la Messelière, page de la Grande Écurie en 1692, maréchal de camp en 1704, qui épousa en 1704 Marie-Anne Forestz, fille d'un conseiller au Parlement de Paris. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que le petit-fils des précédents, Louis-Bonaventure Frotier, marquis de la Messelière, né au château de la Messelière en 1732, fit en 1748 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Le marquis de la Messelière fut arrêté pendant la Terreur avec sa femme, Marie-Marguerite de la Lande de Vernon, et envoyé dans les prisons de Rochefort où il mourut en 1795. C'est de son fils, Joseph-Louis Frotier, marquis de la Messelière, né à Poitiers en 1763, page de la

Petite Écurie en 1779, marié en 1788 à M^{lle} de Ferrieres, décédé au château de Marsay en 1830, que descendent les divers représentants actuels de ce rameau.

Le chef du second rameau de cette branche, Léopold-Stanislas Frotier, Sgr de l'Escorcière, né en 1694, décédé en 1764, épousa en 1719 Charlotte-Suzanne Jourdain de Bois-Tillé, héritière de la seigneurie de Bagnaux, en Poitou, dont sa descendance a conservé le nom. Leur petit-fils, Paul-Zénobe-Louis, connu sous le titre de comte de Bagnaux, né au château de l'Escorcière en 1783, préfet sous la Restauration, député des Côtes-du-Nord en 1827 et 1830, gentilhomme de la Chambre du roi Charles X, décédé en 1858 au château de la Pelissonnière, épousa en 1814 Virginie Baude de la Vieuville, fille d'un pair de France et sœur de la comtesse de Gouy d'Arcy et de la marquise de Galiffet. Il eut deux fils : 1° Louis-Alfred, dont il va être parlé; 2° Léon-Zénobe, vicomte de Bagnaux, né à Angers en 1828, propriétaire du château de la Pelissonnière, qui a laissé deux fils de son premier mariage, en 1862, avec M^{lle} Jeanne-Adélaïde de Guébriant. Louis-Alfred, comte de Bagnaux, né en 1816, vint se fixer en Normandie après le mariage qu'il contracta en 1843 avec M^{lle} de Faudoas-Serillac, fut député et conseiller général de la Seine-Inférieure et mourut à Paris en 1899. Son fils, Pierre-Adalbert-Guilhem Frotier, comte de Bagnaux, né en 1845, député, puis sénateur de la Seine-Inférieure, marié à Paris en 1872 à M^{lle} de Polignac, a eu deux fils, dont le second, Léon, aujourd'hui décédé, marié en 1899 à M^{lle} de la Villegontier, a relevé le nom de l'illustre maison de Faudoas.

L'auteur de la deuxième branche, Jean Frotier, Sgr de Lisenay, épousa Marie d'Authon. Leur descendance s'est éteinte avec Marie-Madeleine de Frotier, mariée en 1807 à Jean de Lestang.

L'auteur de la troisième branche, Benjamin Frotier, Sgr de la Coste-Messelière, en la paroisse de Moussac-sur-Vienne, épousa en 1637 Catherine Courault, dame de Montchaudy. Leur petit-fils, Benjamin-Louis Frotier, né en 1666, page du duc du Maine, puis gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, régent du royaume, marié en 1695 à M^{lle} de Saint-Georges de Vérac, décédé à Paris en 1730, fut connu le premier sous le titre de marquis de la Coste, ou de la Coste-Messelière, qui a depuis lors été conservé par le chef de cette branche. Il eut, entre autres enfants, un fils, Benjamin-Louis, né en 1698, qui continua la lignée, et une fille qui épousa en 1715 Samuel-Jacques Bernard, comte de Coubert, fils du célèbre financier Samuel Bernard. Benjamin-Louis Frotier, marquis de la Coste-Messelière, épousa en 1721 M^{lle} de Mesgrigny, fille de François, marquis de Bonnavet, vidame de Meaux, fut nommé en 1748 lieutenant général des armées

du Roi et mourut à Paris en 1771. Il fut père de Louis-Joseph Frotier, comte de la Coste-Messelière et de Vivonne, vidame de Meaux, admis en 1754 aux honneurs de la Cour de France, maréchal de camp en 1767, commandeur de Saint-Louis en 1772, décédé à Paris en 1778, qui épousa en 1758 M^{lle} de Reclesne, héritière de la belle terre de Digoine, première baronnie du Charolais, où elle mourut en 1819. Benjamin-Louis Frotier, marquis de la Coste-Messelière, fils des précédents, admis aux honneurs de la Cour en 1780, ministre plénipotentiaire en 1786, député de la noblesse du Charolais aux Etats généraux de 1789, préfet de l'Allier sous le Consulat, décédé à Moulins en 1806, avait épousé à Paris en 1779 sa cousine, M^{lle} de Vérac. Il en eut un fils, Benjamin-Philippe, marquis de la Coste-Messelière, décédé en 1852, dont la fille unique, décédée en 1903, épousa le comte de Turenne d'Aynac. Il se remaria en 1794 à une demoiselle Baletti, décédée en 1835, et en eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Philippe-Jules Frotier, comte de la Coste-Messelière, né en 1800 au château des Ousches (Deux-Sèvres), décédé au même lieu en 1848, épousa en 1834, sa nièce, Louise-Apolline Jard-Panvilliers, décédée à Paris en 1845. C'est de lui que descendent les représentants actuels de cette branche.

La maison de Frotier a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des pages des rois de France, des gentilshommes de leur chambre, de nombreux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont plusieurs commandeurs, des chevaliers des Ordres du Roi, etc.

Principales alliances : de la Tousche, de Preuilly 1421, d'Amboise 1492, Taveau de Morthemmer 1495, de Maillé, de Blom 1447, de Lezay 1466, de Polignac 1508, de Saint-Georges (de Vérac) 1541, 1695, 1779, Tison d'Argence, de la Béraudière, de Rechignevoisin de Guron 1574, Guyot d'Asnières 1571, de la Laurencie 1573, de Voyer (d'Argenson) 1563, de la Rochefoucauld 1588, de Rechignevoisin de Guron, des Cars 1762, de Ferrières 1788, de Chalus 1872, de Volvire de Ruffec 1833, du Boisbaudry 1912, de Coatgoureden 1903, de Fleury 1664, Falloux 1685, Baude de la Vieuville 1814, de Budcs de Guébriant 1862, 1870, de la Jaille 1878, de la Moussaye, 1898, 1904, de Faudoas-Sérillac 1843, de Polignac 1871, 1872, de Wignacourt 1900, Frain de la Villegontier 1899, de Saint-Légier de la Sauzaie, de Talleyrand de Grignols 1675, Dujon 1708, de Lestrang, de Lestang 1807, de Perry de Saint-Auvent 1723, de Mesgrigny 1721, de Reclesne 1758, de Moreton de Chabrillan 1779, de Saint-Simon-Courtomer 1784, 1816, de Turenne d'Aynac 1838, Taillepied de Bondy 1862, de

Vasselot de Régné 1889, de Villoutreys, Chesnel 1666, de Bort, etc.

FROTTÉ (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux molettes d'éperon et en pointe d'un besant, le tout d'argent.*
— Couronne : *de Marquis.*

La famille DE FROTTÉ, illustrée dans les guerres de la chouannerie, appartient à la noblesse de l'ancienne généralité d'Alençon, en Normandie. On la croit originaire du Bourbonnais.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Carrières d'Hozier*, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le *Dictionnaire universel de la noblesse de France* de M. de Courcelles, dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1892, dans la *France protestante* de Haag, dans les *Documents généalogiques d'après les registres des paroisses d'Alençon* du comte de Souancé, etc.

Maître Jean Frotté, auquel remonte la filiation, d'abord contrôleur général et secrétaire des finances des roi et reine de Navarre, fut pourvu, le 26 février 1541, de l'office de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances et fut vraisemblablement anobli par ses charges. Les généalogistes en font le fils d'un Jacques de Frotté, écuyer, et d'une Jacquette Séguier, qui aurait été une fille, inconnue des historiens, de Pierre Séguier, président au Parlement de Paris, et le petit-fils d'un Nicolas de Frotté et de Marie de Bugenses. Il épousa en 1536 Jeanne le Coutelier, héritière de la seigneurie de Sey, et se rendit acquéreur des seigneuries importantes de Couterne, de Vieuxpont et du Mesnil. Il eut quatre fils, René, auteur de la branche aînée, Léon, sieur de Vieuxpont, auteur de la branche cadette, François, sieur du Mesnil, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre, et Jean, auteur de la branche cadette. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 7 septembre 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon.

L'auteur de la branche aînée, René de Frotté, Sgr de Sey, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Alençon, marié en 1570 à Françoise Mandat, fille d'un secrétaire de la reine de Navarre, décédé en 1618, fut un des principaux chefs huguenots de la Normandie, s'empara de Saint-Lô et soutint un siège dans Domfront. Il fit reconnaître sa noblesse en 1578 par arrêt de la chambre des francs-fiefs. Son fils, Benjamin de Frotté, Sgr de Sey et de Couterne, né en 1571, gentilhomme servant du prince de Condé, épousa en 1600 Suzanne de Refuge, fille de Jean, baron de Gallardon et de Coesmes. Il eut trois fils : 1° Gabriel de Frotté, Sgr de Couterne, né en 1602, capitaine au régiment de Montgomery, marié à Verdun en 1635 à Catherine de

Rivetart, décédé en 1671, qui continua la lignée ; 2° Benjamin de Frotté, sieur de Vieuxpont, décédé en 1637, dont la fille fut enfermée dans un couvent lors de la révocation de l'édit de Nantes ; 3° Daniel de Frotté, sieur de Préaux, père de deux enfants, vraisemblablement morts sans postérité, qui professaient en 1685 la religion réformée. Gabriel de Frotté, Sgr de Couterne, fils de Gabriel et de Catherine de Rivetart, épousa en 1663 Madeleine de Calmenil, fille du seigneur de Camembert, et en eut plusieurs enfants qui rentrèrent dans le giron de l'Église catholique. Son descendant, Charles-Henri-Gabriel de Frotté, né en 1785, marié en 1806 à M^{lle} de Vernan, longtemps préfet de l'Orne, décédé en 1858, fut connu sous le titre de marquis de Frotté, conservé depuis lors par le chef de la famille. Il était le bisaïeul de Robert, marquis de Frotté, propriétaire du château de Couterne, dans le département de l'Orne, qui a épousé d'abord en 1905 M^{lle} de Francqueville, puis M^{lle} d'Ursel.

L'auteur de la branche cadette, noble Jean de Frotté, plus tard seigneur de la Rimblière, était gentilhomme de la chambre du roi de Navarre quand il épousa à Alençon, le 5 janvier 1578, Ester Troussard, héritière de la terre de la Barrelière, dans la paroisse de Champfleury. Il fut père de Josias Frotté, sieur de l'Etang et de la Rimbelière, qui épousa Ambroise le Prévost, inhumée à Alençon le 28 septembre 1574, grand-père de Jean de Frotté, sieur de la Rimbelière, qui épousa Marthe du Perche, et bisaïeul de Samuel de Frotté, Sgr de la Rimbelière, qui épousa Suzanne de Cléray. Celui-ci laissa trois fils : 1° Samuel, Sgr de la Rimbelière, en la paroisse de Domigny, qui n'eut pas d'enfant ; 2° Pierre-Jean, Sgr de la Rimbelière, décédé en 1801, qui épousa Anne-Françoise de la Pallu et de la descendance duquel il va être parlé ; 3° Jacques dont la descendance s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours. Pierre-Henri de Frotté, Sgr de la Rimbelière, fils de Pierre-Jean et d'Anne-Françoise de la Pallu, naquit en 1748, épousa successivement Agathe de Clairambault et Anne-Suzanne Dumont de Bostaquet de Lamberville, fut nommé maréchal de camp en 1815 et mourut en 1823. Il avait eu deux fils, un de chaque lit : 1° Pierre-Louis, connu sous le titre de comte de Frotté, né à Alençon en 1766, général en chef des armées royales du Maine et de la Normandie, un des héros de l'insurrection royaliste, fusillé à Verneuil le 29 février 1801 sans avoir été marié ; 2° Charles-Henri de Frotté, né en 1778, décédé sans alliance en 1813.

Pierre-Jean de Frotté prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du grand bailliage d'Alençon. M. de Frotté de Couterne prit part cette même année à celles du bailliage d'Alençon.

La famille de Frotté a fourni en dehors des personnages men-

tionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers distingués dont plusieurs ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances : Séguier? Mandat, du Refuge, de Baillehache, de Calmesnil, de Saint-Sauveur, de Parseval 1878, de Bionneau d'Eyragues 1864, Duperche, de la Pallu, de Francqueville, d'Ursel, de Chabot de Linières, de Clairambault, Dumont de Bostaquet de Lamberville, etc.

FROTTER de KERILLIS et de la GARENNE (le). Armes : *d'argent à un château d'azur, maçonné et girouetté d'or.* — Devise : NIL CONSCIRE SIBI.

La famille LE FROTTER appartient à la vieille noblesse de Bretagne. Elle a eu pour berceau l'ancien diocèse de Tréguier. Elle a figuré de 1427 à 1543 aux réformations et montres de la noblesse de la paroisse d'Yvias, au diocèse de Saint-Brieuc, et des paroisses de Quimper-Quézennec et de Tonquédec, au diocèse de Tréguier. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 14 avril 1702 et le 19 novembre 1704 par jugements de Béchameil, intendant de la province, puis le 17 janvier 1778, sur preuves de six générations, par arrêt du Parlement.

Potier de Courcy lui attribue pour premier auteur connu un Alain le Frotter, mentionné dans un acte de 1260 avec sa femme Amice le Clerc, qui fit en 1268 une fondation aux moines de Beauport. Plezou Loutraige, veuve d'Olivier le Frotter, est mentionnée dans un acte de 1427. Olivier le Frotter fut du nombre des nobles de Tréguier et de Goello qui en 1437 prêtèrent serment de fidélité au Duc. La filiation suivie remonte à Jean le Frotter, vivant en 1481, qui avait épousé Catherine le Tallec.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que Claude le Frotter, marié en 1771 à Marie-Jeanne le Coniac, fit en 1787 pour obtenir l'admission d'un de ses fils dans la marine. Ce gentilhomme justifia qu'il était fils de Jean-François le Frotter, avocat en Parlement, alloué et lieutenant de la juridiction de Quimper, demeurant à Pontrieux, qui avait épousé en 1729 Marie-Renée le Duc, et petit-fils de noble homme Honorat le Frotter, sieur de la Villemoro, marié en 1699 à Anne Launay, maintenu dans sa noblesse en 1704 par jugement de l'intendant Béchameil, et arrière-petit-fils d'Antoine le Frotter, écuyer, sieur de Poulmestre, en la paroisse de Quimper-Quézennec, demeurant à Pontrieux, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1702, sur preuves remontant à 1480, par jugement du même magistrat.

Claude-Marie le Frotter, Charles-Célestin le Frotter-Dangecour et Honorat-Julien le Frotter de Kerrillis signèrent en 1788 la protes-

tation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

La famille le Frotter, plus ancienne qu'illustre, a produit peu de personnages marquants.

FROUVILLE (Bergeret de). Voyez : BERGERET DE FROUVILLE.

FRUCHARD, en Poitou. Armes : *de gueules à une fasce d'hermines accompagnée de sept besants d'or, quatre rangés en chef et trois en pointe, posés 2 et 1.*

La famille FRUCHARD, si justement considérée en Poitou, est originaire de Paris et descend de Pierre-Louis Fruchard qui était sous Louis XVI conseiller au Châtelet de cette ville. Pierre-Louis Fruchard, fils du précédent, épousa à Paris Jeanne-Marie Marteau dans les dernières années du XVIII^e siècle. Il vint dans la suite s'établir à Châtellerault et y fonda une maison de banque qui ne tarda pas à devenir puissante. Il fut père de Pierre-Louis Fruchard, banquier à Châtellerault, qui épousa en 1838 sa cousine, Marie-Félicité Philippon. Le fils de celui-ci, Albin Fruchard, conseiller général de Saint-Georges, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, marié à Poitiers en 1866 à M^{lle} Lecointre, décédé en 1912, a été honoré du titre héréditaire de comte romain par bref de S. S. Léon XIII du 28 novembre 1890. Il a été père d'Henri, comte Fruchard, né en 1868, qui a reçu en même temps que son père le titre de comte romain. Le comte Henri Fruchard a épousé en 1895 M^{lle} du Bourg dont il a eu plusieurs enfants.

FRUCTUS (de). Armes : *parti : au 1 d'azur à une corne d'abondance d'or; au 2 coupé d'argent à deux épées de gueules passées en sautoir et d'azur à un arbre d'argent.*

La famille de FRUCTUS, honorablement connue en Lyonnais, est originaire du Comtat Venaissin. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Claude Fructus, intéressé dans les affaires du Roi, fils de Jean-Joseph Fructus, du lieu d'Avignon, et de Jeanne-Thérèse Michel, épousa à Lyon, le 20 décembre 1774, Geneviève-Hélène Maindestre, petite-fille du banquier Étienne Maindestre, anobli en 1726 par l'échevinage de cette ville. Ce même Claude Fructus et Joseph Fructus, domiciliés au Port-Saint-Clair, étaient en 1790 négociants à Lyon, Jean-Joseph-François de Fructus, capitaine au service de l'Autriche, chevalier de Saint-Louis, épousa, le 24 octobre 1827 M^{lle} Adelaïde-Madeleine Dugas. Leur fils, Jean-Joseph, dit Sépil de Fructus, épousa

en 1868 Valentine Compagnon de la Servette, veuve de M. Crozet de la Fay, décédée en 1899. Il en eut un fils unique, Pierre de Fructus, qui fut le dernier représentant de sa famille et qui mourut à Madagascar en 1855 sans avoir été marié.

Principales alliances : Compagnon de la Servette, Dugas.

FRUGLAYE (de la.) Armes: *d'argent à un lion de sable, armé et lampassé de gueules.* — Devise : DE TOUT ET UNE POSE. — Autre devise : OS ET UNGUES SANGUINE MADENT.

La famille DE LA FRUGLAYE appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de Bretagne. Elle a eu pour berceau une seigneurie de son nom qu'elle a possédée de toute ancienneté dans la paroisse de Plurien, au diocèse de Saint-Brieuc.

On trouvera sur elle des renseignements dans les divers ouvrages que Potier de Courcy, Kerviler et le vicomte de la Messelière ont consacrés à la noblesse de Bretagne, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, etc. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que François-Gabriel de la Fruglaye, né en 1730, fit pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. On trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin la généalogie que François-Gabriel de la Fruglaye envoya en mars 1789 au Cabinet des Ordres du Roi en vue d'obtenir les honneurs de la Cour; mais, par suite des événements de la Révolution, ce travail ne fut même pas examiné.

La famille de la Fruglaye figura de 1423 à 1535 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Plurien et de Quintenic, au diocèse de Saint-Brieuc. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, le 6 avril 1669, sur preuves de dix générations, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles. Elle fut encore maintenue dans sa noblesse en 1773 par arrêt du Parlement de Bretagne.

La famille de la Fruglaye a pour premier auteur connu un Pierre de la Fruglaye qui épousa une fille de Guillaume de Chateaubilly et dont le fils, Étienne, encore vivant en 1330, fit en 1293 un accord avec les moines de Saint-Aubin relativement aux eaux d'un moulin situé à Plurien.

La branche aînée, dite des seigneurs de la Fruglaye, se fonda vers 1410 dans la famille de la Chapelle.

Le jugement de maintenue de noblesse de 1669 fait remonter la filiation de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours à un Étienne de la Fruglaye, Sgr de la Ville-Aubaud, en la paroisse de Plurien, dont le fils, Perrot de la Fruglaye, Sgr de la Ville-Aubaud,

marié à Guillemette de Saint-Méloir, était en 1399 curateur de Pierre de Trémereuc et dont le petit-fils, Rolland de la Fruglaye de la Ville-Aubaud, Sgr du Perrin, en la paroisse de Plurien, marié à Perrine de Broons, figura en 1440 à la réformation de la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc. Claude de la Fruglaye de la Ville-Aubaud, descendant des précédents, épousa en 1613 Françoise de Mur de Kervers. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, René et Jean, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

Son fils aîné, René de la Fruglaye, Sgr de la Ville-Aubaud et du Boishignaud, épousa Catherine Fromont qui, étant veuve, fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants par l'arrêt de 1669 mentionné plus haut. Son fils, François-Hyacinthe de la Fruglaye, Sgr de Kervers, en la paroisse de Saint-Martin-des-Prez, épousa le 11 février 1670 Marie-Anne de Tanguy de Kerobezan. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Charles-Hyacinthe, qui épousa le 30 novembre 1700 Claude-Josèphe le Pappe et qui continua la lignée; 2° François-Hyacinthe, né en 1680, évêque de Tréguier en 1732, décédé dans cette ville en 1745; 3° François-René, marié en 1724 à Marguerite le Gentil de Quélern, qui n'eut que des filles. François-Gabriel de la Fruglaye, né en 1730, petit-fils de Charles-Hyacinthe, fit en 1749 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Il fut connu dans la suite sous le titre de comte de la Fruglaye, conservé depuis lors par le chef de la famille de la Fruglaye, et épousa en 1761 M^{lle} de Caradeuc, fille du célèbre procureur général la Chalotais; il fut un des douze députés que la noblesse de Bretagne envoya à Versailles en 1788 et fut mis à la Bastille avec eux; il fut maire de Morlaix sous le Premier Empire et mourut en 1808. Son fils, Paul, comte de la Fruglaye, né à Quimper en 1766, maréchal de camp en 1815, député du Finistère en 1822, pair de France héréditaire en 1827, décédé en 1849 au château de Keranroux, épousa en 1802 Caroline de Loz de Koazfrémont. Il en eut trois filles qui furent les dernières représentantes de leur rameau : 1° Marie, née en 1808, religieuse Augustine, décédée en 1862; 2° Caroline, héritière du château de Keranroux, mariée au général vicomte de Champagny; 3° Pauline, mariée en 1827 au comte de Kergariou de la Granville. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il avait faites en 1780 pour être admis à l'École militaire.

L'auteur du second rameau, Jean de la Fruglaye, Sgr du Lambel, en la paroisse d'Yffiniac, et de Lanfosso, en la paroisse d'Plouguenast, épousa Sylvie Gourlay. Il fut père de Joseph-René de la Fruglaye, né à Plouguenast en 1670, qui épousa en 1697 Gilette

Berthelot, dame du Rocher, et qui continua la lignée, et de Claude de la Fruglaye de Lanfosso, vicaire général de l'ordre de Cîteaux, décédé en 1764. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une arrière-petite-fille de Joseph-René de la Fruglaye, Joséphine-Prudence-Françoise, née à Plouguenast en 1779, décédée à Jersey en 1795, fit en 1789 pour être admise à Saint-Cyr. Le frère de cette jeune fille, Casimir-Jean-Nicolas de la Fruglaye, né en 1776, décédé en 1818, épousa en 1801 Blanche-Hermine du Lys de Beaucé, ancienne demoiselle de Saint-Cyr. Il en eut deux fils qui furent connus sous les titres de comte et de vicomte de la Fruglaye après la mort, survenue en 1849, du comte Paul de la Fruglaye, chef du premier rameau. L'aîné de ces fils, Joseph, décédé en 1870, marié en 1833 à Adèle de Beaumont, décédée en 1892, survécut à son fils et ne laissa que trois filles, la comtesse de la Tour, décédée en 1877, la comtesse de Goyon-Coypel, décédée à Redon en 1910, et la marquise de Sécillon de Kerfur, décédée en 1903. Le puîné, Casimir, né en 1804, épousa M^{lle} de la Tousche-Limousinière. Il fut père de Casimir, comte de la Fruglaye, marié en 1873 à M^{lle} d'Andigné, décédé en 1901, qui a été le dernier représentant mâle de sa famille et qui n'a laissé que des filles.

La famille de la Fruglaye a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Broons, de Caradeuc de la Chalotais, le Cardinal de Kernier 1783, le Gentil 1724, de Boissard, de Loz, de Nompère de Champagny, de Kergariou, Berthelot 1697, Bonin de la Bonninière de Beaumont 1833, le Borgne de la Tour 1839, de Gouyon-Coypel 1862, de Sécillon de Kerfur 1872, de la Tousche-Limousinière, d'Andigné, etc.

FRUIC de MORENGHE. Armes anciennes : *d'or à une fusce de gueules chargée de trois lions d'argent, accompagnée en chef de trois grenades de sinople, tigées et feuillées du même et ouvertes de gueules, et en pointe d'une grappe de raisin d'azur, tigée et feuillée de sinople.* — A la fin du xvi^e siècle la famille Fruict adopta les armes suivantes : *d'or à un pommier de sinople, fruité au naturel, sur une terrasse de même.*

La famille FRUIC DE MORENGHE, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la noblesse de Flandre. Elle était originaire des environs de Douai.

On en trouvera des généalogies dans la *Chancellerie d'Artois*, du chevalier de Ternas, et dans le *Recueil de généalogies lilloises* de M. Paul Denis du Péage, publié par la Société d'études de la province de Cambrai.

La filiation remonte à Thomas Fruict, mort avant 1566, dont la veuve, Anne de Farbus, vivait encore en 1585 et dont le fils, Jean Fruict, épousa Anne Dumoutier, âgée de 64 ans, en 1592. Romain Fruict, fils de Jean, né à Douai, vint s'établir comme commerçant à Lille et acheta, le 2 novembre 1588, la bourgeoisie de cette ville. Il eut quatre fils : 1° Jean Fruict, marchand, bourgeois de Lille, dont la fille épousa en 1634 Gilles Cardon ; 2° Bon Fruict, né à Douai, marchand à Lille, bourgeois de cette ville, qui continua la lignée ; 3° Guillaume Fruict, sieur d'Hargerie, né à Douai, marchand, bourgeois de Lille, dont le petit-fils, Pierre-Joseph, né en 1665, ministre général de la Bourse commune des pauvres, mourut sans postérité en 1716 ; 4° Romain Fruict, marchand, bourgeois de Lille, marié en 1610 à Barbe Bave, dont les fils n'eurent pas de postérité masculine et dont les petites-filles se marièrent dans les familles Ingiliard, Cardon, Muissart et d'Hespel. Bon Fruict épousa à Lille en 1603 Marie Poulle. Leur descendant Bon-Joseph Fruict, sieur du Riez, baptisé à Lille en 1732, bourgeois de cette ville par relief du 30 décembre 1760, greffier des États de Lille, décédé en 1807, fut anobli par lettres patentes données à Versailles en mars 1775 dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il avait épousé à Lille en 1760 Marie-Josèphe de Fourmestraux, dame d'Oosthove. Il eut trois fils : 1° Bon-Joseph Fruict, baptisé à Lille en 1761, décédé sans alliance dans un âge avancé ; 2° Alexis-Joseph Fruict des Parcs, marié en 1812 à M^{lle} Bouquel de Beauval, décédé à Douai en 1845, qui n'eut que deux filles, l'une demeurée célibataire, l'autre mariée en 1836 à M. Barbier de la Serre ; 3° Louis Fruict de Morenghes, baptisé à Lille en 1767, marié en 1815 à M^{lle} Jehannot de Crochart, décédé à Verdun en 1828, qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Alexis-Bon-Eugène Fruict de Morenghes, né en 1818 à Thonnelles-Prés, près de Montmédy, en Lorraine, décédé au même lieu en 1860, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il avait épousé en 1846 M^{me} Lambrecht, née Tassin d'Heursel, décédée en 1895. Il en eut deux filles qui épousèrent deux frères, Victor-Albert, baron de Benoist, et Charles-Jules, baron de Benoist, général de brigade.

Marie-Catherine Fruict, épouse d'Edouard d'Ingillard, sieur des Vastines, trésorier de France au bureau des finances de Lille ; Marguerite Fruict, épouse de Pierre-Clément Hespel, écuyer, Sgr d'Hocron ; François-Rémy Fruict, licencié ès droits, greffier héréditaire des États de Lille ; Gilles Fruict, Sgr de Fremicourt, etc., firent enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696. Seul François-Rémy déclara le nouveau blason de la famille.

M. de Fruict, Sgr d'Oosthove, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lille.

Principales alliances : le Mesre (de Pas), Cardon, Poulle, Blondel 1636, Potteau 1636, 1723, 1637, Castelain 1642, de Chambge d'Elbhecq 1723, d'Hespel 1756, 1685, de Fourmestraux 1760, Taffin d'Heursel 1786, 1846, Boucquel de Beauval 1812, Barbier de la Serre 1836, Meslier de Rocan 1836, de Benoist 1871, 1872, Muysart 1691, etc.

FRUMINY (Durousseau de). Voyez : DUROUSSEAU DE FRUMINY.

FRY (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une hure de sanglier, aussi d'or.*

La famille de Fry appartient à la noblesse de Normandie.

On en trouvera une généalogie très sommaire dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1905. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans les *Dossiers bleus*.

La famille de Fry a pour auteur Pierre de Fry, conseiller en la Cour des aides de Normandie, qui fut anobli, sans finances, par lettres patentes données à Meaux en septembre 1596, vérifiées en la Chambre des comptes le 28 décembre 1597 et en la Cour des aides le 11 septembre 1598. Jacques de Fry, fils de Pierre, lui succéda dans sa charge de conseiller en la Cour des aides de Normandie. Il épousa Isabeau de Champagne et en eut trois fils : Alexandre, Charles et Jacques, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 2 février 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Son descendant, Jacques-Gilbert de Fry, Sgr du Val de Boesnes, épousa Marie-Françoise Tillette d'Acheux dans les dernières années du XVII^e siècle et en eut un grand nombre d'enfants. Il fut le grand-père d'Oscar-Henri de Fry, né à Carpentras en 1844, marié en 1876 à M^{lle} de Lavaulx, général de brigade en 1903, commandeur de la Légion d'honneur.

Charles Defry, écuyer, et Catherine de Fry, demoiselle, veuve de Pierre le Boullenger, écuyer, firent enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Rouen).

La famille de Fry a fourni des magistrats et des officiers distingués.

On attribue depuis quelques années à son chef le titre de marquis.

FRYON, ou FRION, d'HYENCOURT. Voyez : FRION D'HYENCOURT.

FUCHET-GÉRARD de la CALVINIÈRE.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Pierre-Paul FUCHET demanda vainement, le 25 avril 1860, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de GÉRARD DE LA CALVINIÈRE.

Plus récemment un décret du 22 août 1901 a autorisé M. Eugène-Bernard Fuchet, né à Paris le 23 août 1864, lieutenant au 14^e dragons, et son frère, M. Georges-Marc-Jean Fuchet, né à Presles (Aisne), lieutenant au 14^e chasseurs à cheval, à joindre régulièrement à leur nom celui de Gérard de la Calvinière sous lequel ils étaient connus.

Principales alliances : Clément de Givry, d'Espagne, etc.

FUGÈRES (Dulac, ou du Lac de). Voyez DULAC DE FUGÈRES.

FULQUE d'ORAISON (de). Armes : *de gueules à une colonne coupée d'argent sur laquelle est un petit faucon, ayant les ailes éployées de même ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille DE FULQUE d'ORAISON, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à la noblesse de Provence.

Artefeuil en a donné au XVIII^e siècle une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, dans l'*Armorial du Premier Empire*. On trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit sous Louis XVI pour être admis à l'École militaire.

La famille Fulque a eu pour berceau la petite ville de Valensolle. Le sieur Mathieu Fulque, bourgeois de Valensolle, auquel remonte la filiation, avait épousé Catherine d'Olluan vers le milieu du XVII^e siècle. Leur fils, le sieur Esprit Fulque, bourgeois de Valensolle, domicilié à Aix, épousa, le 4 janvier 1684, Marie Bovis, fille d'un procureur au siège général d'Aix. Il fut pourvu, le 28 novembre 1714, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France, contrôleuren la chancellerie établie près la Cour des comptes, aides et finances de Provence, qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue en 1732. Il s'était rendu acquéreur, le 4 janvier 1720, des terres et seigneuries d'Oraison, Entrevennes, le Castellet et le Petit Taillan, situées en la viguerie de Digne et au diocèse de Riez, qui avaient été érigées en marquisat sous le nom d'Oraison par lettres patentes de mars 1588, confirmées par d'autres lettres d'octobre 1597. Son fils, Mathieu Fulque, marié en 1722 à Jeanne-Thérèse de Robin, fille du comte de Robin, obtint du roi Louis XV des lettres patentes qui confirmaient sa seigneurie d'Oraison dans la possession du titre de marquisat. Il eut quatre fils dont deux, Esprit et Henri, furent les auteurs de deux rameaux.

Esprit de Fulque, marquis d'Oraison, épousa Geneviève de Thoron. Il en eut deux enfants : 1° Alexandre-Joseph-Auguste de Fulque, marquis d'Oraison, né en 1781, marié en 1819 à Françoise de Boutany, décédé en 1868, dont la fille unique, décédée en 1892, épousa en 1843 Elie-Gabriel de Fornier de Carles, comte de Pradines ; 2° Geneviève-Sophie. Cette dernière eut en 1799 de M. Pochet, ancien conseiller en la Cour des comptes, une fille qui épousa en 1821 Jean-Baptiste Martin de Solliers, directeur de la maison d'aliénés de Marseille.

Esprit de Fulque, chevalier d'Oraison, auteur du second rameau, né à Marseille en 1739, était à l'époque de la Révolution mestre de camp et chevalier de Saint-Louis. Il fut plus tard général de brigade et officier de la Légion d'honneur et fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 21 septembre 1808. Son fils, François-Eustache de Fulque, marquis d'Oraison, né en 1796, général de division, grand officier de la Légion d'honneur, décédé sans postérité en 1875, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il avait épousé Pauline Daru, décédée à Saint-Germain-en-Laye en 1890, à l'âge de 88 ans, qui fut dame d'honneur de la duchesse de Nemours.

FUE ou LAFUE, d'AUZAS et de MARIGNAC (de la). Armes : *d'azur à une tour d'argent accompagnée en pointe d'une croissette aussi d'argent.* — Aliàs : écartelé : *aux 1 et 3 d'azur à une tour d'argent, crénelée et maçonnée de sable ; au 2 de gueules à quatre otelles, ou amandes pelées, d'argent, posées en sautoir, qui est de Comminges, au 4 d'argent, au lion de gueules.* — Couronne : *de Comte.*

La famille DE LA FUE, ou mieux DE LAFUE, appartient à l'aristocratie toulousaine. Elle a eu pour berceau le bourg de Seps, en Comminges.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (première partie).

Jean Lafue se qualifiait bourgeois de Seps dans la seconde moitié du xvii^e siècle. Il eut deux fils : 1° Jean Lafue, qui continua la lignée ; 2° Jean-François de Lafue, marié en 1703 à Bertrande Douradoux, dont les enfants ne paraissent pas avoir eu de postérité. Jean Lafue, Sgr d'Auzas, épousa en 1704 Françoise Douradoux et mourut en 1755 à l'âge de 80 ans. Il laissa à son tour trois fils : 1° Jean-François qui continua la lignée ; 2° Ignace, chevalier de Saint-Louis, commandant pour le Roi des places de Charleville et Mézières, décédé sans alliance ; 3° Jean Anaclet, Sgr de Marignac et de Laspeyres, décédé en 1765, dont le fils, entré dans les ordres, fut guillotiné pendant la Terreur et dont la fille, Jacqueline-Gabrielle de Lafue de Marignac,

mourut sans alliance en 1826, instituant légataire universel son petit-neveu, Joseph-Hippolyte de Lafue d'Auzas, à charge pour lui de relever le nom de Marignac. Jean-François de Lafue, Sgr d'Auzas, fut chef du consistoire, receveur des consignations du Parlement et commissaire aux saisies réelles. Il fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1755, 1762, 1763 et 1764. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Simon de Lafue, Sgr d'Auzas, né en 1743, receveur des consignations du Parlement, marié en 1772 à Marie-Thérèse de Foulquier, qui continua la lignée ; 2° Antoine-Toulouse de Lafue de Saint-Rome, filleul de la ville de Toulouse en 1762, dont les enfants paraissent être morts sans postérité. Joseph-Hippolyte de Lafue d'Auzas, né en 1783, fils de Jean-Simon, releva le nom de Marignac pour se conformer aux désirs testamentaires de sa tante à la mode de Bretagne, Jacqueline-Gabrielle de Lafue de Marignac. Il fut contrôleur des contributions directes et épousa en 1825 M^{lle} de Soulas. Leur fils, Xavier de Lafue de Marignac, né en 1831, marié en 1865 à M^{lle} de Laplagnolle, a été le dernier représentant mâle de sa famille et n'a eu que trois filles.

M. de Lafue d'Auzas prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse ; Madame de Lafue, seigneuresse de Marignac, prit part cette même année à celles du comté de Comminges.

Principales alliances : de la Forcade 1772, Pomarède de la Viguerie, Durègne de Launaguet, Cousin de Mauvaisson, de Solan, Fornier de Clauselles 1860, de la Plagnolle 1865, de Corail, de Viguerie, etc.

FUMEL (de) Armes : *d'or à trois pointes, ou fumées, d'azur montantes, mouvant de la pointe de l'écu.* — La ligne des seigneurs de Montségur, intervertissant l'ordre des métaux, portait : *d'azur à trois pointes, ou fumées, d'or montantes, mouvant de la pointe de l'écu.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *UNA FIDES, UNUM FOEDUS, UNUS AMOR.*

La maison de FUMEL est une des plus considérables de l'ancienne noblesse de Guyenne. Elle a eu pour berceau l'importante seigneurie de son nom, située sur les confins de l'Agenais et du Quercy, aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Lot-et-Garonne, qui portait dès le XII^e siècle le titre de baronnie. Le château de Fumel, confisqué pendant la période révolutionnaire, fut racheté par M^{me} de Langsdorff, née Fumel, et est encore aujourd'hui la propriété de ses descendants.

O'Gilvy a donné une généalogie détaillée de la maison de Fumel dans le premier volume de son *Nobiliaire de Guyenne et de Gasgogne*.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que les deux lignes de la maison de Fumel firent au XVIII^e siècle pour jouir des honneurs de la Cour. Le généalogiste des Ordres du Roi, chargé de vérifier les preuves de la ligne de Montségur, envoya au Premier Écuyer, le 15 novembre 1769, le mémoire suivant : « La
« maison de Fumel a pris son nom d'une terre considérable, située
« en Agenais, aux frontières du Quercy, et décorée de temps immé-
« morial du titre de baronnie. Son ancienneté remonte au XI^e siècle,
« le nombre et l'étendue de ses possessions, ses services et ses
« alliances sont les titres qui lui assurent sa place dans l'ordre de la
« haute noblesse de la province de Guyenne. Malgré ces avantages,
« l'extinction de plusieurs de ses branches, qui a fait passer ses
« anciens titres dans des maisons étrangères, ne permet pas de les
« réunir à leur souche commune. On trouve seulement que dès le
« commencement du XIV^e siècle, elle en avait formé deux princi-
« pales. L'ainée avait pour chef Bertrand, dont on va parler, et la
« puînée un autre Bertrand de Fumel qui épousa Brunissende, héri-
« tière de l'ancienne maison des vicomtes de la Barthe, et en eut une
« nombreuse postérité qui a pris le nom de la Barthe... Bertrand
« de Fumel, chevalier, Sgr de Fumel, de Montségur, etc., est qualifié
« noble baron dans un acte de 1320. On peut le regarder comme le
« chef de diverses autres branches dont l'une est celle des seigneurs
« de Montségur qui établit sa filiation depuis Esquieu de Fumel,
« damoiseau, Sgr de Crozefont, de Montgaillard, de Rogier et en
« partie de Montségur, en Agenais, vivant en 1388... »

La maison de Fumel a pour premier auteur connu un Gausbert, Sgr de Fumel, vivant en 1090, qui fut fait vers cette époque abbé séculier de l'abbaye de Moissac par Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse. Un Gaubert de Fumel signa, en 1165 avec plusieurs autres seigneurs, le traité de paix conclu entre Raymond, comte de Toulouse, et Raymond, vicomte de Trincavel. Le nom des seigneurs, ou barons, de Fumel est mentionné dans de nombreuses chartes des XII^e et XIII^e siècles. La souche se partagea dès cette époque en deux grandes lignes dont on ignore le point de jonction. On ne sait à laquelle de ces lignes on doit rattacher un Bertrand de Fumel qui épousa dans les dernières années du XIII^e siècle Brunissende de la Barthe, héritière de l'importante vicomté de la Barthe, dans les Pyrénées. Bertrand de Fumel fut l'auteur d'une nouvelle maison de la Barthe qui ne s'est éteinte que de nos jours et à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

La ligne des barons de Fumel, vraisemblablement l'ainée, remonte par filiation rigoureusement suivie à un Pons, Sgr, ou baron, de

Fumel, marié à Jeanne de Puyguilhem, qui fit son testament le 28 août 1354. O'Gilvy a fait de ce seigneur, mais sans aucune preuve, un frère aîné de Bertrand de Fumel, mentionné plus haut, qui fut l'auteur de la seconde famille des vicomtes de la Barthe. Pons II, baron de Fumel, fils de Pons et de Jeanne de Puyguilhem, fit son testament au château de Fumel le 28 août 1375. C'est à lui seulement que Chérin fait remonter la filiation de cette ligne. Il avait épousé Agnès de Garruel. Il fut père de très haut et très puissant noble Jean, baron de Fumel, marié à Alpaïs de Durfort, qui fit son testament au château de Fumel le 2 juillet 1394, grand-père de Pons, baron de Fumel, marié à Catherine de Montaigu, qui fit son testament au château de Fumel le 22 décembre 1453, et bisaïeul de Bernard, baron de Fumel, décédé sans postérité, qui fit son testament au château de Fumel le 15 novembre 1498, et de Manaud de Fumel, marié à Rose de Séquenville, qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Jacques de Fumel, dit de Séquenville, baron de Fumel gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, chevalier de ses Ordres, capitaine de cent hommes d'armes, marié le 28 novembre 1500 à Haliénote de Lesergues, fut constitué héritier universel de son oncle, Bernard, baron de Fumel, à charge pour lui et pour ses successeurs de porter le nom et les armes pleines de Fumel. L'auteur anonyme d'un intéressant article sur la maison de Fumel, paru dans le *Bulletin de la Société héraldique* de septembre 1882, se demande, si malgré l'autorité des preuves de Cour, Jacques de Fumel n'était pas, dans la réalité, un Séquenville, fils d'une demoiselle de Fumel, et s'il n'y eut pas à cette époque la substitution d'une famille à une autre. La maison de Fumel est une des plus en vue de la noblesse de Guyenne et il est peu vraisemblable qu'une pareille substitution ait pu avoir lieu sans qu'aucun historien en ait jamais parlé. François, baron de Fumel, fils unique de Jacques, fut un fort puissant personnage. Il fut successivement gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, chevalier de ses Ordres, capitaine des gardes de sa porte et, enfin, ambassadeur extraordinaire à Constantinople. Il fut massacré dans son château en 1561 par les protestants de la ville de Fumel. Ce dramatique événement eut un retentissement considérable dans toute la France et donna lieu à une sévère répression. Les principaux coupables furent pendus. La ville de Fumel fut condamnée à avoir ses portes et ses murailles démolies et toutes ses maisons rasées jusqu'au premier étage. Il fut, en outre, ordonné que chaque année il serait célébré dans l'église paroissiale de Fumel, à la date anniversaire du crime, une messe solennelle à laquelle tous les habitants de la ville seraient tenus d'assister, une torche en main. François

de Fumel avait épousé en 1535 Gabrielle de Verdun. Il en eut deux fils, François et Joseph-François, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ces fils, baron de Fumel, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, maréchal de camp, tué en 1588 à la bataille de Coutras, épousa en 1578 Jeanne de Caumont, fille du comte de Lauzun. Il eut à son tour deux fils : 1° Charles, qui continua la lignée ; 2° François, qui fut l'auteur du rameau des seigneurs de Taradelle, en Sarladan, éteint au XVIII^e siècle dans la famille de Raffin d'Autherive et de Durand de Carabelles. Charles de Fumel, chevalier des Ordres du Roi, obtint, par lettres patentes de février 1611, l'érection en comté de sa baronnie de Fumel. Il entra dans les ordres après la mort de sa femme, Anne de Montesquiou de Sainte-Colombe, et fit son testament à Fumel en 1646. Il fut père de Louis, comte de Fumel, qui épousa à Toulouse en 1653 Marguerite de Lévis-Mirepoix, grand-père de François-Joseph, comte de Fumel, qui épousa à la Réole, en 1682, Catherine d'Aulède, fille d'un premier président au Parlement de Bordeaux et héritière de la baronnie de Margaux et d'autres grands biens, en Bordelais, et bisaïeul de Louis, comte de Fumel, baron de Paulhac et de Margaux, Sgr de Haut-Brion, etc., qui épousa à Toulouse en 1712 Catherine de Bertier. Ce dernier laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean-Félix, né en 1717, évêque de Lodève, un des plus vertueux prélats de son temps, décédé en 1790 ; 2° Joseph, comte de Fumel, baron de Margaux, Paulhac, Haut-Brion, etc., né en 1720, lieutenant général des armées du Roi, en 1780, grand-croix de Saint-Louis en 1781, maire de Bordeaux en 1791, guillotiné dans cette ville le 27 juillet 1794, qui de son mariage avec Marie-Élisabeth de Conty, dame d'Hargicourt, en Picardie, eut une fille unique, Marie-Élisabeth, dame d'Hargicourt, mariée au vicomte du Barry, connu depuis lors sous le titre de comte d'Argicourt, propre neveu de la favorite du Roi, guillotiné à Bordeaux le 1^{er} février 1794 ; 3° Jean-Georges, vicomte de Fumel, né à Toulouse en 1721, major général de l'armée des Indes, décédé à Toulouse en 1788. Ce dernier avait épousé à Toulouse en 1770 M^{lle} de Comminges de Lastronges. Il en laissa quatre enfants : 1° Joseph-Louis, comte de Fumel, né à Toulouse en 1771, décédé à Caen en 1820 ; 2° Jacques-Pons, comte de Fumel, né à Toulouse en 1772, chevalier de Malte, marié à Marie de Sault, fille d'un conseiller au Parlement de Bordeaux, décédé à Paris en 1850, dont la descendance s'est éteinte en la personne de son petit-fils, Henri, comte de Fumel, né en 1831, décédé en 1901 au château de Lamarque sans laisser de postérité masculine de son mariage avec M^{lle} de

Laubespín, décédée en 1880; 3^e Joseph, vicomte de Fumel, né à Toulouse en 1776, chevalier de Malte, marié en 1822 à M^{lle} de Bertrand de Molleville, décédé à Toulouse en 1847, dont la descendance subsiste; 4^e Laure, mariée d'abord en 1794 au baron de Brane, ancien conseiller au Parlement de Bordeaux, puis, en 1801, au baron de Langsdorff. M. Joseph de Fumel, fils du comte de Fumel, est mort pour la France au cours de la dernière guerre.

Joseph-François de Fumel, auteur de la branche cadette, épousa, le 11 janvier 1578 Armoise de Lomagne, héritière de la seigneurie, ou baronnie de Montaigu, en Bas-Quercy. Leur fils, François de Fumel, baron de Montaigu, épousa en 1617 Sylvie de Pons de la Caze. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre-Sylvain, baron de Montaigu, marié en 1643 à Marie-Madeleine de Cieulat, et Jean-Jacques, Sgr de Las Treilles et de la Caze, marié à Anne de Raymond de Folmont, héritière de la seigneurie de Roquebrune, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau s'est éteint avec M^{lle} de Fumel-Montaigu, décédée fort âgée à Villeneuve-d'Agen vers 1850, et avec sa nièce, la marquise de Vassal-Montviel, née Fumel-Montaigu, décédée sans postérité dans la même ville vers 1841. Jean-Jacques de Fumel, auteur du rameau cadet, fut père de Bernard-Sylvain, Sgr de Roquebrune et de la Salle, marié à Antoinette de Couderc. Celui-ci eut, entre autres enfants, deux fils: 1^{er} Jean de Fumel, Sgr de Roquebrune et de la Salle, marié en 1723 à Marguerite de Saubat, dont la descendance s'éteignit en la personne de François de Fumel de Montaigu, vivant célibataire en 1856 à Montaigu, près de Moissac, et de sa nièce, M^{me} de Bernard de Lécusson; 2^e François, connu sous le titre de baron de Fumel-Roquebrune, mestre de camp de cavalerie. Ce dernier se fixa dans le nord de la France après le mariage qu'il contracta à Noyon, en 1753, avec M^{lle} Auberlicque de la Mothe. Il eut un fils, Joseph-Louis de Fumel, né à Noyon en 1755, qui fit en 1766 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis à l'École militaire. Joseph-Louis de Fumel entra plus tard dans les ordres; mais pendant la Révolution il abandonna la prêtrise pour se marier. Sa descendance subsistait obscurément dans les dernières années du XIX^e siècle.

La seconde ligne de la maison de Fumel a possédé, entre autres biens, l'importante seigneurie de Montségur, située à quatre lieues de Fumel, en Agenais. O'Gilvy lui attribue un Bertrand de Fumel, président des enquêtes au Parlement de Paris, qui fut évêque de Nevers de 1341 à 1356. D'après les preuves de Cour la filiation suivie remonterait à Esquieu de Fumel, damoiseau, Sgr de Crozefont,

Montgaillard, Rogier, et en partie de Montségur, qui vivait en 1388. Le chef de cette ligne, Henri, marquis de Fumel, baron de Montségur, décédé en 1759, avait épousé vers 1740 Charlotte de Bertin, sœur du ministre du même nom. Il en eut deux fils, Philibert, né à Agen en 1742, et Louis-Benoît, baron de Fumel-Montségur, brigadier des armées du Roi, lieutenant général de la principauté de Dombes qui furent les derniers représentants de leur ligne et qui moururent sans postérité pendant l'émigration. Son fils aîné, Philibert, marquis de Fumel-Montségur, était maréchal de camp et lieutenant général de la province d'Agenais et chevalier du Saint-Esprit quand il fut élu député de la noblesse de la sénéchaussée d'Agen aux États généraux de 1789. Il avait épousé d'abord en 1770 Marie-Françoise d'Aldart, puis, en 1776, Charlotte-Henriette du Tillet et avait eu de ces deux unions plusieurs enfants qui moururent jeunes.

La maison de Fumel a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, des commandants de places fortes, des gentilhommes de la Chambre du Roi, etc.

Le marquis, le baron et le comte de Fumel furent admis aux honneurs de la Cour de France le 25 novembre 1709, le 27 mars 1770, et le 29 décembre 1773.

Principales alliances : de Biron de Montferrand, de Puyguilhem, de Durfort, de Verdun, de Voisins, du Maine d'Escandillac 1563, de Beynac 1568, de Caumont de Lauzun 1578, de Saunhac, de Pompadour, de Montesquiou de Sainte-Colombe, de Lévis-Mirepoix, de Beaupoil de Saint-Aulaire 1676, d'Aulède de Pardailhan 1682, de Bertier 1712, du Barry (d'Argicourt), de Cugnac de Giversac 1750, de Comminges de Lastronques 1770, de Bertrand de Molleville 1822, de Faivre de Villespassants de Saint-Maurice 1882, Drouilhet de Sigalas, de Fournas 1846, Mouchet de Battefort de Laubespain 1872, du Sault, de Lomagne de Montaigu 1578, de Pons, de Gauléjac, de Vassal, de Montlezun, d'Astorg 1724, d'Abzac 1753, de Carbonnières, Pallavicini, de Menou, de la Barthe, de Bertin (de Bourdeille), du Tillet, d'Hébrard du Rocal 1698, etc.

Une famille de Fumel, distincte de celle dont il vient d'être parlé, a appartenu à la noblesse de l'Auvergne où elle possédait un château de son nom. Elle portait pour armes : *d'or à trois pommes de pin d'azur*. Son premier auteur connu, Guillaume de Fumel, vivait en 1292. Guyon de Fumelles était seigneur de Combrelles en 1477. Les trois fils de Jean de Fumel rendirent hommage en 1502. Cette famille s'éteignit antérieurement à la grande recherche commencée en 1666.

FUMICHON (de Loynes). Voyez : LOYNES (DE).

FUMOUE, en Périgord et en Bordelais. Armes : *bandé d'azur et d'argent de six pièces*¹.

La famille FUMOUE appartient à l'ancienne bourgeoisie du Périgord où elle a possédé la seigneurie de Thénac.

Augier de Fumouze était notaire en 1496. Antoine Fumouze, receveur général des taillons en Guienne, trésorier et payeur de la gendarmerie de France, résidait à Bordeaux en 1606. Jean Fumouze, sieur de l'Aubarède, fit enregistrer à l'*Armorial général* de 1696 ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

La famille Fumouze a fourni des magistrats et des officiers distingués.

Elle subsistait en Bordelais il y a peu d'années.

Principales alliances : de la Valette de Montbrun 1740, Denois (de Saint-Marc), de Papus, Boyer, de Raymond de Mayne, etc.

FUNCK-BRENTANO².

Famille de haute bourgeoisie, originaire des Flandres.

Jacques Funck, propriétaire du château de Differdange, dans le grand-duché de Luxembourg, avait épousé Marie-Anne-Cunégonde Weydert, dont il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Théophile Funck, docteur en médecine, professeur à l'École des sciences politiques, chef de bureau au ministère des finances, membre de la Légion d'honneur, propriétaire du château patrimonial de Differdange, décédé en 1906, fut naturalisé français en 1871, en récompense des grands services qu'il avait rendus pendant la guerre de 1870-1871. Il avait épousé Sophie Brentano de la Roche. Il en eut une fille, M^{me} de Pawloff de Tannenberg, et deux fils. Ceux-ci, joignant à leur nom celui de leur famille maternelle, sont connus sous le nom de Funck-Brentano. L'aîné d'entre eux, Frantz, bibliothécaire à l'Arsenal, est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques justement estimés; de son mariage avec M^{lle} Regray il a eu trois fils dont deux sont morts pour la France au cours de la dernière guerre. Le puîné, Louis, professeur à la Faculté de médecine, a épousé en 1897 Marthe Chaperon, nièce du docteur Brouardel, dont il a eu deux enfants.

1. Cette notice a été faite à l'aide d'une aimable communication de M. Boissérie de Marmontel.

2. Cette notice a été faite grâce à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le vicomte de Romanet.

FURCY de LAVALT et de BROCHESSAC. Armes (d'après le *Bulletin héraldique de France* de janvier 1895) : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois roses du même; au chef cousu de gueules chargé de neuf carreaux d'or de trois tires, 2, 3 et 4.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire du Poitou, fixée en Aunis au cours du XVIII^e siècle.

Albert-Tibulle FURCY DE LAVALT, peintre distingué, marié à M^{lle} Bardet, était conservateur du musée de la Rochelle dans les dernières années du XIX^e siècle. Son fils, Gaston, a épousé en décembre 1894 M^{lle} de Callières.

FURCY de BAUX (de).

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

M. François de Baux, fils de feu Louis-Hippolyte de Furcy de Baux et de Jeanne de Tourneuf, a épousé en août 1897 M^{lle} de Mausson de Condé.

FURÉ (de Bataille de). Voyez : BATAILLE DE SÉVIGNAC ET DE FURÉ, aux additions du tome XV.

FURET de PRÉBARON. Armes : *d'azur à une bande d'or chargée d'un furet courant de sable.*

La famille FURET DE PRÉBARON, aujourd'hui éteinte, ou près de s'éteindre, appartenait à la noblesse de Franche-Comté. Elle paraît avoir eu pour berceau la ville de Pontarlier.

M. de Lurion lui a consacré une courte notice dans son *Nobiliaire de Franche-Comté*.

Etienne Furet, de Pontarlier, était marchand à Poligny en 1528; il fut élu échevin de cette ville en 1522. Jean Furet, domicilié à Pontarlier, était en 1535 receveur de la seigneurie de Pontarlier. Sa descendance s'agrégea petit à petit à la noblesse. Guillaume Furet et son fils Pierre, témoins en 1588 du mariage de Guillaume de Baufremont, figurent dans cet acte avec la qualification d'écuyer. Hugues de Furet signa en 1679 la protestation de la noblesse de Franche-Comté contre l'abolition par le roi Louis XIV des Etats de la province. Il avait épousé en 1661 demoiselle N... de Ville et à la suite de ce mariage avait quitté Pontarlier pour venir s'établir à Salins où sa descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours. La famille Furet possédait au XVIII^e siècle les fiefs de Prébaron et d'Evillers sous le nom desquels ses membres furent connus suivant l'usage du temps. Elle régularisa sa situation nobiliaire en se faisant maintenir dans sa noblesse, en 1782, par arrêt du Parlement de Besançon.

N., Furet, docteur ès droits à Pontarlier, et Anne-Marie Furet, veuve de M. Boissard, avocat, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Pontarlier).

La famille Furet a fourni des magistrats et des officiers.

Principales alliances : de Favernier, de Raymond de Modène, François des Alleux, Leschenaut du Villard 1862, etc.

Une famille Furet a appartenu à la noblesse des environs d'Étampes. Elle portait pour armes : *d'azur à trois épées d'argent posées en pal, rangées, les pointes en bas, soutenues d'une macle de même et posées au-dessus d'un croissant aussi d'argent*. Elle revendiquait pour auteur, mais sans preuves, un Nicolas Furet, Sgr d'Aubervilliers, Clamart et Meudon, qui était au xv^e siècle huissier d'armes du Roi. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une de ses représentantes, Gabrielle-Geneviève Furet de Cernay, née en 1751 à Cernay-la-Ville, au diocèse de Paris, fit en 1762 pour être admise à la maison de Saint-Cyr.

FURGOLE (de), à Toulouse. Armes : *de gueules à un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. — La branche demeurée à Verdun et anoblie en 1661 portait : *d'or à une bande d'azur chargée de trois pommes de pin du champ*.

La famille DE FURGOLE, honorablement connue à Toulouse, a eu pour berceau le bourg de Castelferrus, en Bas-Quercy.

M. Villain en a donné une généalogie sommaire dans le tome III de la *France moderne* (première partie).

Il en fait remonter la filiation à Jean Furgole, notaire à Castelferrus, décédé en 1733, qui avait épousé Marie Dané, décédée en 1732. Le fils de ceux-ci, Jean-Baptiste Furgole, né en 1690 à Castelferrus, au diocèse de Montauban, avocat en Parlement, décédé en 1761, fut un savant jurisconsulte et fut l'auteur de nombreux ouvrages de droit civil et criminel. Il avait été anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1754. Il avait épousé à Toulouse en 1720 Jeanne-Marguerite Pauzadé, fille d'un procureur au Parlement de cette ville. Il fut père de Pierre-François de Furgole, né en 1740, professeur de droit à l'Université de Toulouse, marié en 1779 à Marguerite-Henriette de Vernhes, et grand-père de Pierre-Casimir de Furgole, né en 1781, conseiller à la Cour de Toulouse, marié le 19 fructidor an XII à Jeanne-Pascale de Cayla, décédé en 1836. Le fils de ce dernier, Achille-Isidore de Furgole, né en 1808, avocat à Toulouse, marié à Marie-Jeanne Evesque, décédé en 1870, a laissé deux fils : 1^o Henri, né en 1856, percepteur; 2^o Joseph, né en 1871, prêtre.

M. de Furgole, cadet, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

Principales alliances : de Joly 1755, de Cayla, Bernadac, etc.

La famille de Furgole avait vraisemblablement dans le passé une origine commune avec une famille de Furgolles qui résidait au xvii^e siècle à Verdun (Tarn-et-Garonne). Cette famille paraît avoir eu pour dernier représentant Pierre de Furgolles, capitaine au régiment d'Estrades en 1655, qui, en récompense de ses services, fut anobli par lettres patentes données en 1661, confirmées en 1667.

FURSAC (Rogues de). Voyez : ROGUES DE FURSAC.

FUSSEY (de). Armes : *d'argent à une fasce de gueules accompagnée de six merlettes de sable rangées en fasce, trois en chef et trois en pointe.*

La famille de Fussey, éteinte de nos jours, appartenait à l'ancienne noblesse de Bourgogne. Elle a eu pour berceau une seigneurie de son nom située dans l'ancien bailliage de Beaune. On trouvera dans les manuscrits de Chérin la généalogie détaillée qu'elle envoya au Cabinet des Ordres du Roi lorsque sous Louis XVI elle sollicita les honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner ce travail, envoya en mai 1787 un mémoire qui commence en ces termes : « La maison
« de Fussey passe à juste titre pour une des plus anciennes de la pro-
« vince de Bourgogne où elle est connue depuis plus de 500 ans. Cet
« avantage est soutenu par de belles alliances telles que celles de Poi-
« tiers, de Dinteville, de Brancion, de Bouton, de Vuillafrans, de Thiard,
« de Sommyèvre, de Courcelles, de Blisterwick, de Chissey, de Choi-
« seul-Meuse, de Ligniville et de Beauvau-Tigny. Elle a donné divers
« sujets à l'ordre de Malte et a été jurée dans les chapitres nobles de
« Remiremont et de Saint-Pierre-de-Mâcon. Le nom de Fussey est
« connu depuis Jean de Fussey, chevalier, dit Lechaud, lequel
« rendit aveu au duc de Bourgogne au mois d'octobre 1257 de ce qu'il
« possédait au lieu de Fussey. On trouve ensuite dans l'ordre chrono-
« logique Odet Séchans de Fussey, damoiseau, mentionné dans deux
« actes de 1265 et 1280. La filiation est invinciblement prouvée, depuis
« Jean de Fussey premier du nom, Sgr de Civray, lequel fut présent,
« avec noble homme monseigneur Anceau de Pommart, chevalier, et
« Jean de Nesle, à un hommage rendu le 1^{er} jour du carême de mars
« 1377 à noble et puissant seigneur Pierre de Montagut, Sgr de Mais-
lain (?), chevalier... » Sur le vu de ce mémoire le marquis de Fussey
eut l'honneur de monter dans les carrosses du Roi le 24 mai 1787.

Charles de Fussey, Sgr de Neufvelle, Sarrigny, Méneserre, etc.,

marié à Dijon en 1532 à Philibert de Courcelles, eut deux fils, Jean et Pierre, qui furent les auteurs de deux branches.

Le chef de la branche aînée, Vivant de Fussey, chevalier, qualifié en novembre 1631, se qualifiait baron de Méneserre, la Motte-Chissey et Serrigny; il acquit en 1628 pour la somme de 11.600 livres la seigneurie de Chélas, en Barrois. Il épousa d'abord Jeanne-Éléonor de Sommyèvre, dont il n'eut pas d'enfants, puis en 1625 Catherine-Thècle de Ligniville, qui fut dame d'honneur de la duchesse de Lorraine, puis de la reine régente Anne d'Autriche. Il eut deux fils : 1° Nicolas, qui continua la lignée; 2° Henri, chevalier de Malte en 1642, puis commandeur. Nicolas de Fussey, connu sous le titre de marquis de Méneserre, marié en 1667 à Marguerite de Cossart d'Espiés, fut lieutenant général des armées du Roi et commandant de la province de Roussillon. Ses trois filles furent chanoinesses de Poussay. Il eut aussi deux fils : 1° Claude-Nicolas de Fussey, marquis de Méneserre, admis en 1700 aux États de Bourgogne, chambellan du duc de Lorraine en 1701, marié cette même année à Catherine-Simone de Choiseul-Meuse, dont les fils moururent sans postérité; 2° Charles-François de Fussey, chambellan du duc de Lorraine, marié à Nancy en 1678 à Charlotte-Thérèse de Ficquelmont, qui continua la lignée. Ce fut le petit-fils de celui-ci, Charles-François, comte, puis marquis, de Fussey, qui fut admis en 1787 aux honneurs de la Cour. Son fils, Charles-Just, marquis de Fussey, né à Nancy en 1770, décédé à Béthune en 1838, s'était fixé en Artois après le mariage qu'il contracta en 1812 avec Albertine-Josèphe de Beaulaincourt-Marles, décédée à Saint-Germain-en Laye le 26 octobre 1849; il ne laissa que quatre filles : 1° Caroline-Albertine, décédée sans alliance en 1888; 2° Marie-Joséphine, dame du Sacré-Cœur, décédée en 1888; 3° Louise-Joséphine, mariée à Amiens en 1851 à M. Rivière de Vauguérin; 4° Cécile Joséphine, née en 1828, mariée en 1849 au comte d'Aumont, ancien page de Louis XVIII, décédé en 1893.

La branche cadette posséda, entre autres biens, la seigneurie de Serrigny. Son chef Nicolas-Xavier, connu sous le titre de marquis de Fussey-Serrigny, marié en 1753 à M^{lle} de Reugny, dame du Tremblay, en Nivernais, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages d'Autun et de Saint-Pierre-le-Moutier. Il fut le grand-père de Jean-Baptiste-Edouard, comte de Fussey, né en 1788, vengeur réputé, décédé à Neuilly en 1851, qui épousa à Autun en 1811 M^{lle} Roux de Bellerue, décédée en 1876. M. de Fussey eut de cette union quatre enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Marie-Isaure, décédée sans alliance en 1902; 2° Charles-Léopold, marquis de Fussey, né à Autun en 1814, décédé à Paris en 1875, qui épousa

M^{lle} Herrewyn, fille d'un agent de change de Dunkerque, décédée à Paris en 1905, et qui n'en eut qu'une fille morte sans alliance en 1905; 3^e Elisabeth-Pauline, mariée successivement à M. Ladureau (de Belot) et à M. de Pulligny, décédée en 1853; Adélaïde Gasparine, née en 1821, décédée à Autun en 1906 sans avoir été mariée.

La famille de Fussey avait fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers, des chanoinesses de chapitres nobles, etc.

Principales alliances : de Vuillafans 1456, de Dinteville, de Brancion 1508, de Sercey, de Courcelles 1532, de Vaulx 1554, de Bernard de Montessus de Rully 1608, de Blisterwick, de Sommyèvre, de Ligniville, de Cossart d'Espiés 1667, de Choiseul-Meuse 1701, le Compasseur de Courtivron 1759, Hennequin de Curel 1761, de Ficquelmont 1698, de Beauvau-Tigny 1726, de Beaulaincourt-Marles 1812, d'Aumont 1849, de Champagne, de Belot de Villette 1786, le Clerc de Pulligny 1851, etc.

FURST (de), en Alsace. Armes : *de gueules à un lion d'or*. — L'écu timbré d'un casque posé de trois quarts, surmonté d'une couronne de Marquis. — Cimier : *un lion errant*. — Supports : *deux griffons d'argent, lampassés de gueules et couronnés d'or*. Devise : JE DÉCHIRE QUI M'IRRITE.

La famille DE FÜRST est une des plus anciennement connues de la ville libre et impériale de Rosheim, en Alsace, à laquelle elle a donné une longue suite de sénateurs et de bourgmestres. Toutefois, on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Alsace.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans *l'Annuaire de la noblesse* de 1905.

Pierre Fürst, à partir duquel il donne la filiation, fut sénateur, puis, en 1586, bourgmestre de la ville de Rosheim, en Basse-Alsace. Il avait épousé Marguerite Erlin. Leurs fils, Georges Fürst, marié à Marie de Romersheim, était en 1590 bourgmestre de Rosheim. Il eut au moins deux fils : 1^o Georges, décédé à Rosheim en 1654, qui épousa Catherine Bischoff et qui continua la lignée ; 2^o Jacques, chancelier du Sénat et de la ville de Rosheim, décédé en 1636. Jean Fürst, fils de Georges, d'abord sénateur de Rosheim, était bourgmestre de la même ville quand il fit enregistrer son blason à *l'Armorial général* de 1696 (registre de Strasbourg). Il épousa à Rosheim en 1694 Barbe Graü, fille d'un prévôt royal de Molsheim, et fut père de Jean-Georges Fürst, sénateur de Rosheim en 1734, qui épousa en 1726 Cathe-

rine Schaeffer. Le fils de celui-ci, François-Joseph, né à Rosheim en 1735, prévôt royal de Fort-Louis, créé conseiller intime et bailli de Bernheim par lettres du margrave de Bade d'août 1768, marié en 1766 à Marie-Thérèse de Vogel, décédé en 1786, fit le premier précéder son nom de la particule **DE**, qui a été conservées par ses descendants. Il laissa deux fils : 1° Jacob-Ignace de Fürst, né en 1771, receveur des finances à Spire, décédé dans cette ville en 1834, dont le fils, officier bavarois, mourut sans postérité à Munich en 1862 ; 2° Jean-Antoine de Fürst maire de Seltz en 1814, marié en 1806 à Charlotte de Bauer, décédé en 1832, dont la descendance subsiste en Alsace.

M. Maurice de Fürst, né en 1873, médecin aide-major, et ses deux frères, Paul, adjoint au conseil légiste de la Banque ottomane, et André, né en 1887, ont été autorisés, par jugement du tribunal civil de Pamiers du 11 mai 1900 et du tribunal civil de Nancy du 10 août 1903 et du 19 août 1904, à faire régulièrement précéder leur nom de la particule **DE**, portée par leurs ascendants avant la Révolution.

La famille de Fürst a fourni des officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis, de l'Aigle-Rouge et de la Légion d'honneur, des directeurs de salines à Chambrey, un membre de Conseil d'État d'Alsace-Lorraine, etc. Deux de ses membres sont morts pour la France au cours de la dernière guerre.

Principales alliances : de Vogel 1766, Sedelmeyer 1800, de Lichtenstein, de Styernberg, de Zervo, de Bauer, de Vaulx d'Achy 1836, Warnod 1872, Robuste de Laubarière 1903, etc.

FUSSY (Gassot de). Voyez : GASSOT DE LA VIENNE, DE FUSSY, DE CHAMPIGNY, DE ROCHEFORT, etc.

FUSTEL de COULANGES.

La famille FUSTEL DE COULANGES, de très honorable bourgeoisie, est originaire de Bretagne, d'après la tradition.

Jean-Bertrand Fustel de Coulanges, né en 1795, ancien militaire, décédé en 1831, avait épousé en 1823 Adélaïde-Honorine Queulain, fille d'un industriel de Cambrai, dont il eut cinq enfants. Leur fils, Denis Fustel de Coulanges, né à Paris, rue Traversière-Saint-Honoré, le 18 mars 1830, littérateur bien connu, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, mourut en septembre 1889 à Massy (Seine-et-Oise). Sa veuve est décédée en 1922. Leur fils, Louis-Bertrand Fustel de Coulanges, a épousé à Paris en 1892 M^{lle} Louise Gautier, fille d'un professeur à l'École de médecine, membre de l'Institut.

Une famille Fustel, du reste non noble, occupait au xviii^e siècle un

rang distingué dans les environs de Brest, en Basse-Bretagne. Un de ses membres, Jean-Thomas Fustel de la Villechoux, épousa à Lignol, en 1775, Anne de Kerouallan.

Une autre famille Fustel occupait sous Louis XIV un rang distingué à Paris. Jacques Fustel était conseiller à la Cour des monnaies de cette ville ; sa fille, Marguerite, épousa en 1697 Jean-Augustin Ogier d'Ivry.

FUTSUN de LACARRE (de la). Voyez : LAFUTSUN DE LACARRE (DE).

FUYE (Allotte de la). Voyez : ALLOTTE DE LA FUYE, aux Additions du tome XVIII.

FUZET de POUGET. Armes : *d'azur à trois fusées d'argent posées 2 et 1.* Mgr Fuzet portait : *d'azur à trois fusées d'or ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles à six rais d'or.* — Devise : PLUS VEUX SERVIR QUE BRILLER.

La famille FUZET, ou FUZET DE POUGET, est honorablement connue en Vivarais où elle vint de Savoie s'établir au cours du XVIII^e siècle.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1902 et dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux.

M. Antoine Fuzet, secrétaire de l'ordre de Malte, acquit, le 16 octobre 1753 du marquis de Chanaleilles de la Saumès, la terre et le château du Pouget, situés près de Berrias, que sa descendance a conservés jusqu'à nos jours. La famille Fuzet acquit encore en 1787 et 1788 les terres de Toul et de Chaussonarés. M. Fuzet de Pouget épousa sous la Restauration Marie-Hélène de Barrès du Molard. Leur fils, le docteur Fuzet de Pouget, a été élu en 1901 conseiller général de l'Ardèche pour le canton de Joyeuse.

C'est à cette famille qu'appartenait Edmond-Frédéric Fuzet, né en 1839 au château de Beauvert, à Laudun (Gard), évêque de Saint-Denis, à l'île Bourbon, en 1888, évêque de Beauvais en 1893, archevêque de Rouen en 1899.

FUZIER et FUZIER-HERMAN.

La famille FUZIER appartient à la vieille bourgeoisie du Vivarais. Elle a eu pour berceau le village d'Oulas, situé dans la paroisse de Saint-Vincent-de-Durfort, près de Privas.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne (Drôme et Ardèche)*.

Il en fait remonter la filiation à honnête Jacques Fuzier, du lieu

d'Oulas, qui avait épousé Marguerite Marcha, fille d'un ministre protestant, et qui fit son testament le 3 septembre 1667. François Fuzier, descendant du précédent, né à Flaviac en 1732, d'abord notaire à Mauves, vint dans la suite se fixer à la Voulte-sur-Rhône et fut nommé en 1769, maire de cette ville où il mourut en 1816. Ses quatre fils, Augustin-François, avocat, décédé à Valence en 1833, Mathieu, décédé à Lyon en 1827, François-Louis-Baptiste, fixé à Bergame, en Italie, décédé dans cette ville en 1870, et François Ferdinand, juge de paix à la Voulte, décédé en 1838, furent les auteurs de quatre branches dont l'aînée est aujourd'hui éteinte et dont la troisième est fixée à Bergame. Le chef de la deuxième branche, aujourd'hui l'aînée, Victor-Ennemond Fuzier, né en 1812, préfet, décédé en 1890, fut connu sous le nom de Fuzier-Herman après le mariage qu'il contracta en 1844 avec Pauline Herman, fille d'un sénateur du Second Empire. Il fut père de M. Edouard Fuzier-Herman, jurisconsulte très distingué, décédé en 1894, qui a lui-même laissé un fils.

La famille Fuzier a fourni des conseillers généraux de l'Ardèche, des médecins, etc.

Principales alliances : Aurenche, Rolland de Fromentière 1786, Herman, Ginoulhiac 1833, Balguerie 1865, Sabatier de la Batie, 1817.

Une famille Fuzier, ou Fusier, a appartenu à la noblesse du Dauphiné. Elle portait pour armes : *d'azur à trois fusées d'or*. Elle avait pour auteur Pierre Fusier, du lieu de la Buissière, qui fut anobli en 1455 par lettres du Dauphin Louis vérifiées le 23 février 1456. Arthaud et Jean Fusier, petits-fils de Pierre, furent les auteurs de deux branches qui subsistaient sous Louis XIV. François de Fuzier d'Auzon fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Grenoble).

On trouve aussi une famille Fusier à Besançon. Jean Fusier, ancien recteur de l'Université de Dôle, était en 1448 lieutenant général du bailliage d'Aval. Il n'eut qu'une fille, mariée à Odon Caillot, licencié ès lois.

FYARD de GÉVIGNEY et de MERCEY. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 25 mai 1789) : *d'azur à une foi d'argent posée en fasce, et surmontée d'un cœur enflammé aussi d'argent*. — L'écu timbré d'un casque de front avec ses lambrequins d'argent et d'azur. — Claude-François Fyard, lieutenant au bailliage de Besançon, fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696 : *d'argent à un clairon d'azur accompagné de trois cœurs de gueules*. — On trouve, enfin, les armes suivantes : *de gueules à trois chevrons d'or et au lion de sable brochant sur le tout*.

La famille FYARD, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à la noblesse de Franche-Comté.

Labbey de Billy en a donné une généalogie dans son Armorial. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les ouvrages de MM. de Lurion et Suchaux, etc.

Elle revendiquait pour un de ses membres un Hugues Fyard, qui fut tué en 1396 à la bataille de Nicopolis.

Les travaux mentionnés plus haut, d'accord avec un arrêt du Conseil d'Etat du 28 mars 1789, font remonter la filiation à noble homme Claude Fyard, écuyer, originaire du Charolais, demeurant à Vesoul, qui passa un traité, le 4 août 1494, avec son fils Jeannot.

Frédéric Fyard, lieutenant général au bailliage de Besançon, obtint en 1689 l'autorisation de posséder des biens nobles jusqu'à 1500 livres de revenu.

Jean-Claude Fyard, Sgr de Gevigney et de Mercey, fils de Paul Fyard et de Philippe Guillier, était dans les premières années du XVIII^e siècle président au présidial de Vesoul. De son mariage avec Anne-Françoise Lancet il eut, entre autres enfants, deux fils, Desle-Paul, Sgr de Gevigney, et Claude-Louis, Sgr de Mercey, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 28 mars 1789, par un arrêt du Conseil d'Etat, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, après avoir justifié leur filiation depuis 1494. Ils obtinrent, le 25 mai suivant, un règlement d'armoiries qui est également conservé dans le *Nouveau d'Hozier*.

La branche aînée s'est éteinte en la personne de Claude-François-Joseph Fyard de Gevigney, décédé à Vesoul le 23 octobre 1827.

L'auteur de la branche cadette, Claude-Louis Fyard, Sgr de Mercey, né le 26 février 1707, président au présidial de Vesoul, épousa le 23 août 1738 Anne-Antoinette Normand, fille d'un conseiller au bailliage et siège présidial de Vesoul. Il avait obtenu en 1725 des lettres patentes déclarant que la permission de posséder fief accordée en 1689 à son parent Frédéric Fyard ne nuisait pas à sa noblesse. Il eut cinq fils. Le troisième de ceux-ci, Jean-François Fyard de Mercey, qui continua la lignée, né à Vesoul en 1750, était capitaine au corps royal d'artillerie, régiment de Besançon, quand il épousa, le 9 novembre 1781, Charlotte Charles de Levrecey, fille d'un conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Vesoul. Leur fils, Jean-Guillaume Fyard de Mercey, né à Vesoul le 15 février 1785, mourut prématurément à Paris en 1824. De son mariage avec Pauline Raillard de Granvelle, il laissa une fille, Eugénie-Louise, qui épousa en 1835

M. Beuvain de Beauséjour et qui mourut fort âgée en 1907, dernière représentante de sa famille.

MM. Fyard de Gevigney, Fyard de Mercey, chevalier de Saint-Louis, et plusieurs autres membres de la famille Fyard prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vesoul.

La famille Fyard avait fourni des magistrats et des officiers distingués, dont huit chevaliers de Saint-Louis, un chevalier profès de Saint-Jean-de-Jérusalem, etc.

Principales alliances : de Montrichard, Mareschal, Richard de Boussières, Charles de Levrecey, Raillard de Granvelle, Lange de Ferrières, Caboud de Saint-Marc, Patissier de la Forestille, Bolot de Chauvilleraïn, Beuvain de Beauséjour 1835, etc.

FYOT et FYOT de la MARCHE et de MIMEURE. Armes : écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un chevron d'or accompagné de trois losanges du même ; aux 2 et 3 de sable à trois bandes d'or. — Cimier : un ange à mi-corps revêtu d'une cotte aux armes de l'écu et ailé d'or. — Supports : deux lions.

La famille FYOT DE LA MARCHE ET DE MIMEURE, éteinte en 1842, avait occupé un rang brillant dans la noblesse parlementaire de Bourgogne. Elle était originaire de Châtillon-sur-Seine.

La Chesnaye des Bois en a donné au XVIII^e siècle une généalogie assez incomplète. On trouvera dans *le Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres, Jean Fyot de la Marche, comte de Dracy, fit en 1779 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Barthélemy-Philippe-Félix, né en 1765. On trouvera aussi quelques renseignements sur les Fyot dans la *Noblesse aux États de Bourgogne* de M. d'Arbaumont, dans les *Armoiries et familles nobles de la Bresse loughannaise* de Guillemaut, dans les *Notices généalogiques* du baron de Woelmont, etc.

Jean Fyot, premier auteur connu de la famille, était en 1398 précepteur et aumônier du Dauphin qui fut plus tard le roi Charles VII. Son neveu, Guillaume Fyot, était en 1431 un des quatre maîtres d'hôtel du duc de Bourgogne. Il fut suivant la Chesnaye des Bois père et suivant M. d'Arbaumont, frère d'Edme Fyot, secrétaire du duc Philippe le Bon en 1432, qui continua la lignée. Le fils de celui-ci, Jean Fyot, conseiller du duc en 1468, décédé fort âgé à Châtillon-sur-Seine, avait épousé Henriette le Lièvre du Martrois. Il en eut trois fils, Jean, Jacques et Pierre, qui furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la première branche, Jean Fyot, Sgr de la Marche, laissa deux fils : 1^o Jean, qui continua la lignée ; 2^o François, Sgr d'Arbois, homme d'armes des ordonnances, qui fut tué au service du

roi Henri IV, avant d'avoir eu le temps de faire enregistrer les lettres d'anoblissement accordées par ce prince en 1594. Jean Fyot, Sgr d'Arbois, Montjay et Orain, reçu le 4 août 1576 conseiller au Parlement de Bourgogne, obtint en mars 1596 le renouvellement des lettres de noblesse accordées à son frère en 1594. Il épousa Gasparde de Montholon. Il fut père de Philippe Fyot, Sgr de la Marche, second président au Parlement de Bourgogne en 1637, garde des sceaux en la chancellerie de cette province, et grand-père de Jean Fyot, Sgr de la Marche, baron de Montpont, président à mortier au Parlement de Bourgogne, marié à Anne Valon, qui continua la lignée, et de Claude Fyot de la Marche, abbé commendataire de Saint-Étienne de Dijon, conseiller d'État, conseiller d'honneur au Parlement, député du clergé aux États de Bourgogne, auteur de l'*Histoire de Saint-Étienne de Dijon*, décédé en 1721 à l'âge de 91 ans, qui obtint en 1680 l'érection en comté de sa seigneurie de Bosjan. De son mariage avec Anne Valon, Jean Fyot de la Marche laissa à son tour deux fils : 1° Philippe Fyot de la Marche, comte de Bosjan, président à mortier au Parlement de Bourgogne, marié à Madeleine de Muxie, qui continua la lignée ; 2° François Fyot de la Marche, baron de Montpont, conseiller au Parlement de Paris, décédé sans postérité en 1716. Claude-Philibert Fyot de la Marche, comte de Bosjan, fils aîné de Philippe, fut premier président au Parlement de Bourgogne en 1745, obtint en 1762 l'érection en marquisat de sa seigneurie de la Marche et mourut en 1768 laissant un fils, Jean-Philippe, qui lui succéda dans sa charge de premier président. Il eut deux frères : 1° Charles-Philippe Fyot de la Marche, créé comte de Dracy le Fort par lettres de 1754, ministre de France à Gênes, premier président au Parlement de Franche-Comté, dont le fils Jean Fyot, comte de Dracy, marié en 1764 à Judith Joly de la Borde, continua la lignée ; 2° Philippe Fyot de la Marche, Sgr de Clemencey, lieutenant général des armées du Roi, décédé sans alliance en 1750. Le dernier représentant de cette branche, Barthélemy-Félix Fyot, marquis de la Marche, décédé en 1842, a laissé au Musée de Dijon une belle collection de vases grecs. Il avait légué à son petit-neveu, Antoine-Félix de Beaurepaire, décédé en 1883, le château de la Marche qui fut détruit par un incendie en 1862 avec toutes ses précieuses collections. M. de Beaurepaire avait été autorisé par ordonnance du 16 août 1843 à joindre à son nom celui de Lamarche ; il n'a pas laissé de postérité.

L'auteur de la deuxième branche, Jacques Fyot, Sgr de Barain, d'abord gouverneur de Châtillon-sur-Seine, fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, fut reçu le 10 janvier 1528 greffier en chef du Parlement de Dijon et mourut au cours de cette même

année. Son petit-fils, François Fyot, Sgr de Barain, Vaugimois, etc., décédé en 1636, fut reçu en 1593 conseiller au Parlement de Dijon et fut nommé en 1625 conseiller d'État. Il fut père de Jacques Fyot, écuyer de la reine Anne d'Autriche, puis conseiller au Parlement de Dijon, marié en 1622 à Odette de Massol. Le petit-fils de celui-ci, Anselme Bernard Fyot, Sgr de Vaugimois, conseiller au Parlement de Bourgogne, président aux requêtes du Palais, épousa, le 3 juillet 1687, Anne-Philippine Valon de Mimeure. Leur fils, Richart Fyot de Vaugimois, page de la Petite Écurie, recueillit en 1719 la seigneurie de Mimeure par héritage de son oncle, Emilian Valon, lieutenant général des armées du Roi, membre de l'Académie française, qui en avait obtenu l'érection en marquisat par lettres de 1697. Il fut père de Claude Fyot, marquis de Mimeure, conseiller au Parlement de Dijon, qui épousa M^{lle} de Sassenay et qui continua la lignée. Cette branche s'est éteinte en la personne de Claude Fyot, marquis de Mimeure, né en 1801, décédé sans alliance en 1874. C'est pour se conformer aux désirs testamentaires de celui-ci que M. Ferdinand de Buyer, petit-fils de la marquise de Chaillot, née Fyot de Mimeure, a relevé le titre de marquis de Mimeure.

La troisième branche s'éteignit au xvii^e siècle. Son auteur, Pierre Fyot, fut père d'Antoine Fyot, Sgr de Chevanay, né à Châtillon-sur-Seine, prévôt de cette ville, décédé en 1571, qui fut reçu en 1554 conseiller au Parlement de Dijon. Jean Fyot, Sgr de Chevanay, né en 1544, marié en 1571 à Jeanne Bégat, décédé en 1599, fut reçu en 1571 conseiller au même Parlement.

Principales alliances : de Montholon, de Lénoncourt, Joly de Drambon, Alleman de Champier, Baillet, Barberie de Courteilles, de Voyer d'Argenson, de Macheco, le Gouz, des Barres, de Massol, de Berbisey, Bernard de Sassenay, de Sayve, Perreney de Grosbois, de Berbis, etc.

Il a existé en Bourgogne une famille Fyot dont les premiers auteurs connus étaient en 1581 simples laboureurs à Antilly. Un représentant de cette famille, M. Jean-Marc-Antoine Fyot, déposa aux Archives de la Côte-d'Or en 1846 et 1860 un grand nombre de titres qu'il fit viser par M. Rossignol, archiviste départemental, et par lesquels il cherchait à se rattacher à la famille Fyot de la Marche et de Mimeure.

C'est à une troisième famille du même nom qu'appartient M. Eugène Fyot, archéologue distingué, membre de l'Académie de Dijon.

Une famille Fyot a occupé aux xvi^e et xvii^e siècles un rang distingué à Nantes, en Bretagne. Les généalogistes ont voulu en faire une branche de la puissante famille parlementaire bourguignonne du

même nom et lui en attribuent les armoiries. Noble homme Nicolas Fyot de la Rivière, négociant à Nantes, échevin de cette ville en 1572, était en 1589 trésorier et receveur général des finances en Bretagne. Il eut, entre autres enfants, une fille mariée à Pierre de Monti et deux fils : 1° noble homme Yves Fyot des Rembergères, trésorier et receveur général des finances en Bretagne après son père, en 1617 ; 2° Michel Fyot de la Lande. Un sieur Fyot de la Briantaye, peut-être issu de la même souche, résidait à Landerneau quand il fut débouté de ses prétentions à la noblesse en 1669.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

ABANCOURT (d'), en Picardie et en Haute-Normandie. Armes : *d'argent à une aigle de gueules (aliàs de gueules à l'aigle d'argent pour le rameau des sieurs du Helloy), becquée et membrée d'or, les ailes étendues.* — Cimier : *une tête de maure sur la pointe d'une lance.* — Supports : *deux lions de gueules*¹.

Une famille d'ABANCOURT a appartenu à l'ancienne noblesse de Picardie. Elle avait eu pour berceau une terre de son nom située près de Granvilliers, en Beauvaisis.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nobiliaire du Soissonnais* de Lainé et dans le *Nobiliaire de Normandie* d'O'Gilvy.

Elle a pour premier auteur connu Jean d'Abancourt, écuyer, Sgr de Courcelles, qui, le 6 avril 1377, fournit à l'évêque de Beauvais le dénombrement de cette terre mouvante du vidamé de Gerberoy. Le même gentilhomme est qualifié chevalier dans un autre dénombrement de la même terre qu'il rendit le 24 janvier 1402. Il fut peut-être père d'un Druon, ou Adrien, d'Abancourt et de Courcelles, vivant en 1415, à partir duquel la filiation est régulièrement établie. Guillaume d'Abancourt, écuyer, Sgr dudit lieu, fils de Druon, racheta le 20 novembre 1455 de Nicolas le Bastier, bourgeois de Paris, la seigneurie de Courcelles qu'avait aliénée son père. Son arrière-petit-fils, Jean d'Abancourt, Sgr de Courcelles et de Fricourt, épousa vers 1540 Suzanne Couet. Deux de leurs fils, Jean, Sgr de Courcelles, Blaquart, etc., marié en 1574 à Ida de Neufville, et Pierre, Sgr de la Lande, marié en 1599 à Judith de Frérot, furent les auteurs de deux

1. Cette notice remplace les quelques lignes qui avaient été consacrées à la famille d'Abancourt dans le premier volume de cet ouvrage (page 5, note).

rameaux, aujourd'hui l'un et l'autre éteints. Le chef du premier rameau, François d'Abancourt, sieur de Courcelles, fut maintenu dans sa noblesse, le 21 mai 1667 par arrêt du Conseil d'État ; il eut un fils, Jean-Baptiste, qui paraît être mort sans postérité, et deux filles, Marie-Françoise et Anne, qui furent admises à Saint-Cyr le 20 mai 1686. Le chef du rameau cadet, Louis d'Abancourt, vicomte de Vaudancourt, en l'élection de Guise, lieutenant du Roi à Saint-Quentin, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par le même arrêt que son cousin, le seigneur de Courcelles. Il avait épousé à Saint-Quentin en 1651 Marie du Breuil dont il ne paraît pas avoir eu d'enfants.

Une branche de la famille d'Abancourt, dont le point de jonction avec la souche est mal connue, s'est perpétuée en Normandie jusqu'au XIX^e siècle. Les représentants de cette branche, Charles d'Abancourt, écuyer, sieur du Helloy, demeurant en la paroisse de Saint-Clair-sur-Epte, en l'élection de Chaumont et Magny, et M. d'Abancourt, Sgr de la Bellière, en l'élection de Neufchâtel, furent maintenus dans leur noblesse, le 18 juillet 1668 et le 11 mars 1669, par jugements de M. Barrin de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Ce jugement mentionne des lettres de légitimation concédées par le roi Louis XII à Jean d'Abancourt, fils naturel de Guillaume et de Gillette Poisson, moyennant 30 écus d'or payés au trésorier, et expédiées le 30 mars 1508 en la Chambre des comptes de Paris. Les mêmes jugements mentionnent des arrêts de la Cour des aides de Normandie du 11 juillet 1510 portant vérification des lettres d'anoblissement accordées au cours de cette même année. Feu Charles d'Abancourt, écuyer, eut son blason enregistré à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Magny) suivant la déclaration de sa veuve, Marguerite de la Fontaine : *de gueules à une aigle d'argent, le vol abaissé*. M. d'Abancourt prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Neufchâtel. Sophie d'Abancourt épousa en 1838 Claude-Florent d'Heilly.

La famille d'Abancourt paraît être aujourd'hui éteinte.

ABBADIE de BARRAU (d'). Armes : *parti : au 1 d'azur à une bande d'argent chargée de trois étoiles du champ et accompagnée de deux lions d'or, lampassés de gueules, l'un en chef, l'autre en pointe, qui est d'Abbadie de Bastanés ; au 2 d'argent à une fleur de lys d'azur de laquelle sort un épi de blé tigé et feuillé de sinople et deux piques au naturel mouvant des flancs de l'écu, affrontées et appointées vers la pointe, qui est des comtes de Carrion de Calatrava. — Couronne : de Comte*¹.

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Abbadie de Barrau dans le premier volume de cet ouvrage.

La famille DE BARRAU, aujourd'hui d'ABBADIE DE BARRAU, actuellement fixée en Armagnac et en Nivernais, appartient à la noblesse du Béarn. Elle a eu pour berceau la petite ville de Sus, située dans l'ancienne sénéchaussée de Sauveterre.

M. de Jaurgain en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire du Béarn*. On trouvera sur elle un très intéressant article dans le *Bulletin de la Société héraldique* de février 1885.

Dominique de Barrau, du lieu de Sus, auquel remonte la filiation, épousa, le 22 octobre 1671, Jeanne de Piquère, du lieu de Gurs. Leur fils, Pierre de Barrau, baptisé le 7 août 1672, marié à Marie de Roby, arriva à la noblesse par l'acquisition qu'il fit, le 27 octobre 1727, de Jacques de Jasses, baron d'Espoey, du domaine noble, ou Abbadie, de Comeigts, situé à Sus. La possession de cette terre lui donna entrée aux États du Béarn. Il adopta alors les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : *d'or à une bande de gueules chargée de trois besants du champ*. Ces armes étaient celles d'une famille d'Abadie, du même lieu de Sus, qui venait de s'éteindre et dont il sera dit quelques mots plus bas. Ce même Pierre de Barrau, ou de Barrau d'Abbadie, fut, en outre, pourvu, par lettres données à Paris le 9 août 1732, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, contrôleur, en la chancellerie près le Parlement de Navarre, mourut à Pau le 22 octobre 1747 et fut inhumé en l'église paroissiale de Sus. Il laissait un fils, François de Barrau-Abbadie, dont il va être parlé, et plusieurs filles dont l'une épousa Jacques-Cyprien de Bordenave, baron d'Abère, conseiller au Parlement. Noble François de Barrau-Abbadie de Sus, écuyer, Sgr de la maison noble de Comeigts, fut pourvu par lettres de décembre 1747 de l'office de secrétaire du Roi qu'avait occupé son père. Il épousa le 9 mars 1733 Françoise d'Abbadie, abbesse et patronne de Bastanés, dame de Capdevielle de Bugnein, de Laa de Maslacq, etc., dernière représentante d'une famille noble de la région, fut admis cette même année aux États du Béarn dans le corps de la noblesse et mourut à Bastanés en 1774. Son fils, Gabriel-Bernard, abandonna les armoiries adoptées par son aïeul pour prendre celles de la famille de sa mère et fit précéder son nom patronymique de Barrau de celui d'Abbadie. Il s'établit ainsi entre les deux familles une confusion susceptible de tromper les généalogistes. Gabriel-Bernard d'Abbadie de Barrau épousa à Bayonne, le 14 mars 1786 Salvadora Drouilhet, fille et héritière du comte de Carrion-Calatrava, conseiller de S. M. catholique, et, suivant l'usage espagnol, releva le titre de comte de Carrion-Calatrava accordé par la Cour d'Espagne à la famille de sa femme. Ce titre, qui n'a jamais été régularisé en France, a depuis lors été conservé par le chef de la famille. Peu

dé temps après son mariage, M. d'Abbadie de Barrau vendit ses propriétés du Béarn pour aller se fixer dans l'Armagnac où il avait acquis du marquis de Gourgues la terre de Castex. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lectoure. Son fils, Jean-Théodore, comte d'Abbadie de Barrau, épousa en 1812 Félicie-Charlotte de Pemolié de Saint-Martin. Il en eut trois fils qui furent les auteurs de trois rameaux. L'aîné de ces fils, Bernard-Xavier, comte d'Abbadie de Barrau, propriétaire du château de Castex, marié en 1847 à M^{lle} de Champs de Saint-Léger, fut député du Gers à l'Assemblée nationale de 1871. Le deuxième, François-Adrien, vint se fixer en Nivernais après son mariage avec Amélie Pinet de Maupas. Le troisième, François-Charles, marié à Marie Rondineau, alla faire souche à l'Ile-de-France.

Principales alliances : d'Abbadie de Bastanés, de Bordenave d'Abère, de Betouzet, de Taulès, Drouilhet de Carrion de Calatrava, de Pemolié de Saint-Martin, de Tinseau, de Champs de Saint-Léger, Pinet de Maupas, Gassot de Champigny, de la Forest de Divonne 1907, Pinon 1910, etc.

La famille D'ABBADIE DE BASTANÉS remontait par filiation à Johan d'Abbadie, abbé laïque et patron de Bastanés, résidant dans son domaine de Capdevielle, à Bugnein, qui rendit hommage, le 29 janvier 1538, entre les mains de Jacques de Foix, évêque de Lescar, chancelier de Foix et de Béarn, grand aumônier et lieutenant général du roi de Navarre, pour certains fiefs qu'il tenait noblement en Béarn. Berdolet d'Abbadie, abbé laïque et patron de Bastanés, Sgr de la maison de Capdevielle, fils de Johan, laissa d'une alliance inconnue un fils, Louis, qui continua la lignée. Il eut aussi une fille, Gairantine, qui, étant encore enfant, fut fiancée, le 13 mars 1568 à noble Louis d'Abbadie, fils de l'abbé laïque de Sus et issu d'une famille différente de la sienne, quoique résidant à Bastanés, dont il sera parlé plus bas. Pierre d'Abbadie, abbé et patron de Bastanés, fils de Louis, épousa en 1607 Marie de Hespérien, fille de Pierre, Sgr de la maison noble de la Fitte de Monein, ministre de la parole de Dieu. Leur fils, noble Pierre d'Abbadie, abbé laïque et patron de Bastanés, marié le 8 janvier 1641 à Marguerite de Navailles, obtint, par lettres d'avril 1647, l'anoblissement de sa maison de Capdevielle. Il fut père de noble Henri d'Abbadie, abbé lay de Bastanés, Sgr de la maison noble de Capdevielle, marié à Françoise Oury, qui fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696, grand-père de noble Thomas d'Abbadie, Sgr des mêmes domaines, marié en 1714 à Françoise de Jasses-Nabas, admis en 1715 aux États du Béarn, et bisaïeul de Françoise d'Abbadie, dernière représentante de sa famille, qui

épousa en 1733 François de Barrau d'Abbadie de Sus et qui lui apporta les seigneuries de Bastanés, de Capdevielle, de Laa de Mas-lacq, etc.

Il avait existé à Sus une autre famille d'Abbadie. Cette famille descendait de noble Guiraud d'Abadie qui dénombra ses biens le 1^{er} janvier 1538. Guiraud fut le trisaïeul de Fortané d'Abadie, du lieu de Sus, né en 1615, marié à Marguerite Fourcade, qui fut maintenu dans sa noblesse le 27 septembre 1670 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Bordeaux, avec son fils, David, habitant d'Ozaux, en la sénéchaussée d'Orthez, marié en 1666 à Jeanne Manisau. Cette famille s'éteignit peu de temps après.

ABBATUCCI. Armes : écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un arbre terrassé de sinople, posé à dextre, senestré d'un lion d'or; aux 2 et 3 d'or à une tour de sable sommée d'une aigle de même. — Couronne : de Comte¹.

La famille ABBATUCCI appartient à l'ancienne noblesse de Corse.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'ouvrage suivant de M. Jean de la Rocca : *Histoire de la famille Abbatucci*.

Ses divers représentants, Jacques Abbatucci, lieutenant-colonel au service de la République de Venise, et Jacques-Pierre Abbatucci, lieutenant-colonel au service du Roi, tous deux fils de feu Severin Abbatucci; Antoine, fils de feu Paul-André Abbatucci; Durazzo-Antoine et Simon-François Abbatucci, frères, fils de feu Bernardin; et Jacques-Marie Abbatucci, fils de feu Vincentello, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la grande recherche ordonnée après l'annexion de l'île, par jugement du Conseil supérieur de Corse rendu à Bastia le 21 décembre 1773. Le jugement établit la filiation depuis Paul-Marie Abbatucci qui était capitaine en 1561.

Severin de Abbatucci avait épousé vers 1718 Rose Paganelli, fille d'un lieutenant général au service de Gênes. Il eut deux filles, M^{mes} de Peretti et de Colonna, et deux fils, Jacques, officier au service de la République de Venise, gouverneur de Brescia, et Jacques-Pierre, né à Zicavo en 1726, qui continua la lignée. Ce dernier fut d'abord un des plus vaillants lieutenants de Paoli; il se rattacha plus tard à la France, obtint la croix de Saint-Louis en 1789, fut nommé maréchal de camp en 1791 et mourut dans sa ville natale en 1813. Il avait fait des preuves de noblesse en 1789 pour obtenir l'admission d'un de ses fils à l'École militaire et avait pris part cette même année aux

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Abbattuci dans le premier volume de cet ouvrage.

assemblées de la noblesse de l'île. Il avait épousé successivement M^{lle} Sabiani, dont il eut deux filles, M^{mes} Leccia et de Durazzo, et Marie-Ange de la Costa. Il eut de cette seconde union deux autres filles et quatre fils : 1^o Jacques-Pierre-Charles, né à Ajaccio en 1765, qui continua la lignée ; 2^o Charles, né à Zicavo en 1770, nommé général de brigade le 22 messidor an IV, blessé mortellement au siège d'Huningue en frimaire an V ; 3^o Antoine, né en 1773, tué pendant l'expédition d'Égypte ; 4^o Severin, né en 1775, tué au siège de Toulon à l'âge de 18 ans. Jacques-Pierre-Charles Abbattucci mourut en 1851. Son fils unique, Jacques-Pierre Abbattucci, né à Zicavo en 1792, marié à Euphrasie Colonna d'Istria, décédé en 1857, fut successivement député de la Corse en 1830, président de la Cour royale d'Orléans, sénateur en 1752 et, enfin, ministre de la justice. Il laissa lui-même une fille, M^{me} de Perretti, et trois fils : 1^o Charles Abbattucci, né à Zicavo en 1817, député et président du Conseil général de la Corse, décédé à Paris en 1885 ; 2^o Antoine Abbattucci, né en 1818, général de division en 1871, décédé à Nancy en 1880 ; 3^o Severin Abbattucci, né à Zicavo en 1821, député de la Corse de 1852 à 1870, puis en 1871, décédé à Olmato en juin 1888. Le général Abbattucci avait épousé en 1857 M^{lle} Rey de Foresta. Il en laissa une fille, M^{me} Thouvenel, et un fils, Jacques, connu sous le titre de comte Abbattucci, né à Zicavo en 1865, ancien député de la Corse, demeuré célibataire. Sa nièce, la comtesse Marie Abbattucci, a été dame d'honneur de la princesse Mathilde.

ABIDOS (d'). Armes : *d'azur à une orfraie d'argent, becquée et membrée de gueules, posée sur un os de mort d'argent mis en fasce.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions*¹.

La famille d'Abidos, aujourd'hui tombée dans l'obscurité, appartient à l'ancienne noblesse du Béarn. Elle tire son nom d'une seigneurie d'Abidos qu'elle a possédée de toute ancienneté et qui lui donnait entrée aux États du Béarn. Elle était encore propriétaire de la seigneurie d'Abidos à l'époque de la Révolution.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le premier volume de l'*Armorial du Béarn* de M. de Dufau de Maluquer.

Bernard d'Abidos, chevalier, prêta serment en 1343 pour les biens qu'il possédait en Béarn. Noble Ramon-Arnaud, Sgr d'Abidos, rendit hommage en 1350 pour sa seigneurie d'Abidos.

Noble Antoine, Sgr d'Abidos, fit son testament le 3 août 1627. Il

1. Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'inépuisable obligeance de M. de Dufau de Maluquer. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Abidos dans le premier volume de cet ouvrage.

avait eu de Françoise de Laffitte trois fils dont l'aîné, noble Charles d'Abidos, veuf en 1627 de Grâce de Lurbe, se remaria à Anne de Marrenx. Jean d'Abidos, Sgr de Beyrie, puis d'Abidos, né de cette seconde union, fut admis aux États du Béarn, le 25 mai 1695, comme seigneur d'Abidos et fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696. Il n'eut pas d'enfants. Son frère puîné, Jacques d'Abidos, Sgr de la Barthe, épousa Françoise d'Estrem, héritière de la seigneurie de Riumayou pour laquelle il fut admis aux États du Béarn, le 18 juin 1693. Il fut père de Pierre d'Abidos, officier d'infanterie, marié en 1723 à Marthe de Pédemont, qui devint seigneur d'Abidos après la mort de son oncle et qui fut admis en cette qualité aux États du Béarn le 15 juin 1725, et grand-père de Pierre, Sgr d'Abidos, admis aux États du Béarn en 1753, premier jurat de Pau en 1763, qui épousa Marie-Thérèse d'Andoins. Le fils de celui-ci, Jean Germain d'Abidos, né à Pau en 1756, fut admis en 1781 aux États du Béarn pour la seigneurie d'Abidos dont son père lui avait fait donation. Il épousa en 1785 Marie de Noguès, fille du baron de Gerderest, conseiller au Parlement de Béarn, dont il n'eut pas d'enfants. M. et M^{me} d'Abidos divorcèrent en 1794. Madame d'Abidos se remaria l'année suivante au conventionnel régicide Monestier et mourut en janvier 1803. De son côté M. d'Abidos se remaria le 24 germinal an XI (14 avril 1803) à Marie Labourdette, fille d'un simple forgeron de Lagor, et en eut une nombreuse postérité. Une de ses filles épousa en 1827 Pierre Cambours, professeur au collège d'Orthez; une autre épousa en 1831 François Capdau, notaire à Lagor. Jean-Germain d'Abidos eut aussi plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Vital d'Abidos, né en 1811, laboureur à Lagor, décédé à Baigts en 1879, épousa en 1847 Jeanne Cestacq. Il fut lui-même père de Joannès d'Abidos, né en 1852, charpentier, marié à Lagor en 1887 à Marie-Madeleine Serizé, et grand-père de Jean d'Abidos, né en 1892, employé de la compagnie de chemin de fer du Midi, marié à Lagor en 1921 à Marie Joffre, et d'Henri d'Abidos, né en 1894, mort pour la France le 31 août 1914.

Principales alliances : de Lomagne-Terride 1786, de Noguès, de Marrenx, etc.

ABRIC de FENOUILLET. Armes : *d'azur à un chevron cousu de gueules accompagné en chef à dextre d'un soleil d'or et en pointe d'une montagne à six coupeaux d'argent adextrée d'un arbre d'or.* — Couronne : *de Comte*¹.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Abris de Fenouillet dans le premier volume de cet ouvrage.

La famille **ABRIC DE FENOUILLET** appartient à l'ancienne bourgeoisie du Languedoc. Elle a eu pour berceau la petite ville de Vallerangue (Gard), où elle était honorablement connue dès le ^{xvii}^e siècle.

M. de Magny en a donné une généalogie dans le premier volume de son *Nobiliaire universel*. Il en fait remonter la filiation à Charles Abris, qui épousa à Vallerangue en 1669 Marguerite de Villette et dont le fils, Jean Abris, sieur de Fenouillet, épousa vers 1725 Marie Angliviel, de la famille de l'écrivain Angliviel de la Beaumelle. L'arrière-petit-fils des précédents, Anne-Pierre-Augustin-Maurice Abris de Fenouillet, marié en 1830 à Victorine-Hortense de Calvairac de la Fage, petite-fille de M. de Puel-Parlan, fut longtemps conseiller général du Gard. Il fut père de M. Xavier-Maurice Abris de Fenouillet, né à Vallerangue en 1831, qui a continué la descendance.

La famille Abris de Fenouillet a pris part en 1789 aux assemblées du Tiers-État de sa province.

Principales alliances : de Picapère de Cantobre, Angliviel de la Beaumelle, de Calvairac de la Fage, de Waroquier 1901, etc.

ALÈS de CORBET (d'), en Orléanais. Armes : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois merlettes de même, 2 et 1.* — Couronne : *de Comte.* — Supports et cimier : *trois lions*¹.

La famille d'ALÈS DE CORBET appartient à la noblesse de l'Orléanais. Elle est originaire de Touraine. Elle ne doit pas être confondue avec la famille d'Alès de Boscaut qui appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du Languedoc.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le tome IV de l'*Histoire généalogique des pairs de France* du chevalier de Courcelles et dans le troisième registre de l'*Armorial général* de d'Hozier. On trouvera aussi sur elle un très intéressant article dans le *Bulletin de la société héraldique* de juillet 1886.

Jean Alais, auquel remonte la filiation, avait épousé à une date inconnue Antoinette du Mesnil¹, fille de Georges du Mesnil, écuyer, et de Catherine de Préaux. Il possédait en 1452 un hôtel dans la petite ville de Châtillon-sur-Indre et était cette même année homme d'armes dans une des quinze compagnies d'ordonnances créées par Charles VII en 1445. Il acheta le 7 mars 1451 la moitié de la seigneurie de Corbet, en Touraine, de Jean Gros, écuyer, natif d'Écosse.

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Alès de Corbet dans le premier volume de cet ouvrage.

L'autre moitié de cette seigneurie appartenait à sa belle-mère Catherine, qui la lui céda par acte du 6 juin 1452.

L'acte de 1451, le plus ancien que l'on ait sur Jean Alais, ne lui donne pas de qualification nobiliaire, tandis que les actes suivants lui donnent celle d'écuyer. D'Hozier suppose, sans toutefois être affirmatif, qu'il arriva à la noblesse par le service dans les compagnies d'ordonnances. Cette appréciation du célèbre généalogiste amena au cours du XVIII^e siècle une longue et violente polémique entre lui et la famille intéressée. Celle-ci revendiquait, en effet, une origine plus ancienne. Elle croyait être venue d'Irlande se fixer en Touraine au XI^e siècle et avoir possédé dans cette province, entre autres grands biens, la seigneurie de Saint-Christophe. Les seigneurs de Saint-Christophe occupèrent, en effet, une situation considérable dans cette région aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. Mais l'opinion de d'Hozier était qu'ils avaient pour nom patronymique celui d'Alluye, ou d'Alluyé, et qu'ils n'avaient rien de commun avec la famille Alais, plus tard d'Alès, connue seulement depuis 1451. Carré de Busserolle mentionne comme étant de cette dernière famille un François d'Alès, docteur en médecine, qui était en 1504 garde du scel royal établi pour les contrats.

Jean Alais, ou d'Alès, premier seigneur de Corbet, eut trois enfants : 1^o Louis, écuyer, vivant en 1475; 2^o Charles, Sgr de Corbet, un des cent archers de la compagnie de 50 lances des ordonnances du Roy sous Raymond de Cadillac en 1491, qui épousa Madeleine Duces ou Desaix, fille du seigneur de Durtal, par contrat passé le 16 août 1492 devant notaire en Cour de Loches et qui continua la lignée; 3^o Marie, mariée le 10 septembre 1481 à Pierre Vaillant, écuyer. M. de Courcelles affirme que cette filiation est établie par plusieurs actes. Cependant d'après la Chesnaye des Bois, Charles d'Alès, Sgr de Corbet, qui continua la lignée, aurait été non pas le fils de Jean, mais seulement son petit-fils et aurait eu pour père un Louis d'Alès, marié le 13 avril 1447 à Madeleine de Préaux. Madeleine Duces, ou Desaix, femme de Charles, fut dans la suite gouvernante des enfants du connétable de Montmorency suivant son épitaphe posée aux Cordeliers de Senlis. Elle fut mère de François d'Alès, Sgr de Corbet, un des cent gentilshommes de la maison du Roi, qui épousa, le 15 octobre 1537, Françoise de la Roque, et grand-mère de René d'Alès, Sgr de Corbet, en Touraine, tué à l'ennemi, qui épousa successivement Gabrielle Couaigne et en 1585 Gabrielle de Château-Châlons. Les deux fils de ce dernier, René et François, tous deux nés du premier lit, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée fut maintenue dans sa noblesse, le 30 décembre

1666, par jugement rendu à Orléans du commissaire Daubray. Son auteur, René d'Alès, Sgr de Corbet, en Touraine, gouverneur de Chambord, écuyer ordinaire du Roi, épousa d'abord, le 15 mai 1594, Marguerite de Musset, veuve de Macé de Bombelles, dont il n'eut pas d'enfants. Il se remaria en 1602 à Louise Hatte, héritière de la seigneurie de Nuisement, en Dunois, où il vint fixer sa résidence et à laquelle il donna le nom de Corbet. Il eut plusieurs fils dont l'aîné, Pierre, continua la lignée et dont le plus jeune, Joachim, tué à l'ennemi à l'âge de 30 ans, fut page du Roi et maréchal de camp. Il eut aussi plusieurs filles dont l'une, Geneviève, mariée en 1642 à Pierre des Bans, Sgr de Mareuil, maréchal de camp, eut en partage la terre patrimoniale de Corbet, en Touraine. Pierre d'Alès eut en partage la seigneurie de Nuisement, ou de Corbet, en Dunois. Il fut maréchal de camp et maître d'hôtel ordinaire du Roi et épousa en 1636 Marie de Musset. Une de ses petites-filles, Marie d'Alès, fut admise en 1689 à la maison de Saint-Cyr. Le frère de cette jeune fille, Pierre d'Alès, chevalier, Sgr de Corbet, en Dunois, né en 1688, page du duc du Maine, marié en 1711 à Françoise Breton, mort chanoine de la cathédrale de Blois, rentra en possession de la seigneurie de Corbet, en Touraine, que lui avait léguée son oncle à la mode de Bretagne, Georges-César des Bans de Mareuil, décédé en 1718, mais il vendit cette seigneurie dès 1733 à M. Franquelin de la Bitrie. Son petit-fils, Louis-Hugues, Sgr de Corbet, né en 1755, fut connu sous le titre de vicomte d'Alès qui a été conservé depuis lors par le chef de la famille et sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans. Il avait épousé en 1780 Marie-Fortunée Tassin de Charsonville. Sa descendance, fixée à Orléans, possède encore la terre et le château de Corbet, près de Châteaudun, en Dunois.

François d'Alès, auteur de la branche cadette, se fixa en Haute-Picardie. Il fut gouverneur de Saint-Quentin et épousa en 1606 Jeanne de Mailly. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 12 janvier 1668, par arrêt du Conseil d'État, posséda la seigneurie d'Oignies, près de Villers-Cotterets, et s'éteignit avec Jacques d'Alès, commissaire des guerres à Avesnes en 1711, qui épousa successivement en 1726 Madeleine de Lizy et en 1748 Louise-Colombe de Foy, et qui n'eut pas d'enfants de ces deux unions.

La famille d'Alès a fourni des gentilshommes de la chambre et des écuyers du Roi, des maréchaux de camp, un gouverneur de Chambord, deux chevaliers de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, etc. Plusieurs de ses membres ont péri sur divers champs de bataille.

Principales alliances : de Château-Châlons, de Musset 1594, 1636, de Brisay, de Percy-Northumberland 1666, Tassin de Charsonville 1780, Tassin de Beaumont 1820, Huet de Froberville 1810, Jullien de Courcelles 1804, Dupuy 1820, Seurrat de la Boulaye, Duroy de Bruignac, de Marin de Montmarin, Labbé de Champgrand, Colas des Francs, du Plessis d'Argentré 1899, de Mailly, de Hédouville 1644, de Folleville 1663, de Harchies 1690, de Joyeuse 1736, de Gaudard d'Allaines, de Trogoff 1907, Martin de Beaucé, Beaucheron de Bois-soudy, etc.

ANCEY-DENIS-MATHEVON de CURNIEU. Armes de la famille Mathevon de Curnieu : *d'azur à un lion d'or; au chef cousu de gueules*¹.

Un décret du 20 avril 1878 a autorisé M. Paul DENIS, né à Paris en 1835, à joindre à son nom celui de la famille MATHEVON DE CURNIEU. M. Denis fut dès lors connu sous le titre de Baron de Curnieu qui appartenait au chef de cette famille. N'ayant point eu d'enfants de son mariage avec M^{me} Ancey, née Guillaume, il se fit autoriser, par jugement du 2 décembre 1885, à adopter son beau-fils, M. Georges ANCEY, né en 1860, secrétaire d'ambassade, auteur dramatique. Celui-ci fut connu, depuis lors, sous le titre de vicomte de Curnieu. Il épousa dans la suite M^{lle} Lucat, dont il a laissé des enfants.

La famille Mathevon de Curnieu, dont le nom a ainsi été relevé successivement par M. Denis et par M. Ancey, était anciennement connue en Forez où elle possédait depuis 1670 la terre de Curnieu.

On en trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin.

Son auteur, Jean Mathevon, baptisé au Villard le 19 décembre 1629, était fils de monsieur maître Antoine Mathevon, avocat au Parlement, châtelain de la ville de Saint-Etienne et du marquisat de Saint-Priest, et de Catherine Gozon. Il eut pour marraine sa grand-mère, dame Jeanne Javelle, veuve de maître Laurent Mathevon, châtelain de Saint-Etienne. Le dit maître Jean Mathevon épousa à Saint-Etienne, le 17 juin 1651, demoiselle Jeanne du Pleney, fille d'un notaire royal. Il était l'année suivante châtelain de Saint-Etienne. Il acquit, en septembre 1696, pour la somme de 6000 livres qu'il paya le 22 août 1697, une des 500 lettres de noblesse créées par l'édit de mars 1696. Il fit enregistrer ces lettres au Parlement de Paris le 11 mars 1697, en la Chambre des comptes le 22 mai, en la Cour des aides le 21 juin et en l'élection de Saint-Etienne le 27 juillet de la

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Ancey-Denis-Mathevon de Curnieu dans le premier volume de cet ouvrage.

même année. Il obtint de d'Hozier en septembre 1696 le règlement de ses armoiries. La famille Mathevon de Curnieu ne jouit pas longtemps de sa noblesse, car en août 1715 un édit révoqua toutes les lettres d'anoblissement concédées depuis 1689. Jean Mathevon, Sgr de Curnieu, obtenteur des lettres de 1696, fit son testament à Saint-Etienne le 13 juillet 1701. Il eut, entre autres enfants, une fille mariée à Pierre-François de Peyssonneaux, avocat en Parlement, et trois fils : 1° Louis, né à Saint-Etienne en 1657, qui continua la lignée ; 2° Jean-Baptiste ; 3° Pierre-Louis, châtelain de Saint-Etienne. Maître Louis Mathevon, sieur de Curnieu, docteur ès droits, capitaine châtelain de Valbenoite, épousa à Saint-Etienne le 15 octobre 1681 demoiselle Claire de Colomb, fille d'un procureur du Roi en l'élection de cette ville. Il fut plus tard capitaine châtelain de Saint-Etienne et fit son testament le 6 juin 1728. Son fils, monsieur maître Jean-Baptiste Mathevon, sieur de Curnieu, avocat, juge civil et criminel de police de la juridiction ordinaire de Saint-Etienne, épousa, le 20 novembre 1725, Marie Vincent, fille d'un marchand bourgeois, ancien échevin de cette ville. Il était conseiller du Roi en l'élection de Saint-Etienne quand il fit son testament le 9 mars 1743. Il laissait un fils, Jean-Louis Mathevon, Sgr de Curnieu, né à Saint-Etienne le 28 mai 1740. Celui-ci était capitaine commandant au régiment de Beauce-infanterie quand il épousa à Feurs, le 11 janvier 1780, Jeanne-Benoîte Gonin de Lurieu. Il fut plus tard chevalier de Saint-Louis.

Jean-Louis Mathevon de Curnieu, ayant été inquiété dans l'exercice de ses privilèges NOBILIAIRES, s'adressa au roi Louis XVI et lui demanda d'excepter les lettres de noblesse obtenues par son aïeul en 1696 de la révocation portée par l'édit de 1715. Chérin, chargé d'examiner sa requête, envoya au comte de Vergennes, le 24 septembre 1782, un mémoire assez défavorable. Ce mémoire se termine en ces termes : « Le roi Louis XIV, par l'édit de révocation des « lettres de noblesse accordées depuis 1689, dans lesquelles se « trouvent enveloppées celles de la famille de Mathevon de Curnieu, « s'est réservé d'excepter de cette révocation ceux qu'il en jugerait « dignes par les services importants qu'ils auraient rendus à l'État. « On ne doit pas dissimuler que ceux de cette famille ne sont pas « de cette espèce ; mais elle est honorable. Elle a rempli pendant « 114 ans des charges de judicature et son chef actuel est un officier « de distinction. C'est au Roi seul à décider si ces motifs sont « suffisants pour anticiper en sa faveur l'effet de l'édit de la création « de la noblesse militaire de 1750. »

Jean Mathevon de Curnieu, fils de Jean-Louis, était colonel du

12^e cuirassiers quand il fut tué dans la campagne de Russie. Il avait été créé baron de l'Empire par décret du 11 juin 1810. De son mariage avec M^{lle} Lelièvre de la Grange il laissait un fils unique, Charles Mathevon, baron de Curnieu, né en 1811, décédé en 1871. Celui-ci fut le dernier représentant mâle de sa famille; il avait épousé en 1836 M^{lle} O'Connor, décédée en 1863. Il en eut une fille unique, décédée en 1887, qui épousa en 1861 le comte de Luppé. Il avait eu, en outre, avant son mariage un fils naturel, M. Paul Denis, dont il a été parlé plus haut.

ANGÉ (ou Dangé) d'ORSAY (d'). Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois feuilles de houx de sinople.* — Alias, *d'or à trois feuilles de houx de sinople*¹.

La famille d'ANGÉ, ou DANGÉ d'ORSAY, a eu pour berceau la ville de Loches, en Touraine.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Généalogies des fermiers généraux*, le bel ouvrage demeuré manuscrit du duc de Caraman, donné par lui au Cabinet des Titres.

François Dangé, receveur des tailles à Loches, à partir duquel M. de Caraman donne la filiation, épousa vers 1695 Louise Boulay. Il eut au moins deux fils, François-Barthélemy Dangé du Fay et Daniel-Martin Dangé. L'ainé de ceux-ci, François-Barthélemy Dangé du Fay, né en 1696, fermier général, marié à Anne Jarry, décédé en 1777, survécut à sa fille unique, la marquise d'Argenson, décédée sans postérité en 1745. Le puîné, Daniel-Martin Dangé, receveur des tailles, épousa N... Sevelinges. Il eut à son tour au moins deux fils : 1^o Louis Dangé de Bagneux, né en 1739, fermier général après son oncle, guillotiné à Paris le 8 mai 1794 sans laisser de postérité; 2^o René-François-Constant Dangé d'Orsay. Ce dernier était brigadier des armées du Roi et gouverneur de Loches quand il fut pourvu, en 1767, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie du Conseil d'Artois; il épousa cette même année Agathe-Madeleine Charpentier, fut nommé maréchal de camp en 1770 et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Touraine en qualité de seigneur de Grillemont, Mantelan, Civray, Vou, etc.; il eut au moins un fils, François-Gilbert Dangé d'Orsay, né à Paris en 1770. Alexandre-Charles-Louis Dangé d'Orsay, né le 5 novembre 1731, probablement frère des précédents, fut reçu le 7 mars 1757 conseiller des requêtes du Palais au Parlement de Metz; il épousa Adélaïde-Jeanne de Mailly

1. Cette notice, encore bien incomplète, remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Angé d'Orsay, dans le premier volume de cet ouvrage.

et en eut au moins un fils, Anne-Alexandre-Ferdinand, né à Paris le 4 mai 1783.

M. Louis-Ernest Dangé d'Orsay, artiste dramatique, a épousé à Paris en 1867 M^{lle} Isménie-Alexandrine Legros. La famille Dangé, ou d'Angé, d'Orsay, comptait encore en 1899 un représentant dans l'armée.

ANDRAUD-DURONSEIX de PARPALEIX. Armes : *d'azur à un mont d'argent surmonté d'un oiseau de même; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules*¹.

La famille ANDRAUD-DURONSEIX est anciennement et honorablement connue en Auvergne.

Borel d'Hauterive en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1869.

Il en fait remonter la filiation à Antoine Andraud, habitant à Mongreleix, marié le 3 mai 1624 à Anne Vialfont, dont le fils, Hugues Andraud, épousa à Mongreleix en 1652 sa parente, Catherine Andraud, et dont le petit-fils, Jean Andraud, acquit le 12 octobre 1700 dans la paroisse de Condat (Cantal) la maison noble de Parpaleix. Le petit-fils de ce dernier, Pierre Andraud de Parpaleix, marié en 1771 à Claudine Arthaud de Viry, était en 1789 conseiller du Roi en la sénéchaussée et siège présidial de Clermont. Son arrière-petit-fils, Tonny-André Andraud-Duronseix, né à Issoire en 1836, fut autorisé, par décret du 6 février 1869, à joindre régulièrement à son nom celui de :
DE PARPALEIX.

Principales alliances : Besseyre des Horts 1735, Artaud de Viry 1771, Texier 1834, Dupuy de la Grandrive, de Riberolles, etc.

ANSART du FIESNET. Armes : *d'azur à deux épées au naturel posées en sautoir, chargées d'un cœur d'or posé en abîme et enflammé de gueules.* — Couronne : *de Vicomte.* — Supports : *deux licornes.* — Devise : *ENSE ET ARATRO*².

Une famille ANSART, éteinte vers l'époque de la Révolution, a appartenu à la noblesse de robe de l'Artois. Elle portait les armes suivantes, qu'un de ses représentants, Ghuilain Ansart, chanoine de la cathédrale d'Arras, fit enregistrer à l'*Armorial général* de 1696 : *de sable à une gerbe d'or; au chef aussi d'or chargé d'une fasce d'azur,*

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée dans le premier volume de cet ouvrage à la famille Andraud Duronseix de Parpaleix.

2. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Ansart du Friesnet dans le premier volume de cet ouvrage.

surchargée de trois étoiles à six rais d'or. Jean-François Ansart, sieur de Gonnehem, probablement issu de la même souche, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : *d'azur à une fasce vivrée d'or accompagnée de trois aigles de même, deux en chef et une en pointe.* Pierre Ansart, échevin d'Arras, épousa, par contrat passé dans cette ville le 16 octobre 1662, Marie-Marguerite de Villers, fille de feu Jean de Villers, marchand ; il fut assisté de ses oncles paternels, Arnould Ansart, marchand et juge consul d'Amiens, et Philippe Ansart, lieutenant du village de Sombrun. Il fut pourvu, le 19 octobre 1691, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre et le conserva jusqu'à sa mort, survenue le 29 août 1705. Il eut pour successeur dans son office son fils François Ansart, sieur de Morcy, Boisleux, etc., né à Arras en 1665, marié, le 10 septembre 1700, à Marie de la Haye, fille d'un conseiller au Conseil d'Artois et veuve de Charles Briois, sieur de Breteucourt, lui-même secrétaire du Roi. Joseph Ansart, écuyer, fils du précédent, né à Arras le 29 décembre 1704, premier conseiller pensionnaire des ville et cité d'Arras, marié le 11 juillet 1759 à Cécile de Mailhac, fit en 1770 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de la Flèche de son fils, Jean-Joseph Ansart, baptisé en 1762 en l'église Saint-Sulpice, à Paris.

Une famille ANSART DU FIESNET, anciennement connue dans le village d'Aubigny, en Artois, paraît être une branche, détachée à une époque inconnue et demeurée non noble, de la famille dont il vient d'être parlé. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Michel Ansart, sieur du Fiesnet, à partir duquel M. de la Messelière donne la filiation, était né à Aubigny, le 6 août 1625 et était fils de messire Jehan Ansard et de Marie de Saulty. Il fut lieutenant général des baronnies d'Aubigny et bailli du Prioré, épousa vers 1670 Anne Robidet et mourut à Aubigny en 1691. Son petit-fils, Philippe-Alexandre Ansart du Fiesnet, né à Aubigny le 9 mai 1700, procureur du Roi, marié à Aubigny en 1721 à Marie Scholastique Loquet, décédé à Aubigny en 1775, se qualifiait seigneur des seigneuries foncières et vicomtières du Fiesnet. Il laissa plusieurs fils. Un de ses arrière-petits-fils, Auguste-Léonard Ansart du Fiesnet, né à Paris en 1823, capitaine de frégate, officier de la Légion d'honneur, marié à M^{lle} Deusy, fille d'un conseiller à la Cour de Douai, se retira à Lambezellec, en Basse-Bretagne, et y mourut en 1887 ; il fut père de Maurice Ansart du Fiesnet, né à Brest en 1856, chef de bataillon d'infanterie coloniale, et

grand-père de Martial Ansart du Fiesnet, né à Chandernagor en 1887, et de Pierre Ansart du Fiesnet, né à Pondichéry en 1888. Un autre rameau descend de Charles Boniface Ansart, marié à Catherine Pieron, qui était dans les premières années du XIX^e siècle juge au tribunal d'Arras. Le fils de celui-ci, Charles-Félix Ansart, né le 19 nivôse an IV, marié en 1826 à M^{lle} Hamel, décédé en 1849, fut professeur au collège Saint-Louis, puis recteur de l'Académie de Caen. Ses deux fils, Edmond-Philippe, né à Paris en 1827, et Léopold-Maxime, né dans la même ville en 1828, demandèrent le 31 juillet 1858, puis le 24 août 1862 et obtinrent seulement par décret du 13 septembre 1877 l'autorisation de joindre à leur nom celui de : **DU FIESNET**. Le premier d'entre eux a été député du Pas-de-Calais; il est décédé en 1886 laissant un fils. Le second vint se fixer en Poitou; il épousa à Carpentras M^{lle} Constantin et mourut à Paris en 1881. Il laissait un fils, Alfred-Maxime, connu sous le titre de vicomte Ansart du Fiesnet, qui a épousé en 1893 M^{lle} du Rousseau de Fayolle.

ANTESSANTY (d'), en Champagne. Armes (d'après l'*Armorial général* de 1696) : *d'azur à deux chevrons d'argent surmontés de deux lions affrontés et supportant une aigle de même*.

La famille d'ANTESSANTY, éteinte dans les mâles en 1922, appartenait à la noblesse de Champagne.

Louis-Jean-Baptiste d'Antessanty, écuyer, Sgr d'Anteny, lieutenant d'infanterie, fils de Toussaint d'Antessanty et de Charlotte de Tabouret, épousa, le 29 avril 1765, Thérèse-Béatrix le Gras de Buxières. Il était chevalier de Saint-Louis et se qualifiait seigneur en partie de Collombey-la-Fosse quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont. Il laissa un fils, Claude d'Antessanty, Sgr d'Anteny, la Chapelle, Mézières, Buxières, etc., qui épousa en 1794 Catherine-Victoire du Mesnil et qui continua la lignée, et une fille, Marie-Marguerite, qui épousa en 1793 Edme du Mesnil, Sgr de Chaumesnil. Nicolas-Augustin d'Antessanty, fils de Claude, épousa Thérèse-Félicité de Valois de Saint-Rémy. Il mourut à Bar-sur-Aube le 5 novembre 1866, laissant deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1^o Louis-Gabriel, prêtre, savant distingué, décédé à Troyes le 5 janvier 1922 à l'âge de 87 ans; 2^o M^{lle} d'Antessanty, actuellement (mars 1923) existante.

ARBO (d'). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à un lion de gueules (alias, d'après la Chesnaye des Bois, à deux lions rampants de sinople); aux 2 et 3 d'argent à un chêne (alias, d'après la Chesnaye des Bois,*

à deux arbres) de sinople. — L'écu timbré d'un casque de chevalier, orné de ses lambrequins¹.

La famille d'Arbo est anciennement connue dans les Landes.

On en retrouvera des généalogies, du reste fort incomplètes, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans le tome V de l'*Armorial de la noblesse de France* de M. d'Auriac.

Jeannot et Peyrot d'Arbo, frères, auxquels ces travaux font remonter la filiation, auraient été issus de l'ancienne maison de Tingon et auraient rendu hommage en 1445 à Charles, sire d'Albret. Ils furent les auteurs de deux branches.

La situation nobiliaire de leur descendance paraît avoir été sérieusement contestée, lors de la grande recherche commencée en 1666. On trouve que Robert d'Arbo, demeurant à Capbreton, et François d'Arbo, demeurant à Aire, furent à cette époque condamnés comme usurpateurs de noblesse le premier à 300 livres d'amende et le second à 400.

L'auteur de la branche aînée, Jeannot d'Arbo, Sgr de Castelmerle, possédait la seigneurie de Lier, en Albret, que sa descendance possédait encore sous Louis XVI. On ignore le nom de sa femme. Son descendant, François d'Arbo de Castelmerle, capitaine au régiment de Montausier en 1650, marié en 1652 à Bertrande du Casse, fut maintenu dans sa noblesse, le 14 mars 1668, par jugement rendu à Saint-Sever, de Pellot, intendant de Bordeaux. Cette branche eut pour derniers représentants Jean-Louis d'Arbo de Castelmerle, marié en 1714 à Catherine de Bérard, et leur fils, Adrien d'Arbo de Castelmerle, qui demeura célibataire.

Pierre, ou Peyrot d'Arbo de Castelmerle, auteur de la branche cadette, épousa en 1460 Marguerite de Lalanne d'après les auteurs mentionnés plus haut. Leur fils, Pierre d'Arbo de Casaubon, marié en 1493 à N... du Coudray, en eut, entre autres enfants, Pierre et Jean, qui furent les auteurs des deux rameaux.

Un représentant du premier rameau, M. d'Arbo de Casaubon, ayant voulu faire en 1787 des preuves de noblesse pour être promu au grade de sous-lieutenant, ne put justifier sa filiation au delà de Pierre d'Arbo, qualifié écuyer, marié à Saubade de Cloche, qui fit son testament en 1682 et dont le fils, François d'Arbo, écuyer, Sgr de Casaubon, épousa, le 3 août 1672, Marie de Labeyrie. Ce dernier personnage paraît devoir être identifié avec François d'Arbo, mentionné plus haut, qui fut condamné comme usurpateur lors de la recherche de

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arbo dans le premier volume de cet ouvrage.

1666. Son fils, René d'Arbo de Casaubon, capitaine au régiment de Tessé, épousa en 1723 M^{lle} de la Pierre. Il eut trois fils : 1^o Joseph d'Arbo, qui fit reconnaître sa noblesse par jugement de M. d'Aire, intendant de Bayonne; 2^o Pierre d'Arbo de Casaubon, chevalier de Saint-Louis; 3^o Jean-Pierre d'Arbo, décédé sans postérité. Joseph d'Arbo de Casaubon, chevalier, Cosgr de Castera, et son frère, Pierre d'Arbo de Casaubon, chevalier, Cosgr de Castera, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée d'Albret. Pierre, chevalier d'Arbo de Casaubon, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Blaisois, pensionnaire du Roi, Cosgr de Castéra, prit aussi part à celles tenues à Dax. Ce rameau s'est éteint dans la première moitié du XIX^e siècle.

Le rameau cadet a été passé sous silence par la Chesnaye des Bois. On ne voit pas qu'il ait jamais été maintenu noble par jugement, ni qu'il ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Son auteur, Jean d'Arbo de Casaubon, écuyer, épousa en 1533 Jacqueline du Moret. Il fut le bisaïeul de Fortanier d'Arbo, bourgeois, qui acquit en 1641 de la famille de Bénac la terre seigneuriale de Peydepérou et le trisaïeul de Jacques d'Arbo, sieur de Peydepérou, dont la veuve, Louise de Castera, fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696. Un descendant de celui-ci, Joseph-Émile d'Arbo de Peydepérou, né en 1794, capitaine d'artillerie de marine, épousa en 1826 Thérèse-Agnès Trullet; il en eut deux fils, Emile-Victor, né en 1830, et Léonce-Aimé, né en 1835, qui vinrent se fixer en Bretagne et dont l'un au moins a laissé postérité. Le général d'Arbo de Peydepérou, est décédé à Montpellier le 3 juillet 1889; il avait épousé Marie de Fermon, décédée à Châteaubriant en 1916, dont il eut deux filles, M^{mes} de Mesmay et de Cambourg.

La famille d'Arbo a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Lartigue, de Cloche, de Borrit, de l'Abadie, de Fermon, de Cambourg, etc.

ARCY (d'), en Angleterre, en Irlande et en France. Armes : *d'azur à neuf croisettes recroisetées d'argent, posées 3, 3 et 3 et accompagnées de trois quintefeuilles du même, 2 au-dessous des trois croisettes du chef et une au-dessus des trois croisettes de la pointe.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *un lion à dextre et un léopard à senestre.* — Devise : UN DIEU, UN ROI¹.

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arcy dans le premier volume de cet ouvrage.

La famille d'Arcy, dont plusieurs rameaux subsistent en Irlande et dont un autre rameau est fixé en France depuis le xvii^e siècle, est originaire d'Angleterre et est une des plus anciennes de la noblesse de ce pays.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Landed gentry of Great-Britain*, dans le *Landed gentry of Ireland*, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1856, etc.

Le chevalier d'Arcy, brigadier des armées du roi Louis XV, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare, ayant eu l'honneur de monter en 1769 dans les carrosses de Sa Majesté, sollicita en 1774 pour sa femme les honneurs de la Cour et envoya à cette occasion ses titres de noblesse au Cabinet des Ordres du Roi. On trouvera dans les manuscrits de Chérin le mémoire de Beaujon qui fut chargé de vérifier ces titres. Ce mémoire commence en ces termes : « Les « monuments de l'histoire d'Angleterre et les généalogistes de ce « royaume placent la maison d'Arcy parmi celles du premier ordre. « Ces derniers lui donnent unanimement pour auteur Norman d'Arcy « qui suivit Guillaume, duc de Normandie, à la conquête de l'Angle- « terre en 1066 et en fut récompensé par le don de la terre de Noeton « et de deux trente-deux autres seigneuries situées au comté de « Lincoln et relevant immédiatement de la Couronne. Ces grands « biens maintinrent ses descendants dans le plus grand éclat et ils « figurent dans les siècles suivants avec les barons anglais dont la « puissance balança souvent l'autorité souveraine. Robert d'Arcy, « Sgr de Noeton, son fils ou petit-fils, fonda un prieuré considérable « dans sa terre de Noeton. Il vivait au commencement du xii^e siècle. « Entre ses descendants on trouve Thomas d'Arcy, Sgr de Noeton, « qui fut taxé en 1165, comme possesseur de vingt fiefs de chevalerie « pour la dot de Mathilde, fille aînée du roi Henri II, mariée à Henri, « duc de Saxe ; un autre Thomas d'Arcy, Sgr de Noeton, qui suivit « le roi Richard à l'expédition qu'il fit en Normandie en 1195 ; Norman « d'Arcy, Sgr de Noeton, un des barons qui se soulevèrent contre « le roi Jean en 1216 et l'obligèrent de signer les fameuses chartes « des libertés et des forêts qui ont depuis servi de fondement aux « libertés de la nation anglaise ; Norman d'Arcy, Sgr de Noeton, et « Robert d'Arcy, qui se liguèrent avec les autres barons contre le « roi Henri III et furent défaits à la bataille d'Eversham en 1259 ; « Philippe d'Arcy, Sgr de Noeton, gouverneur de Milhau, en « Rouergue..., lequel fut sommé par le roi Henri III en 1260 de se « trouver à l'expédition qu'il méditait contre les gascons ; et un autre « Philippe d'Arcy, un des barons qui furent invités en 1306 par le « roi Edouard I^{er} à une assemblée des grands du royaume... Mais

« la filiation ne paraît établie que depuis Jean d'Arcy, baron d'Arcy,
 « l'un des plus considérables seigneurs d'Angleterre sous les rois
 « Edouard I^{er}, II et III par ses possessions, ses talents militaires et
 « politiques et par ses charges et dignités. Il porta les armes dans la
 « plupart des guerres que ces princes eurent à soutenir, fut assigné
 « en 1300 pour prendre séance au Parlement, nommé en 1306 gou-
 « verneur du château de Durham et depuis shérif des comtés de
 « Derby, Nottingham et Lancastre, gouverneur de la Tour de Londres
 « et grand maître de la maison du roi Edouard III en 1328, général
 « des troupes Irlandaises qui combattirent pour ce prince à la bataille
 « d'Halidown qu'il gagna sur les Ecossais en 1332 et garant en 1338
 « des conventions du mariage du duc de Cornouailles, depuis prince
 « de Galles. Il fut plusieurs fois régent d'Irlande, remplit diverses
 « ambassades en Empire, en France et en Ecosse, et mourut le 30 mai
 « 1348. »

Jean d'Arcy, dont il vient d'être parlé, épousa d'abord en Angleterre, Emmeline, fille et héritière de Walter Héron de Hederton, et en eut deux fils, Jean et Roger, qui furent les auteurs de deux puissantes branches demeurées anglaises. Il se remaria en Irlande, le 3 juillet 1329, à Jeanne de Burgo, fille du comte d'Ulster et veuve de Thomas Fitz-Gérald, deuxième comte de Kildare. Il eut de cette seconde union une fille, Elisabeth, mariée en 1345 à Jacques Butler, comte d'Ormond, et un fils, Guillaume d'Arcy, né en 1330, qui vint se fixer à Platten, au comté de Meath, en Irlande, et qui fut l'auteur de la troisième branche, ou branche d'Irlande.

Jean, auteur de la branche aînée, fut chevalier banneret et gouverneur de la Tour de Londres. Sa descendance, aujourd'hui éteinte, occupa un rang considérable, produisit des chevaliers de la Jarretière, des connétables, des maréchaux, des grands écuyers, etc. Elle avait pour chef en 1769 Robert, lord d'Arcy, comte d'Holderness, pair d'Angleterre et premier secrétaire d'Etat du royaume.

Roger, second fils de Jean, fut l'auteur de la deuxième branche qui alla se fixer au comté de Sussex, en Angleterre, et qui s'éteignit au xvii^e siècle.

Quant à Guillaume, fils du second lit de Jean et auteur de la troisième branche, ou branche d'Irlande, aujourd'hui seule subsistante, Beaujon dans son mémoire s'exprime à son sujet dans les termes suivants :
 « Son existence, sa filiation et le lieu de son établissement sont
 « attestés par les généalogistes ; mais aucun d'eux n'a rapporté sa
 « postérité qui, à l'exception de sept ou huit derniers degrés, n'est
 « connue que par une table généalogique des principales branches de
 « la maison d'Arcy dressée en 1755 sur les registres du collège des

« hérauts d'armes de Londres et certifiée par le Roi d'armes d'An-
 « gleterre et dûment légalisée. On ne doit point taire que les généa-
 « logies dressées par les hérauts, ou rois, d'armes de la Grande-
 « Bretagne, quoique revêtues des formalités qui y sont usitées, ne
 « méritent pas toujours une confiance sans bornes et qu'on a trouvé
 « souvent ces officiers en contradiction avec eux-mêmes; mais on
 « doit à celle-ci beaucoup de considération; elle a été reconnue
 « exacte par M. le comte de Holderness qui en est le chef. L'origine
 « anglaise des branches de la maison d'Arcy établies en Irlande est
 « d'ailleurs universellement reconnue depuis longtemps. Le duc
 « d'Ormond, gouverneur d'Irlande, et l'auteur de sa vie, l'un des plus
 « savants hommes d'Angleterre, l'attestent formellement. Les pairs
 « de ce royaume établis en France, tels que le duc et le comte de
 « Fitz-James, le feu maréchal de Thomond, le comte de Tyrconnel,
 « le lord Trimtestown et autres ont porté le même témoignage en
 « 1746. Enfin le traité de la pairie d'Irlande fait connaître un nombre
 « de sujets de ces branches qui ont figuré par leurs emplois et par
 « leurs alliances dans l'ordre de la bonne noblesse... »

Sir William, ou Guillaume, d'Arcy, chevalier (*knight*), auteur de la
 branche d'Irlande, épousa Catherine Fitz-Gérald. Son arrière-petit-
 fils, Jean d'Arcy, de Platten, épousa Marguerite Fleming, fille du
 baron de Slane, et en eut, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de
 ceux-ci, sir William Darcy, de Platten, vivant en 1477, épousa Isabelle
 Plunket, fille du baron de Killeen et fut l'auteur d'un premier rameau,
 dit des d'Arcy d'Hyde-Park, au comté de Westmeath, qui subsiste en
 Irlande avec beaucoup de distinction. Le puîné, Nicolas d'Arcy,
 vint se fixer au comté de Mayd par le mariage qu'il contracta vers
 1460 avec Jeanne, fille et héritière de Durraghy de Partrye. Son
 arrière-petit-fils, James, ou Jacques d'Arcy, de Gallway, lord président
 de Connaught, gouverneur de Gallway, marié à Elisabeth Martin,
 décédé en 1603, laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° Martin
 d'Arcy, grand shérif du comté de Gallway, mort dans les prisons de
 Dublin en 1636 après avoir subi de longues persécutions, qui fut
 l'auteur du rameau des d'Arcy de New-Forest, encore existant en
 Irlande; 2° James d'Arcy, fixé à Lisbonne, qui fut l'auteur du rameau
 des d'Arcy de Stanmore, encore existant en Angleterre; 3° Antoine
 d'Arcy, qui fut l'auteur d'un premier rameau français, éteint au
 xviii^e siècle; 4° Patrice, né à Gallway en 1598, qui fut l'auteur d'un
 second rameau français, aujourd'hui seul existant.

Antoine Darcy, auteur du premier rameau français, épousa une
 fille de Robert Brown et en eut un fils, Francis, qui épousa Anne
 Keating. Le fils de celui-ci, Antoine d'Arcy, vint se fixer en Bretagne

Il épousa Suzanne de Lalande et fut père de Thomas Darcy, officier de la marine royale, demeurant à Brest, qui fut maintenu dans sa noblesse le 10 mai 1720 par arrêt du Conseil d'Etat.

Le second rameau français subsiste. Son auteur, Patrice d'Arcy, joua un rôle important sous Charles I^{er} et fut un des chefs du parti catholique en Irlande. Il fut en 1640 membre de la Chambre des communes du Parlement de Dublin, eut ses biens confisqués par ordre de Cromwell et mourut à Dublin en 1668. Il avait épousé Mary French.

Il fut père de Jacques Darcy, de Kiltaulagh, au comté de Galway, né en 1633, marié en 1663 à Françoise Truschot, décédé en 1692, et grand-père d'Hyacinthe d'Arcy, né en 1665, capitaine d'infanterie au service du roi Jacques II, marié à sa cousine Catherine Darcy de Gorteen, décédé en Irlande en 1743. Les trois fils de ce'ui-ci, Jean, marié à Jeanne Lynch, Jacques, marié successivement à Jeanne Martin, décédée en 1730, et en 1736 à Marie Shee, et Martin, demeuré célibataire, vinrent se fixer en France. Ses petits-fils, Patrice, connu sous le titre de comte d'Arcy, fils unique de Jean, maréchal de camp, membre de l'Académie des sciences, admis aux honneurs de la Cour en 1769, décédé sans postérité en 1729, et Richard, connu sous le titre de baron d'Arcy, né en 1729, fils unique de Jacques, officier au régiment d'infanterie irlandaise de Labby, marié en 1752 à Jeanne-Judith Kirwan, furent naturalisés en France par lettres patentes de janvier 1756 dans lesquelles est rappelée l'ancienneté de la noblesse de leur famille. Richard, comte d'Arcy, fils du second d'entre eux, né à la Martinique le 13 juillet 1755, fit en 1769 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Il fut plus tard officier au régiment de Bouillon et chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et épousa en 1782 M^{lle} de Folard, fille d'un ministre de France en Allemagne. Il eut cinq enfants : 1^o Pierre-Alfred, comte d'Arcy, marié en 1832 à M^{lle} de Cramayel, dont le fils, Auguste Wilfrid, comte d'Arcy, marié en 1861 à M^{lle} de Pélacot, a eu une nombreuse postérité ; 2^o Eugène, baron d'Arcy, marié à la Martinique en 1839 à Joséphine de Gaigneron, décédé à Blois en 1891, dont le fils aîné, Édouard, a eu plusieurs enfants de son mariage avec M^{lle} de Piédoue ; 3^o et 4^o Hyacinthe et Georges d'Arcy, décédés sans postérité ; 5^o Madame le Mesle.

La famille d'Arcy a fourni depuis son établissement en France des officiers de mérite.

Principales alliances : de Folard, de Gaigneron, Fontaine de Cramayel, de Pélacot, de Piédoue, de Larminat 1888, Welles de la Valette 1895, T'Kint de Roodenbecque 1899, de Matharc 1901 etc.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille d'Arcy qui a appartenu à l'ancienne noblesse du Beaujolais. Cette famille portait pour armes : *de gueules à trois arcs d'argent couchés et posés l'un au-dessus de l'autre*. Elle paraît avoir la même origine qu'une famille d'Arcy, qui avait eu pour berceau le fief de son nom, situé dans la paroisse d'Ouroux, sur les confins du Beaujolais et du Mâconnais, et qui est mentionnée dans plusieurs actes des ^x^e et ^x^e siècles, et qu'une famille d'Arcy qui florissait en Lyonnais aux ^{xiii}^e, ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, et qui possédait dans ce pays la seigneurie de la Flachère, à Saint-Veran. Steyert en a donné une généalogie dans son *Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais*.

La famille d'Arcy du Beaujolais a pour premier auteur connu Philippe d'Arcy qui en 1417 rendit hommage de son fief de la Farge. Philibert d'Arcy, fils, ou petit-fils, du précédent, auquel Steyert fait remonter la filiation, épousa le 6 août 1481 Jacqueline de la Tric. Son fils, noble Pierre d'Arcy, écuyer, Sgr de la Farge, capitaine châtelain de Trévoux en 1522, donna en 1539 le dénombrement de sa seigneurie de la Farge. Il eut d'une alliance inconnue trois fils : 1° Antoine d'Arcy, Sgr de Farges, écuyer de la paroisse de Combres, marié successivement en 1524 à Jeanne de Bussière et en 1549 à Louise de Chameyré, qui fut l'auteur de la branche aînée ; 2° Claude d'Arcy, décédé sans postérité ; 3° Philibert d'Arcy, marié à Chamelet en 1533 à Marguerite de Montfriel, qui fut l'auteur de la branche cadette, dite des seigneurs de Montfriel, éteinte au ^{xviii}^e siècle dans la famille de Musy. Les deux branches de la famille d'Arcy furent maintenues dans leur noblesse le 18 avril 1667, sur preuves remontant à 1481 par jugements de l'intendant Dugué. Antoine d'Arcy, auteur de la branche aînée, laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Guyot d'Arcy, né du premier lit, marié en 1571 à Anne de Montrodez, veuve et héritière d'Antoine de Sugny, Sgr d'Ailly, qui fut l'auteur d'un premier rameau, dit de seigneurs d'Ailly ; 2° Joachim d'Arcy, Sgr de la Varenne, né du second lit, marié en 1580 à Girarde de Cébérans, qui fut l'auteur du rameau des seigneurs de la Varenne. Ce dernier rameau s'éteignit avec Roselyne d'Arcy, baptisée à Toulon en 1720, admise à Saint-Cyr en 1738, mariée au château de la Varenne en 1749 à Claude-Mathieu de Damas, comte d'Audour, décédée à Paris en 1788. Le chef du premier rameau, Roger d'Arcy d'Ailly, fut admis en 1681 parmi les pages de la grande Écurie ; il fut connu dans la suite sous le titre de comte d'Ailly, épousa Diane Bouchaud, veuve de Charles Oudailles, Sgr de Bussière. Il laissa plusieurs fils qui dissipèrent leur patrimoine et qui paraissent être

morts sans postérité. L'ainé de ces fils, Claude, né en 1708, vendit le château d'Ailly à la famille Bourlier, qui en conserva le nom, et se retira à Job, en Auvergne, où il vivait obscurément en 1743. Un autre, Jacques, né en 1714, chevalier de Malte en 1718, commandeur de la Marche, résidait à Paris en 1743.

Cette famille d'Arcy avait fourni des chanoines comtes de Lyon, des chevaliers de Malte, un page du Roi, des officiers, dont plusieurs périrent à l'ennemi, etc.

Principales alliances : de Talaru 1659, de Nagu 1666, Béraud de Resseins 1713, de Foudras 1625, de Damas 1611, 1749, de Sainte-Colombe 1708, du Chastel 1696, de Villeneuve Vence 1720, etc.

Une famille d'Arcye a appartenu à la noblesse de Normandie. Elle portait pour armes : *coupé : d'azur à un soleil d'or et d'or à l'aigle au vol éployé de sable*. Son chef, Pierre d'Arcye, sieur de Fauceaux, demeurant à Harfleur, d'abord renvoyé au Conseil, fut maintenu dans sa noblesse le 8 juillet 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

ARNOUS-RIVIÈRE et ARNOUS. Armes (d'après le règlement d'armoiries accordé en 1828 au baron Arnous-Rivière) : *coupé : au 1 de gueules à trois étoiles d'argent, rangées en fasce ; au 2 d'argent à une fasce ondée et ombrée de sinople*. — Aliàs (Armes enregistrées à l'*Armorial général* de 1696 par N... Arnous, avocat au Parlement) : *d'azur à un lion d'or*. — Aliàs : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un lion d'or ; aux 2 et 3 d'argent à une fasce ondée d'azur, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or*. — Couronne : *de Comte*. — Cimier : *un bras armé tenant une épée*. — Devise : *PRIMI ET ULTIMI IN BELLO*¹.

La famille ARNOUS appartenait dès le XVIII^e siècle au grand commerce de Nantes, en Bretagne². Elle est, paraît-il, originaire de Normandie.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, dans les ouvrages de Potier de Courcy, de Kerviler, de M. de la Messelière, etc.

La souche était représentée dans la première moitié du XVIII^e siècle par deux frères, Joseph et Nicolas, qui furent les auteurs de deux branches.

Joseph Arnous, bourgeois de Nantes, épousa Marie Meneurt et en eut deux fils, Joseph et Antoine. L'ainé de ceux-ci, Joseph Arnous, négociant à Nantes, fut connu sous le nom d'ARNOUS-RIVIÈRE, conservé

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Arnous-Rivière dans le premier volume de cet ouvrage.

depuis lors par ses descendants, après le mariage qu'il contracta vers 1750 avec Jeanne-Adrienne Rivière. Son fils, Jean-Joseph Arnous, ou Arnous-Rivière, né à Nantes en 1754, décédé dans la même ville en 1836, fut simultanément anobli et créé baron héréditaire par lettres patentes du 21 août 1828 avec institution en majorat de sa terre de la Baronnière, en Anjou. De son mariage avec Marie-Félicité Courault, il eut deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux : 1° Jules-Armand, baron Arnous-Rivière, né à Orléans en 1803, marié à M^{lle} Guillet de la Brosse ; 2° William-Henri Arnous-Rivière, né à Varades en 1805, conseiller général de la Loire-Inférieure, marié à Nantes en 1826 à M^{lle} Tobin, décédé en 1894. L'aîné de ces fils eut lui-même deux fils dont l'aîné, Ernest, baron Arnous-Rivière, marié à M^{lle} Say, a été longtemps conseiller général de Maine-et-Loire. Le puîné, William-Henri, eut trois fils : 1° Henri, né à Nantes en 1828, marié à Paris en 1865 à miss Blount, américaine ; 2° Jules, né à Nantes en 1830, célèbre joueur d'échecs, marié en 1858 à Joséphine Mazérieux ; 3° Edmond, romancier, publiciste radical, puis imprimeur.

Nicolas Arnous, auteur de la branche cadette, fut peut-être le même personnage qu'un Nicolas Arnous, consul de Nantes de 1773 à 1775, pourvu en 1764 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne.

Principales alliances : Guillet de la Brosse, Say, Levesque du Rostu, de Vallois, Marion de Procé, de Pfeffel, Merot, Michel de Tharon, Nouette d'Andrezel, le Porquier de Vaux 1899, Carmignac des Combes 1901, de Messey 1889, etc.

ARNOUX et ARNOUX de CORGEAT et de RONFAUD de JOUX. Armes (enregistrées à l'*Armorial général* de 1696 et portées par la famille) : *de gueules à un arc d'or mis en fasce et accompagné de trois étoiles du même*¹.

La famille ARNOUX est originaire de Louhans, en Bresse, où elle était honorablement connue dès le xvi^e siècle.

L'article que M. de Lurion lui a consacré dans son *Nobiliaire de Franche-Comté* est assez inexact. M. de la Perrière a donné en 1904 dans la *Revue héraldique* une généalogie très consciencieuse de la famille Arnous de Corgeat ; son travail contenait cependant quelques erreurs qu'il a rectifiées de lui-même dans le numéro du 25 août 1905 de la même revue. On trouvera un résumé de cette

1. Cette notice remplace les articles qui avaient été consacrés à la famille Arnoux de Corgeat dans le tome I et dans les Additions du tome V de cet ouvrage.

généalogie dans les *Armoiries et familles nobles de la Bresse Louhannaise* de M. Guillemaut.

Pierre Arnoux, dit l'Ancien, auquel remonte la filiation, fut reçu en 1556 bourgeois de la ville de Louhans. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Guillaume, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Son fils aîné, Pierre Arnoux, bourgeois et marchand de Louhans, épousa le 14 avril 1586 Pierrette-Guillemette Mireux et acquit en 1614 dans la paroisse de la Chapelle-Naude, près de Louhans, le domaine de Corgeat dont la descendance de son fils aîné conserva le nom. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Nicolas et Pierre, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le rameau cadet, demeuré non noble, ne porta jamais d'autre nom que celui d'Arnoux. Son auteur, Pierre Arnoux, décédé en 1636, avait épousé Nicole Picard. Il fut père de Claude Arnoux, marié à Guillemette de Loisy, et grand-père de François Arnoux, né en 1654, décédé à Louhans en 1701. La descendance de celui-ci s'éteignit avec Gaspard Arnoux, décédé sans alliance en 1840.

Nicolas Arnoux, auteur du premier rameau, fut père de Pierre Arnoux, né en 1618, échevin de Louhans en 1646, chevalier du jeu de l'Arc et capitaine des chevaliers du jeu de l'Arquebuse, marié en 1641 à Adrienne Courdier, et grand-père de Gabriel Arnoux, né en 1641, lieutenant au bailliage de Louhans, qui continua la lignée, et de Théodore Arnoux, né en 1684, subdélégué de l'intendant. Théodore-Philibert Arnoux de Corgeat, né en 1695, petit-fils de Gabriel, marié en 1724 à Jeanne-Louise Trembly, vint se fixer en Franche-Comté et fut pourvu en 1763 de l'office anoblissant de conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle. Il fut père de Pierre Arnoux de Corgeat, Sgr de Promby, marié en 1768 à M^{lle} Lorenchet de Montjamont, qui continua la lignée. On attribue souvent au chef de cette branche le titre de comte de Corgeat.

L'auteur de la branche cadette, Guillaume Arnoux, marchand et bourgeois de Louhans en 1570, mourut dans cette ville en 1596. Son arrière-petit-fils, Guy Arnoux, né à Louhans en 1630, praticien, notaire et procureur dans cette ville, décédé en 1708, laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Charles-Antoine Arnoux, né à Louhans en 1676, médecin, maire de Louhans de 1709 à 1714, subdélégué de l'intendant en 1723, fut pourvu en 1731 de l'office de conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Dôle. Il fut père de Claude-Philibert Arnoux de Joux, écuyer, Sgr de Ronfaut, né en 1708, et grand-père de Théodore-Philibert Arnoux de Ronfaut de Joux, chevalier de Saint-Louis, dont le fils, Claude-Théodore, né en 1796,

maire de Devreuze sous la Restauration, mourut sans postérité, de de Laurent Arnoux d'Épernay, né en 1744, chevalier de Saint-Louis, maire de Louhans en 1792, qui n'eut que des filles.

Pierre Arnoux, chanoine de Saint-Vincent de Mâcon, avait fait enregistrer à l'*Armorial général* de 1696 ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

M. Arnoux de Ronfaut prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chalon-sur-Saône.

Principales alliances : du Marché 1804, Poncelin de Raucourt 1832, Huot de Charmoille de Frasnais 1859, Courlet de Vréville 1872, Vitte 1726, Niepce, de Chapuys-Montlaville 1774, Lyautey de Colombe, de Loubat de Bohan, Ducret de Langes, Petitjean de Rotalier, Pelleterat de Borde, Broch d'Hotelans, etc.

ARTUR de la MOTTE, de la GIBONNAIS et de KERALIO. Armes : *d'azur à un croissant d'or surmonté de deux étoiles de même.* — La branche de Keralio avait adopté les armoiries d'une famille Sciezou qui posséda longtemps la seigneurie de Keralio : *d'azur à un croissant d'argent accompagné de trois molettes de même*¹.

La famille ARTUR DE LA MOTTE, DE LA GIBONNAIS et DE KERALIO, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à la noblesse de l'ancien diocèse de Saint-Malo, en Bretagne.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*.

Elle remontait par filiation à un Pierre Artur, marié vers 1530 à Joceline Gosselin, dont les cinq enfants mineurs étaient le 10 juillet 1551 sous la tutelle de leur oncle, Julien Artur, et dont la filiation fut partagée par acte du 5 mars 1576.

Plus tard la famille Artur revendiqua une origine plus ancienne et voulut se rattacher à une famille du même nom qui figura de 1426 à 1562 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Fouesnant et de Locamond, au diocèse de Cornouaille. Elle parvint à se faire maintenir dans sa noblesse d'ancienne extraction en 1773 par arrêt du Parlement de Bretagne après avoir prouvé onze générations. Cet arrêt la fait descendre de Jean Artur, sieur du Stang, en la paroisse de Fouesnant, mar. l'Yolande de Quélen, qui figura à la réformation de 1427. Jean Artur aurait laissé deux fils, Guillaume et Perrin. L'aîné de ceux-ci, Guillaume Artur, figura en 1429 au nombre des défenseurs du mont Saint-Michel; sa descendance est

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Artur de Keralio dans le premier volume de cet ouvrage.

éteinte depuis longtemps, bien que la famille Artur de la Villarmois, encore existante, le revendique pour un de ses auteurs. Le puîné, Perrin Artur, vint se fixer à Saint-Malo et y épousa en 1448 Marie Legrand, de l'assentiment de son frère aîné Guillaume. Il eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession en 1485. Son fils, André Artur, marié vers 1475 à Bertranne Tehel, aurait été père de Guillaume Artur, sieur de la Motte, marié à Thomasse Ferron, et grand-père de Pierre Artur, marié à Joceline Gosselin, dont il a été parlé plus haut, et qui fut l'auteur de la famille Artur de la Motte, de la Gibonais et de Keralio.

Le fils de celui-ci, honorable homme Julien Artur, sieur de la Motte, bourgeois de Saint-Malo, marié en 1564 à Guillemette Baffart, est qualifié marchand dans un arrêt du Parlement rendu le 11 juillet 1598. Il fut fait prisonnier par les Ligueurs en 1540 et taxé à 3.000 écus pour sa rançon. Il laissa plusieurs enfants qui partagèrent sa succession en 1613. Trois de ses fils, Étienne, sieur de la Motte, Pierre, sieur de la Vieuxville, et Julien, sieur de Launay, baptisé le 27 août 1582, furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée, dite des sieurs de la Motte, ne tarda pas à s'éteindre.

La deuxième branche, éteinte vers l'époque de la Révolution, posséda, entre autres biens, les seigneuries de Pelan et de la Gibonais. Un de ses membres, Alain Artur, sieur de Pellan, pourvu en 1674 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne, obtint des lettres d'honneur en 1695 et fut nommé cette même année conseiller au Parlement de Bretagne. Un autre, Jean Artur de la Gibonais, né à Saint-Malo en 1649, décédé à Paris en 1728, fut nommé en 1678 conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes, en remplacement de son cousin Guillaume Artur, sieur de la Motte, chef de la troisième branche. L'abbé Artur de la Gibonais était en 1752 chapelain des Donets.

L'auteur de la troisième branche, Julien Artur, sieur de Launay, épousa le 17 août 1620 Simone Serizay, renonça à ses biens en faveur de ses enfants par acte du 12 mars 1649 et mourut en 1652. Son fils, noble homme Guillaume Artur, sieur de la Motte, marié le 20 avril 1658 à Jeanne Guillaudeau, fut pourvu, le 18 août 1656, de la charge de conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes, fut maintenu dans sa noblesse, le 3 janvier 1669, en vertu des privilèges de la Chambre des comptes, par arrêt de la Chambre de réformation de Bretagne et obtint des lettres d'honneur le 15 février 1678. Ce fut lui qui acquit dans la paroisse de Plouguiel,

au diocèse de Tréguier, la seigneurie de Keralio dont sa descendance conserva le nom. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° François-Jean-Baptiste Artur, Sgr de Keralio, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 9 septembre 1700, par jugement de M. Bechameil de Nointel, intendant de Bretagne, et qui ne paraît pas avoir eu de postérité ; 2° Guillaume Artur de Keralio, lieutenant de vaisseau, marié à Marie Gabrielle Cillart de la Villeneuve ; 3° Joseph Artur de Keralio, enseigne de vaisseau, marié en 1713 à Claire Catelin, dont le fils, Antoine Artur de Keralio, lieutenant de vaisseau, sollicita vainement en 1758 l'admission à Saint-Cyr de sa fille. Jacques Artur de Keralio, fils de Guillaume, marié en 1750 à Marie-Josèphe Boudelin de Tromelin, obtint du Parlement de Bretagne en 1773 l'arrêt de maintenue de noblesse dont il a été parlé plus haut. Encouragé par ce succès, il sollicita l'admission à Saint-Cyr de sa fille, née en 1764 ; mais sa demande fut rejetée en raison de l'insuffisance de sa noblesse.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* la très intéressante lettre suivante de d'Hozier, chargé de vérifier les preuves de noblesse faites en cette circonstance par la famille Artur de Keralio : « Mgr, « c'est bien malgré moi que j'ai refusé mon certificat à M^{me} Artur de « Keralio pour sa fille... L'arrêt dont vous me faites l'honneur de me « parler m'a été représenté ainsi que les titres sur lesquels il y a été « rendu. Il est inconcevable que sur des titres qui n'énoncent que de « la roture une Cour ait pu rendre un pareil arrêt. Par cet arrêt, non « seulement elle donne la noblesse, que le Roi seul peut conférer, « mais elle reconnaît pour noble d'ancienne extraction une famille « qui n'est pas seulement noble. Si cette Cour s'était fait repré- « senter l'arrêt rendu le 3 janvier 1669 par la Chambre établie par « le Roi pour la réformation de la noblesse de Bretagne en faveur « de Guillaume Artur, sieur de la Motte, bisaïeul de M^{le} Artur, elle « aurait vu que cette Chambre l'avait reconnu noble simplement « comme ayant été reçu maître des Comptes de Nantes le « 18 août 1656 et attendu les privilèges accordés à cette Cour par « l'édit du mois d'avril 1659. Si elle s'était fait aussi représenter cet « édit... elle aurait vu que S. M. n'accordait pas à la Chambre « des comptes de Nantes la noblesse au premier degré et consé- « quemment que le fils de Guillaume Artur, maître des comptes, ne « s'étant pas fait pourvoir de la charge de son père, ni d'une pareille, « la noblesse n'était pas acquise en cette famille..... C'est donc, « Mgr, en conséquence de ce que cette famille n'est pas noble, que « j'ai refusé mon certificat à M^{le} de Keralio. Je suis d'autant plus « étonné qu'on se soit exposé à ce refus qu'on n'a pas dû oublier

« qu'en 1750 M^{lle} Artur de Keralio, sa cousine, fille d'un lieutenant
 « de vaisseau au département de Toulon, ayant obtenu une place à
 « Saint-Cyr, n'y fut pas reçue faute de noblesse... Il est aisé
 « d'entrevoir que MM. de Keralio n'ayant point d'état et voulant en
 « avoir un ont profité de la vacance du Parlement de Bretagne, qui
 « n'aurait pas oublié son arrêt du 3 janvier 1669, pour obtenir des
 « juges qui venaient de lui être substitués, en 1771, un arrêt tel que
 « celui de 1773 qui est illusoire et paraît avoir été rendu sans aucun
 « examen.... Il est bien vrai que MM. Artur de Keralio produisent
 « beaucoup de titres dans lesquels il y a les qualités de noble et
 « d'écuyer, mais ils regardent une ancienne famille noble du nom
 « d'Artur qui n'a aucun rapport avec la leur... Ils soutiennent que
 « ces titres sont ceux de leurs ancêtres, que plusieurs à la vérité
 « ont dérogé et que c'est pour cela qu'ils n'ont pas de qualité. Ils ont
 « donc dérogé pendant plus de cent ans puisque dès 1551 ils n'en
 « prenaient pas. D'ailleurs il ne suffit pas d'avancer que ces titres
 « soient ceux de leurs ancêtres; il faudrait le prouver et pour cela
 « en produire plusieurs autres tels que le contrat de mariage de
 « Pierre Artur avec Josselyne Gosselin... »

Guillaume Artur de Keralio fut nommé maréchal de camp en 1788;
 Guillaume-Alain Artur de Keralio, décédé en 1833, fut nommé contre-
 amiral en 1816.

La famille Artur de Keralio paraît avoir eu pour dernière repré-
 sentante Fanny Artur de Keralio, née en 1833, mariée en 1858 au
 vicomte de Roquefeuil, décédée en 1910.

BACHELARD ou BACHELARD de MONVAL.

Famille de haute bourgeoisie.

MM. Joseph-Théodore BACHELARD, né à Grenoble, y demeurant,
 et Charles-Emmanuel Bachelard, né à Grenoble, demeurant à
 Marmande, demandèrent le 31 juillet 1874 l'autorisation de joindre
 à leur nom celui de : DE MONVAL, qui appartenait à la famille de leur
 mère, née Gamon de Monval. M^{lle} Bachelard de Monval a épousé à
 Grenoble, en 1901, M. du Marais.

La famille Gamon de Monval, éteinte de nos jours, était ancienne-
 ment et honorablement connue en Dauphiné. Il lui a été, en son
 lieu, consacré une notice.

BACHELOT, anciennement BACHELOT de VILLENEUVE.

Famille bourgeoise, anciennement connue en Bretagne.

François Bachelot, né à Piriac le 26 janvier 1758, fils de Louis
 Bachelot de Villeneuve, ancien capitaine d'infanterie, était juge à

Vannes quand il fut élu député du Morbihan au Conseil des Cinq-Cents. Il prit une seule fois la parole dans cette assemblée pour demander l'exclusion des anciens nobles de toutes les fonctions publiques. Un de ses petits-fils, Ernest-Charles-Amédée Bachelot-Villeneuve, né en 1840 à Rosières (Somme), où son père était receveur de l'enregistrement, est venu en 1868 s'établir comme médecin à Saint-Nazaire. Un autre, Alphonse-Gustave Bachelot, né en 1845, a été nommé en 1883 vice-président du tribunal civil de Nantes.

BACONNIÈRE de SALVERTE. Armes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois cercles de baron de même; au chef échiqueté d'or et de gueules de cinq tires.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions*¹.

La famille Baconnière de Salverte, originaire de Bretagne, paraît avoir eu pour berceau le village de Landéan, situé près de Fougères.

On trouvera son histoire dans les *Généalogies des Fermiers généraux*, l'ouvrage manuscrit du duc de Caraman, conservé au Cabinet des Titres.

Olivier Baconnière, natif de Landéan, auquel ce travail fait remonter la filiation, fut père de Jean Baconnière, procureur du Roi en la sénéchaussée de Fougères en 1580, décédé en 1623, aïeul de noble homme Jean Baconnière, procureur du Roi au siège de Fougères, décédé en 1667, qui épousa en 1623 Olive Prime, dame de la Maisonneuve, et bisaïeul de noble homme, Jean Baconnière, sieur de Lagnere, en la paroisse de Beaucé, né en 1637, avocat au Parlement, qui épousa à Fougères en 1657 Jeanne Mehaignerie, fille de Jean Mehaignerie et de Nicole Davy, dame de Salverte, ou de la Salle Verte, près de Fougères. Eusèbe Baconnière, né de cette union à Fougères en 1666, reçu en 1688 avocat au Parlement de Rennes, marié dans cette ville en 1695 à Perrine Hubert, joignit à son nom, suivant l'usage du temps, celui de Salverte sous lequel sa descendance a été à peu près exclusivement connue. Son fils, noble homme Nicolas-Pierre Baconnière de Salverte, né à Rennes, en 1697, marié dans cette ville en 1725 à Jacqueline Morfouage, fut nommé en 1728 directeur général des domaines dans les Trois-Évêchés et vint alors se fixer à Metz. D'après une tradition de famille il aurait été anobli en 1744 par lettres patentes du roi Louis XV; on ne trouve nulle part la trace de ces lettres. Mais il fut pourvu en 1754 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz, office qu'il conserva jusqu'à

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacré à la famille Baconnière de Salverte dans le tome II de cet ouvrage.

sa mort, survenue en 1766. Il laissait une fille, M^{me} Perruchot, et deux fils : 1° Eusèbe, né à Rennes en 1727, qui continua la lignée et dont il va être parlé; 2° Nicolas-Eusèbe, né en 1735, dont la fille épousa en 1787 Nicolas Lallemant, vérificateur des domaines, et dont le fils, Jean, chevalier de Saint-Louis, mourut sans alliance en 1836. Eusèbe de Salverte, écuyer, décédé en 1792, fut fermier général. Il avait fait construire une salle de spectacle dans son hôtel de la rue des Amandiers, à Paris, et y fit représenter plusieurs pièces de lui. Il avait épousé à Paris, le 6 août 1764, Élisabeth Faure, veuve de M. Jean Racine et mère de M^{me} Devaines, femme de l'académicien. Il en eut une fille, M^{me} Doazan, et deux fils. La famille de Salverte a été illustrée par le second de ceux-ci, Eusèbe, né à Paris en 1771, d'abord avocat du Roi au Châtelet, célèbre publiciste, élu plusieurs fois député de la Seine depuis 1828, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, décédé en 1839. Eusèbe de Salverte professait des opinions politiques et religieuses très avancées et après les Cent-Jours fut pendant quelque temps exilé par le gouvernement royal. Il avait épousé en 1812 la comtesse de Fleurieu, née du Bosquet des Lacs d'Arcambal, veuve du comte de Fleurieu, ministre de Louis XVI, femme de lettres très distinguée, dame du palais de Madame Mère, dont il n'eut pas d'enfants. Jean-Eustache de Salverte, frère aîné d'Eusèbe, né à Paris en 1768, décédé en 1827, fut administrateur de l'enregistrement et des domaines et fut élu en 1815 député de Paris. Son fils, Charles de Salverte, marié en 1827 à Alexandrine, fille du comte Daru, en laissa trois fils, Gaston, marié à M^{lle} Pastré, Paul, marié à M^{lle} de Blavette, et Georges, créé comte romain par bref de 1890, marié à M^{lle} d'Arlincourt, qui ont été les auteurs de trois rameaux.

Principales alliances : le Beschu, Dumaine de la Jossierie, Daru, Pastré, Clément de Blavette, Guyot-Prévost d'Arlincourt, Rioult de Largentaye, Bartholoni, Carrelet de Loisy 1893, de Caix, du Chesne de Lamotte, Chalret du Rieu, du Pontavice 1893, de Castillon-Saint-Victor 1893, de Choiseul-Praslin 1901, etc.

TOME III

BEAU de LOMÉNIE.

Famille bourgeoise.

MM. Gérard, Emmanuel, Gilbert et Louis Beau, fils de M. Henri Beau, ancien ingénieur des télégraphes, officier de la Légion d'honneur, et petit-fils de M. Louis de Lomène, de l'Académie française, ont été autorisés, par décret du 28 avril 1823, à joindre à leur nom celui de la famille de Loménie et à s'appeler **BEAU DE LOMÉNIE**.

Il sera en son lieu consacré une notice à la famille de Loménie.

91

TOME V

BOERSCH de SUSLEAU de MALROY¹.

Famille de haute bourgeoisie protestante sur laquelle on trouvera des renseignements dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de décembre 1922.

David-Charles-Ernest BOERSCH, né à Strasbourg en 1841, fils d'un notaire de cette ville, épousa en 1874 Henriette-Elise-Barbara de Susleau de Malroy, née à Alger en 1844, fille unique du général de division de Susleau de Malroy et de sa première femme, Emily-Diana Saint-John. Il laissa de cette union un fils, Henry, dont il va être parlé, et une fille, mariée au général Bricard. Adolphe-Louis-Henri Boersch, né à Paris le 24 mars 1879, fut autorisé, par décret du 24 mars, 1879, à joindre à son nom celui de : DE SUSLEAU DE MALROY, épousa en 1914 M^{me} veuve Debeau, née Schiffmann, divorça en 1917, se remaria cette même année à M^{lle} Luling, dont il eut un fils, et divorça de nouveau en 1922.

Il sera en son lieu consacré une notice à la famille de Susleau de Malroy.

BOISSARD, en Franche-Comté et en Bourgogne. Armes : de gueules à une tête et col de cerf, posée *à profil*².

La famille BOISSARD est une des plus anciennes et une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie de Franche-Comté.

Thiébaud Boissard, auquel remonte la filiation, était en 1528 magistrat et professeur de grec à Besançon. Un de ses fils, Jean-Jacques Boissard, né dans cette ville en 1528, décédé à Metz le 30 octobre 1602, a laissé, outre des poésies latines estimées, plusieurs ouvrages

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Boersch de Susleau de Malroy dans les additions du tome VI de cet ouvrage.

2. Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance du R. P. de Longuau de Saint-Michel et de M. le colonel Sadi-Carnot.

iconographiques et biographiques. Un autre, Michel Boissard, vint se fixer à Pontarlier et y fonda une chapelle dans l'église Notre-Dame. Il était vers 1570 tabellion général de la comté de Bourgogne. Son fils, Mathieu Boissard, né le 27 janvier 1570, docteur ès droits, receveur de la ville de Pontarlier en 1604, épousa en 1598 Louise Chapis et continua la lignée. Un des petits-fils de ce dernier, Jean-Antoine Boissard, né en 1631, docteur ès droits, marié en 1668 à Christine Franchet d'Aubonne, fut maire, puis capitaine châtelain, de Pontarlier. Il fut lui-même père de Mathieu Boissard, né en 1669, lieutenant général au bailliage de Pontarlier, qui épousa en 1703 Anne de Blonay, d'une illustre famille de Savoie, et grand-père de Jean-Antoine Boissard, né en 1704, lieutenant général au bailliage de Pontarlier, et bisaïeul de Théodore Boissard, né en 1737, lieutenant au régiment de Picardie, puis avocat du Roi à Pontarlier, mort sur l'échafaud en 1794. La descendance de celui-ci a donné deux présidents et un procureur général à la Cour de Dijon. Elle est représentée, de nos jours par M. Adéodat Boissard, né en 1870, député de la Côte-d'Or, et par ses enfants.

Mathieu Boissard, docteur ès droits, fit enregistrer à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Pontarlier) ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cette notice.

Principales alliances : Franchet, de Blonay, Droz, Dufournel, etc.

BOISSONNET. Armes de la branche des barons Boissonnet (d'après le règlement d'armoiries de 1865) : *écartelé au 1 d'argent à un casque et à une cotte de mailles de sable; au 2 d'or plein; au 3 de sinople à un rouleau déployé d'argent sur lequel est dessiné un polygone au naturel; au 4 d'azur à un croissant montant d'argent, soutenu de trois étoiles rangées en fasce du même; au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires*¹.

La famille BOISSONNET appartenait au XVIII^e siècle à la bourgeoisie d'Annonay, en Vivarais.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne* (Drôme et Ardèche). On trouvera une généalogie de la branche cadette dans les *Titres et confirmations de titres* de 1830 à 1908 du vicomte Révérend.

M. Villain donne la filiation depuis Jean Boissonnet, marié à Madeleine Gachon, dont le fils, Etienne Boissonnet, bourgeois d'Annonay, décédé en 1794, épousa vers 1760 Anne Velay. Etienne Boissonnet

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Boissonnet dans le tome V de cet ouvrage.

eut quatre filles, M^{mes} Serve, Varenne, Donnay et Court, et deux fils, Etienne et André-Barthélemy, qui furent les auteurs de deux branches.

Etienne Boissonnet fut notaire à Annonay. Son fils aîné, capitaine d'infanterie, fut fait prisonnier et fusillé par les Autrichiens, comme porteur de dépêches pendant la guerre du Premier Empire. Le puîné, Hippolyte Boissonnet, notaire à Annonay, marié en 1821 à Hélène Duret, eut lui-même deux fils : 1^o Mathieu, négociant à Saint-Chamond, marié en 1853, à Louise Goybet, décédé en 1885, dont la descendance subsiste ; 2^o Francisque, capitaine au bataillon de chasseurs à pied de la garde, blessé mortellement à Solferino en 1859.

L'auteur de la branche cadette, André-Barthélemy Boissonnet, né à Annonay en 1765, était colonel du génie quand il fut créé successivement chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 août 1809, puis baron par décret impérial du 15 décembre 1813. Le colonel Boissonnet prit sa retraite en 1824 avec le grade de maréchal de camp, fut maire de Sézanne et mourut dans cette ville en 1839. Il avait épousé à Sézanne en 1802 Anne-Marie Collin de la Touche, décédée en 1859. Il en laissa une fille, mariée au colonel Morin, décédée en 1899, et quatre fils : 1^o Jules-André, baron Boissonnet, décédé sans alliance en 1848 ; 2^o Ernest Boissonnet, contrôleur des contributions indirectes, marié à Douai en 1845 à M^{lle} Lequien, décédé en 1849, dont le fils Ernest Boissonnet, avocat à Douai, confirmé dans la possession du titre de baron par lettres patentes du 8 juillet 1865, a épousé vers 1875 M^{lle} Bacquet et en a eu plusieurs enfants ; 3^o Estève Boissonnet, né à Paris en 1811, général de division, grand officier de la Légion d'honneur, marié en 1853 à Julie du Cos de la Hitte, créé baron héréditaire par décret impérial du 7 août 1869, décédé en 1902, qui laissa une fille unique mariée en 1881 au baron de Lassus Saint-Geniès ; 4^o Alfred Boissonnet, né à Sézanne en 1812, général de brigade, sénateur et président du Conseil général de la Marne, grand officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1904, qui a laissé un fils, Alfred, et une fille, M^{me} Coustans de Saint-Sauveur.

Principales alliances : Dambuant 1821, Duret 1821, Collin de la Touche 1802, Morin, du Cos de la Hitte 1853, de Lassus-Saint-Geniès, Coustans de Saint-Sauveur 1886, le Febvre de Longeville 1869, de Bourdoncle de Saint-Salvy 1908, etc.

BONNET des CLAUSTRES ¹.

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bonnet des Claustres dans le tome V de cet ouvrage.

La famille BONNET DES CLAUSTRES, honorablement connue en Vivarais, joint à son nom celui du domaine des Claustres qu'elle possède sur le territoire de la commune de Colombier-le-Vieux. Jean-François Bonnet des Claustres épousa vers 1800 Audrette Soubeyrand. Leur fils, Casimir Bonnet des Claustres, maire de Colombier-le-Vieux, conseiller d'arrondissement, épousa M^{lle} Foriel de Provansal, née à Esteret en 1814, décédée en 1875. Il en eut, outre plusieurs filles, un fils, Léon Bonnet des Claustres, qui a épousé M^{lle} Rousset et qui en a eu postérité.

TOME VI

BOULARD de VILLENEUVE.

M. BOULARD DE VILLENEUVE, né en 1876 à Corvol-l'Orgueilleux, a été autorisé, par décret du 7 février 1917, à joindre à son nom celui d'ALLIX. Il a été connu depuis lors sous le titre de comte de Villeneuve-Allix.

BOURÉE et BOURRÉE de CORBERON. Voyez : BOURRÉE DE CORBERON ET BOURÉE, aux Additions du présent volume.

BOURRÉE de CORBERON et BOURÉE. Armes de la branche aînée ou de Corberon : *écartelé : au 1 d'azur à trois gerbes de blé (Aliàs trois bourrées) d'argent (Aliàs d'or), liées d'or, posées 2 et 1, qui est de Bourrée ; au 2 d'azur à un chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules ; au 3 de gueules à une fasce d'argent accompagnée en chef de quatre (aliàs de trois) grelots de même ; au 4 d'argent à une tête de more de sable, tortillée d'argent, accompagnée de trois molettes de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *PER ASPERA AD ASTRA.* — Armes de la branche cadette : *d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de deux têtes de béliet d'argent et en pointe d'un grillot de même¹.*

La famille BOURRÉE, ou BOURÉE, dont une branche, celle des seigneurs de Corberon, a occupé au XVIII^e siècle un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne, a eu pour berceau la petite ville de Bligny-sur-Ouche, en Bourgogne.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans l'*Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon* de M. d'Arbaumont. Borel d'Hauterive a consacré un article très sommaire à la branche de Corberon dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1877. On trouvera une généalogie très complète de cette même branche dans un ouvrage qui a

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bourrée de Corberon et Bourée dans le tome VI de cet ouvrage.

été publié de nos jours par les soins de la maison Firmin-Didot sous le titre suivant : *Armorial général de d'Hozier, registre complémentaire*. Mais ce travail ne doit être consulté qu'avec réserve, au moins pour les premiers degrés.

Messire Pierre Bourrée était curé de Bligny en 1421. Oudot Bourrée, à partir duquel la filiation est à peu près régulièrement établie, figure en 1433 dans la *cherche* des feux de Bligny avec son fils Jean. Celui-ci fut notaire royal et libellaire en la Cour de justice de Bligny après la réunion de la Bourgogne à la Couronne. Quelques auteurs, tels que Palliot, ont avancé qu'il avait été nommé en 1450 conseiller maître en la Chambre des Comptes de Dijon ; mais son nom ne figure pas dans l'*Armorial* de cette chambre, cependant si complet, publié de nos jours par M. d'Arbaumont. Son petit-fils, Oudin Bourrée, était en 1543 amodiateur des seigneuries de Bligny-sur-Ouche et de Saussay qui appartenaient au chapitre Saint-Lazare d'Autun. Il eut, entre autres enfants, quatre fils : 1° Antide Bourrée, auteur de la branche aînée, des seigneurs de Corberon ; 2° Jean Bourrée, contrôleur au grenier à sel de Dijon en 1588, dont le fils Hélié, pourvu de la même charge en 1598, décédé en 1623, n'eut qu'une fille ; 3° Georges, auteur de la branche cadette ; 4° Philibert, trésorier des États de Bourgogne à Arnay en 1621, dont la descendance s'éteignit en la personne de ses petits-enfants. Un de ceux-ci, dom Edme-Bernard Bourrée, décédé en 1722, fut un célèbre oratorien.

Antide Bourrée se signala par son zèle royal pendant les troubles de la fin du xvi^e siècle et fut emprisonné en 1595 au château de Beaune sur l'ordre du duc de Mayenne. Il épousa d'abord, le 26 décembre 1553, Marguerite Chanuz et se remaria dans la suite à Barbe Espiard. Il laissa de cette seconde union deux fils dont l'aîné épousa Madeleine Bouchin par contrat du 9 novembre 1596 et continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Marc Bourrée, né en 1648, marié le 29 janvier 1671 à Anne Suremain de Flamerans, décédé en 1701, fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi et obtint par lettres patentes de novembre 1700, l'érection en baronnie de sa seigneurie de Corberon. Il fut père de Daniel Bourrée, baron de Corberon, né en 1682, conseiller au Parlement de Paris, et grand-père de Pierre-Daniel Bourrée, baron de Corberon, né en 1717, président en la première Chambre des enquêtes du Parlement de Paris en 1752, marié en 1745 à Ursule Thiroux de Gerseuil, qui fut guillotiné le 20 avril 1794 avec son fils aîné, Pierre, né en 1746, connu sous le titre de marquis de Corberon, colonel d'infanterie, et avec un des fils de celui-ci, Armand, à peine âgé de seize ans. Le président de Corberon eut un fils puîné, Daniel Bourrée de Corberon, décédé sans posté-

rité, qui fut ministre plénipotentiaire. Daniel-Charles Bourrée de Corberon, né en 1780, fils puîné du colonel guillotiné en 1794, continua la lignée. Il fut officier de cavalerie et maire de Corberon, fut créé baron de l'Empire avec institution de majorat par lettres patentes du 5 juin 1811, reprit sous la Restauration le titre de marquis de Corberon qu'avait porté son père et mourut en 1868 laissant trois fils. Le plus jeune de ceux-ci, Aimé-Charles Bourrée, baron de Corberon, né en 1815, marié en 1838 à M^{lle} Feutrier, fut député de l'Oise, chambellan de Napoléon III et commandeur de la Légion d'Honneur. De cette branche s'étaient détachés le rameau des seigneurs de Painblanc, aujourd'hui éteint, qui donna en 1588 un conseiller correcteur en la Chambre des Comptes de Dijon, et le rameau des seigneurs de Chorey dont le dernier représentant, Abraham-François Bourée, décédé en 1687, fut conseiller au Parlement de Bourgogne.

Quatre représentants de cette branche firent enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696 : Denis Bourrée, procureur et notaire à Beaune ; Jacques Bourrée, prêtre, chanoine de l'église de Notre-Dame à Dijon ; Antoinette Bourée, veuve de M. de Truchy, écuyer, et Marie Bourrée, femme de Pierre Leautre, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Saumur-en-Auxois. Le chevalier Bourrée de Corberon fut convoqué en 1727 aux États de Bourgogne, mais ne s'y rendit pas. Pierre-Philibert-Catherine Bourrée, marquis de Corberon, Sgr de Troissereux, Caudeville, Houssoy, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Beauvais. M. Bourrée de Corberon, conseiller au Parlement, prit part cette même année à celles tenues à Paris.

La branche cadette a définitivement adopté de nos jours l'orthographe **Bourée**. Son auteur, Georges Bourée, fut comme son frère un ardent royaliste. Il vint se fixer à Flavigny et se qualifiait en 1572 bourgeois de cette petite ville. Son fils, Pierre Bourée, né à Flavigny en 1582, procureur syndic et bourgeois de cette ville, marié en 1603 à Bénigne Fillotto, eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Georges Bourée, né à Flavigny en 1604, contrôleur des fortifications de Bourgogne, puis directeur des gabelles de Bourgogne, pourvu en 1651 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bourgogne, décédé en 1670, dont le fils, Pierre Bourée, reçu en 1668 conseiller au Parlement de Bourgogne, maintenu dans sa noblesse en 1697 par jugement de l'intendant Ferrand, décédé à Dijon en 1720, n'eut qu'une fille ; 2° Nicolas, qui continua la lignée ; 3° Pierre, receveur au grenier de Saumur-en-Auxois, dont le fils mourut sans postérité. Nicolas Bourée, né à Flavigny en 1610, fut maître chirurgien dans cette ville. Son fils, Pierre Bourée, né à Fla-

vigny en 1640, greffier en chef de la maîtrise des eaux et forêts de Dijon, décédé en 1706, fut père de François Bourée, né à Dijon en 1682, contrôleur général des domaines de Bourgogne, grand-père de Jacques-François Bourée, né à Flavigny en 1713, greffier en chef de la maîtrise des eaux et forêts de Dijon, et bisaïeul de Nicolas-Gabriel Bourée, né à Dijon en 1748, reçu en 1776 conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Dijon, décédé en 1823 à Châtillon-sur-Seine. Ce dernier avait épousé en 1775 Claudine Bertier. Il en eut trois fils : 1° Jean-Honoré Bourée, né à Flavigny en 1777, médecin très distingué, décédé à Châtillon en 1852, dont la descendance subsiste ; 2° Pierre-Frédéric Bourée, né à Flavigny en 1778, colonel d'artillerie, dont le fils Prosper, né à Boulogne en 1811, sénateur en 1870, et le petit-fils, Albert, né en 1838, décédé en 1914, ont été ambassadeurs de France et dont la descendance subsiste ; 3° Augustin-Pierre Bourée, dont le fils, Hippolyte, colonel d'artillerie, décédé en 1898, n'a laissé qu'une fille. Plusieurs représentants de cette branche avaient fait enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696 : Pierre Bourrée, écuyer ; Françoise Mercier, veuve de Pierre Bourrée, marchand à Dijon ; Claude de Champeaux, veuve de Georges Bourée, secrétaire du Roi ; Pierre Bourrée, avocat à la Cour, greffier en chef des eaux et forêts de Dijon.

Principales alliances : Richard (d'Ivry) 1632, Suremain de Flammerans 1671, de Truchis, Thiroux 1745, de Nogué 1772, Blancheton de Thorey, de Cairol 1754, Feutrier 1838, de Tinseau, Grignart de Malet 1849, le Mercier de Boisgerard 1831, d'Estampes, de Champeaux, de Jaucourt 1686, Bouchu, Bouhier, d'Epstein 1866, de Wimpffen, Cazotte 1646, etc.

Il a existé en Picardie deux familles nobles du nom de Bourée.

L'une de ces familles possédait, entre autres biens, les seigneuries de Servillers et de Cantigny. Elle portait pour armes : *d'argent à trois chevrons de sable accompagnés de trois molettes d'éperon d'azur*. Elle paraît avoir eu pour dernier représentant François-Charles Bourée, Sgr de Servillers, qui, étant âgé de 63 ans et n'ayant pas d'enfants de son mariage avec Jeanne Dormay, fut maintenu dans sa noblesse le 10 décembre 1701, par jugement de l'intendant Bignon. Ce jugement fait remonter la filiation à Antoine Bourée, écuyer, marié vers 1526 à Andagrenne Loisel.

L'autre famille picarde du nom de Bourée a possédé, entre autres biens, les seigneuries des Mazures et de Neuilly. Elle portait pour armes : *de sable à trois trèfles d'argent*. Son auteur, noble homme maître Jean Bourée, écuyer, était receveur des tailles en l'élection de Ponthieu, à Abbeville, quand il épousa Louise Bernard par contrat

du 8 juin 1606. Leur fils, Jean Bourée, sieur de la Mairie, avocat en Parlement; épousa en 1633 Françoise Lebel. Il eut lui-même deux fils : 1^o Jean Bourée, sieur de la Mairie, trésorier de France au bureau des finances d'Amiens, marié en 1664 à Anne Piètre; 2^o François Bourée, sieur des Mazures, receveur ancien et alternatif des tailles en l'élection de Ponthieu, marié en 1671 à Antoinette Manessier. L'ainé de ces deux frères, Jean; son fils, François Bourée, sieur des Mazures, contrôleur des traites à Amiens, marié en 1708 à Marie de Quen; son petit-fils, François Bourée, et son neveu, Jean-François Bourée, sieur de Neuilly, fils de François, né en 1679, receveur des tailles de Ponthieu, furent maintenus dans leur noblesse le 7 septembre et le 21 novembre 1716 par jugements de M. de Bernage, intendant, sur le fondement des privilèges de noblesse attachés aux charges de finances possédées par leur famille.

BOUSSARD de la CHAPELLE. Armes (d'après la noblesse aux États de Bourgogne de M. d'Arbaumont) : *d'azur à une fasce d'or chargée d'une rose de gueules et accompagnée de trois têtes de cerf d'argent.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696, registre de Dijon, par Nicolas Boussard, avocat au Parlement) : *d'azur à une fasce d'or chargée d'une rose de gueules accompagnée en chef de deux têtes de cerf affrontées d'or et en pointe d'une tête de bouc de même¹.*

La famille BOUSSARD DE LA CHAPELLE appartient à la noblesse de Bourgogne. Elle a eu pour berceau la ville de Beaune où elle était honorablement connue dès le xvii^e siècle.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Bulletin héraldique de France* de 1900 (page 600). Le vicomte Paul de Varax a donné les derniers degrés de la filiation, depuis le règne de Louis XVI, dans sa *généalogie des Rivérieulx*.

Jean Boussard, docteur en médecine, décédé à Beaune en 1688 à l'âge de 74 ans, avait épousé Henriette Gagnard, née en 1607, sœur de Marguerite Gagnard, femme de Louis Brunet, bourgeois et échevin de Beaune. Nicolas Boussard, vraisemblablement son neveu, avocat à Beaune, décédé le 4 mai 1696, épousa vers 1650 Henriette Dachev, fille de Jean Dachev, avocat, et de Bénigne Gagnard, née en 1603. Leur fils, Jean Boussard, marié à Marie Bourrée, fut pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Il eut quatre enfants : 1^o Joseph-François Boussard de la Chapelle, marié à une demoiselle

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Boussard de la Chapelle dans le tome VI de cet ouvrage.

Geoffroy, qui eut six enfants et qui continua la lignée; 2° François-Marie Boussard, substitut du Procureur général au Parlement de Paris; 3° Henriette, mariée à Philibert Blancheton, Sgr de Meursault, conseiller au Parlement de Metz, décédée en 1755 à l'âge de 80 ans; 4° François, dit le chevalier de Boussard, né en 1680, décédé sans postérité. Joseph-Nicolas Boussard de la Chapelle, Sgr de Villars, épousa vers 1740 Claudine de Jouffroy, d'une famille noble de Franche-Comté. Un de leurs fils, Jacques-Henri Boussard de la Chapelle, né à Beaune le 18 avril 1748, chanoine de cette ville, fut reçu en 1775 conseiller clerc au Parlement de Dijon, conserva cette charge jusqu'à l'époque de la Révolution et mourut à Beaune en 1814. Un autre, Henri-François Boussard de la Chapelle, décédé en 1826, épousa à Trévoux en 1780 Françoise-Hiéronyme Bellet de Tavernost, fille du baron de Saint-Trivier. Il en eut un fils, Henri, capitaine de cavalerie, décédé en 1864, qui épousa Henriette-Claire du Pont de Caperoy, décédée en 1880, et une fille, M^{me} Louis Brunet de Monthélie, décédée en 1864. René Boussard de la Chapelle, fils d'Henri, fut connu sous le titre de comte. Il épousa en 1865 Cécile de Cassin et mourut en 1892 laissant un fils, Henri, comte de la Chapelle.

BOUT de MARNHAC. Armes : *d'azur à une molette d'éperon à huit rais d'or.* — Aliàs : *parti au 1 d'azur à un chevron d'or accompagné de trois bouteilles du même, qui est de Bout; au 2 d'or flanqué de gueules; au chef de gueules chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même, qui est de Marnhac*¹.

La famille BOUT DE MARNHAC est anciennement connue en Gévaudan et en Rouergue. Elle joint à son nom celui du domaine de Marnhac qu'elle a possédé près de Saint-Geniez (Aveyron).

Son auteur, Raymond-Hippolyte Bout, Sgr de Marnhac, marié à Marie-Anne Marcenac, exerçait l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances en la chancellerie près le Parlement de Toulouse quand il acquit un domaine par acte du 18 avril 1767 dans lequel est nommé son frère Étienne Bout, sieur de Vilaret, avocat au Parlement de Toulouse. Il fut père de Jean-Baptiste Bout de Marnhac, Sgr dudit lieu, qui était en 1780 receveur des tailles de l'élection de Lavaur. M. Bout, Sgr de Marnhac, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du Rouergue; mais il ne s'y rendit pas et il fut donné défaut contre lui. Un repré-

1. Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le marquis de Valady. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bout de Marnhac dans le tome VI de cet ouvrage.

sentant de la famille Bout de Marnhac a été tué à l'ennemi en 1915. Un autre est aujourd'hui notaire à Paris.

BOUYALA et BOUYALA d'ARNAUD. Armes de la famille de Monier d'Arnaud : *d'azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules.*

Famille de haute bourgeoisie.

Pierre-Eugène BOUYALA épousa en 1866 Marie-Josèphe de MONIER d'ARNAUD, née en 1866, sœur de M. Victor de Monier d'Arnaud, né en 1862, mort sans alliance en 1920, dernier représentant de sa famille. Ses enfants ont relevé le nom et les armes de la famille de Monier d'Arnaud. L'un d'eux a épousé au Creuzot en 1922 M^{lle} Yvonne de Sézille.

La famille de Monier d'Arnaud appartenait à la noblesse de la Haute-Provence. Il lui sera en son lieu consacrée une notice.

BRANGES de BOURCIA et de CIVRIA (de) en Franche-Comté, et Debranges, ou de Branges, à Louhans, en Bresse. Armes de la branche de Franche-Comté : *de gueules à un sautoir d'or.* — Aliàs : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois besants d'argent quelquefois surmontés chacun d'une épée, aussi d'argent garnie d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *NEC VI, NEC NUMERO.* — Armes de la branche de Louhans (enregistrées à l'*Armorial général* de 1696 par Claude de Branges, notaire royal à Louhans) : *d'azur à un arbre d'or et un chef de gueules chargé de deux têtes d'anges d'argent*¹.

La famille DE BRANGES est originaire des confins de la Bresse et de la Franche-Comté.

Elle s'est partagée en deux grandes branches, fixées, l'une à Saint-Amour, en Franche-Comté, l'autre à Louhans, en Bresse, dont on ne connaît pas le point de jonction, mais qui, malgré la différence des armoiries, paraissent s'être toujours considérées comme issues d'une même souche.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie de la branche de Franche-Comté. On trouvera des renseignements sur la branche de Louhans dans l'ouvrage de M. Guillemaut : *Armoiries et familles nobles du Louhannais.*

Noble Guy de Branges, de Saint-Amour, auquel le travail de Chérin fait remonter la filiation de la branche franc-comtoise, épousa Chrestienne Godart, fille de Jean, écuyer, par contrat du 7 juin 1563, dans lequel il est ainsi désigné. Il est mentionné dans un acte du

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Branges dans le tome VI de cet ouvrage.

8 octobre suivant avec son frère, noble homme et sage maître Philibert de Branges. Ce dernier devint plus tard lieutenant général au bailliage d'Aval et figure avec la qualification de noble dans un acte d'échange passé en 1572. Guy de Branges acquit la seigneurie de Varignole. On lui attribue pour fils un noble Jean de Branges qui résidait à Saint-Amour en 1623 avec sa femme, Françoise de Viallet; mais une note de Chérin apprend qu'aucun acte ne prouve cette filiation, bien qu'elle soit vraisemblable. Jean de Branges est appelé noble Jean de Branges, bourgeois de Saint-Amour, Sgr de Varignole, dans un acte du 7 août 1628; il était en 1637 commissaire des munitions de guerre en Bourgogne. Son fils, noble Claude de Branges, de Saint-Amour, était réfugié à Thonon, en Chablais, à cause des guerres, quand il épousa, par contrat passé dans cette ville le 17 novembre 1638 Louise Benoist, fille d'un bourgeois de Poligny; il était en 1663 bailli de Saint-Amour. Il fut père de noble François de Branges, docteur ès droits, bailli de la comté de Saint-Amour, qui épousa, par contrat du 4 août 1672, Claudine Vuilleminot, fille d'un bourgeois de Coligny et héritière des domaines de Bourcia, de Civria et de la Boissière. Ce même François de Branges, de Saint-Amour, se fit autoriser à posséder fief par lettres patentes d'avril 1679. On sait, en effet, qu'en Franche-Comté la noblesse seule avait le droit de posséder des fiefs sans autorisation spéciale. François de Branges fit son testament au château de Bourcia le 24 janvier 1683. Ses trois fils, Claude-Joseph, Sgr de Bourcia et de la Boissière, marié le 13 janvier 1705 à Louise de Lucinge, fille du comte de la Motte, Guy-Emmanuel et Gaspard, Sgr de Civria, capitaine au régiment de Broissia, marié le 11 juin 1709 à Charlotte de Seyturier, firent reconnaître leur noblesse, le 23 janvier 1734, par arrêt du Parlement de Besançon, puis se firent accorder en 1747 des lettres patentes de relief de dérogeance, qu'ils firent enregistrer à la Chambre des comptes, après avoir prouvé leur descendance de Guy de Branges qualifié noble dans un acte de 1574. L'aîné d'entre eux, Claude-Joseph de Branges, Sgr de Bourcia, sous-lieutenant au régiment de Feuquières, fit enregistrer son blason : *de gueules à un sautoir d'or*, à l'*Armorial général* de 1696 (registre d'Orgelet). Lui et son frère Gaspard furent les auteurs de deux rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours, distingués par les surnoms de Bourcia et de Civria. Joseph de Branges, Sgr de Bourcia et de la Boissière, Louis de Branges de Civria et Adrien de Branges, Sgr de Varignole et de Civria, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Orgelet.

On trouvera des renseignements sur le premier rameau dans les

Filiations bretonnes du vicomte de la Messelière. Le chef de ce rameau, Joseph, né à Bourcia en 1747, avait épousé Marie-Louise Grout de Bellême, fille d'un président en la Chambre des comptes de Nantes. Leur fils, Armand de Branges de Bourcia, né à Bourcia en 1781, sous-préfet de Poligny, démissionnaire en 1830, décédé en 1837, fut père de Théodore, connu sous le titre de comte de Branges de Bourcia, commandant de gendarmerie, décédé à Paris en 1899, dont la descendance subsiste, et d'Octave, connu sous le titre de vicomte de Branges de Bourcia, né à Poligny en 1825, décédé à Vannes en 1892, dont la descendance subsiste également.

Le second rameau paraît avoir eu pour dernier représentant l'abbé Antide-Edmond de Branges de Civria, décédé à Dôle en 1903 à l'âge de 59 ans.

La branche de Louhans demeura non noble. On a vu plus haut qu'un de ses membres, notaire royal dans cette ville, eut son blason enregistré à l'*Armorial général* de 1696. Claude de Branges, avocat, fut maire de Louhans de 1714 à 1738, puis de 1758 à 1765, date de sa mort. Il eut pour successeur son fils, Louis-Philibert de Branges, né à Louhans en 1738, avocat. Celui-ci fut plus tard sous-préfet de Louhans et député de l'Ain à la Chambre des Cent-Jours. Il mourut fort âgé à Louhans en 1821. Il laissa un fils, Alexandre-Adrien de Branges, qui épousa vers 1790 Barbe-Bertrande de Branges de Civria, issue de la branche de Franche-Comté. De ce mariage naquirent deux filles, M^{mes} André et Jean-Philibert Guillemaut, et un fils, Ferdinand de Branges de Civria, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui ne laissa pas de postérité masculine.

Principales alliances : de Lucinge, Grout, Barberot d'Autet, de Seyturier, Dumoulin de Paillart, de Vernou-Bonneuil, Halna du Fretay 1894, Crestin d'Oussière, etc.

La famille dont il vient d'être parlé n'a aucun rapport avec celle de François-Emmanuel de Branges, né en 1743 à Guise (Aisne), conseiller du Roi au Conseil supérieur de Châlons en 1773, qui fut élu en 1791 député de la Marne à la Législative et qui fut plus tard juge au tribunal civil de Vitry-le-François.

TOME VII

BRENIER, BRENIER de MONIÈRES, BRENIER de MONTMORAND. Armes primitives (enregistrées à l'*Armorial général* de 1696) : *d'or à un sautoir de gueules chargé de cinq coquilles d'argent.* — Armes portées de nos jours par la branche des Brenier de Monières : *d'azur semé de fleurs de lys d'or à un sautoir cousu de gueules chargé de cinq coquilles d'argent.* — Armes de la branche des Brenier de Montmorand (d'après le règlement des armoiries de 1822) : *coupé au 1 parti à dextre d'azur à un sautoir cousu de gueules chargé de cinq coquilles d'argent et cantonné de vingt étoiles du même, six en chef, six en pointe et quatre à chaque flanc, et à senestre de gueules à l'épée en pal d'argent; au 2 d'argent à une forteresse ruinée de sable ajourée, ouverte et enflammée de gueules, adextrée d'un lion rampant de gueules tenant de la patte dextre une épée du même.* — On attribue aussi à cette branche les armes suivantes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois molettes de sable.* — Armes de la branche des barons Brenier (d'après le règlement d'armoiries de 1841) : *d'azur à un sautoir d'argent chargé de cinq coquilles de gueules et cantonné de vingt étoiles d'or posées six en chef, 3, 2, 1, six en pointe 1, 2, 3, et quatre aux flancs, 1, 2, 1¹.*

La famille BRENIER, originaire des environs de Saint-Marcellin, en Dauphiné, est une des plus anciennement connues de la haute bourgeoisie de sa région. Dès la fin du xv^e siècle un de ses représentants était procureur au bailliage de Saint-Marcellin.

On trouvera sur elle des renseignements, malheureusement assez confus, dans l'*Armorial général* de M. de Rivoire de la Batie, dans le tome II de la *France moderne* (Drôme et Ardèche), dans les ouvrages que le vicomte Révérend a consacrés aux familles titrées au xix^e siècle, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1889, etc.

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Brenier et Brenier de Montmorand dans le tome VIII de cet ouvrage.

Peut-être est-elle une branche tombée en dérogance à une époque très reculée d'une famille Brenier qui a appartenu à la noblesse de la même région et dont le dernier représentant authentique mourut à Saint-Marcellin en 1456.

Claude Brenier, de la Compagnie de Jésus, fut prédicateur de grand talent et prononça en 1626 l'oraison funèbre du connétable de Lesdiguières. Antoine-Honoré Brenier exerçait en 1640 l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de Dauphiné; c'est par erreur que Borel d'Hauterive, dans l'*Annuaire de la noblesse*, et après lui les auteurs qui l'ont copié, en font descendre les branches actuellement existantes. Il eut de son mariage avec Renée Guérin un fils, François, procureur du Roi en l'élection de Romans, qui épousa en 1656 Charlotte Odoard de Villemoisson et qui en eut deux filles religieuses. Renée Brenier, veuve de Gaspard Guigou de Chapotey, président trésorier de France au bureau des finances de Dauphiné; Jean Brenier, conseiller du Roi, président trésorier de France au même bureau; Antoine Brenier, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, audiençier en la chancellerie de Dauphiné et avocat au Parlement; Charles Brenier, conseiller du Roi au siège de Valence; Imbert Brenier, conseiller du Roi, juge royal civil et criminel de la ville de Romans; et Jean-Antoine Brenier de la Cordonnière, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage de Saint-Marcellin, firent enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696 (registres de Grenoble, de Valence, de Romans et de Saint-Marcellin). Deux membres de la famille Brenier furent au XVIII^e siècle conseillers au Parlement de Grenoble.

La souche s'est partagée en un certain nombre de branches dont plusieurs se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Mais aucune de ces branches existantes de la famille Brenier ne descend des divers personnages qui au cours des XVII^e et XVIII^e siècles acquirent la noblesse héréditaire à la faveur de leurs charges.

Une de ces branches, aujourd'hui éteinte, ou près de s'éteindre, était connue sous le nom de BRENIER DE MONIÈRES.

M. Villain donne dans la *France moderne* la filiation d'une autre branche depuis Pierre Brenier, procureur au bailliage de Saint-Marcellin, marié à Marguerite Allard de Fontcouverte, dont le fils, Charles Brenier, né en 1645, avocat, premier consul de Saint-Marcellin, épousa Jeanne Charbonnier et dont le petit-fils, Alexandre Brenier, né en 1674, épousa Laurena Drevon. Un des fils de ce dernier, Antoine Brenier, né en 1711, eut, entre autres enfants, deux fils, Antoine et Joseph, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'aîné de ceux-ci, monsieur maître Antoine-François Brenier de

Montmorand, né en 1744, marié à Marie-Thérèse Pelisson, fut avocat au Parlement. Son fils, Antoine-François Brenier de Montmorand, né à Saint-Marcellin en 1767, admis en 1786 au nombre des gendarmes de la maison du Roi, fit dans les armées républicaines les campagnes de la fin du XVIII^e siècle, fut nommé général de division en 1812, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 11 février de la même année et fut autorisé, par décret impérial du 10 juin 1815, à porter le titre de baron d'Almeida en raison de sa belle défense de la ville d'Almeida, au cours de la guerre d'Espagne. Il devint inspecteur général sous la Restauration, reçut du roi Louis XVIII le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du 14 décembre 1822, fut élu en 1830 député de l'Isère et mourut dans sa ville natale en 1832. Antoine-Edmond, vicomte Brenier de Montmorand, fils du précédent, né à Saint-Marcellin en 1813, ministre plénipotentiaire, décédé en 1894, a laissé un fils, Maxime, avocat, marié en 1888 à M^{lle} de Miramon, et plusieurs filles dont l'une a épousé son parent, M. Georges Brenier, sous-directeur à la compagnie des Messageries maritimes.

L'auteur du rameau cadet, Joseph Brenier de la Renardière, archiviste du comte de Provence, directeur des fonds au ministère des Affaires étrangères, maître des requêtes, épousa Françoise Belle, décédée en 1854. Leur fils, Alexandre-Henri Brenier, né à Paris en 1807, était consul général quand il fut créé baron, le 4 mars 1841, par décret du roi Louis-Philippe. Il fut dans la suite ambassadeur de France, ministre des Affaires étrangères en 1851, sénateur du Second Empire en 1861, grand officier de la Légion d'honneur et mourut en 1885. Il avait épousé M^{lle} Hutchinson, née à Londres en 1807, et en avait eu deux filles qui demeurèrent célibataires.

Principales alliances : Lacroix-Saint-Pierre, de la Condamine, Mayr de Baldegg, Giraud, Jordan, de Cassagne de Miramon, Doazan, Teste du Bailler, etc.

BRET de ROMIEU. Armes de la famille de Romieu : *d'or à une gibe-
cière de pèlerin d'azur, frangée de même, chargée en pointe d'une
coquille d'argent*¹.

Famille de haute bourgeoisie.

Charles BRET, né à Lyon en 1791, marié en 1832 à M^{lle} Lachèze, longtemps préfet, décédé en 1860, fut nommé sénateur par Napoléon III en 1853. Son fils, François Bret, né à Colmar en 1841, alors

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bret de Romieu dans le tome VIII de cet ouvrage.

conseiller de préfecture, demanda le 7 octobre 1864 et obtint par décret du 1^{er} mars 1865 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille DE ROMIEU aujourd'hui éteinte, à laquelle appartenait sa femme.

La famille de Romieu, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entremont, était anciennement et honorablement connue en Vivarais. Elle est distincte d'une famille du même nom qui a appartenu à l'ancienne noblesse de Provence et dont elle a adopté les armoiries. Noë Romieu assista en 1585 aux assemblées protestantes de Privas d'Aubenas, Sire Claude de Romieu était en 1628 marchand à Pradelles. Noble Denis de Romieu, Sgr de Blagnac, résidait à Chomérac en 1648. Claude de Romieu fut compris en 1695 à la capitation de la ville de Vernoux. Noble Charles de Romieu, sieur de Mazengou, capitaine au régiment de Jovzac, fut déchargé le 1^{er} février 1698 des poursuites contre les usurpateurs de noblesse parce qu'il était au service.

BRUN de BOADES et de FAVAS (de). Armes : *d'azur à une hache d'argent emmanchée d'or¹.*

La famille DE BRUN DE BOADES ET DE FAVAS appartient à la noblesse de Provence. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Brun d'Aubignosc, de la même province.

Artefeuil en a donné au XVIII^e siècle une généalogie assez fantaisiste qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, publiée et annotée par le baron du Roure, et dans le *Tiers État à Draguignan* de M. Miseur.

Jean-Antoine Brun, décédé en 1545, ou 1546, auquel remonte la filiation, était simple cardeur de laine. Son fils, Sébastien Brun, marchand lainier, receveur des deniers à Draguignan, décédé en 1586, avait épousé le 30 janvier 1541, d'après Artefeuil, Luce Imbert. Il en eut trois fils : 1^o Elzear Brun, capitaine, receveur du taillon, marié en 1584, qui a été passé sous silence par Artefeuil et dont la descendance s'éteignit avec Balthazar Brun, receveur principal des fermes, décédé en 1753 ; 2^o Joseph Brun, bourgeois de Draguignan, marié en 1591 à Honorade Gansard, qui continua la lignée ; 3^o Honoré Brun, capitaine, dont la descendance s'éteignit en la personne de son arrière-petit-fils, Jacques Brun, capitaine, décédé en 1743. Elzear de Brun, fils de Joseph, recueillit par héritage la seigneurie de Boades. Il épousa à Draguignan, en 1630, Louise de Caille et mourut en 1663.

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée, dans le tome VIII de cet ouvrage, à la famille de Brun de Boades et de Favas.

Ses fils, Antoine de Brun, Sgr de Boades et de Villepey, conseiller au sénéchal de Draguignan, marié en 1650 à Honorade de Calvy, et Jacques de Brun, Sgr de Favas, marié en 1663 à Marguerite de Rafélis de Broves, parvinrent à se faire maintenir dans leur noblesse, le 4 septembre 1699, par jugement du premier président Cardin le Bret. Ce jugement transforme en gentilhomme Sébastien Brun, le marchand lainier marié en 1541, et en fait un fils cadet de Fouquon de Brun et de Julie de Raquiston, auteurs de la famille de Brun de Castellane. Antoine et Jacques de Brun furent les auteurs de deux branches.

Le chef de la branche aînée, Esprit-Emmanuel-Antoine de Brun, Sgr de Boades et de Villepey, décédé en 1766, fut reçu en 1711 conseiller du Parlement de Provence. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Joseph-François de Brun de Boades, né à Draguignan en 1725, conseiller au Parlement de Provence en 1746, démissionnaire en 1752, marié à Barjols en 1765 à Elisabeth-Gabrielle d'Albert de Sillans, décédé à Aix en 1800, qui continua la lignée; 2^o Jean de Brun de Boades, chef d'escadre. Joseph-Antoine de Brun de Boades, fils de Joseph-François, épousa en 1810 Alexandrine d'Estienne du Bourguet. Il fut père d'Auguste-Joseph de Brun de Boades, marié en 1866 à Anne Genevay.

Le chef de la branche cadette, Antoine de Brun de Favas, capitaine des vaisseaux, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Draguignan. Il avait épousé en 1771 Marguerite de Garnier-Fontblanche. Leur fils, Charles-Louis de Brun de Favas, marié en 1794 à Anne-Elisabeth d'Ailhaud de Méouille, décédé en 1845, fut chevalier de Saint-Louis. Il laissa, entre autres enfants, un fils, Joseph-Auguste de Brun de Favas, né en 1807, marié en 1838 à M^{lle} de Jouffrey, décédé en 1864, dont la fille épousa en 1862 M. de Lanneau, plus tard contre-amiral et gouverneur du Sénégal.

La famille de Brun, peut-être éteinte aujourd'hui, avait fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Rafélis de Roquesante, de Fabre de Mazan, d'Estienne du Bourguet, de Joannis, de Boisson, d'Albert de Sillans, d'Ailhaud de Méouille, de Jouffrey, de Lanneau, etc.

La famille de Brun de Castellane, aujourd'hui éteinte, était peut-être une branche de celle dont il vient d'être parlé. Elle la reconnaissait, en tout cas, comme parente et portait les mêmes armoiries. Elle avait pour auteur, un Fouque, ou Foucou, Brun, décédé vers 1526, qui était simple cardeur de laine à Bargemon. Jean Brun, sieur de Caille, fils de Fouque, fut receveur des deniers du Roi au siège de Draguignan et épousa en 1529 Marguerite Pallier dont la mère appar-

tenait à l'illustre maison de Castellane. Leur fils, Lazare, sieur de Caille et de Rougon, fut connu sous le nom de Brun de Castellane qui fut conservé par ses descendants. La famille de Brun de Castellane donna un chevalier de Malte en 1643, fut maintenue dans sa noblesse, le 4 septembre 1699, par jugement du premier président Cardin le Bret et s'éteignit en 1735.

TOME IX

CHANCEL, en Dauphiné.

La famille CHANCEL est une des plus anciennes de la bourgeoisie du Haut-Dauphiné. Elle a eu pour berceau le bourg du Puy-Saint-Pierre, près de Briançon, où elle est connue de toute ancienneté.

Barthélemy Chancel, bourgeois du Puy-Saint-Pierre, décédé en 1750, vint se fixer à Briançon. Son fils, Jean Chancel, né en 1714, maître chirurgien du Roi en 1744, se fit recevoir bourgeois de cette ville le 8 avril 1756. Il fut père de Jean-Louis Chancel, né en 1751, chirurgien, décédé en 1823, qui fut maire de Briançon pendant de longues années. Evariste Chancel, né en 1820, décédé en 1882, fut député des Hautes-Alpes et maire de Briançon. Son frère, Paul Chancel, né en 1817, décédé en 1881, fut conseiller général des Hautes-Alpes. M. Alphonse Chancel, né en 1856, ingénieur des ponts et chaussées, décédé en 1907, a été conseiller général des Hautes-Alpes. Trois membres de la famille Chancel ont été tués à l'ennemi au cours de la dernière guerre

Principales alliances : Berthelot d'Abriés 1848, 1854, d'Auriol 1850, Girodon 1873, Dupuy de Lôme 1885, de Crozals 1887, Pépin-Fontaine de Bonnerive 1918, Azaïs de Vergeron 1919-1920, de Rafélis-Soissan 1921, etc.

CHOL de SIGNAC (du)¹.

La famille du CHOL, ou DUCHOL, DE SIGNAC, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à la noblesse de l'ancien diocèse de Nîmes, en Languedoc.

Elle paraît avoir eu pour berceau le Lyonnais où les noms de Chol et de Duchol, sont très répandus.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*.

Son auteur. André Duchol, écuyer, sieur de Colombier, marié le 6 mai 1640 à demoiselle Claude de Signac, fut pourvu, le 23 décembre 1642, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances. Il laissa trois fils, Alphonse, André et Gabriel Duchol, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 15 septembre 1667, par jugement de M. Dugué, intendant du Lyonnais et du Dauphiné. Le plus jeune de ces fils, Gabriel Duchol, chevalier de Saint-Louis, continua la lignée. Il fut père de Nicolas-Gabriel Duchol de Signac, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, marié à Elisabeth Dupin, décédé à l'âge de 70 ans le 11 août 1744 à Sommières (Gard), grand-père d'Étienne-Nicolas Duchol de Signac, né en 1716, officier au corps royal d'artillerie, marié à Sommières, le 27 janvier 1742, à Marie-Françoise de la Fare de la Tour, et bisaïeul de Louis-Philippe Duchol de Signac, né à Sommières en 1747, officier au régiment de Touraine, puis à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis, marié à Sommières en 1776 à Jeanne-Gabrielle de Maucier, qui en 1788 sollicitait pour sa fille une place à Saint-Cyr. Ce dernier laissa trois fils : 1° Charles-Nicolas Duchol de Signac, né à Sommières en 1782, directeur des contributions indirectes, marié à Catherine-Apollonie Merle, décédé sans postérité à

1. Cette notice a été faite en grande partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le baron de Dumast.

Toulouse en 1861 ; 2° Pie-Gaspard Duchol de Signac, né à Sommières en 1788, chef d'escadron, dont la fille unique, Marie-Hermine, née à Versailles en 1819, décédée à Toulouse en 1896, épousa en 1839 le marquis de Patras de Campaigno ; 3° Joseph-Calixte Duchol de Signac, né en 1790, attaché à l'administration des postes à Paris.

COLAUD de la SALCETTE. Armes : écartelé aux 1 et 4 d'azur à une fasce d'argent chargée de trois étoiles de sable et accompagnée de cinq besants d'or, 2 et 3, qui est de Colaud ; aux 2 et 3 d'argent à un chevron de sinople, au chef d'azur chargé d'une croisette d'argent, qui est d'Alloïs¹.

La famille COLAUD DE LA SALCETTE est originaire du Briançonnais où elle était honorablement connue dès le xvii^e siècle.

Elle paraît n'avoir aucun rapport avec celle d'un Laurent Colaud, maître apothicaire à Grenoble, qui fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696 : d'argent au bélier sautant d'azur.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* ; mais son travail contient des erreurs.

Jean Colaud, auquel remonte la filiation, était en 1624 substitut du châtelain de Briançon et avait épousé Marie Tallin. Il fut père de Nicolas Colaud, notaire royal, et grand-père d'Antoine Colaud, également notaire royal à Briançon, qui épousa successivement Marie Alloïs, héritière de la terre de la Salcette, Marie Grand de Champrouet et Louise d'Allard. Le fils de celui-ci, Joseph Colaud, Sgr de la Salcette, receveur général des bois et domaines du Roi, épousa vers 1730 Marie-Anne-Agnès Desgeneys. Il en eut trois fils : 1^o Jacques-Bernardin Colaud de la Salcette, né à Briançon en 1733, chanoine de l'église cathédrale de Die, député du clergé du Dauphiné aux États généraux de 1789, député de la Drôme à la Convention, où il siégea parmi les modérés, puis au Conseil des Cinq-Cents, décédé à Paris en 1796 ; 2^o Claude Colaud de la Salcette, vicaire général d'Embrun ; 3^o Antoine-François Colaud de la Salcette, conseiller du Roi en ses Conseils, avocat général au Parlement de Grenoble en 1786, qui fut anobli par ses fonctions. Ce dernier avait

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Colaud de la Salcette dans le tome XI de cet ouvrage.

épousé une demoiselle Bonnet de Lachal. Il eut à son tour deux fils : 1° Joseph-Louis-Claude Colaoud de la Salcette, né en 1758 à Saint-Georges-de-Comiers, conseiller au Parlement de Grenoble en 1786, plus tard préfet de la Creuse et député au Corps législatif, créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 28 janvier 1809, décédé dans sa ville natale en 1832, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Virieu de Faverges ; 2° Jean-Jacques-Bernardin Colaoud de la Salcette, né à Grenoble en 1759, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, créé baron de l'Empire par lettres du 18 mai 1811, décédé en 1834, qui épousa en 1798 M^{lle} Quartano et dont la descendance subsiste.

Principales alliances : Alloïs, de Virieu-Faverges, Flury, Ferri-Pisani-Jourdan de Saint-Anastase 1893, de Montluisant, Taupinart de Tilières 1855, etc.

La famille Colaoud de la Salcette n'a aucun lien de parenté connu avec celle, également originaire de Briançon, qui fut illustrée par le général comte Colaoud, pair de France. Cette dernière famille descendait d'Antoine Colaoud dont le fils, Antoine-Sylvestre Colaoud, maître cordonnier à Besançon, épousa en 1700 Marie Chabas et dont le petit-fils, Antoine-Sylvestre II Colaoud, boulanger, décédé en 1734, épousa en 1724 sa cousine Françoise Chabas. Le fils de celui-ci, Claude-Sylvestre Colaoud, né à Briançon le 2 mai 1729, marchand, épousa en 1752 Marie-Anne Ruel. C'est par erreur que le vicomte Révérend en fait un fils puiné d'Antoine Colaoud, notaire royal à Briançon, et de Marie Alloïs, dame de la Salcette. Son fils, Claude-Sylvestre Colaoud, né à Briançon en 1754, général de division, sénateur en 1801, pair de France héréditaire sous la Restauration, grand officier de la Légion d'honneur, décédé sans postérité en 1819, fut créé comte de l'Empire par lettres du 26 avril 1808. Il reçut les armes suivantes : *de gueules à un dauphin d'argent, posé en chef à senestre, et à un sabre et une épée d'or, posés en sautoir en pointe ; au franc-quartier des comtes sénateurs*. Il avait épousé M^{lle} Gerty. Il adopta sa nièce, Françoise-Fanny Colaoud, mariée en 1820 à Jean-François Carcenac de Bourran.

COUPERIE. Armes (d'après l'*Armorial général* de 1696) : *d'azur à une fasce d'argent chargée de deux roses de gueules et accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent.*

Une famille Couperie occupait au ^{xvii}^e siècle un rang distingué à Nantes. On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages de Potier de Courcy et de Kerviler. Michel Couperie dè la Carisière, marchand, deuxième consul de Nantes en 1602, fut élu échevin de cette ville en 1606. Jean Couperie de la Bergerie, avocat, fut échevin de Nantes en 1612, 1613 et 1614. Maurice Couperie de Tartifume fut reçu en 1617 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Nantes. La famille Couperie de la Carisière et du Portereau fut maintenue dans sa noblesse, en conséquence des privilèges de la mairie de Nantes, par arrêt du 28 août 1669. Mais le rameau des seigneurs des Jonchères fut débouté de ses prétentions par arrêt de 1670. Henri Couperie du Portereau, chanoine honoraire, décédé à Nantes le 13 février 1816 à l'âge de 93 ans, paraît avoir été le dernier représentant de sa famille, au moins en Bretagne.

Une famille Couperie actuellement existante revendique une origine commune avec celle dont il vient d'être parlé et en porte les armoiries. M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie). Il la fait descendre d'un Mancia Couperie qui résidait à Nantes dans la seconde moitié du ^{xvii}^e siècle. C'est par erreur qu'il a avancé que Mancia Couperie avait été reçu en 1669 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Bretagne. Il n'y eut dans cette Chambre d'autre magistrat du nom de Couperie que Maurice Couperie de Tartifume, mentionné plus haut, reçu auditeur en 1617. Jean-Pierre Couperie, né le 3 juin 1681, fils de Mancia, fut officier de marine, épousa à Bordeaux en 1724 Pétronille Sensarry et fut tué par un boulet dans un combat livré aux Anglais. Son fils, Pierre Couperie, né à Bordeaux le 17 novembre 1725, guillotiné à Nantes pendant la Révolution, alla se fixer dans l'île de Sainte-Lucie, aux Antilles, où il possédait une propriété importante nommée

Tourny. C'est par erreur que M. Villain lui fait épouser en 1751 Jeanne Marqueton-Aubert de Tourny, qui aurait été la propre sœur du célèbre marquis de Tourny, intendant de Bordeaux. Ce magistrat n'eut, en effet, que deux sœurs dont l'une épousa M. le Camus, intendant de Pau, décédé en 1710, et dont l'autre épousa en 1720 Louis-François Roussel de Médavy, comte de Grancey. Charles Aurélien Couperie, descendant des précédents, né en 1837, a épousé M^{lle} Pélissier, fille d'un avocat. Il en a eu deux fils, Joseph, marié en 1901 à M^{lle} de Giresse de la Beyrie, et Joseph-Pierre-Aurélien, marié en 1909 à M^{lle} de Serre de Saint-Roman.

TOME XIII

DELIGNY, ou de LIGNY, de CLÈVES et d'ALOSNO. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à une fasce d'or, au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois tires ; aux 2 et 3 d'azur à l'ancre d'argent accompagnée de trois étoiles de même, qui est de Clèves.* — Couronne : *de Comte*¹.

Une famille DE LIGNY a appartenu à l'ancienne noblesse du Soissonnais. Elle portait les armes suivantes, adoptées de nos jours par la famille Deligny : *de gueules à une fasce d'or ; au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois tires.* La Chesnaye des Bois, qui en a donné une généalogie, en fait remonter la filiation à Jean de Ligny, écuyer, sieur de Raray, de Laleu et du Plessier, marié à Denise de la Fontaine, dont le fils aîné, Pierre, chevalier, Sgr des mêmes domaines, épousa en 1506 Marguerite de Saint-Vincent, dame du Charmel-en-Tardenois, et continua la lignée et dont le second fils, Claude, fut chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem. La famille de Ligny fut maintenue dans sa noblesse en 1670, sur preuves remontant à 1506, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Elle donna des gentilshommes de la Chambre du Roi, un page de la Petite Écurie et s'éteignit avec Charles-Adrien, connu sous le titre de comte de Ligny, page du Roi en 1733, marié successivement en 1744 à M^{lle} d'Hunolstein et en 1755 à M^{lle} de Rochefontenilles, décédé en 1766, laissant deux filles de sa seconde union.

Une famille Deligny, ou de Ligny, honorablement connue dès le xviii^e siècle dans la bourgeoisie de Reims, revendique une origine commune avec la vieille souche dont il vient d'être parlé et en a de nos jours adopté les armoiries.

On trouvera une généalogie de cette famille dans le tome XXVII du *Nobiliaire Universel* de M. de Jarente. Borel d'Hauterive lui a

1. On trouve que Paul de Clèves, officier de la vénerie du Roi, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris) les armes suivantes, adoptées de nos jours par la famille Deligny : *d'azur à une ancre et à deux étoiles d'argent.*

consacré un court article dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1883 (page 390).

Pierre Deligny, ou de Ligny, baptisé à Reims le 4 janvier 1713, échevin de cette ville, décédé en 1780, avait épousé Marie-Jeanne Jacquesson. Il fut père de Nicaise-Melchior Deligny, baptisé à Reims en 1754, qui épousa en 1777 Marie-Nicole de Clèves, et grand-père de Ferdinand Deligny, ou de Ligny de Clèves, baptisé à Reims en 1784, décédé en 1849, qui épousa Marguerite Ardaillon. Un des fils de ce dernier, Joseph-Ferdinand Deligny, né en 1817, a été père de Jules-Louis, connu sous le titre de comte de Ligny de Clèves, né en 1864, qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec M^{lle} Grizet. Un autre, Ernest Deligny, ingénieur, conseiller municipal de Paris, décédé en 1898, à l'âge de 79 ans, au château de l'Arc, en Bordelais, fut pendant plusieurs années directeur des mines d'Huelva, en Espagne. Malgré ses opinions avancées il fut honoré par la Cour d'Espagne, en récompense de ses services, du titre de comte d'Alosno. Une de ses petites-filles a épousé en 1901 le vicomte de Gaalon; une autre a épousé en 1907 M. de Crépy, petit-fils du général Chanzy, et une troisième en 1910 le baron Dubreton.

DENIS de MARTEL du PORZOU et de LAGARDE. Armes : *d'argent à un sanglier de sable en furie*¹.

La famille DENIS DU PORZOU ET DE LAGARDE, bien distincte de la famille Denis de Trobriand, est comme elle originaire de l'ancien diocèse de Tréguier, en Bretagne.

Elle a possédé dans cette région, entre autres biens, la seigneurie du Porzou, située dans la paroisse de Pédervec, celles de Kerderogor, du Porzou, etc.

Elle figura de 1425 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Tréguier.

La souche se partagea en deux branches dont on ne connaît pas bien le point de jonction.

La branche des seigneurs du Colledo, présumée l'ainée, fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, le 14 août 1669, par arrêt de la chambre de réformation sur preuves de cinq générations remontant à Vincent Denis, vivant en 1513, qui avait épousé Gillette de Kerousy. Elle s'éteignit dans la famille de Rosman.

L'autre branche posséda la seigneurie du Porzou, située dans la

1. Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Chassin du Guermy. Elle remplace les notices consacrées dans le tome XII de cet ouvrage aux familles Denis de Martel du Porzou et Denis de Lagarde, dont on avait fait deux familles distinctes.

paroisse de Saint-Gilles-le-Vicomte. Elle paraît avoir perdu sa noblesse par dérogeance à une époque reculée et on ne voit pas qu'elle ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Pierre-Denis de la Villegérard exerça le retrait lignager sur la vente de la seigneurie du Porzou, effectuée en 1738. Il eut cinq enfants qui partagèrent sa succession le 26 novembre 1764. Ses deux fils, Pierre, Sgr du Porzou, et Florentin-Jacques, sieur de Lagarde, furent les auteurs de deux rameaux.

Pierre Denis, sieur du Porzou, sénéchal de Pontrieux, épousa Marie-Jeanne de la Farge. Leur fils, Joseph-Pierre Denis du Porzou, né à Pontrieux en 1776, décédé à Rennes en 1852, fut avocat général, puis président de Chambre à la Cour d'appel de Rennes et fit partie du Conseil général d'Ille-et-Vilaine. Il avait épousé en 1804 Aimée de Martel, d'une ancienne famille noble de Normandie et de Bretagne, encore existante. Leur fils, Alfred-Aimé Denis du Porzou, né à Rennes en 1813, alors sous-préfet, fut autorisé, par décret impérial du 5 janvier 1853, à substituer à son nom celui de : DENIS DE MARTEL DU PORZOU. Il paraît avoir été le dernier représentant de son rameau, et être mort sans avoir été marié.

On trouvera quelques renseignements sur le rameau cadet dans le *Répertoire de bibliographie bretonne de Kerviler*. L'auteur de ce rameau, Florentin-Jacques Denis, sieur de Lagarde, décédé à Paimpol en 1809, fut avocat, puis notaire. Il avait épousé Marie-Françoise Coronge. Leur fils aîné, Pierre-François Denis de Lagarde, né à Paimpol en 1768, directeur de la Librairie en 1804, préfet de la Sarthe pendant les Cent-Jours, décédé à Paris en 1848, fut nommé conseiller d'Etat en 1830. Le puîné, René-Jean Denis de Lagarde, né à Paimpol en 1772, capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1849, fut père d'Augustin-Pierre Denis de Lagarde, né à Paimpol en 1812, décédé à Saint-Brieuc en 1866, qui a lui-même laissé postérité.

Il a existé en Bretagne plusieurs autres familles nobles du nom de Denis. Trois de ces familles subsistaient lors de la grande recherche commencée en 1666.

L'une d'elles appartenait au diocèse de Saint-Brieuc où elle possédait les seigneuries de la Vallée en Erquy, de la Barre, de Val-leran, etc. Elle portait pour armes : *d'argent à trois merlettes de sable*. Elle figura de 1423 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêts des 8 mai 1669, 14 novembre et 13 décembre 1677, sur preuves de huit générations remontant à Charles Denis, usant du métier de la mer, marié vers 1494 à Catherine le Picard. Son représentant, Jacques-Charles Denis de la Ville-

neuve, marié à Isabelle Richard, en eut quatre enfants qui furent baptisés à Saint-Alban de 1730 à 1735 et dont on ignore la destinée.

Une autre famille Denis possédait la seigneurie du Bois, en la paroisse de Gouesnou, au diocèse de Léon. Elle portait pour armes : *d'or à trois fascés ondées d'azur ; au pin de même sur le tout*. Elle figura de 1445 à 1503 aux réformations et montres de la paroisse de Gouesnou. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrêts des 23 mai et 5 décembre 1670 sur preuves de cinq générations remontant à Alain Denis, vivant en 1503, qui avait épousé Marie Ducoing. Sa dernière représentante épousa en 1688 Samuel de Sansay.

Une dernière famille Denis possédait la seigneurie de Lesmel, en Plouguerneau, au diocèse de Léon. Elle portait : *d'argent à trois quintefeuilles de gueules*. Elle figura de 1447 à 1534 aux réformations et montres de la noblesse du pays de Léon, et fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêt du 21 juillet 1670, sur preuves de sept générations remontant à Guillaume Denis, marié vers 1448 à Marguerite de Chateaufur. Elle s'éteignit dans la famille de Poulpiquet.

ESPINAY, ou LESPINAY, de MARTEVILLE de PANCY (de l'). Armes : *d'argent à trois losanges de gueules, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *une croix latine.* — Supports : *deux licornes.* — Devise : **REPELLAM UMBRAS.**

La famille DE L'ESPINAY, ou DE LESPINAY, de Marteville, appartient à la noblesse de la Haute-Picardie. Elle a eu pour berceau la paroisse de Vrocourt, en Beauvaisis.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le *Nobiliaire de Picardie* de Lainé et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

Elle ne doit pas être confondue avec une famille de Lespinay, ou de l'Espinay, encore existante, qui appartient à la noblesse des confins de la Bretagne et du Poitou, et à laquelle il a été en son lieu consacré une notice. La confusion entre les deux familles serait d'autant plus facile que les chefs de l'une et de l'autre portent le titre de marquis de Lespinay, et que le chef de celle qui donne lieu à la présente notice est venu de nos jours se fixer dans le département du Morbihan.

La souche était représentée sous Louis XIV par plusieurs branches. Celle des seigneurs de Bucy fut maintenue dans sa noblesse le 10 décembre 1670 par jugement de M. de Machault. La branche des seigneurs de Magny-à-la-Fosse, au bailliage de Saint-Quentin, fut maintenue dans sa noblesse d'abord le 20 mars 1664 par arrêt de la Cour des aides, puis lors de la grande recherche de 1666, par jugement de Colbert, intendant d'Amiens. Enfin la branche des seigneurs de Nevillers et de Balleu fut maintenue le 23 juin 1667 par arrêt du Conseil d'État. Ces divers arrêts ou jugements font descendre la famille de Lespinay de Pierre de Lespinay, écuyer, Sgr des Loriges, mentionné dans un acte du 19 décembre 1420, qui avait épousé Simone de Caulières.

Jacques de Lespinay, sieur de Marteville, chef de la seule branche

qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, épousa, le 16 février 1630, Anne Hourlier de Méricourt, fille d'un prévôt royal de Saint-Quentin. Leur fils, Jacques de Lespinay, Sgr de Marteville et autres lieux, marié en 1686 à Françoise-Catherine d'Abancourt, décédé à Cambrai en 1726, fut nommé maréchal de camp en 1719. Il eut deux fils : 1^o Louis, Sgr de Marteville, mestre de camp en 1721, marié en 1726 à M^{lle} Camus de Pontcarré, dont la fille unique épousa successivement deux représentants de la maison de Montmorency; 2^o Jacques, Sgr de Pancy, colonel du régiment de Saluces-cavalerie, marié en 1739 à Michelle de Récourt de Lens de Licques, décédé en 1775 au château de Pancy, qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Louis-Jean de Lespinay de Marteville, connu sous le titre de marquis de Pancy, épousa à Reims en 1772 Marie-Madeleine d'Avennes d'Hermonville. Il eut pour fils cadet, Charles-Gabriel, comte de Lespinay, marié en 1796 à M^{lle} de Baudreuil. Un des arrière-petits-fils de celui-ci, Charles, marquis de Lespinay de Marteville de Pancy, né en 1856, marié en 1882 à M^{lle} de la Monneraye, s'est fixé à la suite de ce mariage au château du Clevo, à Caro (Morbihan). Il a eu un fils, Yvan, né en 1893.

Principales alliances : d'Abancourt, Camus de Pontcarré, de Montmorency 1751, 1762, de Récourt-Lens de Licques 1730, 1739, d'Avennes 1772, de Baudreuil, de Coudenhove 1855, de Faily 1884, de la Monneraye, le Bas du Plessis 1912, etc.

